Toile écrue

2 pièces entre 2 filets

La Parf mod

31-1937

laisser publicité si pages numérotées



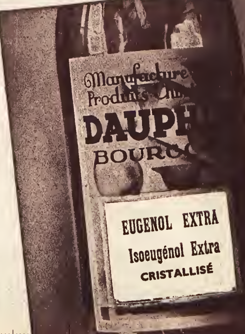
NUMÉRO I
JANVIER 1937
XXXIe ANNÉE
MENSUELLE
ILLUSTRÉE

LA PARFUMERIE moderne

REVUE
SCIENTIFIQUE
ET DE
DÉFENSE
PROFESSIONNELLE

Rédaction, Administration
et Publicité
15, Rue Constant, 15
— LYON —

— PARIS —
12, Rue Jules-Guesde
— PUTEAUX —



Numéro I
Janvier 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 1 Le Numéro : 7 francs JANVIER 1937

LA

PARFUMERIE MODERNE

Identification et dosage du Thymol et du Carvacrol

dans les huiles essentielles

I. Le thymol et le carvacrol naturels

Dans un article précédemment paru ici (a), nous avons parlé des plantes qui fournissent du « thymol » et du « carvacrol ». Nous avons rappelé que la principale source de thymol naturel est l'essence d'ajowan que l'on prépare généralement en Europe par distillation de graines d'ajowan indiennes. Le rendement est, en moyenne, de 3 % d'huile contenant entre 50 et 60 % de thymol. Durant la guerre, les approvisionnements en graines d'ajowan indiennes ont été très imparfaits, tandis que la consommation de thymol augmentait fortement.

On a donc cherché d'une part à fabriquer du thymol synthétique et d'autre part à en extraire de plantes européennes. Parmi celles-ci, c'est le thym qui fournit les meilleurs rendements en thymol. Mais tandis que l'essence d'ajowan ne contient à côté du thymol que des composés non phénoliques, l'essence de thym contient d'autres phénols, en particulier du carvacrol.

CH_3 — OH — CH — CH_3 CH_3

Thymol

CH_3 — OH — CH — CH_3 CH_3

Carvacrol.

La proportion de thymol contenue dans les phénols totaux est très variable ; elle dépend d'une part de la variété de thym utilisée et, d'autre part, du lieu de culture et de l'année.

Le thymol est utilisé en pharmacie. Divers travaux ont montré que le carvacrol possédait les mêmes propriétés désinfectantes que lui, sans être plus toxique. On devrait donc pouvoir employer indifféremment l'un ou l'autre de ces deux phénols. Mais jusqu'à présent, la consommation de carvacrol est restée peu importante, même en Amérique où un gros effort de propagande a pourtant été fait en sa faveur.

Le thymol sert également à la fabrication du menthol synthétique et, pour cet usage, il ne peut naturellement pas être remplacé par le carvacrol.

Il résulte de ce que nous venons de dire que les méthodes analytiques permettant d'identifier le thymol et le carvacrol dans les huiles essentielles, ainsi que celles qui permettent d'en faire des dosages séparés, présentent un grand intérêt pratique. Nous cherchons ci-dessous à en donner une vue d'ensemble.

II. Identification du thymol et du carvacrol

a) Réactions colorées.

Les quelques réactions suivantes ne permettent pas de déterminer d'une façon absolument certaine la présence de thymol et de carvacrol dans les huiles essentielles, mais on peut tout au moins, grâce à elles, en reconnaître l'existence probable.

1) Si l'on ajoute à une solution de thymol dans de l'acide sulfurique

---

a) Voyez la Parfumerie Moderne de Nov. 1936.

concentré une solution à 5 % de nitrate de potassium dans de l'acide sulfurique concentré, le mélange prend une coloration verte qui vire au bout d'un certain temps au bleu (1).

2) Si l'on ajoute à une solution contenant du thymol de l'ammoniaque et de l'hypobromite de soude, elle se colore en vert (2). Cette réaction permet de distinguer la présence de thymol de celle d'eugénol qui conduit, dans les mêmes conditions, à une coloration jaune-or se transformant peu à peu en un précipité brun.

3) Le chlorure de fer ne colore pas les solutions de thymol, tandis qu'il colore en vert les solutions alcooliques de carvacrol et en bleu les solutions alcooliques d'eugénol (3).

4) Une solution de thymol, chauffée après addition d'un demi volume d'acide acétique gracial et de 1 volume d'acide sulfurique concentré, se colore en rouge-violet. On peut rendre l'identification plus précise en examinant la solution au spectroscope. Elle doit présenter une large bande d'absortpion en E et une bande beaucoup plus faible et étroite en D (4).

5) La solution ammoniacale de ferricyanure de potassium fournit également avec le thymol des réactions caractéristiques. Si l'on ajoute le réactif goutte à goutte dans une solution de thymol dans l'alcool dilué, on obtient un précipité jaune citron devenant peu à peu blanc. Si, au contraire, on ajoute la solution de thymol à un excès de réactif, on obtient une coloration jaune-or se transformant en 24 heures en un précipité de couleur ocre (5).

6) La réaction le plus souvent utilisée pour identifier le thymol est celle de Flückiger. Pour l'effectuer, on ajoute à un mélange de 0,01 gr. de thymol et 0,01 gr. de soude caustique 20 gouttes de chloroforme. On provoque ainsi la formation d'un colorant rouge feu très stable. Cet essai ne permet pas de distinguer le thymol du carvacrol, car ce dernier se comporte de la même manière. Cette couleur rouge est due à la formation d'un colorant dérivé de l'acide rosolique et ayant la formule CH : $(C_{10}H_{12}OH)$. (6)

7) Van Urk a découvert que la p. diméthylaminobenzaldéhyde est un excellent réactif pour l'identification des phénols. On place dans une capsule de porcelaine une petite quantité de la substance à identifier et 5 à 10 gouttes d'une solution à 1 % du réactif dans l'éther ; on acidifie à l'acide sulfurique 12 % et évapore. Le résidu est repris dans un peu d'eau et l'on observe la couleur de la solution ainsi obtenue. Dans le cas du thymol, elle est d'un rouge flamboyant (7).

On obtient également des réactions spécifiques de divers phénols en les traitant par de l'eau oxygénée en solution acide sulfurique.

b) **Composés caractéristiques.**

On peut identifier d'une façon certaine le thymol et le carvacrol en préparant leurs composés nitroso; celui du thymol fond à 161-162° et celui du carvacrol à 153°. Pour préparer ces dérivés, on dissout 10 grs du phénol dans 30 grs d'alcool saturé d'HCl, puis on ajoute à la solution 5 grs de nitrite de soude en solution concentrée.

On peut également identifier un phénol en le transformant en acide oxyacétique. Il suffit pour cela de le dissoudre dans une solution de soude caustique ; on le traite ensuite par du chloroacétate de soude $Cl.CH_2.COONa$. Les acides oxyacétiques sont, dans la majorité des cas, des composés bien cristallisés se prêtant parfaitement à une identification par le point de fusion et par l'indice d'acide (8).

Certains auteurs conseillent d'identifier les phénols en les transformant en uréthanes (éthers carbamiques). Ainsi, en traitant le thymol par l'isocyanate de phényle, on obtient un phénylcarbamate fondant à 106-107°. On obtient encore de meilleurs résultats en traitant le phénol à identifier par la p. chlorbenzazide qui le transforme en un éther p.chlorphénylcarbamique (9).

L'identification peut également se faire en transformant le phénol en aminophénol. Puxeddu (10) opère cette transformation de la manière suivante : La portion soluble dans la soude caustique d'une huile essentielle est traitée par du chlorure de diazobenzène. On obtient ainsi un dérivé hydroxyazo qui est purifié par recristallisation. On le traite par la phénylhydrazine, $C_6H_5.NH.NH_2$, ce qui conduit à la formation de l'aminophénol :

$$(HO)\text{-}R\text{-}N = N\text{-}C_6H_5 + 2\ C_6H_5\text{-}NH\text{-}NH_2 = (HO)\text{-}R\text{-}NH_2 + C_6H_5\text{-}NH_2 + 2\ C_6H_6 + 2\ N_2$$

Le point de fusion du dérivé amino obtenu permet facilement d'identifier le phénol dont on est parti. L'auteur a pu, par ce moyen mettre en évidence la présence de carvacrol dans des huiles contenant du thymol.

c) **Estimation de la proportion de thymol sur le point de fusion.**

Le thymol fond à 51,5° et le carvacrol à 0,5°. Lorsque l'on a un mélange des deux exempt de tout autre composant, on peut déterminer la proportion de thymol qu'il contient en fonction de son point de fusion. Sage et Dalton ont établi un tableau permettant de le faire facilement (11). Il faut naturellement commencer par éliminer quantitativement tous les composés non phénoliques en traitant l'essence au bain-marie par de la soude caustique.

III. Dosage des phénols totaux dans les huiles essentielles

Nous parlerons maintenant de la détermination quantitative des phénols, principalement du thymol et du carvacrol, contenus dans une huile essentielle. Nous nous occuperons tout d'abord du cas où l'huile contient un seul phénol où l'on ne cherche à déterminer que la teneur totale en phénols.

Le procédé le plus simple consiste à agiter l'huile avec une solution de soude caustique dans une burette ou dans un autre récipient gradué adéquat. On lit la diminution de volume et l'on en déduit la proportion de phénol que contenait l'huile primitive. Les résultats ainsi obtenus manquent de précision, parce que l'huile retient toujours une certaine portion des phénols. Il est également difficile d'éviter qu'il ne reste pas un peu d'insoluble émulsionné dans la solution de phénate. On augmente notablement la précision de l'essai en diluant l'huile à examiner avec un volume égal d'éther de pétrole.

Voici par exemple le mode opératoire que l'on utilise couramment pour déterminer la teneur en thymol d'une huile d'ajowan ou de thym exempte de carvacrol : On introduit dans une burette 10 cc de l'huile à examiner et 10 cc d'éther de pétrole puis on l'extrait par une solution de potasse caustique à 5 % jusqu'à ce que la réaction de Flückiger dont nous avons parlé ci-dessus montre qu'elle ne contient plus de thymol. On mesure ensuite le volume d'huile restant, ou bien l'on acidifie la solution de phénate, sépare et pèse le thymol précipité.

Pour pouvoir opérer avec une prise d'échantillon plus faible, L. Reti (12) opère dans un butyromètre, ce qui lui permet de faire la détermination à partir de 1 cc d'essence.

Les résultats que l'on obtient en pesant le thymol extrait à la soude manquent encore de précision, car il peut entraîner diverses impuretés. Il est préférable de déterminer la quantité exacte de thymol, contenu dans l'huile séparée par acidification de la solution de phénate, en effectuant une titration par l'iode. Pour cela, on ajoute un excès d'iode que l'on titre ensuite en retour au thiosulfate. On consomme pour chaque molécule de thymol 4 atomes d'iode.

On peut également utiliser pour la détermination quantitative du thymol la méthode de Koppeschaar qui est généralement préconisée pour déterminer le degré de pureté du phénol. Cette méthode est basée sur le fait que le phénol est précipité par un excès d'eau de brome sous forme de 2.4.6.6-tétrabrome-cyclohexadiène - (1.4) - on - 3. ($C_6H_2OBr_4$). On peut filtrer ce composé, le sécher et le peser, mais on obtient de meilleurs résultats en effectuant un dosage volumétrique. Pour ce faire, on précipite le phénol par un excès de solution titrée de brome, on ajoute de l'iodure de potassium et titre l'iode libéré au thiosulfate (13). Les réactions suivantes ont lieu :

$$C_6H_5.OH + 8Br = C_6H_2OBr_4 + 4HBr$$

$$C_6H_2OBr_4 + 2KI = C_6H_2Br_3OK + KBr + 2I$$

La titration fait donc apparaître une consommation de 6 atomes de brome par molécule de phénol.

Les possibilités d'application au thymol de cette méthode ont été étudiées par L. Hart (14). Il a constaté que l'on obtient des résultats légèrement variables suivant l'excès de brome que l'on utilise et suivant le temps que l'on met à effectuer la titration. On obtient des résultats plus concordants en remplaçant la solution titrée de brome par une solution de bromure-bromate qui, en présence d'acide chlorhydrique, dégage du brome suivant la réaction :

$$5\,NaBr + NaBrO_3 + 6\,HCl = 6\,Br + 6\,NaCl + 3\,H_2O$$

Ce brome se fixe sur le thymol pour le transformer en dibromo-thymol. On peut mélanger le thymol avec de l'acide chlorhydrique et titrer à chaud avec la solution de bromure-bromate ; on utilise comme indicateur le méthylorange qui est décoloré par l'excès de brome.

Il est préférable d'introduire un excès de solution de bromure-bromate et de titrer en retour l'excès de brome par une solution de thiosulfate. Pour obtenir de bons résultats, il ne faut utiliser qu'un faible excès de solution de bromure-bromate, c'est pourquoi on commence par faire une titration approximative au moyen d'une solution décinormale de brome en se servant de méthylorange comme indicateur. Cette méthode permet de déterminer le titre du thymol avec une précision de 1 %.

Pour l'appliquer au dosage du thymol dans une huile essentielle, on place dans une capsule de platine 50 cc de celle-ci, on lui ajoute 5 cc de solution de soude caustique à 25 % et l'on évapore au bain-marie ; on transvase ensuite dans une ampoule à décanter, dilue l'insoluble avec 75 cc d'éther de pétrole, décante, lave l'huile insoluble avec 10 cc de solution de soude caustique à 5 % et la solution de phénolate avec de l'éther. Cette solution est ensuite évaporée, additionnée d'acide chlorhydrique et titrée comme indiqué ci-dessus.

On peut titrer la plupart des phénols, et notamment le thymol et le carvacrol, en déterminant le point neutre par conductibilité électrique. Les phénols se comportent exactement comme des acides à faible constante de dissociation. Dans le cas du thymol, il faut opérer en solution dans de l'alcool (15).

IV. Séparation du thymol et du carvacrol

Tous les procédés dont nous venons de parler permettent de déterminer la quantité totale de phénol contenue dans une huile essentielle. On peut s'en contenter lorsqu'il s'agit d'examiner une essence d'ajowan dont la portion phénolique est pratiquement constituée par du thymol pur. Mais lorsque l'on examine une essence de thym, il faut utiliser les méthodes permettant de faire une distinction entre le thymol et le carvacrol, car ces essences contiennent ces deux isomères en proportions très variables. Nous parlerons tout d'abord de deux méthodes chimiques au moyen desquelles on peut réaliser cette séparation.

Klingstedt et Sundström (16) ont remarqué que les éthers méthylique et éthylique du thymol se transforment facilement en dérivés nitrosés,

ce qui n'est pas le cas des dérivés correspondants du carvacrol. Pour appliquer cette méthode, on commence par transformer les phénols en leurs éthers méthyliques. On dissout ensuite 2 grs du mélange d'éthers dans 30 cc d'éther éthylique et 4 cc d'alcool. On sature de gaz chlorhydrique et ajoute à la solution 1 gr. de nitrite de soude dissous dans 2 grs d'eau. Il se forme un précipité de nitrozothymol qui est lavé et pesé.

Mückenberger (17) a breveté un procédé industriel de séparation du thymol de ses isomères qui peut certainement être utilisé en laboratoire pour effectuer une détermination approximative de la quantité de thymol contenue dans un mélange de phénols. Ce procédé est basé sur le fait que le thymol se sulfone notablement plus vite que ses isomères.

Industriellement, ce qui intéresse plus que la quantité exacte de thymol contenue dans l'huile, c'est la quantité que l'on en pourra extraire. C'est pourquoi, dans la pratique, on détermine généralement la teneur d'une huile en thymol en extrayant les phénols à la soude caustique, puis en acidifiant la solution de phénates et en mettant cristalliser le mélange de phénols obtenu. Le thymol qui se sépare est essoré, séché par pression entre deux feuilles de papier-filtre et pesé. L'inconvénient de cette méthode est que la filtration en laboratoire et le séchage au moyen de papier-filtre ne sont pas aussi efficace qu'un essorage industriel. Il est de ce fait préférable de combiner à cette méthode la titration au brome ou à l'iode ont nous avons exposé ci-dessus le principe.

Tatsua Kariyone et Kenjiro Atsumi (18) conseillent de laver sur le filtre le thymol à l'alcool 10%, ce qui permet d'éliminer complètement le carvacrol. Le mode opératoire à suivre pour déterminer la teneur en thymol d'une huile est alors le suivant : On dissout 10 grs d'huile dans 40 cc d'éther de pétrole, on ajoute 40 cc de solution de soude caustique à 5% et agite dans une ampoule à décanter. On effectue plusieurs extractions jusqu'à ce que tout le thymol contenu dans l'huile soit entraîné dans la solution aqueuse. Celle-ci est alors traitée par de l'acide chlorhydrique ; les phénols qui se séparent sont décantés et mis à cristalliser. Si cela est nécessaire, on peut amorcer la cristallisation au moyen d'un cristal de thymol. Les cristaux sont filtrés, lavés avec de l'alcool à 10%, puis avec de l'eau et dissous dans une solution de soude à 6%. On étend à 500 cc dans un ballon jaugé. On prélève 10 cc de cette solution que l'on introduit dans un second ballon de 500 cc où on leur ajoute 50 cc d'une solution déci-normale d'iode. On acidifie et étend à 500 cc avec de l'eau. 50 cc de la nouvelle solution sont titrés au thiosulfate. Le pourcentage de thymol contenu dans l'essence est égal à (5-s) 18,764, s étant le nombre de cc de solution déci-normale de thiosulfate. Si la proportion de phénol non cristallisable ne dépasse pas 9%, l'erreur commise est d'au maximum 2%.

Y. MAYOR.

BIBLIOGRAPHIE

1. Liebermann, Ber. **7**, **249**, 806, 1100.
2. Dehn et Scott, J. Am. Chem. Soc., **30**, 1420.
3. Robbert, Jahresber. Fortschritte Tierchem. **1881**, 109 : Jahns, Ber. **15**, 817 ; Wassermann, Ann., **179**, 371.
4. Wolff, Zeit. f. anal. Chem., **22**, 96.
5. Candussio, Chem. Ztg., **24**, 300.
6. Flückiger, Reactionen, Berlin **1892**, p. 156 ; Gildemeister et Stephan, Arch. Pharm., **235**, 592 ; Hewitt, J. Am. Pharm. Assoc., **17**, 553.
7. W. H. van Urk, Pharm. Weekblad, **66**, 101.
8. R. M. Reed, Perfumery Essent. Oil Record, **24**, 190.
9. Chen-Heug Kao, Hsin-Yün Fang et Peter P. T. Sah, J. Chinese Chem. Soc., **3**, 137.
10. Puxeddu ; Ann. Chim. Applicata, **16**, 323.
11. Sage et Dalton, Perfumery Essent. Oil Record, **15**, 345.
12. L. Reti, Chem. Ztg., **49**, 306.
13. Weinreb et Bondi, Monasth., **6**, 508.
14. L. Hart, J. Assoc. Official Agr. Chem., **12**, 296 ; **13**, 332.
15. Kolthoff, Z. anorg. allgem. Chem., **112**, 187.
16. Klingstedt et Sundstrom, J. Prakt. Chem., **116**, 307.
17. Mückenberger, Brev. all. 570.271.
18. Tatsuo Kariyone et Kenjiro Atsumi, J. Pharm. Soc. Japan. **1920**, 707.

FICHES TECHNIQUES

Cire Lanette. — L. Ivanovoszky. — Ole, Fette, Wachse, Seife, Kosmetik nº 10. p. 10, 1936.

Le mot Lanette est une marque de fabrique qui s'applique à certaines cires composées d'alcools myristique, palmitique, ou stéarique ou de mélanges de ces alcools. L'auteur indique les emplois, les propriétés et la fabrication des différents échantillons de cire Lanette que l'on trouve dans le commerce.

Origine et importance biologique des huiles essentielles. — L. Reti. — Rev. Facultad quim. ind. Agr., t. 4, p. 37, 1936.

L'étude comparative de la configuration chimique des constituants des huiles essentielles montre qu'il existe des analogies de structure caractéristiques entre ces différents produits.

D'une façon générale, les huiles essentielles semblent résulter de deux synthèses biologiques essentielles ,d'une part synthèse des terpènes et d'autre part synthèse de lignone.

A un moindre degré, les huiles grasses et les protéines contribuent à la biosynthèse des huiles essentielles.

Démaquillage et Désincrustation

Le rôle de la peau, comme organe d'élimination, s'avère de jour en jour plus important. Sa surface de un mètre et demi lui permet d'évacuer, par des millions de canaux excréteurs, des déchets dont la présence dans l'organisme, produirait les plus redoutables désordres.

Notre alimentation n'est plus celle pour laquelle notre corps a été créé, l'abus de la bonne et riche cuisine française engendre des déséquilibres fonctionnels dont souffrent principalement les organes digestifs. L'intestin dans lequel circulent trop souvent des produits trop complètement assimilables : pain dépourvu de son, végétaux sélectionnés presque sans cellulose, viandes parées presque sans insolubles, graisses exquises, se trouve dépourvu d'une masse de matières inertes propres à activer son mouvement péristaltique : c'est la constipation et ses suites. Le foie se fatigue : une quantité excessive de produits en excès circule dans l'économie, y stagne, et ne peut être évacué que par la peau.

Le foie déficient donne parfois des poussées de matières grasses à la surface de l'épiderme : les périodes qui suivent les fêtes de Noël et du Nouvel an, voient affluer, dans les instituts de beauté, de jolies femmes affligées par un déluge de sébum dont elles ne peuvent se débarrasser. Le nez reluit, le front est gras, les glandes superficielles sont gonflées d'huile ; le massage fait sortir de l'intérieur des téguments des suints dans lesquels une analyse attentive décèlerait des purines, des toxines et toutes sortes de poisons.

La peau, avec des révoltes, élimine ces excès fâcheux mais elle se boursoufle, rougit, perd son grain ferme et son éclat. Parfois, elle boutonne, se couvre de bourbouilles, de flictènes et d'autres agréments peu esthétiques. N'accusez pas la peau, Madame, elle vous préserve de maladies bien désagréables, mais aidez-la, c'est le moment.

Par des traitements appropriés, il faut l'aider à se débarrasser de ces exsudats disgracieux mais salutaires et les « esthétistes » avisés multiplient les traitements détergents.

Pas d'astringents, bien entendu : il ne faut pas resserrer les orifices d'évacuation : peu de poudre pendant quelques jours, le minimum de fards compatibles avec la décence, pas de crème glycérinée, mais de préférence des cold crèmes légèrement gras et très fluides : il n'est de meilleur dissolvant des graisses que les huiles.

Puis, chaque matin, un démaquillage sérieux, avec un détersif non alcalin, capable d'aller chercher dans toutes les cavités, les amas de sébum susceptibles d'obstruer les canaux.

Enfin, de temps à autre, une désincrustation ou plus simplement une pulvérisation chaude, au moyen du vaporisateur à vapeur, avec une eau de fleur émoliente ; eau distillée d'Ylang Ylang, de préférence à l'eau de rose trop astringente. Et si l'excitation nerveuse, par excès de table et de réjouissance est encore notable, si les rictus sont accentués : une trace de camphre dans la préparation et de l'eau de fleur d'oranger comme calmants.

Les démaquillants ou désincrustants liquides sont des eaux ou des laits dont le pH ne doit pas dépasser 6 ou 7, susceptibles de dissoudre les matières grasses, d'entraîner toutes les poussières et les matières colorantes, de déterger profondément les interstices des cellules plates et kératinisées de l'épiderme et enfin de diluer les sébums coagulés à l'intérieur des canaux glandulaires.

Voici quelques recettes d'eau désincrustantes dont l'emploi est à conseiller pour les peaux grasses, et dont l'usage soulage les organes internes, cause supplémentaire d'éclaircissement du teint.

Eau désincrustante pour peaux sèches

Eau distillée d'Ylang Ylang (émoliente) .... 600 gr.
Solution d'alcools gras sulfonés 13 % (limpide).... 100 —
Diéthylène glycol .... 300 —

Pour l'usage, humecter un peu d'ouate hydrophylle, passer le produit sur le visage pour le mouiller et essuyer avec une touffe d'ouate sèche : recommencer une fois ou deux, successivement.

Eau désincrustante pour peaux grasses

a) émoliente
Eau distillée d'Ylang Ylang. 600 gr.
Solution d'alcools gras sulfonés 13 % .... 200 —
Diéthylène glycol......... 200 —
b) astringente
Eau distillée de Roses ..... 300 gr.
Eau distillée d'Hamamélis . 300 —
Solution d'alcools gras..... 200 —
Diéthylène glycol .... 200 —

On peut également préparer une eau désincrustante cicatrisante pour les peaux à couperose ou à acné, en utilisant l'eau de lavande et l'eau de sauge sclarée.

Ces mêmes produits, peuvent être livrés dilués avec de l'eau distillée pour l'usage quotidien, comme produit démaquillant normal.

On peut également les présenter sous forme de laits.

Dans ce cas on emploie le Lauro sébum comme base de lait :
Lauro sébum .... 100 gr.
Solution d'alcool gras sulfoné .... 100 —


Koleff

Diéthylène glycol .... 50 —
Huile de vaseline légère.. 50 —
Eau de fleurs .... 700 —

L'emploi pour le démaquillage du Myristate de diéthylène glycol est cependant préférable.

D'un point de fusion bas, ce produit dilue les graisses naturelles et en facilite l'élimination.

Le myristate de diéthylène glycol donne des laits onctueux et légèrement gélifiés (en l'absence d'huile), ou des laits bien fluides en présence de corps gras.

Sa solution dans l'eau présente un pH ne dépassant pas 6,5 ce qui est précieux pour les peaux fatiguées et craignant le savon ; associé aux alcools gras sulfonés, il garde un pouvoir détergent considérable.

Voici une recette :

Myristate de diéthylène glycol .... 60 gr.
Huile de vaseline......... 30 —
Diéthylène glycol .... 30 —
Eau distillée appropriée.. 880 —

Rappelons que l'eau d'Ylang Ylang est émoliente, l'eau de lavande et l'eau de sauge cicatrisantes, l'eau de rose et l'eau d'hamamélis astringentes.

Les désincrustants sous forme d'eaux et de laits sont absolument indispensables pour toutes les femmes dont le régime n'est pas suffisamment surveillé, ou dont l'insuffisance glandulaire est constatée.

CUBA

CAUSES DE LA DIMINUTION DES IMPORTATIONS DE PARFUMERIE

L'importation à Cuba des articles de parfumerie, et surtout des extraits, a constamment diminué depuis une dizaine d'années.

En effet, les achats cubains de savons de toilette et de parfums sont passés :

	Savons fins				Parfums et extraits				
De Kgs :	444.670	valant	$438.081	Kgs :	1.716.739	valant	$2.035.834	en	1925
à »	474.964	»	$453.018	»	1.574.439	»	1.961.176	»	1926
à »	359.758	»	$375.090	»	1.345.739	»	$1.742.701	»	1927
à »	55.351	»	$ 52.469	»	52.649	»	$ 56.790	»	1928
à »	108.282	»	$102.624	»	95.794	»	$ 476.492	»	1929
à »	66.996	»	$ 65.523	»	58.181	»	$ 377.003	»	1930
à »	40.742	»	$ 35.182	»	24.525	»	$ 135.882	»	1931
à »	26.668	»	$ 19.648	»	12.659	»	$ 76.655	»	1932
à »	14.746	»	$ 10.150	»	7.500	»	$ 46.047	»	1933
à »	20.312	»	$ 14.250	»	3.952	»	$ 31.706	»	1934
et à »	31.693	»	$ 18.289	»	8.347	»	$ 36.848	»	1935

On constate que la baisse des importations s'est faite, non pas régulièrement, mais par paliers.

La première diminution sensible coïncide avec la forte augmentation de droits de douane effectuée lors de la révision générale du tarif cubain en Octobre 1927.

La baisse suivante a correspondu aux années de crise et surtout de troubles politiques, qui ont commencé en 1932.

Depuis 1927, les seuls parfums importés, étaient les parfums d'un prix élevé, destinés à la clientèle constituée par les touristes qui visitaient l'Ile en hiver.

Les parfums bon marché, destinés à la clientèle locale, étaient en général fabriqués sur place, à l'abri des barrières douanières.

La crise, qui a débuté en 1929, a modifié profondément le mouvement touristique américain. Avant cette époque, les croisières ne se faisaient guère et les américains venaient par les lignes de navigation normales faire des séjours prolongés dans l'Ile.

Ils en profitaient pour s'approvisionner en parfums, qui par suite des hauts tarifs des Etats-Unis, se trouvaient être meilleur marché à Cuba.

Depuis la crise, des croisières se sont organisées et les touristes nord-américains ont pu trouver dans des ports d'escales, tels que Panama, Curaçao, Nassau, etc... (situés dans des pays où les droits de douane sont nuls ou très faibles) les mêmes parfums qu'aux Etats-Unis et à Cuba, à des prix encore inférieurs.

C'est depuis cette époque que les commerçants cubains qui vivent plus spécialement de la clientèle touristique, et qui se servaient des parfums pour l'attirer dans les magasins, se sont émus et ont commencé leur campagne en vue d'un abaissement des droits.

Enfin, depuis la conclusion d'un Traité de Commerce entre les Etats-Unis et la France, qui a prévu une forte réduction sur les parfums français, le prix de ces articles aux Etats-Unis est devenu égal ou même moins cher qu'à Cuba.

La diminution n'a cependant pas été suffisamment importante pour que les marchés de Panama, Curaçao et Nassau soient atteints.

Le touriste nord-américain ne s'approvisionnera donc plus autant qu'auparavant à Cuba et fera ses achats de parfums dans les pays où les droits frappant ces produits seront restés peu élevés.

L'étude suivante, faite sur une lotion et un extrait français, montre combien Cuba est actuellement désavantagé vis-à-vis des pays voisins visités par les navires de croisière.

Elle montre également l'intérêt que certains commerçants auraient à obtenir une réduction de droits sur la parfumerie qui constituait, par son bas prix relatif, un attrait spécial pour la clientèle de tourisme.

Frais grevant un flacon d'extrait français coûtant $4.—

PAYS	Prix d'origine	Frais de transport	(1) Facture Consulaire	Droits de douane	Frais de dédouanement	Coût	Bénéfice 20 %	Prix de vente
	$	$	$	$	$	$	$	$
Cuba	4,00	0,40	0,20	2,47	0,08	7,15	1,45	8,58
Panama	4,00	0,40	0,08	0,20	0,08	4,76	0,95	5,71
Curaçao	4,00	0,40	0,12	—	0,08	4,60	0,92	5,52
Nassau	4,00	0,40	—	0,50	0,08	4,90	0,98	5,88
Bermudes	4,00	0,40	—	0,50	0,08	4,90	0,98	5,88
Etats Unis	4,00	0,40	—	1,85	0,08	6,33	1,27	7,60

Frais grevant un flacon de lotion française coûtant $ 0,95.

PAYS	Prix d'origine	Frais de transport	(1) Facture Consulaire	Droits de douane	Frais de dédouanement	Coût	Bénéfice 20 %	Prix de vente
Cuba	0,95	0,10	0,05	0,96	0,02	2,08	0,41	2,49
Panama	0,95	0,10	0,02	0,02	0,02	1,11	0,22	1,32
Curaçao	0,95	0,10	0,03	—	0,02	1,10	0,22	1,32
Nassau	0,95	0,10	—	0,12	0,02	1,19	0,24	1,43
Bermudes	0,95	0,10	—	0,12	0,02	1,19	0,24	1,43
Etats-Unis	0,95	0,10	—	0,63	0,02	1,70	0,34	2,04

ILES BERMUDES

Le Marché de la Parfumerie

Les îles Bermudes ou Somers, situées à moins de 1.000 km. de la côte Est des Etats-Unis, constituent un important centre touristique nord-américain.

Les navires en croisière, ainsi que nombre de bateaux des lignes régulières, font escale à Hamilton, la capitale soit à l'aller soit au retour de leurs voyages aux Antilles et Centre Amérique.

On a ainsi, en 1935, enregistré le passage dans cette île de plus de 80.000 touristes et on estime que leur nombre dépassera 100.000 cette année.

Afin de favoriser le commerce local, qui vit surtout des achats effectués par ces voyageurs, l'Administration anglaise frappe de taxes relativement minimes certains articles de vente courante, notamment les parfums. Ceux-ci paient en effet : en provenance d'Angleterre, 10 % **ad valorem** ; en provenance d'autres pays, 12,50 % **ad valorem.**

Ces droits étant plus élevés dans tous les autres pays visités par les bateaux de croisière, en particulier Cuba, les touristes américains effectuent actuellement de préférence leurs achats de parfums à Hamilton. Chaque touriste pouvant entrer des parfums en franchise aux Etats-Unis pour une valeur de 100 dollars, les ventes sont de ce fait très actives.

CITRONELLE

Sous ce nom, deux productions se concurrencent, sur le marché :

— la première, en provenance de Ceylan, est achetée par la savonnerie,

— la deuxième, en provenance de Java, est utilisée dans la fabrication de matières premières aromatiques et également dans la savonnerie.

La savonnerie donne la préférence à celle de ces deux provenances qui pratique le prix le plus bas.

Il y a quelques années, des essais concluants avaient été faits en Afrique Occidentale Equatoriale, mais insuffisamment encouragés, la production d'essai n'avait pas été suivie.

Depuis peu, deux nouveaux pays viennent de lancer leur production de citronelle respective :

— l'Indochine, d'une part,

— Formose, d'autre part.

Les essais qui ont été entrepris prouvent que ces deux qualités sont capables, avant peu, de détrôner, dans la fabrication des produits synthétiques, la Citronelle Java qui, jusqu'à présent, était seule utilisée.

La Citronelle Formose notamment a une constitution absolument identique aux meilleures qualités de Java.

Au moment où la spéculation vient de faire doubler le prix de l'Essence de Citronelle Java, nous ne saurions trop engager le Gouvernement Hollandais, à prendre des mesures de contrôle de prix et de production, afin d'éviter les exagérations à la hausse toujours génératrices des crises redoutables surtout lorsque le monopole de fait vous échappe.

Une « Maison des Nations » à la Foire de Printemps de Leipzig en 1937

A la prochaine Foire de Printemps de Leipzig, qui s'ouvrira le 28 février 1937, pour durer jusqu'au 8 mars suivant, une « Maison des Nations » sera ouverte pour la première fois aux hôtes de tous les pays étrangers à l'Allemagne, dont le nombre augmente sans cesse depuis 1933 et a atteint le chiffre de 25.000 à la Foire de Printemps de 1936. Cette maison comprend, dans un vaste bâtiment vis-à-vis du nouvel hôtel de ville les « lieux nationaux de réunion » des pays européens et d'outre-mer, répartis jusqu'ici dans toute la ville. Ce bâtiment, qui comprend une quantité de locaux aménagés avec goût, constitue un centre de rencontre pour les hommes d'affaires. Ses salles de club et de repos sont à la disposition des visiteurs de tous les pays, qui peuvent y travailler, y avoir des entretiens avec leurs amis d'affaires, et également s'y reposer. Au dernier étage est logé le service de presse de la Foire. Les correspondants de la presse y trouveront des bureaux éloignés du bruit, et des salles de dictée séparées les unes des autres, tandis qu'un bureau de poste particulier, avec toutes les installations spéciales les plus modernes, aide à la transmission des rapports dans tous les pays. C'est l'augmentation continue des visiteurs des dernières Foires qui a incité à la création de cette « Maison des Nations ». Le Comité de la Foire s'attend à plus de 250.000 visiteurs venant à la Foire de Printemps de 1937 pour affaires. Dès à présent, la plupart des stands sont complètement occupés, et sur le terrain d'exposition de la Grande Foire Technique et de la Foire du Bâtiment il a même fallu édifier des constructions nouvelles qui ont été commencées récemment.

Les produits chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques à la Foire du Printemps de Leipzig

Lors de la prochaine Foire du Printemps de Leipzig, en 1937, qui ouvrira ses portes le 28 Février, nous verrons exposés, suivant des informations qui nous parviennent de source autorisée, la production de plus de 150 fabriques de produits chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques. L'industrie de la savonnerie et de la parfumerie y sera la plus fortement représentée et ce qui sera offert, nous permettra de constater une adaptation parfaite aux besoins des marchés les plus différents. En savonnerie, nous trouverons, tant les savons de toilette, que les savons de ménage, de toutes compositions. Les collections de Foire des exposants en parfumerie seront particulièrement diversifiées. Dans un autre groupe, nous trouverons les exposants de drogues et d'articles pharmaceutiques. Pour ce qui touche aux spécialités, ce sont naturellement les articles les plus courants, en vente libre, qui domineront. Les remèdes naturels de toutes sortes, ainsi que les produits prophylactiques, joueront évidemment, un rôle important. En articles hygiéniques, prépondérance des articles en caoutchouc. Toutes les importantes fabriques d'articles en caoutchouc participent à la Foire. D'importantes usines nous montreront des adaptations de la cire et de la paraffine, ce qui est également le cas pour l'industrie des articles d'entretien et de nettoyage.

Les Meubles en Tubes Métalliques

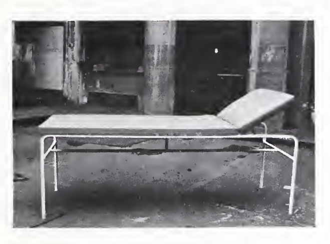
Les Instituts de Beauté, comme d'ailleurs la plupart des laboratoires et des bureaux modernes, utilisent des meubles en tubes métalliques, chromés ou laqués. Les modèles utilisés ne sont pas ceux des cliniques et des hôpitaux, vraiment trop rigides et d'un aspect peu engageant ; ce sont au contraire des meubles gracieusement dessinés et dans lesquels l'élégance sait s'allier au confortable.

Nos photographies représentent un certain nombre de modèles de lits de massages et d'examen : les uns sont de simples supports pour un matelas souple en caoutchouc poreux ou en pégamoïd avec ressorts, les autres comportent des sangles et une toile et éventuellement des roulettes pour le transport, d'autres enfin comportent de nombreux tiroirs dans lesquels peuvent être dissimulés les ingrédients nécessaires aux massages et les instruments éventuels pour les traitements.

Bien entendu toutes les articulations peuvent être prévues permettant les changements de positions de la cliente sans aucune fatigue.

Les fauteuils articulés et munis de têtières articulées à rotules sont légers quoique d'une parfaite stabilité et d'une solidité à toute épreuve, on les préfère maintenant aux fauteuils à base de fonte analogues aux fauteuils de dentistes et qui éveillent inéluctablement des pensées peu réjouissantes de tortures raffinées.

Tous ces meubles sont de la fabrication des usines Brondel à Villeurbanne près Lyon, toutes les dispositions spéciales peuvent être établies sur demande.



Lit de massage



Lit avec tiroirs s'ouvrant dans les deux sens





Lit à roulettes



BIBLIOGRAPHIE

Agenda Dunod 1937 « Chimie » (56[e] Edition), à l'usage des chimistes, ingénieurs, industriels, professeurs, pharmaciens, directeurs et contremaîtres d'usine, par E. JAVET, ex-chimiste des Services de l'Etat, expert près les Tribunaux.

Elégamment relié, d'un format qui permet de le conserver dans la poche, l'agenda DUNOD « Chimie », dont l'édition 1937 vient de paraître, constitue un aide-mémoire précieux pour les ingénieurs, industriels, chimistes, pharmaciens, et, d'une façon générale, pour tous ceux qui s'occupent de travaux de laboratoire. Les professeurs en particulier y trouveront une documentation indispensable.

Il comporte dans les 1[re] et 2[e] parties un rappel de formules et renseignements concernant la physique et la chimie générale, des tableaux donnant les poids atomiques déterminés par la Commission du Congrès international de chimie appliquée de 1910 et révisés par la Commission de 1934, les formules et propriétés des corps, la composition et les caractères des principaux minéraux, sels métalliques, acides minéraux, les réactions caractéristiques, les facteurs pour le calcul des analyses. La troisième partie qui comprend 138 pages est consacrée à la chimie analytique appliquée. Une table alphabétique de près de 1.000 rubriques rend facile et rapide la recherche des renseignements.

Technique des Emulsions, par Otto LANGE, Dr Phil. — Traduit d'après l'édition allemande et complété par A. CORNILLOT, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. IV-592 pages 16 × 25, 74 figures, 1934.

Introduction : Etat liquide. Tension superficielle. Solutions. Ions. Structure interne. Phénomènes de surface et substance pelliculaire. Etat colloïdal. Adsorption et angle de ménisque. Immersion des émulsions. Naissance des émulsions WO et OW. Emulsions vivantes et émulsions inertes. Agents émulsifs ou émulseurs. Homogénéisation. — « Généralités sur les constituants des émulsions techniques. » Adsorption. Huiles grasses et huiles minérales. Alcalis et sels alcalins. Savons, Caséine. Gélatine. Autres albuminoïdes. Lipoïdes et phosphatides. Acides végétaux et gommes végétales. Alcools, phénols, uaphtols. Acides oxy-carboxylés et sulfoniques. Oxy-acides aliphatiques. Sulfonés. Acides oxy-sulfoniques aromatiques.

L'appareillage de la technique des émulsions : Machine pour produire les émulsions. Machines pour homogénéiser les émulsions. — **Applications particulières de la technique des émulsions.** « Industries des corps gras et des huiles minérales » : Traitement des huiles et corps gras. Traitement des huiles et graisses minérales. Préparation des émulsions dans les industries des graisses animales, végétales ou minérales ; industries des savons, des cosmétiques, des parfums et des produits pharmaceutiques. Emulsions dans la fabrication des désinfectants, destruction des animaux nuisibles, poussière. Industries de l'alimentation de l'homme et des animaux. Industries du caoutchouc, des résines, vernis, laques, couleurs et peintures. Industries du bois et de la cellulose. Industries du papier, des textiles et du cuir. Industries diverses. Colles. Matériaux artificiels et agglomérants pour combustibles Emulsions pour l'extinction des incendies. Emulsions dans le domaine de la sidérurgie et de la métallurgie. Mortiers. Ciments. Pierres artificielles. Eaux résiduaires industrielles.

FICHES TECHNIQUES

Essence de Santalum freycineta. — Etablissements Chiris. — Parfums de France, t. 14, p. 182, 1936.

La distillation du bois de santalum freycineta provenant de la nouvelle Calédonie,, donne avec un rendement de 4,2 % une huile essentielle visqueuse qui a l'odeur de Santal et dont les principales caractéristiques sont les suivantes : densité à 15° : 0,9782 ; pouvoir rotatoire : 4°25 ; indice de réfraction : 1,5130 ; indice d'acide : 1,68 ; indice d'éther : 22,44 ; indice d'éther après acétylation : 202.

Les valeurs correspondantes données par Gildemeister et Hoffman pour l'essence de santalum freycinatianum de Tahiti sont les suivantes : densité à 15° : 0,9748 ; pouvoir rotatoire : 8°29 ; indice de réfraction : à 20° 1,50848 ; indice d'acide : 2,0 ; indice d'éther : 5,1 ; indice d'éther après acétylation : 203,6 ; teneur en santalol : 94,4 %. Un volume de cette essence est soluble dans 4 à 4,5 volumes d'alcool à 70°.

Les huiles essentielles exemptes de terpènes dans la fabrication des cosmétiques. — J. Augustin. — Seifensieder Ztg., t. 63, p. 279, 1936.

A côté des avantages qui résultent de l'emploi des huiles essentielles exemptes de terpènes qui ont été signalés dans la même revue par R. Fornet, l'auteur estime que les essences déterpénées sont beaucoup moins sujettes à entraîner une irritation de la peau que les produits contenant des terpènes. En outre, on a constaté très fréquemment que leur odeur est sensiblement améliorée.

L'essence de feuilles de cannelle des Seychelles. — W. Holdsworth.Haines. — Perfumery Essent Oil Rec., t. 27, p. 52, 1936.

Cette essence est remarquable par la constance de ses propriétés ; elle a une teneur en phénol de 89 à 92 %.

On trouvera dans l'original les caractéristiques des feuilles qui sont utilisées pour la préparation de l'essence, la description de l'extraction de l'essence et les règlements qui contrôlent l'exportation de l'essence.

PETITE ANNONCE


ALBERT
VERLEY
8, 9 et 10, Quai de la Marine
ILE SAINT-DENIS
(Seine) France
MATIÈRES PREMIÈRES
AROMATIQUES NATURELLES ET
SYNTHETIQUES POUR PARFUMERIE
SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

Essences parfumées du Haut-Oubangui Français

Résultats d'études analytiques et distillatoires
Déductions agronomiques et industrielles

Par L. JOLY, Ingénieur Agronome Colonial

A. FAMILLE DES CYPÉRACÉES.

a) Cyperus articulatus L.

La poudre de souchet odorant est obtenue par les Bornous, en écrasant des pseudo-bulbes préalablement desséchés au soleil.

La récolte de ces bulbes a lieu généralement courant novembre chez les Lindas, mais elle peut tout aussi bien s'effectuer à une époque quelconque de l'année, au fur et à mesure des besoins de la négresse en matière odorante.

D'après les parfumeurs, cette poudre possède une odeur chaude et âcre, à fond de vétyver, sans en avoir cependant le fleuri ni la suavité. Elle rappelle vaguement le Costus. Ces caractères lui donneraient donc un emploi dans les essences de savon à la violette, ainsi que dans d'autres compositions comme fixatif.

Résultat d'une première étude chimique : Un lot de 308 grs de poudre parfumée a été humecté avec 150 grs d'eau et après 24 h. de repos, épuisé à froid à 4 reprises de 12 h. chaque par 1 litre d'éther de pétrole.

La solution jaune paille concentrée au bain-marie puis dans le vide, a laissé 7 grs de concrète beige clair, soit 2,27 %, composés d'un corps solide imprégné de peu d'huile à odeur puissante et très tenace, rappelant le vétyver.

La poudre restante, après séchage, a été épuisée avec 1 litre de benzine, qui a donné 3 grs, soit 0,97 % de concret brun, épais, moins odorant que le concret pétrolique.

Les 2 extraits réunis représentent 3,24 % de la poudre. Cette concrète est difficilement soluble dans l'éther de pétrole et l'alcool, mieux dans la benzine. On peut en faire néanmoins des teintures alcooliques assez odorantes, d'un grand pouvoir fixateur.

Cette poudre présente donc un intérêt certain pour la parfumerie et la savonnerie et le concret benzénique total se vendrait vraisemblablement au même prix sinon plus cher que le résinoïde Iris.

Une distillation à la vapeur n'est pas très indiquée pour cette matière végétale et ce sont les bulbes qu'il faudrait, semble-t-il, exploiter et exporter pour les faire traiter en France.

En effet un essai de distillation, que nous avons eu l'occasion d'effectuer, a donné :

Alambic 450 litres à chauffe directe.

Quantité distillée : 14 kilos de rhizômes bruts recouverts de radicelles par impossibilité de les réduire en morceaux ou en farine.

Macération une nuit.

Début de la coulée : 40 minutes.

Fin de la coulée : 4 h. 30'.

Résultat nul.

Une seconde étude chimique a donné 9,43 % de concret benzénique ayant une odeur résineuse et térébenthinée, avec une très légère note aromatique.

Ce concret a donné à la distillation 18-19 % d'une essence également à odeur de térébenthine ayant les constantes suivantes :

Densité à 15°	0,9702
Rotation	— 13°32'
Réfraction à 20°	1,5064
Indice d'acide	3,92
Ethers	2,94 %

L'essai de fractionnement et de déterpénation n'a conduit à aucun produit intéressant olfactivement. Il n'a été trouvé que des sesquiterpènes et alcools sesquiterpéniques à faible odeur indistincte.

Ces écarts d'analyse paraissent être dus uniquement aux 4 facteurs suivants :

1° Epoque de la récolte.

2° Mode de préparation (séchage).

3° Nature de l'organe employé : bulbe total avec ou sans les radicelles, avec ou sans péricarpe (écorce brunâtre) c'est-à-dire l'amande seule. Péricarpe et amande sont industriellement deux noms qui conviennent bien pour désigner ces 2 parties du bulbe.

4° Mode de conservation.

L'époque de la récolte a une grosse importance quant au parfum. Le bulbe doit être en effet normalement récolté lorsqu'il est physiologiquement mûr, c'est-à-dire pratiquement, à une époque déterminée de l'année qui correspond à la fin de végétation de la plante. Or ici comme en tout, l'indigène récolte au gré de sa fantaisie et de ses besoins, c'est-à-dire lorsqu'il a le placement de son produit. Peu lui importe donc la qualité de ce produit. Il vend sa récolte lorsqu'il en a la demande, qu'elle soit trop ou pas assez mûre, qu'elle soit même encore très verte et provenant d'une culture depuis peu de temps effectuée. Il ne faut donc pas chercher plus loin les différences analytiques et organoleptiques que constatent les chimistes. Et à cela il n'y a rien à faire à moins d'effectuer soi-même la culture en question ou si l'intérêt de l'essence le mérite, d'organiser des plan-

tations indigènes surveillées, dans une région entière.

En effet, lorsque le bulbe n'est pas assez mûr il se dessèche mal, se ride, montre des crevasses profondes et nombreuses, peut même n'avoir encore que son péricarpe brun et épais. Au contraire le bulbe mûr est bien gonflé, dur, à péricarpe tendu et mince. Ici l'amande lourde est bien nourrie, se dessèche sans se déformer ni se rétrécir. Car l'amande seule est odorante et le bulbe dépéricarpé, représente une espèce de petite bille d'un beau blanc plus ou moins pur qui peut se réduire en une véritable farine lorsque cette amande a été convenablement séchée. Ces bulbes peuvent enfin être mélangés à ceux de **Kyllinga érecta** Schum. autre cypéracée également appelée Kafa, par les indigènes, Saké en Baya.

Une autre petite Cypéracée, **Cyperus sp.** que les Bandas appellent Ndrou (court, petit) donne une inflorescence gracieuse et blanche à bonne odeur citronnée. Il doit s'agir de **Cyperus Nduru** H. Chexm., herbe qui vit en touffes dans les terrains arides. Ce sont les premières fleurs après le passage des feux de brousse. Après la chute des graines la tige s'allonge, elle est alors recueillie pour des travaux de sparterie.

B. FAMILLE DES GRAMINÉES.

a) Ischaemum brachyatherum Fenzl.

Kafa des Dakpwas — Sago, Sagou (Mbi) — Sinja ou Anja des Lindas — Yikeledja (Dakpwa) — Eyinjambala (dialectes lindas).

Grande herbe des plaines marécageuses, parfois cultivée pour sa racine odoriférante qui éloignerait les termites disent les Dakpwas. Donne des roseaux de flèches. Les Bornous appellent cette racine odorante Kadjidji damsondok (ou damsoundok).

Kadjidji : parfum.
Damsondok : petit.

Car la racine est en effet longue et grêle. Mais d'après certains Bornous que nous avons interrogés, damsondok ne s'appliquerait pas toujours à l'Anja ou Sinja des Lindas-Bandas (Ischaemum sp.) mais aussi au Kafa ou Mbiganza de ces derniers : **Dorstenia bicornis** Schwft.

Les Bornous reconnaissent également plusieurs autres sortes de Kadjidjis, ce sont :

Kadjidji Hallaout } bois odoriférants venant, disent-ils,
Kadjidji Santal } du Bahr-Mel (?).

Kadjidji leban } résines odorantes venant de Kar-
Kadjidji djaoui } doum (?).

Avec ces produits odoriférants il est fabriqué un parfum qui viendrait du pays arabe appelé Trabes (?), c'est-à-dire des autres Arabes, des Arabes blancs, pays qui pourrait être le Tchad ou même le Nord-Soudan et Sénégal. Ce parfum, très apprécié des femmes bornous, est appelé Ouardi en Bornou et dersen en Arabe (?).

Mais Kadjidji damsoundok peut encore se rapporter aux plantes que les Lindas appellent Tchikagni ou Tchikassi, Dakouani, Fouzzi, dont la racine est odoriférante.

Nous donnons tous ces noms indigènes parce qu'il est indispensable de les connaître, lorsqu'on s'occupe de la recherche des produits odoriférants dans les régions qui nous occupent, et qu'on a le souci d'obtenir des plantes aussi botaniquement pures que possible.

L'essence a les caractères suivants :

Densité à 15°	1,0158
Rotation à 26°	+ 101°20'
Indice de réfraction à 20°	1,5216
Indice d'acide	5,04
Indice d'éthers	4,55
Indice d'éthers après acétylation	112,7
Alcools % en $C^{15}H^{26}O$	48,8

Soluble dans 2 v. 8 d'alcool à 70°.
et 1 v. 5 et plus d'alcool à 75°.

Cette essence possède l'odeur du vétyver et ses constantes particulières la rendent intéressante. On pourrait lui attribuer la valeur de l'essence du Vétyver Bourbon.

Cymbopogon giganteus Chiovenda pourrait être également baptisé sous ces mêmes appellations (?).

b) Lemongrass **(Cymbopogon citratus** Stospf).

Un lot d'herbes sèches envoyé en France a été distillé en 2 parties : l'une de façon habituellement pratiquée aux colonies, à vapeur directe, sans retour des eaux décantées dans l'alambic, et l'autre avec longue colonne, avec cohobage. Ce dernier mode de distillation est préférable car il donne un rendement en essence de 23 % plus élevé que la vapeur directe. En même temps, la couleur, l'odeur et la richesse en citral sont meilleures chez l'essence obtenue par cohobage.

Le rendement plus élevé est explicable par la solubilité relativement grande du citral dans l'eau qui entraîne une perte considérable d'essence lors de la distillation à la vapeur directe.

Les constantes des 2 essences sont les suivantes :

Constantes	Sans cohobage	Avec cohobage
Densité 15°	0,8885	0,8891
Rotation	— 0°12'	— 0°08'
Aldéhydes	79 %	81 %
Solubilité :		
Alcool 80°	1 v. - 1,1 à 6 v.	1 v. - 1,1 à 3 v.
— 95°	0,5 - 1 à 3 v	0,1 - 1 à 4 v.

Une essence de Pierlat provenant de lemongrass à peine âgés de 2 mois et demi, a donné :

Densité à 15°	0,874
Indice de réfraction à 20°	1,4826
Citral (bisulfite)	63 %

Soluble dans 1 v d'alcool à 80° et 0 v. 1 d'alcool à 90°.

D'une façon générale les essences de Bambari provenant de plantes d'un âge optimum (18 mois à 2 ans) donnent une densité moyenne de 0,8889 avec 73,2 % de citral pour un minimum de 0,8875 et 71 %, et un maximum de 0,8960 et 75,5 % leur appréciation olfactive étant bonne — (Résultats provenant de l'étude de 31 échantillons).

Mais sur des plantes ou trop jeunes ou trop âgées on peut aussi obtenir (moyenne de 5 échantillons) :

Densité à 15°..........	0,8888 (0,8856 à 0,8942)
Rotation................	— 0°10' à + 0°5'
Indice de réfraction à 20°	1,4867.
Citral (bisulfite)	54 à 69 % voire même 44 %
Solubilité, alcool à 80° ..	0 v. 8 puis louche à insoluble
— — 95° ..	0 v. 1 à 0 v. 3.

Ces essences sont donc remarquables par leur basse teneur en citral, conséquence immédiate de l'âge.

Par contre, dans de très bonnes conditions d'exploitation on peut aussi avoir :

Densité à 15° ...	0,8894	0,897
Pouvoir rotatoire à 16°	Impossible à prendre à cause de sa coloration.	+ 0°20'
Solubilité à 15° ..	Sol. toutes prop. dans l'alcool 95° avec I. à 4 vol.	80° : sol. dans 1/10 v. avec I. dans 3 v. 95° : sol. dans 1/10 v. avec I. dans 3 vol.
Aldéhyde	90 %	78 %
Examen organoleptique	Bon	Bon

Les constantes de l'essence colorée sont normales. Il s'agit d'une essence insoluble ce qui tient surtout aux conditions de distillation plus qu'à l'âge des plantes. D'ailleurs les lemongrass de l'Océan Indien sont également moins solubles que ceux des Indes ou de Java. Cette essence est excessivement colorée en rouge marron, inconvénient dû également au mode opératoire. La seconde essence a été obtenue de plantes âgées de 2 ans et jamais effeuillées. Elle est normale et de bonne qualité mais est aussi insoluble. Elle acquerrait une bonne valeur (48 fr. 00 C. A. F. en décembre 1924).

Cette plante, appelée à tort Citronnelle par les colons africains, est suffisamment connue pour que nous ayions à en parler plus longuement. Nous avons d'ailleurs déjà eu l'occasion d'en dire les caractères et les conditions d'exploitation.

Il existe en abondance dans les marécages de la région d'Ewo-Mossaka (Congo) une plante à forte odeur de rose (déclarations de MM. les Administrateurs Dériaud et Chesnais). Malgré nos demandes nous n'avons pu nous en procurer de spécimen mais présumons qu'il s'agit de **Cymbopogon densiflorus** Stapf.

c) Le Vétyver **(Vetyveria Zizanoïdes).**

L'essence de vétyver Bambari est comparable au vétyver Bourbon. Sa coloration est cependant plus foncée que celle de l'essence normale, pour l'échantillon étudié, défaut qui provient de l'emploi d'un appareil en cuivre chauffé à feu nu.

Processus de la distillation :

Appareil 3.000 l. double fond plat, sans grille.

Eau 700 litres.

Racines 60 kilos.

Macération 18-24 heures.

Durée 30-40 heures.

Rendement essence 2-2,5 0/00.

Essai cultural :

Terrain peu préparé, riche.

Plantation en saison sèche c'est-à-dire à une époque peu favorable, avec arrosage au début.

Ecartements échelonnés de 0,5 × 0,5 à 1 m 50 × 1 m.

Culture ayant subi une inondation.

Récolte à 1 an.

Rendement de 7 à 24 tonnes à l'hectare.

Moyenne générale de 60 grs de racines sèches par touffe, calculée sur 2 750 touffes quelconques.

Observations sur une distillation d'essai : 31 Mars.

Alambic, 450 l feu nu.

Poids feuilles fraîches, 80 kg. 200.

Herbes provenant de pieds âgés de 4 ans.

Coulée, 2 à 3 heures

Rendement, 2,12 0/00.

C. FAMILLE DES LÉGUMINEUSES.

a) Tribu des Mimosées.

1) **Acacia verugera** Schwft.

Arbre de savane. L'écorce odoriférante sert à parfumer l'huile d'onction. La racine sert à faire un cataplasme vésicant.

Egbire, egbiri ou isi (Banda).

Les constantes de cette essence sont les suivantes :

Densité à 15°	0,9724
Rotation....................	+ 19°35'
Indice de réfraction à 20°......	1,5148
Indice d'acide	2,94
Indice d'éthers	17,85

Soluble dans 1 v. 5 d'alcool à 85° avec louche à la dilution et 0 v. 5 d'alcool à 90°.

Cette essence ne peut se rapprocher d'aucune essence connue. Son odeur a été trouvée légèrement fruitée mais sans note déterminée. Elle pourrait éventuellement servir en savonnerie à un prix ne dépassant pas 80 frs (juillet 1930).

Si donc cette essence a été trouvée légèrement fruitée mais sans note encore déterminée, par les parfumeurs, il semble qu'elle pourrait précisément donner une nou-

ABONNEMENT ANNÉE 1937

Nous prions nos Lecteurs d'avoir l'amabilité de nous couvrir, dès à présent, du montant de leur réabonnement année 1937, soit :

France et Colonies	**72** Frs
Etranger, pays adhérents	**72** —
Etranger (non adhérents)	**84** —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apportée aucune interruption dans le service de la revue.

velle note. A ce titre donc, elle mérite de retenir notre attention d'autant plus que son prix peut inciter les Colons à s'occuper de l'exploitation de cet acacia, soit par récolte des plantes spontanées, soit par culture, question qui reste encore à étudier.

Malheureusement nous avons affaire à une essence de racine d'arbuste et même de petit arbre dont l'exploitation serait difficile, longue et onéreuse vraisemblablement.

La racine fraîche a une odeur très désagréable, nettement ammoniacale.

Une seconde essence que nous avons fait étudier, diffère absolument de la première et paraît presque identique à l'essence de Calayo **(Hexalobus crispiflorus),** ayant une haute teneur en salicylate de méthyle et une odeur de Wintergreen **(Gaultheria procumbens** L.). Cette essence de Wintergreen valait cependant 150-160 frs en juillet 1930.

Les constantes sont :

	1	2
Densité 15°	1,1672	0,9717
Rotation	Nulle	Illisible
Réfraction	1,6306	1,5131 à 20°
Solubilité	2 v. alc. 80°	1/2 v. alc. 90°
Ethers (Salicylate de Méthyle)	92,34 %	—
Indice d'acide		3,08
Indice d'éthers		17,85

Il est difficile d'obtenir des produits spécifiquement purs lorsqu'on étudie distillatoirement les plantes sauvages, parce qu'on n'est pas assuré que les noms indigènes soient absolument rigoureux. Seules des cultures expérimentales accompagnées de collections botaniques, pourront supprimer ces confusions et ces erreurs.

Il peut se faire en outre qu'il y aiteu ici au moment du déballage, une erreur d'étiquetage ce qui pourrait paraître vraisemblable, si l'on compare les constantes obtenues avec celles que nous indiquerons lorsque nous parlerons de l'essence de Calayo. Ces constantes en effet sont sensiblement les mêmes.

Essais de distillation : 13 Novembre.

1° Alambic 450 litres, chauffe directe.
Poids des morceaux de racines, 65 kilos.
Macération, 12 heures.
Début de la coulée, 4 h. 15.
Fin de la coulée, 12 h. 35.
Rendement, 0,32 ‰.
Après 8 autres essais de distillation, rendement de 0,45 ‰.

2° Alambic 3.000 litres. 20 Novembre.
Poids des racines, 600 kilos.
Macération, 36 heures.
Racines fraîches coupées en morceaux de 10 à 15 cm. parfois même en copeaux.
Début de la coulée, 2 heures.
Fin de la coulée, 8 heures.
Rendement, 0,315 ‰.
Des coulées ont duré jusqu'à 24 heures.

Les fleurs, l'écorce des branches et les racines sont odoriférantes. Plante abondante partout. C'est un arbuste de 2 à 3 mètres de haut, diamètre du tronc 3 à 7 cm., souche pivotante. Généralement une racine principale pivotante et des racines latérales traçantes l'ensemble observé pesant 17 kgs 600.

A une densité de 10.000 pieds à l'hectare, le poids de racines fraîches serait de 29 tonnes donnant 9 kilos d'essence, à un âge indéterminé.

Bois dur et fibreux semblant indiquer une croissance assez lente (?).

2) Tetrapleura tetraptera Bth.

Sous-tribu des Adénanthérées.

Arbre de galerie. La pulpe odoriférante contenue dans les ailes de la gousse est mise dans l'huile d'onction — Angoulou (Banda) — Angoula (Linda) — Kolongo (Yakpwa) — Konongo (Banziri) — Tchezo (Dakpwa) — Zinda (Langouassi).

Essai de distillation :

Alambic 450 litres, chauffage feu nu.
Gousses 22 kg. 300 divisées en morceaux de 4-5 cm. de longueur.
Macération, 2 heures.
Aucun résultat même après distillation des petites eaux.

D'après les chimistes, il a été constaté que l'échantillon du distillat ne renfermait pas d'huile essentielle mais un liquide aqueux, faiblement odorant, coloré en brun et contenant en solution un mélange de sels minéraux.

Par extraction au moyen d'un dissolvant il n'a été obtenu que des traces d'une substance semi-liquide à faible odeur indistincte.

Il se peut donc que l'huile essentielle obtenue lors de la distillation ait été perdue par difficulté de décantation, en raison de la coloration très foncée du distillat. La présence de sels minéraux est cependant inexplicable dans le distillat obtenu. La pulpe de fruit fraîche ou sèche a une très bonne odeur de vieux rhum. Cette gousse se conserve assez difficilement parce que rapidement attaquée par un ver.

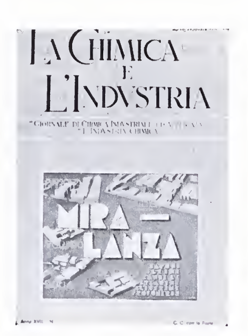
b) Tribu des Césalpiniées.

Daniella oliveri Hutch. et Dalz. Grand arbre de savane.

La résine liquide tirée du cœur de l'arbre sert comme vernis.

Le bois et surtout l'écorce servent à faire cuire les marmites (leur donnent la couleur noire) ; avec les feuilles trempées dans l'eau on asperge les marmites encore chaudes qui sont alors tachées de noir.

Birolo, Birelo (Banda) — Kobera (Langouassi) — Koudere (Dakpwa).



LA CHIMICA
E
L'INDUSTRIA
MIRA-
LANZA



The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH for
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
ESTERS



THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All
THE BEST
PERFUMES
CONTAIN
SAMUELSON'S
AMBREINE
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER BERGAMOT GERANIUM OILS
MUSK AMBERGRIS CIVET

C'est un vernis très employé par les Colons pour les boiseries et l'ameublement.

Ce vernis est liquide, aqueux, brun-rouge foncé, sans odeur aromatique, moussant à l'agitation. Etendu sur plaque de verre sèche très lentement en donnant une pellicule sans résistance au toucher et sans brillant notable. Etendu sur bois donne une bonne couleur brun-rouge mais irrégulière et granuleuse par sa surface, brillant faible et irrégulier. Sèche lentement et ne présente pas une résistance suffisante au toucher et à l'humidité. La concentration dans le vide est très pénible à cause des mousses abondantes et n'a pu être effectuée qu'après addition de 50 % d'alcool. On obtient 58,66 % d'extrait solide résineux, très peu soluble dans l'alcool, matière rouge, vitreuse, dure. La pellicule laissée par la solution alcoolique n'a pas de propriétés de solidité ni d'aspect intéressantes. La partie insoluble dans l'alcool est une masse résineuse marron sale, hygroscopique, insoluble dans les dissolvants organiques usuels, soluble dans l'eau, dans l'acide sulfurique, dans la soude en donnant un liquide brun-rouge sans propriétés intéressantes. Il doit s'agir là de substances résiniques acides, tannantes dont l'étude n'a pas été poussée plus loin. Aucune valeur pratique comme peinture inférieure à celle du brou de noix. Son action thérapeutique signalée comme mise à profit par les indigènes doit se borner à l'action des matières tannantes astringentes qu'elle renferme analogue à celle des nombreuses préparations dérivées des feuilles de noyer dans la médecine populaire.

D. FAMILLE DES RUBIACÉES.

a) **Coffea robusta** et **Coffea excelsa** A. Chev.

Il est difficile d'obtenir des indigènes des fèves spécifiquement pures d'autant plus qu'il s'agit d'un produit encore sauvage. De plus les indigènes récoltent les cerises de café parfois longtemps avant leur maturité, ce qui est gros de conséquences au point de vue de la teneur en huile essentielle.

D'après les essais effectués on peut dire que l'essence de café vert ne s'obtient qu'avec des rendements insignifiants.

Il apparaît cependant que des études distillatoires devraient être entreprises sur des cafés de plantation physiologiquement mûrs, en partant des différentes espèces et variétés.

La fleur du caféier est également très odorante. Or le caféier en particulier **C. excelsa,** est susceptible de donner une abondante floraison. Aug. Chevalier indique en effet que 1 kilo contient 10.200 grains décortiqués et secs de **C. excelsa** soit approximativement plus du double de fleurs par pied si l'on tient compte de la chute avant fécondation et du rendement de 2 kilos de café marchand par pied. A 600 arbres par hectare, cela ferait 6.120.000 fleurs, alors qu'un hectare de rosier donne 3.000.000 de fleurs.

Keyoungou (Banda) — Kayaongou (Linda).

Le bois est utilisé pour les flèches. Les feuilles pilées sont mises sur les ulcères.

E. FAMILLE DES COMPOSÉES.

a) **Ageratum conyzoïdes** L.

Mauvaise herbe. Plante commune en Oubangui. Foumourou (Linda) — Afou omourou : sent le léopard — Azokoumbala (Langouassi) — Basoundou (Kaka) — Soumaegoutou (Yakpwa) : qui a de la barbe — parfois foutoro (Linda) : qui sent fort.

Très abondante sur les anciens champs cultivés pendant toute la seconde partie de la saison des pluies, mais néanmoins aussi disséminée que le sont ces champs indigènes aux surfaces généralement restreintes. Croît aussi le long des sentiers dans les lieux frais et en bordure des petits marigots, ainsi que sur les espaces découverts (anciens postes à bois) sur la berge des fleuves et rivières.

Premier examen :

Poids spécifique à 15°	1,0442
Pouvoir rotatoire à 24° ...	— 2°
Solubilité à 90°	0 v. 4 s. l.
Acidité	0,84
Indice saponification réel ..	4,9
Teneur en phénols........	5 % (Eugénol).

Renferme des traces d'eugénol libre et un produit de nature alcoolique. Elle consiste presqu'entièrement en un éther phénolique, liquide incolore à odeur puissante et agréable. Se rapproche de l'éthyleugénol, et à l'oxydation on obtient une huile d'odeur intense de vanilline (éthylvanilline). On suppose qu'il s'agit d'un mélange avec un autre corps possédant le même point d'ébullition que l'éther phénolique.

Second examen :

	1	2
Densité à 15°......	0,9637	0,9491
Rotation	+ 15°30'	+ 34°12'
Indice de réfraction à 20°...........	1,5080	1,5046
Indice d'acide	—	0,70
Indice d'éthers	—	10,15
Solubilité d'alcool à 90°....	0 v. 5 avec louche après 1 v. 8	—
d'alcool à 95°....	0 v. 1	0 v. 7 s. l.

Ces essences possèdent une odeur de paracymène et de basilic.

Foumourou se rapporte aussi au genre **Jaumea** Pers. plante à odeur d'armoise, ce qui peut être une source d'erreurs de la part des indigènes, malgré qu'ici la plante entière soit odoriférante, bien que principalement la feuille.

Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F. ROUX

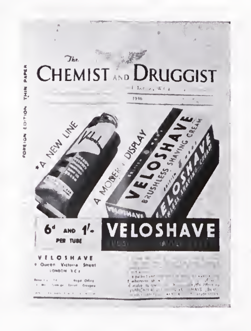

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE


RIVISTA ITALIANA
delle essenze dei profumi e delle piante officinali


La Industria Jabonera


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE

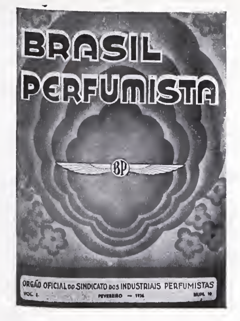

FOREIGN EDITION THIN PAPER
The CHEMIST AND DRUGGIST
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
LONDON


Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS




revista
drogueriei
şi parfumeriei
drogisten und parfumerie zeitung
drogista és illatszerész közlöny
CA-O-LA
SOAP


BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS


INDIAN Soap JOURNAL
CRESCENT
I.C.I.
BRAND
CHEMICALS
SOAP MAKING
Imperial Chemical Industries (India) Ld.


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG


JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, ETC.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
BRUXELLES


8
15 APRILE 1936
NVOVA RIVISTA OLII VEGETALI E SAPONI
PVBBLICAZIONE
TECNICA BIMENSILE


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG - GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES

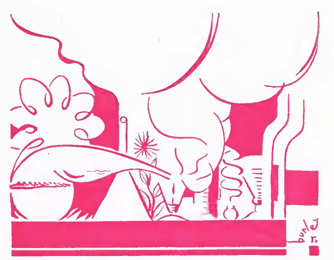

KOSMETYKA
NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


REVISTA DE CHIMICA INDUSTRIAL
Alliança Commercial
I. G. Farbenindustrie
Aktiengesellschaft

Numéro 2
Février 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 2 Le Numéro : 7 francs FÉVRIER 1937

LA PARFUMERIE MODERNE

Evolution nécessaire des Soins de Beauté

On constate depuis quelque temps chez les Praticiens de beauté un malaise qui, s'il se prolongeait, aurait bientôt un retentissement fâcheux sur les affaires de cette profession d'art.

Quelles en sont les causes ? Sans doute et tout d'abord, pour une forte part, le marasme général des affaires. Mais si l'on serre la question de plus près, on voit que d'autres facteurs y jouent un rôle important.

La clientèle qui voyage, celle qui fait des séjours prolongés à l'étranger, rapporte de ses déplacements des remarques, des constatations qui troublent par leur concordance. Cette clientèle d'élite, devenue difficile, aimerait voir bousculer certaines traditions vieillotes de chez nous ; elle déplore surtout la banalité du face-massage léger consacré par l'usage et désire autre chose.



Une leçon de manucurie

D'autre part, la clientèle sédentaire, hypnotisée par la publicité formidable de quelques Marques et les illustrations alléchantes des grandes Revues de beauté, tend à déserter les Salons d'esthétique pour les rayons des Grands magasins.

Enfin, comme le monde est renversé, les vitrines des Pharmacies sont tapissées de pancartes en faveur de panacées destinées à créer ou conserver la beauté de tous sans restrictions ni limites par l'action mirifique — du moins si l'on en croît l'étalage — des hormones et autres radiums ; ces appels soutenus pour ces produits médicaux, livrés à tout venant, provoquent une poussée impétueuse vers le comptoir de ces parfumeries improvisées et jettent dans l'esprit public un désarroi et des hésitations fort préjudiciables aux Salons de beauté.

Cet état cahotique impose aux Praticiens de beauté une ligne de conduite, qui peut se résumer en deux propositions :

Perfectionnement technique des méthodes ;

Application intelligente et démons-

trations raisonnées de produits de qualité.

Rien n'est perdu encore, du reste, pour ceux des Studios de beauté qui sauront s'adapter aux exigences de la situation paradoxale du moment. Je dirai même que cette situation peut leur devenir indirectement très favorable mais encore y a-t-il la manière — et celle-ci ne saurait s'improviser — pour profiter des circonstances au milieu de la confusion générale, car la réclame intensive que je dénonçais tout à l'heure impose fatalement — tout le monde doit le comprendre — aux nouvelles couches sociales dont le pouvoir d'achat tend à se développer chaque jour davantage, une atmosphère très favorable au développement de la culture esthétique.

Parmi les artisans de beauté, vétérans ou néophytes, tous ceux qui sauront rompre à temps avec une stérilisante routine, s'assimiler les méthodes étrangères dans la mesure qui convient à notre tempérament et acquérir les connaissances indispensables à une compréhension intelligente de la culture moderne de la beauté, profiteront les premiers de l'évolution en marche.

En vue de coopérer dans toute la mesure de son influence à cette rénovation imminente, un de nos techniciens les plus représentatifs des Soins de beauté, le Dr Peytoureau, dont la notoriété est, on peut dire, mondiale, a créé à Paris, dans le quartier de l'Opéra, véritable cadre des élégances de la capitale, un Centre d'Enseignement technique et pratique de tous Soins de beauté, à l'exception de la Coiffure.



Un groupe d'élèves pendant la leçon de massage capillaire

Cette intéressante fondation, d'une conception très nouvelle et aujourd'hui déjà en plein fonctionnement, se présente sous forme d'Ecole technique régie par la loi du 15 juillet 1919. Cet Etablissement est le premier et jusqu'ici le seul de cet ordre, qui soit **légalement ouvert** en France **sous les garanties exigées par un décret du 9 janvier 1934,** c'est dire qu'il se présente dans des conditions singulièrement intéressantes, qui lui confèrent une originalité appréciée par les milieux compétents, puisque, en moins de deux ans, il a préparé aux diverses professions d'Esthétique près de cent cinquante élèves des deux sexes dont les premiers diplômés occupent déjà dans des firmes importantes ou à leur pro-



Une leçon de pédicurie électrique. Ablation d'un cor

pre compte, des situations enviables. Cette fondation peut donc être regardée comme le proto-type d'une Ecole modèle et vraiment moderne répondant nettement aux buts indiqués au début de cette étude.

Les Cours sont professés par le Directeur lui-même, docteur ès-sciences, docteur en médecine et par des collaborateurs d'élite, tous spécialistes qualifiés en des branches diverses et professeurs de l'Enseignement technique, agréés par l'Etat.



Tonsurage d'un cor par la méthode chinoise



Epilation définitive par électro-coagulation

La raison d'être de l'Enseignement du Dr Peytoureau, dont la notoriété a depuis longtemps dépassé nos frontières, grâce, pour une grande part, à ses Traités techniques bien connus de vulgarisation esthétique à l'usage des professionnels en Soins de beauté, consiste à substituer, chaque fois que la chose est possible (et certes les occasions ne manquent pas) des procédés à la fois scientifiques et pratiques à un empirisme trop souvent anti-hygiénique et désuet. Le but qu'il poursuit est de former des générations nouvelles d'Artisans de beauté différentes de celles qui les ont précédées, capables de guider utilement clients et clientes sur toutes questions intéressant la création et l'entretien de la Beauté.

La renommée d'un Enseignement aussi **up to date**, qui s'appuie cependant sur plus de trente années d'expérience, s'impose déjà dans bien des centres importants et déborde hors de France, un peu partout dans le monde, à Londres, New-York, Sofia, Lisbonne, Vienne, Varsovie, Reykavik, Changaï, Hanoï, Sydney pour ne parler que des capitales et en bien d'autres villes importantes de France et de l'étranger où viennent de s'installer et opérent déjà des élèves diplômés de l'Ecole technique du Dr Peytoureau (de Paris)

Ceux de nos lecteurs qu'intéresse la question si importante de l'orientation vers les professions esthétiques, apprendront avec plaisir que cette Ecole reçoit des élèves des deux sexes de tout âge et de toute nationalité à partir de 15 ans. Nul diplôme n'est exigé à l'entrée, mais on rencontre au nombre des élèves des docteurs en médecine français et étrangers, des ingénieurs civils, des licenciés, un certain nombre de bacheliers, des brevetés supérieur ou simple des deux sexes, c'est-à-dire une élite très cultivée et aussi beaucoup d'élèves sans parchemins ni diplômes, mais tous intelligents et animés de la meilleure volonté de réussir dans une carrière librement choisie et dans laquelle beaucoup espèrent trouver comme couronnement d'un effort sincère, une indépendance dorée.

Aucun élève n'est accepté du reste, le nombre en étant limité, qu'après constatation de ses aptitudes tant physiques qu'intellectuelles à la pratique de la carrière qu'il désire embrasser.

Un laboratoire de chimie doté de l'instrumentation la plus perfectionnée est mise à la disposition des élèves. Des visites sont organisées dans des usines de produits de beauté de la région parisienne. Les spécialistes qui lancent des produits ou des appareils nouveaux sont invités à venir faire la démonstration pratique des procédés qu'ils préconisent devant un auditoire d'élèves attentifs, pouvant devenir bientôt pour eux des propagandistes et des clients.

Le programme proprement dit de l'Ecole comprend dans sa partie théorique tout ce qu'il est utile de connaître en anatomie, physiologie, chimie et électricité, en tant que sciences mises au service de la Beauté.

Dans sa partie pratique, le face massage et le massage du cuir chevelu sont étudiés dans toutes leurs applications et à l'aide de tous accessoires connus où à la mode, en même temps que le maquillage, le massage esthétique du corps, la manucurie aseptique, la composition, l'application et l'emploi raisonné des produits de beauté, ainsi

que les modalités les plus nouvelles des Soins esthétiques.

Comme adjuvents de cet enseignement de base, indispensable à tous ceux qui veulent embrasser la carrière des Soins de beauté, les connaissances de l'élève peuvent se compléter individuellement, du moins pour l'élite la mieux douée, de l'enseignement théorique et pratique des soins dermatologiques avec la descrimination nécessaire de ceux que les médecins peuvent seuls appliquer. Parmi les traitements para-médicaux à la portée de tous, je citerai celui de beaucoup de petites défectuosités de la peau et la disparition des taches de rousseur sans recourir à certains produits bien connus si souvent infidèles et parfois dangereux.

L'effacement de la couperose du visage et des veinules disgracieuses du nez, l'énucléation des miliums, la suppression des points noirs de la peau sont également enseignés.

Une branche fort intéressante et lucrative, est l'épilation définitive par les procédés les plus nouveaux, notamment l'électrocoagulation sur ondes courtes, méthode qui tend de plus en plus à remplacer l'électrolyse avec maints avantages, au nombre desquels la rapidité.

L'enseignement de la Pédicurie dans ses diverses modalités, notamment la pédicurie chinoise et la pédicurie électrique fait partie du bagage de connaissances qu'un élève avisé possède à sa sortie de l'école.

La Chirurgie esthétique elle-même n'est pas oubliée, mais elle est, comme il convient, réservée aux seuls élèves docteurs médecins.

Le maquillage de théâtre et de cinéma, le tatouage esthétique des cicatrices, la psychologie des praticiens et des clients en Soins de beauté peuvent être avantageusement étudiés par ceux qui estiment devoir se spécialiser sur ces points.

Enfin la fabrication pratique de produits de beauté en laboratoire avec divulgation des tours de mains, peut satisfaire les plus exigeants.

Les cours peuvent être professés en diverses langues autres que le français soit par les professeurs eux-mêmes, polygotes avertis, soit avec le concours d'interprètes idoines à la terminologie spéciale des langages scientifique et professionnel.



Ablation électrique d'un ongle incarné

Grâce à cette innovation, on peut donc se préparer sérieusement en France à toute la gamme de professions esthétiques, dont quelques-unes vraiment nouvelles ; manucurie aseptique, massage du visage du décolletté et du cuir chevelu, maquillage, massage esthétique du corps, pédicurie chinoise, pédicurie électrique, tatouage esthétique, fabrication de produits de beauté, etc.

En dirigeant ses études vers diverses branches susceptibles de se combiner, on peut devenir, si l'on remplit les conditions nécessaires, démonstrateur en produits de beauté de firmes importantes, préparateur dans un Cabinet de Soins esthétiques, Directeur technique d'un Institut ou Salon de beauté, assistant para-médical technique de Docteur dermatologiste ou physiothérapeute, ou occuper tous autres emplois dans le même ordre de connaissances.

En fin de scolarité, du reste, l'école place dans la mesure du possible ses élèves diplômés dans des Maisons de Soins de beauté de Paris, de province ou de l'étranger ; mais elle préfère néanmoins, dans leur intérêt, s'ils ont le cran voulu, les voir, sûrs d'eux-mêmes et de la valeur de leurs connaissances professionnelles, s'installer à leur compte ou en association par relations d'école ou autres, et cette suggestion a déjà donné de très heureux résultats.

La conclusion pratique à tirer de cette étude sur l'évolution nécessaire des Soins de beauté, est que les professions d'esthétique ainsi modernisées ouvrent une voie nouvelle et rapidement profitable aux jeunes activités douées d'initiative et pourvues d'une certaine instruction ; en notre époque troublée, elles ne sauraient s'orienter plus avantageusement dans leur intérêt personnel tout d'abord, car l'entretien de la beauté survivra chez la femme à toutes circonstances, et aussi pour rétablir dans le monde, sitôt après la crise qui, espérons-le, va bientôt cesser, le renom prestigieux des initiatives françaises en tout ce qui touche l'art de la Beauté.

Marg. de T. G.



Syndicat Central des Huiles essentielles et des Matières premières aromatiques



Le déjeuner annuel du Syndicat Central des Huiles essentielles et Matières Premières Aromatiques a eu lieu le 18 janvier, à l'Hôtel Continental, y assistaient avec la majorité des membres adhérents, les Présidents des Syndicats Sympathisants, notamment le Président du Syndicat de la Parfumerie, M. Pellerin, M. Dufresne, Président du Syndicat de la confiserie. MM. Descamps et Duplan, de la Fédération des Boissons gazeuses. MM. Bienaimé, Président honoraire de la Parfumerie et Bonnet, Président honoraire des Boissons gazeuses.

M. Baube, président, dans une allocution fort goûtée, envoya un souvenir au doyen de la profession, M. Bourbonnais, malade, puis retraça la vie professionnelle au cours de l'année 1936 et notamment les vicissitudes de l'application des nouvelles lois sociales et taxes diverses appliquées aux matières premières et produits finis. A l'issue du déjeuner, l'Assemblée générale entendit divers rapports et délibéra sur l'attitude à conserver vis-à-vis des organisations syndicales et des dispositions fiscales au début de 1937.



M. E. Baube, président, prononçant son discours.

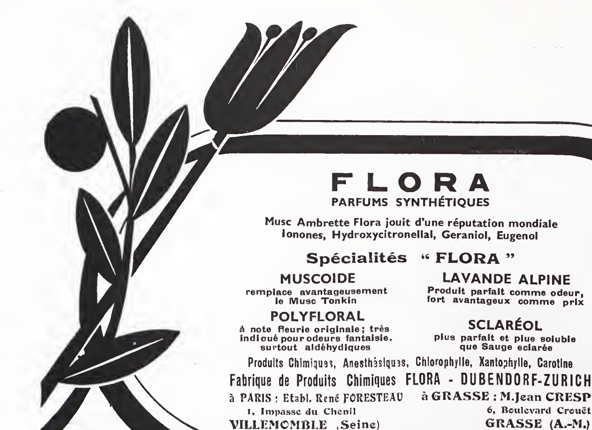
Le projet de contrat collectif du travail, longuement étudié, fut adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

■



Pendant l'Assemblée Générale

M. Quarré, Vice-Président — **M. Baube,** Président — **Mme Signac,** Secrétaire


FLORA
PARFUMS SYNTHÉTIQUES
Musc Ambrette Flora jouit d'une réputation mondiale
Ionones, Hydroxycitronellal, Geraniol, Eugenol
Spécialités "FLORA"
MUSCOIDE
remplace avantageusement le Musc Tonkin
LAVANDE ALPINE
Produit parfait comme odeur, fort avantageux comme prix
POLYFLORAL
à note fleurie originale; très indiqué pour odeurs fantaisie, surtout aldéhydiques
SCLARÉOL
plus parfait et plus soluble que Sauge sclarée
Produits Chimiques, Anesthésiques, Chlorophylle, Xantophylle, Carotine
Fabrique de Produits Chimiques FLORA - DUBENDORF-ZURICH
à PARIS : Etabl. René FORESTEAU
1, Impasse du Chenil
VILLEMOMBLE (Seine)
à GRASSE : M. Jean CRESP
6, Boulevard Crouët
GRASSE (A.-M.)

LA FOIRE DE PARIS

La Conjoncture.

Que nous apportera l'année 1937 au point de vue des affaires ?

En ce qui concerne la Foire de Paris, aucune hésitation possible, la conjoncture est nettement favorable, car la grande manifestation parisienne annuelle du mois de mai prochain sera dominée par deux facteurs qui lui donneront un caractère d'expérience nationale et une importance exceptionnelle : l'Exposition et la dévaluation de la monnaie.

Ces deux circonstances signifient le retour des étrangers en France et la possibilité de traiter des affaires avec eux. Et ce sont là justement les conditions requises pour donner à la Foire de Paris de 1937 un exceptionnel éclat



Les nouveaux Bureaux de la "Parfumerie Moderne" à Paris, 12, rue Jules-Guesde, Puteaux

Un mois de Mai chargé.

Le printemps attire toujours dans la Capitale un nombre considérable de visiteurs, aussi bien de province que de l'étranger ; c'est aussi un moment favorable pour la conclusion des marchés dans bon nombre d'industries.

En 1937, ce mouvement est appelé à prendre une ampleur considérable. En effet, l'Exposition s'ouvrira le 1er mai. Pendant tout le mois de mai, les inaugurations des pavillons des nations étrangères se succèderont, amenant leur contingent de personnalités officielles, de touristes et d'hommes d'affaires.

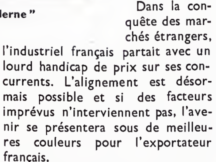
Du 15 au 31 Mai, la Foire de Paris bénéficiera donc de l'affluence de visiteurs de tous les pays et retrouvera cette atmosphère de grand marché international qui lui est propre et dont, malgré la crise, elle a su maintenir toute la vitalité.

Ainsi, Exposition et Foire se complèteront, car si l'Exposition facilite les affaires, c'est à la Foire qu'on les conclut.

Une course régulière.

C'est à la Foire de Paris seulement qu'on jugera du succès de l'Exposition et qu'on pourra se rendre compte si les dispositions prises pour rendre toute sa vigueur au commerce international ont été réellement efficaces.

Les acheteurs étrangers, qui avaient oublié le chemin de la France achèteront-ils à nouveau nos marchandises ? On le saura à la Foire de Paris, au mois de mai prochain. Aussi les exposants qui voient s'élargir leurs perspectives de vente se font-ils inscrire avec empressement.



Dans la conquête des marchés étrangers, l'industriel français partait avec un lourd handicap de prix sur ses concurrents. L'alignement est désormais possible et si des facteurs imprévus n'interviennent pas, l'avenir se présentera sous de meilleures couleurs pour l'exportateur français.

La conjoncture semble donc heureuse et 1937 promet d'être un an de grâce ! On assure que nombre

de formalités qui, pour le pauvre exportateur et son compère l'acheteur infortuné, ajoutaient l'énervement au sentiment de l'injustice, toutes les formalités, inutiles et coûteuses, seront enfin simplifiées. Dès le printemps, nous dit-on, on travaillera sous le signe de la coopération internationale.

Acceptons-en l'augure.

Une Foire exceptionnelle

Conscient de l'importance que revêtira la Foire de Paris en 1937, pour l'économie nationale, le Comité apporte tous ses soins à sa préparation.

Les intéressés ont d'ailleurs compris la gravité de la partie à jouer. Près de 80% des exposants du mois de mai dernier ont déjà renouvelé leur adhésion. C'est pourquoi dans les divers groupes, la répartition des emplacements commencera dès la première quinzaine de Novembre.

Justement renommée par le soin et l'exactitude avec lesquels elle se présente au public, à l'heure dite et au jour fixé, la Foire de Paris se présentera fin prête le 15 mai au matin au Ministre du Commerce et aux Ambassadeurs des trente nations qui comptent des ressortissants parmi les exposants et qui tiennent à manifester leur sympathie à la grande manifestation commerciale et industrielle française en assistant à son inauguration.

De vastes agrandissements sont prévus à la Porte de Versailles où l'essor nouveau que va prendre la Foire de Paris déborde les anciens cadres. Ainsi le décor sera digne à la fois du caractère de la manifestation et des visiteurs de marque qu'elle ne manquera pas de recevoir.

Puisqu'on discute « alignement » un peu partout, à l'heure actuelle, la Foire de Paris a tenu à s'aligner résolument sur l'Exposition, dont elle complètera la magnificence et dont elle constituera la grande section des affaires.

FICHES TECHNIQUES

Recherches sur l'essence de basilic de Calabre. — L. Bonaccorsi. — Boll. uff. Staz. Sper. Ind. Essenze e. deriv. agrumi t. 11, p. 7, 1936.

Les petites feuilles d'Ocimum basilicum de Calabre ainsi que les grandes feuilles donnent deux qualités d'essence qui ont respectivement les propriétés suivantes : densité à 15° : 0,9340 à 0,9472 et 0,9312 à 0,9412 — Pouvoir rotatoire à 15° : -5,6 à -7,12 et -6,24 à -8,30. Indice de réfraction : 1,5000 à 1,5060 et 1,4980 à 1,5070. — Indice d'acide : 0,79 à 1,95 et 0,40 à 1,33. Indice de saponification : 41,74 à 66,89 et 57,32 à 84,34. Pourcentage d'éther (calculé en cinnamate de méthyle) : 11,67 à 19,11 et 16, 21 à 24,23. Teneur en alcools libres (calculée en linalol) : 39,07 à 42,47 et 46,17 à 52,75 %.

Par distillation fractionnée de cette essence, on a obtenu les produits suivants : cinéol : environ 2,6 % de l'essence, l-linalol, estragol (21 à 33 %), eugénol (0,3 à 2 %) et des sesquiterpènes non identifiés.

L'essence de bergamote de la campagne 1935-1936. — L. Bonaccorsi. — Boll. Uff. Staz. Sper. Ind. Essenze e. deriv. agrumi, t. 11, p. 5, 1936.

L'analyse des échantillons d'essence de bergamote récoltée pendant la campagne 1935-1936 a donné des valeurs comprises dans les limites suivantes : densité à 15° : 0,8807 à 0,8850 — Pouvoir rotatoire : + 14,20 à + 23 — Teneur en éthers sels (calculée en acétate de linaol) : 36,40 à 43,65 % — Teneur en alcools libres (calculée en linalol) : 18,89 à 30,20 %. Résidu sec : 4,64 % à 5,98 %.

La clarification des savons liquides. — P. I. Smith. — Am. Perfumer, t. 331 p. 79, 1936.

Il semble que la méthode permettant de donner les meilleurs résultats au point de vue clarification des savons liquides soit celle qui consiste à refroidir le savon pendant toute la durée de son mûrissage et à n'utiliser pour sa fabrication que des produits de grande pureté. Il faut également employer pour la fabrication du produit un outillage en un matériel résistant parfaitement à la corrosion.

Parfums provenant de la distillation de fleurs et plantes aromatiques. — Chem. Tentr. 1935, II, p. 3988.

L'article contient un certain nombre de données numériques sur les fleurs de rose, de géranium et d'orange. L'eau d'Hamamélis, obtenue par l'entraînement à la vapeur d'eau des feuilles et des bourgeons d'Hamamélis virginiana L est un liquide qui a une odeur forte et qui contient 0,04 à 0,07 % d'une huile ethérée, elle est employée dans les préparations et crèmes pour la chevelure et la peau.

L'eau de jasmin, obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des fleurs de Jasminum grandiflorum ne possède pas l'odeur fine de l'essence de Jasmin et renferme des produits de décomposition de certains des constituants odorants de l'essence.

L'eau de laurier cerise provient des feuilles de Prunus lauro-cerasus L, elle contient de l'acide cyanhydrique, elle n'est plus aujourd'hui employée en parfumerie et est remplacée par une solution aqueuse à 0,5 % d'aldéhyde benzylique.

L'eau de fleurs de sureau, obtenue en partant de fleurs de Sambucus nigra L, est un liquide à odeur forte, utilisée pour les soins de l'œil et dans la préparation des produits cosmétiques.

PETITES ANNONCES

Les Causes et la Recherche de la Rancidité

La plupart des matières grasses et des huiles, lorsqu'elles ont été conservées pendant un certain temps sont le siège de phénomènes qui donnent naissance à un goût et une odeur désagréables ; on dit que ces produits rancissent. De nombreux travaux ont été effectués sur ces phénomènes et sur les moyens de les combattre, mais nous n'avons pas encore une connaissance complète du mécanisme des transformations subies par les huiles et les graisses.

En général, on est d'accord sur le fait que l'air est indispensable pour entraîner le rancissement des graisses et plusieurs chercheurs ont montré qu'au cours de ce phénomène Il y a oxydation des acides libres contenus par les corps gras, sous l'influence de l'oxygène contenu dans l'air et en présence de lumière. Mais on a pu également dans certains cas particuliers montrer que les graisses conservées en atmosphère d'azote, mais exposées à l'action de la lumière, deviennent également rances.

On semblerait d'accord sur le fait que la décomposition des corps gras, qui s'accompagne de rancissement, s'effectue en deux stades :

1° Hydrolyse des glycérides avec mise en liberté d'acides gras libres et de glycérine.

2° Oxydation des produits ainsi formés et combinaison des produits d'oxydation obtenus avec formation de substances qui sont la cause du goût et de l'odeur désagréables des produits rances.

Ces phénomènes se produisent non seulement avec les huiles et les graisses, mais également dans tous les produits qui contiennent ces substances sous une forme plus ou moins modifiée. C'est donc un inconvénient qu'il faut combattre, en particulier dans l'industrie de la parfumerie et il semblait intéressant d'indiquer, tout au moins succinctement, quelles sont les causes de ces phénomènes, comment on peut les combattre et comment on peut prévoir si une matière grasse est particulièrement sensible au phénomène de rancissement.

Les facteurs qui favorisent le développement du rancissement

On ne connaît pas encore le mécanisme exact des différentes transformations par lesquelles passe un produit gras au cours de son rancissement. On a constaté par exemple que le rancissement se produit avant même qu'il y ait une proportion importante d'acides gras mis en liberté. On a donc été conduit à penser qu'en présence d'eau, l'hydrolyse peut avoir une plus grande influence sur l'oxydation, tout au moins dans le cas des matières grasses qui ne sont pas parfaitement raffinées ou désodorisées. Dans d'autres cas, c'est au contraire la formation des peroxydes aux liaisons non saturées des acides gras qui entraîne le rancissement, par décomposition de ces peroxydes en groupes qui donnent naissance aux saveurs rances. Quoi qu'il en soit, l'humidité facilite et active le développement de la rancidité et il devient possible, dès que cette décomposition se produit, de constater par un simple examen du goût de l'huile ou de la matière grasse qu'elle est devenue rance.

Cette formation d'acides gras est également activée et accélérée par la présence d'enzymes. L'existence de quantités excessivement petites d'enzymes peut entraîner le rancissement de quantités considérables de matières grase. Ces enzymes existent dans les graines oléagineuses d'où sont extraites les huiles végétales et passent dans les huiles au moment de l'extraction.

Dans le cas des huiles et matières grasses comestibles on constate, en même temps que le rancissement, une modification de la coloration du produit due à l'action de certaines bactéries chromogènes. Les moisissures communiquent par exemple aux matières grasses une coloration orange ou jaune, et on constate, qu'en même temps, il se produit un rancissement du produit que l'on peur déceler par des essais chimiques ou organoleptiques.

L'emploi d'emballages colorés pour la protection des matières grasses.

Il est établi auhourd'hui que les rayons lumineux d'une certaine longueur d'onde ont une influence considérable sur les matières grasses et les huiles. On a constaté par exemple que la lumière bleue, ainsi que les rayons ultraviolets, favorisent considérablement la formation des peroxydes. Par contre, la lumière rouge semble être sans action. On a donc été conduit à envelopper les produits gras dans des emballages s'opposant au passage de ces rayons lumineux et cette idée a plus particulièrement été exploitée pour l'emballage des savons. C'est ainsi qu'on s'est rendu compte que les huiles, les matières grasses et les produits qui en contiennent sont protégés contre le rancissement lorsqu'on les enveloppe d'un papier noir ou vert. Toutefois ce sont les enveloppes jaunes qui seraient les plus efficaces au point de vue protection contre le rancissement.

Recherches sur la rancidité.

Parmi les différents essais que l'on a conseillés pour déceler la présence de produits d'oxydation dans une matière grasse, le plus connu est



probablement l'essai de Kreis qui repose sur la réaction que donne l'aldéhyde epihydrique avec le phloroglucinol. Pratiquement, on agite une petite quantité du produit que l'on désire examiner avec de l'acide chlorhydrique concentré et une solution éthérée de phloroglucinol. On risque de commettre des erreurs importantes si on ne choisit pas avec soin les réactifs employés, en particulier l'éther.

De nombreuses modifications ont été proposées à cet effet en vue en particulier de rendre cette méthode quantitative. La plus répandue consiste à diluer le produit avec du kérosène dont on s'est assuré au préalable qu'il ne donne aucune réaction positive. Il est évident que plus le produit initial est dilué, plus la coloration obtenue devient peu visible et c'est au moment où la coloration n'est plus perceptible qu'on note la dilution employée qui constitue un mode d'appréciation de la qualité du produit.

De nombreuses objections ont été opposées à la méthode de Kreis, dues à ce que de nombreuses substances peuvent donner des produits de condensation rouges que l'on ne peut différencier que par spectrographie. On a donc dans certains pays abandonné la méthode de Kreis et celle de Weidman qui n'en était qu'une modification, réalisée par remplacement de l'éther par l'acétone et de l'acide chlorhydrique par l'acide sulfurique.

Les nouvelles méthodes auxquelles on tend à faire appel reposent sur la recherche de l'oxygène actif ou labile qui existe dans l'huile, probablement sous la forme de peroxyde organique et qui serait la cause de la décomposition des glycérides et de l'oxydation des acides gras.

Ce sont ces méthodes qui ont permis non seulement de vérifier le degré de rancissement d'une huile, mais surtout de prévoir si une huile est susceptible de rancir plus ou moins facilement.

La méthode qui a été conseillée par la firme Swift and Co consiste à chauffer un échantillon du produit placé dans un petit disque de Pétri, dans une étuve maintenue à la température constante de 70°. Les échantillons sont placés sur un support animé d'un mouvement de rotation, autour d'un axe légèrement incliné sur la verticale. On assure ainsi un brassage continuel du produit sur lequel on facilite l'action de l'air. On chauffe les échantillons dans ces conditions pendant 16 heures et on les dilue ensuite jusqu'à ce qu'ils ne donnent plus de réaction positive avec l'essai de Kreis.

Depuis que cette méthode s'est répandue, on a constaté que presque tous les produits gras ont une période d'induction c'est-à-dire une période pendant laquelle l'oxydation est très lente. Dans ces conditions, lorsqu'on chauffe un produit pendant 16 heures, on peut ou bien ne pas dépasser la période d'induction auquel cas l'oxydation est encore très peu prononcée ou au contraire, on peut avoir dépassé largement la période d'induction, auquel cas l'oxydation s'est déjà manifestée considérablement.

C'est pour répondre à ces objections que Newton et Grettie ont imaginé un essai dit de susceptibilité. Il consiste à chauffer à 100°, un petit échantillon de matière grasse répandue sur un grand morceau de papier filtre. L'échantillon est placé dans un tube à essai et on fait passer à l'intérieur du tube un courant d'air que l'on recueille ensuite dans une solution de permanganate de potassium. La vitesse de réduction de cette solution constitue une mesure de la vitesse de formation des produits de décomposition de la matière grasse.

Cette méthode est toutefois lente. Aussi on a cherché à l'améliorer et surtout à supprimer le facteur personnel de l'opérateur, en opérant comme suit :

L'échantillon est placé dans un récipient immergé dans un bain maintenu à température constante de 208°F. On fait passer un courant d'air lavé dans l'échantillon à une vitesse parfaitement déterminée et constante, et on examine périodiquement le produit jusqu'à ce qu'on note un changement net de son odeur. A ce moment, on retire l'échantillon du bain, on en dissout une partie définie dans un mélange de chloroforme et d'acide acétique, on ajoute une solution saturée d'iodure de potassium, puis un volume égal d'eau. On titre alors au moyen d'une solution d'hyposulfite N-10 qui permet de doser l'iode mis en liberté par le peroxyde.

On s'efforce actuellement, pour supprimer les causes d'erreur dues à l'appréciation du changement d'odeur par l'opérateur, de trouver un indicateur susceptible de mettre en évidence le début du rancissement. Jusqu'alors le procédé qui semble avoir donné les meilleurs résultats consiste à faire passer l'air dans une solution diluée alcaline de rouge de méthyle, l'apparition d'une coloration rouge foncée étant la preuve de la formation de produits résultant du rancissement.

On voit donc qu'on dispose aujourd'hui d'une technique permettant non seulement de suivre le rancissement, mais même d'apprécier si une substance est plus ou moins susceptible à ce phénomène et il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente une méthode d'investigation de ce genre pour l'industrie des parfums et des produits cosmétiques qui consomme des quantités importantes de corps gras dont la qualité doit être aussi parfaite que possible.

G. G.

FICHE TECHNIQUE

La préparation technique des émulsions dans l'industrie des cosmétiques. — F. Hesemann. — Chem. Fabrik, p. 296, 1936.

Après avoir exposé les caractéristiques des différents types d'émulsions et indiqué leurs propriétés, l'auteur décrit les principaux appareils que l'on peut employer pour la préparation de ces émulsions. Toutefois, cette description est d'ordre général et ne comporte aucun détail sur le mode opératoire que l'on doit suivre dans la pratique.



DESCOLLONGES FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

LYON-VILLEURBANNE
Place Croix-Luizet

PARIS (16e)
92, Avenue d'Iéna, 92

MUGUET ISOFLOR

LILAS ISOFLOR

ESSENCES ISOFLOR

Les plus parfaites reproductions
— du parfum des fleurs —

Les Huiles essentielles, Hormones végétales

Les travaux récents des biologistes ont démontré l'importance vitale des hormones dans les organismes animaux : Les fonctions primordiales ne peuvent se faire régulièrement que si des glandes spéciales secrètent des corps particuliers, en doses relativement faibles, mais dont la présence suffit pour éveiller, instantanément, des mécanismes délicats.

Les hormones principales semblent graviter autour de la fonction de reproduction, qui est, incontestablement, la plus indispensable, puisqu'elle préside à la conservation de l'espèce.

Les hormones président aussi à l'accroissement et à la reconstitution des tissus, à leur chimisme et au fonctionnement des organes internes, on soupçonne que la multiplication des cellules, des globules blancs et rouges sont également soumis à l'initiative des hormones.

Si l'on considère, parallèlement, la formation, l'élaboration et la disparition des huiles essentielles dans les corps végétaux, on constate également qu'elles président à certaines fonctions vitales. notamment à la croissance, à la floraison et à la fructification qui sont également des fonctions de conservation de l'espèce, puis à un certain nombre d'autres actes qui ont pour objet la conservation de l'individu. Bien entendu, la complexité du mécanisme, dans la plante est beaucoup moindre que dans les animaux et surtout dans les animaux à sang chaud, mais il est impossible de ne pas établir une corrélation étroite entre l'importance des huiles essentielles dans le monde végétal et celle des hormones dans le monde animal.

On peut admettre qu'il n'existe aucun végétal sans odeur. Si on ne peut pas tirer de tous un corps volatil au moyen de la distillation, du moins, cette opération donne-t-elle toujours une eau possédant un arome caractéristique, c'est ce que l'on constate quotidiennement en faisant la cuisine.

De même, il paraît incontestable qu'aucun animal ne peut exister sans hormones.

Dans ces conditions, on est amené à se demander si, pour les animaux végétariens et pour les animaux à régime mixte (matières végétales et animales) la présence d'huiles essentielles dans les aliments n'est pas aussi indispensable que celle des vitamines, dont la composition chimique, on le sait maintenant, est voisine de celle des corps odorants.

La découverte des propriétés antiputrides (antiseptiques) des huiles essentielles donne déjà, à cet égard, des enseignements féconds. En effet, les huiles essentielles ne contrariant pas, ou faiblement, par ralentissement, l'action des diastases et des ferments, la digestion n'est pas arrêtée par la présence d'huiles essentielles en excès ; en revanche la prolifération des bactéries et des fermentations putrides est arrêtée. Cela explique abondamment la prédilection de certains peuples des régions tropicales et sub-tropicales pour les mets fortement épicés (aromatisés) dont l'assimilation est ainsi rendue possible sans action toxique provenant d'une décomposition putride prématurée dans le tube digestif.

La pathologie nous enseigne également que certaines maladies caractérisées par une prompte décomposition des tissus : gangrènes, cancers externes, etc., sont caractérisées par une émanation d'odeurs putrides de décomposition et qu'au contraire, certains moribonds ascètes dégagent parfois, au moment de leur décès une odeur agréable, ce qui implique toujours une momification ultérieure du cadavre sans décomposition. Les chirurgiens et médecins des hôpitaux dont le sens olfactif est développé, suivent aisément, à l'odeur, l'évolution des maladies. Pendant la période dangereuse, l'odeur est toujours désagréable, pendant la convalescence et la cicatrisation, l'odeur, au contraire, devient agréable.

Il existerait donc, dans le corps humain, des fonctions odorantes toxiques et antitoxiques, et le sens de l'odorat servirait aux animaux à distinguer les unes, dangereuses, des autres, favorables.

Il restait à contrôler ces indications déductives.

Or, nous savons désormais, que l'application d'huiles essentielles choisies, sur les plaies purulentes ou gangreneuses arrête très rapidement la décomposition, que des injections intraveineuses d'eaux aromatiques arrête les gangrènes pulmonaires, qu'en général toutes les maladies infectieuses sont jugulés sans difficulté par l'emploi d'huiles essentielles.

On a pu croire, un instant, que cette fonction antitoxique était due exclusivement au pouvoir antiseptique et par suite à la destruction des microorganismes présents, généralement, sur les parties infectées.

De nouveaux essais ont démontré qu'il n'en est rien.

En effet, les expériences faites sur des cultures microbiennes montrent que la dose la meilleure pour leur destruction est (en moyenne) de deux d'huile essentielle pour mille de solution. A cette dose, les microorganismes libres, par exemple fixés sur les poussières, sur les

tissus ou flottant dans l'atmosphère sont en effet détruits rapidement.

On a donc été porté, aux débuts, à appliquer sur les plaies, excoriations, purulences de toutes sortes du corps humain vivant, des solutions d'huiles à deux pour mille. Puis, on a préparé des solutions plus diluées, inactives sur les cultures artificielles de bactéries et on a reconnu leur action sur les maladies des êtres vivants. C'est ainsi que dans le traitement des ulcérations du col de la matrice, chez les femmes, on a utilisé d'abord des ovules et des solutions à deux pour mille d'essence de lavande déterpénée, puis que cette dose a été abaissée à 2 pour dix mille, puis à 1 pour dix mille, avec les mêmes résultats positifs.

L'action des huiles essentielles apparaît donc aujourd'hui comme analogue à celle des hormones et des antitoxines, c'est à dire catalytique : ce n'est plus une action de masse, mais seulement une action de présence.

Ces considérations sont propres à donner aux huiles essentielles, tant en hygiène qu'en médecine, une importance beaucoup plus grande que celle qu'on lui a accordé jusqu'ici. Non seulement les aromates ont une grande valeur en alimentation, et la preuve en est facile à faire : un végétal légèrement cuit, sans distillation de ses essences, est mis à l'étuve à côté du même végétal débarrassé par ébullition de toute matière odorante, le second pourrit plus rapidement que le premier.

Si l'on fait un extrait mou d'un végétal pharmaceutique avec toutes ses essences, cet extrait sera plus efficace, pourra être utilisé en doses plus élevées, sans accident, que s'il est entièrement débarrassé de son huile essentielle : l'essence joue son rôle antitoxique vis-à-vis des éléments actifs, mais nocifs à certaines doses, des plantes médicamenteuses.

En chirurgie, on constate que l'antiseptie complète est obtenue par le lavage des plaies opératoires au moyen de solutions aromatiques et que l'aseptie n'est plus utile. On remarque aussi que les cicatrisations sont infiniment plus rapides. Les plaies qui n'évoluent pas sont rapidement remises en cicatrisation accélérée par une essence volatile, dans certains cas cette cicatrisation doit même être freinée.

En stomatologie, on remarque que l'emploi des huiles essentielles est supérieur à celui des phénols pour la désinfection des abcès des cavités, de l'apex, etc., car elles ne provoquent pas de nécrose ou d'insolubilisation des tissus comme le formol.

Enfin, les huiles essentielles régularisent les cicatrisations et ce point doit être particulièrement étudié.

En effet, une cicatrisation anormale consiste en la formation de grosses cellules blanches, mal innervées et vascularisées ne s'agglomérant pas sur le plan primitif du tissu, c'est en effet, le fait du tissu sclérosé de pousser en désordre, au point qu'il dégénère souvent en cancer.

Il semble que le tissu sclérosé se forme en l'absence d'hormones adéquates, non pas à la ressemblance du tissu primitif mais sur un mode générique, hors du contrôle des probables ganglions de croissance et de rénération.

Sous l'influence des huiles essentielles, rien d'analogue ne se produit, le tissu primitif se reproduit intégralement. Deux chimistes brûlés en même temps au troisième degré furent soignés l'un par les méthodes classiques, l'autre par les essences. Le premier présenta des cicatrices déformantes fort enlaidissantes, l'autre ne présente aucune trace de l'accident. Cette constatation ayant été faite dans nos propres laboratoires, nous pouvons en certifier la parfaite exactitude.

Ces diverses considérations ouvrent donc des perspectives extrêmement intéressantes aux emplois des huiles essentielles dans tous les domaines.

Si la beauté est un reflet de la santé, il est certain que les huiles aromatiques peuvent faire beaucoup pour notre esthétique, en attendant qu'elles deviennent un des facteurs les plus puissants et les plus efficaces d'une souriante longévité.

R. M. GATTEFOSSÉ,
Membre de la Société
de Pathologie comparée.
Auteur d' « AROMATHÉRAPIE »

FICHES TECHNIQUES

Les huiles essentielles d'Origanum vulgare linn. var. formosanum Hay et d'Elsholtzia formosana Hay. — Y. Fujita. — J. Soc. Chem. Japan, t. 57, p. 574, 1936.

L'entraînement par la vapeur d'eau de 1860 g. d'Origanum vulgare donne 5 g. d'une essence qui contient 50 % de thymol et une petite proportion de carvacrol. On a également décelé la présence dans cette essence d'un terpène monocyclique qui se rapproche du diterpène.

Le même traitement effectué sur l'Elsholtzia formosana donne 0,67 % d'une essence qui contient une cétone caractéristique de l'essence et un hydrocarbure qui bout à la pression atmosphérique à 132°, dont la densité à 30° est de 0,7505 et l'indice de réfraction à 20° de 1,4291. Cet hydrocarbure est un composé cyclique dont la formule serait C^8H^{16} ou C^9H^{18}.

L'action antiseptique des pâtes et eaux dentifrices. — A. H. Bryan. — J. Am. Pharm. Assoc., t. 25, p. 621, 1936.

L'auteur a procédé à une série d'expériences in vivo en vue de déterminer l'action antiseptique des eaux dentifrices, des pâtes dentifrices et de la fumée de tabac, vis-à-vis des bactéries qui peuvent se développer dans les cavités nasales et dans la bouche, ainsi que des microorganismes pathogéniques qui peuvent se développer directement dans la bouche.

Cette étude a été faite sur plusieurs centaines d'étudiants et elle a été prolongée pendant une période de 4 ans. Il résulte de ces essais que l'emploi régulier des eaux et pâtes dentifrices réduit considérablement le développement des microorganismes pathogènes dans la bouche.

FICHES TECHNIQUES

Le brunissement de la peau et la protection contre les rayons solaires. — A. Lendle. Pharm. Ttg., t. 81, p. 903, 1936.

L'auteur étudie la pigmentation de la peau après son exposition aux rayons solaires en se plaçant au point de vue de l'action de la lumière absorbée.

Il étudie les divers phénomènes qui peuvent résulter de l'action des rayons solaires sur la peau et expose les méthodes pratiques (application de crème) qui peuvent permettre de lutter efficacement contre l'action nuisible du soleil. Il propose la formule d'une crème spécialement établie pour protéger la peau contre l'action des rayons solaires.

Les parfums Juchten. — O. Gerhardt. — Seifensieder Ztg, t. 63, p. 379, 1936.

Après avoir procédé à une description rapide des parfums Juchten (qui possèdent l'odeur du cuir de Russie) l'auteur insiste plus complètement sur le rôle important joué dans la préparation de ces parfums par les phénols butyles tertiaires, comme par exemple le p. tert. butylphénol, le 2 tert. butyl. m. crésol, le 6 tert. butyb. 3-4 xylenol.

Constituants des fleurs de pyrèthre III. La teneur en pyrèthrine de fleurs fraîches. — F. Acree, P. S. Schaffer et H. L. Haller I. Econ. Entomol., t. 29, p. 601, 1936.

La méthode de séchage des fleurs avant leur traitement peut entraîner des modifications dans leur teneur en pyréthrine. Les pyréthrines I et II existent comme telles dans les fleurs fraîches.

Les Enzymes et l'humidité ont une action négligeable sur la synthèse ou sur la décomposition des pyréthrines au cours du séchage des fleurs.

L'emploi des cosmétiques en pharmacie. — H. E. Skinner. — Pharm. J., t. 136, p. 321, 1936.

Etude des poudres de beauté, des crèmes de fond, des produits nourrissants pour la peau, des crèmes pour le nettoyage de la peau, les rouges à lèvre, des lotions, des désodorisants, des lotions astringentes, des crèmes pour la chevelure, des shampooings et des vernis pour ongles, en se plaçant au point de vue pharmaceutique.

Préparations liquides pour la barbe. — C. A. Tyler, Glass Packer, t. 15, p. 46, 1936.

Le savon en solution s'hydrolyse en donnant un produit à réaction alcaline, avec mise en liberté d'alcali libre qui risque d'abimer la peau du patient. Pour éviter cet inconvénient la plupart des produits de ce genre contiennent une proportion très élevée de matière grasse, par exemple un excès de lanoline, d'acide stéarique ou de pétrolatum. L'auteur signale un nouveau produit gras qui peut remplacer ces substances, il s'agit de l'huile de trolhetta.

Cette huile se présente sous la forme d'un liquide jaune, limpide, ayant une odeur qui rappelle celle de l'alcool. La teneur en savon du liquide doit être d'au moins 20 % si l'on veut employer l'huile et cette dernière doit être mélangée au savon liquide quelques heures avant la filtration.

Le rôle de l'huile de trolhetta est de protéger la peau contre l'alcali résultant d'une hydrolyse du savon et de rendre l'action du savon beaucoup plus douce sur les peaux très tendres. On utilisera 2 à 4 % d'huile dans les savons liquides du type émulsion et 4 % dans les produits transparents. La présence de glycérine et d'alcool rend le savon plus soluble et permet de le clarifier, par contre ces produits diminuent le pouvoir moussant du savon.

Dans la préparation du savon, il y a intérêt à employer de l'huile de coprah qui donne des savons à fort pouvoir moussant, encore faut-il en éviter la présence d'une trop forte proportion par suite de son effet irritant sur la peau.

Voici par exemple une formule type d'un savon liquide pour la barbe du type à émulsion. On utilisera 8,4 parties en poids de stéarine, 8,4 p. d'huile de coprah, 8,1 p. de potasse caustique à 35 %, 8,4 p. de glycérine exempte de calcium, 2,4 p. d'alcool éthylique, 48 p. d'eau, 0,65 p. de pétrolatum et 0,65 p. de cymène.

Voici une formule analogue pour la préparation d'un savon liquide transparent : 30 p. de suif, 12 p. d'huile de coprah 18,5 p. d'une solution de potasse à 50° Bé. 35 p. de glycérine exempte de calcium, Voici enfin une forme de savon à barbe qu'il est inutile d'appliquer au blaireau : 50 p, d'acide stéarique, 6 p. d'acide persique, 1 p. de borax, 2 p. de perborate de sodium, 5 p. de savon en poudre, 3 p. de diéthylène glycol et 180 p. d'eau.

Détermination de la teneur en essence volatile des produits pharmaceutiques. — P. Rom. — Pharm. Monash., t. 17, p. 145, 1936.

On place le produit pulvérisé (200 à 500 gr.) dans une cornue d'une capacité de 1 à 2 litres dans laquelle on fait passer un courant de vapeur. La vapeur et les essences entraînées passent dans un condenseur vertical et s'écoulent dans un flacon Florentin de 100 cm de capacité qui a été au préalable rincé à l'eau distillée et pesé humide.

L'essence se sépare et on élimine l'eau par le tube latéral du vase. On arrête la distillation lorsque l'eau que l'on recueille dans le vase Florentin n'est plus laiteuse.

On a comparé les résultats que donne cette méthode et ceux qu'on obtient en appliquant la méthode de la Pharmacopée allemande et en opérant sur des fruits de fenouil, de coriandre, de carvi, de genevrier. Dans tous les cas, les résultats obtenus avec la première méthode sont supérieurs à ceux enregistrés avec la seconde méthode.

Les agents de conservation employés en pharmacie et pour les cosmétiques. L'acide borique n'est pas un agent de conservation. — O. Schmatolla. — Pharm. Ttg, t. 81, p. 942, 1936.

Dans le cas des crèmes, il semble établi que le pétrolatum et les parfums, sous la forme d'huiles essentielles peuvent constituer des agents de conservation efficaces, tandis que l'acide borique et le borax sont à ce point de vue inefficaces.

L'alcool benzylique, d'un autre côté est tout à fait dénué de propriétés de conservation, même en fort pourcentage.

Shampooings synthétiques. — Welwart. Seifen-fachbl., t. 7, p. 1, 1935.

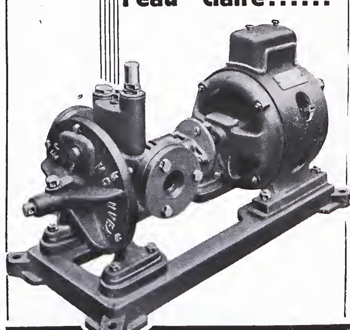
Etude de l'influence des agents alcalins (savons) sur la chevelure et des actions néfastes qu'ils peuvent causer.

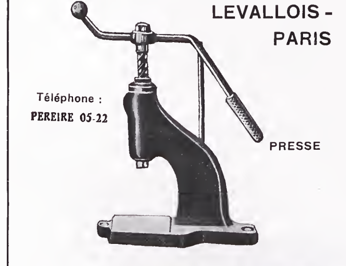
L'auteur examine ensuite les méthodes de fabrication des agents de lavage modernes. Parmi elles, il faut signaler la sulfonation des acides gras amidés ou hydroxylés, la condensation des acides gras avec l'acide éthionique ou l'acide aminoéthanesulfonique et la sulfonation des alcools gras.

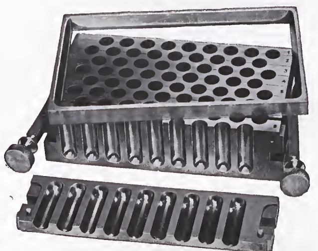
Rapport du sous comité des huiles essentielles du comité des méthodes analytiques. Détermination de l'ascaridol. — W. H. Simmons., Analyst, t. 61, p. 179, 1936.

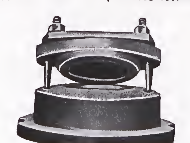
La méthode repose sur le dosage de l'iode mis en liberté dans des conditions déterminées par réduction de l'ascaridol par l'iodure de potassium dans une solution fortement acide. Il est important que le mode opératoire soit suivi avec beaucoup de soins.

On prépare une solution à 5 % du produit que l'on désire examiner dans l'acide acétique, on ajoute un excès d'iodure de potassium 5N, puis une nouvelle quantité d'acide acétique, ce mélange doit être fait aussi rapidement que possible, on le laisse ensuite reposer pas plus de 5 minutes, la température finale ne dépassant pas 10°. Le dosage s'effectue sans dilution. On doit également effectuer un dosage à blanc sur les réactifs que l'on emploie.









FICHES COMMERCIALES

Les Groupements d'acheteurs. — Laloux — « Journal du Commerce », 2 juillet 1936.

Après avoir eu à lutter contre les magasins à succursales multiples et les privilèges concédés aux coopératives de consommation, les organisations des détaillants se sont trouvées aux prises avec les économats d'usines, les soldeurs, les magasins à prix unique, les camions-bazars.

En outre se développe l'activité de gens, toujours à l'affût des combinaisons, qui trouvent moyen d'organiser dans la légalité, contre les détaillants, une concurrence contre laquelle ces derniers ne peuvent lutter, écrasés qu'ils sont par une fiscalité hors de proportion avec le chiffre actuel des affaires.

C'est ainsi que nous voyons se multiplier depuis quelque temps les groupements d'achat de consommateurs, officines sans locaux commerciaux, sans magasin d'exposition, sans stocks, qui remettent des bons d'achat à leurs adhérents. Les ristournes obtenues auprès des vendeurs sont partagées en commissions pour l'officine, et en remises pour l'adhérent.

Le fisc considère ces officines comme des agents de commission et elles paient l'impôt seulement sur les commissions ; elles échappent ainsi à la taxe sur le chiffre d'affaire et à la taxe spéciale.

Le projet de M. Evain déposé à la Chambre prévoit l'assimilation des groupements d'achat aux magasins vendant plusieurs espèces de marchandises ; il soulève quelques critiques formulées par l'auteur, qui donne en terminant le vœu de la Chambre de commerce de Dunkerque destiné à éliminer ces critiques.

***

L'Office des Mutilés et les amendes infligées aux chefs de maison. Il faut en finir avec ce scandale. — Anonyme. — « Les Echos » (édition quotidienne), 1 Juillet 1936.

Un certain nombre de maisons de la région parisienne reçoivent ces jours-ci du service de l'emploi obligatoire des pensionnés de guerre une sorte de lettre-circulaire qui se traduit par des amendes importantes pour non emploi des mutilés de guerre et pour non envoi de la liste des bénéficiaires occupés.

Alors qu'aucun chef d'entreprise ne s'est jamais refusé à occuper des mutilés de guerre, les offices de placement ne leur en envoient pour ainsi dire jamais.

Appliquer des amendes dans ces conditions serait un véritable défi au bon sens, à la raison.

On voudrait contraindre à l'exaspération les commerçants et les industriels qu'on ne saurait mieux s'y prendre.

***

Les problèmes commerciaux modernes. — Compte-rendu de la conférence faite sur ce sujet par M. Roger Noly au comité national de l'organisation française, et paru dans le bulletin de ce comité de mars 1936.

De ce compte-rendu nous extrayons le passage suivant :

Un magazine américain a publié qu'en 1935, 2.400.000 individus sont morts d'inanition, que 1.200.000 se sont donné la mort pour des motifs directement déterminés par le manque de nourriture ; que d'autre part la crise économique et la baisse des prix ont provoqué la destruction d'un million de wagons de blé, de 267.000 wagons de café, etc...

L'auteur se demande si la crise économique ne serait pas une crise de bon sens.

***

L'impôt sur le Revenu : une loi à reviser. — Liesse. — « L'Economiste français », 22 février 1936.

Un court historique rappelle les réactions d'autrefois contre l'impôt.

Le mouvement actuel (protestation des contribuables) a bien les mêmes causes : l'écrasement des contribuables par des impôts non seulement fort lourds mais répartis dans des conditions de flagrante injustice. Ils ont été conçus à la hâte au jour le jour sous la pression des événements. L'un d'eux (l'auteur envisage l'impôt sur le revenu) est le prototype de l'impôt dangereux, au premier chef, pour la formation des capitaux, pour l'épargne, et pour le développement de la puissance productrice du pays.

Il fallait les excès et les abus de la fiscalité dont nous souffrons pour faire sortir le contribuable français de sa passivité.

Et aujourd'hui plusieurs groupements se sont formés.

L'auteur examine ensuite en détail l'impôt en général, l'emploi des impôts, l'impôt sur le revenu en particulier ; il critique le principe de la progression de l'impôt et il termine par la remarque suivante :

Les contribuables sont considérés — eux qui paient et font vivre gouvernement et fonctionnaires — comme s'ils étaient une caste inférieure qui doit payer et se taire. On ne peut, dans ces conditions, qu'encourager la campagne pacifique et légale, qu'ils doivent continuer jusqu'à ce que la loi mal faite de l'impôt sur le revenu munie de la vis de progression soit corrigée.

***

Les Progrès de l'Industrie des Parfums au Japon. — Fischbacher, attaché commercial. « Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie », 2 juillet 1936.

Le Japon est encore tributaire des européens pour son approvisionnement en parfums, mais pour beaucoup de produits spéciaux, il a développé sa production.

Cinq firmes sont spécialisées dans la fabrication des parfums et deux se livrent accessoirement à la fabrication des produits de parfumerie.

Cette activité industrielle des parfums se traduit par une exportation croissante des produits de parfumerie, exportation dont la valeur passe de 4,6 millions de yens en 1933 à 6,5 en 1935.

L'ensemble des exportations est surtout dirigé vers les pays asiatiques qui absorbent suivant les produits de 70 à 95 pour cent de l'exportation.

Mais le Japon exporte aussi vers l'Amérique centrale, vers l'Amérique du Sud et vers les colonies anglaises et françaises d'Afrique.

Il y a là une situation qui ne peut manquer d'attirer l'attention de nos maisons exportatrices de produits de parfumerie car ces maisons ont une grande difficulté à maintenir leur situation sur les marchés où elles occupent une place prépondérante.

PARFUMS ET BELLES LETTRES

PAR LOUIS ESTÈVE

LAURÉAT DE L'INSTITUT

II. — ÉCHAPPÉES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE AROMALE (1)

Qu'est-ce que la beauté ?... Il y a bien des années (2), j'en risquais cette définition condensée : « une transfiguration sublime de l'utilité » : loin d'imposer à notre admiration d'inconsistantes chimères, l'art véritable ne consacre, en les parant d'harmonie, que de grands motifs de salubrité et de réconfort.

Au dire des préhistoriens, l'usage des aromates ne fut, d'abord, qu'une fruste mesure d'hygiène : l'homme des premiers temps ne demandait à la vertu antiseptique, empiriquement découverte, de la plupart d'entre eux que de le préserver de l'émanation fétide des cadavres. De la sorte, ils ne tardèrent pas à devenir partie intégrante des rites funèbres, puis, des cérémonies religieuses en général, développements magiques greffés sur les originaires cultes de la mort : notre dévôt Moyen-Age n'avait-il pas perdu de vue l'application cosmétique, si perfectionnée dans l'Antiquité, des divers baumes et gommes odorantes, qu'il prodiguait, cependant, dans ses églises ?

Donc, primitivement, hommages de l'Homo Cultor aux divinités, d'abord, infernales et chthoniennes, un peu plus tard atmosphériques et solaires, les parfums furent sollicités pour de nouveaux offices, parallèlement aux progrès sournois du mysticisme érotique. Un aromaphile du plus délicieux talent, J. d'Adelsward-Fersen note, dans « Une Jeunesse », qu'à l'apogée des civilisations, le penchant religieux, de divin, se fait humain et que la prière évolue vers la caresse. Bientôt, les essences liturgiques devinrent les fomentatrices de cette sensualité qui couve sous les extases des fanatiques — et servirent aussi de gages galants en faveur des prêtresses libres de l'Amour, qui en introduisirent l'agrément dans la toilette.

C'est, en somme, une élite inclinée au sybaritisme qui apprit à longuement apprécier une nuée d'odeurs, artificielles et naturelles à quoi, jusqu'alors, on était resté presque indifférent en dehors de la portée pratique de leurs informations sensorielles immédiates. (3)

***

Si, — très schématisée, il est vrai, — l'éthographie générale des parfums comporte si peu de développements historiques, que penser des apologies qu'ils ont inspirées ? Comment, dans un milieu si médiocrement préparé, une littérature philosmique eût-elle pu s'épanouir ? Il fallait bien que l'objet en gagnât les goûts du public, au moins celui des minorités cultivées !

Sans doute, on pourrait recueillir des témoignages d'émois aromaux dans les œuvres de la plus haute antiquité : J. Mariel en avait glané dans les Upanishads, l'Iliade, la Bible, le Coran et jusque dans Le jardin parfumé (dont le titre n'est pas que simple allégorie),

---

(1) Le lecteur curieux d'une plus ample érudition consultera utilement le traité de M. Monéry, notamment pour les recueils érotologiques de l'Inde ancienne, Plutarque, Mahomet, Nefzaouï, Gœthe, d'Annunzio, Kipling, Wilde, Verhaeren, Montaigne, Casanova, Balzac, les Goncourt, Verlaine, Mme Colette, C. Foley, R. Ghil, P. Hamp, E. Malespine, P. Mille, Miomandre, Ch. Morice, A. Prouvost, Rimbaud, E. Sansot, J.-P. Toulet, F. Toussaint, Renée Vivien, etc.

(2) En 1913, dans « Nouv. ps. de l'Impérialisme », Alcan, éd. (Bibl. de Philos. contempor.).

(3) C'est, évidemment, du préjugé qui confère le privilège esthétique à nos deux sens les plus intellectuels que s'inspirait Th. Ribot, quand il écrivait, il y a 40 ans, dans sa « Psychologie des sentiments » : « Il n'existe, en fait, aucun art, au sens esthétique, qui repose sur des sensations autres que celles de la vue et de l'ouïe, à moins qu'on ne considère comme tels la parfumerie et la cuisine ». Et pourquoi pas, ô dédaigneux psychologue ?... Il ajoute, du reste : « La reviviscence est faible ou nulle pour les images du goût et de l'odorat ; le pouvoir d'association entre elles est nul. Ces conditions les rendent tout à fait impropres à entrer dans une construction. Très difficilement évocables dans la mémoire, ne pouvant se grouper ni en simultanéités ni en séries, elles ne sauraient fournir ni un art dans le repos, ni un art dans le mouvement » (p. 352). Les témoignages littéraires que nous avons déjà rapportés et les grands thèmes aromaux que nous étudierons par la suite sont la meilleure réfutation de l'opinion exagérément systématique du célèbre philosophe.

ouvrage didactique de décadence, il est vrai, fertile en raffinements sensuels de tous ordres.

Précurseurs de nos modernes écrivains, qui, s'il faut en croire le psychiâtre P. Voivenel, auraient à peu près tous « l'odorat hyperesthésié » (O. C.), leurs vénérables auteurs étaient déjà de grands olfactifs. Mais la manifestation littéraire de cet aspect de leur tempérament resta trop sporadique pour valoir auprès de leurs lecteurs dressage esthétique de l'odorat.

Il semble, d'ailleurs, qu'il en soit d'un nouvel art comme de toute religion naissante : bien qu'il doive rester le fief opératif d'une élite, son succès exige la puissante résonnance émotive des masses. Or la prédication « naturiste », dont M. E. Seillière tient J.-J. Rousseau pour le véhément messie, entre autres révélations ravissantes, à la place des expectatives évangéliques, affaiblies, sût largement diffuser aux âmes avides de nouveauté, comme je l'ai expliqué déjà, le sens pathétique des odeurs. Il a été ingénieusement — et progressivement — nuancé, depuis, dans la presse et le livre, par les coryphées des six générations « romantiques » que l'on peut compter depuis la publication des Confessions du « frémissant plébéien ».

« En vain, affirme M. Monéry (O. C. p. 10), vous chercheriez jusqu'au siècle dernier l'expression d'émotions olfactives dans la littérature. » Si c'est, peut-être, un peu trop dire quant aux substances odorantes que l'industrie élabore, cette remarque, confirmant celle de G. Rodenbach rapportée plus haut, est parfaitement fondée quant aux parfums naturels (O. C. p. 26). (1)

Dans les œuvres de l'époque classique on ne trouve, en tous cas, aucune notation pittoresque et vivante au sujet des odeurs : les épithètes qui leur sont appliquées sont froides, abstraites, — poncives même : il n'existe pas encore de littérature des parfums.

En revanche, dans les œuvres de la période contemporaine, comme les sensations de l'odorat sont richement enregistrées, diversifiées, jaillissantes ! Et, loin de n'en constituer qu'un décor accessoire, leur intervention coopère au drame de la sensibilité dans ses caprices les plus subtils ; leur frémissement physiologique se prolonge et s'élève en féériques idéations : surgi du fond de l'âme de l'auteur, ou des personnages que sa fantaisie anime,

L'odorant souvenir des sous-bois et des grèves,
Des vergers et des feux allumés dans les champs (2)

pénètre au fond de l'âme des lecteurs, y suscitant, de proche en proche, ces associations d'images, créatrices de véritables synthèses affectives, qui renouvellent le cours de nos plus hardis enthousiasmes, comme elles font éclore nos plus belles pensées.

(1) Dans « Le Jour des Rois », Shakespeare fait, cependant, dire par Orsino : « La chute mourante de cette musique arrivait à mon oreille pareille au doux vent du sud, qui, soufflant sur un banc de violettes, dérobe et exalte, tour à tour, leur parfum ».

(2) St. Ludou.

***

Si le « Promeneur solitaire » des Rêveries est notre annonciateur de l'esthétique aromale, M. Monéry le note lui-même au passage (p. 27), l'Angleterre a eu le sien avec Milton : la haute poésie gnomique du « Paradis perdu » illustre çà et là d'images olfactives saisissantes quelques-unes de ses graves sentences. J'ai déjà recueilli, pour la littérature allemande, le témoignage de P. Voivenel, dans sa « Bio-chimie de l'Amour », au sujet de Schiller, cet autre pré-romantique.

En ce qui concerne notre littérature nationale de la même époque de transition, je renvoie également au chapitre précédent de la présente étude pour ce qui concerne Chateaubriand.

Les lyriques descriptions de nos quatre grands poètes romantiques font aux impressions de l'odorat une place, sinon effectivement conséquente, du moins théoriquement égale à celles des deux sens déjà classés « nobles » : entre autres, l'élégie du Lac lamartinien souhaite

Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire (1)

s'évertue à immortaliser l'éphémère idylle qu'elle rappelle.

Naguère, H. Ellis insistait sur le vif intérêt aux odeurs que révèlent, presque à chaque page, les poésies d'un Herrick et d'un Shelley.

Mais, si le messianisme esthético-naturiste de Rousseau était déjà venu, cent ans plus tôt, porter au monde la rédemption de ses angoisses par le culte de tous les sens, c'est Baudelaire qui mériterait le titre d'« évangéliste des aromes », avec sa séduisante doctrine des « Paradis artificiels » : il a célébré sous ce titre, en termes d'un irrésistible attrait, tout le légendaire émerveillement des Utopies et des Uchronies dont s'hallucinent les haschischomanes :

(1) Cf. « Le Satyre », de V. Hugo :

« ... Tête éblouie
A la fois par les yeux, l'odorat et l'ouïe. »

Chez le poète de « La légende des siècles », l'évocation des odeurs est rarement directe et il la transpose volontiers en « harmonie imitatrice » :

« Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle. »

Indirecte également chez Balzac, qui, pour nous décrire une chambre de jeune fille (« La dernière Fée »), s'écrie : « On y respirait l'air du ciel ! » Par ailleurs, il a noté, toutefois, « la fraîcheur embaumée des brises d'automne » et « la forte senteur des forêts »


ALBERT
VERLEY
8, 9 et 10, Quai de la Marine
ILE SAINT-DENIS
(Seine) France
MATIÈRES PREMIÈRES
AROMATIQUES NATURELLES ET
SYNTHETIQUES POUR PARFUMERIE
SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

« Extases olfactives qui nous transportent en des paradis de parfums, où des fleurs merveilleuses, balançant leurs urnes comme des encensoirs, vous envoient des senteurs d'aromates, des odeurs innommées, d'une subtilité pénétrante, rappelant le souvenir de vies antérieures, de plages balsamiques et lointaines et d'amours primitives... »

C'est à la publication des « Fleurs du Mal » en librairie (1857) que la critique fait remonter l'ère de la pleine lucidité pour l'esthétique des parfums. Th. Gautier, préfacier du recueil, — et qui s'était fait lui-même leur chantre dans les « Emaux... » :

Fraîches plaines,
D'odeurs pleines...,

ne manqua pas de souligner la saisissante originalité de cette poétique, que V. Hugo allait saluer, à son tour, de « frisson nouveau » :

« D'une sensualité étrangement subtile, qu'on ne rencontre guère que chez les Orientaux, Charles Baudelaire parcourt délicieusement toute la gamme des odeurs... Chez bien peu de poètes nous retrouvons leur souci : ils se contentent habituellement de mettre dans leurs vers la lumière, la couleur et la musique ; mais il est rare qu'ils y versent cette goutte de fine essence dont le musc de Baudelaire ne manque jamais d'humecter la batiste de son mouchoir. »

Je crains qu'on n'ait pas assez apprécié combien, chez G. Flaubert, l'objectivité, un peu sèche, des descriptions se trouve, parfois, heureusement amendée par une impression olfactive génialement caressante : relisons, si vous le voulez bien, le rendez-vous nocturne de « Madame Bovary » : (1)

« La tendresse des anciens jours leur revenait au cœur, abondante et silencieuse comme la rivière qui coulait, avec plus de mollesse que n'en apportait le parfum des seringas et projetait dans leurs souvenirs des ombres plus démesurées et plus mélancoliques que celles des saules immobiles, qui s'allongeaient sur l'herbe. »

« La suavité, un peu accablante, des arbustes fleuris, que le romancier caractérise d'une si heureuse expression, semble, dirait un peintre, « éclairer » tout le paysage mieux que la lune elle-même ! » Moins métaphoriquement, l'intuitive évocation du maître réaliste me paraît symboliser la langueur amoureuse du couple adultère et nous laisser pressentir ses proches disgrâces sentimentales à travers les délices, toutes physiques, de l'heure.

J. Vallès a fait Jacques Vingtras, le héros de sa trilogie romanesque, qui lui ressemble tant, singulièrement vibrant aux souffles horticoles et bocagers, bucoliques et marins :

« Il vient je ne sais quelle senteur de sureau. Ah ! J'ai le cœur qui s'en va, tant cette odeur est douce ! » (L'Enfant).

« J'aspire à plein nez des odeurs de nature : la marée, l'étable, les vergers, les bois ! » (Id.).

« Dans l'haleine du vent arrive un parfum de mer, qui me sale les lèvres, me rafraîchit les yeux et m'apaise le cœur. » (L'Insurgé).

Les premiers vers de Maurice Rollinat s'apparentent à cette forte inspiration rustique à propos de sensations très analogues. Plus tard, le musicien-poète des « Névroses » rougit de la franchise de son adolescence, grisée de brises et de fenaisons, pour se lancer éperdument dans la recherche interprétative des senteurs précieuses au point d'entendre les diverses essences d'un bouquet savant « vocaliser en chœur » ! (1)

Sully Prudhomme, lui aussi, a osé plusieurs rapprochements entre parfums et sons : voici la strophe qui conclut le parallèle invoqué aux premières pages de cet essai :

L'odeur suave emplit jusqu'au bord toute l'âme,
Philtre plus vague et plus obsédant que la voix ;
C'est une autre musique, immobile, où se pâme
Une note éthérée, — une seule à la fois !
(Le Bonheur)

Mais l'enthousiaste de l'harmonie aromale ne prétend pas transposer les sensations du nez en celles de l'ouïe, encore moins leur imposer des cadres de projection qui les dénatureraient : il se contente de quelques allusions analogiques, aptes à motiver sa préférence.

A l'argument, théoriquement impersonnel, d'une plus ample accessibilité émotionnelle et d'une plus ravissante plénitude, le poète du cœur et de la pensée en ajoute un autre, tout pénétré d'une fidèle gratitude : les parfums consolèrent ses chagrins juvéniles. Et, s'ils ne parvenaient pas toujours à ranimer l'allégresse, parfois défaillante, de ses vingt ans, du moins, était-il assuré de découvrir dans la riche et touchante imagerie qu'il s'en était mystérieusement formée quelque allégorie adéquate à la disposition momentanée de son âme :

...J'y trouvais un baume
A ma peine ; à ma joie, un signal de réveil.
Je trouvais son pareil
A chaque sentiment dans quelque intime arome.

Ce n'est pas seulement dans les quelques pages d'A. Rebours commentées plus haut que J.-K. Huysmans s'avère un obsédé de l'olfaction : tous ses romans et

(1) Un tel passage mérite d'autant mieux d'être signalé que, personnellement, le romancier valétudinaire, précurseur de Proust, ne se plaisait à travailler que « dans une pièce silencieuse et close, où persistaient les odeurs, familières, de l'ambre et du tabac oriental » (Monéry : O. C. : 39). Sa complexion l'eut porté à broder plutôt sur le « thème du renfermé » que sur celui du « grand air ». Salammbô est une intoxiquée d'aromates.

(1) Le distique suivant renferme les deux genres d'impressions qui se sont succédés dans la prédilection du poète :

« L'âcre senteur du sol, quand tombent les averses, —
Le parfum dangereux et fou des fleurs perverses ! »

même quelques-unes de ses études sur la peinture sont « odorisées » avec véhémence ; nous en retrouverons, du reste, quelques caractéristiques exemples en abordant les grands thèmes olfactifs. Comme il y aurait beaucoup trop à citer rien que pour donner une idée de la fantasmagorique profusion d'images olfactives qui naissent constamment sous cette plume éblouissante, contentons-nous du témoignage de Rodenbach (O. C.) :

« Huysmans fut littérairement un odorat !... Il aima l'odeur du péché, nota les relents coupables de la femme, tout ce qui, faisandé et blet, monte de la grande ville ; il éprouva une sensualité renouvelée à subodorer la senteur maladive des églises. »

Mais arrivons à ce non moins puissant représentant de l'olfactivisme littéraire que fut Zola : aux termes d'une très captivante conférence que prononça M. L. Bernard à Montpellier en 1899, le maître de l'école naturaliste doit être tenu pour « le grand musicien, mieux pour le symphoniste des odeurs..., le romancier aux narines frémissantes.... l'homme qui a le plus vécu par le nez ! » En quelques mots plus posés, comme il sied au savant, le Dr E. Toulouse, qui, à son tour, s'est penché en psychiâtre sur le cas Zola, conclut, lui aussi, à la prédominance très accentuée des représentations olfactives chez le puissant écrivain.

De même que pour Huysmans, mon embarras serait grand s'il me fallait présenter un choix assorti des diverses variétés de« tons » odorants qui animent cette œuvre immense. J'aime mieux reproduire en son entier une page de « La faute de l'Abbé Mouret ». Morceau d'anthologie au regard des purs lettrés, mais, pour nous, avant tout, poétique description de « symphonie » aromale, justifiant excellemment la métaphore du conférencier que je viens de citer, elle me paraît significative d'une tendance littéraire de l'époque où elle fut écrite : Comme je l'ai insinué plus haut, l'esthétique, naissante, des odeurs était encore en quête de ses propres moyens d'expression ; inclinant aux transpositions, elle empruntait sa technologie à l'idiome de la musique et se référait aux prestiges de cette aînée, élue pour marraine auprès de la sainte confrérie des arts :

Donc Albine, résolue au suicide, a entassé dans sa chambre d'énormes brassées de fleurs. Et voici que, dans la torpeur rêvante de l'asphyxie, en proie à la confusion des sens, elle entend toutes ces corolles chanter :

« Ne bougeant plus, les mains jointes sur son cœur..., elle écoutait les parfums, qui chuchotaient dans sa tête bourdonnante. Ils lui jouaient une musique étrange de senteurs, qui l'endormait lentement.

« D'abord, c'était un prélude gai, enfantin : ses mains, qui avaient tordu les verdures odorantes, exhalaient l'âpreté des herbes foulées, lui contaient ses courses de gamine au milieu des sauvageries du Paradou. Ensuite, un son de flûte se faisait entendre : de petites notes musquées, qui s'égrenaient du tas de violettes... Et cette flûte, brodant sa mélodie sur l'haleine calme des lis, chantait les premiers charmes de son amour...

« Mais elle suffoquait davantage : la passion arrivait, avec l'éclat brusque des œillets, à l'odeur poivrée, dont la voix de cuivre dominait, un moment, toutes les autres. Elle croyait agoniser dans la phase maladive des soucis et des pavots...

« Et, brusquement, tout s'apaisait ; elle respirait plus librement ; elle glissait à une douceur plus grande, bercée par une gamme descendante des quarantaines, — se ralentissant, se noyant jusqu'à un cantique adorable des héliotropes, dont les haleines de vanille disaient l'approche des noces. Les belles-de-nuit piquaient çà et là un trille discret...

« Puis, il y eut un silence : les roses, languissamment, faisaient leur entrée : du plafond, coulèrent des voix, un chœur lointain... Le chœur s'enfla : la jeune fille fut bientôt toute vibrante des sonorités prodigieuses qui éclataient autour d'elle. Les noces étaient venues : les fanfares des roses annonçaient l'instant redoutable.

« Elle, les mains de plus en plus serrées contre son cœur, pâmée, mourante, haletait. Elle ouvrait la bouche, cherchant le baiser qui devait l'étouffer, quand les jacinthes et les tubéreuses frémirent, l'enveloppèrent d'un dernier soupir, si profond, qu'il couvrit le chant des roses. Albine était morte dans le hoquet suprême des fleurs ! »

Libre aux censeurs inexorables de contester la vraisemblance de cette « euthanasie » enivrée, qui, chez la jeune amoureuse, pallierait d'hallucinatoires voluptés les affres de l'asphyxie ! Ramené sous l'optique romanesque, un peu naïve, de son temps, le récit n'en mérite pas moins d'être admiré : sans répliquer à ses zoïles que, du moins, la réminiscence par l'héroïne, à une allure de vertige, de son éphémère carrière est conforme aux observations psychologiques, du point de vue qui nous occupe, est-il besoin de souligner l'imposante unité et la progression de ce rapide drame ? En un pernicieux enchantement, il semble qu'étranges complices de l'adolescente désespérée, les émanations florales se conjurent pour la faire, d'abord, palpiter sous la marée montante des troubles pubéraux et, finalement, succomber à l'imaginaire baiser des impossibles épousailles.

Victime, elle aussi, des parfums, bien que le déclin de sa vitalité se prolonge sur des années, la « Chérie » d'E. de Goncourt. C'est, pour une grande part, l'abus qu'elle a fait des extraits de toilette qui a étiolé la puberté de la trop précoce mondaine, toujours assoiffée de stimulants artificiels, qui finissent par ruiner sa constitution. Suivez page par page les phases de cette intoxication chronique par les essences odorantes : Tout en poétisant le capiteux attrait de celles-ci, l'auteur les a notées avec l'élégante précision documentaire qu'on n'a jamais égalée.

Et voici une autre jeune héroïne de roman qui essaie d'attenter à ses jours « en beauté » au moyen d'une substance volatile dont la violente senteur traîne après elle un charme doucereux, — mais que des amis secourent à temps, il est vrai. C'est la touchante Yvette, fille spirituelle de ce magistral odoriste que fut, lui aussi, G. de Maupassant. La description de ce suicide au chloroforme frappe vivement l'imagination du lecteur par son réalisme évocateur :

« Une odeur puissante, sucrée, étrange, se répandit... Elle avala brusquement cette saveur forte et irritante.... »


La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPÉRIALE
se posant avec la plus grande facilité elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. d'ADELSHOFFEN, STRASBOURG SCHILTIGHEIM

Plusieurs autres personnages du maître nouvelliste sont des olfactifs raffinés ; il en est même de dithyrambiques, tel celui, dont j'ai oublié le nom, qui couronne de cette profession un récit où les odeurs comptent tant : « Le parfum grise le rêve ! »

Et ne traiterait-on pas à juste titre de « fétichiste des odeurs » l'archéolâtre de « Fort comme la mort », qui recherche l'arome des beaux jours d'autrefois :

« Au fond des vieux flacons de toilette, il avait souvent retrouvé... des parcelles de son existence. Et toutes les odeurs errantes, celles des rues, des maisons, des meubles, — les douces, les mauvaises, les odeurs chaudes des soirs d'été, les odeurs froides des soirs d'hiver, ranimaient toujours en lui de lointaines réminiscences, comme si les senteurs gardaient en elles les choses mortes embaumées. »

Remarquez que le charme de la belle matinée bretonne de « Miss Harriet » réside surtout dans sa qualité atmosphérique, excitante et légère :

« L'air tiède, embaumé, plein de senteurs d'herbes et de senteurs d'algues, caresse l'odorat de son parfum sauvage »....

Maupassant fut, dit-on, mais par intermittences seulement, un amateur d'éther et de morphine : il semble bien qu'il recherchait plutôt la senteur spéciale à ces drogues que les effets psycho-physiologiques couramment sollicités par les authentiques toxicomanes. Des Esseintes au petit pied, il avait aligné sur le marbre de sa cheminée une trentaine de flacons d'extraits, au moyen desquels il s'offrait, lui aussi, des « symphonies aromales », ou, plutôt, rectifiait-il en souriant, des « mélodies de caresses ».

Que dire ici de Loti ? Que citer, surtout ? Dans tous ses romans et récits de voyages, les odeurs s'intègrent si naturellement dans l'ensemble des paysages que toute coupure des textes en trahirait le génie propre. Suivons, cependant, si vous y tenez, Grâcieuse, de « Ramuntcho »,

« quittant l'odeur des foins et des roses pour celle de l'encens et des grands lis coupés, passant de l'air tiède et vivifiant du dehors à ce froid lourd et sépulcral que les siècles amassent dans les vieux sanctuaires... »

Mais, de grâce, poursuivez la lecture jusqu'à la fin du chapitre, et vous comprendrez — jusqu'à l'éprouver — la répercussion sentimentale et dramatique de ces parfums dans l'âme sensuelle et pieuse, chaste et fervente, tout ensemble, de la jeune basquaise.



Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon — Le Gérant : F. ROUX




BLANC DE TITANE
KRONOS

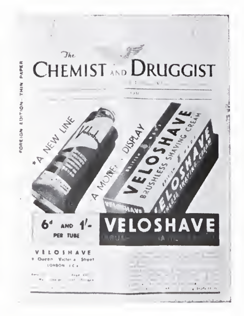

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Éditions ART ET COIFFURE

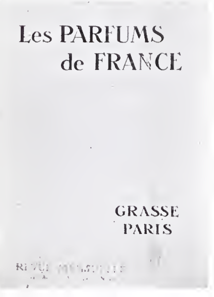

RIVISTA ITALIANA delle essenze del profumi e delle piante officinali


THE SOAP PERFUMERY AND COSMETICS TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO.
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
Essence Ambree
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OIL
MUSK · AMBERGRIS


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


FOREIGN EDITION · THIN PAPER
The CHEMIST AND DRUGGIST
A NEW LINE
A MONEY DISPLAY
VELOSHAVE BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/- PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
Queen Victoria Street
LONDON


Blondinen suchen
sollen sie bei Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS de FRANCE
GRASSE PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL Lavender OIL
40 ESTERS
W. J. BUSH & CO. LTD. ASH GROVE, HACKNEY, LONDON

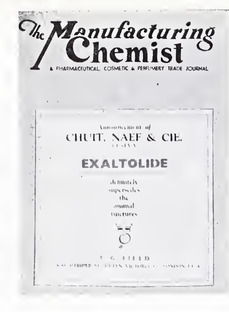
ABONNEMENT ANNÉE 1937

Nous prions nos Lecteurs d'avoir l'amabilité de nous couvrir, dès à présent, du montant de leur réabonnement année 1937, soit :

France et Colonies.............................. **72** Frs
Etranger, pays adhérents........................ **72** —
Etranger (non adhérents)........................ **84** —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apportée aucune interruption dans le service de la revue.

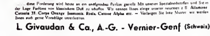

BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL, COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer


JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
BRUXELLES

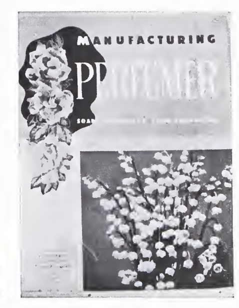

RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÄDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form! Klassisch der Duft!


L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG - GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES
MARZO 1936


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
URODA
HIGJENA
ZDROWIE
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING

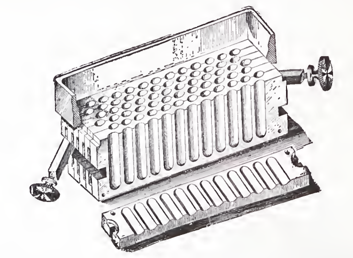
MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS



RONDS

CARRES



OVALES

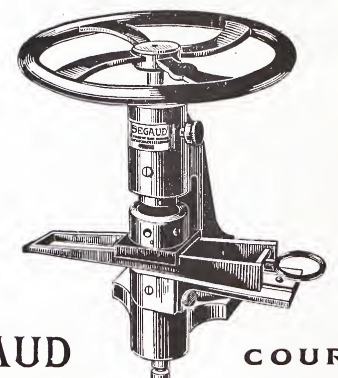
A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SECHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE

PRATIQUE



SIMPLE

RAPIDE

El. SEGAUD

COURBEVOIE

Catalogue illustré franco

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DEFENSE 03-76

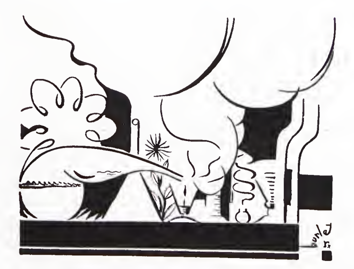
Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-268

Numéro 3
Mars 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 3 Le Numéro : 7 francs MARS 1937

LA

PARFUMERIE MODERNE

LAVANDES ET LAVANDINS

Par Claude ABRIAL

Secrétaire Général du Comité Lyonnais des Plantes Médicinales

et R. M. GATTEFOSSÉ

Pendant la période qui a suivi la guerre mondiale, de nombreuses études ont été publiées sur la lavande, sa culture et sa distillation ; un ouvrage de Charles Mourre, en 1913, a résumé les discussions alors soulevées au cours de divers congrès. Puis le silence s'est fait.

Il a semblé que tout était dit.

Et cependant les « crises », c'est-à-dire les périodes pendant lesquelles la mévente internationale faisait baisser les cours, ont démontré, par les erreurs qu'elles ont fait imprimer, combien les débouchés de cette essence sont encore peu connus des producteurs. La falsification a été accusée de tous les maux, et la sous-consommation a été niée. Cependant, le marché de cette huile essentielle est étroitement conditionné par celui de produits analogues, donnant, (en savonnerie surtout) des résultats voisins : Bois de Rose de Guyane, Bois de Rose du Brésil, Bois de Rose du Japon ou Shiu oil, Petitgrain du Paraguay. L'essence de lavande ne peut modifier ses cours qu'en harmonie avec ceux de ces huiles essentielles, et il faut reconnaître que, pour les gros usages, elle était généralement trop chère et la première sacrifiée.

Toutes les lois de protection intérieure, de déclaration de récoltes, de surveillance des distillations, ne pourront en rien modifier l'aspect international de ce marché, et ne réussiront qu'à fausser le commerce intérieur.

On dit souvent qu'en matière d'économie politique ou de production agricole les lois écrites ne peuvent pas entrer en lutte avec les lois tacites, encore une fois cet aphorisme vient de se confirmer. Un nouveau venu, le Lavandin, hybride d'aspic et de lavande a en effet entièrement modifié l'aspect du. problème.

Plant à grosse production, donnant une huile essentielle de qualité secondaire, mais convenable pour la savonnerie, il se place au niveau des essences de Bois de Rose et de Petitgrain, et suit sans peine les fluctuations de leurs cours.

La lavande vraie reprend sa place d'essence d'élite pour la parfumerie : son aire de culture diminue ; sa valeur restera à parité de celle des huiles essentielles de plus haute qualité, géranium, santal, vétiver, bergamote, qui sont de la même classe.

Si tout ou presque tout, a été dit sur la Lavande, en revanche, le lavandin est, sinon un nouveau venu, du moins un jeune parvenu. Après avoir été pendant de longues années un objet de curiosité — distillé comme en contrebande sous le nom de grosse lavande, dans le but de diminuer le coût de la lavande fine, — le voici désormais monté au rang de grande culture industrielle.

Mais, cultivé à partir de souches locales non sélectionnées, il est loin d'avoir dit son dernier mot. Si la consommation se déclare satisfaite de sa fragrance un peu rude et de sa bonne tenue dans le savon, nous verrons peut-être les spécialistes

PRIMERA PARTE

SEGUNDA PARTE

étudier de nouvelles machines pour en faire la moisson et installer de nouvelles distilleries appropriées à sa volumineuse floraison. Comme il est impossible. toutefois, de séparer le lavandin de la lavande, nous résumerons pour nos lecteurs ce qu'il faut savoir de la lavande en leur rappelant l'étude intitulée : « Culture et Industrie des Plantes aromatiques de Montagne », par L. Lamotte et R. M. Gattefossé, publiée en 1917, et qui fut un des premiers de ces ouvrages dont nous parlions au début de ce chapitre, et dont les auteurs furent les Giraud, les Humbert, les Fondard, les Autran, les Tourniaire et Mourre déjà cité.

Le genre Lavandula est formé d'un certain nombre d'espèces. Dans la Flore française nous trouvons seulement : **Lavandula** (vera) **officinalis** Chaix. **Lavandula Spica** Lin. **Lavandula Stoechas** Lin. Ajoutons la variété dite **Pyrénaica,** qui ne paraît être qu'une modification morphologique de la lavande vraie, modification dûe au terroir ou au climat.

Les deux premières : lavande vraie et aspic ont été pendant de longues années les seules utilisées pour la production des essences commerciales. La **lavandula officinalis** fournissant l'essence fine de lavande, et le **lavandula Spica** donnant l'essence relativement grossière d'aspic.

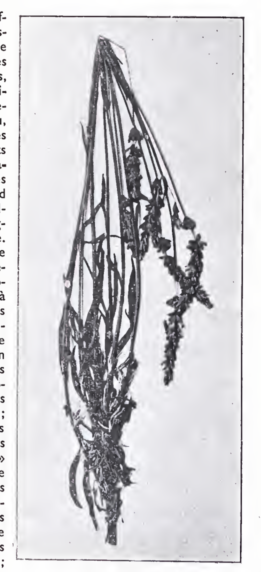
Le **Lavandula Stoechas,** appelé **queirelet** par les provencaux, est très répandu dans les îles « Stoechades » et sur la côte méditerranéenne, elle fleurit au printemps et n'est pas fréquemment distillée ; elle donne cependant une huile essentielle d'un arome particulier, frais et agreste, et aurait pu prétendre à davantage d'applications. Mais, elle est délaissée, de nos jours, après avoir connu dans l'antiquité et au Moyen-Age une vogue assez étendue.

Nos colonies et notamment le Maroc et l'Algérie produisent aussi des lavandes de printemps, particulièrement **Lavandula Dentata.**

Le Botaniste lyonnais Jordan, qui s'était livré, dans notre région, à des cultures d'essai, reconnaissait deux sortes de lavande vraie : la **Delphinensis** et la **Fragrans,** qu'il distinguait par leur aspect distinct ; la variété **Fragrans** portant davantage de rameaux plus grêles et de fleurs moins bleues, des feuilles plus grandes et plus plates que la variété **Delphinensis.** Celle-ci, au contraire, a des rameaux courts et rigides, des feuilles vertes, étroites, enroulées, des calices plus violets. Lamotte pensait avec Jordan que la **Fragrans** est plus odorante et que la **Delphinensis** donne une essence plus riche en éthers.

Cependant, ces différences ne suffisent pas à former des variétés distinctes, et les plants de lavande **Fragrans,** transplantés dans des régions plus froides et plus humides, prennent l'aspect de la **Delphinensis.** En un mot, il s'agit simplement d'une adaptation au milieu, le type **delphinensis** est celui des lieux froids, humides, des versants nord des montagnes, le type **fragrans** est, au contraire, celui des lieux ensoleillés, des versants sud et des sols desséchés. Les sols calcaires semblent modifier, en l'augmentant, le rendement de l'essence. Toutes les transitions possibles entre ces deux types sont d'ailleurs aisément discernables au cours des promenades dans les départements à Lavande : Que les plants des régions froides et des hautes altitudes donnent une huile essentielle plus riche en éthers de Linalol (notamment en acétate) et aient une odeur plus aigre, plus fruitée (une odeur rappelant la pomme), que les lavandes des régions méridionales ou chaudes ; que celles-ci aient un arome plus fixé, plus ambré, rien n'est plus exact, mais il ne s'agit que de « crus » et les amateurs en distinguent de nombreux. La nature du sol, les engrais, et mille autres causes influencent l'odeur, et certains plants ont à la fois une teneur en huile essentielle élevée, un arome exquis et une essence à haut titre d'éthers ; ces plants, sélectionnés et multipliés, peuvent donner des rendements commerciaux accrus.

La lavande à fleurs blanches qui a excité la curiosité de chercheurs, tels que Mouranchon, Karleskind, Lamotte, Humbert, Oddo, et de nombreux distillateurs, n'a pas été multipliée industriellement, et c'est peut-être dommage car les distillations de lots de fleurs blanches ont donné un parfum plus fin et plus puissant, plus ambré, plus « Truffé », disent les récoltants, bons connaisseurs en cette matière, puisque le délicieux champignon est souvent le voisin de la charmante



Lavande Fragrans

labiée. Nous avons rencontré de la lavande blanche, rare à Séderon, abondante à Plan-de-Baix. Le Docteur Bonnard en cultivait dans son jardin. Des plantations en ont été faites à Sauzet (Drôme).

Il existe aussi des fleurs d'un bleu très clair ou d'un rose délicat, notamment dans le jardin Floraire de Correvon à Genève, mais ce ne sont que des curiosités sans intérêt particulier pour le moment.

La lavande vraie à l'état sauvage présente donc de grandes variétés, soit dans son aspect, soit dans ses qualités, mais la culture provoque artificiellement encore bien d'autres modifications. Si les sols naturels donnent chacun selon leur nature géologique un cru différent, les engrais agissent dans le même sens Les façons culturales en aérant les plants, en diminuant l'influence des plantes parasitaires, améliorent encore ses conditions de vie et son rendement. Mais, en revanche, les erreurs de culture, les sols trop bas en altitude ou axphyxiants, certains amendements à rebours, provoquent le dépérissement des lavanderaies. Nombre de plantations défectueuses ont péri au cours des années maigres, ce qui a pu faire dire que les lavandes cultivées étaient fragiles. En réalité, comme tous les végétaux, elle demande à être cultivée dans son aire d'élection, et non ailleurs.

La production moyenne d'essence de Lavande vraie en France est importante, voici, d'après les statistiques les quantités moyennes produites par Département :

Bouches-du-Rhône			100 Kgs
Alpes-Maritimes : Arrondis. de Grasse		2.200 Kgs	
—	Puget-Theniers	170 —	
—	Nice	2.800 —	
	Ensemble		5.170 Kgs
Basses-Alpes : Arrondis. de Barcelonnette et de	Castellane	3.100 Kgs	
—	Digne	2.750 —	
—	Forcalquier	5.700 —	
—	Sisteron	1.300 —	
	Ensemble		12.850 Kgs
Hautes-Alpes			7.000 —
Vaucluse			9.500 —
Drôme			30.000 —
			64.620 Kgs

dont 8.000 pour le seul canton de Séderon.



La lavandiaïre et son peïrou
(Culture et industrie des plantes de montagne)

On distille également dans le département de l'Isère, dans le Var, en Ardèche, dans la Lozère, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron, le Lot, la Dordogne, etc... On trouve des plants épars dans le Rhône, dans la Loire et dans la Côte d'Or où elle fut cultivée autrefois sous les ordres des Ducs de Bourgogne.

La production totale moyenne est de 80.000 kilogs, elle a dépassé de loin ce chiffre dans les années qui ont suivi la guerre, mais elle semble se stabiliser autour de ce chiffre, seul, le Lavandin est actuellement en progression.

Dans le département du Rhône, il n'existe qu'un petit peuplement de quelques centaines d'individus dans le fond de la grande carrière de Couson ; dans la Loire sur les basaltes de Saint-Romain, Le Puy, où elle a dû être importée par des religieux au XIIe Siècle.

On a beaucoup discuté de la nature de la Lavande anglaise dont la réputation, en tant qu'essence, semble surfaite, car elle se vend surtout en bouquets et n'est qu'assez peu distillée.

On a prétendu qu'elle avait été introduite dans ce pays par les protestants du Diois (Drôme) chassés par la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Or, un plant de Lavande anglaise de Mitcham nous a été envoyé par Monsieur Dickes, auteur d'un ouvrage fort intéressant sur les différentes espèces d'iris. Le seul exemplaire reçu, assez gros, mal emballé, avait séché en partie pendant le voyage. Mis en terre, il n'a développé qu'un seul bourgeon. Quand celui-ci fut assez long, une bouture mise sous cloche s'enracina promptement. La multiplication nous mit l'an suivant en possession de 200 plants qui furent repiqués à Bron, dans le jardin de la Faculté de Médecine, à Saint-Fons (Rhône), à Sauzet et à Crest (Drôme). Ces plants ressemblaient à tous les autres hybrides de provenances diverses que nous avions obtenus d'Angers, de Quarré-les-Tombes, de St-Joie (Suisse), de St-Etienne-St-Geoirs, de Bagnères-de-Luchon, de Bagnières-de-Bigorre, etc..., et ont donné la même essence.

C'est d'ailleurs la variété connue en Bretagne et cultivée pendant un certain temps à Pornichet-les-Bains. C'est probablement l'hybride signalée par Monsieur HY. **Lavandula hybrida Hortensis** Hort, qui a été répandue un peu partout.

La Lavande Pyrénéenne est appelée suivant les auteurs, **Lavandula vera, var. Pyrénaïca,** Benth. **Lavandula Spica var. pyrenaïca,** Briquet.

La Lavande vraie des Pyrénées présente aussi les deux modifications des types **Fragrans** pour les individus xérophiles, et **Delphinensis** pour les individus vigoureux. Le recépage d'un plant Fragrans, en revigorant la souche lui donne l'aspect Delphinensis.

La Lavande des Pyrénées présente des types à fleurs blanches, notamment en haut de la montagne, au nord de Villefranche de Conflent (Pyr. Or.).

Certains auteurs ont émis l'hypothèse hasardée que la Pyrenaïca pouvait être un hybride entre la Lavande officinale et la Stoechas, à cause du grand développement de ses bractées. Il n'y a pas besoin de réfuter cette hypothèse pour de nombreuses raisons ; l'une fleurit en été dans les régions froides et aime le calcaire, l'autre fleurit au printemps dans les contrées plus chaudes et est nettement calcifuge.

En dehors des expériences de sélection du jardin Nikita au Caucase (U. R. S. S.) il semble que rien n'ait été fait de semblable en France, et cependant il y a incontestablement une œuvre à entreprendre. Nous avons obtenu nous-mêmes dans un champ d'expériences à Bron des plants de Lavande vraie donnant 250 à 300 fleurs par inflorescence. Ce n'est qu'un exemple de ce que peut donner la sélection.

Nous parlerons dans notre prochain article des hybrides.



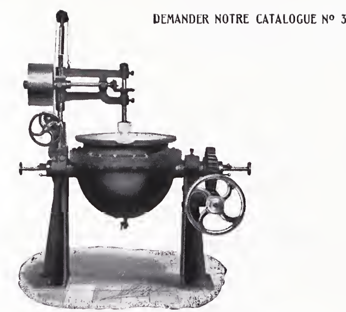
Distillerie de la Lavande en plein air

DEMANDER NOTRE CATALOGUE Nº 3

APPAREILS EN FONTE ÉMAILLÉE

CUVES, MONTE-JUS, MÉLANGEURS
VAPORISATEURS, AUTOCLAVES

RÉSISTANT à TOUS PRODUITS CHIMIQUES, TOUTES TEMPÉRATURES ET PRESSIONS



DANTO-ROGEAT & CIE

33-39, Rue des Culattes – LYON

TELEG: ROGEAT-LYON
TELEP: PARMENTIER 25-21

BUREAU DE PARIS. 26 Rue de la PEPINIERE
TELEPH LABORDE . 32-20

NOUVELLES BASES pour CRÊMES et LAITS de BEAUTÉ

Glyco Sébum
Di Glyco Sébum

Lauro Sébum
Di Lauro Sébum

SÉBACINES

Sébacine Laurique — Sébacine Cétylique

Sébacine Glyco-Cétylique

Laurate de Cétyle - Laurate et Stéarate de Cholestéryle

GATTEFOSSÉ S. F. P. A, 12, Rue Jules-Guesde - PUTEAUX
15, Rue Constant — LYON

LA CARENCE DE SOUFRE

Produits pour la peau et les cheveux à base de soufre

Le soufre est l'un des éléments constitutifs de la matière vivante et l'on en rencontre en particulier dans les cheveux, dans les poils, dans la peau. On considère que généralement l'alimentation normale apporte assez de soufre à l'économie pour qu'il soit inutile d'en ajouter aux rations habituelles. Cependant, lorsqu'il y a carence de soufre il y a également une diminution corrélative de la cystine acide aminé qui est absolument indispensable à la vie et du glutathion, élément important des tissus jeunes.

Dans les cas les plus courants, la carence de soufre n'est pas totale, mais partielle, et elle se manifeste surtout par des désordres superficiels, le plus souvent par de la l'alopécie, de la séborrhée ou de l'acné. On a constaté également qu'il y avait parfois simultanéité de carence de soufre et d'iode, c'est notamment ce que l'on constate dans certaines régions américaines où les animaux sont parfois entièrement glabres et montrent des symptômes de goître ; dans ce cas, l'insuffisance d'iode est prépondérante et coïncide avec une insuffisance thyroïdienne, cette indication est à retenir et elle montre nettement qu'il est souvent très intéressant d'ajouter aux remèdes indiqués des extraits de thyroïde par exemple dans les cas de chute prématurée des cheveux lorsque l'insuffisance thyroïdienne est patente.

Quoique ce diagnostic soit plus particulièrement à réserver aux médecins, le praticien de beauté ne manquera pas cependant d'en tenir compte pour orienter ses clients vers un spécialiste.

Depuis longtemps les dermatologues conseillent l'emploi du soufre pour le traitement des maladies de la peau, Sabourault, notamment y attache une importance particulière, et nous citerons plus loin quelques indications données par les Docteurs Chatelain, Besnier, Binet, Magron, Arnaudet, etc...

Un certain nombre de ces formules déjà anciennes ne sont pas au courant des dernières découvertes relatives à la pénétration des médicaments par la voie cutanée, l'usage, notamment, d'excipients gras tels que la vaseline ou gelée de pétrole est incompatible avec la technique moderne. Nous nous efforcerons de donner des nouvelles recettes plus efficaces quoique basées sur le même principe.

Contre l'acné nécrotique du front qui occasionne des cicatrices indélébiles la pommade :

Resorcine
Soufre sublimé } àà 1 gramme
Vaseline 40 grammes

peut-être considérée comme à peu près sans effet, la vaseline formant un enduit imperméable à la surface de la peau et arrêtant toute pénétration éventuelle du soufre dans les tissus.

Au contraire, une crème ayant pour base une préparation moderne à base de stéarate de triethanolamine, de myristate, de stéarate ou de sébaçate de glycol permettra au soufre de pénétrer dans la peau. A la résorcine nous conseillons la substitution d'un phénol aromatique (tel par exemple le carvacrol) ; le soufre sera un soufre entièrement dissous dans un polyglycol ou un véhicule analogue.

La plupart des manifestations acnéiques semblent d'ailleurs justiciables d'un traitement analogue. Jusqu'ici, les acnés, malgré leurs diversités sont encore peu connus : on a rangé sous le nom d'acné toutes les lésions matérielles et tous les troubles du système sébacéo-piialre quelle que soit la manière d'être de ces altérations. Malgré les efforts incessants des cliniciens et des histologistes on n'est que trop imparfaitement renseigné sur la genèse et la nature intime de la plupart de ces dermatoses pour pouvoir en établir une classification définitive (H. Hallopeau et L. E. Leredde). Un traitement actif consiste comme dit plus haut dans un traitement sulfureux ou soufré. Voici quelques formules ayant fait leurs preuves :

Lait de soufre : 10 grammes.
Carbonate de potasse : 5 grammes.
Extrait de savon de potasse : 10 grs
Glycérine...........
Huile de caryophillées } àà 50
Essence de Menthe
Essence de romarin } àà 1 gr (Hebra)

Cette formule offre, à nos yeux, un certain nombre d'inconvénients le principal étant l'hydrolyse du savon de potasse, hydrolyse capable de libérer une quantité d'alcali caustique nuisible. Nous conseillons, après tous les essais qui ont été faits depuis quelques années dans nos Laboratoires, la substitution d'une crème ou d'une pommade à pH acide au savon indiqué ; le lait de soufre est préparé par la précipitation d'une solution de ce métaloïde dans un glycol, les huiles essentielles de caryophyllés (girofle) et menthe et romarin, sont conservées quoique en proportion moindre, notamment pour l'essence de girofle, légèrement caustique.

Le pouvoir irritant et même exfoliant de ces préparations n'a pas échappé aux auteurs, puisque plusieurs d'entre eux signalent qu'il y a souvent lieu de calmer l'irritation profonde provoquée par la médication au moyen de lotions calmantes : décoction de racines de guimauve ou pommade à l'oxyde de zinc et au sous-nitrate de bismuth.

Le Docteur E. Chatelain préconise une pommade acide dont voici la formule :

Soufre...............	4 grammes
Acide salicylique......	0 gr. 25
Teinture de benjoin...	XV gouttes
Vaseline Lanoline	àà 15 grammes

Cette pommade serait incontestablement supérieure à la précédente si l'acide salycilique n'était pas exfoliant et si la vaesline était remplacée par une mixture pénétrant davantage dans l'épiderme.

La pommade de Lassar, si souvent utilisée, n'échappe pas à la critique ; elle se compose de :

Craie blanche........	20 grammes
Naphtol camphré.....	20 —
Vaseline jaune........	10 —
Savon vert...........	10 —
Soufre...............	50 —

Le naphtol camphré attaque assez violemment l'épiderme, l'hydrolise du savon vert complète cette fâcheuse action.

La formule de E. Besnier :

Naphtol camphré..... Résorcine............ Acide salicylique......	àà 5 grs
Amidon............. Soufre précipité....... Vaseline............. Savon................	àà 25 grs

présente les mêmes inconvénients : naphtol et résorcine associés à l'acide salicylique attaquent violemment la couche superficielle de l'épiderme ce qui ne semble pas utile lorsqu'il s'agit simplement de faire pénétrer du soufre dans un état aussi divisé que possible et aussi voisin qu'on peut l'obtenir de l'état d'assimilation.

C'est d'ailleurs dans cette intention que le soufre organique est plus souvent conseillé que le soufre minéral. L'Ichtyol est tiré de résidus fossiles où dominent des restes de poissons ou d'animaux analogues. Les matières bitumineuses tirées des roches secondaires par pyrogénation donnent des corps sulfureux organiques qui étaient utilisées dès le moyen-Age par les Tyroliens qui entretenaient ainsi la santé de leur peau et la souplesse de leurs articulations. L'ichthyol est un Ichtyolate d'ammoniaque ou Ithyosulfate d'ammoniaque (de Ichtus. poisson).

Unna, dès 1884, enseigna que l'ichtyol est le principal médicament de la dermatologie, c'est probablement à cause de sa richesse en thyophène ou soufre organique qu'il doit son efficacité sur toutes les maladies de la peau, notamment l'acné (Docteur G. Heraud) la dermatite pustuleuse (Dr H. Fournier), l'eczéma (Dr Chatelain), l'eczéma séborrhéique (Dr Morel-Lavallée), les engelures (Dr Dujardin-Beaumetz etc...

Contre les pustules acnéiques volumineuses, on emploie par exemple,

Sous-nitrate de bismith.. Précipité blanc......... Icthyol.................	2 grs
Vaseline.............	20 grs

Cette vaseline devrait être remplacée par une crème absorbable émulsionnée ou saponifiée.

L'Ichtyol solidifié au moyen d'oxyde de zinc, d'oxyde de titane ou d'une autre base absorbante peut-être mêlé à la poudre de riz ; mais ce corps a une odeur désagréable et les parfumeurs préfèrent utiliser le soufre sous ses formes plus inodores notamment le soufre dissous et le soufre colloïdal.

Ces deux formes de soufre sont d'ailleurs préconisées par le Dr J. Plagnol : le soufre colloïdal liquide dit-il est moins irritant que le soufre minéral. La lotion de Brisson qui en contient est admirablement supportée aussi bien dans les cas d'acné du visage que dans les cas de séborrhée grasse La formule de Saint-Louis :

Soufre précipité...... Glycérine...........	àà 5 grammes
Alcool camphré	10 grammes
Eau..................	80 grammes

peut être préparée d'une façon parfaite au moyen du soufre solubilisé.

La thérapeutique des cheveux gras et de l'alopécie séborrhéïque consistera surtout en application de lotions soufrées du type ci-dessus plus ou moins modifiées selon le goût du préparateur. Voici, par exemple, une recette de lait soufré pouvant s'utiliser aussi bien contre l'alopécie que contre la séborrhée :

Phtalate d'Ethyle.....	40 grammes
Camphre............	2 —
Essence de Lavande déterpenée	10 —
Huile H.L. ou émulsol.	20 —
Eau.................	1 litre

Citons encore la pommade de Sabourault au soufre contenant :

Pilocarpine...........	4 grammes
Quinine..............	4 —
Soufre précipité......	10 —
Beaume du Pérou.....	20 —
Moëlle de bœuf......	100 —

Cette formule est pharmaceutique à cause de sa haute teneur en pilocarpine et en quinine dont l'efficacité n'est d'ailleurs pas démontrée ; la préparation contenant du soufre, un excipient gras et un antiseptique, par exemple mélange de lavande et de carvacrol, donnera probablement les mêmes résultats.

Ajoutons pour terminer cette étude qui ne prétend pas faire la revue de toutes les solutions proposées pour le traitement des carences de soufre se manifestant par les accidents les plus courants rencontrés dans les Instituts de beauté, une indication sur l'utilisation éventuelle des vitamines dans les produits du parfumeur. On a constaté, en effet, que l'application d'huile de foie de morue donne souvent d'excellents résultats sur toutes les formes d'acné. Si la vitamine A. et l'huile de Fletang concentrée qui contient 250.0000 unités Internationales par gramme conservent en core une certaine odeur suis generis, du moins, le carotène ou pro-vitamine A donne des résultats sensiblement identiques. Le carotène est un colorant végétal utilisé non seulement en parfumerie, mais encore dans la fabrication de nombreux produits d'alimentation tels que les pâtes alimentaires, il donne aux préparations une coloration orange qui n'est pas sans charme et son activité complètera admirablement celle du soufre et éventuellement de l'extrait de thyroïde dans toutes les préparations visant les maladies du cuir chevelu et de la peau.

R. M. GATTEFOSSÉ

PETITE ANNONCE

Un nouvel Inhalateur et Lampe d'appartement

Voici un nouvel appareil qui rendra bien des services : C'est une coupelle de métal chauffée par des résistances électriques et qu'il suffit de mettre en relation avec le réseau à 110 volts pour obtenir rapidement la vaporisation du liquide odorant versé dans le récipient.

Si l'appareil est muni de son entonnoir inhalateur, il sert au traitement de toutes les maladies des voies respiratoires et du cavum par les mixtures essentielles décrites dans le dernier ouvrage de R. M. Gattefossé « Aromathérapie ».

Si cet appendice est supprimé, l'appareil est utilisé pour répandre dans l'atmosphère les vapeurs aromatiques antiseptiques, désodorisantes des préparations du commerce

Certains de ces mélanges essentiels ayant la propriété d'éloigner les mouches et les moustiques seront particulièrement appréciés dans les régions infestées et dans les colonies : grâce à eux, il est, en effet, très souvent possible d'éviter l'usage continuel des moustiquaires.



Muni de son entonnoir. Inhalateur



Disposé comme évaporateur d'essence



Tableaux comparatifs de notre Commerce extérieur

EN 1936 ET 1935

Par M. HEGELBACHER

I. - EXPORTATION

1. - Exportation en quintaux	Année 1935			Année 1936		
	Exportation totale	Vers Etranger	Vers Colonies	Exportation totale	Vers Etranger	Vers Colonies
Savons de parfumerie	12.637	2.145	10.594	17.474	2.603	14.871
Savons autres que ceux de parfumerie	528.209	82.149	446.060	525.055	52.862	472.193
Parfumeries (autres que savons) Alcooliques	45.973	28.948	17.025	26.594	13.311	13.283
Parfumeries (autres que savons) non alcooliques				22.218	15.334	6.884
Huiles volatiles ou essences	8.039	7.892	147	9.038	8.843	194
Parfums synthétiques ou artificiels purs ou mélangés avec des produits naturels, solutions alcooliques ou essences naturelles	4.181	3.763	418	4.764	4.148	616
Colis postaux contenant :						
1. des articles de parfumerie	9.816	3.016	6.800	8.909	2.871	6.038
2. des essences végétales	4.733	1.414	3.319	3.589	1.173	2.416
Médicaments Composés :						
1. non dénommés	94.567	64.456	30.111	92.375	59.814	32.561
2. produit chimiques organiques de synthèse, purs ou en mélange, sous conditionnement médicamenteux ou pharmaceutiques	2.520	138	2.382	2.589	179	2.410
Vanilline et ses dérivés ou substituts	1.091	928	163	1.040	769	271

2. - Exportation en milliers de francs	Année 1935			Année 1936		
	Exportation totale	Vers Etranger	Vers Colonies	Exportation totale	Vers Etranger	Vers Colonies
Savons de parfumerie	8.697	2.105	6.592	12.497	2.382	10.115
Savons autres que ceux de parfumerie	83.895	13.680	70.215	93.377	9.538	83.839
Parfumeries (autres que savons) alcooliques	131.150	108.182	22.968	81.766	64.566	17.200
Parfumeries (autres que savons) non alcooliques				59.377	46.837	12.540
Huiles volatiles ou essences	65.673	65.195	478	85.073	84.531	542
Parfums synthétiques ou artificiels purs ou mélangés avec des produits naturels, solutions alcooliques ou essences naturelles	19.093	18.405	688	22.562	21.773	789
Colis postaux contenant :						
1. des articles de parfumerie	47.520	23.551	23.969	43.284	24.766	18.518
2. des essences végétales	34.218	19.663	14.555	27.634	17.606	10.028
Médicaments Composés :						
1. non dénommés	234.782	181.799	52.983	244.233	183.078	61.155
2. Produits chimiques organiques de synthèse, purs ou en mélange, sous conditionnement médicamenteux ou pharmaceutique	3.960	579	3.381	4.715	732	3.983
Vanilline et se dérivés ou substituts	6.845	6.540	305	6.240	5.732	508

3. Destinations principales de nos Exportations en 1936 (en milliers de francs).

Seuls ont été relevés dans ces tableaux, les pays au moins égaux à 500.000 francs. — Les chiffres indiquent des milliers de francs

Savons de Parfumerie

Algérie, 4.287 ; Indochine française, 2.422 ; Maroc français, 1.190; Tunisie, 968.

Savons autres ceux de parfumerie.

Dépassant 50 millions	Entre 10 et 2 millions	Entre 2 millions et 500.000 frs
Algérie...... 52.508	Tunisie...... 8.832	Un. Ec. Bel. L. 1.732
	Afr. Occ. fr... 5.120	Réunion...... 1.554
	Madagascar. . 4.797	Guadeloupe... 1.424
	Maroc franç... 3.058	Syrie......... 1.195
	Martinique... 2.114	Indoch. franç.. 1.167
		Etats-Unis.... 647
		Canada....... 622
		Afr. Equat. fr. 622
		Cuba......... 611

Parfumeries (autres que savons)

Parfumeries alcooliques :

Dépassant 50 millions	Entre 2 et 1 millions	Entre 1 million et 500.000 frs
Etats-Unis.... 9.080	Egypte....... 1.918	Japon........ 984
Algérie....... 7.061	Suisse....... 1.906	Canada....... 978
Gr.-Bretagne.. 6.172	Indoch. fr.... 1.776	Maroc franç.... 969
Pays-Bas...... 3.506	Malaisie br... 1.527	Indes Néerl..... 875
Argentine.... 2.882	Mexique..... 1.455	Chine.......... 790
Un. E. Bel. L. 2.144	Tunisie...... 1.408	Allemagne...... 673
Afr. Occ. franç 2.117	Brésil........ 1.385	Un. Sud-Afric.. 596
	Suède....... 1.366	Madagascar..... 581
	Cuba........ 1.289	Uruguay....... 529
	Indes Angl... 1.094	Vénézuela...... 528
	Syrie........ 1.054	Australie....... 524
		Philippines..... 522
		Martinique..... 518

Parfumeries non alcooliques :

Dépassant 2 millions	Entre 2 et 1 millions	Entre 1 million et et 500.000 frs
Algérie....... 5.781	Japon........ 1.228	Argentine...... 931
Un. Ec. Bel. Lu 5.778	Indoch. franç. 1.880	Syrie.......... 911
Gr.-Bretagne.. 5.354	Maroc franç. . 1.707	Brésil......... 884
Suisse........ 4.441	Suède....... 1.609	Pologne........ 864
Etats-Unis.... 3.341	Chine....... 1.343	Australie....... 806
Pays-Bas...... 3.127	Espagne...... 1.134	Canada........ 717
Egypte....... 2.649	Indes Angl... 1.075	Un. Sud Afric.. 710
	Tchécoslov... 1.042	Afr. Occ. franç. 652
	Tunisie...... 1.005	Mexique....... 627
		Allemagne...... 606
		Venezuela...... 548
		Indes Néerl..... 547
		Norvège....... 502

Huiles volatiles ou essentielles

Dépassant 20 millions	Entre 7 et 1 millions	Entre 1 million et 500.000 frs.
Etats-Unis... 31.590	Allemagne... 6.871	Indes angl....... 929
Gr.-Bretagne 21.636	Japon........ 3.611	Chine.......... 820
	Brésil........ 2.554	Pologne........ 734
	Suisse....... 2.077	U.R.S.S........ 647
	Espagne..... 2.034	Tchécoslovaquie 643
	Argentine.... 1.473	Australie....... 509
	Un. Ec. Belg... 1.822	Chili........... 508
	Pays-Bas..... 1.147	
	Cuba........ 1.059	

Parfums synthétiques, etc...

Grande-Bretagne, 5.681 ; Etats-Unis, 5.144 ; Brésil, 1.536 ; U.R.S.S., 1.579 ; Japon, 1.117 ; Indes Anglaises, 928 ; Un. Ec. Belgo.-Lux., 599.

Colis postaux

1. Contenant des articles de parfumerie :

Dépassant 4 millions	Entre 2 et 1 millions	Entre 1 million et 500.000 frs
Algérie..... 10.275	Maroc franç... 1.767	Gr.-Bretagne... 918
Mexique..... 4.376	Brésil....... 1.621	Egypte......... 896
	Tunisie...... 1.528	Afr. Occ. franç.. 732
	Suisse....... 1.164	Venezuela...... 727
	Indoch. franç. 1.159	Colombie...... 716
	Madagascar .. 1.084	Suède.......... 646
	Etats-Unis.... 1.033	Tchécoslovaquie 555
	Pologne...... 1.020	

2. Contenant des essences végétales :

Dépassant 1 million	Entre 1 million et 500.00 fr.
Algérie.................. 6.864	Un. Ec. Belg. Lux...... 741
Tunisie.................. 2.765	Tchécoslovaquie....... 633
Grande-Bretagne......... 2.403	Suède................ 594
Allemagne.............. 2.154	Argentine............. 511
Brésil.................. 1.852	
Espagne................. 1.750	
Suisse.................. 1.344	

Médicaments composés

1. Non dénommés :

Dépassant 20 millions	Entre 10 et 2 millions	Entre 2 millions et 500.000 francs
Algérie..... 26.478	Suisse....... 9.871	Grèce........ 1.902
Cuba....... 21.627	Un. Ec. Bel. L. 9.581	Pérou........ 1.803
	Gr.-Bretagne. 9.240	Tchécoslovaq. 1.761
	Brésil....... 9.195	Philippines.... 1.536
	Colombie.... 8.833	Indes Néerl... 1.415
	Egypte...... 8.116	Pologne...... 1.402
	Indoch. franç. 7.931	Uruguay...... 1.344
Entre 20 et 10 millions	Maroc franç.. 7.337	Palestine...... 1.280
	Indes Angl... 6.265	Italie......... 1.158
	Tunisie...... 5.522	Suède........ 1.102
Argentine... 13.500	Portugal..... 3.982	Chili......... 1.033
Mexique..... 12.764	Canada...... 3.910	Un. Sud Afric. 1.028
Espagne..... 10.898	Syrie........ 3.88!	Yougoslovie.. 1.008
Vénézuela... 10.222	Roumanie.... 3.717	Perse........ 912
	Af. Occ. franç 3.705	Madagascar... 898
	Etats-Unis.... 3.204	Cameroun fr.. 818
	Pays-Bas..... 2.825	Irak.......... 729
	Turquie...... 2.477	Réunion...... 670
	Chine........ 2.261	Guatémala.... 561
	Afr. Equat. fr. 2.073	Australie..... 531
		Rép. Dominic. 543

2. Produits chimiques organiques de synthèses, etc. : Algérie, 3.317 ; Tunisie, 596.

Vanilline et ses dérivés ou substituts

Un. Ec. Belgo-Lux., 1.514 ; U.R.S.S., 743 ; Pays-Bas, 591.



BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE
PARIS





1. - Importation en quintaux	ANNÉE 1935			ANNÉE 1936		
	Importation totale	De l'Etranger	Des Colonies	Importation totale	De l'Etranger	Des Colonies
Savons de parfumerie	297	245	52	141	111	30
Savons autres que ceux de parfumerie	11.245	7.098	4.147	6.256	2.861	3.395
Parfumeries (autres que savons) :						
1. Alcooliques	63	61	2	104	104	0
2. Non alcooliques	561	558	3	561	558	3
Huiles volatiles ou essences :.						
Rose	7,5	7,7	0,8	7,9	7,3	0,6
Géranium rosat	288	0	288	185	1	184
Ylang-Ylang	225	1	224	268	1	267
Citron, bergamotte, orange, mandarine.	2.948	1.753	1.195	2.324	1.552	772
Citronnelle	2.195	2.195	0	2.717	2.712	5
Toutes autres huiles volatiles ou essences.	7.228	3.815	3.413	7.399	4.118	3.281
Essences déterpénées	91	91	0	317	317	0
Parfums synthétiques, etc.	1.094	1.094	0	1.099	1.099	0
Médicaments composés :						
1. non dénommés	17.779	17.779	0	23.097	23.096	1
2. Produits chimiques organiques de synthèse, etc.	257	257	0	362	362	0
Vanilline et ses dérivés ou substitués	12	12	0	22	22	0

2. - Importation en milliers de francs	ANNÉE 1935			ANNÉE 1936		
	Importation totale	De l'Etranger	Des Colonies	Importation l'Etranger	De totale	Des Colonies
Savons de parfumerie	371	361	10	177	162	15
Savons autres que ceux de parfumerie	2.877	2.179	698	1.550	809	741
Parfumeries (autres que savons) :						
1. Alcooliques	163	161	2	283	282	1
2. Non alcooliques	1.416	1.412	4	1.332	1.325	7
Huiles volatiles ou essences :						
Rose	3.068	2.995	73	3.542	3.483	59
Géranium rosat	3.301	2	3.299	1.979	9	1.970
Ylang-ylang	1.506	86	1.420	1.820	49	1.771
Citron, bergamotte, orange. mandarine.	6.746	4.898	1.848	1.329	6.907	1.329
Citronnelle	1.847	1.831	16	2.132	2.125	7
Toutes autres huiles volatiles ou essences.	26.444	14.866	11.578	28.416	15.853	12.563
Essences déterpénées	268	265	3	486	486	0
Parfums synthétiques, etc	5.598	5.592	6	5.905	5.904	1
Méd'caments composés :.						
1. non dénommés	26.163	26.157	6	26.402	26.398	4
2. produits chimiques organiques de synthèse. etc.	4.809	4.808	1	5.060	5.060	0
Vanilline et ses dérivés	144	144	0	237	237	0

3. Provenances principales des importations en 1936, en milliers de francs.

Savons de parfumerie. — Grande-Bretagne, 64 ; Etats-Unis, 34 ; Allemagne, 33.

Savons autres que ceux de parfumerie. — Algérie, 457 ; Grande-Bretagne, 361 ; Tunisie, 284 ; Etats-Unis, 177 ; Suisse, 119 ; Allemagne, 89 ; Un. Ec. Belgo-Lux., 56.

Parfumeries alcooliques (autres que savons). — Etats-Unis, 176 ; Grande-Bretagne, 44 ; Suisse, 26 ; Allemagne, 20.

Parfumeries non alcooliques (autres que savons.) Etats-Unis, 890 ; Grande-Bretagne, 247 ; Allemagne, 120 ;

Essence de Rose. — Bulgarie, 3.344 ; Turquie, 136 ;

Essence de géranium rosat. — Algérie, 1.556 ;

Essence d'Ylang-ylang. — Madagascar, 1.703.

Essences de citron, bergamotte, orange, mandarine. — Italie, 4.487. Afrique occidentale française, 1.310 ; Etats-Unis, 965 ; Espagne, 498 ; Suisse, 183.

Essence de citronnelle. — Indes Néerlandaises, 2.069.

Toutes autres huiles volatiles ou essences. — Indes Anglaises, 2.488 ; Japon, 2.419 ; Grande-Bretagne, 2.255 ; Madagascar, 2.029 ; Algérie, 2.003 ; Etats-Unis, 1.643 ; Indochine française, 1.400 ; Indes Néerlandaises, 1.338 ; Brésil, 1.083 ; Espagne, 1.078 ; Italie, 777 ; Egypte, 687 ; Australie, 401 ; Pays-Bas, 398.

Essences déterpénées. — Grande-Bretagne, 429.

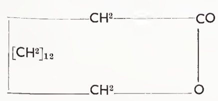
Parfums synthétiques, etc. — Suisse, 5.033 ; Allemagne, 337 ; Pays-Bas, 321,

Médicaments composés non dénommés. — Grande-Bretagne, 18.649 ; Allemagne, 3.283 ; Union Ec. Belgo-Luxembourgeois, 2.062 ; Suisse, 752 ; Etats-Unis, 375 ; Norvège, 143 ; Canada, 117.

Médicaments composés : produits chimiques organiques de synthèse, etc... — Allemagne, 4.637 ; Suisse, 148 ; Etats-Unis, 138.

Vanilline et ses dérivés ou substituts. — Allemagne, 204 ; Suisse, 25,

L'EXALTOLIDE



En octobre 1934, grâce à un nouveau procédé de fabrication, la Maison Naef et C° présentait l'**exaltolide** à un prix considérablement diminué qui permettait dès lors son emploi journalier dans tous les laboratoires de parfumerie. L'accueil si favorable qui lui a été réservé dans tous les pays a démontré la valeur du produit.

Les nombreux essais que nous avons effectués depuis lors avec l'Exaltolide nous engagent à définir aujourd'hui, de façon plus précise, ses propriétés et son mode d'emploi.

L'Exaltolide est un catalyseur du pouvoir odorant. Elle exalte, elle homogénise, elle arrondit et elle fixe tout parfum, quelle que soit la forme sous laquelle ce parfum est présenté et quelle que soit la tonalité de ce parfum. Ce n'est pas l'odeur propre de l'Exaltolide qu'il faut rechercher, mais son action sur l'odeur d'autres corps aromatiques. Elle convient donc aussi bien pour les notes fleuries, éthérées et légères que pour les notes boisées ou ambrées ou encore pour les notes orientales ou de fantaisie.

La question la plus délicate est celle du dosage de l'Exaltolide. Nos expériences ont montré que les doses à incorporer sont :

2 à 6 gr. d'Exaltolide 100% par 10 litres d'extrait,

2 à 6 gr. d'Exaltolide 100% par 100 litres de lotion, de cologne ou d'eau de toilette,

2 à 4 gr. d'Exaltolide 100% par 100 kilos de poudre ou de crème.

C'est dans ces limites que le parfumeur trouvera en général le dosage optimum, selon le pourcentage d'essence ou de concentré employé, et suivant la tonalité du bouquet.

Pour les essais, nous recommandons d'opérer de la façon suivante :

Faire 200 gr de la préparation terminée (extrait, lotion, poudre ou crème), c'est-à-dire parfumée, mais sans Exaltolide. Séparer en deux lots de 100 gr. Sur l'un, ajouter l'Exaltolide :

s'il s'agit d'un extrait, ajouter 0,2 à 0,6 gr. d'Exaltolide 10% en solution alcoolique ;

s'il s'agit d'une lotion, ajouter 0,2 à 0,6 gr. d'Exaltolide 1% en solution alcoolique ;

s'il s'agit d'une crème ou d'une poudre, ajouter 0,2 à 0,4 gr. d'Exaltolide 1% dans le Phtalate d'Ethyle.

(Pour les essais dans la crème ou la poudre, la quantité de dissolvant étant proportionnellement très forte ceci pour permettre un dosage exact, nous recommandons d'employer le Phtalate d'Ethyle car soit l'Alcool, soit le Benzoate de Benzyle, et particulièrement ce dernier, peuvent altérer le parfum et fausser le jugement final.)

Il est ensuite nécessaire d'attendre au minimum 2 à 3 semaines pour juger de l'action provoquée par l'Exaltolide sur le parfum, cette action continuant à s'accentuer avec le temps.

Pour examiner les essais, il ne suffira pas de sentir la crème dans son pot ou la poudre dans sa boîte, ou l'extrait et la lotion au flacon ou sur une mouillette, mais il faut appliquer ces préparations sur la peau. « C'est en effet sur l'épiderme que l'Exaltolide donne au parfum toute son ampleur ».

Lors de fabrications régulières, il n'est plus nécessaire d'incorporer l'Exaltolide séparément ; elle peut être dissoute directement dans les essences.

Signalons encore les emplois suivants :

L'Exaltolide permet de diminuer le pourcentage d'essence dans une crème, tout en conservant la même puissance de parfum. Cette diminution est souvent utile pour des essences légèrement irritantes.

Un Alcool de qualité inférieure peut être amélioré par l'addition de 2 à 4 gr. d'Exaltolide 100% par 100 litres.

Une eau parfumée par l'Alcool Phényléthylique peut être considérablement renforcée par l'addition de 1 gr. d'Exaltolide à 1% (dans l'Alcool Phényléthylique) par litre d'eau.

L'Exaltolide peut être aussi employée dans les matières premières de l'industrie alimentaire (essences de fruits) car elle agit aussi bien sur le goût que sur l'odorat.

Ce fixateur moderne est donc une des matières premières indispensable au préparateur de parfumerie ; il en est peu d'ailleurs qui ne l'ait pas compris.

P. M.

PETITES ANNONCES

Classification des Parfums et des Cosmétiques

Par A. CHAPLET

Toute étude méthodique comporte inévitablement un classement : on ne peut songer à présenter pêle-mêle tous les éléments de l'étude. Et pour les ordonner, un système logique de groupement est indispensable. Son élaboration est parfois très difficile, et on peut affirmer qu'aucun mode de classement ne donne toujours pleine satisfaction à ceux qui l'emploient le plus intelligemment : il y a toujours en pratique des types qu'on ne sait trop dans quel groupe mettre, des groupes qui pourraient évidemment appartenir aussi bien à telle famille qu'à telle autre. Et tout système de classement, si bon soit-il, n'a jamais de valeur que provisoire, jusqu'à ce que le détrône un autre système meilleur à l'usage.

Pourtant une classification logiquement établie est, nous le répétons indispensable. Non point seulement pour la commodité de l'étude, mais aussi pour la faculté d'utilisation. Classer rationnellement les parfums ne servira pas seulement à faciliter les recherches dans un gros bouquin, à trouver rapidement les nombreuses substances emmagasinées dans un grand placard : classer rationnellement les parfums servira pour établir des lois d'association et d'incompatibilité dont pourra s'inspirer le technicien dans l'établissement des formules de mélanges aromatiques... Il ne s'agit là, d'ailleurs, que de théorie : pratiquement aucun des systèmes proposés pour la classification des parfums, ne permet encore la formulation logique. Et le préparateur demeure un artiste, un poète, que guident l'inspiration et le goût, à l'exclusion de toute règle mathématique ou de tout schéma géométrique. Pourtant, on peut déjà pressentir d'aucunes de ces lois cachées, non encore formulées rigoureusement. Et c'est pourquoi il est intéressant de connaître le résultat des efforts de chercheurs auxquels nous devons l'élaboration des méthodes servant à classer les parfums : nous verrons qu'il est parmi ces pionniers de très grands savants. Malgré leurs imperfections, ces systèmes valent certes dans une certaine mesure, et peut-être même pourrait-on parfois en utiliser pratiquement les enseignements. Au reste, c'est aux techniciens que ne rebute pas la difficulté, de chercher des améliorations, des bouleversements même, qui rendent tout à fait pratiques ces insuffisantes classifications....

Nous nous plaçons, bien entendu, du seul point de vue impressions olfactives et ne tiendrons nullement compte des méthodes de classement servant en chimie organique par exemple, pour ordonner les composés d'après la structure de leur molécule : ces méthodes d'ailleurs sont absolument inutilisables en formulation. Et ceci oblige malheureusement à n'employer qu'un mode de classement nécessairement empirique, puisque nous ignorons encore trop le mécanisme de l'olfaction pour déterminer, analyser, mesurer les constantes qui caractérisent certainement toute impression de l'odorat. Résignons-nous donc à l'empirisme en attendant mieux. Et tâchons d'en tirer le meilleur parti possible !

Systèmes anciens de classification des odeurs

Les premières tentatives de classification des odeurs dont il nous reste des traces sont dues à ces savants grecs, dont l'étonnante curiosité fait à tant de propos, notre émerveillement !

Pour le fameux philosophe Aristote (1), il existe six catégories d'odeurs :

odeurs **douces**
odeurs **acides**
odeurs **austères**
odeurs **grasses**
odeurs **acerbes**
odeurs **fétides.**

Nous manquons d'ailleurs et de définitions précises et d'exemples pour savoir ce que l'on entendait exactement par ces noms. Pour incomplète et insuffisante qu'elle soit la classification antique fut pourtant universellement adoptée pendant des siècles. Et il arriva même que l'on propose des méthodes de valeur inférieure : c'est ainsi que De Haller (2) ne distingue que trois familles d'odeurs :

odeurs **agréables**
odeurs **désagréables**
odeurs **indifférentes.**

Une classification fut établie à l'aurore de l'ère scientifique, dont le succès fut immédiat : elle ne diffère d'ailleurs pas tellement de celle du philosophe ancien. Linné (vers 1740) distingue sept classes d'odeurs :

odeurs aromatiques : laurier, thym...

---

(1) Aristote s'occupe des odeurs dans plusieurs de ses ouvrages en particulier dans le **Traité de l'Ame** (livre II), dans le **Traité de la sensation** (livres V et VI), dans les **Problèmes** (sections XII et XIII) et dans sa **Morale à Nicomaque** (livre III).

(2) **Eléments de Physiologie,** libr. 14, § 2, p. 162, in-8°, Paris, 1752.

odeurs balsamiques dites encore « fragrantes » : jasmin, lis...
odeurs ambrées : ambre, musc...
odeurs alliacées : ail, oignon, assa fœtida...
odeurs capryliques ou « fétides » : bouc, roquefort...
odeurs vireuses (odores tetri) : coriandre mouillé...
odeurs nauséeuses : ellébore, veratrum album...

En raison de la notoriété du savant botaniste, plutôt certes qu'à cause de la valeur de sa classification, cette dernière fut très longtemps en vogue : il est vrai qu'on n'en connaissait pas de meilleure !

Desvaux (1) a modifié la classification de Linné en subdivisant les sept classes principales en nombreux groupes : mais il s'agit d'un botaniste s'appliquant à l'étude des parfums en tant que moyen d'identification des plantes.

Lorry (1785) énumère cinq familles d'odeurs :
odeurs camphrées : laurier, myrte...
odeurs narcotiques : opium, solanée...
odeurs éthérées : ananas
odeurs acides : mélisse
odeurs alcalines : oignon, ail....

Enfin le chimiste Fourcroy (2) ramène à cinq groupes seulement la classification de Linné :
odeurs extractives : eaux distillées de laitue, de bourrache
odeurs huileuses fugaces : jasmin, réséda, tubéreuse
odeurs huileuses volatiles : lavande, romarin, thym
odeurs aromatiques : vanille, benjoin
odeurs sulfureuses : cresson, raifort.

On notera que la classification est nettement établie du point de vue chimie

Systèmes modernes de classification des odeurs

Le manque de criterium permettant de définir nettement, de spécifier, de mesurer la nature des impressions olfactives découragea sans doute les chercheurs, car on se contenta longtemps des classifications que nous venons d'énumérer, en particulier celle de Linné. Elle n'était d'ailleurs destinée qu'aux naturalistes. Et les praticiens de la parfumerie ne pouvaient évidemment s'en contenter. Aussi est-ce l'un d'eux, tout à fait notoire dans la technique du métier, qui proposa un système plus satisfaisant.

Le parfumeur anglais Rimmel (3) distingue dix-huit séries d'odeurs ainsi qualifiées :

rosées : rose, géranium, églantine
jasminées : jasmin, muguet, ylang
orangées : fleur et feuille d'oranger, seringa
tubérosées : tubéreuse, narcisse, jonquille
violettées : violette, réséda, cassie, iris
balsamiques : vanille, baume, coumarine, héliotrope
épicées : cinnamone, cannelle, muscade
caryophyllées : giroflée, œillet
camphrées : camphre, patchouly, romarin
santalées : santal, vétyver
citrines : citron, bergamotte
herbacées : lavande, thym, serpolet
menthées : menthe, sauge, basilic
anisées : anis, carvi, fenouil, aneth
amandées : mirbane, laurier
musquées : musc, ambrette, civette
ambrées : ambre gris, mousse de chine
fruitées : poire, ananas, banane, groseille.

Rimmel reconnaît lui-même que sa classification est incomplète, « il y a des odeurs comme celle de Wintergreen qu'il serait bien difficile de ranger dans une de nos classes », écrit-il, « et certains parfums comme le magnolia, pourraient être classés dans deux à trois classes différentes.

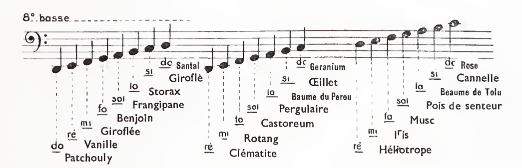
Après Rimmel, un autre célèbre parfumeur anglais Piesse (4) a tenté de grouper les principales odeurs caractéristiques par « hauteur », l'ensemble formant des sortes de gammes faciles à noter au moyen de l'écriture musicale. Voici la classification établie de la sorte telle qu'elle fut élaborée par ce distingué praticien, ou plutôt, discrètement modernisée.

Aucun critérium sérieux ne guidait Piesse pour établir cet ordre, que la possibilité de réaliser des « accords » entre parfums en suivant les règles du contre-point et

(1) **Mémoires de l'Institut...** 1815.
(2) **Annales de Chimie** XXVI.

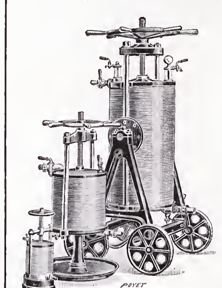
(3) **The book of perfumes** (in-8°, London, 1861). Nous modernisons les exemples donnés, et là comme dans nos autres énumérations, nous nous contenterons de citer quelques types, et recherchons nullement à être complet.

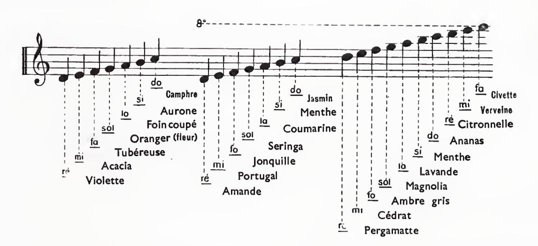
(4) S. Piesse, **Des odeurs des parfums,** traduction Réveil (in-12, Paris, 1865).




La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPERIALE
se posant avec la plus grande facilité
elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. D'ADELSHOFFEN STRASBOURG SCHILTIGHEIM


Mise en plis pratique
Babette


POYET



de l'harmonie. C'était évidemment se baser sur l'arbitraire, la réalisation des formules n'ayant jamais pu être codifiée méthodiquement. Mais il y a une longue tradition d'efforts tentés par divers savants qui voulurent justifier l'affirmation du poète symboliste :

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent...

N'est-ce pas cette préoccupation qui poussèrent Aristote et Newton à distinguer dans le spectre solaire, au lieu de six couleurs principales, sept couleurs, parce qu'une gamme se composant de sept notes, l'arc-en-ciel « devait » se composer aussi des sept couleurs.

Quoi qu'il en soit, voici quelques exemples de « bouquets » composés par Piesse en tenant compte des lois musicales d'une part, et d'autre part, de son équivalence entre notes de musique et odeurs des matières premières aromatiques :

accord en sol....	Pois de senteur........	sol
	Violette..............	ré
	Tubéreuse............	fa
	Oranger (fleur)........	sol
	Aurone (1)..........	si
accord en do.....	Santal, géranium.......	do
	Acacia................	mi
	Fleur d'oranger........	sol
	Camphre.............	do
accord en fa.....	Musc.................	fa
	Rose.................	do
	Tubéreuse............	fa
	Coumarine...........	la
	Camphre.............	do
	Jonquille.............	fa

Très connue, très commentée, l'ingénieuse méthode Piesse n'eut jamais qu'un succès de curiosité : elle est d'ailleurs, du point de vue théorie, tout à fait empirique, et du point de vue pratique, absolument inemployable.

Très incomplète est la classification de Giessler (1) lequel considère, pour spécifier les familles de parfums, la réaction produite sur l'organisme, ce qui l'amène à considérer :

les **aromatiques :** parfums agréables en général
les **sternutatoires :** ammoniaque
les **larmoyants** comme l'oignon
les **tussigènes** qui comme le gaz sulfureux provoquent la toux.

On ne peut certes considérer comme un progrès le système du savant allemand, mais il est intéressant de signaler, à côté des points de vue où se placèrent le naturaliste, le chimiste, le parfumeur, celui où se plaça le physiologiste. Comme, au fond, c'est l'empirisme qui inspire les efforts de tous, il ne faut en principe faire fi d'aucun essai. Au reste, un autre système de groupement des odeurs, plus satisfaisant que le précédent, fut établi par un autre spécialiste des études de l'odorat.

Le physiologiste hollandais Zwaardemaker (3) divise les parfums en neuf groupes :

odeurs éthérées : ananas, poire, pomme, cire, éther, aldéhyde
odeurs aromatiques : camphre, romarin, menthe, lavande, santal
odeurs balsamiques : jasmin, oranger, violette, iris, réséda, thé, vanille
odeurs ambrosiaques : ambre, musc
odeurs allylées et cacodylées : assa fœtida, ichtyol, gomme, ammoniaque
odeurs empyreumatiques : phénol, fumée de tabac, café grillé, créosote
odeurs capryliques : fromage, sperme
odeurs repoussantes : coriandre, jusquiame
odeurs nauséeuses : scatol, fèces, cadavres.

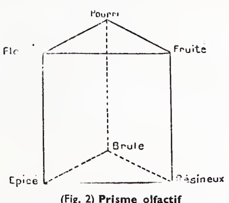
Un très intéressant groupement spatial analogue à ceux réalisés par divers auteurs pour la réunion de tous

(1) Rappelons que l'aurone, maintenant inusitée, mais dont on utilisa jadis l'essence (parfois confondue avec celle de citronnelle) est l'artémisia abrotanum.

(2) **Die Physiologie des Geruchs** (in-8, Leipzig, 1895).

(3) **Wegweiser zu einer Psychologie des Geruches** (in-8, Hamburg, 1894).

les coloris (1) fut proposé par Henning (2) dont le « prisme olfactif » est caractérisé par des pointes représentant chacune à leur maximum les sensations données par les odeurs respectivement fleurie, pourrie, fruitée, épicée, brûlée, résineuse (fig. 2). Encore faudrait-il



(Fig. 2) **Prisme olfactif**

pouvoir caractériser sans arbitraire à quel parfum correspond l'odeur essentiellement fleurie, ou fruitée, ce qui nous paraît bien difficile, et ce que l'auteur n'a pas tenté de réaliser, rebuté sans doute par la difficulté d'arriver à quelque précision.

On pourrait classer tous les parfums à l'intérieur du prisme olfactif en les rapprochant plus ou moins des types simples ; et il serait possible de formuler mathématiquement des règles d'accord et d'incompatibilité d'après la position de chaque odeur, comme on a tracé des lois sur l'harmonie des couleurs. Mais jusqu'à présent rien de bien pratique ne fut encore que nous sachions réalisé à ce propos, et l'on sait d'ailleurs que les lois de Chevreul sur les couleurs sont maintenant rejetées par les esthètes et les artistes modernes. Il convient pourtant de féliciter l'auteur pour sa tentative de représentation concrète d'un classement sous une forme graphique.

Un savant américain Hart W. Fordham (3) a proposé une ingénieuse application de la « classification décimale » bien connue des bibliographes pour le groupement rationnel des odeurs. Ces dernières sont classées en dix familles, chaque famille pouvant être subdivisée en dix groupes, avec possibilité d'éventuelles autres telles divisions. Voici comment fut établi le classement en familles :

1 **odeurs acides :** vinaigre, acide chlorhydrique, gaz sulfureux
2 **odeurs alcalines :** ammoniaque, chlore
3 **odeurs carburées :** benzol, essences de pétrole
4 **odeurs alcoolées :** éthanol, méthanol, camphre
5 **odeurs éthérées :** éther, esters, parfums fruités
6 **odeurs balsamiques :** ambre, baume, eucalyptus
7 **odeurs épicées :** girofle, cannelle
8 **odeurs musquées :** musc
9 **odeurs putrides :** scatol, fromage, indol
0 **odeurs aromatiques :** la plupart des parfums usuels

On notera l'importance accordée aux odeurs désagréables, qu'en principe il ne faut négliger comme ont tendance à le faire les parfumeurs qui établirent des classifications, alors que pourtant ils savent le parti que l'on peut tirer en parfumerie même des odeurs infectes comme celles du scatol et de l'indol ! Quant aux groupes dont se compose la famille des odeurs aromatiques, celle nous intéressant évidemment le plus, voici comment Fordham les prévoit, en prenant d'ailleurs la précaution d'indiquer qu'il s'agit d'une simple suggestion proposée aux techniciens de la parfumerie, qui auront sans doute à reviser et compléter sa liste :

01 **rosées :** rose, géranium, réséda
02 **violettées :** violette, iris, ionone
03 **jasminées :** jasmin, linalol
04 **lilacées :** lilas, terpinéol, aubépine
05 **héliotropées :** héliotrope, vanilline
06 **narcissées :** narcisse, tubéreuse
07 **jasminées :** jasmin
08 **verveinées :** verveine, cassie, citral
09 **feuillées :** coumarine, fougère, wintergreen
00 **anisées :** anis, safrol.

Outre qu'elle permet de désigner très simplement chaque type d'odeur au moyen d'un symbole chiffré, la classification décimale a le grand avantage de permettre une sorte d'émiettement systématique de chaque famille, groupe, classe, qui acquiert plus d'importance que d'autres. Sans toucher au classement de ces dernières, on crée alors une nouvelle subdivision. Et c'est ainsi que jugeant personnellement les « anisées » assez nombreux pour justifier un classement spécial les concernant, nous avons ainsi complété les tableaux Fordham :

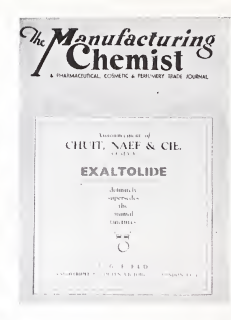
001 anis, badiane, anéthol
002 fenouil, fenone
003 estragon, estragol
004 sassafras, safrol
005 hamamelis
006
007
008
009
000
(006 à 000 : cotes libres pour ajoutés éventuels de nouveaux produits à odeur anisée)

(1) On sait que grâce aux systèmes de représentation graphiques spatiales des couleurs, il a été possible d'établir des catalogues et répertoires de toutes les nuances, groupées rationnellement et définies par leur teneur en couleurs « primaires ». Pour la commodité pratique des reproductions en grande série, qui seules permettent l'édition, on a créé des recueils de planches représentant chacune, en quelque sorte, une section d'un schéma de groupement des teintes. Le plus pratique des albums de ce genre publiés chez nous est l'ouvrage de Painter **Tous les coloris** (in-4, Paris, 1936) grâce auquel n'importe quelle nuance peut être identifiée et définie en quelques minutes.

(2) La méthode fut décrite en 1928 par O'. Gerhardt dans **La Parfumerie Moderne.**

(3) **Outline of experimental psychology** (in-8, New-York 1929).


BRASIL
PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL, COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER
ZEITUNG
DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und
Werbenummer

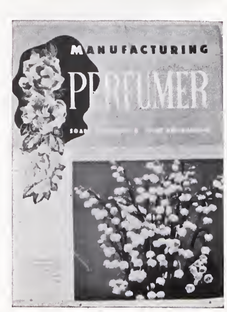

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX :
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE
UND KOSMETIK
Nummer 8
WÄDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form!
Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Berlin SW 68
Deutsche
Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
NEUHEIT!
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG - GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE
PERFUMERIA, AGREMIADA
A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING

Ainsi la classification décimale est aisément extensible et l'on peut y caser avec la plus grande facilité tous les produits nouveaux ne figurant pas dans les tableaux, sans avoir à craindre la moindre confusion, le plus petit engorgement.

Le principe des classifications décimales peut d'ailleurs s'étendre à toutes sortes de classement où chaque subdivision sera faite non point avec dix signes, mais avec vingt-quatre (lettres de l'alphabet) ou avec un nombre convenable quelconque d'idéogrammes, de couleurs, etc..

Remarquons que nous voyons dans les tableaux de Fordham, pour la première fois, les parfums synthétiques tenir une place importante dans la classification. La tendance, nous l'allons voir, ira s'accentuant, ce dont il faut se féliciter, la plupart des essences naturelles ne donnant que des odeurs composites souvent inclassables de façon rationnelle. Pour si intéressante que soit la méthode Fordham, nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été pratiquement employée : son auteur ne la destinait d'ailleurs nullement à l'utilisation pour l'établissement de formules.

Nous arrivons maintenant à des essais plus particulièrement intéressants, parce que dus à des spécialistes qualifiés de la parfumerie, qui d'une part, firent une place prépondérante aux parfums artificiels, et d'autre part considérèrent le problème sous le point de vue possibilité d'application à l'établissement rationnel de formules. Ils ne parvinrent d'ailleurs pas à établir de telles formules, en raison de l'incertain du classement, toujours établi d'une façon inévitablement empirique, faute de propriété mesurable que l'on puisse utiliser pour sérier les éléments classés. Mais tout effort, fut-il infructueux, comporte quand on sait l'interpréter, un utile enseignement.

Otto Gerhardt a préconisé un groupement des substances aromatiques classées dans l'ordre de leur « rendement ascendant » qu'il ne définit pas autrement que par l'expresions « force relative », ni ne cherche à chiffrer (1). Voici son énumération :

Alcool benzylique.
Farnésol.
Alcool hydrocinnamique.
Benzylisoeugénol.
Alcool décylique.
Alcool laurique.
Géraniol.
Terpinéol et isomères.
Nérol.
Alcool phényléthylique.
Héliotropine.
Méthyl eugénol.
Méthyl isoeugénol.
Alcool cinnamique.
Acétate de phénéthyl.
Acétates de géranyle et citronellyle.

Acétate de bornyle.
Aldéhyde benzoïque.
Aldéhyde anisique.
Vanilline.
Beta ionone.
Coumarine.
Méthylanthranylate.

Ionone.
Méthylionone.
Aldéhyde phénylacétique.
Aldéhyde cinnamique.
Paraméthylacétophénone.
Aldéhyde salicylique.
Ether phénylacétique.
Néroline.
Ethers décinecarbonique.

Acétate de benzyle.
Citral.
Linalol.
Formiate de benzyle.
Propionates de citronellyl, géranyl.
Styrol.
Acétone benzylique.
Acétate de terpényl.

Citronella.
Bromstyrol.
Anéthol.
Menthols.
Alcool nonylique.
Acétate de linalyle.
Méthylepténone.
Diphényloxyde.
Carvone.
Thymol.
Carvacrol.
Butyrate de Benzyle.
Butyrates.
Eugénol.
Isoeugénol.
Bornéol.
Camphres.

Hydroxycitronellal.
Aldéhyde hydrocinnamique.
Acétophénone.
Méthylacétophénone.
Benzoate d'éthyle.
Safrol, isosafrol.
Salicylate de méthyle.
Salicylate d'amyle.
Méthylphénylglycidate d'éthyle.
Méthylnaphtylcétone.
Musc xylol.
Aldéhydes C 10, 13, 14, 16.
Aldéhyde laurique C 12.
Aldéhyde jasminique.
Phénylacétates de crésyl.
Ether heptinique.
Ether octinique.
Aldéhyde cuminique.
Musc cétone.
Méthylparacrésol.
Aldéhyde méthylonnylacétique.
Undécalactone.
Muskone.
Muscambrette.
Civettone.
Scatol.

Ce classement permettrait une formulation rationnelle : mais si l'auteur donne à ce propos quelques exemples d'associations judicieuses, il omet de fixer des règles pour l'application d'une méthode permettant de formuler automatiquement. Et des dix exemples types de recettes qu'il donne pour illustrer sa classification, il paraît impossible de reconstituer des principes quelconques applicables en général. Au reste, une énumération, fut-elle faite dans un certain ordre logique, n'est pas une classification.

Nous terminons notre énumération par l'exposé de la classification longuement étudiée par l'un des maîtres les plus connus de la parfumerie française, en nous excusant de l'avoir assurément déformée un peu : elle forme un ensemble si complexe qu'il faut la simplifier pour en montrer l'ordonnance. Mais il sera facile aux intéressés de recourir aux publications originales pour compléter sa connaissance du système en rectifiant un peu notre exposé.

Cerbelaud (2) groupe « les odeurs de même tonalité ou de tonalités voisines » en quarante-quatre groupes, dans lesquels on pourrait classer tous les parfums naturels et artificiels. « La plupart de ces groupes, écrit à ce propos l'auteur, sont reliés entre eux par des passages transitoires... ainsi le groupe des odeurs **violariées, iridées** (10) est rattaché au groupe des odeurs **résédacées** (9) et au groupe des odeurs **mimosées** (11) dont le type à odeur mimosée-violariée est la cassie. »

---

(1) **Considérations sur la composition des parfums**, étude publiée en 1930 dans **La Parfumerie Moderne.**

(2) **Odeurs violariées, iridées**, étude publiée en 1930 dans **La Parfumerie Moderne**, au cours de laquelle l'auteur annonçait la publication d'un ouvrage spécial consacré à la Classification des odeurs. Cet ouvrage n'est pas paru que nous sachions, mais il semble former la première partie du tome I de l'ouvrage intitulé **Manuel du Parfumeur** (in-8, Paris, 1932).

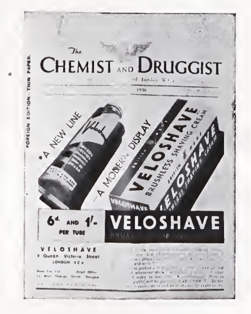

SOAP PERFUMERY
& COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS
& COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17, CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
MARCH
1936


ART
ET
COIFFURE
Édité par les Éditions ART ET COIFFURE

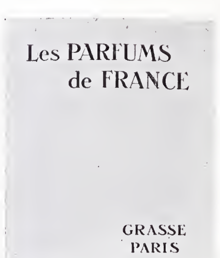

RIVISTA ITALIANA
delle
dei
essenze
profumi
e delle piante officinali


THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All
THE BEST
PERFUMES
CONTAIN
SAMUELSON'S
AMBREINE
THAT IS WHY THEY ARE THE BEST
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The
CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION—THIN PAPER
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d. AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
4 Queen Victoria Street
LONDON E.C.4


sollen sie bei
Ihnen finden!
Jetzt
alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery &
Essential Oil
Record
BUSH FOR
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40 ESTERS

Nous reproduisons ci-après les grandes lignes de la classification Cerbelaud, en simplifiant de beaucoup et interprétant parfois un peu les indications de l'auteur dont on consultera le **Manuel** pour approfondir les détails. Il s'agit en effet d'un ensemble assez complexe, avec nombreux types d'odeurs se rapportant non à des produits purs, mais à des mélanges d'agents odoriférants divers.

1 **odeurs jasminées :** jasmone, linalol, géraniol
2 **odeurs de fleurs d'oranger :** linalol, nérol, alcool phényléthylique
3 **odeurs tubérosées-narcissées :** anthranilate de méthyle
4 **odeurs de lilas :** terpinéol
5 **odeurs de tilleul :** garnesol
6 **odeurs de miel**
7 **odeurs rosées :** géraniol, rhodinol citronellol
8 **rosées-géraniées :** pélargonium
9 **résédacées :** intermédiaires entre 8 et 10
10 **violariées-iridées :** fleurs de violette, rhizomes d'iris, ionones
11 **mimosées :** cassie, mimosa
12 **citralées-verbénacées :** citral
13 **odeurs de zestes d'aurantiacées** { labiées : lavande, sauge sclarée; hespéridées : portugal, cédrat, bergamote, petit grain
14 **odeurs cinnamiques :** cannelle
15 **odeurs caryophyllées :** œillet, muscade, eugénol, safrol
16 **odeurs vanillées :** vanilline, héliotropine, oléorésine
17 **odeurs anisées :** anéthol, safrol, estragol
odeurs d'ombellifères à...
18 cuminal, linalol
19 carvone, limonène
20 apiol associé au pinène
21 phellandrène et pinène
22 **odeurs pipéracées :** intermédiaires entre 21 et 23
23 **odeurs balsamiques pinacées abiétiques**
odeurs de labiées
24 à thymol cymène, carvacrol
25 à menthol
26 **odeurs de cinéol et eucalyptol**
27 **odeurs de camphre et de bornéol**
28 **odeurs de rue et de boronia :** méthyl nonylcétone
29 **odeurs d'absinthe et de thuya :** thuyone, absinthol
30 **odeurs de foin coupé :** coumarine
31 **odeur de feuillage frais :** carvacrol, fougère
32 **odeur de champignon**
33 **odeurs de wintergreen :** salicylate de méthyle
34 **odeurs cyaniques :** amandes amères
35 **odeurs de santal, cèdre, vétiver**
36 **odeurs de patchouly**
37 **odeurs d'opoponax**
38 **odeurs de pseudo « trèfle » et « orchidé »**
39 **odeurs sulfurées :** ail, oignon, moutarde
40 **odeurs ambrées :** ambre gris
41 **odeurs musquées**
42 **odeurs scatoliques :** civette, indol, scatol
43 **odeurs fruitées**
44 **odeurs pyrogénées** { goudronneuses : essence de bouleau, castoreum; caramélisées : caramel, malt torréfié; de graines grillées : café, cacao
45 **odeurs neutres :** solvants divers de parfumerie.

On voit que cette classification est très complète, bien que nous l'ayons beaucoup résumée, elle comprend toutes les matières premières de quelque importance, naturelles comme artificielles ; elle fut établie avec un très grand soin, avec le souci constant de tenir compte des odeurs intermédiaires entre celles bien caractéristiques des diverses familles.

CLASSIFICATION DES COSMÉTIQUES

La plupart des auteurs de formulaires pour préparations cosmétiques ne semblent pas s'être préoccupés de grouper en un ordre logique les divers chapitres, monographies de leurs ouvrages. Nous ne connaissons des auteurs de langue française que Le Florentin, qui dans la table des matières de son volume consacré à l'art cosmétique (1) se soit essayé à esquisser une méthode de classification, sur laquelle d'ailleurs il ne s'étend pas. C'est de cette tentative que nous partons pour proposer une classification logique résumée dans le tableau ci-après :

Cosmétiques à action physiologique	**adoucissants** (lubréfiants, lénifiants)	poudres à poudrer crèmes et gelées épiderm. blocs pour le « feu » du rasoir huiles pour chevelure laits de toilette pommades
	antiseptiques	fumigations lotions épidermiques
	tonifiants	vinaigres de toilette lotions capillaires dentifrices sels pour bains
	désagrégeants et **révulsifs**	épilatoires peelers

(1) **Les cosmétiques** (in-12, Paris, 1921). La seconde édition sous presse, d'après les renseignements communiqués par l'auteur, ne comporte pas de changements dans le classement.

Cosmétiques à effet esthétique	**colorants** et **avivants**	fards, poudres teintures capillaires vernis à ongles poudres à polir les ongles
	détersifs	savons schampoings lotions capillaires
	fixatifs	bandolines, gominas sachets à permanenter pommades cosmétiques

On notera que ce mode de groupement amène à faire mentionner un même type de produits dans deux familles différentes : c'est le cas par exemple pour les pommades qui sont à la fois des adoucissants et des fixatifs.

La seule autre classification des cosmétiques que nous connaissions est celle décrite dans la préface du volume de Driverson (1) qui groupe ainsi les divers types de préparation.

Cosmétiques ayant pour effet...

de coller	bandolines et gominas pommades et fixatifs capillaires
de teinter	poudres à poudrer rouges à lèvres et fards divers vernis à ongles teintures capillaires décolorants pour cheveux, ongles, peau
de nettoyer	pétroles pour chevelure crèmes à démaquiller shampoings et lotions poudres à polir les ongles dentifrices épilatoires, désagrégeants pour manucures
d'antiseptiser	blocs d'alun pour épiderme vinaigres de toilette dentifrices
de lubréfier	pommades et crèmes laits de toilette huiles pour chevelure et peau

On notera certaines analogies avec la classification de Le Florentin, cette dernière, plus complète, et de conception, plus rationnelle nous paraissant devoir être préférée.

(1) Rondolph W. Driverson, **A pocket book of modern cosmetics** (in-12, Peoria, 1907).

CONCLUSION

Si pour les cosmétiques, la seule classification exposée donne toute satisfaction tant au point de vue commodité d'emploi que sous le rapport de sa conception rationnelle, il faut convenir que de tous les systèmes pourtant assez nombreux et variés de classification des odeurs, aucun ne peut être considéré comme définitif. Et pourtant, nous l'avons déjà remarqué, c'est surtout l'odeur qu'il importerait de classer, en vue d'établir des principes rationnels de formulation pour préparer les parfums.

— Mais pour classer les odeurs en sortant d'un empirisme duquel on ne peut attendre que des à-peu-près, il faudrait pouvoir caractériser chaque odeur par un ensemble de valeurs numériques. Est-ce possible ? Jacques Passy (2) a tenté déjà de caractériser les odeurs en chiffrant trois propriétés caractéristiques : **qualité, intensité, puissance.** Pour déterminer l'intensité, il compare les odeurs deux à deux, la plus intense masquant l'autre. La puissance est définie comme l'inverse du minimum perceptique. Quant à la qualité, c'est « ce qui nous permet d'identifier un parfum » et différencie par exemple, pour le nez, le musc de la coumarine.

Malheureusement, cette « qualité » n'est pas jusqu'à présent, comme les deux autres propriétés, représentable par une ou plusieurs valeurs numériques. D'où il s'ensuit que dans l'état présent de nos connaissances, il est théoriquement impossible d'élaborer une méthode rationnelle de classification pour les sensations olfactives, comme on a pu le faire pour les impressions auditives et visuelles, qui correspondent à des phénomènes vibratoires aisément mesurables.

Cette ignorance doit-elle décourager le chercheur ? Au contraire. Car c'est peut-être justement en cherchant à classer les odeurs que l'on pourra parvenir à déchiffrer le mystérieux secret de leur intime nature. Et cette classification logique aurait en parfumerie pratique la plus grande importance. Répétons-le : jamais on n'établira de bonnes règles pour guider la formulation que si l'on part d'une classification rationnelle des matières premières. Et non seulement les normes d'une classification logique conduiraient à l'établissement de loi pour **mélanger** les odeurs, mais peut-être amèneraient-elles la trouvaille d'autres lois pour **juxtaposer** ces odeurs. Il y a là des possibilités auxquelles on ne pense pas, bien que l'on y ait déjà pensé. Vers le milieu du XIX[e] siècle, en effet, un paysan breton imagina « un instrument curieux, d'où s'exhalaient, à son gré, en combinaisons savantes, les parfums les plus divers : il parvenait ainsi à faire naître et à développer une certaine disposition d'esprit... Le pauvre vint à Paris pour donner des

(2) **Sur les sensations olfactives,** étude publiée dans le recueil de Binet **L'année psychologique** (in-8, Paris, 1898).

concerts d'odeurs... » qui n'eurent pas le moindre succès (1).

Un dernier petit conseil pratique.

Nous ne saurions trop recommander aux chercheurs qui voudraient élaborer une méthode de classification des odeurs, la réalisation sous forme graphique, qui rend concrets les liens du sytème, qui fait voir d'un coup d'œil un ensemble complexe, qul se prête, grâce à la variété des constructions schématiques aux possibilités les plus étendues. N'existe-il pas des graphiques spéciaux (à représentation plane d'ailleurs) grâce auxquels on peut figurer un point fonctions de trois, quatre et même cinq variables? D'où possibilité de représenter par des schémas des classifications basées sur les variations de quatre ou cinq sortes de caractères (2).

(1) **Intermédiaire des chercheurs et des curieux,** 1913.

(2) On consultera, pour l'étude des constructions de ce genre l'ouvrage de Thellesme **Les graphiques employés comme procédés d'exposition** (in-8, Paris, 1932).

Quant aux formulations de règles ou de directives moins absolues pouvant guider pour élaborer les recettes de parfums — car pour le praticien, une classification logique des odeurs est surtout intéressante à cause de la possibilité probable qu'elle amènera pour élaborer de telles règles — elles devront être faites également sous une forme graphique, les schémas à barres de liaisons permettant de représenter d'une façon concrète toutes les associations prohibées et toutes les associations recommandées entre un nombre quelconque de produits. Il est facile en effet de réunir ou non les produits (ou les familles de produits) dont les noms sont rangés en cercle ou alignés en deux colonnes par des lignes genre divers (filets maigres, gras, ondulés, pointillés, etc.) indiquant chacun, selon son apparence, soit une incompatibilité, soit une association préférentielle (3).

(3) On trouvera si besoin est un excellent modèle d'un graphique de ce genre dans l'ouvrage de Rousset : **Guide du technicien pour l'organisation du travail personnel** (in-8, Paris, 1930).



Imprlmerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon

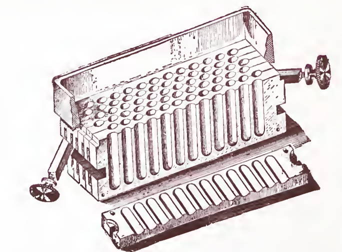
Le Gérant : F ROUX

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS

CARRES



OVALES

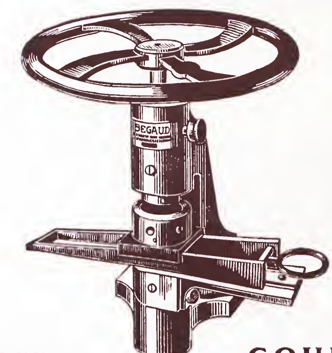
A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SECHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE

PRATIQUE



SIMPLE

RAPIDE

El. SEGAUD

Catalogue illustré franco

COURBEVOIE

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DEFENSE 03-76

Exp.on Inter.le des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-268

Numéro 4
Avril 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

TH. MUHLETHALER S.A.

NYON (Suisse)

NOVIRALDIOL ALPHA
NOVIRALDIOL BÉTA

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE :
G. CAVADINI
30bis, Rue Rivay, LEVALLOIS-PERRET (Seine)
TÉLÉPHONE : PEREIRE 06-04



Le NOVIRALDIOL ALPHA possède une note poudrée chaude et riche, qui en fait l'adjuvant indispensable de tous les parfums de mode.

Le NOVIRALDIOL BETA, d'un prix modique, est caractérisé par son odeur boisée très prononcée. Il donne de très bons résultats dans les savons - - - -

EN SICILE



Vue générale de Messine prise du port

La hausse brutale du cours des essences d'agrumes, notamment des huiles essentielles de citron et d'orange, l'activité d'un nouveau Consortium pour la vente de l'essence de Bergamote étant des raisons suffisantes pour motiver un voyage en Sicile, la Parfumerie Moderne a saisi cette occasion de renseigner ses lecteurs.

D'ailleurs les avantages offerts par le C. I. T. (organisation touristique italienne) aux voyageurs inciteront tous les parfumeurs à se rendre compte **de visu** des progrès réalisés par les producteurs et par les organismes officiels présidant à l'activité de leur corporation.

La nouvelle politique économique talienne a donné une grande importance aux commissions professionnelles et tout en maintenant l'activité des laboratoires et des stations expérimentales, les a encadrés dans une synthèse corporative qui en coordonne les effets.

La Régia Stazione di Agromicoltura fondée en 1907 par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts à Aciréale pour l'étude phitopathologique et la lutte contre les maladies des agrumes n'a pas cessé d'exister parce qu'en 1934 ont été créés de nouveaux centres d'observation des maladies à Palerme et Aciréale. Le commissariat général pour la lutte contre la coccinelle des orangers et le malsecco, nommé en 1928, collabore avec le Consortium provincial obligatoire constitué en 1936 pour l'amélioration des cultures des Provinces de Palerme, de Catane, de Messine et de Siracuse, consortium adhérent lui-même à la Fédération des Consortium pour l'orthofrutticulture.

La Cameria Agrumaria, dont l'œuvre trentenaire est considérable, n'a pas cessé de développer son action et nous aurons à parler longuement dans un article ultérieur des fécondes réalisations de la Station royale expérimentale de Reggio de Calabre.

Pour un cultivateur français, fanatique jusqu'à l'excès d'une indépendance parfois routinière, cet imposant cortège d'organismes d'inspiration officielle pourrait paraître redoutable, d'autant que les tracasseries administratives ne sont pas toujours inexistantes dans notre beau pays. Mais l'esprit d'initiative et de coordination des efforts en vue de la réalisation d'un programme d'ensemble n'est pas rare chez les peuples où l'instinct grégaire est plus naturel. Il suffit de constater avec quel ensemble merveilleux les arboriculteurs de Californie suivent les

indications, d'ailleurs parfaitement motivées, des commissions d'études !

Quoiqu'il en soit, l'activité coordonnée des fonctionnaires, des savants, des agriculteurs, groupés au sein de ces diverses commissions a donné des résultats intéressants

La Sicile, pays montueux et volcanique dont les seuls rivages et quelques vallées sont complantés d'arbres fruitiers, est riche de ses orangers : 90% de ses exportations sont constituées d'agrumes et de dérivés d'agrumes : fruits, écorces, essences, jus, acide citrique, pectine. Elle fournit en outre à l'Italie continentale 14% de la production nationale en froment, 26% de la production nationale d'orge et une grande quantité de fruits divers, d'amandes, de carroubes, de fèves, d'artichauts, de raisins de table et des vins incomparables. Les parties montagneuses, non encore défrichées contiennent des peuplements importants de plantes aromatiques spontanées dont l'exploitation est commencée.

Toutes ces réalisations n'ont pas été obtenues sans une activité persévérante des services chargés de l'irrigation et de la régularisation des cours d'eau torrentueux, véritables oueds descendant des sommets, dénudés parce que volcaniques, en charriant des masses énormes d'eau boueuse après les orages, et en laissant ensuite à sec des lits caillouteux extrêmement larges. Sur ces anciens lits rétrécis par des digues monumentales, des services spéciaux récupèrent de vastes espaces qui sont livrés à la culture.



Usine Bosurgi à Messine

Ajoutons que les classements de fruits expédiés ont été standarisés, ainsi que les emballages, que les vieilles méthodes routinières ont été améliorées, que des machines nouvelles ont été inventées et réalisées, puis répandues chez les exploitants, que les routes et les moyens de communications ont été mis à la hauteur des voies du continent et on aura une idée assez précise de



Les écorces sont vidées de leur contenu. Usine Bosurgi

les jus, ceux-ci sont clarifiés, passent dans des concentrateurs ou dans des appareils électrolytiques à électrodes d'argent qui en assurent la conservation indéfinie sans addition d'anhydride sulfureux.

Enfin des quantités importantes d'écorces sont emballées dans des fûts de bois remplis de saumure et expédiées aux confiseurs de toutes les parties du monde.

Une exposition d'Agrumiculture montrait, le mois dernier aux visiteurs, les plus beaux spécimens des diverses variétés de fruits cultivés en Sicile.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les constatations que nous avons pu faire sur le « Mal secco » qui décime certains jardins et qui est une des causes de l'augmentation du cours de l'essence de citron. Nous avons pu faire des prélévements qui sont actuellement à l'analyse et qui nous donnent bon espoir d'apporter sinon une solution complète de cette grave question déjà si largement étudiée par des spécialistes compétents, du moins une nouvelle contribution à la connaissance de ce mal et peut-être à sa guérison.

R. M. GATTEFOSSÉ.

l'évolution réalisée en Sicile en une quinzaine d'années.

Les usines montrent un progrès au moins équivalent : aux machines faites de bois par les artisans locaux ont succédés des appareils de grande précision construits avec une technique impeccable et donnant des résultats de plus en plus parfaits. Si l'extraction de l'essence à la main et à l'éponge se pratique encore sur une large échelle, c'est que la qualité est encore préférée par les consommateurs. Elle n'est faite que par les hommes, les femmes utilisent une petite presse spéciale dans laquelle les moitiés d'écorce sont introduites entre le plateau et l'éponge ; au moyen d'un tour de main particulier et après deux ou trois coups d'un levier approprié, toute l'essence passe dans l'éponge. Un contrôleur surveille la manipulation, prélève de temps à autre une écorce épuisée et la presse devant la flamme d'une bougie : aucune projection d'huile essentielle ne doit s'enflammer à son contact.

Des alambics perfectionnés permettent d'extraire les essences des fleurs des feuilles ou des petits fruits. Des machines aseptiques extraient



Extraction des essences à l'éponge par les femmes. Usine Bosurgi

Rationalisation de l'industrie Russe et Produits de Beauté

Sous le régime tsariste, l'industrie des parfums et produits de beauté comprenait une vingtaine de petites entreprises. Il n'existait, en Russie, que deux usines importantes, dont l'organisation était copiée sur celle des usines européennes et qui toutes deux se trouvaient à Moscou. La valeur totale de la production de l'ensemble de ces usines, comprenant des parfums, des produits de beauté, des savons de toilette et en tenant compte des produits fabriqués dans les provinces polonaises et dans les provinces baltiques ne dépassait pas 20 millions de rouble.

Au cours de la révolution russe, l'activité de ces usines cessa complètement et ce n'est que vers la fin de 1921 que la fabrication reprit, parallèlement au développement des autres branches de l'industrie chimique russe.

Les usines les plus importantes se groupèrent pour former des trusts locaux et les plus petites entreprises retrouvèrent leur activité, après leur transformation en établissements fonctionnant suivant le principe des coopératives. En 1925 des expériences furent entreprises pour la première fois en vue de développer la culture de plantes productrices d'huiles essentielles, culture dont on ne s'était jamais occupé en Russie, et c'est également de cette époque que date également les premiers essais industriels de fabrication de parfums synthétiques.

Au cours de l'application du premier plan quinquennal, écrit M. Markuzi dans son étude économique publiée par la Chambre de Commerce de l'U.R.S.S. la production des parfums et produits analogues s'était considérablement développée, mais au cours de l'application du second plan, le développement de la production a été encore plus prodigieux. C'est au début de la mise en application de ce second plan que l'industrie fut concentrée entre les mains de trois trusts : le trust Teje de Moscou, le trust Lenjet de Leningrad et le trust Kharjet de Kharkov. Puis comme les ventes se développaient et que les consommateurs demandaient des produits de meilleure qualité, il fut décidé d'unifier l'administration de toutes les entreprises et de les placer sous une direction unique. Cette concentration est devenue effective en 1936, avec la création de la Direction de l'industrie des Parfums, cosmétiques et savons, placée sous l'autorité directe du Commissariat du Peuple pour l'industrie des produits alimentaires de l'U.R.S.S.



Cuves à acide citrique. Usine Bosurgi



DE VAUCLUSE

LAVANDES - ASPIC - THYM - SAUGE

DES ALPES



DISTILLATION
D'ESSENCES DE PAYS
QUALITÉS SÉLECTIONNÉES



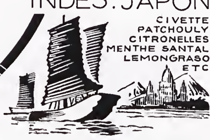
36, rue St Calixte MARSEILLE
IMPORTATION DIRECTE
D'ESSENCES EXOTIQUES ET
TOUS PRODUITS AROMATIQUES

DE L'ILE DE
LA RÉUNION

GERANIUM
YLANGS
VETYVER
GIROFLE
ETC.

DE L'ABYSSINIE
INDES. JAPON

CIVETTE
PATCHOULY
CITRONELLES
MENTHE SANTAL
LEMONGRASO
ETC



DE L'ALGÉRIE

GERANIUM
MENTHE POULIOT
RUE - THYM
ETC

DE ROCHE

SAVONNERIE DU MIROIR, St-Barnabé, MARSEILLE - Tél. Colbert 74-01



SAVONS EN POUDRE

SAVON LIQUIDE
COPEAUX de SAVON

Pour Coiffeurs Parfumeurs

pour Industriels

SAVONS de SUIF

Agents qualifiés avec références sont demandés

Ad. Télégraphique : SAVOMIROIR MARSEILLE
Code : BENTLEY

CRÊME
DE
SAVON

Shampoings
tous
conditionnements

Production des parfums de synthèse

Les derniers chiffres que l'on possède concernant la production des parfums et des produits similaires, qui s'appliquent à l'année 1936, montrent que cette production dépasse 7 fois les chiffres d'avant guerre Les couches de la population qui utilisent des parfums s'étendent d'année en année en U.R.S.S.

Les parfums et objets de toilette qui étaient jadis considérés comme un luxe sont devenus aujourd'hui pour beaucoup un objet de première nécessité.

Le gouvernement soviétique attache d'ailleurs une grande importance au développement de l'industrie de la parfumerie et des produits cosmétiques et il a investi des sommes très importantes pour la construction de grandes usines spécialisées dans la fabrication des parfums de synthèse. Une usine est actuellement en construction qui sera unique en son genre. Le gouvernement étudie également l'extension prochaine de la culture des plantes à huiles essentielles et les différents procédés d'extraction de ces essences.

Un groupement « vertical » d'intérêts

En U.R.S.S., les usines qui produisent des parfums et des produits cosmétiques sont groupées avec d'autres entreprises secondaires qui gravitent autour de l'industrie principale en vue de réaliser des économies sur le transport des matières premières et de faciliter l'utilisation des sous-produits.

Le Directoire nouvellement créé des Parfums, cosmétiques et savons a, sous son autorité, non seulement les usines qui produisent des parfums, des eaux de toilette, des crèmes et des savons, mais également les fermes d'Etat spécialisées dans la culture des plantes à essences les fabriques de parfums synthétiques, les fabriques de récipients en verre nécessaires au conditionnement des parfums, des fabriques mécaniques de cartonnages, une scierie, une fabrique de carton, une raffinerie de craie qui fournit la craie utilisée pour la fabrication des poudres de beauté et des pâtes dentifrices, des ateliers d'hydrogénation des huiles qui fabriquent les graisses durcies nécessaires à la fabrication des savons, des fabriques de stéarine qui produisent également par distillation des acides gras employés dans la fabrication des savons, des distilleries et raffineries de glycérine fabriquant de la glycérine chimiquement pure, des ateliers de constructions mécanique qui contruisent le matériel nécessaire aux distilleries et aux autres usines, des ateliers de fabrication de tubes métalliques en étain pour le conditionnement des crèmes, des fabriques de brosses à dents, des fabriques de cire pure, de spermaceti, de lanoline, de stéarate de zinc et de calcium, des imprimeries pour l'édition des étiquettes, etc...

L'ensemble de cette industrie occupe plus de 22.000 ouvriers et employés. Toutes les usines existantes ont été considérablement agrandies, en même temps que la production était mécanisée, rationalisée et spécialisée à un très haut degré

La production actuelle de cette industrie ne satisfait pas aux demandes et il faut prévoir une extension de la mécanisation. Une commission spéciale a été récemment envoyée en Allemagne, en France et aux Etats-Unis pour étudier les améliorations techniques réalisées dans ces pays et procéder à l'achat du matériel le plus moderne. Ce matériel sera ensuite essayé et adapté aux besoins de l'industrie russe. G. G.

DOUANE SUISSE. — Taxe de monopole sur la Parfumerie

	Taux du droit de monopole, en francs suisses, par 100 Kgs, poids brut		
	depuis le 3 février 1937	du 20 nov. 1935, au 2 fév. 1937	avant le 20 novembre 1935
Produits contenant moins de 20° d'alcool........	50 »	200/250 »	40 »
Produits contenant de 20° à 75° d'alcool.........	200 »	400/500 »	150 »
Produits contenant plus de 75° d'alcool..........	300 » plus 4 » par ° en sus de 75°	400/500 »	200 »

Extrait du Journal Officiel du 14 Mars 1937

Avis aux Exportateurs en Palestine

Tarification des Parfums

A dater du 10 Mars, un droit de 500 mils par litre est appliqué, à leur entrée en Palestine, aux parfums alcooliques soumis jusqu'à cette date aux droits de 25 % ad valorem (N° 209, § a, du tarif palestinien). Le droit de 200 mils par litre, applicable aux eaux de Cologne et aux parfums contenant en volume plus de 30 % d'alcool est maintenu (N° 209, § B, du tarif palestinien).



SÉCURITÉ et GARANTIE
La Cape-Viscose directement posée sur le goulot fileté ne gêne en rien - une fois sèche - le vissage du bouchon bakélite (ou métallique). Elle assure parfaite sécurité et garantie d'origine.
La Bague-Viscose posée sur bouchage métallique (ou bakélite) à la jonction goulot-bouchon, rend le bouchage hermétique et inviolable.
CAPES ET BAGUES
VISCOSE
PARIS, 5 et 7, Avenue Percier - Élysées 92-61
SYNERGIE

LAVANDINS

Qu'est-ce qu'un hybride : c'est ou bien le résultat de la fécondation de deux plants appartenant au même genre, mais à deux espèces différentes : hybride spécifique, ou bien le résultat de la fécondation de deux plants de genres différents, c'est alors l'hybride générique.

Dans le règne animal, l'hybride le plus connu du public est le« mulet» : une jument saillie par un âne donne naissance à l'hybride mulet, tandis que l'ânesse saillie par un cheval donne l'hybride « Bardot», tous deux sont des hybrides génériques. La fécondation entre différentes espèces de canards donnent des hybrides spécifiques.

De cette dernière catégorie sont les hybrides de Lavande et d'Aspic.

Lamotte et Humbert, en constatant que certains lavandins hybrides ont le port de la Lavande et d'autres celui de l'Aspic émettaient l'hypothèse qu'ils sont issus tantôt de la Lavande comme mère, le père étant l'Aspic, et tantôt inversement de l'Aspic, le père étant la Lavande.

Cette hypothèse a été écartée par nous et par Karleskind, l'observation montre, en effet, que l'on ne trouve des graines produisant des hybrides que dans la semence d'Aspic si les plants sur lesquels elles ont été récoltées ont poussé dans le voisinage de la Lavande officinale.

Karleskind a semé des kilogs de graines de Lavande officinale récoltées au contact d'Aspics sans jamais avoir trouvé de sujets hybrides dans les semis, tandis que les graines d'Aspic récoltées sur des pieds au contact de Lavande ont donné un pourcentage important d'hybrides.

Cette anomalie apparente peut s'expliquer par le fait que l'aspic fleurissant quinze jours ou trois semaines après la lavande, peut éven-



Lavandins de trois ans

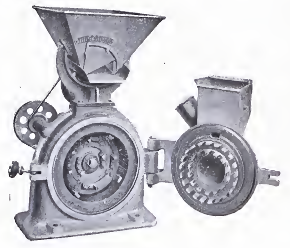
tuellement être fécondé par des insectes pollinisés par leur passage sur des fleurs tardives de lavande, tandis que le processus inverse est impossible puisqu'au moment où la fleur d'aspic est mûre, celles de la lavande sont déjà flétries, les rares survivantes étant peu capables d'être fécondées. Les quelques grains de pollen subsistant sur ces fleurs tardives suffisent au contraire à la fécondation de l'aspic.

Karleskind questionné à ce sujet par le Dr Giraud auteur d'une thèse sur le « Lavandin et son essence » a confirmé cette indication en ajoutant que les inflorescences de lavande d'arrière-saison ont généralement les organes femelles avortés. La fécondation de la lavande par l'aspic n'est donc pas habituelle, mais elle ne paraît pas absolument impossible.

Faut-il d'ailleurs rechercher dans cette cause les aspects différents des



Lavandins de deux ans. Plateau de Lauris




BROYEURS
FORPLEX
BREVETÉS SGDG

Lavandins. Humbert affirme que l'hybride ressemble ordinairement à celui des parents qui a fourni le pollen.

Le Lavandin est une plante vigoureuse, atteignant un mètre de hauteur, à feuilles larges et longues munies de duvet pendant l'hiver comme la sauge, et très vertes l'été. Les tiges ligneuses et feuillées se prolongent par des rameaux dressés et légèrement obliques, souvent ramifiés comme l'aspic, et se terminant par des épis de glomérules. Les calices sont d'un gris bleuâtre, les corolles bleu foncé, le pollen est rare ou inexistant : ce qui rend la fleur généralement stérile.

On a affirmé que, par traumatisation, il était possible de rendre la graine fertile, comme l'a fait Blaringhem pour **le Cochlearia Armorica** et pour **l'Artemisia dracunculus** qui sont stériles. Mais pendant dix ans, nous avons récolté chaque année, au moment de la maturité un sac de vingt litres d'infructescences de Lavandin. Après avoir opéré leur dessication à l'ombre, nous les avons broyées sans jamais récolter une seule graine.

Louis Fondard, dans son magistral ouvrage, décrit cependant les graines de Lavandin qui sont grosses, allongées, et de couleur foncée, souvent atrophiées. Sont-elles toujours stériles, comme on le dit ? Il semble bien qu'une telle affirmation soit excessive. C'est certainement le cas le plus général, mais si, comme l'affirme Fondard, les lavandins à type lavande très accusé ne sont pas des lavandins de première génération, mais des descendants de lavandins fertiles, il faut bien admettre qus cette règle habituelle comporte des exceptions.

« Si cette théorie se vérifiait, ajoute l'auteur, elle permettrait d'expliquer bien des anomalies chez certaines lavandes, d'abord la richesse particulière des lavandins de la région de Montagnac, Valensole, etc.. qui atteint 20 %, tandis que beaucoup d'autres ne donnent que 9 %. Les lavandes italiennes pourraient être aussi considérées comme des descendantes de Lavandin, par mutation qui aurait fait disparaître le camphre. Il pourrait en être de même des Lavandes anglaises qui, en dehors de l'absence de camphre, présentent tous les caractères de Lavandin. »

Mais la lavande anglaise donne-t-elle comme l'italienne des graines fertiles, et le camphre est-il un signe constant du lavandin ? cela n'est pas prouvé.

Les botanistes ont donné des noms différents aux Lavandins qu'ils ont découverts.

Briquet baptisa le plant qu'il avait trouvé à la Tinée : **X lavandula Burnati.** M. F. Hy, en 1888, baptisa **X Lavandula hortensis,** une variété cultivée dans les jardins d'Angers et des environs.

En 1875, Albert avait nommé un hybride **Lavandula Spica-latifolia,** mais Briquet nia l'hybride de cette forme. En 1889, Mailho dénomma un hybride de Lavande pyrénéenne **Lavandula Aurigerana.**

En 1897, Sennem décrivit un hybride qu'il nomma **Lavandula Latifolia pyrénaïca** Sennem (Lavandula Senneni Foucaud) il l'avait trouvé sur la montagne au Nord de Villefranche de Conflent (Pyr. Or.).

Enfin en 1913 l'abbé Coste donna le nom de **Lavandula Burnati var Fouresii** à un hybride de l'Aveyron. Sans doute, il doit pouvoir se former d'autres hybrides naturellement ou artificiellement : il pourrait être curieux, par exemple, d'obtenir un hybride de **Lavandula Stoechas** avec **Lavandula Vera** ou **Spica,** hybride qui pourrait résister en pleine terre pendant l'hiver au centre de la France, et posséder une inflorescence très décorative par des bractées colorées.

Les Lavandes **Dentata** et **Multifida** qui fleurissent pendant une partie de l'année en France et en Algérie pourraient aussi donner des hybrides intéressants.

Dans nos Alpes Françaises, dans les zones de contact entre **Lavandula Spica** et **Lavandula Vera,** les hybrides sont parfois plus nombreux que les parents. Cela tient probablement à l'extrême résistance de l'hybride qui se développe pendant que les parents disparaissent graduellement.

En parcourant les régions du Canton de Crest (Drôme) depuis Loriol jusqu'au-dessus de Saillans, et du Plan de Baix à Saou, de là jusqu'à Montélimar, nous avons trouvé partout des hybrides. Nous avons pu examiner les différences morphologiques qui les distinguent, mais elles sont si nombreuses qu'il est presque impossible de décrire même des variétés de Lavandins poussant côte à côte. Leurs caractères varient en même temps que l'habitat : des individus croissant sur une terre pauvre ont un aspect différent de ceux qui poussent sur une terre riche. Un caractère souvent remarqué est la ramification des inflorescences : on divise les hybrides en deux groupes principaux : le premier possédant des tiges florales non ramifiées et ressemblant à la lavande, le second des tiges ramifiées et ressemblant à l'aspic. Ce caractère n'est malheureusement pas constant, puisque les individus jeunes sont ramifiés et que ces ramifications diminuent ou même disparaissent avec l'âge.

Il existe, du moins, un caractère plus important, mais que l'œil ne saurait apprécier, c'est la plus ou moins grande quantité d'essence et sa richesse en acétate de linalyle.

Voici comment nous avons commencé la recherche et la sélection des plants les plus avantageux au point de vue industriel.

Nous avons déterminé au hasard dans une contrée riche en lavandins, vingt stations différentes et nous avons cueilli dans chacune d'elle cinq plants de type apparamment identique. Nous avons bouturé ces plants en les munissant d'un numéro, et avons fait une vingtaine de boutures de chaque sujet, soit deux mille boutures, que nous avons placées en pleine terre ou sur une couche tiède dans un coffre recouvert de châssis, ou mieux encore sous cloche.

Lorsque les plants furent assez forts, ils furent mis en place dans de la bonne terre meuble et fraîche.

Dès l'année suivante, nous pou-

vions commencer la distillation des fleurs dans un alambic d'essai, contenant 1 à 2 kilogs de fleurs. Notant sur un registre le numéro de la plante et le rendement en essence, ces indications étant reportées sur le flacon de distillat, il fut déjà possible de commencer une classification.

Puis, l'analyse de l'essence indiqua quelle était la meilleure qualité. Le N° de la bouture la meilleure étant ainsi déterminé, il fut facile de la multiplier. Cette expérience peut être faite par tous ceux qui veulent faire des plantations de Lavandin. Cette prospection peut alors être recommencée dans diverses régions et s'il existe un plant meilleur que celui de la première sélection on lui donne la préférence jusqu'au moment où le plant considéré comme idéal est obtenu.

La méthode Nesterenko appliquée pour la sélection de la lavande au jardin Nikita à Yalta (Crimée) peut également être utilisée (voir Parfumerie Moderne p. 387 - 1936). L'auteur compte le nombre de glandes oléifères contenues dans la fleur, ce nombre étant proportionnel au rendement en huile essentielle. Pour compter les glandes oléifères, la moitié du calice est clarifiée par réchauffement dans une goutte d'acide lactique, puis couverte d'un verre mince et pressée jusqu'à disposition régulière des parties intercostales.

On colore ensuite en bleu de méthylène, puis on replace le verre et l'on compte les cellules oléifères avec un grossissement de 50 à 70% de diamètre. Si les calices sont durs et se décolorent difficilement, on les met à tremper au préalable dans l'acide lactique chauffé au thermostat pendant 3 à 5 heures à la température de 50 à 70° centigrades.

Les glandes polycellulaires du calice sont les plus riches en essence, il y a un nombre variable de glandes, suivant la qualité de la plante.

Le parallélisme entre le nombre de glandes et le rendement en essence est constant.

Les chiffres donnés par Nesterenko pour les Lavandes sont les suivants :

Pour 30 à 45 glandes, il est de 5 à 5.5%.

Pour 90 à 100 glandes, il est de 7.5 à 8%.

Et 120 glandes correspondent à 10% de rendement.

Un ouvrier peut examiner 70 à 80 variétés par jour et le bouturage n'est opéré que sur les plants dépassant la moyenne intéressante.

Cette méthode gagne un an sur la précédente, et la distillation n'est faite qu'à titre de vérification.

La sélection méthodique est à la base de toute production agricole. Celle du Lavandin n'échappe pas à cette loi.

M. ABRIAL et
R. M. GATTEFOSSÉ.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec surprise le décès subit de notre confrère M. Sam Schwob, Directeur et Fondateur de la « Revue des Marques de la Parfumerie et de la Savonnerie ».

Notre confrère, dès 1922 avait compris tout l'intérêt d'une Revue consacrée à la législation relative aux marques de Fabrique et à la contrefaçon, ces questions étant toujours de la plus haute importance pour les industries de la Parfumerie et de la Savonnerie. Depuis cette époque il avait consacré au développement de la Revue des Marques toute son intelligence avertie et sa grande activité.

Puis ayant intéressé à son entreprise de nombreuses fabriques françaises de parfumerie confectionnées qui devinrent ses abonnés et des fabriques de parfums naturels qui furent ses annonceurs, il adjoignit à la partie législative de son organe une rubrique consacrée à la fabrication des Huiles Essentielles et des Matières Premières.



Néanmoins, sa préoccupation principale fut toujours la parfaite présentation des marques françaises et son organe fut toujours un modèle de typographie et de présentation.

Sous un aspect un peu brusque il n'était pas difficile de deviner son caractère aimable et obligeant et M. Schwob avait su se créer à Paris et dans toute la France de très nombreuses relations.

M. S. Schwob avait accompli son service militaire en France ; à la déclaration de guerre il avait été mobilisé au Maroc où il occupait alors un emploi civil ; il servit pendant toute la campagne sous les ordres du Général Lyautey.

Son décès subit surprendra ses collaborateurs et les abonnés de sa Revue. Nous saluons avec respect sa mémoire, car il s'était attaché à une œuvre nationale, au développement dans le monde de la réputation justifiée de l'industrie bien française de la Parfumerie.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de Face. Massage et du Massage Capillaire, par le Docteur PEYTOUREAU. — Prix : **35 fr** Bibliothèque P. M.

Cet ouvrage, très largement illustré, est précieux pour tous les Instituts de Beauté et pour tous les Masseurs Esthétistes. Il est d'ailleurs précédé d'un « Essai de culture physique du visage », par Madame le Docteur N. J. PAYOT, de la Faculté de Médecine de Lausanne, dont on connaît la réputation. La réunion de ces deux études forme un ouvrage compact plein d'enseignements pour tous ceux qui, n'ayant qu'une connaissance superficielle de l'anatomie du corps vivant, sont cependant obligés par leur profession à manier constamment cet organe si important qu'est la peau humaine, organe dont les fonctions s'avèrent de jour en jour plus importantes.

En chimiste et biologiste, nous contesterons quelques indications périmées sur l'action des produits cosmétiques sur la peau et sur la pénétration des produits actifs dans l'organisme à travers l'épiderme. Ce sont là des notions dont la démonstration est récente, et il est bien naturel qu'elles ne soient pas encore adoptées par tous les médecins.

D'ailleurs, comme tous les spécialistes, et c'est bien naturel, l'auteur attache bien davantage d'importance au massage qu'aux ingrédients qui le facilitent et le complètent. Nous serions tentés de prendre la position inverse, mais il est préférable de dire que les massages modernes utilisant des cosmétiques modernes, sont maintenant la base de la parfumerie esthétique, et que, grâce à cette alliance, la beauté juvénile des êtres humains pourra se prolonger très loin dans l'âge mûr.

On a pu, pendant longtemps, incriminer l'ignorance souvent excessive des praticiens et praticiennes de beauté et il faut reconnaître que leur instruction était parfois bien limitée. Aujourd'hui, grâce au Manuel du Docteur Peytoureau, écrit dans un langage simple, et à la portée de tous les lecteurs, transformé, en quelque sorte, en un film démonstrateur, grâce à de très nombreuses illustrations, cette ignorance sera sans excuse. Sans excuse également cette imitation de massage qui consiste, dans certains établissements à tarif réduit à faire enduire pendant quelques minutes un visage de pommade, puis de faire suivre le nettoyage d'un maquillage savant. Le massage esthétique est un art qui demande un apprentissage consciencieux et auquel tous les candidats ne sont pas aptes.

A l'époque où le développement des soins de beauté devient un élément d'une civilisation nouvelle, basée sur la prééminence de la jeunesse, il faut donner à ses praticiens la conscience de leur importance, et par là leur donner le légitime désir d'exercer leur profession avec la dignité que procure la connaissance.

L'ouvrage des Docteurs Peytoureau et Payot y contribuera. Qu'ils en soient remerciés.

* * *

Résurrection française

Voici un livre très intéressant qui nous arrive des éditions Fasquelle, sans nom d'auteur.

L'éditeur en a reçu le manuscrit, accompagné d'une note non signée autorisant sa publication, si l'ouvrage en était jugé digne.

Dans la même note l'auteur expose que la raison de son anonymat est, qu'appartenant plus au monde de l'action qu'à celui de la pensée, il craindrait que le crédit ou le discrédit accordé à sa personne, eût une influence sur le jugement des lecteurs.

« L'auteur inconnu » s'est très heureusement efforcé de trouver les moyens pratiques d'alléger la peine des hommes, du Français d'aujourd'hui, apportant ainsi son obscure contribution, telle la pierre anonyme qui concourt aux assises d'une cathédrale.

L'ouvrage est conçu dans un esprit très libéral, en dehors de la politique, et l'auteur dit notamment :

« Vouloir borner la France aux limites de son parti, c'est la trahir ».

Citons par exemple les lignes suivantes qui indiquent nettement dans quel sens large et philosophique est écrit tout l'ouvrage :

« En jetant un coup d'œil rapide sur l'évolution des activités politiques en France, au cours de ces dernières années, nous arrivons à cette constatation que, soit par faiblesse, soit par calcul, aucun des principaux partis qui se disputent ses suffrages ne s'est présenté, n'a pu se présenter à l'opinion publique avec franchise, à visage découvert. Nous avons reconnu que dans aucune des voies anciennes, il n'était possible de conduire la nation vers une suffisante humanité. Mais nous avons en même temps constaté que cette unanimité n'apparaissait pas comme impossible, précisément parce que les divisions et les haines des hommes découlaient de l'erreur où tout conspire à les maintenir.

Les hommes croient se détester, parce qu'ils s'ignorent. Les partis cultivent cette ignorance, ils y ajoutent le mensonge.

Il faut désormais, avec énergie, avec courage, chercher ailleurs les éléments d'un rapprochement, d'une réconciliation, sur un ensemble de pensées élémentaires, puissantes et fortes. »

En vente dans toutes les librairies.

FICHES TECHNIQUES

Le linalol dans l'essence de Coriandre. — Carlblom. — Brit. Abstracts B., p. 348, 1936.

L'auteur a examiné l'huile essentielle que l'on obtient avec un rendement de 0,1 % par entraînement à la vapeur des extrémités vertes du Coriandrum sativum.

Cette essence a une densité de 0,8524 à 20°, un indice de réfraction de 1,4555 à 20° et un pouvoir rotatoire de + 2°55. Elle est constituée de 95 à 96 % d'aldéhydes et renferme une petite proportion de terpènes, en particulier de myrcène. Les aldéhydes sont constituées par un mélange de décaldéhyde et de décénaldéhyde. Il est probable que le linalol que l'on trouve parfois dans l'essence est dû à une oxydation de la décaldéhyde.

L'essence d'Hyptis mutabilis. — Werner. — J. Am. Pharm. Assoc., p. 289, 1936.

L auteur décrit les caractéristiques de cette huile essentielle qu il a obtenue avec un rendement de 0,012 à 0,02 % : densité à 25° : 0,8939 à 0,8959 ; Indice de réfraction à 26° : 1,4925 et 1,4924. Cette essence est légèrement levogyre, elle a un indice de saponification de 7,28 et un indice de saponification après acétylation de 35,21. Elle contient du sabinène et du caryophyllène.

Essence d'aquilaria agallocha. - Kapaku et Ichikawa. — J. Chem. Soc. Japan, t. 56, p. 1155, 1936.

Les auteurs ont obtenu en partant du bois pulvérisé fourni par ces plantes 0,5 % d'une huile essentielle qui contient de la benzylacétone et une monocétone de formule $C^{14}H^{20}O^{2}$ qui donne une semicarbazone fondant à 160-162°.

On a également décelé dans cette essence la présence d'acides hydroxycinnamique, d'un acide répondant à la formule $C^{10}H^{12}O^{3}$ fondant à 103° et d'un alcool sesquiterpénique.

Première Usine créée en France
LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

TUBES EN ÉTAIN

Tous Tubes émaillés et imprimés pour présentations élégantes.
70 années d'expérience

STILLIGOUTTES

POUR MONSIEUR
DORIN PARIS FRANCE
CRÈME DE TOILETTE
LONDRES
PARIS

ÉTABLISSEMENTS

Krieg & Zivy

INGÉNIEURS E.C.P.

9, Rue Louis Lejeune GRAND-MONTROUGE (Seine)
Téléph.: Alésia, 40-80, 81, 82

L. TALAGRAND

Tél.
Par. 26-03
R. C. Lyon B 1206

160, Grande Rue de la Guillotière — LYON



TOUT CE QUI CONCERNE
L'EMBALLAGE TOLE
CUIVRE ÉTAMÉE
ET FER BLANC

Boîtes métalliques
et Estagnons
en tous genres

Camions et récipients
emboutis

Paniers métalliques
pour bonbonnes, etc.

Cosmétiques facilitant ou empêchant la pigmentation de la peau

On sait que l'exposition d'une peau à la lumière solaire provoque généralement une pigmentation plus ou moins brunâtre des couches superficielles, et qu'une insolation prolongée, rendue plus intense par la réverbération sur la neige ou sur l'eau par exemple, occasionne très souvent des coups de soleil douloureux accompagnés d'érythèmes voire de phlictènes.

Ce sont les rayons **Ultra-violets,** invisibles à l'œil nu, qui fixent des noyaux pigmentaires dans les couches intra dermiques, et qui occasionnent également ces brûlures, ces érythèmes fâcheux que sont les coups de soleil.

La mode étant actuellement aux peaux bronzées, les physiologistes et les chimistes cosmètes, ont cherché les moyens les plus appropriés à l'accélération de cette pigmentation, ou au contraire la façon de protéger les peaux délicates et d'éviter parallèlement les taches de rousseur inesthétiques dues à une insolation modérée. Ils ont imaginé de préparer des cosmétiques qu'il suffit d'étendre sur la peau, qui sont doués des propriétés nécessaires pour arriver aux fins cherchées.

Il a fallu trouver des corps ayant la propriété d'absorber complètement ou en partie des rayons ultra-violets. On a cherché d'abord parmi les corps fluorescents, la fluorescence étant en quelque sorte une concrétisation des rayons invisibles à l'œil nu.

Wedendack (1884), puis Schmitt (1896) ont fait des expériences sur les sels de quinine qui ont une forte fluorescence. Ces auteurs ont montré qu'il y avait, pour les solutions de ces composés, une relation étroite entre leur fluorescence et leur pouvoir absorbant des rayons ultra violets, mais que cette connexion ne se vérifiait pas pour tous les corps fluorescents. Le bisulfate de quinine, qui semblait théoriquement le plus indiqué pour la préparation des cosmétiques protégeant la peau des rayons ultra violets; a dû être pratiquement abandonné car l'excès d'acide sulfurique du bisulfate irritait la peau.

On étudia alors l'œsculine, glucoside contenu dans le marron d'Inde. La fluorescence de ses solutions, et leur pouvoir absorbant semblaient dûs à son aglycone : l'œsculétine. Il était alors à prévoir que les corps de la même série coumarinique, auraient des propriétés analogues. Cette idée fut confirmée par Kopp et Joseph (1911) qui donnèrent, les premiers, la notion de groupements **Bathochromes,** c'est-à-dire de groupements chimiques ayant la propriété d'absorber les rayons Ultra-violets. Parmi les corps cités par ces auteurs, on a relevé particulièrement : l'ombélliférone, la bétaméthylombelliférone, l'oesculétine, la méthyloesculétine. Les propriétés absorbantes pour les rayons ultra-violets de ces corps furent vérifiées par Mannich (1913). L'examen du spectre solaire filtré par une couche de 8 mm. d'une solution d'oesculine à 0,05 % montre que les rayons lumineux d'une longueur d'onde inférieure à 4.100 A sont absorbés. Cette propriété absorbante est plus intense quand on utilise l'oesculétine, la méthyloesculétine, la méthyl-ombelliférone, pour lesquelles les minima de la courbe d'absorption (moins accentuée que dans le cas de l'oesculine) sont situés sur des longueurs d'onde bien inférieures encore.

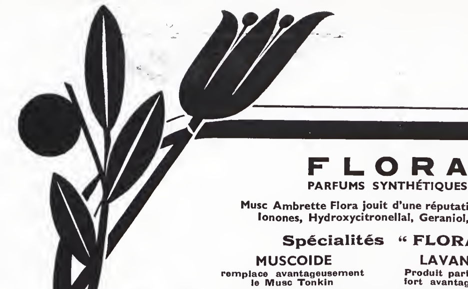
L'absorption des rayons ultra violets par ces corps se fait encore plus complètement que par les précédents.

Les chimistes cosmètes utilisent donc de préférence, la méthylombelliférone, la méthyloesculétine, dans leurs préparations. Ils ont remarqué que des solutions peu concentrées de béta méthylombelliféronne par exemple (0,5 %) favorisaient le bronzage de la peau, alors que des solutions plus concentrées (3 à 5 %) absorbaient complètement les rayons ultra-violets, et pouvaient ainsi protéger complètement l'épiderme de l'atteinte de ces rayons. Ils ont alors cherché ques| étaient les meilleurs solvants de ces corps, quels étaient les véhicules les plus aptes à une application fréquente sur la peau. Ils fabriquent ainsi des crêmes à brunir, des crèmes anti-solaire, des huiles, des laits, des lotions brûnissantes, des rouges à lèvres anti-solaires, réunissant les plus parfaites qualités cosmétiques.

La préparation de ces spécialités est aisée, mais pour éviter les tâtonnements, nous proposons quelques formules qui ont été vérifiées, mais qui peuvent être facilement modifiées.

CRÈMES

Pour les crèmes, nous conseillons l'emploi de corps légèrement acides, soit bases saponifiées, soit bases émulsionnées. Nous indiquons de solubiliser d'abord la béta-méthylombelliféronne dans l'huile de ricin pharmaceutique, qui nous semble le meilleur solvant, et le plus inoffensif. On pourra également remplacer une partie de l'huile de ricin par des glycols légers, type éthylpolyglycol. On ajoutera aux corps de crèmes, des huiles vitamineuses, type avocat, concombre. Les huiles minérales sont à rejeter ; à moins qu'elles ne servent de véhicule à des corps actifs (vaseline cholestérinée).



L'addition de vitamines ou de solutions huileuses vitaminées peut être conseillée. La vitamine A, ou même le Carotène T 3.300 UI gr. favorisent la circulation périphérique, et peuvent, suivant le dosage, faciliter la pigmentation ou au contraire, la réduire. La vitamine D empêche le tannage brutal de l'épiderme, elle permet de conserver une peau souple, déliée. Ces crèmes seront rendues aseptiques, par l'adjonction de corps non irritant, tel que chloraseptate de soude. Il sera bon de les colorer légèrement, soit avec des colorants végétaux (brou de noix huileux), soit avec des laques, afin de donner immédiatement à la peau un aspect hâlé. Il faudra les parfumer légèrement mais employer des compositions choisies, car il arrive souvent des accidents dermiques, provenant de la nature des constituants parfumés. A ce propos nous devons signaler les dermatites en breloques, les phlictènes, qui sont dûs aux lotions parfumées que l'on étend souvent sur la peau avant le bain de soleil. Hoffman, Jausion, Rosenthal, dernièrement Giraudeau et Acquiviva ont donné le mode de formation de ces mélanodermies, Daireaux, dans sa thèse « Etude des mélanodermies des essences » indique que la sensibilisation spéciale ou photosensibilisation de l'épiderme, mouillé avec certaines lotions parfumées, provient de la nature même des constituants parfumés. Ces derniers au nombre desquels nous relevons un grand nombre d'huiles essentielles non déterpenées, semblent faciliter, voire accélérer l'action irritante des rayons ultra-violets sur les couches sous-dermiques, ce qui provoque en général des brûlures intenses, des réactions urticariennes pouvant devenir suppurantes. Il faut donc bien choisir les compositions qui servent à parfumer ces préparations cosmétiques, employer de préférence, parmi les huiles essentielles déterpenées, celles qui ont également un pouvoir cicatrisant reconnu, comme les essences déterpenées de lavande, de géranium, de sauge sclarée, etc...

On peut également ajouter aux crèmes, des corps de la série des éthers de menthyl, valérianate, salicylate, benzoate, qui ont la propriété d'insensibiliser les nerfs superficiels de la peau. Les auteurs américains indiquent le dosage de 20 à 30 grs de ce corps par kilo, nous conseillons 10 grs seulement.

Voici quelques formules types qui peuvent être modifiées dans de larges limites :

Crème brunissante

Béta méthylombelliféronne	5 gr
Stéarate triet	170 —
Sébacine cétylique neutre	20 —
Huile de ricin Phar	100 —
Ethylpolyglycol	30 —
Huile d'avocat	30 —
Vitamine D	3 —
Brou de noix huileux SFPA	20 —
Lavande Mont-Blanc déterpenée	10 —
Eau d'Ylang	100 —
Eau distillée (QS)	1000 —

Cold-cream anti-solaire

Béta méthylombélliféronne	20 gr.
Glyco-sébum ombelliferonné	160 —
Glycostérol	100 —
Carotène T 3.300 UI gr.	10 —
Vitamine D	2 —
Laque couvrante 1714	10 —
Vaseline cholestérinée	40 —
Sauge sclarée déterpenée	5 —
Eau de fleurs d'oranger	200 —
Eau de roses (QS)	1000 —

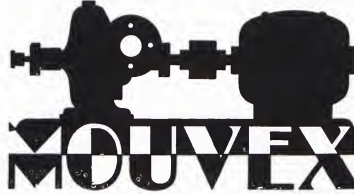
HUILES

Pour préparer des huiles à brunir, ou anti-solaires, on emploiera, de préférence, des huiles végétales stabilisées, type huiles d'avocat, d'amandes douces, d'olives ; dans lesquelles on dispersera la quantité voulue de méthyloesculétine, ou de méthylombelliféronne. On pourra ajouter du Carotène T 3.300 UI gr. qui donne une couleur jaune agréable. Des solutions huileuses de vitamines pourront être ajoutées, ainsi que des colorants végétaux (brou de noix SFPA), la chlorophyle exceptée car elle provoque aussi des mélanodermies (Dr Locard) ; des parfums, type lavande déterpénée, des anesthésiques (benzoate de menthyle) enfin des Anti-Oxydants qui empêcheront le rancissement des huiles végétales.

Formules types d'**huiles à brunir :**

1°)	Bétaméthylombelliféronne	5 gr.
ou	Méthyloesculétine	3 —
	Huile de ricin pharmaceutique	100 —
	Ethylpolyglycol	50 —
	Carotène T 3.300 UI gr.	5 —
	Vitamine D	2 —
	Lavande déterpénée	10 —
	Salicylate de menthyle	5 —
	Brou de noix huileux	20 —
	Oxycide	5 —
	Huile d'amandes douces (QS)	1000 —
2°)	Concentré 1565	70 gr.
	Huile d'olives	930 —
3°)	Huile de ricin ombelliféronnée	125 gr.
	Brou de noix huileux	20 —
	Vitamine D	2 —
	Lavandin déterpéné	6 —
	Oxycide	5 —
	Huile d'olives (QS)	1000 —

la pompe étanche et continue



Par sa simplicité, son excellent rendement, son amorçage constant et sa résistance, la Pompe Mouvex construite par des techniciens expérimentés dans une usine modèle, constitue la pompe moderne par excellence.

Pour les parfums, les alcools, la glycérine tout particulièrement, elle vous rendra des services signalés qu'aucune autre pompe ne saurait rendre. Elle ne possède ni clapets, ni soupapes, ni ailettes, causes de pannes et d'usure ; le liquide se déplace à l'intérieur du corps de pompe de façon continue sans changement de direction ni de vitesse. La Pompe Mouvex est parfaitement étanche et son presse-étoupe est muni d'un système de récupération de fuites.

Les frottements étant réduits à des proportions minimes et la vitesse de rotation étant faible, Mouvex est la pompe idéale pour l'alcool. Aucun grippage n'est à craindre.

Quant au pompage de la glycérine, il se fait sans difficulté à vitesse moitié de la vitesse normale et sans qu'il y ait à craindre la moindre émulsion d'air.

3269

POMPES
MOUVEX

Demandez tous renseignements à :

A. PETIT

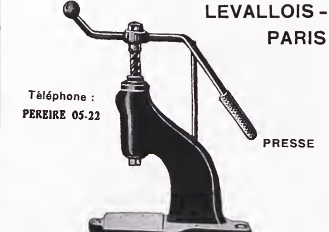
Ing. E.C.P. - Hydraulicien - 2 *bis*, r. du Sahel, PARIS

LENOIR & C[IE]

15, Rue Danton, 15

LEVALLOIS - PARIS

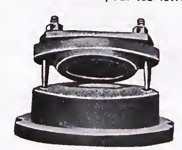
Téléphone :
PEREIRE 05-22



PRESSE



Moules à raisins pour les lèvres



Moules à savon de toilette

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines intéressant la Savonnerie et la Parfumerie, telles que, Broyeuses, Peloteuses-Boudineuses, Presses de tous genres, Rabots, Coupeuses, Batteuses, Mélangeurs, Concasseurs, Machines à remplir, à fermer les tubes, etc...

Réparations de Machines de toutes Marques. Montages et Réglages sur place

LAITS BRUNISSANTS

Les laits brunissants sont plus agréables à utiliser que les huiles. Ils doivent contenir des matières premières non irritantes, des corps gras végétaux, et éventuellement des colorations adéquates.

1°) Bétaméthylombelliféronne.......... 5 gr.
Lauro sébum...................... 100 —
Launacrine........................ 50 —
Huile de ricin pharmaceutique..... 100 —
Ethylpolyglycol................... 30 —
Chloraseptate de soude........... 2 —
Sauge sclarée déterpénée......... 10 —
Eau de roses (QS)................ 1000 —

2°) Méthyloesculétine................. 3 gr.
Huile de ricin.................... 50 —
Di lauro sébum................... 80 —
Carotène T 3.300 UI gr........... 5 —
Brou de noix huileux............. 20 —
Chloraseptate de soude........... 2 —
Géranium déterpéné............... 5 —
Eau d'Ylang...................... 100 —
Eau distillée (QS)............... 1000 —

LOTIONS ALCOOLIQUES

Pour éviter qu'elles coulent ajouter une très petite quantité d'alcools gras sulfonés en solution. Exemple :

1°) Bétaméthylombelliféronne.......... 3 gr.
Huile de ricin pharmaceutique..... 100 —
Ethylpolyglycol................... 80 —
Solution d'alcools gras sulfonés..... 10 —
Lavande déterpénée............... 4 —
Alcool 90% (QS)................. 1000 —

Il faudra chercher de nouveaux emballages, les flacons étant interdits sur de nombreuses plages à la mode.

CRAYONS ANTI-SOLAIRES POUR LES LÈVRES

Employés principalement par les skieuses et les alpinistes, ces crayons devront pouvoir supporter les hautes températures, mais s'étaler facilement sur les muqueuses, même en hiver.

1°) Ricinol cholestériné et ombelliféronné 60 gr.
Beurre de cacao.................. 90 —
Cérésine blanche................. 20 —
Vaseline cholestérinée............ 10 —
Huile de ricin cholestérinée........ 5 —
Lanoline cholestérinée............ 5 —
Rouge mandarine.................. 5 —
Colorant indélébile............... 1 —
Sauge sclarée déterpénée......... 2 —

FICHES TECHNIQUES

Essences de Petitgrain de la Guinée française. — L. Trabaud. — Perfumery Essent. Oil Record, t. 27, p. 356, 1936.

Indication des constantes physiques et chimiques des huiles essentielles fournies par les diverses variétés de la Guinée française.

L auteur compare la qualité et les caractéristiques de ces essences à celles provenant de plantes similaires de France, d'Italie et d'Algérie.

Analyse de l'essence d'Eucalyptus rostrata. — A. Gandini. — Ann. chim. Applicata, t. 26, p. 344, 1936.

L'essence d'Eucalyptus rostrata a été séparée par distillation en plusieurs fractions dans lesquelles on a isolé les corps suivants : pinène, l-limonène, aldéhyde euminique, phellandral, alcool isoamylique, alcool isovalérique, cryptal, piperitone, linalol et geraniol, aldhéhyde caproïque, alcool hexylique et acides formique, acétique et butyrique.

Le calcul du serpentin de chauffage d'un appareil de distillation

La distillation des liquides organiques est une opération souvent délicate et demandant à être effectuée avec beaucoup de précision. Il faut vaporiser le liquide à une vitesse bien déterminée, surtout lorsque l'on veut le fractionner. Parfois, une trop haute température provoque la décomposition partielle du produit et il faut éviter avec soin les surchauffes locales.

Il est donc important de munir tout alambic de distillation d'un serpentin de chauffage dont les dimensions — longueur et diamètre — soient exactement appropriées au but que l'on se propose. Un serpentin n'amenant pas une quantité suffisante de chaleur diminuerait d'autant la capacité de production de l'installation ; un serpentin de trop grandes dimensions, ou alimenté par de la vapeur trop chaude, risquerait de provoquer des surchauffes locales et rendrait le réglage de la distillation plus difficile. Sa construction entraînerait d'autre part une dépense inutilement grande.

Nous nous proposons d'exposer ci-dessous une méthode pratique de calcul des serpentins de chauffage.

Différence de température entre la surface chaude et l'air ambiant	Perte de chaleur en Cal/h/m²		
	Surface en fonte	Surface en fer	Surface en cuivre
20°	200	192	133
30°	324	312	210
40°	456	440	292
50°	590	570	384
60°	741	710	475
70°	907	877	552
80°	1074	1034	686
90°	1248	1200	794
100°	1431	1380	901
110°	1612	1550	986
120°	1824	1652	1134

Pertes de chaleur d'une surface chaude non calorifugée.

Différence de température		Quantité de chaleur perdue en Cal. par heure, m² et 1° de différence de températ.
Entre le métal et l'air	Entre le calorifuge et l'air	
100°	14,1°	5,7
125°	18,6°	5,7
150°	23,1°	5,8
175°	27,5°	5,9
200°	32,0°	6,2
225°	36,5°	6,4
250°	41,0°	6,6
275°	45,4°	6,9
300°	49,9°	7,1

Perte de chaleur d'une surface chaude calorifugée

I. — La quantité de chaleur nécessaire à la distillation.

Supposons la distillation en cours ; le serpentin de chauffage doit amener à l'alambic une quantité totale de chaleur se décomposant comme suit :

a) La quantité de chaleur nécessaire à compenser la perte par rayonnement thermique de l'alambic et de la tubulure conduisant les vapeurs au condenseur ou à la colonne de fractionnement.

b) La quantité de chaleur nécessaire à la vaporisation du liquide à distiller.

c) Lorsque l'on effectue une distillation fractionnée, une partie des vapeurs s'échappant de l'alambic est rétrogradée par la colonne et doit être vaporisée à nouveau.

Voici comment se calculent ces consommations de chaleur :

a) Chaleur perdue par rayonnement.

Il n'est pas possible de calculer avec précision la quantité de chaleur rayonnée par une surface métallique chaude. Elle dépend de la nature du métal et est influencée par toute une série de facteurs tels que la température ambiante, le mode d'aération du local, la position et la forme de l'appareil qui conditionnent les remous d'air qui s'établissent autour de lui, etc.

Nous indiquons dans le tableau I

ci-après quelques coefficients de rayonnement, calculés par Hausbrand en se basant sur des formules établies par Péclet et Valérus. Il faut chercher à avoir le moins souvent possible à appliquer ces données et, pour cela, calorifuger toutes les parties chaudes de l'installation. En effet, la perte de chaleur par rayonnement, représente une consommation de vapeur considérable et inutile ; en outre, elle n'est pas constante, ce qui rend difficile la conduite des opérations.

Les entrepreneurs de calorifugeage donnent généralement une garantie concernant la différence de température entre la face extérieure de la couche protectrice et l'air ambiant. Les indications de notre tableau II permettent de calculer la quantité de chaleur rayonnée par un appareil calorifugé.

Il faut donc commencer par déterminer les surfaces des parties calorifugées et non calorifugées de l'appareil et appliquer à celles-là les données du tableau II et à celles-ci les données du tableau I (Voyez l'exemple ci-dessous).

b) La chaleur de vaporisation.

Son calcul ne présente aucune difficulté. Les chaleurs latentes de vaporisation de tous les composés industriellement utilisés sont connues et sont indiquées dans les tables de constantes physiques. Elles sont données en petites calories par gramme ou, ce qui revient au même, en grandes calories par kg. Il suffit donc de multiplier la quantité horaire de produit à distiller, exprimée en kgs, par la chaleur latente de vaporisation pour obtenir la quantité de chaleur nécessaire en grandes calories.

c) Le liquide rétrogradé.

Pour le calcul ci-dessus, il faut augmenter le débit horaire de la distillation de la proportion de liquide qui rétrograde dans l'alambic et doit donc être vaporisé une seconde fois. Cette proportion est très variable. Dans le cas d'une distillation fractionnée, elle dépend de la difficulté de la séparation, de la pureté des produits que l'on désire obtenir et du type de colonne utilisé. En général, elle est comprise entre 25 et 100 % du distillat.

Dans certains cas, la quantité de chaleur nécessaire varie au cours de la distillation. S'il s'agit, par exemple, d'un fractionnement, on peut être amené à distiller une des fractions plus rapidement que les autres. Dans ce cas, il faut déterminer les consommations horaires maximum et minimum.

Pour pouvoir calculer les dimensions à donner au serpentin de chauffage, il faut encore déterminer la quantité de chaleur nécessaire à porter le liquide à distiller à sa température d'ébullition. On l'obtient en multipliant le poids de la charge par la chaleur spécifique et par l'écart de température.

Exemple :

Supposons que l'on fractionne un mélange de benzène (50 %) et de toluène (50 %) au moyen d'une installation comprenant l'alambic schématisé par notre figure I, une colonne de fractionnement et les divers accessoires nécessaires. On opère par charges de 5.000 kgs. La virole et le fond de l'alambic sont calorifugés ; le couvercle et la tubulure de départ ne le sont pas. Supposons la colonne calculée de manière que l'on puisse distiller le benzène à l'allure de 500 kgs-heure, les 50 % du produit vaporisé étant rétrogradés. Une fois le benzène éliminé, le toluène doit être distillé à l'allure de 1.500 kgs-heure, la colonne ne provoquant plus qu'une rétrogradation de 25 %.

Chaleur perdue par rayonnement:

Surface calorifugée : 18 m². Différence de température avec l'air ambiant : 14°. Perte de chaleur : (Tableau II) 5, 7 Cal/h/m²/1°.

$5,7 \times 18 \times 14 = 1437$ Cal/h.

Surface non calorifugée (couvercle et tubulure) : 4,5 m². Différence de températiure avec l'air ambiant : 100°. Perte de chaleur (Tableau I) : 1380 Cal/h/m².

$1380 \times 4,5 = 6210$ Cal/h.

Perte totale de chaleur :

$1437 + 6210 = 7647$ Cal/h.

Chaleur de vaporisation :

Distillation du benzène : Quantité à vaporiser : $500 \times 2 = 1000$ kg/h.

Chaleur latente de vaporisation : 94,9 Cal/kg.

$1000 \times 94,9 = 94900$ Cal/h.

Distillation du xylène : Quantité à vaporiser : $1500 \frac{100}{75} = 2000$ kg/h.

Chaleur latente de vaporisation : 82 Cal/kg.

$2000 \times 82 = 164000$ Cal/h.

Consommation de chaleur minimum : $94900 + 7647 = 102.547$ Cal/h.

Consommation de chaleur maximum : $164000 + 7647 = 171.647$ Cal/h.

Chaleur nécessaire au chauffage avant distillation :

Chaleur spécifique : 0,415. Différence de température : 85—10 = 75°.

$5000 \times 75 \times 0,415 = 155.625$ Cal.

Nous reprendrons cet exemple pour illustrer la fin de notre exposé.

2. Calcul de la surface de chauffe

La formule fondamentale de transmission de la chaleur est :

$$\text{(1)} \qquad \mathbf{Q = S.dm.k.t}$$

dans laquelle **Q** est la quantité de chaleur transmise, **S** la surface d'échange, **dm** la différence moyenne de température, **k** le coefficient de transmission et **t** la durée de la transmission. Posons **t** = 1 et résolvons l'équation par rapport à **S**, nous aurons :

$$\text{(2)} \qquad \mathbf{S = \frac{Q}{dm.k}}$$

Q étant, cette fois, la vitesse de transmission en Cal/h. Dans le paragraphe précédent, nous nous sommes occupé du calcul de **Q**; nous nous occuperons maintenant de celui de **dm** et de celui de **k**.

Calcul de la différence moyenne de température dm

Dans le cas d'une distillation, ce calcul ne présente aucune difficulté, les températures de la vapeur de chauffage et du liquide en ébullition restant sensiblement constantes tout au long de l'opération. Mais nous aurons également à nous occuper du réchauffage du liquide à distiller, c'est pourquoi nous devons envisager le calcul de cette différence dans le cas général. Supposons donc que la température du fluide chaud aille en diminuant et celle du fluide froid en augmentant (Fig. 2). La valeur de **dm** ne sera pas la moyenne arithmétique de la différence initiale **di** et de la différence finale **df.** La transmission de chaleur est, en effet, plus intense au début de l'opération, alors que la différence de température est grande, qu'à la fin. On démontre que la valeur de **dm** est donnée par la relation :

$$dm = \frac{di - df}{\ln \frac{di}{df}} \qquad (3)$$

La formule fondamentale de transmission de la chaleur montre la grande importance de la différence moyenne de température **dm.** Les températures initiales et finale **ti** et **tf** (Fig. 2) du liquide à chauffer ou la température d'ébullition **ti** = **tf** du liquide à distiller ne dépendent que de la pression à laquelle on opère. La quantité de chaleur nécessaire à la vaporisation d'un produit est pratiquement indépendante de la pression ; mais la quantité de chaleur que peut transmettre un serpentin donné augmente proportionnellement à l'abaissement du point d'ébullition.

Lorsque l'on utilise de la vapeur d'eau saturée comme agent de chauffage, on a **Ti** = **Tf :** l'eau est éliminée par le purgeur aux température et pression de la vapeur. Si l'on utilise de la vapeur d'eau surchauffée, on peut prendre pour le calcul de **dm** la température de la vapeur saturée à même pression et admettre que la chaleur de surchauffe est transmise en plus des quantités prévues.

On a tout intérêt à alimenter le serpentin de chauffage avec de la vapeur à aussi haute pression que possible. La différence **dm** est ainsi plus grande et on peut se contenter d'une plus faible surface d'échange. Mais de la vapeur à haute température provoque toujours des surchauffes locales. Il faut donc s'assurer dans chaque cas particulier qu'il n'en résulte pas une décomposition partielle du produit distillé. Lorsque l'on distille un produit qui craint une trop haute température, il faut choisir la pression de telle sorte que **dm** soit faible.

Le coefficient de transmission k.

La valeur du coefficient **k** est très variable et ne peut être calculée avec précision. Chaque fois que cela est possible, il faut la déterminer expérimentalement. Ce doit être l'un des buts des essais semi-industriels.

La valeur de **k** dépend de la forme de l'élément chauffant, du métal ayant servi à sa construction ainsi que du liquide auquel la chaleur est transmise.

On obtient une bonne approximation en appliquant la formule :

$$k = \frac{1900}{\sqrt{D.l}} \qquad (4)$$

l étant la longueur et **D** le diamètre du serpentin de chauffage. Ces dimensions ne sont pas connues lorsque l'on en est à ce point du calcul, aussi faut-il procéder par tâtonnements ou, mieux, par calcul graphique (Voyez ci-dessous).

Les valeurs de **k** déterminées au moyen de cette formule ne sont justes que dans le cas où l'on distille un liquide exempt de solides en solution, faiblement visqueux, et lorsque le serpentin est en cuivre.

Suivant Hausbrand, il faut appliquer à la valeur de **k** fournie par la formule (4) les corrections suivantes :

On doit multiplier **k** par :
0,75 si le serpentin est en fer ;
0,6 s'il est en fonte ; 0, 5 s'il est en plomb.
0,75 si le produit à distiller contient 10—25% de produits solides en dissolution.
0,75 si le produit à distiller est de l'eau.

Lorsque l'on soumet à la distillation un produit à haute viscosité ou un produit contenant une forte proportion de goudrons, la valeur de **k** ne dépend que très peu des dimensions du serpentin. Il faut la choisir entre 600 et 900 suivant la nature du produit distillé.

Lorsque la vapeur circule dans le serpentin, elle se condense peu à peu. L'eau formée s'écoule le long des tubes et joue de ce fait le rôle d'un isolant. Quand elle forme une couche trop épaisse, le serpentin ne transmet pratiquement plus de chaleur au liquide en ébullition. La surface d'échange **S** déterminée par la formule (2) peut théoriquement être réalisée au moyen d'un serpentin de n'importe quel diamètre. En pratique il n'en est rien ; il faut en effet que le diamètre soit suffisamment grand pour que la couche d'eau n'atteigne jamais une trop forte épaisseur.

Le graphique ci-après (Fig. 3) permet de déterminer rapidement les dimensions à donner à un serpentin de chauffage. Voici comment on opère :

1. On détermine la quantité horaire de chaleur nécessaire ainsi que nous l'avons exposé dans notre premier paragraphe.

2. On détermine la différence moyenne de température qui, dans ce cas, est la différence entre la température du liquide en ébullition et celle de la vapeur de chauffage. Cette dernière doit, bien entendu, être mesurée à l'entrée du serpentin et non à la chaufferie.

3. On divise la quantité de chaleur par la différence moyenne de température, ce qui donne la quantité de chaleur à transmettre en calories par heure et par 1° de différence moyenne de température.

Notre graphique a été établi en admettant que le serpentin est en cuivre et que le liquide à distiller est mobile et exempt de corps solides en dissolution. Lorsque ce n'est pas le cas, la quantité $\frac{\mathbf{Q}}{\mathbf{dm}}$ doit être **divisée** par les facteurs de variation de **k** que nous avons indiqués plus haut.

4. On porte en abscisse sur le graphique la quantité de chaleur ainsi déterminée, et on trouve en ordonnée les longueurs de tubes nécessaires, chaque courbe correspondant à un diamètre différent.

Lorsque l'on distille un produit visqueux ou goudronneux — et que l'on choisit la valeur de **k** entre 600 et 900 — ou lorsque l'on a déterminé **k** expérimentalement, on applique la formule générale pour déterminer la surface d'échange nécessaire. On choisit ensuite le diamètre du serpentin de manière que sa longueur ne dépasse pas les limites portées sur notre graphique.

Si la valeur de $\frac{\mathbf{Q}}{\mathbf{dm}}$ dépasse 10.000, il faut munir l'alambic de deux serpentins.

5. On détermine la quantité de chaleur **(Q')** nécessaire au chauffage du liquide avant distillation (Voyez paragraphe I) et la différence moyenne de température **(d'm)** en appliquant la formule (2) puis en déduit la valeur de **Q'd'm.** En divisant cette dernière par **Qdm,** on trouve le temps nécessaire au réchauffage du liquide. S'il est trop grand, il faut prévoir un second serpentin qui ne sera utilisé que pour le chauffage avant distillation.

Exemple :

Ce que nous venons de dire va nous permettre de poursuivre l'étude de l'exemple de notre premier paragraphe.

1. La quantité horaire de chaleur nécessaire est de 102.547 Calories pendant la distillation du benzène et 171.647 Cal. pendant celle du toluène.

2. Supposons que nous disposions d'une chaudière fournissant de la vapeur à 7 atmosphères et que la perte de charge entre la chaudière et l'alambic soit de 1 atm. La vapeur saturée à 6 atm.a une température de 159°. La température d'ébullition du benzène est 80°, celle du toluène 111°. Nous admettrons 5° de plus, une légère surpression étant nécessaire. On a donc :

dm (benzène) : 159—85 = 74°
dm (toluène) : 159—116 = 43°

3. Le quotient **Qd'm** est égale à :

102.547 : 74 = 1386 Cal/h/1° dans le cas du benzène.
171.647 : 43 = 3992 Cal/h/1° dans le cas du toluène.

Comme nous utiliserons un serpentin de fer, il faut diviser ces quantités par 0,75. Nous les majorerons en outre de 10 % à titre de sécurité. Le calcul donne :

Benzène : 2033 Cal/h/1°
Toluène : 5855 Cal/h/1°

4. Etant donné le grand écart existant entre ces deux chiffres, on a tout intérêt à munir l'alambic de deux serpentins. Le graphique (Fig. 3) montre que nous pouvons adopter un serpentin de 4 m. en tube de 30 mm. pour la distillation du benzène et lui en adjoindre un de 15 m., en tube de 30 mm. également, pour la distillation du toluène. L'alambic ayant 2 m. de diamètre, nous pourrons former le serpentin en spires de 1,9 m. de diamètre (5,9 m. de longueur développée). on peut alors prévoir un serpentin de 1 spire et un de 5 spires.

5. La quantité de chaleur nécessaire au chauffage avant distillation est de 155.625 Cal. La différence de température initiale est de 159—10 = 149° et la différence finale 159—85 = 74°. Le rapport $\frac{\mathbf{di}}{\mathbf{df}}$ est

égal à $\frac{149}{74} = 2{,}01$ (log. nep. 0,7)

$$\mathbf{dm} = \frac{\mathbf{di-df}}{\ln \frac{\mathbf{df}}{\mathbf{df}}} = \frac{149-74}{0{,}7} = 107^\circ$$

On a donc :

$$\frac{\mathbf{Q'}}{\mathbf{d'm}} = \frac{155.625}{107} = 1454 \text{ Cal}/1^\circ$$

Si l'on utilise les deux serpentins prévus ci-dessus, la durée du chauffage sera : 1454 : 5855, soit moins de 1/4 d'heure, ce qui est parfaitement acceptable.

3. Installation d'un serpentin de chauffage.

Le serpentin de chauffage est l'élément le plus délicat d'un alambic de distillation. Il faut pouvoir le changer rapidement. C'est pourquoi il ne faut pas le souder au corps de l'alambic, mais bien faire passer ses extrémités par des presse-étoupes.

Pour que l'échange de chaleur se fasse bien, il faut que les diverses spires soient distantes les unes des autres d'au moins le diamètre du tube Elles doivent également se trouver à cette distance des parois de l'alambic.

Si le produit distillé contient une forte proportion de goudrons, il faut munir l'alambic d'un agitateur afin d'éviter qu'ils ne se déposent sur le serpentin.

Y. MAYOR.



ABONNEMENT ANNÉE 1937

Nous prions nos Lecteurs d'avoir l'amabilité de nous couvrir, du montant de leur réabonnement année 1937, soit :

France et Colonies	**72** Frs
Etranger, pays adhérents	**72** —
Etranger (non adhérents)	**84** —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apportée aucune interruption dans le service de la revue.

Tableaux comparatifs de notre Commerce extérieur

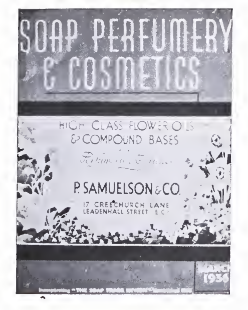
EN 1936-1935-1934-1933

Par M. HEGELBACHER

Exportation totale	EN QUINTAUX				EN MILLE FRANCS			
	1936	1935	1934	1933	1936	1935	1934	1933
Savons de Parfumerie	12.718	12.737	15.018	17.695	12.497	6.697	11.610	13.777
Savons autres que ceux de Parfumerie	525.055	527.964	604.343	562.068	93.377	83.895	88.695	99.657
Parfumeries (autres que savons)	48.812	45.973	48.731	59.615	141.143	131.155	147.957	172.143
Huiles volatiles ou essences	9.037	8.046	7.983	7.986	85.073	65.673	68.651	54.806
Parfums synthétiques ou artificiels purs ou mélangés avec des produits naturels, solutions alcooliques ou essences naturelles	4.764	4.181	4.302	3.879	22.562	19.092	22.092	19.790
Colis postaux contenant :								
1. des articles de parfumerie	8.909	9.816	9.567	7.115	43.284	47.520	43.689	36.781
2. des essences végétales	3.389	4.733	4.606	3.073	27.834	34.218	20.720	22.594
Médicaments composés :								
1. non dénommés	92.375	94.524	93.579	101.448	244.233	234.982	229.760	259.703
2. produits chimiques, organiques de synthèse, purs ou en mélange, sous conditionnement médicamenteux ou pharmaceutique	2.589	2.520	2.385	828	4.715	3.960	4.146	2.607
Vanilline et ses dérivés	1.040	1.091	1.142	1.088	6.240	6.845	7.695	7.855

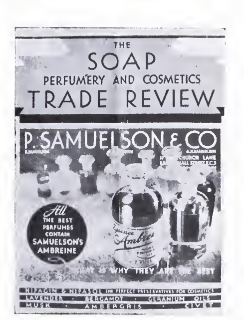
Part de l'Etranger et de nos Colonies dans nos exportations en quintaux

	VERS ÉTRANGER				VERS COLONIES			
	1936	1935	1934	1933	1936	1935	1934	1933
Savons de Parfumerie	2.603	2.143	2.869	4.659	10.115	10.594	12.149	13.036
Savons autres que de parfumerie	52.862	82.444	114.772	102.382	472.193	445.520	489.571	459.686
Parfumeries autres que savons	28.645	28.948	31.546	40.417	20.167	17.025	17.185	19.198
Huiles volatiles ou essences	8.843	7.880	7.826	11.054	194	168	156	1.285
Parfums synthétiques, etc.	4.148	3.763	3.952	3.390	616	418	350	489
Colis postaux contenant :								
1. des articles de parfumerie	2.871	3.016	2.968	2.664	6.038	6.800	6.599	4.451
2. des essences végétales	1.173	1.414	1.381	1.201	2.216	3.319	3.225	1.842
Médicaments composés :								
1. non dénommés	59.814	64.413	64.324	67.395	32.561	30.111	29.255	34.053
2. produits chimiques, etc.	179	138			2.410	2.382		
Vanilline et ses dérivés	769	928	913	852	271	163	229	236

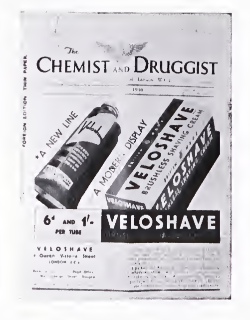

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

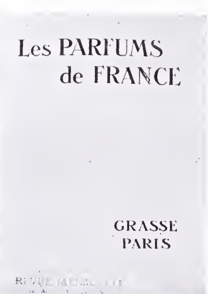

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
del profumi
e delle piante officinali


THE SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


FOREIGN EDITION THIN PAPER
The CHEMIST AND DRUGGIST
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE


Blondinen suchen
sollen sie bei Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL Lavender OIL
40 ESTERS

Destinations des exportations des Catégories désignées ci-dessus, en 1936

Savons de Parfumerie.

Dépassant 1.000 quintaux :	Quintaux	Entre 1.000 et 300 quintaux :	Quintaux	Entre 300 et 200 quintaux :	Quintaux
Algérie	6.613	Etats-Unis	503	Martinique	263
Indoch. fse	3.403	Indes françaises	356	Madagascar	212
Maroc zone fr.	1.624	Un. Ec. Bel. Lux.	352	Egypte	190
Tunisie	1.447	Suisse	322	Canada	179
		Afr. Occ. franç.	307	Réunion	156
				Tchécoslovaquie	143
				Gr.-Bretagne	133

Savons autres que de Parfumerie

Largement première :	Quintaux
Algérie	295.299
Entre 50.000 et 10.000 quintaux :	Quintaux
Tunisie	49.959
Af. Occ. fr.	29.259
Madagascar	28.028
Maroc z. fr.	17.716
Martinique	11.601
Entre 10.000 et 5.000 quintaux :	
Un. E. Bel. L.	8.897
Réunion	8.145
Guadeloupe	7.595

Entre 5.000 et 1.000 quintaux :	Quintaux
Maroc espagn. et Canaries	4.101
Cuba	3.536
Af. Equ. franç.	3.450
Canada	3.257
Irak	2.861
Tanger	2.786
Nouv. Caléd.	2.552
Etats-Unis	2.547
Guyane fse	1.911
Suède	1.602
Argentine	1.449
Cameroun (mandat fr.)	1.232
Pays-Bas	1.146

Entre 1.000 et 100 quintaux :	Quintaux
Suisse	998
Etabliss. franç. et Océanie autres que Nouv. Cal.	961
Australie	773
C. fse des Somalis	750
Brésil	725
Chine	707
Togo (mand. fr.)	444
Pologne	406
Palestine	292
S. Pierre et Miq.	217
Chili	213
Norvège	193

Parfumeries autres que savons

Au premier rang :	Quintaux
Algérie	7.202
Entre 3.000 et 1.000 quintaux :	
Un. E. Bel. L.	2.978
Egypte	2.800
Gr.-Bretagne	2.416
Afr. Occ. franç.	2.297
Indoch. franç.	2.208
Pays-Bas	2.177
Tunisie	1.849
Etats-Unis	1.529
Suisse	1.524
Maroc zone fr.	1.669
Syrie mand. fr.	1.487

Entre 1.000 et 500 quintaux :	Quintaux
Malaisie britan.	963
Indes anglaises	883
Japon	807
Martinique	701
Argentine	690
Chine	672
Indes Néerland.	623
Guadeloupe	599
Madagascar	590
Suède	567

Entre 400 et 200 quintaux :	Quintaux
Australie	393
Un. Sud Afric.	381
Brésil	373
Palestine	360
Canada	328
C. fr. des Somalis	318
Venezuela	313
Réunion	290
Afr. Equ. franç.	282
Philippines	277
Tchécoslovaquie	251
Mexique	235

Puis 16 pays figurent entre 200 et 100 quintaux.

Huiles volatiles ou essences

	Quintaux		Quintaux
Etats-Unis	2.388	Pays-Bas	227
Gr.-Bretagne	1.955	Indes angl.	218
Allemagne	726	Brésil	207
Japon	651	Argentine	199
Egypte	499	Chine	127
Un. E. Bel. L.	388	Pologne	120
Suisse	288	U. R. S. S.	117
Espagne	234	Cuba	92

Parfums synthétiques, etc...

	Quintaux
Etats-Unis	753
Gr.-Bretagne	630
Indes anglaises	332
Japon	305
Algérie	249
U. R .S. S.	233
Un. Ec. Bel. Lux.	198
Maroc-Zone fse.	177
Chine	170
Pays-Bas	167
Suisse	148
Brésil	113

Colis postaux contenant des articles de parfumerie	Quintaux	Colis postaux contenant des essences végétales	Quintaux	Médicaments composés : produits chimiques, etc.	Quintaux
Algérie	3.402	Algérie	1.690	Algérie	1.888
Tunisie	581	Tunisie	646	Tunisie	489
Maroc Zone fse	527	Pologne	151		
Madagascar	458	Brésil	122		
Mexique	305	Espagne	113		
Indoch. franç.	268	Un. E. Bel. Lux.	110		
Afr. Occ. franç.	201				
Suisse	182				
Réunion	157				
Brésil	154				
Egypte	151				
Venezueia	152				

Médicaments composés non dénommés

Au premier rang :	Quintaux
Algérie	15.957
Entre 7.000 et 1.000	Quintaux
Cuba	6.606
Un. Ec. Bel. L.	5.389
Gr.-Bretagne	4.291
Egypte	4.127
Indes Angl.	3.970
Indoch. franç.	3.839
Tunisie	3.317
Venezuela	3.095
Maroc zone fr.	2.859
Suisse	2.700
Argentine	2.430
Mexique	2.387
Canada	2.216
Brésil	1.989
Syrie (mand. f.	1.817
Afr. Occ. frse	1.745
Espagne	1.663
Colombie	1.642
Pays-Bas	1.518
Portugal	1.124

Entre 1.000 et 400 quintaux	Quintaux
Etats-Unis	996
Palestine	734
Philippines	718
Turquie	685
Chine	643
Pérou	642
Grèce	629
Madagascar	574
Roumanie	561
Un. Sud. Afric.	523
Entre 500 et 400 quintaux	
Indes Néerland.	480
Suède	469
Martinique	455
Af. Equat. franç.	437
Réunion	433
Rép. Dominic.	400

Entre 400 et 200 quintaux	Quintaux
Uruguay	396
Irak	386
Guadeloupe	371
Italie	299
Tchécoslovaquie	287
Chili	277
Irlande	275
Yougoslavie	255
Malaisie Brit.	235
Pologne	211
Cameroun (mandat fr.)	208

Puis suivent 15 pays compris entre 200 et 100 quintaux.

Vanilline et ses dérivés

Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, 263 quintaux ; Algérie, 230 quintaux ; Pays-Bas, 87 quintaux.

Provenances principales en 1936

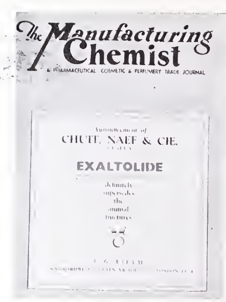
Savons de parfumerie

Grande-Bretagne	46	quintaux
Algérie	30	—
Allemagne	25	—
Etats-Unis	19	—
Suède	13	—

Savons autres que ceux de Parfumerie

Algérie	2.100	quintaux
Grande-Bretagne	1.317	—
Tunisie	1.295	—
Etats-Unis	578	—
Allemagne	391	—
Suisse	358	—
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	171	—
Argentine	35	—


BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG

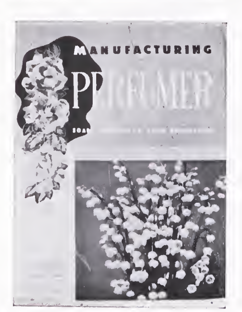

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÄDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form! Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA – RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING
PERFUMER

Parfumeries autres que savons

Etats-Unis	404	quintaux
Grande-Bretange	164	—
Allemagne	65	—

Huiles volatiles ou essences de

Rose :

Bulgarie	6,96	quintaux

Géranium rosa :

Algérie	147	—
Maroc zone française	9,4	—
Madagascar	8	—

Ylang-Ylang :

Madagascar	259	quintaux

Citron, bergamotte, orange, mandarine :

Italie	852	quintaux
Afrique Occidentale Française	764	—
Etats-Unis	258	—
Paraguay	251	—
Espagne	102	—

Citronnelle :

Indes Néerlandaises	2.639	quintaux

Toutes autres huiles volatiles ou essences

Japon	1.530	quintaux
Madagascar	1.150	—
Indochine Française	973	—
Espagne	520	—
Etats-Unis	517	—
Réunion	492	—
Indes Anglaises	449	—
Brésil	262	—
Nouvelle Calédonie	206	—
Grande-Bretagne	196	—
Algérie	188	—
Indes Néerlandaises	179	—
Tunisie	160	—
Chine	119	—
Australie	81	—
Pays-Bas	69	—
Afrique Occidentale Française	48	—
Italie	43	—
Allemagne	41	—
Maroc zone française	26	—
Malaisie britannique	20	—
Tanger	19	—

Essences déterpénées

Grande-Bretagne	313	quintaux
Suisse	27	—

Parfums synthétiques

Suisse	824	quintau
Pays-Bas	105	—
Allemagne	96	—
Grande-Bretagne	47	—
Etats-Unis	23	—

Médicaments composés

1. Non dénommés :

Grande-Bretagne	10.309	quintaux
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	9.153	—
Suisse	1.398	—
Allemagne	959	—
Etats-Unis	614	—
Italie	273	—
Norvège	257	—

2. Produits chimiques, etc. :

Allemagne	169	—
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	88	—
Etats-Unis	47	—
Suisse	37	—

Vanilline

Allemagne	16	quintaux

II. - IMPORTATION

Importation totale	EN QUINTAUX				EN MILLE FRANCS			
	1936	1935	1934	1933	1936	1935	1934	1933
Savons de parfumerie	141	297	566	1.113	177	371	764	1.121
Savons autres que de parfumerie	6.256	11.245	34.867	34.251	1.550	2.877	12.333	13.006
Parfumeries :								
1. alcooliques (autres que savons)	104	61	248	259	282	161	334	435
2. non alcooliques	561	561	1.573	1.894	1.332	1.416	3.038	4.148
Huiles volatiles ou essences de :								
Rose	7,9	7,5	7,8	3,2	3.542	3.068	3.800	1.713
Géranium rosat	185	288	169	196	1.979	3.301	2.274	2.992
Ylang-ylang	268	226	229	146	1.820	1.506	1.393	1.157
Citron, bergamotte, orange, mandarine	1.324	2.949	3.003	2.678	8.236	6.746	6.593	6.538
Citronnelle	2.715	2.196	2.132	2.414	2.132	1.847	2.826	5.343
Toutes autres huiles volatiles ou essences	7.399	7.228	7.548	7.280	28.416	26.444	28.865	26.841
Essences déterpenées	316	91	67	100	486	268	213	329
Parfums synthétiques, etc	1.099	1.094	1.112	1.312	5.905	5.598	6.907	6.929
Médicaments composés :								
1. non dénommés	23.017	17.779	22.709	25.625	26.402	26.162	35.656	13.269
2. produits chimiques, etc	362	257	366	334	5.060	4.809	4.997	5.747
Vanilline et ses dérivés ou substitués	22	12	19	28	237	144	215	343

Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F ROUX



31^E ANNÉE

La seule publication américaine consacrée exclusivement aux industries de la parfumerie, aux préparations de toilette et cosmétiques.

Chaque numéro vous donne une peinture véritable des derniers événements et des récentes innovations.

Les articles sont écrits et signés par les spécialistes les plus autorisés.

Chaque fascicule vous renseigne sur :

LES PRÉSENTATIONS
LES PRODUITS ET LA PUBLICITÉ
LES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES
LES PROBLÈMES DE LA PRODUCTION
L'OUTILLAGE
LES MATIÈRES PREMIÈRES
LES MARQUES DE FABRIQUE ET BREVETS
LES DÉSIRS DU MARCHÉ
LA LÉGISLATION
LA DERNIÈRE HEURE INDUSTRIELLE
LES NOUVELLES DU CANADA

En supplément à ces informations et à ces indications pratiques, chaque numéro vous apporte des renseignements précieux sur l'industrie de la cosmétique et des produits de beauté.

La souscription annuelle pour la France est seulement de 4 dollars. Envoyez-nous un ordre et le dernier fascicule vous sera envoyé par retour.

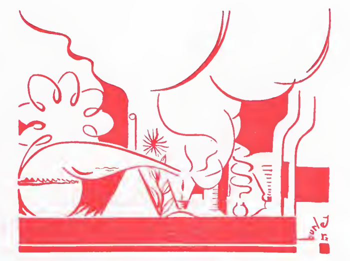


PUBLISHED MONTHLY BY ROBBINS PERFUMER Co., INC. 9 EAST 38 TH ST., NEW-YORK, N. Y.

Numéro 5
Mai 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 5 Le Numéro : 7 francs MAI 1937

LA PARFUMERIE MODERNE

Esthétisme - Morphologie et Psychologie

Le métier de visagiste, si j'ose ce néologisme pour désigner l'artiste qui « sait » transformer le visage des femmes, ce métier, dis-je n'est pas une sinécure. Qu'on en juge.

Son premier mérite est, évidemment, de savoir déterminer à première vue, au simple examen de l'apparence générale de sa cliente, son caractère, son tempérament, et par suite son état physiologique.

A quoi bon, en effet, tenter une cure de rajeunissement sur une malade qui s'ignore et qui, par peur ou pour toute autre cause, refuse de se faire soigner ou simplement examiner par son médecin. Tout travail sur une peau influencée par des toxines ne donnera que des déboires. La peau est en effet, avant le foie lui-même, le plus gros organe du corps humain et le plus efficace instrument de l'élimination des déchets.

Un animal peut vivre fort bien avec un seul rein, il ne le peut pas si la moitié de son corps est couverte d'un vernis imperméabilisant la peau.

Or, le fonctionnement des organes internes est nettement indiqué d'une part par la morphologie générale du corps et du visage et d autre part, par l'aspect de l'épiderme.

La Morphologie, cette science de la forme est, maintenant mieux connue : n'est-elle pas la base même du réalisme au Cinéma ? quel cinéaste serait assez ignorant pour donner le rôle d'une vamp à une protagoniste ayant le visage élégiaque ou romantique, ou de faire une victime d'une femme aux sourcils horizontaux et touffus, aux lèvres minces et serrées. Au théâtre, il faut avoir le « type de l'emploi » à la ville, malheureusement, on ne choisit pas toujours un emploi compatible avec son type, d'où refoulements, contraintes, aigreurs et désespoirs.

Les types les plus commodes à retenir sont ceux qu'on appelle planétaires, parce qu'ils portent encore, les vieux noms utilisés par les savants de l'antiquité.

La Terrienne a le visage carré, anguleux, les traits lourds, marqués, le nez sans élégance : les rides marquent profondément dans la peau épaisse, rugueuse et squameuse que le soleil tanne. Les crêmes ne l'adoucissent guère, les fards disparaissent comme absorbés. La terrienne à peau sèche devient, en vieillissant, comme une pomme ridée, la terrienne à peau huileuse accentue son type kalmouk.

Ce type, un des plus laids, est d'ailleurs assez rare dans les grandes villes, il est toujours affiné par une influence Mercurienne, Saturnienne ou Jovienne.

La Mercurienne a le visage allongé, le menton fin, les yeux spirituels. La peau est généralement fine et satinée, mais le masque est mobile, le réseau de fines rides qui donne à la jeunesse un éclat joyeux accuse bientôt la patte d'oie et bien d'autres plissements.

La Saturnienne a le teint plombé, l'air triste, les commissures des lèvres tombantes, le nez souvent aigu, les sourcils arqués en pagode : rare à l'état de pureté ce type se retrouve souvent en mélange avec d'autres types fondamentaux chez les jeunes femmes studieuses ou soucieuses.

Au contraire le type Jupitérien est jovial par définition : c'est un type de maturité hypo-thyroïdien avec tendance à l'empâtement, gai ou simplement serein, insoucieux, avec hypertrychose : moustaches et grains de beauté.

La Marsienne a le visage rectan-

gulaire, les sourcils horizontaux et touffus, les lèvres minces, le menton carré : elle est virile, porte moustaches en vieillissant, sa peau est brune, ferme, parfois terreuse si la nutrition est défectueuse. Les rides s'y impriment fortement, en accusant le caractère brutal, cruel même.

Les femmes à l'influence lunarienne ou vénusienne sont les plus nombreuses à Paris.

Le type Lune a le visage rond, la peau fraîche et colorée, bien tendue, au grain fin, souple et charnue. Elle a des lèvres arquées, la bouche menue et le nez rond ou retroussé du bout.

Rarement pure, la lunarienne de Paris est toujours teintée de Mercure qui lui donne son esprit, son bagout ; la Lune, sauf influx favorable, ne brille pas par son esprit, chacun sait ça !

C'est la peau la plus agréable à traiter, elle est claire et nette et se maquille aisément. Mais si la main est fine et étroite, la lunarienne est versatile et changeante, elle n'en a que plus de charme, il est vrai.

Le type Vénusien n'est pas toujours aussi tentant au premier contact. La peau est plus forte, moins tendue, souvent duveteuse, surtout par influx solaire. Les yeux sont plus durs, mais plus beaux quoique pas forcément plus intelligents en l'absence de Mercure. C'est la cliente difficile, juste dans sa critique, mais qui apprécie (et paie) le travail bien fait.

Le type solarien est rare à l'état pur, il se distingue par son aspect majestueux, « racé », par l'éclat du regard. Les femmes chez qui l'influx solarien est notable ont la peau chaude, duvetée, lumineuse. Son grain, vu à la loupe, est régulier fin et serré.

Les types mixtes sont la généralité: telle femme n'a que les yeux de vénusiens dans un visage Terre-Mercure, par exemple, elle est embellie par son regard, mais l'esthétiste peut lui donner une véritable beauté en atténuant ce que Terre lui donne de vulgaire.

Une Lunarienne, teintée de Saturne, restera haute en couleur mais elle se couperosera, s'infiltrera de teinte brune dès que le foie commencera à « flancher » : des soins appropriés, après une cure à Vichy, lui rendront tout son sex-appeal.

Le directeur d'Institut de Beauté doit donc être très familiarisé avec les nombreuses données de la morphologie : du premier coup d'œil il devra distinguer le « type principal » de l'influx « parasitaire » et en diminuant l'influence de ce dernier rendra à la femme sa véritable beauté spécifique par le développement de son caractère plus ou moins dissimulé.

Et si l'influx facheux est d'origine fonctionnelle, le visagiste devra le déceler et orienter sa cliente vers le médecin : combien de peaux sont parcheminées, desséchées, flétries par la constipation. Combien d'autres verdies, gonflées d'huile par un foie récalcitrant, sans compter les acnées toxiques due aux carences, à l'acidité du duodénum ou à l'acidose généralisée de l'intestin grêle.

Un régime approprié : désinfection et adsorption alcaline (charbon, kaolin et carbonates) et la peau reprendra sa beauté. Des désincrustations, l'emploi quotidien de démaquillages glycosulfonés acides, l'application de fards et fonds de teint à base de titane et voilà une nouvelle jeunesse.

Un mot, pour finir, de la psychologie : tout influx pernicieux se traduit par un début de psychose corrélative.

La mercurienne est bavarde ; la saturnienne pédante ou triste ; la jovienne truculente ; la solarienne impérieuse, la marsienne tyrannique: pour diminuer l'influence parasitaire, une suggestion appropriée, exaltant le « type normal » suffit pour apaiser le visage, détendre les plissements, atténuer les rictus. Des distractions choisies peuvent aussi amenuiser l'effet parasitaire : une nouvelle beauté s'ensuit...

Direz-vous maintenant que le « visagiste » n'est qu'un maquilleur, un peintre en visage, un perruquier de talent ?

FLORIANE.

FICHES TECHNIQUES

Dosage des huiles essentielles dans les matières végétales. — W. A. N. Markwell. — Perf. Essent Oil Rec., t. 27, p. 325, 1936.

On trouvera dans cette étude la description d'un nouvel appareil permettant l'extraction des huiles volatiles dans les matières végétales et qui à beaucoup de points de vue se rapproche de l'appareil de Cocking et Middleton.

Au moyen de cet appareil, l'auteur a procédé à l'étude critique de la pharmacopée britannique 1934 en ce qui concerne en particulier la teneur en huile essentielle du fenouil indien et des fleurs de camomille. Il a également comparé la teneur en huile essentielle de la menthe aspic anglaise ou américaine.

Rapport sur l'étude de l'essence de menthe poivrée. — E. K. Nelson. — J. Assoc. Off. Agr. Chem., t. 19, p. 529, 1936.

L'étude approfondie des méthodes décrites dans la pharmacopée américaine montre qu'il y aurait beaucoup à faire en vue de préciser le détail du mode opératoire, en particulier pour le dosage du menthol.

Les précautions suivantes doivent être prises. Il faut conserver avec beaucoup de soin l'échantillon avant son analyse. Tous les réactifs employés doivent être de la meilleure qualité et l'acétate de sodium employé comme catalyseur doit être absolument anhydre.

Si l'huile saponifiée ou si l'huile saponifiée après acétylation est fortement colorée, les 10 gouttes de phénolphtaléine indiquée par la pharmacopée pour constater le virage peuvent être insuffisantes. Il faut dans ce cas ajouter 30 à 40 gouttes.

En se basant sur ces observations, l'auteur a proposé une nouvelle rédaction du texte de la pharmacopée qui présente par rapport au précédent des changements peu importants.

LES MYRISTATES

Quelques recettes de crèmes modernes

Nos laboratoires ont continué leurs recherches sur les éthers d'acides gras susceptibles de donner à l'industrie de la cosmétique de nouvelles matières premières pour la préparation des crèmes de beauté.

Les myristates sont parmi les plus intéressants ; citons par exemple le myristate de diéthylénéglycol. C'est un corps gras onctueux, légèrement blond, s'émulsionnant très aisément avec l'eau et donnant des crèmes très homogènes et très lisses. Comme tous les dérivés de l'acide myristique, le myristate de diéthylénéglycol donne aux préparations un toucher extrêmement « fin » et agréable et s'absorbe aisément par la peau. Il émulsionne de grandes quantités d'eau et peut se substituer dans beaucoup de cas à la lanoline sans avoir ses inconvénients, notamment son toucher collant et visqueux. Il est indiqué aussi dans les formules de laits épais, de laits et crèmes pour fond de teint, etc.

Le myristate de glycérine se présente sous l'aspect d'une cire blonde, s'émulsionne avec la même facilité que le précédent et peut être employé partout où il est nécessaire d'obtenir des mélanges homogènes de corps difficilement dispersables dans l'eau.

Le myristate de glycol a l'aspect et l'onctuosité du beurre de cacao ; comme les deux précédents il absorbe de grandes quantités d'eau, mais l'émulsion obtenue étant plus fluide, on peut le réserver à la fabrication des laits peu épais.

Le myristate de cétyle est un corps cristallin analogue au spermaceti, mais moins dur et moins blanc. Il ne s'émulsionne pas avec l'eau mais entre dans certaines compositions, les éthers de l'alcool cétylique étant plus facilement absorbés par l'épiderme que l'alcool pur. Le myristate de cholestéryle remplace le cholestérol pur.

Voici une recette qui peut être réalisée avec les différents myristates émulsionnables :

Cold cream à la vaseline

90 stéarate triet en poudre
100 Glyco sébum
160 myristate de diéthylène glycol
350 vaseline filante
300 eau.

Cette recette n'est qu'un exemple des multiples préparations qu'il est facile de réaliser à partir des myristates.

Voici une autre formule de crème opothérapique pour les peaux atones

Crème opothérapique

40 Monolaurate de glycérine
40 Glyco-sébum
80 Myristate de glycol et de glycérine
1,5 Myristate de cholestéryle
5,5 Poudre de peau
5 Mamelline
6 Extrait glycérine de surrénal
8 — — de thyroïde
2,5 Chloraseptate de soude
400 Eau d'Ylang Ylang
410 Eau distillée
1,5 Solution de bleu de méthylène à 1/1000°

Crème de concombre

200 Huile de concombre
50 Lanoline cholestérinée
200 Lanoline blonde
350 Vaseline filante 350
30 Laurate de cétyle
20 Myristate de glycérine
150 Eau distillée.

Crème de beauté rajeunissante

120 Stéarate de triéthanolamine en poudre
20 Myristate de diéthylène glycol
25 Di Glyco sebum
155 Glycérine
40 Alcool cétylique ou Myristate de cétyle
3 Myristate de cholestéryle
2 Chloraseptate de soude
35 Extrait glycériné d'ovaires
600 Eau de roses

Crème brunissante

100 Stéarate triet en poudre
30 Di glyco sébum
25 Myristate de glycérine
50 Ricinol
20 Palétanol
60 Huile de noyaux
10 Salycilate de menthyle
20 Brou de Noix
250 Glycérine
5 Méthylombélliférone
10 Laque mauresque
420 Eau

Crème grasse à l'huile d'avecat

Les propriétés de l'huile d'avocat l'indiquent de préférence aux autres huiles végétales pour la préparation d'une crême grasse pour les peaux sèches.

Voici une bonne recette :

Stéarate de Triethanolanime en poudre	135
Myristate de glycérine	30
Glycostérol	20
Lessive de Soude 36°	5
Eau distillée d'Ylang-Ylang	150
Eau de pluie	585
Vaseline cholestérinée	30
Huile d'avocat	35
Lécithine d'œuf	5
Parfum	5

Faire fondre ensemble le stéarate, et le myristate dans l'eau, ajouter la lessive de soude diluée dans une partie de l'eau de la formule, puis les graisses et les huiles en agitant.

Cette crème est lisse et s'absorbe très rapidement par l'épiderme.

On peut la rendre plus grasse en ajoutant de plus fortes proportions d'huiles.

Crème pour les seins

195 Stéarate Triet
20 Myristate de glycol
10 Poudre de peau
10 Poudre de mamelles
50 Suc embrionnaire ou fœtal
50 Stipine
15 Extrait glycériné d'ovaires
1,5 Vitamine A. 250.000 VI
0,5 — D.
1,5 Myristate de cholestérine
1,5 Lécithine de l'œuf.
2 Lavande déterpénée.
3 Parfum
640 Eau

Diluer la stipine dans une partie de l'eau, ainsi que la poudre de peau et la mameline, faire fondre avec le reste de l'eau le stéarate et les myristates, broyer la lécithine avec une petite partie de la crème au mortier, puis méler le tout ensemble en ajoutant les extraits de glandes et le parfum.

Crème blanchissante pour les mains

90 Myristate de glycol ou glyrine
15 Alcool cétylique
250 Vaseline cholestérinée
5 Poudre de peau
25 Stipine
210 Huile d'amandes douces
380 Eau
20 Oxyde de Titane
5 Parfum citron

Crème au miel

65 Myristate de diéthylène glycol
180 Lanoline blonde
135 Eau distillée
30 Miel pur
410 Vaseline cholestérinée
40 Alcool cétylique
140 Huile de concombre.

Crème aux œufs

150 Myristate de diéthyléne glycol
5 Lécithine d'œufs
15 Sébacine acide de cétyle
40 Vaseline cholestérinée
450 Glycérine
5 Extrait glycériné d'ovaires
335 Eau de rose.

Voici maintenant quelques recettes de laits de beauté au myristate de glycol :

Lait vitamineux

65 Myristate de glycol
25 Di Lauro Sebum
22 Myristate de diéthylèneglycol
5 Myristate de cholestéryle
1,5 Vitamine A. 250.000 UI
1,5 Chloraseptate de Soude
400 Eau d'Ylang.
480 Eau distillée.

Lait de démaquillage camphré

25 Myristate de glycol
25 Launacrine
50 Diéthylène glycol
900 Eau de rose
2 Camphre.

Lait de démaquillage gras

100 Myristate de glycol
300 Huile de Vaseline
500 Eau de rose
100 Solution d'alcools gras sulfonés à 6 %
0,1 Essence d'amandes amères.

Toutes ces recettes sont faciles à exécuter et donnent des laits ne se séparant pas, bien onctueux et efficaces.

Laboratoire PM.

Le Palétanol dans les Shampoings

Les shampoings d'alcools gras sulfonés sont maintenant adoptés dans tous les pays du monde : ils donnent, en effet, des solutions parfaitement détergentes ne s'hydrolisant pas et ne laissant aucune trace d'alcali sur le cuir chevelu.

On sait qu'on dissout généralement 13 parties d'alcool laurique sulfoné dans 100 parties d'eau chaude, en éclaircissant la solution au moyen de terpineol ou de solvant cycliques spéciaux, à la dose de 3 % environ.

Malgré cette addition, les shampoings obtenus cassent souvent, soit par l'action du froid, soit par l'agitation, le transport, etc. On peut obtenir des shampoings parfaits de très bonne conservation et d'une limpidité parfaite en y ajoutant du palétanol, corps nouveau acide (pH 4) qui donne des liquides ne dépassant pas pH 5,5 à 6 et par conséquent très apte aux services qu'on leur demande.

Le palétanol se présente sous la forme d'un liquide sirupeux légèrement verdâtre, facilement soluble dans l'eau. On prépare comme à l'ordinaire la solution d'alcool gras sulfoné avec 130 parties d'alcool gras pour 1000 parties d'eau et 30 de solvant et on ajoute de 10 à 50 grammes de palétanol. La solution reste parfaitement limpide même par les grands froids.

Il est également possible de préparer des solutions plus concentrées, à 25 % d'alcools gras par exemple, qu'il est ensuite possible de diluer dans l'eau ordinaire sans en diminuer la limpidité. Le palétanol ne diminue pas le pouvoir moussant des shampoings, mais il atténue dans une large mesure l'effet désséchant et les cheveux traités avec ces nouveaux shampoings restent souples et brillants.

La Culture de la Rose en Crimée

C'est en 1931 que commença en Crimée, la plantation de la rose de Kazanlick pour la distillation et un premier champ d'essai de 11 hectares fut alors planté à cette intention.

Depuis cette époque, 350 hectares situés sur les bords de la Mer Noire ont été affectés à cette culture et déjà il est prévu de doubler cette surface tant les résultats ont été favorables.

Tandis qu'en Bulgarie sont cultivées deux variétés une à fleurs roses qui forme le fond de la plantation et une à fleurs blanches utilisées pour les haies, ici en Crimée, sont cultivées des fleurs roses et des fleurs rouges. La première variété est multipliée par marcottage parce que la plantation des boutures réussit moins bien. A cause des pluies printanières, les marcottes sont pratiquées en automne, puis après une année lorsque les tiges sont enracinées, elles sont mises en place. Lorsqu'il s'agit de boutures, on les prépare en Octobre et elles sont mises en pépinière jusqu'à l'automne suivant où elles peuvent être mises alors dans leur emplacement définitif. Un hectare contient environ 4.000 buissons ce qui implique une culture serrée. Lorsqu'il est possible de faire de l'irrigation artificielle on obtient davantage de fleurs ; au lieu de 10 quintaux par hectare on obtient alors environ 12 quintaux 1/2 de pétales pour la distillation. Pour obtenir une bonne croissance des plants pendant les mois d'été, mai, juin juillet et août, il faut au moins cinq arrosages abondants.

La floraison de la rose Bulgare commence ici pendant la troisième décade de Mai et continue jusqu'à fin juin, les boutons s'ouvrent de 9 heures du soir à 5 heures du matin, c'est alors le meilleur moment pour la cueillette parce qu'alors les fleurs sont les plus parfumées. Une expérience faite près de Simféropol a montré que la plus grande proportion d'essence est contenue dans celles qui sont cueillies avant dix heures du matin, les fleurs cueillies à une heure plus tardive montrent des diminutions de 32,6, 39,1 jusqu'à 58,7 % de la teneur en huile essentielle. En revanche une augmentation est constatée pendant les heures vespérales de 17 heures jusqu'à 19.

Les distilleries d'essence de roses attachent la plus grande importance à la façon dont les fleurs sont cueillies et distillées, parce que toute négligence tend à faire baisser la valeur de l'huile essentielle obtenue.

L'ingénieur A. P. Kondratski a introduit en 1933 un certain nombre de procédés de rationalisation dans la distillation de l'essence, ces procédés ont permis d'augmenter de plus de 150 grammes le rendement de chaque tonne de fleurs distillées. Si en effet la moyenne du rendement bulgare atteint 300 à 350 grs d'essence pour 1.000 kilogs de fleurs en Crimée, les résultats atteignent et dépassent quelquefois 450 grammes pour la même quantité de pétales. Ces méthodes nouvelles donnent les avantages suivants : conservation parfaite de toutes les parties aromatiques entraînées par la vapeur dans la proportion même où elles se trouvent dans la fleur et absence de produits cireux ou insolubles dans l'éther.

La production d'eau distillée est réduite à sa plus petite proportion possible.

La proportion d'essence est augmentée pour la variété rouge de 150 à 200 % et pour la variété rose de 35 à 50 %, et il n'est pas utile de redistiller l'eau de roses primaires.

Enfin cette méthode peut-être com parée à la méthode d'extraction, mais le matériel est infiniment moins coûteux et les pertes de solvants sont insignifiantes.

Nicolas KITCHOUNOW.

FICHES TECHNIQUES

Quelques réactions colorées des huiles essentielles, des huiles grasses et des parfums synthétiques. — R. Sabetay. — Ann. Fals., t. 29, p. 402, 1936.

Après avoir passé en revue les plus importantes réactions colorées que donnent les huiles essentielles et les parfums synthétiques, l'auteur est arrivé à la conclusion que sauf rares exceptions, ces réactions colorées ne sont pas spécifiques d'un composé déterminé, mais sont en général communes à toute une classe de composés que l'on trouve dans les huiles essentielles.

Ces réactions colorées peuvent être néanmoins d'une grande utilité, à condition de les interpréter dans des conditions satisfaisantes et de ne pas les considérer comme décisives en elles-mêmes.

Le blanchiment de la cire du Japon. — I. Sakuma et I. Momose. — J. Soc. Chem. Ind. Japan, t. 39, p. 351, 1936.

On trouvera le compte rendu d'expériences faites en vue de blanchir 5 échantillons de cire japonaise au moyen de solutions de sulfate de magnésium et de sulfate de sodium dans l'acide sulfurique ou de chlorure de calcium dans l'acide chlorhydrique. On a également essayé de décolorer ces produits au moyen d'une solution de bichromate de potassium dans l'acide chlorhydrique.

Les colorations étaient déterminées au moyen du photomètre de Hess-Ives, mais il n'a pas été possible de constater une amélioration par les réactifs décrits ci-dessus.



Distillerie de Roses en Bulgarie

CULTURE DES LAVANDES

Par M. ABRIAL et R. M. GATTEFOSSÉ

Depuis 1907 période à laquelle nous avons commencé une campagne de conférences en faveur de la plantation de la Lavande et surtout depuis 1917-1919 époques où l'essence de Lavande atteignit des cours extrêmement élevés, les plantations de lavande furent multipliées un peu partout dans les Alpes françaises et parfois dans les régions qui n'étaient pas précisément indiquées pour cette culture. Les résultats ont été extrêmement variables : là où la lavande était dans son habitat naturel elle a prospéré, là où au contraire elle a rencontré des conditions artificielles peu favorables, elle s'est rapidement étiolée et les plantations délaissées pendant les années où les cours furent peu rémunérateurs périrent faute de soins mais surtout de l'erreur de ceux qui les avaient acclimatés dans des régions non appropriées.

Au début, le procédé le plus souvent utilisé pour la création d'une lavanderaie artificielle consistait à arracher dans la montagne les plants qui, divisés, étaient transplantés dans des champs préparés au voisinage des fermes. Cette pratique avait plusieurs inconvénients, le principal était le dénûdement des flancs des montagnes où les lavandes jouent contre l'érosion un rôle extrêmement important. Cette pratique est d'ailleurs entièrement abandonnée. On sait, en effet, faire germer les graines mieux qu'autrefois. Lors du congrès de 1920 quelques orateurs faisaient observer que rien n'était plus capricieux que la germination des graines de lavande. Nous leur fîmes observer que les graines semées au printemps germent toutes si elles ont été mises au préalable en stratification dès le mois de décembre, tandis que, mises en terre sans cette précaution, elles ne donnent aucun résultat. C'est depuis cette époque que les cultivateurs se mirent à faire des semis et produisirent par millions des jeunes plants. Il fut donc inutile, à partir de ce moment, de dégarnir les baïassieres naturelles. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on transplante les sujets sains et vigoureux leur coût est moindre et leur rendement plus prompt. Dans le cas contraire il faut généralement commencer par créer des pépinières dans de bons terrains frais et légers, préalablement défoncés et parfaitement fumés. Les lignes de semis sont couverts d'une légère couche de fumier et de feuilles, un mois après, les jeunes plantes sortent, quelques jours plus tard chacune d'elles porte deux larges feuilles. Dès lors, ajoute M. Charles Mourre, la pépinière a besoin de soins réguliers, binage et sarclage, d'un peu de nitrate de soude, en juillet on peut observer une ou deux fleurs.



Culture de Lavandins

Choix et exposition du terrain : La lavande préfère la montagne ou le coteau à la plaine. Si elle peut se développer à de basses altitudes avec des soins, elle préfère cependant les collines élevées et sur les montagnes les pentes sud et sud-ouest ensoleillées sur lesquelles elle donne un meilleur rendement en essence. Il est presque constant que dans les hautes altitudes et sur les pentes Nord et Est leur rendement en huile essentielle diminue mais le titrage de l'acétate de lynalyle augmente graduellement. Ce titrage

n'est d'ailleurs plus une preuve de qualité, c'est une méthode commode d'appréciation réservée aux chimistes, mais non pas aux nez délicats. Si quelques bons crus gardent, avec un haut titrage en éther, un arome frais et plaisant, très souvent notamment après un an ou deux de vieillissement, l'essence prend une odeur légèrement aigre qui n'est pas spécialement agréable. Au contraire les essences produites de plantations très éclairées donnent des aromes musqués, foxés, rappelant la truffe et l'ambre. Les consommateurs ne recherchent pas pour leur usage des huiles essentielles titrant plus de 40 % d'éther, mais bien souvent les revendeurs les surpayent pour pouvoir remonter à ce taux considéré comme standard des essences excellentes mais ne titrant que de 29 à 35° d'éther.

La lavande demande pour prospérer une terre meuble, perméable, graveleuse, calcaire et pauvre ; dans les bons sols argileux, elle pousse assez vigoureusement pendant la bonne saison, mais meurt en hiver ; ses racines sont rapidement atteintes par le pourridié.

Production des plants. — Nous avons vu au début de ce chapitre que les plants étaient autrefois arrachés dans les baïassières naturelles et que depuis 1920 ils étaient produits par semis, mais on peut utiliser aussi les procédés connus de multiplication par boutures, par éclats, par marcotte et même par greffe.

Boutures.—Les boutures peuvent se faire à l'état herbacé ou semi-ligneux. Les boutures ligneuses sont préparées à l'automne sous châssis et au printemps en pleine terre ; les boutures herbacées sont faites sous cloche en terrine dans du sable ou bien sur couche dans un coffre recouvert de châssis ou de cloches. Les boutures racinées sont repiquées en pépinière dans un coffre recouvert d'un châssis : ces châssis sont enlevés quand les plantes ont repris.

Multiplication par marcotte.— Pour marcotter la lavande on butte la plante de 8 ou 10 centimètres de terre meuble : toutes les tiges enterrées émettent des racines, on arrache la touffe en automne et l'on obtient autant de plants que de tiges racinées. Ce mode de multiplication est très utilisé dans les cultures industrielles de lavandin et notamment en Angleterre.

Eclats. — Lorsqu'on arrache des plants vigoureux dans une baïassière sauvage on peut diviser ces plants en de multiples éclats qui seront l'origine chacun d un plant nouveau.

Préparation du sol.— Le sol pour établir une lavanderaie durable doit être défoncé à 40 centimètres de profondeur au moins, 60 à 70 cms au plus, selon la déclivité du terrain, la nature du sol et l'épaisseur de la couche végétale. Il faut faire au moins deux labours pendant la belle saison pour ameublir la terre et la débarrasser des mauvaises herbes ; puis on la laisse s'aérer et, un mois avant l'époque fixée pour la mise en place, on passe la herse. La plantation a lieu en Octobre en haute altitude, en Novembre, en basse altitude, afin que les plants puissent émettre quelques racines avant l'hiver. Si l'on procède au semis direct on prépare des raies distantes de 30 centimètres et l'on sème avec le semoir mécanique à bras ou à cheval, appareil qui a l'avantage de semer très vite régulièrement, de recouvrir les semences et de les serrer au sol.

En général le terrain est divisé en lignes distantes de un mètre sur lesquelles sont mises en place les plants à 0 m. 80 de distance, ce qui donne 12.500 plants à l'hectare, si le terrain n'est pas trop en pente il peut être bon de faire la plantation au carré, ce qui permet de faire les travaux de binage et de sarclage dans les deux sens et de ne laisser aucune parcelle de terre non binée mécaniquement en été. Si le terrain est très en pente et ne permet que des façons à la main, on peut laisser entre chaque ligne de plants un espace un peu plus large.

La plantation peut se faire à la charrue en plaçant les plants dans le rayon contre le billion à 0 mètre 80 les uns des autres, puis en les recouvrant d'un peu de terre avec la main ou une houlette ; le billion suivant finit de recouvrir les plants. On plante tous les trois ou quatre rayons : en général un billion a une largeur de 0 m. 30, si on plante tous les trois billions, les rangées de lavande seront distantes de 0 m. 90. Si l'on plante après le quatrième billion, la distance entre les rangées de lavande sera de 1 m. 20. Si l'on resserre les billions en les ramenant à 0 m. 25 de large, 4 billions donneront 1 mètre.

Le plus souvent la plantation se fait au plantoir. Après le dernier labour on herse en long et en large pour bien émietter la terre, puis on passe le rouleau pour aplanir. Enfin si l'on fait la plantation au carré on rayonne le champ en long avec la petite pioche le long du cordeau, puis on place le cordeau dans un plant perpendiculaire au rayon et à chaque intersection du cordeau et du rayon on plante un sujet de lavande, de cette façon, la plantation est extrêmement régulière et les labours peuvent se faire en long et en large. Le procédé le plus rapide consiste à former une équipe de trois hommes, le premier fait le trou, le second y enfonce le plant, le troisième tasse la terre. Une équipe agile peut planter jusqu'à 3.000 pieds par jour ou plus ordinairement 2.500 pieds.

Soins à donner aux plantations. Les soins consistent à tenir constamment le terrain en état de propreté et à ameublir le sol par un binage après chaque grosse pluie. Pendant la belle saison il est d'usage de faire plusieurs binages pour empêcher les plantes adventices de l'envahir, il faut faire un ou deux labours en hiver. Si les lavandes se contentent d'un terrain pauvre pour prospérer, il n'en n'est pas moins vrai que comme tous les végétaux elles demandeni des engrais. Elles ne craignent pas le sel marin, mais en toute petite quantité, les superphosphates et les nitrates donnent de très bons résultats sans oublier la potasse. Une bonne fumure est faite avec 6 ou



SÉCURITÉ et GARANTIE
La Cape-Viscose directement posée sur le goulot fileté ne gêne en rien - une fois sèche - le vissage du bouchon bokélite (ou métollique). Elle ossure porfoite sécurité et gorontie d'origine.
Lo Bague-Viscose posée sur bouchage métollique (ou bokélite) ò lo jonction goulot-bouchon, rend le bouchage hermétique et inviolable.
CAPES ET BAGUES
VISCOSE
PARIS, 5 et 7, Avenue Percier - Élysées 92-61
SYNERGIE

700 kgs de super phosphates par hectare enfouis avec la bineuse ou la houe canadienne de février à avril, selon l'altitude, on peut appliquer également 300 à 350 kilogs de nitrate de soude par hectare selon la nature du terrain. On peut mélanger par simple binage ou au contraire semer la veille d'un jour de pluie. Ces deux engrais donnent aux lavandes une grande vigueur, les fleurs sont plus odorantes, leur rendement est augmenté ainsi que la teneur en acétate de linalyle. Bien entendu ces indications sont très succintes, tous les autres engrais appliqués judicieusement « paient » largement, les engrais naturels devraient être plus largement employés qu'ils ne le sont ordinairement, mais tout cela dépend des conditions locales, de la nature des terrains et des habitudes de chacun. Citons pour exemple un pied de Lavandin mesurant 3 mètres 20 de circonférence en 1909 qui atteignit 5 mètres de tour en 1911 après avoir reçu pendant deux ans 12 grs de Nitrate de Soude. Les 1.500 fleurs qu'il portait alors pesaient alors 3 kgs 250

Production des parfums dans les pays arabes

par le Dr Herbert LAMBERG

La notion de l'union politique et économique Pan-Arabique ébranlant aujourd'hui le système économique universel a déjà causé de visibles changements dans l'approvisionnement en parfums des grands pays importateurs. Tels districts étendus des états Arabes qui furent autrefois le berceau de l'industrie de la parfumerie comme par exemple l'Irak et le territoire du Hedjaz alors fournisseurs des républiques italiennes de Venise et de Gênes, redeviennent à nouveau les fournisseurs de l'Europe. Si, il y a vingt siècles, le Hedjaz produisait déjà des eaux aromatiques, des huiles essentielles et des baumes résineux, ce n'est que depuis quelques années qu'à l'aide d'instructeurs anglais on y développe cette industrie d'une manière si intense qu'elle est déjà à même d'exporter. L'Irak produit déjà des parfums pour une valeur annuelle d'environ 58.000 Livres anglaises; le marché indigène étant déjà approvisionné et les touristes achetant déjà sur place d'assez fortes quantités .Comme aux temps anciens, les Italiens sont les principaux acheteurs des parfums de l'Irak, non seulement ils portent un intérêt positif à ces articles, mais encore ils laissent voir leur ambition de s'intéresser directement à la production dans tous les pays de l'Est.

On peut admettre que la production des parfums dans les pays arabes prend un aspect politique: les acheteurs Italiens, en devenant d'importants consommateurs, espèrent prendre une certaine influence sur les prochains programmes de production en payant, le cas échéant un peu plus cher que les prix mondiaux. On peut imaginer qu'en prenant cette position d'acheteurs généreux ils veulent gagner peu à peu de l'influence sur l'exploitation agricole puisque les plantes aromatiques sont particulièrement intéressantes pour l'agriculture du pays. La zone cultivable en Irak n'est pas assez grande pour qu'on s'y livre à des cultures industrielles de faible rendement.

Les différentes conférences économiques qui eurent lieu à Bagdad et à Jérusalem ont toujours prétendu qu'il fallait secourir et favoriser les industries indigènes qui dans les temps passés avaient atteint une célébrité universelle. On pensait surtout aux parfums. On demandait des mesures de faveur pour leur production afin d'éviter, dans une certaine mesure, une lutte internationale sur ce terrain. Non seulement on reprend le programme de fabrication ancestrale mais on y ajoute, bien entendu, les fabrications modernes telles que celles des eaux de Cologne et des parfums pour le mouchoir. Dans de nombreuses petites usines où l'on travaillait d'après d'antiques méthodes se sont engagés déjà des spécialistes mieux renseignés, et l'on essayera bientôt de mettre dans le commerce d'exportation les parfums qui jusque là n'étaient vendus que dans les bazars des villes arabes. Les premiers essais ont eu un véritable succès mais il ne faut pas méconnaître qu'il s'est glissé dans cette transaction un peu de politique puisque les principaux pays acheteurs de ces produits ont donné en quelque sorte une subvention aux usines de parfumerie de ces pays arabes.

On peut s'attendre que sous cette impulsion les parfumeries qui exportent déjà pour 350.000 Livres anglaises par an augmenteront leur outillage comme en Palestine et en Syrie. Peut-être cette expérience réserve-t-elle quelques surprises, mais il faut bien reconnaître qu'au cune autre industrie exportatrice ne s'étant installé dans ces autres pays il était difficile d'accorder un appui à ces industries inexistantes ou du moins encore peu intéressantes.

Si donc le parfumeur suit avec intérêt cette progression d'une nou-

velle industrie agricole arabe, basée sur la production des parfums, le financier doit à leur égard user de plus de précautions. Faut-il encourager les spécialistes de parfumerie européens à apporter à cette industrie des recettes modernes pour leur infuser un sang nouveau ? ceci n'est pas démontré car pour le moment il n'existe encore aucune garantie ni pour le paiement, ni pour l'observation des contrats. Ainsi la question d'une aide technique européenne doit donc être écartée.

Les économistes européens doivent suivre avec attention cette apparition d'une concurrence arabe, les parfumeurs spécialistes jugeront si les produits préparés dans ces régions méritent de nos jours la réputation qu'ils avaient il y a 30 siècles. Pour le moment, nous pouvons encore supposer que l'on fait beaucoup de bruit autour de ce développement de l'économie Arabe et que certaines manœuvres politiques ont eu pour effet d'enfler dans une très large mesure les mérites de cette production. On peut donc admettre qu'après cette période d'engoûment on retournera à une plus juste compréhension des choses et qu'un état normal s'établira qui laissera à la fabrication arabe de parfums et d'essences une petite vitalité locale intéressante, mais qui n'aura pas de suites révolutionnaires en ce qui concerne la distribution actuel des centres de véritable production.

Rouge indélébile pour les lèvres

On nous communique la notice suivante :

La coloration des fards est plus particulièrement celle des rouges à lèvres a été obtenue jusqu'ici par deux techniques différentes : la plus ancienne donnant un enduit opaque et gras comme une peinture, l'autre utilisant les propriétés tinctoriales de colorant soluble dans l'eau des muqueuses.

Les deux procédés ont leurs partisans selon le goût de la clientèle mais ils semble offrir des avantages et des inconvénients. Le procédé par enduit gras opaque s'étalant sur les lèvres à la manière d'une peinture contenant exclusivement des laques ou pigments insolubles permet de dissimuler parfaitement les défauts de la muqueuse. Mais ce revêtement d'apparence séduisante et brillante a l'inconvénient d'être fugace et de déteindre assez facilement. Les fards pour lèvres à base de laque insoluble mais à haut point de fusion sont évidemment plus solides, mais ne semblent pas jusqu'ici avoir atteint la perfection.

Les rouges pour lèvres dits indélébiles sont constitués par une masse dans laquelle on a introduit des colorants solubles qui teignent la muqueuse sans la couvrir d'un enduit fusible capable de déteindre par contact. Malheureusement il semble à peu près impossible de préparer des rouges pour lèvres ne contenant que des colorants solubles et toute la difficulté consiste à réaliser un ensemble homogène ayant les qualités de chacun des deux procédés sans en offrir les inconvénients. Un parfumeur qui porte le nom de Florence Sinclair vient de faire breveter internationalement une composition nouvelle qui allie les deux techniques classiques, c'est-à-dire permettant d'obtenir un rouge qui farde les lèvres et qui les teint. Ce parfumeur a créé une laque capable de céder son principe colorant aux muqueuses et à désigné ce produit sous le nom de Rubiotonyl. Ce Rubiotonyl est mélangé avec un support approprié à base des constituants habituels tels que lanoline, blanc de baleine alcool cétylique, etc... Florence Sinclair utilise une formule semblable à celle d'une crême solide adoucissante et cicatrisante. Ce rouge s'étale sur les lèvres avec facilité et farde tout en teintant, il ne laisse aucune trace facheuse sur les mouchoirs et linge de table, sur les verres, résiste aux boissons chaudes et à l'eau de mer. Et par surcroît et ce sera peut être le plus intéressant motif de sa popularité : « il ne trahit pas le baiser ».

Un nouveau Syndicat

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la formation du « Syndicat des Fabricants Français de Produits Synthétiques pour la Parfumerie » dont la réunion de constitution s'est tenue à Paris le 9 avril 1937.

Ce Syndicat qui est ouvert à tous les fabricants français préparant à partir de leurs constituants primaires des produits chimiques utilisables en parfumerie, a déjà reçu l'adhésion des firmes suivantes : Laboratoire Bornand ; Manufacture de Produits Chimiques du Dauphin ; Sté Ame Descollonges Frères ; Ets Gattefossé ; Givaudan et Cie ; Ets Groléa et Sordes ; Fab. de Produits de Chimie organique de Laire ; Ets Lautier ; Fab. de Produits Chimiques de Thann et Mulhouse ; Organico Dép. de Chimie Organique Ets Parosa ; Sté des Us. Chimiques Rhône-Poulenc ; Sté Ame des Ets Roure-Bertrand fils et J. Dupont ; Sté des Produits de Synthèse Sopros ; Ets Synarome ; Fabrique de Produits organiques Verley ; Laboratoire Zundel Joliet et Cie.

Ce groupement a principalement pour but d'unir tous ses adhérents dans les mêmes sentiments de solidarité professionnelle et de soutenir la défense de leurs intérêts économiques et sociaux.

Au cours de la réunion de constitution, il a été procédé à l'élection du bureau syndical, qui se compose pour l'année 1937 de :

Président : M. Louis Roure (Sté Ame des Ets Roure-Bertrand fils et Justin Dupont).
Vice-Présidents : M. Fontanes (Givaudan et Cie)
M. Trimbach (Sté des Usines Chimiques Rhône-Poulenc).
Trésorier : M. Sordes (Ets Groléa et Sordes).
Conseillers : M. Armanet (Man. de Prod. Chim. du Dauphin).
M. Descollonges (Ets. Descollonges Frères).
Secrétaire : M. Max Roger (Ets Roure-Bertrand fils et Justin Dupont).
Secrétaire adjoint : M. Gattefossé (Ets Gattefossé).

La formation du « Syndicat des fabricants Français de Produits Synthétiques pour la Parfumerie » vient à un moment particulièrement opportun de l'activité sociale et économique française. Il permettra en particulier aux industriels de cette profession de resserrer les liens qui les unissaient déjà et d'avoir auprès des pouvoirs publics une représentation professionnelle officielle.

Son Siège Social est fixé 44, rue La Boëtie, PARIS.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de Chimie industrielle, par Georges DUPONT, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris. — A l'usage des ingénieurs des élèves des instituts de chimie des Facultés et des grandes écoles.

TOME IV : **Industries organiques.** Un volume in-8 (25 × 16) de 250 pages, avec 77 figures.................. **60 fr.**

Déjà parus :

TOME I : **Généralités. Les Combustibles.** Un volume in-8 (25 × 16) de VI-184 pages, avec 118 figures..... **40 fr.**

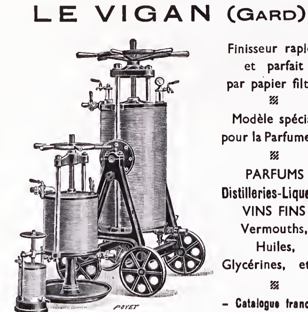
TOME II : **Les Industries minérales.** Un volume in-8 (25 × 16) de IV-337 pages, avec 142 figures................ **60 fr.**

TOME III : **Métallurgie.** Un volume in-8 (25 × 16)de 357 pages, avec 161 figures .... **70 fr.**

Table des Matières.

QUATRIÈME PARTIE : **Industries organiques.** — Chapitre I : **Matières grasses et cires.** I. Corps gras. A. Généralités. B. Principales matières grasses. II. Extraction des matières grasses. A. Extraction des matières grasses végétales. Industrie huilière. B. Extraction et usages des huiles de poissons. C. Commerce des matières grasses. III. Industries des matières grasses. A. Usages alimentaires. B. Huiles siccatives. Linoléum. C. Savonnerie. D. Stéarinerie. E. Hydrogénation des huiles. F. Autres usages industriels des corps gras. IV. Les cires. — Chap. II : **Industrie des glucides.** I. Généralités. A. Oses. B. Osides ou sucres hydrolysables. C. Osanes. II. Sucrerie. A. Généralités. B. Sucre de betterave. C. Sucre de canne. III. Glucoserie. A. Sources de glucose. B. Fabrication. IV. Féculerie et amidonnerie. A. Propriétés de l'amidon. B. Féculerie. C. Amidonnerie. D. Dextrinerie. E. Inuline. V. Industries de fermentation. A. Fermentation alcoolique. B. Fermentations bactériennes. — Chap. III : **Industries dérivés du bois et de la cellulose.** I. Chimie du bois. A. Composition élémentaire. B. Constituants extractibles à l'éther. C. Constituants extractibles par l'eau. D. Constituants du bois solubles dans les alcalis. Lignine. E. Les celluloses. II. Propriétés pratiques de la cellulose. A. Action de la chaleur. B. Action des alcalis. C. Action des acides minéraux sur la cellulose. D. Action des anhydrides d'acides organiques. Acétate de cellulose. E. Action de la liqueur de Schweitzer. F. Action des oxydants. Oxycelluloses. G. Action des aldéhydes. Sthénosage. III. Industries des dérivés de la cellulose. A. Explosifs nitrocellulosiques. B. Collodions et vernis cellulosiques. C. Soies artificielles. D. Celluloïd et matières plastiques. E. Films. IV. Papeterie. A. Matières premières. B. Généralités sur la fabrication des pâtes de bois. C. Pâtes mécaniques de bois. D. Pâtes mi-chimiques. E. Procédés alcalins de fabrication. F. Procédé sulfitique. G. Pâte de chiffons. H. Blanchiment. I. Fabrication du papier. J. Essais des papiers. V. Distillation du bois et industries qui s'y rattachent. A. Généralités. B. Pratique de la distillation. C. Récolte et traitement des sous-produits volatils. D. Industrie de l'acide acétique et de ses dérivés. E. Industrie de l'alcool méthylique et de ses dérivés. — Chap. IV : **Explosifs et gaz de combat.** I. Poudres et explosifs. A. Généralités. B. Principaux explosifs. C. Usages des explosifs. II. Gaz de combat. A. Généralités. B. Principaux types de gaz toxiques.





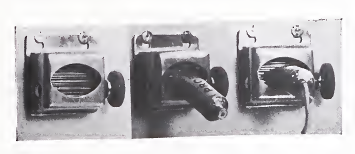
NOUVEAU PRESSE-TUBES

Cet appareil que nos gravures montrent d'abord vide, puis avec le tube et enfin au fonctionnement peut être utilisé soit pendu au mur comme le montre la gravure, soit debout sur la table de toilette.

Il suffit de tourner légèrement le bouton moleté pour obtenir la quantité de pâte nécessaire soit pour couvrir la brosse à dents, s'il s'agit de dentifrice, soit pour humecter les doigts où l'appareil lorsqu'il s'agit de crèmes de beauté à raser ou de produits pharmaceutiques.

Pour enfiler le tube dans les cylindres canelés, il suffit de déplier l'extrémité du tube et de l'enfiler en tournant la molette.

Cet appareil est breveté, il peut être construit en métal ou en résine synthétique : c'est l'utile adjuvant d'une marque à grand lancement : les licences sont concéder pour tous les pays.



Presse-tubes

FICHES TECHNIQUES

Formules pour la préparation des cold-creams. — J. Kalism. — Drug Cosmetic Ind., t. 39, p. 736, 1936.

Les cold-creams préparés suivant la pharmacopée américaine XI et les pharmacopées allemande ou suisse ne sont pas des produits absolument parfaits au point de vue cosmétique. L'auteur a étudié 14 formules en employant dans chacune d'elles 5 % de borax par rapport au poids de cire d'abeille et des proportions variables d'huile minérale et d'eau. Il a été conduit à faire les observations suivantes :

1° La proportion de borax ne doit pas être inférieure à 5 % et ne pas dépasser 8 % suivant l'indice d'acide de la cire employée.

2° La dureté de la crème augmente lorsque la proportion de cire augmente, les crèmes renfermant moins de 15 % de cire sont généralement trop molles.

3° L'addition d'huile minérale et d'eau dans les proportions appropriées a pour conséquence de durcir la crème, mais si ces produits sont en proportion supérieure à 60 %, on peut craindre une instabilité de la crème.

4° L'augmentation de la proportion d'eau ramollit la crème. Si cette proportion est trop faible, la crème qui est une émulsion du type huile dans eau peut se transformer en émulsion du type eau dans huile. Si on augmente la proportion d'eau, on obtient une crème à grain plus fin et plus lustré.

5° Le rapport entre l'eau et l'huile doit être compris entre 1/2 et 2.

On trouvera dans l'original 8 formules qui ont été contrôlées par l'auteur.

Dosage de l'huile essentielle dans les clous de girofle. — L. W. Raymond. — Perf. Essent Oil Rec., t. 27, p. 393, 1936.

L'appareil à distiller est constitué essentiellement par un récipient calibré destiné à recevoir le distillat, un condenseur efficace et une chaudière en cuivre argenté ou étamé, d'une capacité d'environ 4 litres.

En ce qui concerne la distillation proprement dite, on peut employer pour conduire cette opération différentes méthodes qui sont décrites en détail dans l'original.

On peut obtenir par entraînement à la vapeur d'eau des clous de girofle, des essences dont la densité est supérieure ou inférieure à celle de l'eau. Le rendement en essence varie autour de 17 % et la teneur en eugénol est d'environ 93 %. Le rendement que l'on obtient en appliquant cette méthode est comparable à celle qu'on obtient en fabrication industrielle.

Huile essentielle des rhizomes de certaines espèces d'Alpinia (Languas). — A. J. Ultee. — Rec. trav. chim., t. 55, p. 993, 1936.

Les huiles essentielles fournies par les rhizomes de trois espèces de Languas ont été étudiées à la fois quantitativement et qualitativement.

Dans l'huile essentielle du L. romburghiana on a décelé les produits suivants : l-α-pinène, l-β-pinène, d-camphène, cinéol, camphre droit, d-bornéol, cinnamate de méthyle.

Dans l'essence de L. schumanniana, on a décelé les corps suivants : l-α-pinène, l-β-pinène, d-camphène, camphre droit et d-bornéol.

Enfin dans l'essence de L. speciosa, on a trouvé : l-α-pinène, l-β-pinène, cinéol, et cinnamate de méthyle.

On voit donc que le cinnamate de méthyle, dont la présence avait déjà été signalée dans les huiles essentielles provenant de rhizomes de mêmes espèces de plantes, existe également dans deux des nouvelles essences. Ces essences présentent beaucoup de similitude, mais elles laissent apparaître également certaines divergences qualitativement et quantitativement.

Huiles essentielles. — III. Essence de bois de cèdre. — V. A. Beckley. — East African Agr. J., t. 2, p. 127, 1936.

Au cours de 45 essais de distillation de sciure de cèdre de l'est africain (Jinuperus procera), on a trouvé des rendements en essence de 0,96 à 2,57 %. Le rendement en essence diminue d'ailleurs lorsque la sciure devient plus vieille, la sciure fraîche contient 1,42 % d'essence, la sciure de 2 ans : 0,28, la sciure de 7 ans : 0,02 % et celle de 11 ans ne contient plus que des traces d'essence.

Les essences fournies par les arbres jeunes contiennent généralement de plus grandes quantités de cédrol (23 à 76 %) que celles fournies par des arbres plus vieux croissant dans la même localité. Le cédrol cristallise moins de l'huile fournie par un bois ayant déjà séché que de l'huile essentielle fournie par le bois frais. La coloration de l'essence varie du jaune pâle au rouge, au brun rouge, et même dans certains cas au brun et au noir.

La première fraction obtenue en distillant 2 échantillons d'essence jaune pâle sous pression réduite avait une odeur de pinène, tandis que la fraction correspondante provenant d'une essence normale avait une odeur de limonène.

Voici quelques caractéristiques d'une essence de cèdre de l'est africain : densité à 15°5 : 0,9453 ; pouvoir rotatoire : —47°89 à —63°80 ; indice de réfraction : 1,4999 à 1,5141 ; indice d'acide : 0,56 à 1,12 ; indice d'éther : 0,94 à 5,66.

Essences parfumées du Haut-Oubangui Français

Résultats d'études analytiques et distillatoires

Déductions agronomiques et industrielles

Par L. JOLY, Ingénieur Agronome Colonial

L'essence d'**Ageratum Conyzoïdes** de Java ou d'Annam a été décrite par un certain nombre d'auteurs comme plus lourde que l'eau. Il s'agit donc ici de produits différents surtout par leur densité et également par les autres caractères chimiques.

La présence d'**Ageratum conyzoïdes** véritable au Congo a été mentionnée notamment par E. de Wildemann.

Rendement à la distillation très faible. En Annam on a obtenu 0,06 %.

Aug Chevalier ne cite pour nos régions, qu'une espèce à fleurs violettes, c'est celle que nous indiquons Cette plante est originaire d'Amérique du Sud et s'est très bien naturalisée en Afrique tropicale.

Cependant nous avons trouvé à Tshumbiri (Congo Belge) par 2° 1/2 latitude sud, une forme spécifique à fleurs blanches et cette forme y pousse à l'exclusion de celle à fleurs bleu pâle que par contre on rencontre partout ailleurs.

Il est très curieux de constater que cette espèce qui morphologiquement paraît pure parce qu'unique ici, donne des résultats analytiques aussi différents.

Plusieurs plantes se ressemblent apparemment, aux yeux des indigènes, ce sont :

1. Ageratum	Feuilles crénelées, fleur bleu pâle Feuilles à double crénelure, fleur bleu pâle Fleurs blanches.
2. Vernonia.......	Feuille entière sans odeur, port plus dressé ainsi que l'inflorescence.
3. 1 labiée (?)	Feuilles dentées sans odeur.
4. Jaumea.........	Feuille odoriférante.

Ce mélange est assurément regrettable lorsqu'il s'agit d'étudier systématiquement des produits naturels, et la culture seule pourra supprimer cet inconvénient.

Facilités culturales.

Rendement à la distillation susceptible d'amélioration, 0,60 °/oo à Bambari.

Séparation de l'essence facile.

Essence nettement plus lourde que l'eau à la sortie de l'alambic et sous notre climat, malgré son P. S. inférieur à 15° pour les dernières analyses.

Troisième examen :

	Azokoumbala Pierlat	Foumourou Bambari
Densité 15°	1,0303	1,0226
Rotation	Illisible	— 2°10'
Réfraction à 20° ...	1,5411	1,5404
Indice d'acide	—	1,40
Indice d'éthers.....	—	6,65
Solubilité à 95°....	0,2 v. I. I. à 4,8	0,5

Première distillation : 10 Novembre.
Alambic 3.000 litres.
364 kilos tiges et feuilles fraîches.
Début coulée, 25'.
Fin coulée, 7 heures.
Rendement, 0,60 °/oo.

Deuxième distillation : 20 Novembre.
Alambic 3.000 litres.
Feuilles et sommités fraîches.
Début coulée, 20'.
Fin coulée, 8 heures.
Rendement, 0,68 °/oo.

La feuille d'Agerate est d'un beau vert foncé dessus, vert clair en dessous ; nervures couleur plus claire, forte pubescence sur tous les organes ; dents doublés sur les feuilles de belle venue. Inflorescence plus ou moins étalée suivant le lieu, la plante isolée ayant une inflorescence plus étalée. Les feuilles varient beaucoup même sur un pied, suivant qu'il s'agit d'une forme de saison des pluies ou de saison sèche, et suivant la nature de la végétation.

Dans les endroits frais cette plante atteint un grand développement foliacé, mais elle résiste aussi à la plus grande sécheresse du sol, vivant en bordure des sentiers indigènes, dans les anciens terrains de culture, etc.... Dans les lieux frais, plante très feuillue, dans les lieux secs, feuillage rare et réduit, tige élevée, plante très dressée.

46 plantes pèsent en moyenne 650 grs donnant 350 grs de feuilles et sommités.

Il faut compter sur un rendement de 26 à 52 tonnes de matière verte à l'hectare, donnant de 15 à 30 kilos d'essence.

Nous avons observé cette plante dans différentes régions d'Afrique Equatoriale : Haut et Moyen Ouban-

gui, Congo Belge et Français, Gabon (sables de Port-Gentil), Cameroun anglais (Plantations de Tiko-Victoria).

b) Laggera sp. Sch. Bip.

Abedi ou Aobidi (Linda) — Aoyangendi (Banda) — Foutoro (Linda) — Beurnouamba ou Beurdouamba (Langouassi).

Aoyangandi se rapporte à plusieurs plantes odoriférantes ou servant à faire le sel indigène, ce sont :

1. (d'après Aug. Chevalier) Composée : **Vernonia cinerea L** (?).
2. Composée : **Conyza aegyptiaca** (L) Ait (?) fleurs jaunes, feuilles découpées.
3. Composée : **Laggera sp.** Plante plutôt appelée par les Lindas Aobidi et quelque peu foutoro, fleurs violacées.
4. Labiée : **Leonotis africana** (P. Beauv.) Briq.
5. **Nitronella sp.** (?) feuilles dentées, fleurs jaunes ou blanches.
6. **Blumea sp.** (?). Composée. Fleurs violacées.

Foutoro ou foutourou (Linda Dakpwda) s'applique également à plusieurs plantes odoriférantes.

1. **Ageratum conyzoïdes** L.
2. **Ocimum canum** Sims.
3. **Laggera sp.**

Afou tourou = cela sent fort.

Examens analytiques :

Mauvaise herbe d'environ 0 m. 50 à 1 m. 50 et 2 m. de hauteur, commune dans les plantations. Les indigènes en fument parfois la feuille en guise de tabac.

Fleurs blanchâtres, violettes, ou rose pâle.

La laggérie atteint son complet développement vers janvier-février pour disparaître aussitôt après avoir grainé.

1. Laggera alata (Roxb.) Sch. Bip.

En saison sèche, fin janvier, tige moins ailée, feuille plus réduite mais toujours longuement engaînante et cette gaîne devient l'aile de la tige. Fleur rosée. Il semble qu'il y ait 5 ailes sur la tige, sens de la longueur. Odeur plus prononcée en saison sèche au moment de la boutonnaison, mais alors feuillage quasi nul, que des inflorescences très abondantes. Se trouve dans toutes les cultures et dépasse parfois même les maniocs.

Feuille lancéolée, pétiole nettement ailé, limbe finement dentelé, feuilles alternes, nervures opposées, tige et feuilles d'un beau vert clair. Ailes longuement dentées, fine pubescence, toucher poisseux.

Première distillation : 28 février.

Alambic 450 litres, feu nu.
32 kilos sommités fleuries ou en fructification.
Début coulée, 2 heures.
Fin coulée, 4 h. 35.
Rendement essence, 0,5 $^{0}/_{00}$.

	1	2	3	4	5	6	7
Densité à 15°	0,9895	0,986	0,9814	0,9816	0,9802	0,9072	0,9844
Rotation	Illisible						
Indice de réfraction à 20°	1.5166	1.5160	1.5141	1.5143	1.5148	1.4813	1.5124
Indice d'acide	2.24	4.9	—	—	2,80	1,12	2,94
Indice d'éthers	13,02	14,35	—	—	45,5	10,85	58.45
Indice d'éthers après formylation à froid	157,85	49	—	—	45,5	138,6	—
Solubilité alcool 75°	—	—	—	—	—	20 v. av. troub	—
— — 80°	1 v 8	—	—	—	—	1 v. 3	—
— — 85°	—	3 v 5	20 v	20 v	20 v	—	—
— — 90°	—	0 v 5	0 v 5	0 v 5	0 v 5	—	0 v 5

Au premier abord les échantillons Nos 2, 3, 4 et 5 assez ressemblants entre eux, sont très différents des autres et eux-mêmes dissemblables. Leur essence renferme plus de 80 % d'un oxyde phénolique aromatique non déterminé, et pourrait servir pour certains coupages à un prix de 60 frs environ (juillet 1930). Elle sent la tanaisie et le semen contra.

Les laggéries habitent les terres incultes. Elles sont couvertes de glandes dans toutes leurs parties, elles ont une bonne odeur.

Distillée en juillet, cette plante n'a donné que des traces d'essence, mais en janvier, au moment de la floraison, les feuilles deviennent poisseuses et sentent fort. Se trouve en quantités industrielles mais ne semble être exploitable que pendant les mois de novembre à février.

Deuxième distillation : 2 Mars.

Alambic 3.000 litres, chauffage vapeur.
Cohobage.
Début coulée, 30'.
Fin coulée, 3 h. 20'.
Rendement essence, 1 $^{0}/_{00}$.

Troisième distillation : 2 Mars.

Alambic 3.000 litres, chauffage vapeur.
Cohobage.
Début coulée, 30'.
Fin coulée, 2 h. 50'.
Quantité totale d'herbe, 800 kilos.
Plantes en fructification, sèches en majeure partie.
Rendement essence, 0,650 $^{0}/_{00}$.


La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPÉRIALE
se posant avec la plus grande facilité
elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. d'ADELSHOFFEN, STRASBOURG SCHILTIGHEIM

Quatrième distillation : 13 novembre.
Alambic 3.000 litres.
Poids des tiges feuillues, 692 kilos.
Début coulée, 45'.
Fin coulée, 6 h. 45'.
Rendement essence, 0,722 $^0/_{00}$.

11 plantes entières en demi végétation, pèsent 0 kg. 420, ce poids devant être doublé lorsque la végétation est maximum. Les feuilles représentent ici 0 kg. 325.

En culture il faut estimer à 1680-6720 kilos le rendement en tiges vertes feuillues d'un hectare, donnant 840 grs à près de 3 kg. 500 d'essence.

2. Laggera alata (Roxb.) Sch. Bip. **var. gracilis.** O. Hoffm. et Muschler : **Blumea alata** (Roxb.). Sch. Bip. **var. gracilis** O. Hoffm. et Muschler. (D'après Aug. Chevalier.) (?).

Il semble que communément le Kodombéré (Banda-Linda) encore appelé Ekpilemi (Dakpwa) soit cette forme de **Laggera** à tiges à peine ailées.

En fin de saison (février) les **laggeras** donnent des feuilles légèrement différentes et la tige n'est plus ailée comme en pleine végétation (Novembre-décembre). Les feuilles sont subentières plus ou moins larges et non lyrées. Feuilles néanmoins irrégulièrement et bizarrement dentées, différentes des feuilles qui en temps normal sont découpées.

Une forme de **Laggera** se présente avec des fleurs rosées, feuilles non découpées mais nettement plus ou moins dentées. Pubescence abondante sur tous les organes de la plante. Dents aiguës. Teinte gris vert clair. Inflorescences denses et abondantes. Nervures vert clair. Taille de la plante plus réduite.

En saison sèche, feuillage nettement réduit, feuilles avec stipules à la base mais tige non ailée. Pubescence générale.

Odeur beaucoup plus prononcée à l'époque de la boutonnaison.

Toucher poisseux.

Fleur rosée.

Chez toutes ces plantes il faut distinguer donc, une forme de saison des pluies et une forme de saison sèche.

Une forme de **Conyza** se rapproche beaucoup de notre plante : Feuilles découpées. Pubescence sur toute la plante. Inflorescences moins compactes. Nervures vert rougeâtre. Dents plus courtes et un peu mousses, teinte gris vert glauque.

Examen analytique : Kodombere **(Laggera sp.).**

Densité 15°	0,8681
Rotation	illisible
Réfraction 20°	1,4831
Indice d'acide	1,25
Indice d'éther	12,6
Solubilité alcool 95°	0 v. 5 l. l. à 3,5

Autres examens :

Ces constantes diffèrent considérablement.

Le N° 1 en dehors d'alcools terpéniques contient surtout un oxyde phénolique jusqu'ici non décrit.

Les autres échantillons ont une odeur rappelant la tanaisie. Essence valant environ 50 frs (juillet 1930).

Distillation observée :
Alambic 450 litres.
Rendement essence, 1,64 $^0/_{00}$.

F. FAMILLE DES ANONACÉES.

a) Unona sp (?).

Arbuste à feuilles et écorce odoriférantes, croissant le long des marigots. Plante commune.

Fruit rafraîchissant légèrement acidulé, pulpe peu abondante.

Jeunes feuilles et sommités légèrement acides, mangées par les Bandas en guise de brèdes

Kpotolo ou Potolo (Linda) — Mbwélima (Banda) — Boundoukou (?).

Essence à odeur pas très précise, se rapproche de la cannelle et surtout du thym.

Rendement obtenu : 1 gr. pour 10 tonnes de feuilles.

Essai de distillation :
Alambic 450 litres.
Début coulée, 40'.
Fin coulée, 2 h. 20'.
Poids de feuilles, 16 kg. 600.
Traces d'essence.

	1	2	3	4	5	6
Densité à 15°	0,9609	0,9271	0,9176	0,8940	0,9057	0,9314
Rotation	+7°14'					
Indice de réfraction à 20°	1,5075	1,4962	1,4917	1,4829	1,4849	1,4930
Indices d'acides	0,42	1,12	—	1,82	—	0,84
Indices d'éthers	61,25	53,2	—	15,75	—	48,3
Indices d'éthers après formylation	99,4	110,95	—	117,6	—	143,85
Solubilité alcool 80°	1 v 5	0,8 av louche	20 v.	20 v.	20 v.	1 v 5
— — 85°	—	0 v 5	1 v 5	0 v 7	0 v 7	—

ABONNEMENT ANNÉE 1937

Nous prions nos Lecteurs qui n'auraient pas encore envoyé le montant de leur abonnement pour 1937 d'avoir l'amabilité de nous couvrir, soit :

France et Colonies	**72** Frs
Etranger, pays adhérents	**72** —
Etranger (non adhérents)	**84** —

D'après R. P. Tisserant le nom de Boundoukou s'appliquerait au genre **Uvaria** dont il existe plusieurs espèces, notamment **U. Chamœ** P. Beauv.

Notre Mbouelima ou Gbwélima est un arbuste de 1-3 m. de hauteur très buissonnant, à petites fleurs vert-gris, gros fruits plus ou moins charnus à exocarpe bossué, rouge, à étranglement entre les graines assez peu marqué. La feuille a la forme caractéristique des Anonacées de même que l'odeur obtenue par froissement.

Les feuilles sont appliquées sur les plaies de pian.

b) Xylopia Aethiopica (Dun.) A. Rich.

Arbre de forêt. Les gousses servent à parfumer l'huile d'onction. Les graines sont parfois employées comme condiment (poivre d'Ethiopie). Gousses et graines dont le commerce est surtout assuré par les Bornous, ont parfois une grosse valeur, 12 et 15 fr. le kilo dit-on chez certaines peuplades des frontières de l'Oubangui et Soudan Egyptien.

Majindi, mazindi ou Machindi (Banda) suivant les dialectes — Sangué (Banziri).

Constantes :

	1	2	3
Densité 15°	0,9316	0,9007	0,9308
Rotation	+ 3°3'	+ 12°5'	+ 20°20'
Indice de réfraction à 20°	1,4822	1,4893	1,4815
Indice d'acide	5,32	1,12	6,86
Indice d'éthers	10,85	5,6	7,7
Indice d'éthers après formylation à froid	—	—	109,55
Solubilité alcool 75°	2 v. 2 et plus	—	—
— — 80°	—	20 v.	1 v. 5 avec louche à 6 v. 8
— — 85°	—	1 v.	0 v. 5
Aldéhydes (bisulfite)	6,5	—	—

Le ton dominant rapproche cette essence des essences d'Eucalyptus et de romarin. Il y a été décelé environ 60% de pinènes et eucalyptol et environ 30% d'un alcool du groupe des terpinéols se déshydratant avec une très grande facilité.

Xylopia Œthiopica A. Rich. est aussi connu sous le nom de Poivre de Guinée.

La gousse et surtout son enveloppe est très aromatique dans le fruit mûr.

Un des produits odoriférants les plus utilisés par les indigènes.

Il peut être bon d'enlever les graines avant de distiller les gousses (?).

Plusieurs formes spécifiques voisines, sûrement 2 dans une même forêt des Moroubas, exploitées par les indigènes.

Essai de distillation : 16 Avril.

Alambic 600 litres, feu nu.

Cohobage.

Poids des fruits secs, 32 kilos.

Fruits pilonnés et macérés pendant 36 heures.

Début coulée, 55'.

Fin coulée, 5 h. 15'.

Rendement essence, 42,96 ‰.

c) Hexalobus Crispiflorus A. Rich. : **H. grandiflorus** Benth. (1).

Arbre de galerie croissant en bordure des marigots. Le bois sert de briquet : très tendre, on fait à l'extrémité d'un morceau bien sec une cavité, où l'on tourne vivement dedans un bâtonnet de bois dur taillé en pointe, jusqu'à ce qu'il s'enflamme.

Ke yi owo : qui amène le feu.

Kalayo ou Kayowo (plusieurs dialectes Bandas) — Eyawo (Yakpwa) — Kayawo (Linda) — Keleyawo (Banda) — Ewoyagba (Linda) — Fiya (Dakpwa).

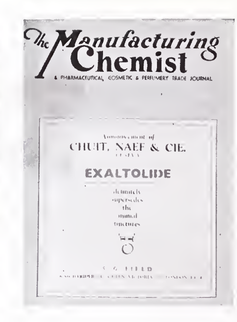
L'essence de Calayo renferme 96% de Salicylate de méthyle et s'apparente donc à l'essence de Wintergreen (**Gaultheria procumbens** L) qui vaut dans le commerce 150-160 frs (juillet 1930).

Les analyses ci-après se rapportent à un mélange de fleurs qu'il n'a pas été possible de séparer parce que les indigènes récoltent simultanément et mettent dans un même panier toutes fleurs odorantes qu'ils trouvent. En outre ces fleurs nous parviennent souvent plus ou moins séchées et difficilement identifiables.

	1 Fleurs fanées	2 Fleurs sèches
Densité 15°	1,1783	1,1799
Rotation	Nulle	Nulle
Réfraction 20°	1,5337	1,5334
Solubilité alcool 80°	2,2 vol.	2 vol.
Ethers (en salicylate de méthyle)	96,14%	96,14%

(1) Etude sur le Calayo de l'Oubangui, par R. L. Joly. La Parfumerie Moderne n° 5, Mai 1932.


BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL, COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG

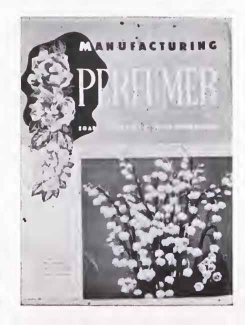

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX :
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÆDENSWIL
Jahrg. X
Klaſſiſch die Form! Klaſſiſch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG - GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
AÑO IV
BUENOS AIRES
MARZO 1936


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING
PERFUMER

Essai de distillation.

Identification des fleurs reconnues :

Calayo............	20 kilos	28 kilos
Yakouli...........	3 —	
Choukrou.........	5 —	

Alambic 3.000 l. lessivé et soufflé par une distillation de 200 kilos de cendres.

Vapeur. Cohobage.

Fleurs séchées baignant dans l'eau.

Distillation, durée 1 heure.

Rendement essence, 0,535 à 0,750 ‰.

Okourou ou Choukourou (Linda) — Lekourou (Banda) — **Lindackeria dentata** Gilg. (?) Flacourtiacée.

Arbuste de galerie. Feuilles employées en friction contre les poux. Grande fleur blanche odorante, nombreuses étamines jaunes. La graine donne une huile utilisée contre la gale. Floraison fin janvier.

Yakouli (Dakpwa) doit être **Hollarhena** sp. (?). Apocynacée. Petit arbuste à fleurs blanches odorantes.

G. FAMILLE DES VERBÉNACÉES.

a) Lippia Adoensis Hoscht.

Ngireyi (Mbi) Kremaliwa, Karamaleoua ou Akokaramaleoua (Langouassi), Ngereidou (Togbo), Gbakoragba (Banda-Linda).

Sous-arbrisseau de savane à odeur forte dont on tire du sel. Les feuilles en infusion sont employées contre les maux de ventre. Cette infusion est d'ailleurs excellente et des Européens profanes l'ont immédiatement baptisée « Menthe d'Afrique » ce qui dénonce sa saveur.

R. P. Tisserant identifie sous les noms de Gbakorœgba (Yakpwa) ou Gbakovagba (Linda) une herbe des marais, labiée : **Coleus sp.** C'est là cependant le nom sous lequel nous a toujours été présentée la Verbénacée en question, dans différentes régions du pays Banda.

Plante très abondante dans les savanes arides, précédant de peu le passage du terrible **Imperata** avant la stérilisation des sols. Pousse également dans la savane arbustive.

Nous l'avons observée un peu partout à la limite de la savane boisée : Haut-Oubangui, Haute-Sangha, Est-Cameroun, Bas-Congo.

Les feuilles qui ont une odeur prononcée pourraient être exploitées pendant toute la durée de la saison des pluies. En saison sèche les feuilles tombant et la plante entrant en sommeil, souches et tiges sont envahies par les termites qui paraissent s'y plaire. C'est un inconvénient pour la culture.

Nous avons conseillé la culture de cette plante comme haie brise-vent à la condition de la tailler régulièrement pour éviter le dénudement de la base des tiges. Fleurs blanches à blanc-rosé.

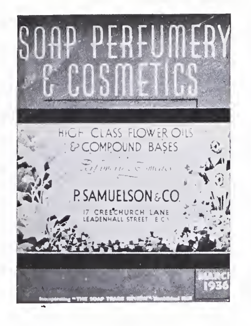
Il s'agit d'une plante pérennante de 2 m. de hauteur, très commune, qui, dit R. F. Gillet, se rapproche des **Lantana,** donne une floraison peu intéressante, et les feuilles une infusion théiforme.

Examen analytique :

L'odeur de l'essence N° 1 est excessivement puissante.

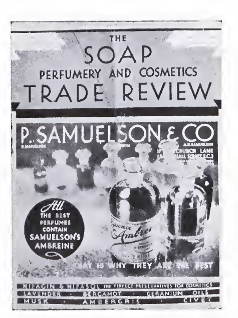
Les essences Nos 2, 3 et 4 paraissent se rapprocher de celles décrites sous le nom d'essences de **Lantana Camara** L. Ces essences contiennent environ 55 % de

	1	2	3	4	5	6	7
Densité 15°........................	0,8862	0,8928	0,8978	0,9012	0,8874	0,9248	0,8912
Pouvoir rotatoire..................	+ 76°	+37°15'	+ 37°	+15°20'	coul. tr. foncée	illisible	+29°50
Solubilité à 15° Alcool 85°..........	8 v. av. l.l						
— — 90°..........	1 v.s.l.	0,5 et plus	0,5 avec opalesc. à la dilut.		3 v. 5		0,5
— — 95°..........		en toutes proportions			0 v. 5		0,1
Acidité............................	0,56	0,84	1,12	0,84	2,10	3,36	0,42
Indice de saponification réel..........	19,6						
— — apr. acétylat...	117,6						
Teneur en alc. calculée en linalol libre..	29,55 %						
Total......	34,94 %						
Indice de réfraction à 20°..........	1,4821	1,4846	1,4838	1,4825	1,4802	1,4793	1,4776
Indice d'éthers.....................		16,1	18,55	42	7	28,7	17,85
Ind. d'éthers apr. formylation à froid.		141,4	118,35	185,5		113,05	
Aldéhydes (Hydroxyiamine)..........		3,04	4,56	3,30			
Aldéhydes ou Cétones..............					absences	18 %	

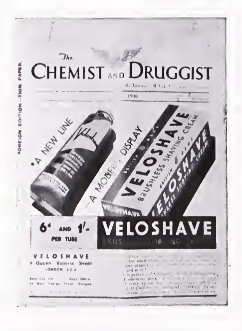

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS
& COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
MARCH
1936


ART
ET
COIFFURE
Edité par les Éditions ART ET COIFFURE

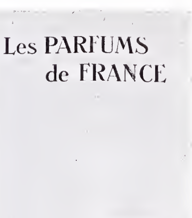

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
dei profumi
e delle piante officinali
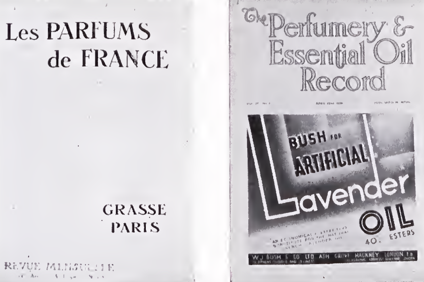

THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All
THE BEST
PERFUMES
CONTAIN
SAMUELSON'S
AMBREINE
THAT IS WHY THEY ARE THE BEST
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The
CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION—THIN PAPER.
1936
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
LONDON E.C.


Blondinen suchen
sollen sie bei
Ihnen finden!
Jetzt
alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS
REVUE MENSUELLE


The Perfumery &
Essential Oil
Record
BUSH FOR
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40% ESTERS

terpènes, 30% d'alcools tertiaires du genre des terpinéols et 10% de sesquiterpènes. Mais ces terpènes ne sont pas du phellandrène et il n'y a que très peu de caryophyllène dans la fraction à sesquiterpènes alors que ces constituants ont été caractérisés par divers auteurs dans l'essence de **Lantana Camara** L. des Indes.

L'essence N° 5 provient d'Akokaramaleoua de la région de Pierlat (1). L'odeur est faible, indéterminée, genre tanaisie.

D'après l'examen de l'essence N° 6 il semble qu'il s'y trouve un mélange de **Lippia Adoensis** Hochst, de **Lantana trifolia** L., plante sublignеuse, sous-fructescente et rameuse, 1 à 2 m. de hauteur, fleurs blanc rosé ou roses, fruits mûrs charnus, rose violacé qui serait le Grapaloua des Langouassis, et même de quelques autres espèces (?).

Feuilles plus ou moins larges et dentelées de **Lippia** le différenciant de **Lantana** qui a des feuilles entières.

Feuilles très odorantes par froissement, lancéolées acuminées, à bords finement dentelés, inflorescences terminales ou latérales.

Fructification courant décembre.

Pratiquement Gbakorogba s'applique semble-t-il aux genres suivants :

1. **Lippia Adoensis.**
2. **Lippia sp.**
3. **Lantana trifolia.**
4. **Coleus sp.**

On connaîtrait aussi ces plantes sous les noms de Bonoumou et Fouban (divers dialectes Bandas).

Essais de distillation :

Les distillations N°s 1, 2, 5, 10 et 11 ont été effectuées en partant de feuilles fraîches ressuyées.

Les distillations N°s 6 et 7 ont été faites avec des feuilles demi-sèches et sèches.

Le genre **Lantana** semblait dominer dans la distillation N° 8.

Les essences de Gbakorogba, d'Egbiri (?) et d'Aobidi (?) pourraient trouver quelque emploi dans les parfums pour savons bon marché, au prix d'environ 20 frs (Juillet 1930), pour certains échantillons étudiés.

H. FAMILLE DES POLYGALACÉES.

a) Polygala acicularis Oliv.

Herbe odoriférante dans toutes ses parties mais principalement la racine. Elle est portée à la ceinture par les négresses. La racine sert à parfumer l'huile d'onction. Réduite en poudre cette racine est prisée contre les maux de tête. La graine velue qui sert d'amusement est appelée Tondoroto.

Andalebada, Andanelebada (Linda) — Andalegusu (Wasa) — Lebada (Banda) — Yandakouli (Langouassi) — N'Dondo (Dakpwa de Grimari).

Examen analytique :

Densité 15°	0,9461
Rotation	illisible
Indice de réfraction à 20°	1,4923
Indice d'acide	3,5
Indice d'éthers	46,9

	1 15 mars	2 17 Mars	3 23 Mars	4 31 Mars	5 14 Avr.	6 13 Nov.	7 23 Nov.	8 23 Fév.	9 28 Fév.	10 4 Mars	11 7 Mars
Alambic	3000	3000	3000	3000	680 l.	3000	3000	450 l.	450 l.	3000	3000
Poids des feuilles .	1000	445	548	616	361	460	483	41	41	851	728
Début coulée...	45'	35'	15'	20'	20-45'	1 h. 40	1 h. 30	50'	1 h. 40	40'	20
Fin coulée...	4 h. 30	2 h. 45	6 h. 15	4 h. 50	5 h. 45 à 6 h. 15	7 h. 10	8 h. 30	2 h. 25	2 h. 50	1 h. 35	5 h. 20
Rendem.. essence	2 ‰	2,4 ‰	2 ‰	1 ‰	1,8 ‰	1,77 ‰	1,58 ‰	0,24 ‰	1 ‰	1,41 ‰	1,75 ‰
Eau.....									35 l.		

Caractéristiques :

Il semble que les rendements en essence soient plus élevés et atteignent leur maximum vers le milieu de Mars.

Indice d'éthers après formylation...	147,35
Soluble dans 20 v. d'alcool à....	75°
— 1 v. 2 — à....	80°

Odeur de Tanaisie et Cannelle Ceylan.

Plante annuelle, hauteur environ 50 cms, très commune dans les champs cultivés et en bordure des sentiers

(1) Enumération des Plantes à parfum du Haut-Oubangui par R. L. Joly. La Parfumerie Moderne.

indigènes, se trouvant principalement dans les terres arides et caillouteuses, les démolitions de cases dans les villages.

Fleur jaune à carène bleue avec pétales jaunes striés de brun.

Floraison vers Avril-Mai : c'est donc une plante de saison sèche.

100 pieds verts d'Andalebada en fleur pèsent 3 kg. 220 donnant 250 grs de racines.

En culture on obtiendrait 2.500 à 8.500 kilos de plante entière donnant 100 à 400 kilos de racines. Mais on aurait grand intérêt à semer cette plante à la densité du lin textile, c'est-à-dire très serré, pour obtenir le plus grand nombre possible de racines.

Le rendement en essence obtenu jusqu'à présent est insignifiant.

b) Securidaca longepedunculata Fresen.

Arbuste de savane très commun. La fleur dégage une odeur de violette. De la tige on extrait une filasse appréciée et très fine. La racine a une bonne odeur de rose ; râpée en cataplasme chaud sur les abcès. La sève serait vénéneuse.

Latcha (Banda).

Constantes :

	1	2	3	4	5
Densité 15°	0,993	0,9181	0,9166	0,9211	0,9198
Rotation	+19°35'	+46°35	+46°55	+45°45'	+45°30'
Indice de réfraction à 20°	1,503	1,4892	1,489	—	—
Indice d'acide	2,8	2,8	1,96	—	—
Indice d'éthers	136,85	30,1	33,6	—	—
Indice d'éthers après formylation à froid	245,7	106,05	112	—	—
Solubilité alcool 85°	1 v 5	2 v 5	1 v 5	—	—

Cette essence est intéressante dans les sériés N°s 2, 3, 4 et 5. Elle possède une odeur de Wintergreen, de céleri. Le N° 4 a une odeur d'Ylang.

Elle pourrait trouver utilisation au prix de 100 frs (juillet 1930).

Petit arbuste hauteur 3-4 mètres, floraison mars-avril.

Essai de distillation : 20 Novembre.

- Racines coupées en morceaux de 10 cms, voire en copeaux.
- Macération, 36 heures.
- Alambic 450 litres.
- Poids des racines, 87 kilos.
- Début coulée, 1 h. 15'.
- Fin coulée, 7 h. 15'.
- Rendement essence, 0,10 ‰, plus élevé par distillation à la vapeur dans un alambic de 3.000 l.= 0,2 à 0,46 ‰.

10 pieds de Latcha donnent 275 à 300 grs de racines. En culture il semble qu'on obtiendrait 1 à 5 tonnes à l'hectare, voire jusqu'à 10 tonnes, donnant de 0,100 à 1 kilo d'essence.

I. FAMILLE DES RUTACÉES.

a) Clausena anisata Oliv.

Arbuste de forêt et de galerie. On en frotte le visage et les yeux de l'enfant atteint de la maladie dite mal de la courtilière.

Ndjaka (Banda) — Koumakoto (Langouassi).

Examens analytiques :

I.	Poids spécifique à 15°	0,9345
	Pouvoir rotatoire à 23°	— 36°
	Solubilité à 18°, alcool 90°	insoluble
	— 95°	sol. ds 1/10 v. avec l. ds 1 v. 1/2 s. l.
	Acidité	3,72
	Indice saponification réel	18,2
	— — après formylation s/5 cc	82,6
	Alcool libre	18,47 %
	Alcool total	23,47 %
	Ether (Acétate linalyle)	6,37 %
II.	Densité à 15°	0,9622
	Rotation	illisible
	Indice de réfraction à 20°	1,5115
	Indice d'acide	2,24
	Indice d'éthers	28
	— — après formylation	91
	Phénols	5 %
	Soluble dans 0 v. 1 d'alcool à 90°.	

L'essence I semble renfermer une assez forte proportion d'Eugénol. Son odeur se rapproche d'ailleurs de celle de la feuille de cannelier.

L'essence II possède une odeur faible de Wintergreen.

La littérature contient quelques renseignements au sujet de l'essence de feuilles de **Clausena Anisum** (Blanco) Merill, des Philippines, qui sent fortement l'anis et contient 90-95 % d'estragol. Le dernier échantillon n'a nullement cette odeur.

Clausena anisata est la seule espèce citée par Aug. Chevalier.

La feuille fraîche n'a aucune odeur d'anis. Malgré l'abondance des cellules sécrétrices dans les feuilles, le

rendement en essence est toujours resté très faible.

C'est un arbuste de 2-3 mètres de hauteur et plus, vivant sur les bords de la forêt et des rivières, à petites fleurs, blanches en grappes, odorantes.

Les indigènes utilisent les fleurs odorantes par froissement comme médicament dans certaines affections.

Feuilles odoriférantes toute l'année, glanduleuses.

R. P. Gillet dit que la feuille a une odeur d'anis et d'estragon et que malgré son amertume, elle peut remplacer l'estragon dans la préparation des cornichons au vinaigre.

Tribu des Aurantiacées, sous-tribu des Limoniinées.

Bois et racine légèrement odorants.

Distillation : 9 Mars.

Jeunes feuilles et sommités fleuries.
Alambic 3.000 litres, vapeur.
Poids des feuilles fraîches : 571 kilos.
Début coulée, 25'.
Fin coulée, 5 heures.
Rendement essence, 0,3 °/₀₀.

9 pieds sauvages, à base dégarnie, et feuillus seulement au sommet, hauts de 1 à 3 m., donnent 1 kg. 200 de feuilles fraîches.

3 pieds haut de 2 à 2 m. 50, tige diamètre : 1 à 3 cms, ont donné 2 kg. 150 de brou et feuilles de base.

En culture on obtiendrait ainsi de 4 à 19 tonnes de matière verte, rendant 1 à 3 kilos d'essence.

J. FAMILLE DES BURSÉRACÉES.

a) Canarium sp. L.

Il en existe vraisemblablement plusieurs espèces.

Arbre de forêt. Le fruit cuit à l'eau est consommé pour sa pulpe oléagineuse.

La résine est l'encens = Mimbo ou Mbimbo. Cette rérine sert à boucher les fentes des tamtams et des calebasses.

Bobwe (Banda) — Boubou (langouassi) — Bobou, Obou, Oboué (divers dialectes).

Examen analytique :

	1	2
Densité à 15°	0,968	0,8728
Rotation	+ 73°71'	+ 68°20'
Indice de réfraction à 20°	1,4767	1,4767
Indice d'acide	0,28	
— d'éthers	4,9	
— — après formylation à froid	54,5	
Solubilité, alcool 85°		7 v. 5
— — 90°	3 v. 2 et plus	

Essence constituée en presque totalité de phellandrène.

Distillation : 20 Novembre.

Alambic 450 litres.
Résine, 37 kilos.
Début coulée 30'.
Fin coulée, 8 heures.
Rendement, 64,30 °/₀₀.

Distillation : 8 Décembre.

Alambic 3.000 litres.
Résine, 268 kilos.
Début coulée, 20'.
Rendements : 10 °/₀₀ après 7 heures.
17,5 °/₀₀ après 17 heures.
22,8 °/₀₀ après 27 heures.

K. FAMILLE DES LABIÉES.

Tribu des Ocimées.

a) Ocimum L.

1° Ocimum canum Sims.

Petit basilic à odeur de camphre, herbe odoriférante dans toutes ses parties.

Les indigènes en prisent la feuille en poudre, contre le coryza, ce qui prouve bien qu'ils en connaissent empiriquement les vertus que la science est venue depuis confirmer.

Ils s'en frottent également le dos au sortir du bain, pour combattre la mauvaise influence des mânes.

Gbangandéré ou gbangandoro (Linda) : qui éloigne les mânes — Biroulou (Togbo) — Gouroulou (Mbi) — Kefoungourou (Banda) — Kefoumbré (Yakpwa) — Foutourou (Dakpwa) : qui sent fort — Yombo, Yombokéré (Langouassi) — Yamakora (Mono) — Ouallala (Limbo-Kaka) — Rougou, Foréfé (divers dialectes Bandas).

Constantes :

(1) Poids spécifique à 15°	1,045
Pouvoir rotatoire à 23°	+ 1°30'
80°	insol.
Solubilité à 18° - 85°, sol. ds 1/10 v. avec fort l. ds 1 v.	
95°, sol. ds 1/10 v. avec l. l. ds 1 v. 8.	
Acidité	0,68
Indice de saponification réel	269,5
Cinnamate de méthyle	78,44
Point de congélation	+ 17°2
Indice de réfraction à 20°	1,54842

(1) Les Parfums de France, Grasse. N° 20, Octobre 1924.

	2	3	4	5
Densité à 15°	0,9455	0,9462	0,9246	0,9666
Rotation	+ 1°45'	+ 1°56'	illisible	—7°54'
Réfraction à 20°	1,4864	1,4946	1,480	1,5116
Indice d'acide	0,70	2,52	4,76	0,42
Indice d'éthers	33,25	54,95	33,6	91,7
Indice d'éthers après formylation à froid	86,45	56,95	93,1	—
Solubilité alcool 75°	—	—	2 v 5	—
— — 80°	1 v 2	—	1 v 3	—
— — 85°	—	0,8 avec l.	—	0 v 5
— — 90°	—	0,3	—	—
Phénols			4 %	—

Ce basilic est commun dans la région et pousse en certaine quantité.

Ocimum canum Sims et **O. Menthaefolium** Hochst sont des espèces très voisines confondues par les indigènes sous le même nom, qui varie d'ailleurs de tribu à tribu, d'où la grosse difficulté d'obtenir un produit botaniquement pur.

L'essence n° 1 a un pourcentage élevé en cinnamate de méthyle qui est employé en savonnerie au prix de 85 frs le kilog (Août 1924).

Autrefois les usines de Grasse fabriquaient une essence pour savons à laquelle elles incorporaient une quantité notable de cinnamate de méthyle, essence qui se vendait en grande quantité en Russie. C'est donc une essence susceptible d'être lancée en savonnerie.

Les plantes qui ont donné cette essence ont été récoltées au mois de juin.

Les essences N°s 2 et 3 sont par contre très pauvres en cinnamate de méthyle ce qui semble indiquer qu'elles proviennent de plantes appartenant à une autre forme spécifique.

Les essences des Comores ont pour constantes limites :

Densité à 15°	0,987 — 1,056
Rotation	— 5°4 + 0°
Indice de réfraction	1,524 à 1,555
Cinnamate de méthyle	54,19 à 85,36 %

Des influences diverses peuvent donc s'exercer expliquant ces différences d'analyse :

Type spécifique ou race.
Epoque de la récolte.
Nature de la distillation.

En juillet 1930 l'éther synthétique 98-100 % valait environ 100 frs le kgr.

L'échantillon N° 4 est d'autre part constitué par un mélange d'essence d'**O. canum** et d'une plante à thymol qui serait autre que **O. gratissimum,** plante à aspect visuel toujours identique à l'espèce qui nous intéresse.

Il semble qu'un petit basilic de l'Oubangui, qui donne une essence à cinnamate de méthyle, est une forme spécifique d'**O. canum :** le froissement de la feuille en effet dégage ici plus une odeur de menthe que de camphre.

A l'Ile des Eléphants, au niveau de la rivière Mary ou Rivière bleue, petit affluent rive droite du Congo, par $3^{\circ}1/_2$ latitude Sud environ, nous avons eu l'occasion de trouver un basilic optiquement différent et dont les feuilles froissées dégageaient une odeur de camphre beaucoup plus prononcée que ce que nous connaissons en Oubangui (Novembre).

Non seulement l'époque, mais une question de lieu pourrait également intervenir.

Pratiquement étant donné que les deux espèces **O. canum** et **O. menthaefolium** croissent souvent côte à côte et qu'elles présentent aux yeux des indigènes qui les englobent d'ailleurs sous les mêmes noms, des propriétés analogues, il est difficile, voire impossible de faire une distillation de produits spécifiquement purs. On conçoit donc qu'industriellement on ne puisse s'intéresser à des peuplements naturels aussi disparates et que la mise en culture expérimentale de ces plantes s'impose.

Cela explique également pourquoi la teneur en essence est très variable.

Cette teneur est surtout irrégulière parce qu'on s'adresse à des plantes sauvages poussant dans des lieux très divers, et subissant donc des influences extérieures diverses et nombreuses, donnant à la matière première son inhomogénéité.

Les essais entrepris aux Comores ont donné les chiffres suivants, pour le basilic à camphre :

Rendement hectare matière verte	12-13 tonnes
— distillation	4,7 %
— en essence à l'hectare	61 kilos
— en camphre extractible	20 kilos.

Or on peut considérer que tous autres basilics de ce groupe ont à peu près le même format de plante et la

même ampleur de feuillage. Si nous rapportons donc ces chiffres à notre Ocimum d'Oubangui, producteur de Cinnamate de méthyle, nous avons :

Rendement matière verte Ha supposons		10 tonnes
Rendement essence	à la distillation ...	4 ‰
	à l'Hectare	40 kilos
Rendement en Cinnamate de méthyle (nos chiffres donnent 78,44 et 54,95 %)	dans l'essence, supposons	50 %
	à l'hectare	20 kilos
Valeur de Cinnamate de méthyle en juillet 1930		100 frs
Rapport d'un hectare de semblable culture		2000 frs

Nous avons pris à dessein des chiffres que nous pensons être théoriquement minimums.

En conséquence il ressort bien que nous avons affaire là, même actuellement malgré la baisse des cours, à une plante éventuellement susceptible d'intérêt et déjà digne de retenir notre attention.

Nous ne devons pas oublier en outre, que si une plante n'est pas intéressante comme culture principale, pour des raisons d'ordre technique ou économique, elle peut l'être comme culture secondaire, même lorsqu'elle est d'un faible rapport apparent.

Ces raisons peuvent être rapidement les suivantes : culture intercalaire, dérobée, de défrichement, d'assolement, etc.... facilité culturale.

Si donc chimiquement une essence ne donne pas toujours des résultats rigoureusement satisfaisants, mais que son constituant commercial puisse être extrait économiquement et vendu à un prix suffisamment avantageux, nous pouvons dire qu'à priori, cette essence intéresse le producteur.

Les renseignements qu'il importe de faire connaître à l'agronome expérimentateur sont ainsi les suivants :

1° Résultats analytiques : documentaires.
2° Résultats olfactifs : documentaires.
3° Appréciation commerciale — Prix de vente possible de l'essence.

(Intérêt économique)
- Importance du marché.
- Teneur en constituant commercial.
- Prix de vente possible de ce constituant.
- Importance et avenir du marché.

Car les seuls chiffres intéressant le Colon, après la connaissance des facilités culturales de la plante sont :

1° Rendement en produit industrialisable (essence ou constituant commercial de cette essence).

2° Rapport éventuel d'un hectare de culture.

Nous savons en outre qu'une plante inintéressante en culture européenne, peut être cultivée avec profit par les indigènes.

Il est donc toujours utile d'établir son programme d'études et son plan d'action en connaissance de tous les éléments fondamentaux qu'il est possible d'obtenir.

Epoque de la récolte, pureté et état du produit, nature de la distillation, ont une grosse influence sur la teneur en essence et sur le rendement en constituant principal.

Observations diverses :

Plante à forte odeur de basilic, feuilles et fleurs sont plus petites que sur exemplaires récoltés pendant la saison des pluies. Fleurs blanches (11 Janvier).

D'après R. P. Tisserant, **O. Canum** est une plante basse 0 m. 30 0 m. 50 de haut ; tomentum de poils blanchâtres donnant à la plante un aspect grisâtre surtout en saison sèche. Aux aisselles des feuilles touffes de poils plus longs, 1-2 mm., d'autres isolés sur les pétioles qui ont 8-12 mm., canaliculés en dessus ; limbe des feuilles ovale aigu 3/1 à 1,5 cms, à marge plus ou moins dentée mais il y a des feuilles à marge complètement entière. Epis 8-10 cms à faux verticilles distants de 1-0,6 cms à bractées **pétiolées, foliacées, ovales aiguës,** relativement étroites, **non** acuminées, à longs cils blancs Calice velu de ces mêmes longs poils blancs mêlés à d'autres relativement plus courts, à lobe supérieur subobtus, largement décurrent, subcordé à la base. Corolle à peine exerte, étamines et style nettement exerts. Graine allongée à coupe triangulaire mais obtuse 1,2× 0,4 m/m. arrondie au sommet, à 2 sillons profonds à la surface interne vers le point d'insertion, brun clair.

Observé **O. canum** un peu partout au Congo : Impfondo, Kasaï, N'Kounda.

Plante donnant un bon thé.

Germination 10-12 jours environ, faculté germinative assez bonne.

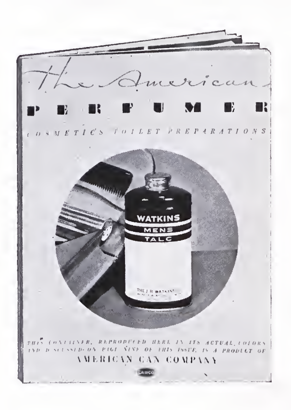
Essais de distillation :

1° 15 Novembre.
Alambic 450 litres.
Plante entière rameuse sèche.
Début coulée 25'.
Fin coulée, 3 h. 45'.
Rendement, 0,82 ‰.



Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon

Le Gérant : F. ROUX



31E ANNÉE

La seule publication américaine consacrée exclusivement aux industries de la parfumerie, aux préparations de toilette et cosmétiques.

Chaque numéro vous donne une peinture véritable des derniers événements et des récentes innovations.

Les articles sont écrits et signés par les spécialistes les plus autorisés.

Chaque fascicule vous renseigne sur :

LES PRÉSENTATIONS
LES PRODUITS ET LA PUBLICITÉ
LES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES
LES PROBLÈMES DE LA PRODUCTION
L'OUTILLAGE
LES MATIÈRES PREMIÈRES
LES MARQUES DE FABRIQUE ET BREVETS
LES DÉSIRS DU MARCHÉ
LA LÉGISLATION
LA DERNIÈRE HEURE INDUSTRIELLE
LES NOUVELLES DU CANADA

En supplément à ces informations et à ces indications pratiques, chaque numéro vous apporte des renseignements précieux sur l'industrie de la cosmétique et des produits de beauté.

La souscription annuelle pour la France est seulement de 4 dollars. Envoyez-nous un ordre et le dernier fascicule vous sera envoyé par retour.

The American

PERFUMER

COSMETICS · TOILET PREPARATIONS

PUBLISHED MONTHLY BY ROBBINS PERFUMER Co., INC. 9 EAST 38 TH ST., NEW-YORK, N. Y.




TH. MUHLETHALER S.A.

NYON (Suisse)

NOVIRALDIOL ALPHA
NOVIRALDIOL BÉTA

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE :
G. CAVADINI
30bis, Rue Rivay, LEVALLOIS-PERRET (Seine)
TÉLÉPHONE : PEREIRE 06-04



Le NOVIRALDIOL ALPHA possède une note poudrée chaude et riche, qui en fait l'adjuvant indispensable de tous les parfums de mode.

Le NOVIRALDIOL BETA, d'un prix modique, est caractérisé par son odeur boisée très prononcée. Il donne de très bons résultats dans les savons - - - -




Numéro 6
Juin 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

LA

PARFUMERIE MODERNE

Le Romarin d'Hiver en Languedoc

Dès l'année 1769, Déjean écrivait, dans son ouvrage sur la Distillation :

« Cette plante tient un des pre-« miers rangs parmi les aromatiques « végétaux qu'emploient ordinaire-« ment les distillateurs. C'est sur-« tout du Romarin que l'on fait « l'eau si renommée de la Reine de « Hongrie.

« Cette eau est la « première eau d'odeur « qui ait paru. On la « distillait à Montpellier « avec beaucoup de suc-« cès, car, dans ce pays, « les végétaux aromati-« ques sont très odo-« rants, et les distilla-« teurs de Montpellier « ont toujours à leur « portée les matières « propres à leur distil-« lation, et les meilleu-« res ».

Depuis près de deux siècles, on savait donc que le Languedoc Méditerranéen produisait des plantes aromatiques très odorantes, et en particulier un romarin très estimé, et c'est tellement vrai de nos jours que l'Essence de Romarin obtenue de ces mêmes plantes, est l'une des plus fines, sinon la plus fine que l'on connaisse.

Tout a été dit sur le Romarin et sa distillation. De nombreux auteurs ont écrit, dans des ouvrages spécialisés, tout ce qui est connu sur cette Labiée et son essence. Aussi, ne nous bornerons-nous qu'à apporter ici la modeste contribution de nos observations personnelles.

L'Hiver 1936-1937 fut, dans nos régions, exceptionnellement clément Dès le mois de Janvier, le Romarin était déjà abondamment fleuri.

Au hasard de nos promenades dans la Garrigue, nous avons été amenés à différencier deux types assez



Romarins en fleurs dans le Languedoc (Photo Paulet)

rares de Romarin, parmi les grandes étendues où se trouvent groupés ces odorants arbrisseaux.

L'un à fleurs bleu-violet et feuilles vert foncé, l'autre à fleurs blanches et feuilles vert-jaune. La grande majorité des pieds serait des hybrides, et participeraient à des degrés divers aux caractères de ces deux types.

Ces différentes variétés cohabitent étroitement, nous n'avons pas retenu l'hypothèse d'une différence de la composition du Sol. Comme il manque surtout à l'un d'eux un élément coloré, il serait intéressant de savoir si nous nous trouvons devant une variété particulière ou simplement devant un cas d'albinisme.

Nous avons donc apporté la question devant notre ami, M. Graafland, de la Faculté. Après examen approfondi, ce dernier a conclu à l'identité botanique des deux types.

Cependant, au point de vue olfactif celui qui nous intéresse ici, le Romarin blanc nous parait supérieur au bleu. Aussi, nous proposons nous, à la prochaine floraison, de faire une distillation spéciale de ce Romarin blanc, afin de nous rendre compte s'il existe une différence sensible dans le bouquet et les caractères de l'essence obtenue, avec celle du Romarin bleu, cueilli au même endroit, et distillé en même temps.

La différence de composition, de caractères et de parfum des essences obtenues dans nos divers postes de distillation nous a induit à envisager la question de sélection des essences sous un point de vue qui nous parait avoir échappé à la plupart des producteurs. Tout au moins pour les essences qui ne proviennent pas de plantes de culture.

Il y avait là, en effet, une lacune à combler, produire des essences répondant à des caractéristiques déterminées et, — facteur qui a son importance — très suivies, ce qui permettrait de fournir au commerce des essences très typiques, et de bouquet et composition sensiblement analogues de récoltes en récoltes, en fait, des essences de Crus.

Le parfumeur pourrait donc enrichir sa palette d'odeurs de plusieurs essences de Romarin, et choisir, dans celles-ci, telle ou telle nuance lui convenant plus particulièrement.

Nous inspirant de ce qui a été fait pour les vins, nous avons soigneusement délimités quelques tènements à Romarin, nous proposant par la suite d'étendre nos recherches à toute la Région.

Sommets fleuris de romarin (fleurs blanches)

1° **Notre Cru des « Matelettes »,** situé à 30 kms de la mer, et à 300 mètres d'altitude, avec exposition au midi, nous a donné une essence remarquable, dont nous n'avons certainement jamais trouvé l'égale depuis près de vingt ans que nous examinons ces huiles essentielles. Les caractères de cette essence sont les suivants :

$d^{15} = 0{,}9135$
$\alpha D = 15^{\circ}\ 40$
soluble dans l'alcool à 75°

Un essai de déterpénation sur 6 kg. 500 nous a donné les résultats suivants :

Têtes et Terpènes.	4,500
Essence déterpénée	1,900
Queues...........	0,100

L'essence déterpénée obtenue est soluble dans un volume d'alcool à 65°. Le rendement est donc de 29 %.

2° **Notre Cru « Couvent de Mourgues »,** situé à 250 mètres d'altitude, dans un terrain calcaire marneux compact, est à 28 kms de la mer. Le Romarin y est abondant et croît en compagnie du thym de l'Aspic, du Ciste et du Cade, parmi quelques Pins d'Alep. Cet endroit est tellement un lieu d'élection pour le Romarin, que ce dernier profite du moindre coin de terre pour y ériger ses rameaux fleuris, et il est fréquent de le trouver sur les bas-côtés de la route, juste à la limite du bitume, en

compagnie du Thym. L'essence obtenue est très fine, et à peu près semblable à celle des Matelettes.

Ses caractères sont les suivants :

$d^{15} = 0{,}912$
$\alpha D = +12^{\circ}15$
soluble dans 1 volume d'alcool à 80°



Rameaux de Romarin à fleurs bleues

3° Par contre, notre Cru de « La Paillade » diffère assez sensiblement des deux autres. Le Romarin, très abondant, croît à côté du Thym, d'un peu d'aspic, de la Rue, parsemée mais assez abondante, et même du Fenouil. Le terrain est un calcaire désagrégé, où le plus grand arbuste atteint au maximum deux mètres. Le Romarin, quoique roi dans ce tênement, ne parait pas vivre avec intensité et bonne humeur, si l'on peut dire.



Distillation du Romarin en Tunisie

L'analyse de l'essence a donné les résultats suivants :

$d^{15} = 0{,}909$
$\alpha D = +5^{\circ}25$
soluble dans 1,8 volume d'alcool à 80°

A l'examen olfactif on retrouve, mais légèrement, cette « odeur de poisson » que l'on sent très fortement dans les huiles espagnoles.

Cette région se trouve à 14 kms de la mer, et à 80 mètres d'altitude.

Nous tenons à signaler que nos observations, rapportées ci-dessus, correspondent à des essences distillées cet hiver (janvier et février). En ce qui concerne le rendement des plantes, nous n'avons pas constaté de différences très appréciables. En général il a fallu compter sur 250 kgs de rameaux pour obtenir 1 kg d'essence. D'ailleurs notre alambic d'essai nous avait rendu de 60 à 65 grammes pour 14 kgs de rameaux.

Nous espérons pouvoir tenir nos lecteurs au courant de nos observations au cours du printemps, de l'été et de l'automne. Les mêmes plantes seront distillées dans le

mêmes endroits, et nous verrons leurs variations en fonction des diverses saisons.

Au point de vue de la Parfumerie pure, il serait heureux que les Parfumeurs reviennent vers l'emploi de cette belle essence française, dont le frais bouquet est absolument indispensable dans une bonne eau de Cologne. Il est certain que le bas prix a mis en faveur les essences d'Espagne. Mais il manque à celles-ci les qualités de fraîcheur, de fleuri et de puissance qui caractérisent le Romarin du Languedoc, si bien que peu à peu les Parfumeurs ont supprimé cette essence de leurs formules.

Nous avons été, d'ailleurs, toujours surpris des bas prix pratiqués par la production espagnole, si bien que nous avons souvent mis en doute la pureté de cete essence, indépendamment du peu de soins pris, tant à la récolte de la plante qu'à sa distillation. (1)

Ainsi qu'on l'a vu, il faut 250 kgs de plantes pour obtenir 1 kg d'essence. Or les 100 kgs sont payés aux ramasseurs jusqu'à 25 francs depuis les dernières lois sociales. Il en résulte que le prix normal de **l'Essence de Romarin, pure et sélectionnée,** doit se situer aux environs de 100 francs le kilo.

Il faut absolument que notre Essence Française soit réhabilitée et retrouve dans les formules la place de choix qu'elle y avait jadis. Gardons les essences étrangères à bas prix pour la fabrication des produits de qualité inférieure, dont le fleuri n'est pas une qualité primordiale, mais employons les huiles essentielles de Crus pour la plus grande finesse des productions de la Parfumerie Française.

Les livraisons des essences espagnoles étant presque suspendues, les troubles qui désolent la Péninsule auront au moins cet avantage de permettre aux essences de notre pays de reprendre dans la grande Parfumerie, la place qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

PAULET et VACQUIER.

(1) Il faut noter que l'essence Tunisienne est également de bas prix ce qui n'implique pas la falsification. En effet les essences Tunisiennes ont victorieusement répondu à toutes les critiques des analystes. Mais la production au moyen de très grands alambics, le prix très bas de la charge d'un âne ou d'un dromadaire porteur de romarin, rendent les prix de revient parfaitement incomparables avec les prix français. Peut-être en est-il de même pour l'essence Espagnole, mais ces constatations n'enlèvent rien à la valeur de l'essence de « cru » du Languedoc. (Note de la Rédaction).

FICHES TECHNIQUES

Préparations galéniques. IV. Eau de fleur d'oranger. — L. Rosenthaler. — Pharm. Helv. Acta, t. 11, p. 111, 1936.

L'auteur recommande trois essais pour l'appréciation de la qualité de l'eau de fleur d'oranger.

a) Détermination de l'acidité libre dans 50 cm^3 d'échantillon au moyen d'une solution froide de potasse décinormale.

b) Détermination des éthers sels dans le même échantillon. A cet effet on ajoute un excès connu de potasse, on chauffe au reflux et titre en retour au moyen d'acide 0,1 N.

c) Indice d'absorption du brome. A 50 cm^3 d'échantillon, on ajoute 100 cm^3 d'eau de brome fraîchement préparée, on élimine l'excès de brome par un courant d'air et titre l'acide produit au moyen de potasse décinormale en utilisant le rouge de méthyle comme indicateur.

On fait, un essai à blanc sur 100 cm^3 d'eau de brome et par différence on a l'absorption de brome dans l'échantillon.

On a trouvé, dans 13 échantillons du commerce :

— des valeurs de a comprises entre 0 et 0,80 cm^3 de potasse ;
— des valeurs de **b** comprises entre 0,60 et 2,05 cm^3 de potasse ;
— des valeurs de **c** comprises entre 0,50 et 3,25 cm^3 de potasse.

La préparation des crèmes et des onguents. — F. Chilson. — Drug Cosmetic Ind., t. 40, p. 62, 1937.

La préparation de ces deux types de produits est pratiquement identique. Les opérations nécessitent le même appareillage et comprennent principalement des fusions, des mélanges et des broyages.

On trouvera dans l'original un exposé des méthodes pratiques que l'on emploie pour la préparation de ces produits et les précautions qu'il est nécessaire de prendre.

PETITES ANNONCES

La Vitamine F dans le Cosmétique

L'étude des emplois des différentes vitamines dans la Cosmétique prend une très grande importance dans les milieux scientifiques et les laboratoires spécialisés de biologie attachent désormais une très grande importance à l'utilisation des vitamines dans les produits destinés aux soins de la peau et du cuir chevelu.

Une très intéressante étude a été publiée par Mme Mary Imogene Shepherd Ph. G., Administrateur déléguée et chimiste en chef de la Powder Box Chas A. Stevens et C° de Chicago ; de cette étude nous retirons les documents suivants dont les lecteurs apprécieront l'importance :

La Vitamine F. est contenue dans certains corps gras et est absorbée par les êtres humains dans des proportions variables selon le fonctionnement plus ou moins régulier du système digestif. On a constaté, en effet, que certains industriels, tels que les charcutiers, avaient en général un épiderme blanc et tendu, d'une belle carnation et très peu ridé : on a attribué souvent cet aspect favorable à l'absorption de certaines hormones, mais il ne faut pas en écarter l'assimilation de la vitamine F. qui est contenue, en effet, en grande proportion dans la graisse de porc ou saindoux.

Or le désir de conserver la ligne est, notamment chez la femme élégante, la cause d'une abtenticn volontaire de l'emploi du porc comme aliment ; d'autre part, la chair de cet animal et, à plus forte raison sa graisse, sont entièrement éliminés du régime des hépatiques. Or, nous avons tous constaté que les malades déficients du foie présentent justement un certain nombre d'anomalies de la peau ; celle-ci prend souvent l'aspect terreux et grisâtre, se couvre de rides et, chez les hommes, une calvitie précoce est souvent la résultante du malaise.

Le régime de Burr qui amène la carence de vitamine F. est, à peu de chose près, celui qu'on impose aux hépatiques et il est bien naturel que, soit par l'effet du métabolisme spécial de corps gras, soit par le régime, les hépatiques présentent tous les caractères de la carence en vitamine F. Cette carence se manifeste principalement par une sècheresse, une rugosité de la peau et par une tendance à la pigmentation et aux accidents eczémateux : les cheveux présentent une fragilité très nette : ils s'éclaircissent promptement, souffrent d'alopécie, puis, finalement tombent ; les ongles sont fragiles, se couvrent de plissements particuliers et deviennent rugueux. Il est possible de reproduire tous ces symptômes chez les animaux en les nourrissant avec le régime de Burr dont nous venons de parler.

Après avoir nié systématiquement l'absorption des corps actifs par l'épiderme, les chimistes américains ont fini par conclure avec nous que la peau est au contraire l'organe le plus favorable à l'absorption de produits tels que les hormones et les vitamines, et, étudiant comme nous l'avons fait, les différents excipients utilisés pour la préparation des produits de beauté et de cosmétique, en arrivent à regretter le rejet de certains corps gras tels que l'axonge ou même de l'huile de lin, utilisées autrefois pour la fabrication des savons et shampoings et qui sont riches en vitamines F. Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'utilité de revenir aux anciennes formules, puisque la préparation de la vitamine F. à l'état de pureté, permet désormais de compléter les corps gras raffinés en leur donnant les propriétés des huiles riches en vitamines et favorables à la nutrition de la peau.

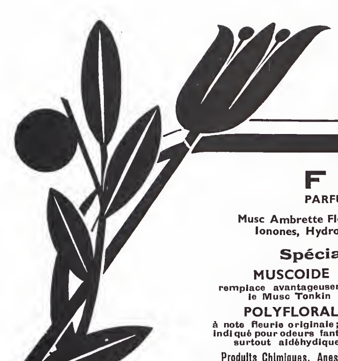
La vitamine F. est un corps très soluble dans les corps gras, dans les pétroles, dans l'alcool cétylique, l'acide stéarique et, en général, dans tous les éthers d'acides gras : stéarates, myristates, laurates de glycol et de glycérine, utilisés comme bases de cosmétiques ; elle se mélange aussi très bien avec la lanoline, le cholestérol et ses éthers, les huiles végétales et animales etc...

Même si ces corps sont chauffés en présence de la vitamine, l'activité de cette dernière n'est pas diminuée ; il faut, en effet, un chauffage atteignant 240° centigrade pendant 3 heures pour obtenir une diminution d'activité d'environ 5 % par heure de chauffage. La vitamine F résiste également à la saponification de telle façon qu'il est possible de l'employer dans les savons ordinaires comme dans les savons surgras ou dans les savons liquides utilisés comme shampooings.

Les préparations à base de Vitamine F ont fait l'objet d'un grand nombre de vérifications notamment dans un salon de Beauté visité par plus de mille clientes par semaine : des épreuves de laboratoire et des examens microscopiques de la peau et des cheveux ont accompagné ces observations et l'on peut dire que les emplois de la Vitamine F sont désormais classiques.

L'addition de vitamine F aux préparations cosmétiques, constitue un véritable progrès, car la Parfumerie a une tendance de plus en plus systématique à substituer aux corps gras naturels des produits de synthèse ou de raffinage chimiquement purs dont on a éliminé, c'est évident, la majeure partie des corps vivants qui sont les réels aliments de la peau ou du cuir chevelu.

Cependant, comme nous l'avons



remarqué à plusieurs reprises, les chimistes américains ont une tendance à augmenter dans une très large proportion les quantités de corps actifs dans leurs préparations : certaines crêmes, notamment pour l'entretien des ongles, contiendraient jusqu'à 40.000 unités de vitamines par gramme de crême et les crêmes de beauté contiendraient 5.000 unités et plus de ce produit ! D'après Mme Imogene Shepherd, le titre optimum des crêmes cosmétiques serait de 500 unités par gramme, ne devant pas descendre au-dessous de 120 unités. Ces titres nous paraissent, malgré tout, fort élevés et beaucoup plus appropriés à des préparations médicinales qu'à des préparations de beauté. Comme la vitamine F est mise dans le commerce sous la forme d'un produit contenant 50.000 unités par gramme, l'emploi de 1 à 3 grammes de ce corps dans un kilog de crême donne un titrage de 50 à 150 unités par gramme qui nous paraît amplement suffisant pour l'usage journalier. Dans les cas spéciaux, c'est à dire chaque fois que l'on sera en présence d'une carence très nette, d'une acnée tenace, ou d'une formation eczémateuse, il sera toujours possible d'augmenter cette proportion.

La Vitamine F dans les crèmes

Nous devons retenir d'une des études antérieures du même auteur, une observation intéressante qui peut servir de base à l'établissement d'un certain nombre de formules d'une efficacité incontestable : la peau, dit Mme Imogene Shepherd, contient généralement, pour 3 parties de la quantité totale d'acides sébaciques non saturés, une partie de cholestérine et une partie de lécithine. Il serait donc prudent de faire figurer dans toutes les recettes cette proportion de corps efficaces : si l'on utilise des corps gras de synthèse ne contenant pas de cholestérine, il sera nécessaire d'y en ajouter en même temps que de la vitamine et de la lécithine ; si au contraire, on utilise de la lanoline contenant naturellement de la cholestérine ou de l'oxy-cholestérine, il sera seulement utile d'ajouter des sébacines et de la vitamine F et de la lécithine.

La lécithine d'origine végétale est conseillée de préférence à la lécithine animale, mais en France, nous avons l'habitude d'employer de préférence de la lécithine de l'œuf : c'est un produit dont le pouvoir dispersif est considérable : sa présence dans une crême contribue dans une large mesure à une correcte élaboration des corps gras, élaboration qui se produit aussi bien dans la peau que dans le tube digestif ; la lécithine végétale est en revanche légèrement anti-oxydante et contribue à empêcher le rancissement de la crême.

Un pourcentage élevé de lécithine tend, il est vrai, à donner une couleur légèrement jaunâtre à la crème ; l'industrie cosmétique s'est efforcée depuis quelques années à atteindre le maximum de blancheur, mais si cette absence totale de couleur peut être un symbole de pureté chimique elle paraît le plus souvent comme un symbole d'absence totale d'efficacité physiologique : la nature ne laisse incolore aucun des produits comestibles qu'elle fabrique : le bon beurre n'est pas blanc, et le lait lui-même n'a pas la couleur du sucre chimiquement pur ou de la farine blanchie par des moyens artificiels. Il est probable que l'étude des crèmes de beauté véritablement efficaces modifiera la tendance actuelle et amènera à mettre en vente des crèmes légèrement jaunâtres et qui tiendront leur couleur de la lécithine, de la lanoline, de la provitamine A ou carotène et de tous les autres corps véritablement nourrissants qui ne sont pas absolument blancs.

80% des femmes américaines ont, parait-il, la peau rugueuse, sèche, et dans cet état qui annonce l'eczéma ; certes, la proportion de femmes européennes dans le même état est moins grand, puisque nous savons qu'en général la clientèle se divise assez nettement en deux parties à peu près égales : d'une part les femmes à peau sèche et d'autre part les femmes à peau grasse. Or la vitamine F n'est conseillable que pour les femmes à peau sèche à moins que la peau grasse ne corresponde à un état pathologique marqué et notamment à un accident latent du foie. Sans insister davantage, il convient donc d'indiquer tout simplement que l'addition de 1 à 3 ‰ de Vitamine F à une crème pour peau sèche lui confère des propriétés curatives très nettes.

La Vitamine F dans les préparations anti-solaires.

Chacun sait que le liniment oléo-calcaire était autrefois fabriqué en battant de l'huile de lin avec de l'eau de chaux : ce liniment tenait ses propriétés de la vitamine F qui est contenue en large proportion dans l'huile de lin. C'est d'ailleurs pour la même raison qu'on emploie toujours la graine de lin en frictions pour donner de l'éclat et de la vitalité aux poils des animaux.

C'est encore à cause de la présence de cette vitamine, que le savon mou à base d'huile de lin était employé comme base de shampooing.

L'huile de lin guérissant les brûlures : il est tout indiqué d'ajouter de la Vitamine F aux préparations anti-solaires qui doit pouvoir guérir les érythèmes aussi bien que les prévenir.

Vitamine F dans les produits pour les cheveux.

Si la carence de Vitamine F tend à rendre les cheveux cassants, et à faciliter la formation des pellicules envahissant le cuir chevelu, au contraire, l'emploi de cette vitamine dans les brillantines, dans les pétroles, pour cheveux, dans les lotions et dans les toniques de toutes sortes, est véritablement indiquée. La chute des cheveux serait dûe, en Amérique du moins, soixante fois sur cent, à la carence en Vitamine F : dans ces cas-là, l'usage de comestiques en contenant, produit une repousse

luxuriante de cheveux ; dans les autres cas, le résultat n'est pas obtenu. La Vitamine F est incompatible avec la résorcine, le naphtol et le chloral, qui ne sont d'ailleurs pas utilisée par les Parfumeurs français.

Dans les shampooings et à cause de l'élimination de matières actives provoquées par les rinçages, on conseille d'utiliser jusqu'à 2.500 unités de vitamine F par centimètre cube ; mais dans les brillantines, une proportion beaucoup moindre et suffisante puisque le produit reste en contact avec le cuir chevelu. Cependant la proportion de 1.000 unités par gramme, conseillée par l'auteur, nous paraît un peu élevée.

Vitamine F dans les préparations pour les ongles

M. Mangin-Balthazar a, depuis longtemps, indiqué dans ses ouvrages, le rapport qui existe entre l'aspect des ongles et l'état physiologique de leur propriétaire. Les ongles ridés, fragiles, plissés et difformes, correspondent à un métabolisme insuffisant des graisses et il convient de les traiter au moyen de produits contenant de la vitamine et, éventuellement, du cholestérol et un peu de lécithine.

Les vernis actuels dont la base est faite de solvants énergiques des graisses, débarrassent la formation cornée de toute sa substance lipidique ; il est bien naturel de songer à introduire dans ces vernis une quantité suffisante de matière nourrissante permettant de parer à cet inconvénient. On accuse presque toujours les produits pour les ongles d'être la cause de leur fragilité, mais il est probable que cette action est d'autant plus rapide que le sujet est en état de carence et que, simultanément, ses cheveux sont cassants et enclins à faire la fourche. Dans ce cas, on ajoutera soit aux produits à polir, soit aux crêmes, soit aux vernis, une petite quantité de cholestérol et de vitamine, qui serviront de plastifiants et empêcheront cet accident.

Au résumé, la vitamine F complète d'une façon heureuse, l'arsenal dont le cosmète dispose pour remédier aux multiples inconvénients qui résultent pour l'esthétique générale de l'individu, des disharmonies et des carences qui se multiplient dans une civilisation dont le moindre inconvénient est de s'éloigner de plus en plus, de l'état normal et correct de la vie animale des origines

R. M. GATTEFOSSÉ.

FICHES TECHNIQUES

Lotions antiseptiques. — A. Richard Bliss. — Drug, Cosmetic Ind., t. 39, p. 444, 456, 464, 491, 1936.

On trouvera dans cette étude, de nombreuses formules pour la stérilisation de la peau, de lotions pour les yeux, lotions pour le nez, douches, pulvérisations et irrigations, eaux dentifrices, gargarismes, lotions vaginales.

L'emploi de la cire d'abeille dans les crèmes. — T.W. Deakers.— Drug. Cosmetic Ind., t. 39, p. 448, 454, 476, 1936.

Des essais effectués sur deux types de crèmes contenant cette cire ont montré les points suivants :

1° la valeur de l'indice d'acide n'a que peu d'importance dans la préparation des émulsions de cire d'abeille et de borax ;

2° la consistance idéale pour l'emploi de cette crème est celle que l'on obtient à 42° ;

3° la cire chimiquement traitée est celle qui fait apparaître le moins d'odeur dans la crème définitive. Autrement il y a peu de différence entre la cire blanchie au soleil et la cire blanchie par traitement chimique en ce qui concerne la texture, la coloration, la stabilité des crèmes préparées avec ces deux types de cire ;

4° lorsque la teneur en borax est réduite, la crème devient plus huileuse lorsqu'on l'étale sur la peau ;

5° les cires synthétiques, étant plus uniformes que la cire naturelle, donnent d'excellentes crèmes.

On trouvera deux formules de crème dans l'original.

Quelques dérivés du thymol ayant une valeur médicinale. — F. A. Gilfillan et J. R. Merritt. — I. Am. Pharm. Assoc., t. 25, p. 860, 1936.

La méthode de Klagès pour la préparation du nitrosothymol a été modifiée déjà à plusieurs points de vue ; les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la quantité d'alcool saturé d'acide chlorhydrique est portée à environ 240 gr. pour 30 gr. de thymol et 15 gr. de nitrite de sodium. On a émis l'hypothèse que les changements de coloration qui se produisent au cours de la réaction sont dus à la transformation du nitrosothymol (incolore) en son isomère tautomérique (oxime de thymolquinone) qui est rouge et qui, avec la soude, donne le sel de sodium de l'oxime qui est vert.

L'aminothymol a été préparé par la méthode de Liebermann Illinski. L'analyse de ce produit a montré qu'il renfermait une plus faible proportion d'azote que a proportion théorique, par suite probablement de son oxydation facile.

Un essai en vue de préparer l'aminothymol par la méthode par diazotation, qui est aujourd'hui employée commercialement pour la préparation de la phénétédine s'est révélé infructueux.

L'acétylation de l'aminothymol par la méthode de Chastaway donne du diacétylaminothymol qui fond à 123°.

Les produits de beauté modernes. — S.P. Jannaway.— Perfumery Essent. Oil Record, t. 27, p. 351, 1936.

Comparaison des formules anciennes et modernes pour la préparation des poudres comprimées, des crèmes pour toutes applications, des lotions contre l'acné, des lotions pour la barbe, des cires épilatoires, des huiles pour massage, etc...

L auteur explique les directives qui ont amené des modifications dans le choix des matières premières,



DESCOLLONGES FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

LYON-VILLEURBANNE
Place Croix-Luizet

PARIS (16e)
92, Avenue d'Iéna, 92

MUGUET ISOFLOR

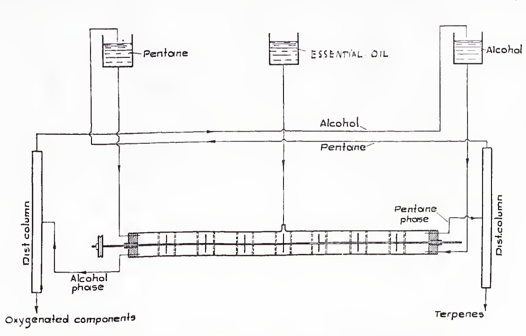
LILAS ISOFLOR

ESSENCES ISOFLOR

Les plus parfaites reproductions
— du parfum des fleurs —

La Purification des huiles essentielles

Deux sociétés hollandaises, la N. V. de Battaafche Petroleum Mj. de la Haye et la N. V. Chemische Fabriek Naarden de Naarden, ont breveté dans différents pays un nouveau procédé de purification des huiles essentielles, et en particulier ou se résinifient d'une part au cours de la distillation des terpènes, et d'autre part au cours de la distillation des portions bouillant à haute température des essences, même si la distillation est effectuée dans le vide. Cette résinification velles. C'est le procédé combiné de distillation et d'extraction. Dans ce cas, on élimine la plus grosse partie des terpènes par distillation au moyen d'une chaudière munie d'une colonne de rectification très efficace. Le résidu qui est cons-



Dispositif du Brevet du Procédé pour la déterpénation des essences

des essences d'oranges et de citron, qui permet par un procédé d'extraction en contre-courant au moyen de deux solvants, d'éliminer les terpènes et les sesquiterpènes contenus dans ces essences. Ce procédé a été en particulier décrit dans le brevet anglais 355.294, dans le brevet américain 2.023.109 et dans le brevet allemand 539.831.

A l'heure actuelle, on emploie encore fréquemment pour obtenir des essences déterpénées le procédé ancien qui repose sur une distillation fractionnée, mais tous les constituants oxygénés des huiles essentielles sont très sensibles à la chaleur et se polymérisent facilement s'accompagne d'une décomposition, entraîne des modifications importantes du goût, de la saveur et de l'odeur de l'essence, en même temps que le rendement en essence déterpénée est abaissé. En outre, il est pratiquement impossible d'obtenir par ce procédé une essence qui soit absolument exempte de sesquiterpènes, par suite des très faibles différences qui existent entre le point d'ébullition des sesquiterpènes et celui de certains constituants liquides des essences. Il existe un autre procédé qui évite certaines des difficultés que nous venons de signaler, mais qui malheureusement en fait apparaître de nou-titué de terpènes, de ses quiterpènes ou de constituants oxygénés est extrait à plusieurs reprises au moyen d'alcool dilué. Les constituants qui ont été ainsi séparés par l'alcool sont alors isolés du solvant, soit par dilution, soit par évaporation. Ce procédé ne permet pas d'obtenir des essences parfaitement privées de terpènes ou de sesquiterpènes, avec un rendement intéressant.

Le nouveau procédé qui est décrit dans les brevets que nous avons signalés précédemment évite l'emploi de températures supérieures à 55°C et il permet par conséquent d'obtenir des essences déterpénées de très grande pureté avec un ren-

dement presque quantitatif. Le principe du procédé consiste à extraire l'essence en la mettant au contact de deux solvants se déplaçant en contre-courant, solvants choisis parmi ceux qui ne sont que partiellement solubles l'un dans l'autre. Il en résulte que les constituants de l'essence se répartissent en différentes proportions dans les deux couches de solvants.

Ce procédé a d'abord été étudié en laboratoire en vue de l'isolement des constituants oxygénés de l'essence de citron, de l'essence d'orange et de l'essence de gingembre. L'essai se faisait au moyen d'un appareil très simple constitué par un tube de verre cylindrique d'environ 2 mètres de longueur et de 4 cm de diamètre. On faisait circuler les deux solvants en contre-courant, en disposant le tube légèrement incliné et en l'alimentant à sa partie supérieure par le solvant le plus lourd et à sa partie inférieure par le solvant le plus léger sous légère pression. L'essence à traiter était introduite au milieu du tube. On utilisait comme solvant des terpènes le pentane et comme solvant des constituants oxygénés l'alcool méthylique.

On prenait soin de disposer à intervalles réguliers dans le tube, des tamis séparant l'appareil en un certain nombre de zones dans lesquelles on mélangeait les deux solvants au moyen d'un agitateur. Au contraire dans certaines de ces zones, on ne disposait pas d'agitateur, ce qui permettait de faciliter la séparation des phases. Les agitateurs étaient montés sur un arbre central s'étendant tout le long du tube, arbre commandé par un petit moteur électrique.

On recueillait donc à une des extrémités de l'appareil le pentane chargé en terpènes et à l'autre extrémité l'alcool méthylique chargé des constituants oxygénés de l'essence. On chassait alors les solvants par distillation. La séparation du pentane et du limonène s'effectuait par distillation à la pression atmosphérique, mais la séparation de l'alcool s'effectuait sous pression réduite, environ 10 cm de mercure, afin que la température reste toujours inférieure à 55°, pour éviter toute décomposition des constituants.

Lorsqu'environ 80 % de l'alcool avaient été évaporés, on arrêtait la distillation et on agitait le résidu avec 5 parties en volume de saumure, ce qui permettait aux constituants oxygénés de l'essence de se séparer sous forme d'une couche huileuse.

On a également pu traiter de cette façon une essence de citron sicilienne obtenue à la main renfermant 3,8 % d'aldéhydes calculées en citral. Cette essence donne, avec un rendement de 8,2 %, une huile contenant 40,9 % de citral déterminé par la méthode à l'hydroxylamine.

On a également soumis au même traitement une essence d'orange douce de Guinée, elle donne avec un rendement de 4,4 % une essence déterpénée. On peut également préparer par le même procédé et avec un rendement de 15 % de l'essence de gingembre déterpenée qui se présente sous la forme d'un liquide très visqueux coloré en jaune paille.

Les terpènes qu'on a pu isoler par ce procédé de l'essence d'orange ne renferment que 0,15 % d'aldéhyde et les spécialistes qui ont pu examiner ce procédé sont tous d'accord sur le fait que cette nouvelle méthode permet d'une façon plus générale de séparer les substances aromatiques présentant des caractères de solubilité différents dans un système de deux solvants. Des essais sont actuellement en cours en vue d'isoler les alcools contenus dans l'essence de citronelle brute.

G. G.

SYNDICAT des FABRICANTS FRANÇAIS de PRODUITS SYNTHÉTIQUES POUR LA PARFUMERIE

« Nous avons eu le plaisir d'annoncer, dans notre dernier numéro, la formation du **Syndicat des « Fabricants Français de Produits Synthétiques pour la Parfumerie.**

« Nous sommes très heureux de pouvoir compléter aujourd'hui cette information par l'annonce « de l'acceptation de la Présidence d'Honneur par Monsieur EDGAR DE LAIRE, qui avait été élu à cette « fonction par acclamations lors de la première réunion du Syndicat ».

Recherche et sélections des meilleures variétés de lavande

Par M. ABRIAL et R. M. GATTEFOSSÉ

Selon les régions, le rendement en Huile essentielle des lavandes sauvages ou cultivées, est presque toujours de 1 kilog d'essence pour 100 à 140 kilogs de fleurs coupées ; mais il est probable que ,parmi les fleurs utilisées, il en est qui donnent une proportion beaucoup plus considérable et d'autres une proportion moindre, de telle façon qu'il ne s'agit que d'une moyenne. Il y a donc un avantage incontestable à rechercher les fleurs les plus riches en essence et à rejeter les plus pauvres. De même certains plants produisent un plus grand nombre d'épis, ces épis peuvent être plus ou moins pesants et contenir un nombre plus ou moins grand de calices et, par conséquent, donner un poids plus ou moins important de matière distillable.

Le travail qui consiste à sélectionner les individus les plus avantageux, peut sembler fastidieux, il peut cependant en un petit nombre d'années, avec beaucoup d'attention, et un peu de chance, donner des profits suffisants pour le motiver.

On pourra commencer par étudier les formes extérieures permettant de supposer que la variété est meilleure que la moyenne : en se promenant dans les cultures au moment où la graine est mûre, on pourra reconnaître les plans qui ont le plus bel aspect, ceux qui portent le plus grand nombre de tiges : celles-ci portant le plus grand nombre de fleurs, le nombre de ces dernières pouvant varier de 80 jusqu'à 350 disposées en huit jusqu'à 15 verticilles sur la même inflorescence. Ces individus seront marqués par un piquet afin que la fleur n'en soit pas coupée et, lorsque les graines seront parfaitement brunes, les épis seront battus pour en tirer la semence. Celle-ci sera placée dans des sachets portant toutes les indications nécessaires en attendant la stratification qui se fera en Décembre-Janvier. Il peut y avoir avantage aussi à sélectionner les formes hâtives ou tardives pouavancer ou reculer la floraison d'une semaine ou deux : dans une région où les champs de lavande sont nombreux, on peut avoir un intérêt sérieux à pouvoir échelonner la récolte sur une durée plus grande ou bien ces formes hâtives et tardives pourront permettre l'étude des hybridations avec l'aspic ou avec les lavandins fertiles,si on en trouve dans son rayon.

Cette question reste en effet toujours en suspens et quelques auteurs restent convaincus qu'il existe des hybrides issues d'hybrides à la deuxième ou à la troisième génération. Or le lavandin est mûr une semaine ou deux après la lavande, l'aspic mûrit encore plus tard ; des essais de fécondation artificielle ne peuvent donc être tentés que si l'on possède des variétés dont les floraisons coïncident soit par avance soit par retard.

M. H. Humbert chargé des travaux de botanique à la Faculté de Sciences de Clermont-Ferrand, a émis à ce sujet un certain nombre d'hypothèses du plus haut intérêt que nous résumons ci-dessous :

« Dans l'hybride de Lavande, il y a moitié de sang aspic, moitié de sang lavande. La lavande officinale pollinisée par un hybride, donnera à son tour des hybrides qui seront trois quarts lavande et un quart aspic.

Ces hybrides, à nouveau fécondant la lavande vraie, donneront des plantes ayant 7/8 èmes de lavande vraie et un huitième d'aspic. La pollinisation artificielle n'est pas très aisée, mais il est constant qu'en plantant côte à côte les sujets à marier, les insectes se chargent assez facilement de ce travail et que l'on obtient un pourcentage convenable des produits cherchés à condition toutefois que les floraisons soient simultanées. Pour de simples essais, il serait peut être possible d'appliquer à de petites plantations les phénomènes accélérants et retardants provenant de l'éclairage variable ou photo-périodisme. Dans les contrées arctiques, le jour est long et les nuits courtes ; dans les contrées tempérées le jour est moins long ; dans les contrées tropicales, jour et nuit sont de même durée. Or il est intéressant de constater que les plantes fleurissent plus ou moins tôt, selon qu'elles sont dans un pays ou dans l'autre : c'est ainsi que le chrysanthème fleurit moins vite chez nous que dans les contrées tropicales, parce que le jour est trop long.

Si l'on couvre les plans de chrysanthèmes cultivés avec un voile noir de 17 heures jusqu'à 8 heures le lendemain, depuis le 15 Août jusqu'au 10 Septembre, le chrysanthème fleurit 3 semaines plus tôt que les cultures témoins qui n'ont pas été couvertes.

Des plans arrachés au versant sud très éclairé d'une colline, transplantés sur le versant Nord, pourront faire apparaître des variabilités de précocités dues en partie au photo-périodisme et, en partie, à la température du terrain.

Ce ne sont pas toujours les formes vigoureuses qui fournissent la plus grande quantité de fleurs : dans un bon nombre de plantes, c'est le contraire qiu se produit : la floraison des plantes naines est supérieure à



Plantation de Lavande, près de Veynes (Htes-Alpes)

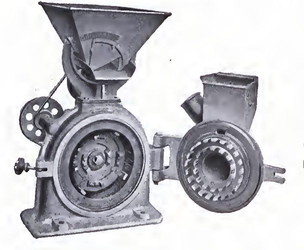


8, 9 et 10, Quai de la Marine

ILE SAINT-DENIS

(Seine) France

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES NATURELLES ET SYNTHETIQUES POUR PARFUMERIE SAVONNERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE



BROYEURS FORPLEX

ABSOLUMENT INDISPENSABLES POUR LE BROYAGE ET LE MÉLANGE DE TOUS LES CORPS DE POUDRE DE RIZ A L'IMPALPABLE

FINESSES OBTENUES
BROYEUR TAMISEUR 0.5% DE REJET AU T 200
BROYEUR SELECTEUR 0.3% DE REJET AU T 300

SUPÉRIEUR A TOUTES LES BLUTERIES
AUCUNE USURE – ENTRETIEN NUL

LES ATELIERS RÉUNIS

Société Anonyme au Capital de 550.000 fr.

30, Rue du Point du Jour - **BILLANCOURT** (Seine)

Téléphone : —	Adresse Télégr.
Auteuil 01-22	**Forplex**
Molitor 16-72	**Billancourt**



celle des plantes vigoureuses. Les plantes vigoureuses peuvent porter des inflorescence courtes et pauciflores tandis que les plantes moyennes ou naines, peuvent porter des inflorescences longues et multiflores.

Bien entendu, ces différentes recherches sont subordonnées à la richesse des fleurs en Huile essentielle et au titrage de celle-ci en acétate de linalyle tant que cette proportion restera un facteur du prix.

Nous avons expliqué antérieurement que cette recherche de la richesse en essence peut être obtenue de deux façons : Primo par la méthode russe : examen microscopique et dénombrement des cellules oléïfères ; 2º distillation des fleurs et dosage de l'éther. C'est cette seconde méthode qui est généralement appliquée par les horticulteurs français.

Nous avons vu que lorsque le sujet est choisi et que les graines sont mûres, il est bon de les mettre dans un sachet sur lequel est indiqué le nombre de fleurs au pied, le nombre de fleurs par épi, et, autant que possible, le poids total des fleurs et leur aspect général. Ces semences sont mises à stratifier en janvier : la stratification est une opération qui consiste à placer les graines de lavande dans un sol artificiel pour les préparer à la germination au printemps suivant. Dans une petite caisse on dispose une couche de sable fin de 5 centimètres d'épaisseur sur laquelle on étend une mince couche de graines que l'on recouvre ensuite de sable ; puis on continue à remplir la caisse en alternant les couches de graines et les couches de sable, la dernière couche de graines devant être recouverte de 5 centimètres de sable. La caisse est ensuite placée dans un sellier froid. En Février-Mars, avant qu'elles aient germé, les graines sont mises en terre : elles sont semées en planches ou en rayons et elles germent très facilement. Les jeunes plants sont repiqués en pépinières ou bien restent en place jusqu'à l'automne.

On peut faire la mise en place définitive en Octobre pour permettre aux jeunes plants d'émettre des racines avant l'hiver, ou, au contraire, au printemps, en février-mars.

Le nombre de fleurs obtenu au moment de la floraison de Juillet, est encore insuffisant pour permettre une distillation, et une analyse de l'essence ; c'est pourquoi on utilise souvent la méthode des boutures. Il est possible de prélever environ 20 boutures sur chaque individu, boutures portant des fleurs en quantités suffisantes dès l'année suivante.

De toute façon, les fleurs sont distillées dans un petit alambic contenant moins de 10 litres d'eau ; l'huile essentielle recueillie à la surface est mêlée à celle que l'on peut retirer de l'eau de distillation en agitant celle-ci vigoureusement, avec 250 cm3 d'essence minérale légère, que l'on évapore ensuite rapidement sur un bain-marie, loin de toute flamme. Le poids d'essence obtenu est noté sur chaque flacon, ainsi que le poids des fleurs utilisées et l'on procède à l'analyse de l'huile essentielle.

Ces deux chiffres donnent immédiatement les éléments suffisants pour permettre de savoir si la variété sélectionnée doit être conservée ou rejetée.

Il n'est pas rare de trouver dans le même champ des variétés donnant plus d'un kilog 500 d'essence au cent kilogs de fleurs, à côté de variétés ne donnant pas plus de 800 grammes. La généralisation des premières permettrait d'augmenter le rendement d'un champ de plus d'un tiers ; en Crimée, il a été trouvé des variétés de lavande vraie donnant 3 kilogs d'Essence aux cent kilogs de fleurs.

En ce qui concerne le Lavandin, il semble que l'on a obtenu, dès maintenant, des variétés donnant un très grand nombre de tiges au pied, mais que l'on a pas encore cherché des variétés donnant les épis les plus longs, c'est-à-dire contenant le plus grand nombre de fleurs possible par épi, à plus forte raison n'a-t-on pas encore assez généralisé les variétés donnant à la fois un grand poids de fleurs à l'hectare, une grande quantité d'essence aux cent kilogs de fleurs et un haut titrage d'acétate de linalyle dans l'essence.

Avec les méthodes que nous indiquons, tout cultivateur attentif peut sélectionner lui-même, comme nous l'avons fait, une variété locale donnant tous ces avantages et permettant d'augmenter dans une très large proportion, le rendement des surfaces cultivées.

Voici, à titre d'exemple, la note que la maison « Villemorin Andrieux », marchands de graines à Paris, a inséré dans son catalogue de 1936 pour les plantes nouvelles et inédites.

Lavande hybride Abrial

Les Lavandins sont des hybrides entre la Lavande vraie (Lavandula vera) et la Lavande Aspic (Lavandula Spica) qui possèdent, à des degrés divers, la qualité de l'essence de l'une et la rusticité de l'autre. La variété nouvelle que nous offrons ci-dessus est, parmi tous les Lavandins cultivés, de beaucoup plus riche en essence et en acétate de Linalyle (3 kilogs d'essence pour 100 kgs de fleurs et 28 à 32% d'acétate de lynalyle. C'est une plante rustique, pouvant atteindre 1 mètre 20 de hauteur et autant de diamètre, formant de grosses touffes de fleurs bleu lavande. Tout en étant particulièrement précieux pour la culture en terres maigres où la Lavande pousse difficilement, ce Lavandin sera également apprécié en tous terrains par les cultivateurs et les amateurs.

DÉSINCRUSTATION ELECTRIQUE

La désincrustation est de plus en plus à la mode dans les Instituts de Beauté : elle a pour objet d'éliminer d'une façon complète les résidus qui encombrent les pores et les orifices des canaux glandulaires qui débouchent à la surface de l'épiderme.

Il est très important en effet que les différentes cavités plus ou moins fines qui sont creusées dans la peau soient entièrement libérées de tous les dépôts qui s'y accumulent aussi bien naturellement qu'artificiellement.

En effet, l'épiderme étant un organe d'évacution des résidus, ces derniers peuvent s'éliminer plus ou moins bien ou rester accumulés à l'intérieur de telle façon que la peau s'engorge et que les produits toxiques qui doivent être fatalement évacués à l'extérieur peuvent au contraire s'y décomposer, devenir alcalins et être dès lors envahis par des microbes parasitaires ou même par le démodex dont la présence sur le visage est évidemment désastreuse.

L'emploi des crêmes et des fards risque également de provoquer à l'intérieur des canaux une accumulation de matières étrangères à l'épiderme : terres colorants, cires, savons, etc...

Un grand nombre de crêmes, en effet, sont constituées par des acides gras ou des éthers d'acides gras tenus en suspension dans l'eau au moyen de savon de soude, d'ammoniaque ou de triéthanolamine ; ces différents savons pénètrent plus ou moins à l'intérieur de l'épiderme et y maintiennent des quantités évidemment petites mais néanmoins pernicieuses de produits étrangers.

Jusqu'ici, la désincrustation du visage (terme un peu énergique mais qui dit bien ce qu'il veut dire) s'est faite au moyen de lotions détersives, de laits de démaquillage, d'eaux spéciales, de pulvérisations chaudes, le tout accompagné de massages permettant de vider aussi complètement que possible tous les orifices obstrués.

Un inventeur, M. Chardin, a inventé un appareil permettant de rendre la désincrustation plus parfaite en utilisant le mécanisme de l'ionisation qui permet de décomposer tous les corps qui se trouvent en suspension ou en solution dans un liquide salé. Or tous les liquides physiologiques contiennent, en quantité suffisante des sels de métaux



Désincrustation électrique

alcalins sous forme de chlorures par exemple : chlorure de sodium, chlorure de magnésium, etc...

De même que le courant galvanique qui passe dans une solution de sulfate de cuivre décompose cette solution, les ions cuivres se déposant sur l'électrode négative, de même, le courant passant à travers les liquides physiologiques, les décompose en ions sodium et magnésium, à l'électrode négative, tandis que l'ion chlore se dépose sur l'électrode positive.

Toutes les matières organiques qui se trouvent en présence de ce liquide seront également décomposées, ce qui permettra de les faire sortir plus aisément de leur retraite profonde.

Le traitement de désincrustation électrique ne se fait qu'après des traitements ayant pour objet d'augmenter la perméabilité de la peau et des cellules superficielles.

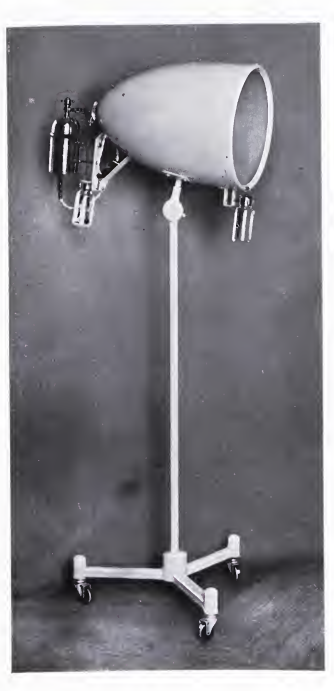
Le spécialiste commence par démaquiller le sujet au moyen des eaux et laits démaquillants, puis assouplit l'épiderme au moyen du massage et enfin hydrate le plus possible la surface cutanée de manière à faciliter le passage du courant.

Cette hydratation peut être obtenue soit par une pulvérisation chaude, soit par un bain de vapeur sous lumière colorée.

Le sujet est ensuite étendu sur la table de massage : il prend dans la main la poignée reliée au pôle positif et l'opérateur commence à lui promener sur le visage le tampon relié au pôle négatif.

La séance dure de 10 à 15 minutes selon la force du courant utilisé et la sensibilité de la peau à l'électricité.

La plupart des sujets peuvent sans inconvénient supporter un courant de 1 1/2 à 3 milli-ampères ; certains d'entre eux, cependant ,éprouvent au contact de l'électrode négative une sensation assez vive de multiples petites piqûres : il convient alors de diminuer l'intensité du courant.



Appareil à pulvérisations chaudes dans la lumière colorée

L'opérateur promène à la surface de la peau la plaque de feutre reliée au pôle négatif avec une pression très légère, mais continue ; il applique cette plaque sur un même point jusqu'à ce que la surface de la peau ait pris une teinte rose vif presque rouge, ce qui est l'indice d'une légère congestion superficielle de la peau et d'une grande activité de la circulation du sang.

Il paraît certain que le mécanisme physique ou chimique que nous venons de décrire se complète d'une activité exclusivement électrique sur laquelle les dermatologues n'ont pas encore de grandes précisions, mais dont l'efficacité est incontestable : de même que les tissus superficiels ne doivent pas rester alcalins, de même ils doivent être chargés de préférence d'électricité négative, ces deux conditions semblent nécessaires à leur parfaite vitalité.

L'appareil Chardin peut être utilisé pour obtenir, par un mécanisme inverse, la pénétration à l'intérieur de l'épiderme et dans l'intimité des cellules, de produits indispensables à leur existence. Cette revue a signalé à plusieurs reprises l'importance primordiale du soufre pour la santé de la peau et des cheveux ; les lotions et shampooings contenant ce produit ne peuvent pas toujours pénétrer suffisamment à l'intérieur du tissu pour donner les résultats qu'on est en droit d'en attendre ;

Il suffit, pour les faire pénétrer à l'intérieur des cellules, d'inverser le courant : le sujet tient à la main la poignée dont le cordon est fiché dans le pôle négatif, tandis qu'on promène sur la peau acnéïque ou sur le cuir chevelu séborrhéïque, l'électrode positive imbibée de solution de soufre dissout. Lorsqu'il s'agit de gros boutons d'acnée, il est bon de pétrir auparavant les régions enflammées et même de percer les foyers avec une aiguille flambée ou avec la pointe d'un petit bistouri. Les résultats obtenus sont très intéressants.

Après quinze ou trente minutes, la rougeur de la peau disparaît petit à petit et elle garde une fraîcheur d'épiderme neuf. Le sujet éprouve généralement une sensation très agréable et l'épiderme conserve une souplesse qui est l'indice de l'efficacité du traitement.

Le même inventeur met également à la disposition des Instituts de Beauté des appareils de massage faradique qui ont pour but de donner de la tonicité aux muscles et enfin des appareils de massage électrique de haute fréquence dont les résultats sont déjà bien connus.

BAINS DE LUMIERE ET BAINS DE VAPEUR SOUS LUMIERE COLORÉE

La photo-thermo-thérapie est une nouvelle thérapeutique dont les Directeurs d'Institut de Beauté disent le plus grand bien.

La douche faciale sous lumière colorée est un procédé agréable et efficace pour nettoyer la peau, pour resserrer légèrement ses pores, grâce à son pulvérisateur qui permet de « bombarder » la peau avec différentes lotions (Docteur Peytoureau).

Le nouvel appareil que représente notre gravure, permet de faire des pulvérisations soit sous la lumière rouge, que l'on considère comme excitante et stimulante, soit sous la lumière bleue considérée comme sédative-calmante, soit sous la combinaison de ces deux teintes, c'est-à-dire lumière mauve, neutre, convenant aux peaux en bon état. L'inventeur ne parle pas des lumières orangée et verte qui agissent cependant d'une façon différente sur un certain nombre de sujets. Les douches faciales sous lumière colorée se font soit avant le massage, soit après soit même avant et après. L'action de ces pulvérisations très chaudes ne se borne pas seulement, comme on est porté de le croire, à un nettoyage mécaniques des téguments mais il se produit, en outre, sous leur influence des phénomènes de congestion locale superficielles, plus ou moins intenses. C'est là l'effet principal que l'on recherche et que l'on règle suivant la nature de la peau de la cliente par la durée de l'application. Dix minutes suffisent le plus souvent.

Comme les lampes électriques provoquent en même temps que les vapeurs humides une assez forte augmentation de température, on se rend compte que l'effet congestif peut être rapide et qu'il convient par conséquent de ne pas le prolonger outre mesure si le sujet montre une grande sensibilité.

Un certain nombre d'opérations de beauté se font également sous le bain de lumière froide sans aucune pulvérisation simultanée. L'appareil Thermudor dont nous donnons la photographie peut être employé pour les bains de lumière auxquels on attache de plus en plus une réelle importance. La médecine chinoise fait depuis longtemps usage des couleurs pour guérir certaines maladies et surtout certaines affections de la peau : c'est ainsi que les rougeoles, rubéoles et toutes maladies se manifestant par une éruption de points rouges à la surface de l'épiderme, sont combattues par la lumière rouge. Cette notion est d'ailleurs classique, puisque dans nos pays comme en Orient, on met des tentures rouges aux fenêtres des rougeoleux. De même les bains de lumière verte sont appréciés par les malades hépatiques dont le teint se ressent de l'évasion de la biliverdine à l'intérieur du sang ; la lumière jaune orange combat assez bien les brûlures de la face et les érythèmes causés par les coups de soleil ; la lumière bleue est calmante et peut remplacer, dans une certaine mesure les applications de camphre pour les malades excités ou nerveux. Par surcroît, l'utilisation des bains de lumière a un effet psychologique indéniable et il est certain que les femmes fréquentent volontiers les Instituts de Beauté qui utilisent les appareils de projection colorée.



LES ANTISEPTIQUES ESSENTIELS

Par R, M. GATTEFOSSÉ

Selon la pensée de Pasteur, la « chose était connue de toute antiquité », il y manquait la consécration scientifique.

Qu'il s'agisse de l'usage des fumées odorantes pour chasser la peste et le choléra, qu'il s'agisse encore de l'emploi des baumes pour la conservation des cadavres, c'est toujours de l'antiseptie sous diverses formes.

Aussi est-il bien curieux de constater le mépris dans lequel on a tenu, depuis l'avènement de la chimie officielle, les traditions anciennes. Les Chimistes de l'époque révolutionnaire commencèrent par confondre la « fumée» proprement dite des bûchers odorants avec les vapeurs opaques que l'on peut obtenir, par exemple, par l'action de l'acide chlorhydrique sur l'ammoniaque, et proposèrent de remplacer les premières par les secondes, puis étudiant ensuite l'action de ces vapeurs, démontrèrent qu'elles ne pouvaient avoir aucune activité. C'est ainsi que Carmichael, en l'an IX de la République, ne parla des moyens de désinfecter l'air par les fumées que pour être réfuté par Guyton de Morveau.

Puis les plantes elles-mêmes, aromatiques ou médicinales régressèrent devant les produits chimiques de synthèse. Il fallut la découverte des agents microscopiques de l'infection pour qu'on cherchat dans les produits chimiques, des moyens de les combattre, puis devant la carence ou les dangers de ces produits, on songea aux produits odorants tirés des plantes.

La première application vraiment populaire des huiles essentielles comme antiseptiques fut celle du « Goménol » essence de **Melaleuca** lancée par Prevet qui fit faire de très nombreuses expériences et démontra son activité.

Le Goménol, analogue au Niaouli, au Cajeput, à l'essence de **Cathetus fasiculata,** était utilisé de tous temps en Nouvelle-Calédonie et les indigènes, en faisaient une large consommation soit sous la forme de feuilles fraîches, soit sous la forme d'infusions ou même d'essence, dans les cas innombrables, on l'a vu par un travail précédent (1), où les huiles essentielles aromatiques peuvent avoir leur application.

Les travaux qui furent accomplis en France par de nombreux médecins et chimistes démontrèrent en effet, que cette huile essentielle a de très importantes vertus. On les attribue souvent, à tort, à l'Eucalyptol ou Cinéol qui en est le principal constituant, au point qu'à l'heure actuelle les huiles volatiles de **Melaleuca** sont encore vendues avec un titrage en Cinéol et que dans bien des cas on les remplace par des essences d'Eucalyptus, encore plus riches en cinéol ; ou même par de l'eucalyptol pur, dont les travaux de Baker et Smith ont démontré l'inactivité relative.

C'était donc débuter dans les plus mauvaises conditions possibles et pourtant un vif succès consacra la ténacité de Prevet et jusqu'à la guerre, le Goménol fut le seul produit volatil officiellement utilisé.

Cependant, dès 1907 nous avions commencé à publier tout ce que les expérimentateurs et les curieux écrivaient sur les antiseptiques aromatiques. En 1909, le Dr P. Jucquelier, ancien chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris (Parfumerie Moderne) précisait le rôle que l'on réservait, encore à cette époque aux essences considérées comme antiseptiques.

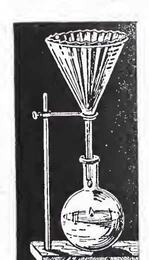
« L'action bactéricide des parfums, disait-il, au moins de certains d'entre eux, est empiriquement établie par des faits qui sans avoir la rigueur absolue d'une série d'expériences de laboratoire sont cependant démonstratifs.

L'antiseptie est vieille comme le monde ; elle rendit mille services aux médecins avant même que ceux-ci aient été mis à même de comprendre le mécanisme des procédés dont ils usaient. C'est d'abord Hippocrate limitant l'extension de la peste à Athènes par des fumigations aromatiques alors que tout avait été vainement tenté contre ce fléau. C'est, plus près de nous, la curieuse histoire des girofliers de Ternate île de l'archipel néerlandais des Mollusques où les Hollandais ayant par spéculation détruit tous les girofliers, la colonie fut ravagée par plusieurs maladies épidémiques, qu'on n'y avait pas observé jusqu'alors. Le Dr Cabanès rappelait récemment qu'il avait vu brûler du genièvre dans les hôpitaux parisiens pendant l'épidémie de variole de 1870.

Au XIX[e] siècle, à Londres comme à Paris, durant les épidémies de choléra, les ouvriers parfumeurs ont toujours présenté une immunité presque absolue. Dans une revue publiée par le Bulletin général de thérapeutique (Nov. 1908) Cabanès rapporte les résultats d'expériences bactériologiques concernant le pouvoir microbicide de quelques essences : le bacille d'Eberth serait détruit en douze minutes par l'essence de cannelle et en une heure vingt minutes par l'essence de patchouli.

Les essences de thym, de verveine, de géranium et d'origan dans cet ordre, ont une valeur intermédiaire.

(1) Aromathérapie.





Ces résultats expérimentaux confirment les déductions tirées des constatations empiriques signalées ci-dessus. Il y a lieu de procéder à des essais analogues avec les mêmes parfums, et d'autres encore, naturels ou synthétiques vis à vis des microbes pathogènes les plus redoutables.

Dans la désinfection, terme qui désigne plusieurs opérations, les substances odorantes contribuent à masquer les mauvaises odeurs plus qu'à détruire les germes nocifs. C'est la raison pour laquelle on les accuse volontiers d'être dangereuses, puisqu'elles privent l'observateur d'un de ses moyens de contrôle. Il suffit d'y prendre garde ; aussi ne demande-t-on pas d'habitude aux essences parfumées d'agir sur un tel foyer envahi par les micro-organismes virulents, à la manière des puissants antiseptiques. La mission microbicide des parfums est à la fois plus générale et moins énergique : c'est avant tout une mission de protection préalable, de défense passive, de prophylaxie... »

Dans notre idée, on pouvait demander davantage aux essences.

Des expériences personnelles nous ayant permis de vérifier l'efficacité microbicide des huiles essentielles, notamment pendant l'épidémie de grippe infectieuse de 1918, nous nous efforçames de donner à la vérification scientifique toute l'ampleur possible.

Nous signalâmes aux savants, professeurs et directeurs de l'Institut bactériologique de Lyon l'intérêt de la question. Des thèses furent faites sur ce sujet dans nos laboratoires et avec les essences fournies par nous, enfin des résultats décisifs purent être publiés.

Dès ce moment, la désinfection par les corps aromatiques devenait classique.

Depuis plus de dix ans, nous avons proposé des complexes efficaces sous toutes les formes pratiques possibles d'utilisation. L'opinion publique s'est montrée favorable, les médecins, les biologistes se sont enthousiasmés pour nos idées, en Amérique notamment, et désormais les nauséabonds produits de la houille sont détrônés au profit de produits plus puissants et plus agréables.

Nous résumons dans cette brochure les principales étapes de cette vérification dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle bouleverse radicalement la prophyllaxie, la médecine et la chirurgie, celle-ci en rendant les précautions aseptiques classiques presque inutiles tout en ayant l'assurance que les tissus n'en seront pas altérés, mais au contraire stimulés, comme nous l'avons démontré dans notre ouvrage précédent « Aromathérapie ».

L'ANTISEPSIE PAR LES HUILES ESSENTIELLES

HISTORIQUE

Les premières recherches scientifiques sur le pouvoir antiseptique des huiles essentielles ont été entreprises par Mr. Chamberland (1887).

Ce savant fit l'essai de l'action de quelques essences, soit en vapeur, soit en émulsion, sur les spores et les filaments de bactéries charbonneuses.

Il indiqua six essences comme remarquablement antiseptiques. Ce sont : l'origan, la cannelle de Chine, la cannelle de Ceylan, l'angélique, le vespétro et le géranium d'Algérie.

Deux ans plus tard, MM. Cadéac et Albin Meunier firent une série de travaux fort intéressants sur l'action antiseptique des essences (Annales de l'Institut Pasteur).

M. le professeur Bouchard, dans son ouvrage sur la thérapeutique des maladies infectieuses, signale et insiste sur le pouvoir antiseptique des essences, dont quelques unes sont « aussi antiseptiques que les sels mercuriels ». Poursuivant les expériences de Chamberland, il étudie à nouveau les six essences énumérées, en solution hydro-alcoolique, et montre que la végétation microbienne n'est possible qu'avec une dose du mélange d'essence inférieur à 0 gr. 114 par litre. Au-dessus de cette dose, aucun développement ne se fait. La valeur thérapeutique de ce mélanges d'esences serait donc bien supérieur à celle du naphtol.

En 1893, le docteur Forné étudie le pouvoir bactéricide du goménol (Annales de l'Institut Pasteur), dont M. G. Bertrand venait de définir la composition sur des échantillons remis par M. Prevet.

En 1912, M. le Professeur agrégé Guegen, de l'Ecole de pharmacie de Paris, reprend ses travaux antérieurs sur le goménol. Les expériences portent sur le bacille d'Eberth, du charbon, du pus bleu, sur le staphylocoque doré.

Le bacille d'Eberth placé dans les conditions les plus favorables ne peut cultiver en présence d'une solution au millième (1 gr. par litre de bouillon).

Bactérie charbonneuse — Dose inhibitrice : 1/500 (2 grs par litre de bouillon).

Bacille pyocyanique. — Bacille très résistant, la dose toxique pour cette espèce est d'environ 2 grs 25 par litre.

Staphylocoque doré. — La dose sûrement inhibitrice, en milieu nutritif et à l'optimum de température est d'environ 1/2250 (0 gr. 48 par litre).

Dans une note à l'Académie des Sciences (1) présentée par M. le Professeur Aller, M. Lucien Cavel signala la valeur antiseptique de quelques huiles essentielles :

A l'étranger, Martindale en 1910 avait déjà fait un classement des essences volatiles en prenant pour unité le pouvoir antibactérien du phénol.

Il avait trouvé et indiqué les chiffres suivants de deux séries d'expérience : (Pharmaceutical Journal 1910 11-609).

Essence d'Origan.........	25.76	
Thymol.................	19.41	25.29
Essence de Thym........	13.38	14.85

(1) 21 Mai 1918 ; Tome 166, n° 20, page 827.

Essence de Cannelle......	7.105	7.92
Essence de Romarin......	5.94	
Essence de Rose.........		5.94
Essence de Wintergreen..		4.64
Essence de Lavande......		4.94
Essence de Citron........		3.94
Essence d'Amandes amères		3.76
Essence d'Eucalyptus.....	3.55	3.76
Essence de Santal........	1.67	

Lucien Clavel, cherchant par une autre méthode à classer les essences selon leur activité infertilisante avait pris pour base de ses essais des cultures ensemencées avec une eau d'égoût.

Il avait trouvé les valeurs relatives suivantes :

Essences — Doses infertibilisantes pour 1.000 :

Thym........................	0.7
Origan........................	1.0
Portugal......................	1.2
Verveine......................	1.6
Cannelle de Chine............	1.7
Rose..........................	1.6
Girofle........................	2.0
Eucalyptus.....................	2.25
Menthe........................	2.5
Géranium de France...........	2.5
Vétyver........................	2.7
Amandes amères..............	2.8
Gaultheria....................	3.0
Géranium.....................	3.1
Wintergreen..................	3.2
Reine des Prés...............	3.3
Aspic.........................	3.5
Badiane.......................	3.7
Iris...........................	3.8
Cannelle ordinaire............	4,0
Serpolet......................	4.0
Bouleau.......................	4.8
Anis..........................	4.2
Moutarde.....................	4.2
Romarin......................	4.3
Cumin........................	4.5
Néroli........................	4.75
Lavande......................	5
Ylang-Ylang..................	5.6
Genièvres (baies).............	6.0
Fenouil doux..................	6.4
Réséda.......................	6.5
Ail...........................	6.5
Citron.......................	7.0
Cajeput......................	7.2
Sassafras.....................	7.6
Héliotrope....................	8
Cédrat........................	8.4
Térébenthine..................	8.6
Persil........................	8.8
Violette......................	9
Camphre.....................	10
Angélique....................	10
Patchouli.....................	10

Les chiffres indiquant les quantités nécessaires pour obtenir l'infertilisation (Note présentée par le Prof. Haller à l'Académie des Sciences 21 Mai 1918 ; tome 166 N° 20 P. 827).

Ces indications étaient, en partie, contradictoires avec celles de Martindale et il convenait d'employer des méthodes plus rigoureuses et autant que possible identiques dans tous les laboratoires, pour se faire une opinion précise de la valeur bactéricide, dès lors indéniable, des produits odorants.

Le Laboratoire Bactériologique de Lyon prit pour base des travaux la méthode de Koch, dite : « Au fil » et que nous allons décrire.

III

L'ACTION BACTÉRICIDE DES ESSENCES A L'ETAT DE VAPEURS

Des cordelettes imprégnées d'émulsions de microbes provenant de cultures en milieu approprié, sont suspendues au centre de tubes à essais stérilisés, munis de bouchons de coton. Elles sont desséchées, dans cette position à 37° centigrades pendant 24 heures, sauf les tests à méningocoques qui ne résistant pas à la dessication sont employés humides.

On introduit dans chaque tube à essai 1 centimètre cube de l'essence à essayer et on dispose la cordelette à 3 centimètres au-dessus du liquide. Les tubes ainsi préparés sont placés à l'étuve à 37° et maintenus à cette température pendant des temps déterminés, après lesquels on apprécie la vitalité des microbes en ensemençant aseptiquement un fragment de test dans le milieu de culture convenable. On observe le résultat de l'ensemencement au bout de 24 heures, 48 heures et 72 heures de séjour à l'étuve.

Cette méthode donne donc le résultat de l'exposition des cultures microbiennes dans une enceinte fermée et à 37° dans laquelle séjourne simultanément l'essence à essayer.

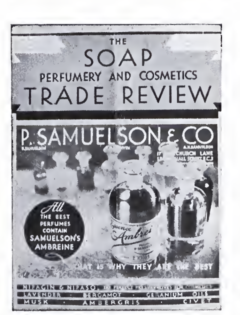
Elle ne donne pas le pouvoir intrinsèque de l'essence, mais seulement des vapeurs de la dite essence à la température de 37°, si l'essence dégage des vapeurs à cette température.

Cette méthode pourrait d'ailleurs servir, dans une certaine mesure, à évaluer le pouvoir de diffusion des essences dans un milieu fermé à la température d'expérience, mais elle ne peut donner qu'une approximation très relative du pouvoir vrai d'antiseptie, pour le cas, ou, par exemple, l'essence est en pratique diffusée dans l'air par un moyen mécanique, ou additionnée d'un corps à haute tension de vapeur qui en diffuse davantage les particules.


SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17, CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
MARCH 1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

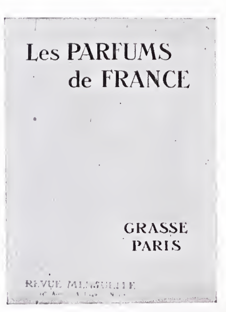

RIVISTA ITALIANA
delle essenze e delle piante officinali del profumi


THE SOAP PERFUMERY AND COSMETICS TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
ALL THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
THAT IS WHY THEY ARE THE BEST
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


FOREIGN EDITION · THIN PAPER
The CHEMIST AND DRUGGIST
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/- PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
8 Queen Victoria Street
LONDON E.C.4


Blondinen suchen
sollen sie bei Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
SPECIAL SHAMPOO
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS de FRANCE
GRASSE
PARIS
REVUE MENSUELLE


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL Lavender OIL
40% ESTERS
AN ECONOMICAL & EFFECTIVE SUBSTITUTE FOR THE NATURAL FRENCH LAVENDER OILS
W. J. BUSH & CO. LTD. ASH GROVE HACKNEY LONDON E.8

Le Dr. F. chef de laboratoire d'un de nos grands hôpitaux de Paris a imaginé le dispositif suivant qui rapproche davantage l'expérience de laboratoire de ce que l'on cherche à obtenir en réalité, c'est-à-dire, la désinfection de l'air respiré dans un théâtre, dans une salle de réunion.

Il utilise un flacon A de 10 litres de capacité dans lequel il place, en B un carré de papier filtre sur lequel on peut déposer un certain nombre de gouttes du produit volatil à étudier. Ce carré de papier reste dans le flacon pendant un certain temps et y répand ses vapeurs, à la température ordinaire.

On retire ensuite le carré de papier et on fait entrer par F de l'eau dans le flacon. Cette eau chasse l'air qui passe dans l'éprouvette D remplie de 250 centimètres cuves de bouillon stérilisé.

Le barbottage dure 20 minutes. On prélève ensuite au moyen d'une pipette à boule 25 cm3 du bouillon que l'on répartit sur 10 boîtes de Pétri garnies de gélose nutritive. On fait ainsi dix ensemencements que l'on met 48 heures à l'étuve et on compte les colonies.

L'air du laboratoire donne naissance à dix colonies, ce qui correspond à 10.000 germes par mètre cube, puisqu'on a opéré sur 10 litres et le dixième sur bouillon de barbottage est prélevé et ensemencé.

Avec 4 gouttes d'essence de citron sur le papier, la diminution du nombre de germes est de 40 % en 20 minutes, de 80 % en une heure, de 90 % en trois heures. Les cultures demeurent stériles après 9 heures de contact.

L'emploi de diverses autres essences ou mélanges d'essences donne des résultats différents dont on pourrait tirer une conclusion sur l'action antiseptique des essences à l'état de vapeur.

Mais, lorsqu'il s'agit d'aseptiser l'air d'une salle de spectacle, on n'agit généralement pas dans ces conditions comparables à celles de l'expérience. Ou bien la ventilation « force l'air » à travers un filtre convenablement imbibé de matières aromatiques choisies, ou bien l'air barbotte à travers un liquide aromatisé, qui retient les poussières, humidifie l'air et l'aromatise, ou bien la matière aromatique est pulvérisée à l'état finement divisé au moyen d'un vaporisateur qui donne, le mieux possible, une sorte d'émulsion gazeuse de produits odorants.

Dans ces conditions, il est probable qu'on n'obtient pas les mêmes résultats que dans l'expérience ci-dessus qui n'est bonne que pour le cas où la matière aromatique s'évapore librement dans un air confiné et immobile.

L'expérience ci-dessus donne la prépondérance à une essence (de citron) dont le coefficient de volatilité est le plus grand, ce qui s'accorde bien avec nos remarques sur la méthode de Koch, mais qui n'implique pa que d'autres huiles essentielles moins riches en terpènes, donc moins volatiles, ne donneraient pas en pratique des résultats au moins aussi bons que l'essence de citron.

Les expériences de Morel et Rochaix, par la méthode au fil, de Koch, ont donné l'ordre suivant pour le pouvoir antiseptique à l'état de vapeurs Citron, Thym, Orange, Bergamote, Menthe, Genièvre, Citronnelle, Goménol, Lavande, Romarin, Badiane et Santal.

Nous remarquons aisément que nos conclusions se confirment ici puisque cet ordre est presque exactement celui de la teneur en terpènes des huiles envisagées.

Citron........	90 % de terpènes
Orange........	90 % de terpènes
Thym.........	40 à 65 % de terpènes (mais présence de phénol).
Bergamotte....	65 % de Terpènes
Menthe........	10 à 15 % de terpènes (20 à 30 % de menthone)
Genièvre......	60 à 70 % de terpènes
Citronelle.....	15 à 30 % de terpènes
Goménol......	10 à 15 % de terpènes (présence de cinéol)
Lavande.......	10 à 15% de terpène.
Romarin.......	20 à 45 % de terpène (présence de cinéol)
Badiane........	10 à 20 % de terpènes
Santal.........	2 à 10 % de terpènes.

Les essences à Cinéol, malgré leur titrage élevé en terpènes et leur volatilité relativement élevée seraient moins actives, l'essence de thym au contraire aurait son pouvoir augmenté par la présence d'un phénol. L'essence de menthe contient en plus des terpènes de la menthone, presque aussi volatile, ce qui expliquerait sa place améliorée.

De la tension de vapeurs de chacune des essences examinée, qui semble à peu près proportionnelle à l'activité constatée, nous devons conclure que l'action antiseptique est à peu près proportionnelle à la volatilité des produits examinés. Il semble donc, que dans la pratique, on doive s'efforcer d'augmenter cette volatilité ou la dispersion des molécules d'huiles soit en ajoutant au produit un corps à haute tension de vapeur, comme le paradichlorobenzène soit en facilitant par un moyen mécanique, la diffusion des produits volatils dans l'air.

Voici les résultats obtenus par le procédé précédent au moyen de l'essence de Lavande et de deux mélanges complexes, Aseptol et Saynil.

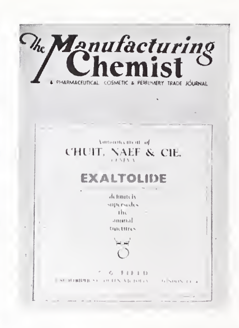
Observations sur l'action de l'aseptol, de la lavande et du saynil sur la teneur de l'air en microbes

Dispositif utilisé :

Flacon A de 10 litres. En B un carré de papier filtre sur lequel on peut déposer un certain nombre de gouttes du produit volatil à étudier. C tube de 40 centimètres de haut. D entrée d'air de A barbottant dans le liquide emplissant C.

E échappement d'air.


BRASIL
PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER
ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG

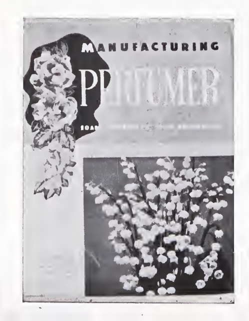

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, ETC.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE
UND KOSMETIK
Nummer 8
Jahrg. X
Klassisch die Form!
Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche
Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & CO
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA · RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE
PERFUMERIA, AGREMIADA
A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING

Expérience I. — Analyse bactériologique de l'air du laboratoire.

En faisant entrer par F de l'eau dans le flacon, on fait barboter l'air qu'il contient dans 250 cm3 de bouillon stérile contenu dans l'éprouvette D stérilisée. Ce barbottage dure 20 minutes.

On prélève ensuite avec une pipette à boule 25 cm3 du bouillon et on le répartit sur 10 boîtes de Pétri garnies de gélose nutritive.

Après 48 heures d'incubation à l'étuve à 37° on compte sur les boîtes dix colonies.

Expérience II. — Avec un compte-gouttes on dépose sur le papier filtre B 4 gouttes d'Aseptol. On referme rapidement le flacon.

Au bout de 20 minutes, on retire le papier filtre et on fait passer les 10 litres d'air du flacon dans les 250 cm3 de bouillon stérile C comme en I. On ensemence 25 cm3 sur 10 boîtes de Pétri : au bout de 48 heures on compte colonies 10.

Expérience III. — Même expérience, mais on fait passer l'air au bout d'une heure.

Nombre de colonies sur les 10 boîtes : 9.

Expérience IV. — Même expérience au bout de 3 heures. Nombre de colonies 10.

Expérience V. — Au bout de 9 heures : nombre de colonies : 7.

Expérience VI. — Au bout de 24 heures, nombre de colonies : 4.

Expérience VII. — Même série d'expériences avec Lavande. Après 20 minutes : nombre de colonies : 12.

Expérience VIII. — Au bout d'une heure : colonies : 9.

Expérience IX. — Au bout de 3 heures : colories : 10.

Expérience X. — Au bout de 9 heures : colonies : 8.

Expérience XI. — Au bout de 24 heures : colonies : 5.

Expérience XII. — Même série d'expériences avec Saynil.

Expérience XIII. — Au bout d'une heure : colonies : 11.

Expérience XIV. — Au bout de 3 heures : colonies : 7.

Expérience XV. — Au bout de 9 heures : colonies : 6.

Expérience XVI. — Au bout de 24 heures : colonies : 6.

Expérience XVII. — Même série d'expérience avec l'essence de citron. Au bout de 20 minutes, nombre de colonies : 6.

Expérience XVIII. — Au bout d'une heure : nombre de colonies : 2.

Expérience XIX. — Au bout de 3 heures : colonies : 1.

Durée de l'action des vapeurs	20 m.	1 h.	3 h.	9 h.	24 h.
Aseptol	11 c.	9	10	7	4
Lavande	12	9	10	8	5
Saynil	9	11	7	6	6
Citron	6	2	1	0	0

CONCLUSIONS DES EXPÉRIENCES DU GROUPE I

Action sur la teneur microbienne de l'air

Dans les conditions où l'on s'est placé, l'air du laboratoire donne naissance à 10 colonies, ce qui correspond à 10.000 germes par mètre cube, puisqu'on a opéré sur 10 litres et que le 10e du bouillon de barbottage est prélevé et ensemencé.

L'action de l'Aseptol et de la Lavande est encore nulle au bout de 3 heures. Ce n'est qu'au bout de 9 heures que l'on commence à déceler une diminution de la teneur microbienne qui atteint environ 50 % en 24 heures.

Le Saynil agit un peu plus vite, puisqu'au bout de 3 heures la réduction est déjà de 30 % environ, mais elle ne progresse guère ensuite puisqu'au bout de 24 heures elle n'atteint que 40 %.

L'essence de citron, essayée à titre de comparaison, donne une diminution de 40 % en 20 minutes, de 80 % en 1 heure et de 90 % en 3 heures. Les cultures demeurent stériles après 9 heures de contact. Son action est donc supérieure à celles des trois autres substances essayées.

ACTION DES VAPEURS sur les cultures microbiennes

Procédé de Koch : un fil stérilisé dans un tube est plongé dans une culture en milieu liquide approprié, de 24 ou 48 heures, puis remis en place tandis que dans le fond du tube, avec une pipette stérile, on dépose 2 gouttes du produit volatil à étudier. Le tube est abandonné pendant un temps déterminé, à la température du laboratoire (et non à l'étuve) pour opérer dans des conditions analogues à celles de l'application pratique.

On extrait ensuite le fil et on l'ensemence en faisant plonger l'extrémité inférieure dans un tube de milieu liquide approprié que l'on porte à l'étuve.

On examine ce tube au bout de 24, 48, et 72 heures. Les tubes troubles correspondent aux fils qui n'ont pas été stérilisés. Les tubes clairs au contraire. Le temps d'exposition aux vapeurs correspondant au 1er tube clair dans chaque série correspond au minimum d'action antiseptique dans les conditions de l'expérience.

I — Pneumocoque II.

Souche récemment isolée d'une méningite mortelle. Espèce pathogène pour la souris. Culture de 24 heures sur bouillon T.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol	+	+	+	+	+	0
Lavande	+	+	+	+	+	0
Saynil	+	+	+	+	+	+
Citron	+	+	+	0	0	0

+ Cultures positives (tubes troubles) au bout de 72 heures au plus.

(A suivre)

Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon — Le Gérant : F. ROUX

N° 7 Le Numéro : 7 francs JUILLET 1937

LA

PARFUMERIE MODERNE

EN CALABRE

La Calabre, comme tous les pays envahis par la civilisation a peut-être perdu une partie de son pittoresque : on n'y voit plus, comme jadis, des brigands d'opérette arrêtant et rançonnant les voyageurs sur les chemins difficiles, ni ces associations auxquelles chacun devait verser une cotisation pour être protégé contre les sus-dits brigands : le touriste dit, avec désinvolture, que c'est dommage, mais telle n'est certainement pas l'opinion de la population.

La Calabre, ou du moins ce que le voyageur pressé en aperçoit, est une côte découpée et capricieuse, dominée par des montagnes arides et volcaniques, morcelée par des vallées parcourues par un filet d'eau se traçant un chenal tortueux au milieu d'un immense lit de cailloux. Pendant la saison des pluies orageuses ces ruisselets, parait-il, se transforment parfois en torrents redoutables.

Reggio de Calabre, ville relativement moderne, puisqu'entièrement reconstruite après le tremblement de terre de 1909 qui ne laissa pierre sur pierre et anéantit les trois quarts de la population, est, comme Messine sa sœur de l'autre côté du détroit, construite sur deux étages seulement. Mais un front de mer habilement aménagé en promenade bordée de palmiers fait de Reggio une station touristique fort agréable.

De légers bateaux automobiles traversant ce canal mènent le voyageur à Messine en quarante minutes sur une mer parfois agitée tandis que les majestueux ferry-boats prolongent en Sicile la ligne ferroviaire continentale et, portant un train entier, atterrissent à quelques kilomètres de là, traçant entre le goufre de Charybde et le rocher de Scylla un chemin paisible et sans danger.

De même que tout le littoral de la Sicile est complanté d'arbres fruitiers, et surtout de citronniers et d'orangers, celui de la Calabre est couvert de magnifiques jardins, merveilleusement entretenus, et tous les arbres, à perte de vue, enclos entre des haies de cactus, sont des bergamotiers.

De ci de là, des éoliennes et, au bord des oued, des stations de pompage électrique, assurent l'arrosage de ces jardins : de grands bœufs largement encornés utilisés comme tracteurs pour les façons et pour les transports agricoles, fournissent un précieux fumier religieusement employé comme engrais ; les propriétaires avisés se font un honneur de conserver un cheptel bovin supérieur aux besoins réels, justement pour disposer d'une plus large quantité d'engrais naturel ; les produits artificiels, plus largement employés en Sicile n'ayant pas donné des résultats favorables. Dans les confins, de petits moutons, véritables pelotes de laine blanche, jouent dans les maigres herbages, tandis que partout, sur tous les chemins, nombreux comme les bicyclettes à Amsterdam, les petits bourricots trottent allégrement, pittoresquement chargés de paniers pleins de fruits, et le dimanche, parfois, d'un grand dadais allongé, vêtu d'un prosaïque complet de confection et coiffé d'un feutre standard.

Dans la plupart des fermes subsistent les vieilles machines de bois aux rustiques engrenages faits de grossières chevilles et sous les plateaux desquels tournent les fruits dont on extrait ainsi la précieuse huile odorante. A côté, des pressoirs permettent de tirer les jus acides qui seront transformés en citrate de chaux. Ailleurs, il est vrai, dans des établissements modernes, des machines de précision, aux pla-

teaux munis de pointes de cristal, font le travail plus rapidement et avec plus de perfection, tandis que des presses hydrauliques expriment les pulpes acides.

Tous ces détails techniques sont bien connus de nos lecteurs nous n'y insisterons pas ; aussi bien la grande nouveauté est-elle l'organisation nouvelle du Consortium de la Bergamote, second essai de centralisation coopérative obligatoire des Services de vente de l'huile essentielle Calabraise.

Toutes les quantités d'essences préparées doivent être obligatoirement déclarées au Consortium et mises à sa disposition. Il les emmagasine dans ses caves et dans ses « piles » de cuivre en séparant les divers « crus » de la presqu'île et selon un rythme mensuel déterminé par l'importance de la récolte et celle de la demande. Chaque acheteur peut choisir, à son gré, les lots qui lui conviennent, à lui ou à ses clients. Les quantités mensuelles sont réparties entre les exportateurs locaux ou étrangers qui contrôlent leur mise en estagnons ou bien y procèdent eux-mêmes dans les locaux corporatifs. Toute la marchandise est soumise à l'analyse et à l'approbation de la Royale stazione experimentale de Reggio, dirigée par le distingué professeur La Face dont nous reparlerons dans un instant. Ce contingentement intérieur et ce contrôle permanent permettent une stabilisation relative des cours et interdisent toute spéculation et tout accaparement, et bien entendu, toute falsification.

L'honorable M. Giufré, directeur du Consortium et ses collaborateurs nous ont donné, de la meilleure grâce du monde, les renseignements les plus détaillés sur le fonctionnement de leurs services et M. Giufré nous a fait visiter de superbes jardins de bergamotiers, entretenus de père en fils dans sa famille, dans la plus parfaite tradition locale.

Entre des haies de cactus et des murs évitant les intrusions étrangères, les arbres sont plantés dans une terre meuble et nette, parcourue par les canaux d'irrigation ; des pépinières assurent le remplacement des arbres vieillis par des sujets jeunes ; des lignes de bigaradiers, employés comme coupe-vents donnent leurs magnifiques bouquets



Bienvenue !

blancs et odorants dont les hôtes font un gracieux hommage à leurs visiteuses. L'ensemble donne une impression très favorable de soins, de méthode et de correction dont on doit faire compliment tant aux cultivateurs qu'au Consortium, aux exportateurs et aux divers organismes scientifiques qui les secondent efficacement.

La Station Royale expérimentale dispose, dans Reggio même, d'un jardin d'essais où toutes les variétés de plantes aromatiques sub-tropicales sont examinées et essayées. Un grand nombre d'entre elles ayant donné d'excellents résultats ont été transplantées et multipliées dans un vaste terrain situé à 80 kilomètres de là et conquis en grande partie sur le lit sablorneux d'une rivière : une haute digue protège ces terrains de l'invasion des eaux pendant la période pluvieuse.

De longues rangées de cassiers fleuris montrent que la culture de cet arbuste est facile et rémunératrice sous ce climat : des essais importants de lys, de jasmin et de tubéreuse donnent de bonnes promesses ; le géranium, des camphriers et de nombreux bigaradiers donnant chaque année une récolte rémunératrice de fleurs, démontrent que

l'Italie méridionale est éventuellement capable de donner une bonne place aux cultures florales et d'alimenter de plus en plus largement la Parfumerie italienne.

Une petite usine de démonstration contient différents appareils modernes : alambics, machines sfumatrices, extracteurs par les dissolvants et permet de faire des préparations semi-industrielles et d'apprendre aux cultivateurs les moyens de tirer des fleurs tous les dérivés utilisés actuellement.

Ces cultures et cet atelier sont dirigés avec compétence et activité par le professeur La Face, dont le talent de créateur et d'animateur ne saurait être trop loué, car son œuvre est du plus haut intérêt national et corporatif.

La Station Royale expérimentale qu'il dirige dispose dans Reggio, de vastes locaux où sont réunis, à côté des laboratoires d'analyse, toute une documentation sur toutes les plantes aromatiques et sur les dérivés qui peuvent en être tirés.

Nous nous épargnerons des comparaisons avec les résultats obtenus en France par des organismes similaires : malgré les efforts méritoires de leurs dirigeants ils n'ont pas obtenu tout ce que la corporation aurait pu désirer ; mais nous pouvons dire que si l'initiative italienne ne menace pas encore la suprématie française en la matière (et telle n'est pas son but) du moins démontre-t-elle avec succès la volonté persévérante et réalisatrice de l'Italie en matière d'autonomie économique et industrielle. Vieux et fidèle client de la France, le commerce italien s'organise pour produire toute la substance première de son industrie : exemple redoutable, leçon magistrale, condamnation des systèmes désordonnés et irrationnels.

L'agriculture, l'industrie, le commerce et toute l'économie nationale sont dominés par des problèmes dont la solution ne peut être trouvée que par une persévérante construc-



Jardin Calabrais

tion scientifique. Toute idéologie doit en être exclue et le Monde de l'Avenir sera construit par des hommes de science sans parti et imbus des principes de synthèse dont le docteur Delore a donné récemment les fondements.

L'Italie, Dieu merci et quoiqu'on dise, reste la Nation-Sœur : le Français y est reçu comme dans sa propre famille et la communion spirituelle, sur le terrain scientifique y est totale. Nous remercions bien sincèrement toutes les personnalités Siciliennes et Calabraises de leur accueil si cordial et exprimons le souhait que la collaboration franco-italienne se perpétue, malgré vents et marées, afin que ne s'éteigne pas le Flambeau de la Culture Latine.

R. M. GATTEFOSSÉ.



Les champs d'essai de Brancaléone

SUR LES CRÈMES ACIDES

Les dermatologues étant désormais d'accord sur l'acidité physiologique de l'épiderme, les laboratoires spécialisées s'efforcent de plus en plus de se conformer à cette notion et de préparer des cosmétiques, et notamment des crèmes pour la peau, capables de remplacer correctement le sébum naturel éliminé par l'opération quotidienne de la toilette.

Cette opération est, en effet, généralement pratiquée au moyen du savon, corps économique, pratique, presque irremplaçable dans l'état actuel de l'industrie ; or les savons donnent toujours une mousse dont le pH est rarement inférieur à 8 : quelques fabricants ont mis sur le marché des savons appelés (un peu généreusement) à pH 6, en réalité, l'hydrolyse qu'il est impossible d'éviter ramène toujours le pH à un indice voisin de 7,5 à 8 : le rinçage de la surface de la peau, quelque parfait qu'il soit, laisse toujours une trace, imperceptible, presque indécélable, mais physiologiquement pernicieuse d'alcali.

Les crèmes dont l'application suit généralement le savonnage doivent donc à la fois pouvoir neutraliser cette microcouche, et d'autre part remplacer le sébum naturel éliminé.

Or les crèmes de beauté peuvent se réduire à quelques types classiques, divisés en deux grandes catégories :

Crèmes non émulsionnées
Crèmes émulsionnées.

Dans la première catégorie n'entrent pratiquement que les crèmes au glycéré d'amidon, très riches en glycérine et auxquelles on reproche justement cet excès d'un corps très hygrométrique et gonflant fâcheusement les cellules superficielles. Les cold creams des types anciens (Codex) obtenus par simple battage d'un corps gras avec de l'eau sont des suspensions grossières qui ne méritent qu'à peine le nom de crème et en tous cas, ont perdu leur antique réputation.



Plantations de Bergamotiers Giufré (Calabre)

Les crèmes émulsionnées, au contraire, comportent un plus grand nombre de types particuliers et caractéristiques. Nous en voyons quatre principaux :

CRÊMES DU PREMIER TYPE. Ce sont les crèmes dans lesquelles le corps gras plus ou moins dur (généralement acide stéarique) est tenu en suspension dans l'eau au moyen d'un savon. Ce savon est, le plus souvent obtenu par la combinaison partielle d'une partie de l'acide stéarique avec une base forte : soude, potasse ou ammoniaque.

Les crèmes de stéarate de soude offrent l'avantage d'être fermes, car le stéarate de soude est un savon dur : on peut les battre, leur incorporer une grande quantité d'air et les rendre légères afin de mettre, dans chaque récipient, un poids minime de matière. Malheureusement, le savon de soude est un mauvais émulsionnant : il faut, généralement de 40 à 50 parties de stéarate de soude pour maintenir en suspen-

sion de 50 à 60 parties d'acide stéarique libre.

On emploie souvent les proportions suivantes : pour

100 grammes d'acide stéarique.

20 grammes de carbonate de soude ou de lessive de soude 36° GL qui donne à peu près les proportions sus-indiquées.

La crème ammoniacale se fait dans des conditions analogues et est toujours une « crème à faible excédent d'acide ».

Mais, et c'est là le point principal : les savons qui servent d'émulsionnants, conservent, malgré la présence d'acide en excès, un pH nettement alcalin, toujours voisin de 9 sinon de 10, et la peau, enduite d'une telle crème est au moins aussi alcaline, sinon davantage, que lorsqu'elle est couverte de savon.

Les crèmes de soude, de potasse ou d'ammoniaque devraient donc, désormais, être proscrites des instituts de Beauté, et plus généralement de tous les cabinets de toilette.

Crème du second type, A BASE D'ALCALINS ORGANIQUES. Ces crèmes sont celles d'hier, celles qui sont le plus utilisées à l'heure actuelle, elles présentent de notables avantages sur les précédentes, nous verrons cependant qu'elles ne satisfont pas les opérateurs consciencieux et qu'il est nécessaire de les perfectionner.

On les obtient par la condensation d'une faible proportion de la quantité totale d'acide stéarique de la formule avec des agents saponifiants tels que la triéthanolamine ou la morpholine.

Les combinaisons de la stéarine avec ces corps ne sont pas des savons, mais des éthers dont le pouvoir dispersif est considérable : les crèmes actuelles contiennent par exemple pour

100 d'acide stératique,

9 ou 10 grammes de triéthanolamine et gardent plus de 80 % du poids de l'acide libre.

Ce sont des crèmes **« à grand excès d'acide ».**

En outre, les éthers de triéthanolamine indiquent un indice pH qui ne dépasse par 7,5 à 7,6 selon Michaélis (Manuel de Technique Physico-chimique, page 36) c'est-à-dire égale à celui d'une eau de fontaine ordinaire. La morpholine donne des éthers dont le pouvoir émulsif est encore plus élevé et il suffit alors d'utiliser 5 % de ce corps pour tenir en suspension cent grammes d'acide stéarique. Certains éthers de morpholine ont un pouvoir émulsifiant plus élevé encore : c'est le cas du Laurate de Morpholine. Par exemple.

Une crème contenant

150 grammes d'acide stéarique et

50 grammes de laurate de morpholine, pour un poids total de 1000, est parfaitement stable et son pH ne dépasse pas 7,2.

On a cherché à diminuer encore cet indice en employant des corps modificateurs acides et on a obtenu certains résultats. Il faut cependant noter que les émulsions d'acides gras obtenues au moyen de savons ou d'éthers de ces acides et de certains polyalcools ne sont stables que dans les limites du pH correspondant à la formation du savon ou de l'éther, ou en général de la combinaison de l'acide avec l'agent émulsionnant (triéthanolamine, morpholine, pour les cas qui nous occupent, et glycérine, glycols pour les cas du paragraphe suivant). La modification du pH des crèmes obtenues n'est donc possible par un agent auxiliaire, que dans certaines limites, sous peine de casser l'émulsion.

C'est une solution de phosphates mixtes qui a, pour le cas précédent, donné les meilleurs résultats : il a été possible d'obtenir une crème nettement acide, dont le pH descendait à 6,7.

Une autre addition, celle de l'adi-



Branches de Cassiers en fleurs (Calabre)

pate de cétyle a donné aussi des résultats encourageants. Cet adipate, dont le pH est bas, peut être ajouté en proportion assez large à une créme de stéarate de triethénolamine sans la casser.

Une crème contenant
150 grammes de stéarate triet
et 20 à 50 grammes d'adipate acide de cétyle
pour un kilog, montre un pH de 7,7, tandis que la recette ayant pour base les chiffres suivants :
100 grammes stéarate triet
100 grammes adipate acide de cétyle
ne donne que pH 7 seulement.

Ces crèmes sont donc des crèmes acides et contenant un grand excès d'acide gras.

Crèmes de la troisième catégorie : **Crèmes obtenues avec des éthers d'acides gras et de glycols ou de glycérine.**

Ces corps dont les plus anciennement connus sont appelés Tégine, Protégine, puis Glyco-sébum, Lauro-sébum, etc. sont actuellement mieux connus sous leur désignation chimique réelle :

Stéarates		Diéthylène glycol
		Glycol
Laurates	de	Glycérine
		Mixtes de Glycol
Myristates		et Glycérine, etc.

Ce sont des mono-éthers sels des alcools polyvalents comme la diéthylène glycol et la glycérine. En raison des propriétés hydrophyles du groupement hydroxyle resté libre, l'émulsion s'effectue simplement par mélange à l'eau chaude.

La tégine donne des produits un peu poisseux, le stéarate de diglycol des produits un peu secs, les stéarates mixtes des produits onctueux. Ils sont vendus purs ou en combinaison avec des alcools gras ou des acides gras.
Additionnés d'eau et éventuellement de glycérines, d'huiles et de divers corps gras, tous ces éthers-sels donnent des crèmes homogènes et trés fines, ne contenant pas d'alcalin et par conséquent dont le corps émulsionnant n'est pas un savon.

Ne se dispersent dans l'eau que les corps qui ont un pH supérieur à 7 ceux dont le pH s'étage entre 7 et 7,7 supportent l'addition d'acide gras.

De nombreux exemples de crèmes obtenues avec ces corps sont données dans les études les concernant, il est inutile de les rappeler ici. Elles peuvent être considérées comme des crèmes acides et contenant, éventuellement un excès d'acide gras.

On peut obtenir des crèmes mixtes en utilisant les enseignements relatifs aux crèmes de la seconde catégorie en associant les stéarates et laurates de triéthanolamine et de morpholine aux éthers de glycols et de glycérine :

Voici des exemples élémentaires :
150 grammes de stéarate triet et
50 grammes de di-Lauro-Sébum
donnent un kilog de crème de pH 7,7
50 grammes de stéarate triet et
100 grammes de di-lauro-sébum
donnent un kilog de crème 7,2 auxquelles il est possible d'ajouter une petite quantité de solution de phosphates mixtes ou d'adipate acide de cétyle. Les adipates ne peuvent pas être employés seuls pour obtenir des crèmes plus acides, il faut en effet remarquer que, dans ce cas, ils exigent, pour rester en suspension une addition d'alcalin organique (triéthanolamine) de façon à porter leur pH à un indice plus élevé que celui qu'exigent les stéarates.

En revanche les malates acides ajoutés aux crèmes au stéarate permettent de baisser encore notablement l'indice pH.

Les crèmes de la troisième catégorie et les crèmes mixtes de seconde et troisième catégorie sont donc des crèmes acides et éventuellement à excès d'acide gras.

Quatrième catégorie. **Crèmes aux alcools gras sulfonés.**

Ces crèmes n'ont pas encore été mises dans le commerce et sont des nouveautés fort intéressantes.

La dispersion des acides gras, alcools gras, corps gras naturels ou synthétiques, dans l'eau, glycérinée ou non, est obtenue au moyen de la solution normale d'alcools gras sulfonés, habituellement titrée à 13 % d'alcools gras sulfonés pour un litre de solution. L'alcool gras le plus fréquemment utilisé en cosmétique est l'alcool laurique sulfoné se présentant sous la forme d'une poudre d'un blanc jaunâtre, soluble dans l'eau chaude, précipitant en flocons dans l'eau froide, et maintenue en solution avec différents solvants cycliques et également par le Palétanol, spécialité fort intéressante et déjà décrite.

On peut utiliser aussi le mixte « alcool cétylique et oléique sulfonés » dont le pouvoir moussant est moins élevé que celui de l'acide laurique sulfoné, mais qui donne naturellement des laits fluides capables de maintenir en suspension toutes sortes de corps et notamment des corps durcissants comme l'acide stéarique et l'alcool cétilyque, auquel cas le corps final est une crème épaisse.

Des mélanges appelés « Cétasal » et « Acasal » contenant les dites matières premières se présentent sous la forme de corps durs et blancs qu'il suffit d'ajouter, en quantité suffisante à de l'eau bouillante.Ils s'y gonflent et s'y dispersent et l'on peut alors ajouter les corps gras habituels pour obtenir les crèmes de toutes les formules classiques, le produit final ayant un pH ne dépassant pas 6,5.

Ces crèmes sont donc des crèmes acides, contenant un excès d'acide : convenablement additionnées de lécithine et de cholestérine (ou de ses sels : stéarate, myristate, laurate de cholestéryle) elles se rapprochent donc, aussi étroitement qu'il est possible de le faire à l'heure actuelle, des enduits sébacés naturels.

Leur grain est particulièrement fin, onctueux, agréable au toucher : elles donnent à la peau un velouté que n'atteignent presque jamais les crèmes des autres catégories. Faites sans lanoline et sans lécithine, elles sont d'une blancheur éblouissante légèrement filantes et présentent

toutes sortes d'avantages sur les crèmes classiques. Ce sont des crèmes foncièrement acides.

Quelles que soient les préférences des préparateurs, ils possèdent cependant, dès maintenant, des méthodes de préparations différentes et cependant combinables entre elles, permettant d'obtenir des résultats nouveaux. Au point de vue physiologique et dermatologique, ces innovations présentent un intérêt considérable. Nous sommes heureux de les présenter à nos lecteurs qui profitent de travaux originaux et encore inédits.

CRÈMES AUX ALCOOLS GRAS SULFONÉS

Nous avons vu précédemment que les différentes sortes de crèmes de beauté peuvent difficilement être établies à un p H inférieur à celui que conservent les corps émulsionnants : savon de soude ou de potasse à p H 8 à 10, émulsions de triéthanolamine et de morpholine p H 7 à 7,5, pouvant être abaissé par addition d'une solution tampon jusqu'à p H 6,7 environ.

Le p H de l'eau de fontaine étant généralement supérieur à 7, on peut admettre que ces dernières crèmes sont déjà des crèmes acides ; par surcroît, elles contiennent un grand excès d'acides gras libre : elles conviennent donc au traitement quotidien et ne sont pas plus nocives que l'eau normale des fontaines.

Cependant, on peut avoir besoin de préparer des crèmes encore plus acides : elles sont nécessaires pour tous les états de prurit ou préeczémateux, comme support des anti - sudorifiques, comme crèmes pour les pieds et, en général, pour toutes les peaux à pores dilatés et à teinte fuligineuse, presque tous les épidermes de cette nature étant de tendance alcaline.

Les sujets qui présentent ce caractèrent ont souvent l'haleine un peu forte, la langue chargée, les dents jaunes : indices caractéristiques de l'alcalose de la bouche, et de mauvais fonctionnement de l'appareil digestif, avec éliminations alcalines et toxiques par la peau. Dans ce cas, les crèmes acides, riches en essences antiseptiques et cicatrisantes, rendront d'éminents services.

Faites avec des eaux distillées de fleurs, elles seront astringeantes lorsqu'on emploiera une faible quantité de glycérine.

Pour préparer la plupart des crèmes dont les recettes suivent, il faudra préparer la solution limpide d'alcool gras sulfoné à 13 % qui est la solution normale utilisée pour les shampoings concentrés. 130 grammes d'alcool laurique 3131 sont dissous dans 1 litre d'eau chaude ; on ajoute 30 grammes de solvant cyclique et, éventuellement, la même quantité de paléthanol pour obtenir un produit parfaitement limpide et ne contenant absolument aucune granulation.

C'est avec cette solution qu'on obtiendra les émulsions crémeuses généralement la texture des crèmes obtenues avec ce procédé est beaucoup plus fine et beaucoup plus onctueuse qu'avec toutes les autres méthodes.

L'émulsion étant très complète, les crèmes sont plus compactes que les crèmes de triéthanolamine auxquelles on reproche souvent leur fluidité ; elles sont glissantes, ce qui en fait de bonnes crèmes de massage et fort souples, si bien que leur usage est agréable : elles s'étendent bien, nacrent facilement et peuvent être additionnées de tous les adjuvants éventuels.

Voici quelques recettes obtenues avec ce procédé.

CRÈMES AUX ALCOOLS GRAS

Crème normale :

Alcool stéarique	150 grs
Solution d'alcools sulfonés à 13 %	150 —
Malate de diéthylèneglycol	10 —
Glycérine	150 —
Eau	500 —

(Blanche, onctueuse, ferme et grasse).

CRÈME SÉCHE

Acide stéarique	150 grs
Alcool cétylique	50 —
Huile grasse	50 —
Glycérine	50 —
Solution d'alcools sulfonés à 13 %	400 —
Eau de roses	300 —

CRÈME SÈCHE II

Acide stéarique	100 grs
Alcool stéarique	100 —
Solution d'alcool à 13 %	200 —
Vaseline cholestérinée	50 —
Glycostérol	100 —
Eau de rose	450 —

(Blanche, nacrée).

CRÈME DEMI-GRASSE

Acide stéarique	100 grs
Alcool cétylique	50 —
Blanc de baleine	50 —
Alcools sulfonés 13 %	200 —
Glycérine	50 —
Vaseline cholestérinée	50 —
Eau	500 —

(onctueuse).

CRÈME GLYCÉRINÉE

Acide stéarique	50 —
Alcool cétylique	100 —
Glycérine	200 —
Solution alcool gras 13 %	200 —
Eau	500 —

(Souple, onctueuse, grasse et glissante).

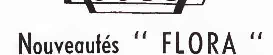
CRÈME GRASSE

Stéarate neutre de cétyle	75 grs
Alcool cétylique	75 —
Glycérine	50 —
Vaseline cholestérinée	100 —
Vitamine F	5 —
Alcools sulfonés 13 %	150 —
Eau	545 —

CRÈME MIXTE

Acide stéarique	150 grs
Alcool cétylique	50 —
Glycérine	150 —
Vaseline cholestérinée	100 —
Eau d'Ylang Ylang	450 —

(blanche, grasse, ferme).



La manipulation d'alcool gras en solution présentant parfois des inconvénients, nous avons établi un complexe d'alcools gras à demi-sulfonés et qu'il suffit de jeter dans l'eau très chaude pour obtenir immédiatement une solution colloïdale.

Pour ces crèmes, comme pour toutes les crèmes émulsionnées et pour les laits, il faut noter (et cette observation est très importante) que les émulsions, pour être parfaites et stables, doivent passer à haute température par l'aspect colloïdal, caractérisé par une demi-transparence et une consistance de gelée. Les crèmes qui à chaud, passent par cet état, seront stables et très fines.

Mais, si des corps qui n'entrent pas en solution, tels que la vaseline ou de l'huile, sont ajoutées à ce moment, ils se sépareront de la solution à laquelle ils sont ethérogènes si on ne malaxe pas pendant toute la phase du refroidissement.

Beaucoup d'insuccès (et ils sont plus visibles encore dans le cas de préparation de laits gras) ne tiennent pas à une autre cause ; faute d'agitation pendant le refroidissement pour assurer la parfaite émulsion des corps qui ne sont pas en solution colloïdale, la suspension se casse dans la phase chaude :

Voici des recettes obtenues par l'emploi du complexe « cétasal ».

CRÈME NOURRISSANTE

Cétasal	150 grs
Glycostérol	250 —
Huile d'amandes douces	100 —
Vitamine F	20 —
Eau	480 —

(grasse, onctueuse, nourrissante).

CRÈME DE MASSAGE

Cétasal	150 grs
Vaseline cholestérinée	110 —
Glycérine	300 —
Chloraseptate	10 —
Eau	400 —

(grasse, glissante).

CRÈME MIXTE LECITHINÉE

Cétasal	150 grs
Di-laurosébum	50 —
Glycostérol	200 —
Vaseline cholestérinée	50 —
Lécithine d'œufs	10 —
Eau	540 —

Toutes ces crèmes donneront entière satisfaction : leur p H ne dépasse pas 6, ce qui n'est obtenu avec aucune autre méthode.

Laboratoire P. M.

PETITES ANNONCES

FICHES TECHNIQUES

Huiles essentielles d'eucalyptus de l'Australie occidentale. — I. Essence d'E. flocktoniae. — E.-M. Watson. — J. Roy. Soc. W. Australia, t. 21, p. 5, 1936.

Les feuilles d'Eucalyptus floktoniae donnent, avec un rendement de 1,75 %, une huile essentielle de coloration jaune pâle qui a les caractéristiques suivantes :

Densité à 20° : 0,9216. — Indice de réfraction : 1,4728. — Pouvoir rotatoire : + 0°32. — Indice d'acide : 1,0. — Indice de saponification 3,7. — Indice d'acétylation : 96. — 1 volume de cette essence est soluble dans 2 volumes d'alcool à 70°.

Ce produit renferme 46,2 % de cinéol, environ 10 % de d-pinène, il ne renferme pas de phellandrène, ni d'aromadendral. Le résidu que l'on obtient après distillation fractionnée des parties volatiles contient un composé qui donne les réactions de l'aromadendrène.

L'emploi des borates et des phosphates dans les crèmes à raser. — J. Augustin — Seifensieder Ztg., t. 33, p. 525, 1936

On trouvera dans l'original certains renseignements concernant un nouveau produit dénommé Calgon qui est constitué par un mélange de phosphates et qui a la propriété d'améliorer la qualité des crèmes à raser. Cette amélioration se manifeste par une augmentation de la quantité et de la qualité de la mousse et par une plus forte action adoucissante sur la barbe

LE CYMÈNE

SA PRÉPARATION ET SON UTILISATION DANS L'INDUSTRIE DES PARFUMS

Etat naturel

Le cymène est un hydrocarbure de $C_{10}H_{14}$ (pour les formules de constitution, voir le tableau ci-après). C'est un liquide bouillant à 173°-176° dont la densité à 20° varie entre 0,857 et 0,860 suivant son origine. Il a une odeur particulière, rappelant celle de la carotte.

On trouve du cymène dans un grand nombre d'huiles essentielles, notamment dans celles que l'on extrait des ombellifères et des labiées. Les essences de thym et d'ajowan en contiennent également. Mais la principale source de cymène naturel est l'**essence au sulfite** obtenue comme sous-produit lors du traitement de certains bois en vue de la préparation de la cellulose. Ces bois sont chauffés dans un autoclave avec une solution de sulfite de calcium. Une fois l'opération terminée, les vapeurs sont détendues dans un réfrigérant, ce qui permet de récupérer de l'eau contenant en solution de l'acide sulfureux et en suspension une essence riche en cymène. Elle forme une émulsion qu'il est difficile de séparer, aussi ne récupère-t-on, dans la majorité des cas, que très imparfaitement ce sous-produit. Le rendement en huile brute est de 1 à 2 kgs par tonne de bois traité.

Cette huile est très impure ; on commence par la débarrasser de l'anhydride sulfureux qu'elle tient en solution en la traitant pendant plusieurs heures par une solution de carbonate ou de bicarbonate de sodium. On la distille ensuite à la vapeur d'eau. Le distillat contient environ 40% de cymène à côté d'hydrocarbures à point d'ébullition plus élevé et de produits sulfurés, qui communiquent au cymène une odeur très désagréable. Une simple distillation fractionnée ne permet pas de les éliminer entièrement. Le cymène doit donc subir une purification supplémentaire avant de pouvoir être utilisé. Le meilleur procédé est celui qui consiste à le distiller à la vapeur d'eau surchauffée et à faire barboter les vapeurs dans une lessive de soude caustique chaude avant de les condenser. Le cymène ainsi purifié peut être employé comme dissolvant ; mais s'il est destiné à des synthèses chimiques, il faut lui faire subir une purification plus complète. Pour ce faire, on l'agite successivement avec une solution de bisulfite de sodium à 25 %, avec un lait de magnésie à 30 % et trois fois avec de l'acide sulfurique concentré. On le lave ensuite, le sèche et le fractionne à nouveau (1). On obtient ainsi du cymène très pur et ayant une bonne odeur. Mais cette purification est coûteuse et le cymène préparé de cette façon revient, dans la majorité des cas, plus cher que le cymène synthétique.

Synthèse du cymène

On peut préparer du cymène par introduction d'un groupe isopropyle dans la molécule de toluène ou d'un groupe méthyle dans la molécule de cumène, mais ces méthodes ne présentent aucun intérêt industriel parce qu'elles conduisent à des prix de revient trop élevés.

Il est plus intéressant de préparer le cymène à partir des hydrocarbures terpéniques.

On passe des hydrocarbures terpéniques au cymène en effectuant une déshydrogénation :

$$C_{10}H_{16} - H_2 = C_{10}H_{14}$$

Le procédé classique de transformation du pinène en cymène consiste à le chlorer en présence de trichlorure de phosphore de manière à obtenir un dichlorure qui est ensuite transformé en cymène par élimination de gaz chlorhydrique :

$$C_{10}H_{16} + 2\ Cl = C_{10}H_{16}Cl_2 = C_{10}H_{14} + 2\ HCl$$

Cette dernière réaction se produit par simple chauffage du dichlorhydrate. Malheureusement, ce procédé ne conduit qu'à des rendements trop faibles pour qu'il soit industrialisable (2). Koch et Dubois (3) deshydrogènent l'essence de térébenthine en la distillant en présence de chlorure de sodium ou d'acide sulfurique. L'I. G. Farbenindustrie A. G. (4) provoque la deshydrogénation par passage des vapeurs de pinène sur un catalyseur porté à 540°. On peut utiliser comme catalyseur du sulfure de zinc précipité sur de la pierre ponce. Ces procédés conduisent à des rendements de l'ordre de 50 % de la théorie.

On obtient de meilleurs résultats en partant non du pinène, mais des hydrocarbures terpéniques monocycliques (dipentène, terpinène, etc.). Austerweil et Peufaillit les transforment en cymène en les faisant bouillir avec du soufre en présence d'un accélérateur de vulcanisation (5). Ils obtiennent ainsi des rendements de 50 à 60 % avec des frais de fabrication très réduits.

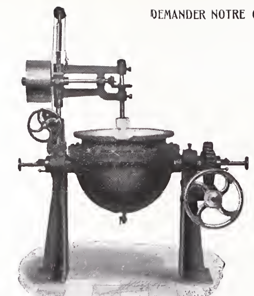
On obtient par contre de meilleurs rendements en utilisant les procédés d'hydrogénation et de deshydrogénations catalytiques découverts par Sabatier et ses collaborateurs. On ne peut pas transformer les terpènes monocycliques en cymène par une simple deshydrogénation, ainsi que le font prévoir leurs formules brutes, parce que

APPAREILS EN FONTE ÉMAILLÉE

CUVES, MONTE-JUS, MÉLANGEURS VAPORISATEURS, AUTOCLAVES

RÉSISTANT à TOUS PRODUITS CHIMIQUES, TOUTES TEMPÉRATURES ET PRESSIONS

DEMANDER NOTRE CATALOGUE Nº 3



DANTO-ROGEAT & CIE

BUREAU DE PARIS. 26 Rue de la PEPINIERE
TELEPH LABORDE . 32-20

33-39, Rue des Culattes _ LYON

TELEG : ROGEAT-LYON
TELEP : PARMENTIER 25-21



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE L'ESSENCE DE ROSE DE BULGARIE



Distilleries Modernes à :

GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY
BULGARIE

AGENTS DÉPOSITAIRES

Georges DUTFOY
109, Boulevard Exelmans. — PARIS

Marcel VIAN
36, Rue Ste Calixte - MARSEILLE

les doubles liaisons sont placées différemment dans les terpènes monocycliques et dans le cymène. Il faut accompagner la deshydrogénation d'une migration d'hydrogène. On peut opérer en deux stades : les terpènes sont tout d'abord hydrogénés, ce qui les transforme en hexahydrocymène qui est ensuite deshydrogéné et fournit du cymène :

$$C_{10}H_{16}+2\ H_2=C_{10}H_{20}-3\ H_2=C_{10}H_{14}$$

ESSENCE AU SULFITE
HYDROCARBURES TERPENIQUES
CYMENE
I — ACIDE CYMENE-2-SULFO. — CARVACROL
II — AC. CYMENE-3-SULFO — THYMOL — MENTHOL
III — BUTYLCYMENE — MUSC-CYMENE
IV — DIISOPROPYLBENZALDEHYDE

On peut transformer un hydrocarbure terpénique monocyclique en cymène en une seule opération ; pour cela, il faut choisir le catalyseur et la température de manière à se trouver dans des conditions intermédiaires entre celles de l'hydrogénation et celles de la deshydrogénation. Ainsi, en faisant passer des vapeurs de limonène sur du cuivre à 280°-300° dans une atmosphère d'hydrogène, on obtient du cymène avec un bon rendement (6).

Lorsque l'on part d'un mélange de terpènes monocycliques, ainsi que cela est généralement le cas dans l'industrie, il est préférable d'effectuer la transformation en deux stades : hydrogéner les terpènes en hexahydrocymène, puis deshydrogéner celui-ci en cymène.

Les terpènes monocycliques sont obtenus comme sous-produits dans diverses industries utilisant l'essence de térébenthine, notamment dans celle du camphre (7). On en trouve également dans l'essence d'aiguilles de pin, dans le kienol, etc. Ils sont vendus dans le commerce à un prix inférieur à celui de l'essence de térébenthine et constituent de ce fait une matière première intéressante d'où l'on peut tirer du cymène très pur avec un bon prix de revient.

La préparation du carvacrol à partir du cymène

Lorsque l'on traite du cymène par de l'acide sulfurique fumant, il se transforme en acide cymène-2-sulfonique (Voyez tableau ci-dessus, réaction I). Pour réaliser cette opération, on mélange une partie de cymène avec deux parties d'acide sulfurique fumant et agite à froid jusqu'à ce que le mélange soit homogène. On ajoute alors 1/3 de volume d'eau, ce qui a pour effet de séparer le mélange en deux couches ; la couche supérieure est constituée par de l'acide cymène sulfonique et l'inférieure par de l'acide sulfurique résiduaire. On les sépare par décantation, puis dissout l'acide cymène-sulfonique dans de l'eau bouillante et neutralise la solution par le carbonate de baryum. L'acide sulfurique qui avait été entraîné est ainsi précipité sous forme de sulfate de baryum, tandis que l'acide cymène sulfonique reste en solution sous forme de sel de baryum. Il n'y a plus qu'à évaporer cette solution à siccité ou à la traiter par un acide fort si l'on veut obtenir l'acide sulfonique libre (8).

Pour transformer l'acide cymène-2-sulfonique en carvacrol, on soumet un de ses sels à la fusion alcaline. Les meilleurs rendements ont été obtenus par Hixson et Mc Kee (9) en partant du sel de sodium.

On peut encore préparer le carvacrol en nitrant le cymène, puis en transformant le groupe nitro en groupe amino, en diazotant et en traitant la solution de diazoïque

par de l'acide phosphorique bouillant (10).

La préparation du thymol et du menthol à partir du cymène

Le carvacrol n'a pas un gros intérêt industriel. On en consomme pour la fabrication de pâtes et eaux dentifrices et, en général, comme désinfectant, mais en petites quantités.

Il n'en est pas de même de son isomère, le thymol. Si l'on veut préparer celui-ci à partir du cymène en passant par un acide sulfonique, il faut commencer par bloquer la position 2 de manière à obliger le groupe sulfo de se fixer en position 3. Divers moyens d'y parvenir ont été proposés.

Dinnesmann (11) prépare du 2-bromocymène qu'il transforme ensuite en acide 2-bromocymène-3-sulfonique ; il élimine alors l'atome de brome et soumet à la fusion alcaline un sel de l'acide cymène-3-sulfonique obtenu.

On peut également bloquer la position 2 par un groupe amino (12). On commence par préparer le 2-nitrocymène ; la nitration s'effectue en suspension dans de l'acide sulfurique de densité 1,84, avec de l'acide nitrique de densité 1,42. En opérant à 0°, on obtient un rendement de 50 % de la théorie. Le 2-nitrocymène est transformé en dérivé amino par réduction au fer et à l'acide chlorhydrique. Ce dernier se sulfone très facilement. Il ne reste plus qu'à éliminer le groupe amino, ce qu'on réalise en le diazotant, puis en le transformant en groupe hydrazine par un traitement au bisulfite de sodium. Enfin, un traitement au sulfate de cuivre élimine le groupe hydrazine et fournit l'acide cymène-3-sulfonique que l'on transforme en thymol comme indiqué précédemment.

Tous ces procédés se réalisent donc suivant la réaction II de notre tableau, R représentant un substituant provisoire pouvant être soit du brome, soit un groupe amino.

Le thymol est utilisé comme désinfectant ; on en consomme également de grandes quantités dans la fabrication du **menthol synthétique.** Pour passer du thymol au menthol, il faut effectuer une hydrogénation :

$$C_{10}H_{14}O + 3\ H_2 = C_{10}H_{20}O.$$

On y parvient industriellement en traitant le thymol par de l'hydrogène en présence d'un catalyseur approprié. La « Rheinische Kampfer Fabrik (13) utilise comme catalyseur du nickel réduit et opère à 180° sous pression.

Le menthol existe sous 4 formes diastéréoisomères ; le menthol, l'isomenthol, le néomenthol et le néoisomenthol ; chacune d'entre elles peut être lévogyre, dextrogyre ou racémique. Les trois atomes asymétriques du menthol lui permettent donc d'exister sous huit formes actives différentes et sous les quatre formes racémiques correspondantes.

L'hydrogénation du thymol fournit un mélange de ces quatre diastéréoisomères à l'état racémique. Or, seul le di-menthol présente un intérêt en parfumerie. On le sépare du mélange par cristallisation et essorage, par distillation fractionnée ou encore en mettant en œuvre les deux méthodes. Le di-menthol que l'on obtient de cette manière est utilisable, mais il est loin d'avoir une odeur aussi fine que celle du menthol racémique naturel. C'est qu'il est toujours souillé par une petite quantité d'isomères.

Pour pousser plus loin la purification, la Rheinische Kampfer Fabrik (14) le traite par de l'anhydride phtalique en quantité inférieure à la théorie. Le menthol s'éthérifie plus facilement que ses isomères ; on peut ainsi séparer par distillation ces derniers du phtalate non volatil. Par saponification de celui-ci, on obtient un dl-menthol fondant à 34°-36°, ne se différenciant absolument pas par son odeur du produit naturel.

Les isomères indésirables que l'on obtient comme sous-produits peuvent être transformés en dl-menthol en se basant sur le fait suivant : Lorsque l'on deshydrogène du menthol ou un de ses diastéréoisomères, on obtient un mélange de menthone et d'isomenthone. Par hydrogénation, on obtient à nouveau un mélange de menthol et de ses diastéréoisomères, ceci en proportions à peu près identiques à celles que fournit l'hydrogénation du thymol. En alternant les hydrogénations et les deshydrogénations, on peut ainsi de proche en proche transformer la totalité du thymol en dl-menthol. Il faut naturellement, après chaque hydrogénation, séparer par cristallisation le menthol formé. La menthone s'hydrogène, en présence d'un catalyseur au nickel, dans les mêmes conditions que le thymol Pour deshydrogéner le menthol, on utilise comme catalyseur de l'oxyde de cuivre.

La Rheinische Kampfer Fabrik a cherché à simplifier ce procédé en l'effectuant en une seule phrase. Il faut pour cela traiter les diastéréoisomères du menthol par un catalyseur provoquant une migration, c'est-à-dire une hydrogénation et une deshydrogénation simultanées. On a trouvé que les catalyseurs qui conviennent le mieux à cette opération sont les mentholates de sodium, d'aluminium et de magnésium (15). On opère sous pression, à 180°.

Le menthol naturel, extrait de **Mentha arvensis,** est du l-menthol fondant à 40°-42°. On peut obtenir synthétiquement un produit identique en dédoublant le dl-menthol. Pour ce faire, on l'éthérifie avec de l'acide d-menthoxyacétique et sépare par cristallisation fractionnée le d-menthoxyacétate de d-menthyle de celui de l-menthyl. Le menthol et l'acide sont régénérés par hydrolyse.

Par l'intermédiaire du thymol, le cymène constitue donc une matière première convenant très bien à la fabrication du menthol synthétique.

Les muscs au cymène

Les muscs sont des dérivés nitrés et butylés du toluène ou du xylène. Il était intéressant d'essayer de rem-

placer ces deux derniers hydrocarbures par du cymène. C'est ce qu'a fait Barbier (16). Pour introduire un groupe butyle dans la molécule de toluène ou de xylène, on utilise la réaction Friedel et Krafft (condensation en présence de chlorure d'aluminium). Dans le cas du cymène, on ne peut faire de même parce qu'il est décomposé par le chlorure d'aluminium. On obtient par contre de bons résultats en se servant d'acide sulfurique comme agent de condensation.

Pour que le butyltoluène et le butylxylène acquièrent une odeur il faut leur ajouter trois groupes nitro. Il suffit par contre d'en ajouter deux au butylcymène. Le groupe isopropyle joue donc le rôle d'un osmophore.

Le dinitrobutylcymène a une forte odeur de musc et pourrait trouver un emploi pratique.

Les aldéhydes dérivés du cymène

L'I. G. Farbenindustrie A. G. (17) a mis au point un procédé qui profite du fait que le chlorure d'aluminium enlève le groupe isopropyle du cymène. Lorsque l'on effectue l'opération dans des conditions adéquates, le groupe isopropyle ainsi libéré se fixe sur une seconde molécule de cymène, donnant naissance à du diisopropylméthylbenzène. Si l'on opère en présence d'oxyde de carbone, on obtient du diisopropylbenzaldéhyde ayant une odeur intéressante.

Y. MAYOR

BIBLIOGRAPHIE

(1) Voyez : A. S. Wheeler, J. Am. Chem. Soc., 42, 1920, p. 1842 et Boedtker, J. Pharm. Chim. 1929, p. 417.

(2) Naudin, Bull. Soc. Chim., **37**, 1882, p. 110 ; Raymond, Bull. Soc. Chim., 1934, p. 1470.

(3) Br. fr. 734.050, 1932.

(4) Br. fr. 624.980.

(5) Br. fr. 570.608.

(6) Sabatier et Gaudin, C. r., **168**, 1919, p. 670.

(7) Voyez notre article : **L'utilisation des sous produits de la fabrication du camphre** dans la Parfumerie Moderne d'octobre 1935, p. 43.

(8) Schorger, Ind. Eng. Chem., 1918, p. 258.

(9) Ind. Eng. Chem., 1918, p. 932.

(10) Austerweil, Ch. & Ind., N° spécial d'avril 1918, p. 568.

(11) Br. all. 125.097.

(12) Philips ; Ind. Eng. Chem., **12**, 1920, p. 733 ; J. Am. Chem. Soc., **45**, 1923, p. 1489.

(13) Br. amér. 1.625.771.

(14) Br. fr. 687.279.

(15) Rheiniscle Kampfer Fabrik, Br. fr. 558.979 et Add. 31.036 ; 627.694 et add. 33.127 ; 587.279.

(16) Helv. Chim. Acta, **15**, 1932, p. 592

(17) Br. fr. 655.950.

FICHES TECHNIQUES

La diversité de la composition des huiles essentielles de certaines espèces de thym transcaucasien. — N.-L. Gurvich. — C.-R. Acad. Sci. U.R.S.S. t. 3, p. 141, 1936.

On trouvera dans cette étude un rapport préliminaire sur la composition des huiles essentielles extraites du thymus kotschyanus, du thymus armeniacus et du thymus transcaucasicus.

On a décelé la présence dans les deux premières de ces huiles essentielles de thymol et de linalol. La dernière a les constantes suivantes : indice de réfraction à 20° : 1,4682. — Densité à 20° : 0,8878. — Indice d'acide : 11,03. — Indice d'acétylation : 165 (après élimination des phénols), pouvoir rotatoire : 4°18.

Huiles essentielles de la flore de Queensland. VI. Eremocitrus glauca. — L.-F. Hichcock et T. G. H. Jones. — Proc. Roy. Soc. Queensland, t. 47, p. 85, 1936.

La distillation des feuilles d'Eremocitrus glauca donne, avec un rendement de 0,4 %, une essence dont les principaux constituants sont 60 à 70% de d-α-pinène, 12 % d'aldéhyde nonylique et une proportion encore importante de sesquiterpènes. Les autres constituants secondaires sont de l'acide nonoique libre et combiné, de l'acide isovalérique combiné, du p-cymène, du linalol et une trace de composé phénolique et de citral.

Voici les caractéristiques essentielles de cette essence : densité à 15°5 : 0,8688, Pouvoir rotatoire : + 14°. — Indice de réfraction : 1,4691. — Indice d'acide : 7. — Indice d'éther : 19. : Indice d'acétylation : 50. — Teneur en aldéhyde (par la méthode à l'hydroxylamine) 12 % calculée en aldéhyde nonylique.

Huiles essentielles de la flore de Queensland. VIII. L'identité du melaleucol et du nerolidol. — T. G. H. Jones et J. M. Harvey. — Proc. Roy. Soc. Queensland, t. 47, p. 92, 1936.

Le melaleucol de formule $C^{15}H^{26}O$, isolé par Smith et Baker du melaleuca smithii ressemble étroitement au nerolidol que l'on trouve dans l'essence de neroli. Pendant très longtemps, la chimie de ces différents produits a été insuffisamment complète pour trouver leur identité.

Il résulte des études des auteurs qu'il y a identité entre le melaleucol et le nerolidol.

Etude des différentes espèces du genre Monarga. — I. Les huiles volatiles de Monarga. — B. V. Christensen et R. S. Justice. — J. Am. Pharm. Assoc., t. 26, p. 11, 1937.

La distillation des différentes parties de Monarga fistulosa cultivées à l'Université de Floride ont donné avec un rendement de 0,831 % par rapport à la plante verte, une essence ayant une densité à 20° de 0,9382, un indice de réfraction de 1,500. Elle contient 54,5 % de phénol, du carvacrol, de l'hydrothymoquinone, et une substance analogue à un terpène qui bout au-dessous de 182°. Ce produit contient également du géraniol et du linalol mais ne renferme pas de thymol.

L'essence de Monarga menthaefolia contient du thymol, du carvacrol, de l'acide acétique, du cymène, du géraniol et probablement du linalol. Sa densité est de 0,966, son pouvoir rotatoire de 1°56, son indice de réfraction de 1,5110, elle contient 82,0 % de phénol. La distribution de l'essence dans la plante se répartit comme suit : 0,31 % dans les fleurs, 0, 31 % dans les feuilles, 0,05 % dans les tiges.

L'entraînement par la vapeur des feuilles et tiges séchées à l'air de Monarga pectinata du Colorado, donne une essence ayant les caractéristiques suivantes : densité : 0,9729. — Indice de réfraction : 1,5141, elle contient 97 % de phénol. Les fleurs renferment 0,41 % d'essence, les feuilles : 0,52 % et les tiges : 0,12 %.

PARFUMS ET BELLES LETTRES

PAR Louis ESTÈVE

LAURÉAT DE L'INSTITUT

Échappées sur l'Histoire de la Littérature Aromale

(FIN)

Contentons-nous de mentionner ici Robert de Montesquiou, auteur du « Chef des Odeurs Suaves » (1894) et du « Pays des Aromates » (1906). Pour être justes envers ce dandy des lettres, dont le byzantinisme esthétique nous rebute aujourd'hui, il faut reconnaître, sous les préciosités paradoxales de ses écrits, une émotivité olfactive jaillie de source : je la tiens pour d'autant plus sincère qu'il ne l'étalait pas autant que la passion des coloris chatoyants, dont il se disait « ensorcelé ».

Un autre raffiné de sensations et de style, se prétendant, lui aussi, parangon de l'époque « fin de siècle », ce fut Jean Lorrain. Sa vie durant, il fut subjugué par certaines émanations puissantes, celle de l'éther sulfurique, entre autres, dont il a si vertigineusement imprégné quelques « Histoires de Masques ». Néanmoins, ces « dominantes » de son appétit olfactif n'éclipsaient pas le moins du monde le sens exact, et même suraigu, de l'observation, chez l'auteur des « Modernités » et de « La Maison Philibert », du moment qu'il s'agissait de qualifier les mille impressions de l'odorat qui influencent ses personnages : c'est donc à bien juste titre que M. Monéry (O. C. : 38), le salue « peintre des nuances aromales ».

Dans « Bruges-la-Morte » et dans « Le Carillonneur ». G. Rodenbach, — pénétrant exégète lui-même, nous l'avons vu, de l'olfactivisme huysmannien, — nous a « restitué » divers « intérieurs » odorants, d'une tonalité, d'une « atmosphère » inoubliables. Mais ce n'est guère que dans « Les Vies Encloses » qu'il a donné libre cours à son lyrisme aromal : je renvoie mes lecteurs au beau passage qui, après avoir décrit les jeux de lumière du couchant, débute par ce vers :

> « Maintenant, c'est l'émoi, plus subtil, des odeurs...

et qui renferme, entre autres panégyriques de tant d'odeurs enchanteresses, cette poétique consécration des anesthésiques :

> Des relents volatils d'éther ou de morphine,
> Procurant un sommeil frais comme dans un bois...

Quel Français de ma génération n'a pas lu « Dans les Roses » et « Sous Bois » ?... A. Theuriet, mieux encore que notre contemporain, A. de Chateaubriant, le romancier de « Monsieur des Lourdines », est l'inimitable trouvère de l'air forestier, de cette complexe odeur « sauvage », qui, véhémente comme au temps de son enfance, ressaisit voluptueusement un de ses héros : vapeur des mousses, sève des grands arbres et rosée des gramens, — et encore, par une tiède après-midi de mars, parfum de ces « anémones blanches du premier printemps, qui fleurent si délicatement l'amande ».

Ce descriptif exquis, en dépit de ses touches un peu floues, a noté la balsamique humidité des futaies au crépuscule, composée de tant d'éléments vaporeux. Et, quand il veut caractériser le parfum particulier à chaque fleur, il trouve des expressions d'un rare bonheur : « molles odeurs des violettes, senteur fine des roses-thé, odeur musquée des pimprenelles, fragrance capiteuse des cent-feuilles moussues ». (Dans les Roses, p. 307).

Chez Léon Bloy, j'ai vainement cherché la moindre énonciation directe du sentiment aromal. Comment douter, cependant, de la puissante olfactivité esthétique du vigoureux styliste ? Ne lui devons-nous pas cette métaphorique définition de l'Art : « L'arôme subodoré des jubilations futures » ? Saurait-on mieux illustrer la conviction que l'essentielle valeur en réside dans une « espérance », — une « aspiration » enivrée, ne trouvant pas mieux pour symboliser ses joies en expectative que ce mythe d'une perspective odorante ?

Que dire d'Anatole France ? Un de ses anciens familiers, devenu son Zoïle, a nié que ce sensuel au grand nez ait été amateur de parfums. Sans doute, chez notre rénovavateur du classicisme littéraire, dont le style ne veut être que subtilité aimable, — ou ironique, — et grâce réfléchie, les épithètes, dans ce qu'on pourrait appeler leur « ultrahumanisme », sont souvent d'une idéalisation excessive. Toutefois, bien que discrètes et fort abstraites, elles sont si judicieusement choisies que leur éloquence nous va droit à l'âme : « Voilà une honnête et douce odeur ! » professera Sylvestre Bonnard, humant une traînée fugace de lavande. Evidemment, rien de moins réaliste qu'une telle notation ! Mais qu'a visé le romancier ? Il ne voulait nous faire songer ni à un talus des Alpilles, ni même à


La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPÉRIALE
se posant avec la plus grande facilité elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. D'ADELSHOFFEN STRASBOURG SCHILTIGHEIM

un courtil fleuri de presbytère cévénol, mais, plutôt, au mystère suranné d'une armoire paysanne embaumée de sachets d'aspic...

Quel contraste avec O. Mirbeau ! Styliste opulent, ce robuste manieur de plume ne craint pas d'accumuler synonymes et qualificatifs pour nous étourdir de toute une polyphonie d'odeurs :

« Il respira l'âpre senteur des fermentations paludéennes, l'exhalaison carbonique des feuilles mortes, les arômes effervescents des herbes mouillées, le « fleûr » (sic) alcoolisé des fruits » (Sébastien Roch).

Les premiers romans des frères J.-H. Rosny (Boex), surprirent les amateurs des formules naturalistes : rapetissant les personnages humains au profit de leurs ambiances cosmiques, leur talent, vaste et tourmenté, excellait à nous halluciner du fumet d'ozone qu'on respire aux plaines balayées par les tempêtes d'équinoxe et de ce vent du large, hilarant et salé, qui souffle sans répit sur les plages désertes :

« Ce fut comme l'arème (sic) des continents, encore invisibles, après la longue navigation et l'âpre odeur poisonneuse des Atlantiques ». (Le Termite).

Puis, voici que les transfuges de Médan se complurent, avec plus d'insistance, à faire revivre sous leur plume « scientifique », maintes émanations de l'industrie chimique ou culinaire : osmazômes des grands restaurants et vapeurs « assourdies d'antiseptiques » qui s'échappent des laboratoires. Enfin, synthétisant, ils trouvèrent d'entrelacer de la plus piquante façon le thème du grand air au thème usinier, pour composer une pénétrante « variation » multiodore :

« L'air fluvial les enveloppait, avec une haleine de futailles, d'alcool, de vinaigre : la circonstance la faisait, charmante, et même suave. Ils s'y grisaient en noir » (L'Indomptée).

Les admirateurs de Jean Lombard eux-mêmes déplorent que l'incomparable résurrecteur des décadences antiques ait rendu son œuvre romanesque peu accessible à la masse en y abusant des audaces néologiques. Ainsi, pourquoi traiter d'« énaurante » une atmosphère balsamique fouettée de brise, comme dans « Loïs Majourès Heureusement, ses magistrales reconstitutions historiques nous rapportent d'autres plausibles impressions olfactives, éprouvées par ses héros parmi les espaces champêtres où ils évoluent : rendues, celles-ci, au moyen de termes du vocabulaire courant, elles n'en sont que plus communicatives : c'est ainsi que « L'Agonie » exaltera « le bon oxygène, en des promenades errantes aspiré ». Comme les Rosny, Lombard sait, d'ailleurs, associer ce thème olfactif du « plein air », — difficile à soutenir de par sa ténuité, — à des motifs plus riches en humanistes nuances ; mais, d'instinct, chez le trop chaste érudit, nostalgique d'un édénisme qui « féérise » la Nature à travers les mirages de l'amour, ce sera le thème érotique qui le corroborera :

« Ces offres de jeune chair lui fleuraient bon : elles lui ouvraient d'infinies échappées sur une nature d'arbres, de ruisseaux et de soleil, dont il aspirait longuement les senteurs ».

*
* *

Un coup d'œil, à présent, sur les modernes littératures étrangères ?

G. d'Annunzio a créé deux types, bizarres, d'osmômanes : d'abord, Violante, des « Vierges aux Rochers » :

« Tiède à peine, le premier souffle du printemps, rien que d'être passé sur les hautes roches arides, caressait les narines des vierges inquiètes »...

puis, la fameuse Hippolyte, du « Triomphe de la Mort » qui, laissant toujours après elle un sillage de violettes ensoleillées, vit, et — nous fait vivre, — une sorte d'obsession « iononiste ».

Du grand poète italien, également, le distique qu'on peut traduire ainsi :

Oh ! une lampée de brise marine !...
Une seule lampée !... Et puis, mourir !

Il n'est pas que les personnages de notre Zola pour avoir leur odeur à eux : maint héros tolstoïen, remarque M. Monéry (O. C.), se voit assignée une émanation, qui le suit plus fidèlement que son ombre ; mieux que les autres modalités du tempérament, on dirait qu'elle le dirige dans la perspective romanesque tracée par son père spirituel.

Quant à Kipling, nous avons déjà noté comme il nous impose magistralement ses saisissantes impressions de voyageur au flair tendu vers la découverte intégrale du monde. Avant lui qui s'était avisé de l'odeur « désolée » de la banquise, de la « claire haleine » des mers boréales ? Sans doute, la première qualification est surtout psychique et la seconde, transposée de l'optique ; elles ne nous en hallucinent pas moins. Plus concret, au reste, le génial sensoriel a dit la senteur « chlorée des eaux de neige » et le parfum « poivré » des savanes d'euphorbes.

*
* *

Albert Samain, le plus musicalement élégiaque de nos poètes, était infiniment sensible à l' « envoûtement » des odeurs. Comme son cas olfactif est des plus curieux, feuilletons un peu longuement le recueil intitulé « Au Jardin de l'Infante », dont le deuxième épigraphe n'est autre que le vers plein de préciosité de St Mallarmé :

....D'une essence ravie aux vieillesses des roses.

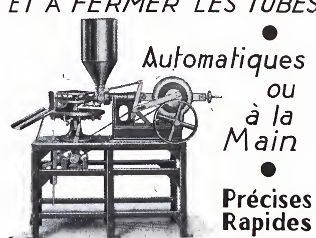
Le désir du poète lillois serait de pouvoir se perdre

Dans les parfums et la fumée aux lents manèges...

Il adore l'héliotrope, au parfum « diaphane » ; il écrit à la bien-aimée imaginaire :

Je voudrais, convoitant l'impossible en mes vœux,
Enfermer dans un vers l'odeur de tes cheveux !

MACHINES À REMPLIR
ET A FERMER LES TUBES



Automatiques
ou
à la
Main

Précises
Rapides

fondés en 1911

ETABLISSEMENTS
Ubaldo Triaca
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
PARIS
46, Rue de Naples VIII



LES CAPES-EGA
MARQUE DÉPOSÉE



CAPES BAGUES

CAPES EXTRA MINCES
posés sous les capsules à vis assurent
l'étanchéité absolue des flacons
TOUJOURS LIVRÉS SÈCHES
se conservent indéfiniment
Emploi rapide et économique

TUBES EGA
incassables, opaques ou transparents
pour rouges à lèvres, poudres, schampoings, etc.

F. SOULAGE, 44, Rue de la Croix, 44 ~ NANTERRE
Usine fondée en 1910 Tél. : Nanterre 11-39

Louis FUNEL

Distilleries d'Essences
au CANNET (A.-M.)
et CLAMENSANNE (B.-A.)

Siège Social :
LE CANNET-CANNES
(A.-M. France)



HUILES ESSENTIELLES de :
Néroly, Petit grain, Menthe, Lavande, Myrthe, Rose, etc.

ESSENCES COMPOSÉES pour EXTRAITS
— Cologne, eaux de toilette, savons, etc. —

Eaux de Rose et de Fleurs d'Oranger

ON DEMANDE DES AGENTS BIEN INTRODUITS

R. C. Cannes 4927

LISTE de nos

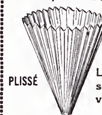
FICHES TECHNIQUES
Gratis sur simple demande

Prime intéressante à nos lecteurs

LES PAPIERS FILTRES PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANCS
A PLAT ET PLISSÉS

PLISSÉ



La composition de nos diverses sortes de papiers filtres, varie suivant la nature du liquide à filtrer.

PLAT



FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

Registre du Commerce de Bergerac, N° 5267

Cependant, ces parfums enivrants surmènent, parfois sa complexion fragile, notamment quand ils l'incitent aux éréthismes passionnels : « soirs d'amour, énervés de verveine », « tendresses » qu'il « prolonge dans les parfums exaspérés ». Ils lui causent des « vertiges » (Litanies à la Luxure) ; il les éprouve «lourds », « étouffants » pour ses poumons de phtisique... Que ne sont-ils moins matériels ?

Car tout parfum terrestre est douloureux, au fond...

Et voici que la hantise de la mort vient à lui sur leurs ailes nyctérines, de cette

Mort, — respirée au plus suave des calices !

Il les stigmatise malsains et les classe parmi les plus raffinés truchements de nos perversités de civilisés :

Musique, encens, parfums, poisons, littérature !...
Les fleurs vibrent dans les jardins effervescents !

Mais, enfin, dans son âme hautement lyrique, l'invective apeurée va se sublimer en symbole serein, pour s'épanouir en olfaction colorée-négative. J'entends par là que l'exquis enlumineur du Verbe, qui a, par ailleurs, évoqué tant de couleurs dans ses strophes, sentira les odeurs blanches, parfois, mais, le plus souvent, noires.

Blanches, quand elles sont calmes (Le Vase) ; éblouissantes, quand elles irradient « le soleil du sexe » !

Mais combien plus volontiers sombres ou noires en cette dernière occurence ! Qu'elles transpirent de la « chair vénéneuse » d'« Une », de Médée, de Cléopâtre ou d'Hélène :

Des longs voiles secrets, qu'elle écarte en marchant,
Monte une odeur d'amour, irrésistible et sombre...

ou même, du sang des héros. La lèvre de l'Amie, — dont la féminité est moins réalistement évoquée pour nous que celle des grandes amoureuses antiques — est « d'ombre parfumée » ; les roses de Colchide elles-mêmes ont la sombre attirance des choses qui donnent la mort ».

Seuls, les parfums règnent, funèbres,
Sur les jardins évanouis...

Sombre incantation des odeurs ! Parfums noirs !... (1)

Et cette note, obstinément endeuillée et ténébreuse, se retrouve, sous de nouvelles nuances sentimentales, dans les deux autres grands recueils du poète maladif.

(1) Pour finir, cette remarquable interférence des thèmes funéraire (le plus ancien, sans doute, inspiré qu'il fut de l'usage primitif des aromates, déjà mentionné) et mnémagogique : Samain voit, au crépuscule, « les Belles du Passé, comme sur des flots bruns »,

En des barques de songe, où sommeillent ces mortes,
S'éloigner, dans la nuit, sur d'anciens parfums.

M. F. Jammes trouve aux lis un « parfum d'église » ; association de sensations, incontestablement poétique, mais dont on ne sait si elle est naïve ou recherchée, car le vénérable, — mais peu modeste —, barde pyrénéen, dans sa mégalomanie mystique, exploite aussitôt le rapprochement pour y bénir l'Elue à la façon divine !

A titre de curiosité littéraire, que je cite une strophe extraite de « L'Odeur Sacrée » : mélodieuse et caressante, symphonie verbale, tirée du premier recueil de Léon Dierx, futur Prince des poètes, précocement frappé de cécité, c'est un curieux essai d'orchestration aromale traduite au moyen d'une véritable symphonie d'allitérations suaves :

Une odeur adorable est sur la plaine et plane,
En s'affinant dans l'or de l'air, plus diaphane...
Odeur sacrée, — en qui tout vain parfum se fond,
Qui s'exhale cn ne sait de quel exil, du fond
De quel ravin boisé, rêvant sous les tropiques,
De quelle Ithaque en fleurs des mers aromatiques...

H. de Régnier veut-il revivre les souvenirs, si chers, de sa « lointaine enfance », tout entière passée dans un vieux petit port normand ? Avant même le profil familier des clochers et l'aspect local des saisons dans ce coin du monde, ce sont, d'abord, les odeurs qui s'y marient couramment ! Encore la remémoration et la topographie olfactives !

Le vieux Honfleur, avec ses bassins et son port,
Où la pomme normande et les sapins du Nord
Mêlaient leur double odeur à la senteur marine.

Je me suis rappelé ce tercet en lisant, naguère, deux lignes de M. F. Mauriac, dont les critiques soulignent à qui mieux mieux la complexion esthético-sensuelle : « Mon enfance s'est écoulée dans le pays girondin : j'y ai respiré cette odeur de résine et de marée... » (1)

Et j'ai songé aussi à cette princesse Ling, de Maurice Barrès, nous confiant que sa prime jeunesse huma voluptueusement « la résine parfumée du monde » et « l'exhalaison des océans »...

***

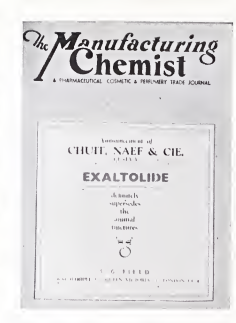
Par deux fois, j'ai eu le plaisir de consacrer un important paragraphe au grand rôle que jouent les beaux parfums dans l'œuvre du chef de l'école décorativiste, Marcel Batilliat (2) : en voici le principal passage :

« Il est sensible au « subtil émoi », au « sortilège » des odeurs capiteuses, les florales surtout, et il a puissamment contribué à leur donner droit de cité esthétique. Humons, avec lui, « le sillage embaumé d'une élégante, laissant un peu de délices dans l'air qui l'a frôlée » ; pénétrons-nous de « l'âme suave des fenaisons et du jeune été » ; et apprenons, ce qui est plus ravissant encore, à discerner l'idéalité psychologique dont l'artiste métaphysicien nous découvre le reflet, noblement anthropomorphisé, dans les

(1) Cité par **Le Bulletin des Lettres**, de Lyon : sept. 36, p. 267.

(2) **Un romantisme ennobli** in **Le Monde nouveau**, déc. 1924, et le **Mercure Universel**, mai 1930.


BRASIL
PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE
definitely
supersedes
the
animal
tinctures


SEIFENSIEDER
ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und
Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG

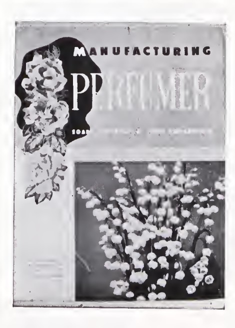

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX :
110, RUE DE L'INSTRUCTION
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE
UND KOSMETIK
Nummer 8
WÆDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch
die
Form!
Klassisch
der
Duft!
L. Givaudan & Ca., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche
Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG • GRÖBA – RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE
PERFUMERIA, AGREMIADA
A LA BOLSA DE COMERCIO
AÑO IV • BUENOS AIRES • MARZO 1936


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
ROK 3
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING

objets qui nous enchantent : les fleurs qu'ils respirent, notamment, sont, pour les personnages de Batilliat, la lyrique occasion de mirer leurs plus hautes aspirations, de concréter le meilleur de leur subjectivité dans une harmonie extérieure, qui les charme. Quelle intuitive insinuation dans le « parfum, très pâle, de l'héliotrope », dans « l'haleine nonchalante des tilleuls de juin » ! Quant à la pénétrante suavité de l'oranger, pour le romancier de LA BEAUTÉ, c'est, spiritualisée, esthétisée, païennement divinisée, celle d'un « tendre et impérieux désir». Transcendante et géniale emblémisation d'épithalame ! Saurait-on mieux justifier le vénérable symbolisme des fleurs hyménéennes ? »

Mais, comme il vaut mieux citer Batilliat que le commenter, voici une simple phrase dont les termes, aussi chantants que justes, musicaux que suggestifs, nous recréent l'atmosphère élue d'une idylle parmi les tendres effluves d'une soirée de printemps :

« La fragrance pénétrante, à peine amère, et langoureusement suave, qui s'exhalait d'un massif fleuri de lilas, de l'ombre tiède du bosquet, sembla s'immiscer dans leur âme même » (La Beauté, p. 49).

Ayant reproduit dans son étude la majeure partie du morceau que les anthologies à venir intituleront, sans doute, « Litanies des Parfums », M. Monéry s'est suffisamment étendu sur l'inspiration aromale d'Anna de Noailles (O. C. : p. 43 à 47), pour qu'il y ait intérêt à en donner ici de nouveaux extraits. Comme pour Samain, je me contente de noter une tendance toute personnelle à l'étonnante poétesse : c'est l'interprétation, non seulement matérialisante, mécanique, mais, pourrait-on-dire, balistique, des odeurs, — comme si sa sensibilité, « multipliée », éprouvait la pulsion de leurs infinitésimales vagues :

« Elle a TENU l'odeur des saisons dans ses mains.

« Un jardin odorant », soudain, la « prend pour cible ». Les « traits torrentiels du magnolia » la heurtent comme une douche à haute pression ! Aussi lui préfère-t-elle « le rapide (1) parfum d'une eau courante », dont la fraîche flèche, tout en pénétrant » dans son être, y « éploie » une jouissance !...

Compatriote d'H. de Régnier, — chantre enivré, elle aussi, de la brise des ports, — Mme L. Delarue-Mardrus que certaine critique aime à mettre en parallèle avec l'ardente et inquiète panthéiste du « Cœur Innombrable », dans « Prêtresse de Tanit » et dans « Vents et Marées », a romantiquement épanché sa ferveur à l'égard des senteurs exotiques, « trop fugaces ». Mais voici que, naguère, de conteuse devenant historienne, dans une étude du plus vif intérêt didactique, aimablement intitulée « Embellissez-vous », elle a pieusement recueilli les traditions cosmétiques des siècles défunts : elle nous rapporte, ainsi, que, d'après Alexis, les Grecs « heureux » usaient d'un parfum différent pour chaque partie du corps : menthe aquatique pour les bras, huile de palme pour les joues et la poitrine, lierre terrestre, pour les genoux et le cou... Quant à la chevelure, on préférait l'oindre de marjolaine...

(1) Cf. Mme Y. Schultz : « L'odeur rapide de la mer » in « Au fond d'un temple hindou », Ed. de « L'Illustration ».

Faute de place, je renvoie mes lecteurs à mon article sur « La Maison du Péché », paru dans le « Bon Plaisir » (1), pour l'olfactivisme littéraire, très personnel, lui aussi, cependant, de Mme M. Tinayre.

Je me dispense également de revenir sur le poète de « Parfums », bien qu'il y eût encore tant d'émouvants passages à citer dans le recueil, prémentionné, de Jean Mariel.

Que dire de M. Proust, notre Balzac d'hier, sinon, avec Mme Gadala (2), qu'il a su infuser toute la vie provinciale dans l'odeur d'une chambre ? N'oublions pas, non plus, qu'il a savouré les extatiques mirages d'une « éternité » délicieuse rien qu'en respirant la vapeur de certaine tasse de thé !

***

Sous le titre « Philosophie des Parfums », paraissait, en 1907, dans la Collection « Scripta Brevia », de Sansot, un délicieux petit livre de M. C. Régismanset, le délicat humaniste. Je n'en saurais trop recommander la lecture aux osmophiles.

Après avoir constaté la déplorable ignorance de la masse en matière de parfums (elle savoure l'odeur de la rose et jasmin, sans diversifier celles de la bruine et de l'averse d'orage), le théoricien se console d'une telle carence, imputable seulement aux trop longs siècles de jachère, où, réserve faite d'une élite de délicats, nos civilisations ont laissé l'odorat.

Corroborant à la fois une des capitales données de « L'Aromathérapie », que vient de nous donner M. R. M. Gattefossé (notamment, pp. 10 et 22), et la définition du « beau » proposée au début du présent chapitre, M. Régismanset critérise ainsi la qualité des odeurs :

« J'appelle parfumée une sensation de l'odorat : agréable, bonne et belle ; et, mauvaise odeur : une sensation désagréable et malsaine. Notons, en effet, que le plus grand nombre des substances à odeur désagréable, pour ne pas dire toutes, sont nuisibles à notre santé ». (p. 47).

Et voici (p. 57) qu'à l'hygiène aromatique se superpose toute une morale des parfums ! Thèse hardie, reprise naguère par Mme J. Jacob, avec son « Antiane », dont « l'onction des encens agrandit le cœur » (3)... En tous cas, il existerait en puissance une science psychologique permettant de « pénétrer les traits du caractère d'après les préférences d'un chacun » pour tel ou tel arome (p. 67) ; et il est avéré que ceux qui n'aiment pas les parfums sont insensibles, d'une manière générale, à la beauté du monde, — ainsi qu'aux délices de l'amour (p. 65, 67).

(1) Toulouse, Déc. 1921.

(2) « Ceux que j'aime », Figuière, Paris.

(3) Figuière, id.

« Quant aux vibrants poètes, dont le chant calme nos angoisses, dans leurs vers, les parfums sont, tour à tour, « fugaces » ou « pénétrants »,« profonds » ou« légers», «affinés» ou« rustiques» « délicats » ou « puissants » ; mais tous grisent ou caressent ! » (P. 50).

Avant de refermer le délicieux opuscule vêtu de rose, lisons-en ce dernier paragraphe, ma foi, plus poétique que spéculatif, à la gloire des odeurs naturelles les plus véhémentes, dont il nous offre une touffe aussi riche que nuancée :

« Quoi de plus fort que la senteur d'une femme rousse, que l'odeur des foins coupés séchant au soleil ou de la paille chaude entassée dans les granges, que celle, encore, qui s'exhale de la terre mouillée après l'orage, ou du sous-bois, quand chênes, fougères, mousses, champignons mêlent leurs fragrances, que l'aigreur des pommes fermentant dans le cellier, que le parfum, enfin, des menthes et de l'eau même quand le soleil se couche au bord de l'étang et que le crépuscule réveille les lourdes respirations de la vase ? » (p. 67).

*
* *

Bien que plus sobres, on retrouve des paysages aromaux de ce genre chez Y. Lefebvre, l'épique romancier des« Barbares » et des« Féodaux ». Erudit bien informé de l'action toni-morale de certaines plantes odorantes, dans la description d'un festin antique, il ne manque pas, au surplus, de nous signaler que des « parfums de verveine et d'adiante incitaient les convives à la gaieté ».

Pour Saint-Georges de Bouhélier, notre puissant dramaturge, les odeurs étaient souvent un tremplin surprenant d'élévation spirituelle, au temps de sa première manière :

Réfugié à l'auberge de ce pays d'eaux et de joncs, j'ai vécu une heure infinie : jamais lieu au monde qui m'ait plus ému que sa froide salle embaumée de fruits et d'épices... » (L'Hiver en Méditation).

Dans une de ses toutes premières effusions poétiques, donc antérieure à cette « Chanson des Hommes », dont l'ardente éloquence devait précocement consacrer ses riches aptitudes lyriques, M. M. Magre exaltait la joie que lui dispensaient

Les salubres parfums des matins et des soirs.

Quarante ans plus tard, dans le livre de méditations qu'il vient de nous donner,« A la Poursuite de la Sagesse» c'est à« l'odeur mélancolique des chevelures » (p. 112) que son âge déclinant se confesse nostalgiquement sensible...

« Les attractions olfactives sont particulièrement accusées, nous apprend H. Ellis (O. C.), chez les invertis de l'amour ». Voulant tout juste indiquer ici (1) cet aspect, trop délicat, de la question, je ne contribuerai qu'au moyen d'un texte justificatif à étayer la remarque du célèbre érotologue : j'emprunte donc à un des coryphées de la moderne éphébérastie romanesque, J. de Fersen-Adelwârd, cette description d'un intérieur d'église, à Vérone, tirée d' « Une Jeunesse » (52) :

« Une odeur de myrrhe, de fumée, de cire chaude et de peau humaine flottait autour d'eux... »

Gabriel Fauré, le pathétique essayste, fils du grand compositeur du même nom, après ses « Paysages Littéraires » et ses « Pélérinages passionnés », vient, nouveau Théocrite, d'épancher, dans « Automne » (1), tout l'angoissant enchantement des derniers mois de l'année, plus insinuant dans le vol léger des rustiques aromes qui montent vers sa terrasse :

« L'odeur des raisins et des fruits mûrs met sur toute la campagne comme une ivresse aérienne... La Nature semble moins préoccupée de donner ses produits à l'homme que de lui offrir une suprême fête de parfums et de couleurs... Je n'ai qu'à fermer les yeux pour revivre une soirée du Vénéto, que l' « olea fragrans » emplit de son arôme... Des moutons transhumants, descendus des plateaux, passent, la toison encore parfumée des herbes de la montagne... » (p. 36 à 39).

*
* *

Encore une fois, je m'arrête un peu longuement avec un écrivain qui, s'il ne jouit pas de la notoriété de ces maîtres du style dont jusqu'ici j'ai invoqué le témoignage, me semble hautement représentatif d'une tendance esthético-littéraire qui florissait il y a 30 ans. Il s'agit du dramaturge lyrique P. N. Roinard, dont j'ai déjà signalé la tentative osmo-chromo-musicale au théâtre. Dix-sept ans après son échec, il la renouvelait... sur le papier, en publiant « Les Miroirs », « moralité » tragique à « sensoriellisations intégrales », tout en se révélant à la fois poète et scoliaste de l'aromisme.

Nous le retrouverons, au premier titre, chantre anacréontique de la menthe et de la verveine, en abordant le thème érotique des parfums. Notons seulement, d'ores et déjà, sa prédilection pour (p. 53)

Le suave jasmin, aux arômes parfaits (p. 53)

synthèse et source, à la fois, selon lui, de toutes les odeurs agréables !

Et, tout en discutant cette intuition aventureuse, nous aurons encore à examiner les théories de Roinard en traitant des transpositions et de la symbolique aromales.

Sans anticiper sur ce prochain chapitre, signalons, d'après les « avant-dire » de chaque « phase » du drame, quelques essences dont le poète nous enseigne l'emblématique langage : encens = piété ; oranger = pureté ; violette = discrétion (données, certes, bien conventionnelles). Mais voici qui reflète une sensibilité plus originale :) menthe = fraîcheur voluptueuse ; iris = deuil ; héliotrope = enivrement ; lis = domination ;

(1) Consulter, au besoin, mes « Aberrations de l'amour » (Malocine, id.).

(1) Fasquelle, id., 1936.

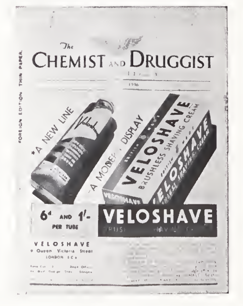

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17, CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
MARCH 1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

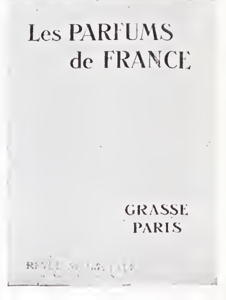

RIVISTA ITALIANA
delle essenze dei profumi
e delle piante officinali


THE SOAP PERFUMERY AND COSMETICS TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION THIN PAPER
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/- PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
LONDON E.C.


Blondinen suchen
sollen sie bei Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL Lavender OIL
40 ESTERS
W. J. BUSH & CO. LTD ASH GROVE, HACKNEY, LONDON E.8

jasmin = royauté (pp. 27, 47, 67, 89, 101, 125, 137, 163)... Jusqu'aux cassolettes, prévues au décor, qui sont sémantisées : « L'oiseau couvre-parfum signifie les planantes envolées du rêve, suscitées par telles odeurs, qui le sustentent » (p. 15).

Les 65 pages de Notes qui suivent le texte de la pièce me semblent précieuses pour le chroniqueur de la littérature aromale : Roinard y explique qu'en accompagnant, jadis, d'émissions odorantes la récitation du « Cantique des Cantiques », il cherchait à mieux faire sentir ce poème biblique, dont les stances ne parlent que d'aromates, d'encens et de cinnamone (p. 194), à nous rendre plus présent cet Orient des magies légendaires, patrie originelle de la cosmétique sacrée, selon Pline, et où une offrande de baumes « témoignait de la plus respectueuse vénération » (p. 219).

Suivent quelques opinions de critiques influents, dont celle de C. Janin : il se défie de cette double sollicitation de l'imagination et des sens, qu'il tient pour une surenchère de raffiné, profitable seulement aux « sportifs de la sensibilité », tout comme les hardiesses verbales de Rimbaud et de R. Ghil... (p. 193). Mais que pensait donc des vaporisations allégoriques de Roinard l' « instrumentiste » du vers lui-même ? « Charmant, ironisait-il, de nous saturer ainsi d'arômes levantins pendant qu'on vous écoute ; mais vous ne sauriez légitimement prétendre à orchestrer quelque chose de si fugace ! » Bref, tout en accablant Rimbaud au passage, le théoricien de la poésie « scientifique » disqualifiait ce nouveau chasseur d'idéal forhuissant sur un terrain décidément trop à proximité du sien propre !

Bien que la bienveillance ne semble pas les avoir dictées, de telles remarques ont-elles amené à réfléchir l'enthousiaste innovateur du Théâtre d'Art ? Toujours est-il qu'avec les années, sa technique de dramaturge se serait remarquablement allégée et assagie. Voici, en effet, quelques passages de la réponse qu'il adressa à D. Rogerie, celui-ci lui ayant fort pertinemment écrit : « La musique, puissance évocatrice, crée l'ambiance ; et c'est plutôt le « souvenir indécis » d'un parfum que le parfum même qui établit l'harmonie concordante » :

« Je ne demande plus au musicien de décalquer le verbe, de faire concorder ses notes avec mes syllabes, ni avec des gammes de parfums ou de tons colorés... Je suis revenu de mes fructueuses expériences, comme les peintres, du pointillisme. Après avoir appris son métier de la science, l'artiste s'en émancipe... J'ai renoncé aux parfums pour cette raison, d'ordre majeur, qu'une salle de théâtre est déjà trop saturée d'odeurs composites pour qu'il soit possible d'imposer au spectateur la sensation de tel parfum choisi entre tous. Il me suffira, désormais, d'inscrire au programme quels sont — suivant ma subjectivité — les parfums, les couleurs, et les concordances musicales qu'il m'a semblé logique d'assortir en vue d'une harmonie complémentaire autour des différentes situations dramatiques : à la seule lecture, ceux qui en suivront les péripéties mettront en concordance leur manière de sentir et la mienne... » (pp. 224, 225).

A la bonne heure ! Consentant à rester dans son beau rôle de magicien, ou de chimiste, du verbe, le poète reprend donc la bonne voie traditionnelle des grandes œuvres, dont la toute idéale éloquence n'a que faire d'un jeu d'accessoires matériels.

* * *

Pour terminer cette revue, — aussi rapide qu'incomplète — de la littérature des parfums, je vais signaler, plus sommairement encore, quelques écrivains actuellement en vogue et même quelques « jeunes », dont la sensibilité aromale, ayant trouvé des expressions nouvelles, me parait représentative de l'actuelle tendance du public cultivé.

Voici Mme J. Ramel-Cals célébrant la lavande, typique « parfum des solitudes, âme « sereine » de toute la minéralogie « tourmentée » des causses, dont elle est l'émanation » sublimée. Paysagiste par la plume, la conteuse de « Vacances » est une des plus intuitives pionnières de cette géographie littéraire, à peine ébauchée en France, et dont, nous l'avons entrevu, le sentiment aromique sera, peut-être, la maîtresse clef.

Qui s'est extasiée avec plus de ferveur que Mme M. Vioux sur le « jasmin d'Arabie » ?... Et qui, mieux qu'elle, dans son tout récent « François Ier », a sû caractériser en quatre qualificatifs « l'air de Paris » (p. 93), en même temps, léger, plaisant, excitant et méphitique » ? « Léger », telle était déjà l'épithète que lui appliquait M. E. Estaunié, dans « La Vie Secrète ». « Excitant », une de celles employées par Maupassant, dans « Boule-de-Suif », quand il a exalté, lui aussi, le singulier bouquet de l'atmosphère parisienne, qui « ne ressemble à aucune autre, ayant je ne sais quoi de montant, d'excitant, de grisant qui provoque une drôle d'envie de gambader ».

Déjà Flaubert (qu'on m'excuse de prolonger la digression !) adorait « ce bon air de Paris, qui semble contenir des effluves amoureuses et des émanations intellectuelles » (L'Éduc. Sentimentale, p. 127). Dilection autrement abstraite, qu'un J. Lemaître spiritualise davantage encore, lorsque il note, presque comme des qualités physiques, cependant, « l'ironie et l'irrespect qu'on respirait dans l'air » de notre capitale, à l'époque, douce à vivre, qu'il a immortalisée dans « Les Rois ».

Cet « air » est-il, actuellement, dénaturé par les combustions de carburants ou de produits usiniers ? Incontestablement, dans sa matière ; néanmoins, les poètes de l'olfaction lui trouvent la même essentielle vertu : témoin, Mme Polaire, l'ex-comédienne en vogue au début de ce siècle, qui, venant de se révéler intimiste, écrit son immarscessible joie de « respirer cet air de Paris, où flottent mille fumées, faites, dirait-on, de tous les espoirs qu'on y a laissé s'envoler » (p. 78 de son auto-biographie (1).

Que je cite encore quelques-unes de nos consœurs : les femmes de notre génération sont décidément plus ingénieuses olfactives que les écrivains masculins !

---

(1) Figuière, Paris 1936.

Mme L. Paulin nous révèle que « le parfum des champignons des bois semble condenser toutes les senteurs de l'automne » et, pour nous faire assister au marché des volailles, ne craint pas d'y mettre au premier plan, l' « odeur chaude et molle de paille souillée » (1).

Traduisant les « Lettres d'Espagne », de W. Beckford, Mme M. Clémenceau-Jacquemaire, à chaque page, nous découvre un nouveau district de l' « empire des harmonies suaves » (2).

Le cœur pathétique de Mme N. Rousseau (Le Calice (3).

Plein d'une ferveur infinie
Devant les fleurs qui vont mourir,
Plonge en l'immense symphonie :
Parfum, couleur et souvenir...

J. Breitbach est un des romanciers les plus goûtés de la nouvelle école allemande : sa sensuelle héroïne de « Rival et Rivale » (4), Suzanne Dasseldorf, salue « l'odeur de bois mouillé » des embarcations : « le meilleur parfum du monde ». N'est-ce pas caractéristique du retour aux goûts fanatiquement simplifiés d'une génération éprise de naturisme ?

On retrouve une disposition analogue chez M. van Dekherkhove, habile à déceler la subtile exhalaison des premières sèves par une claire après-midi de février : « Nous allions dans la bonne odeur fraîche qui vient des champs où le blé commence à pousser » (Ma Petite Lilloise, p. 90) (5).

M. Maurice Hamel, qui n'a révélé son agréable style au public que depuis l'année dernière, est un dilettante de l'aromisme littéraire. Il a enrichi le thème du souvenir d'une remarque nous faisant remonter de l'effet à la cause :

« Il suffit que nous évoquions un moment de notre vie (passée) pour qu'autour de nous, se réveillent des odeurs — qui ont un langage » (Un Vivant chez les Morts (6), p. 70).

Mais voici, sous sa plume, une profession d'aromaphilie qui est d'une autre importance :

« Les parfums m'enchantent. J'en saisis les moindres nuances, les plus intimes délicatesses, les plus mystérieuses significations, et, je dirais même, les intentions. Un parfum, c'est l'âme de quelqu'un ou de quelque chose, — d'un décor, d'un appartement, de celui qui l'habite... Le parfum qui flottait dans cette pièce était, sans nul doute, l'âme de M. C..., car elle en était imprégnée. Il faisait usage d'une senteur discrète et tenace, qui indiquait une sensibilité distinguée et un peu triste » (O. C. p. 24.).

(1) « Fragments d'une symphonie d'automne.

(2) Figuière, 1936.

(3) Ibid.

(4) N. R. F., Paris, éd.

(5) Figuière, id., 1935.

(6) Figuière, id., 1936.

Cette « tristesse » des trop délicieux aromes, il nous est arrivé à tous de la ressentir — et de nous y complaire : non seulement, pareille à celle de la belle musique (1), elle est, en soi, de qualité noble, mais la voici apte à conjurer banalités, laideurs, chagrin et même horreur : le héros de M. Hamel, du fait de ses fonctions, vient d'être appelé sur le théâtre d'un meurtre atroce... Cependant :

« L'odeur suave, qu'exhalait toute sa personne, semblait — ô miracle des parfums ! — dissiper la désolation qui enveloppait ce lieu de carnage et de mort ! » (O. C., p. 127).

***

Parvenu à la dernière page de ce trop long chapitre, après tant de noms illustres, — et même après ceux des « minores » dont mes lecteurs ont goûté le talent, — oserai-je citer encore un « minimus poeta » contemporain ?... Malgré leur gaucherie, il me semble que ses vers méritent d'être feuilletés, car ils respirent la sincérité...

L'odeur du premier feu de bois dans la maison,

par un matin d'automne : telle fut l'initiation poétique de son enfance. Depuis, au gré de champêtres promenades, il a longuement subodoré

L'odorante vapeur des cuisines joyeuses
Et la fine fumée éparse dans le vent.

Ecoutons ses confidences, au déclin d'une belle après-midi de fin d'hiver, lointaine annonciatrice du printemps : il s'y enivre de l'exhalaison des buis prêts à fleurir. Cette pré-vernale senteur, explique-t-il, est à la fois « tiède » et « amère », — hautement tonifiante pour l'âme, en sa « suavité plénière » !

Un peu à la façon d'Anna de Noailles, bien qu'en traits plus génériques, il nous égrène des litanies aromales, qui, « sur l'aile de l'espoir », veulent nous porter une « vaste ivresse de vivre » :

Parfum montant des prés baignés de crépuscule,
Haleine de savane et de vergers en fleurs,
Souffle hilarant du large, arôme qui stimule,
Essence de la brise et des vierges senteurs ! (2)

Gourmet du « relent salin des froidures », judicieusement, il note :

Les parfums sont plus vifs quand l'air est froid et clair.

(1) V. le ch. de mon « Hérédité romantique ».. intitulé : La tristesse musicale.

(2) in « Soir de Promesse ».

Il tient le monde des odeurs pour « de beaucoup, le plus riche et le plus attrayant » de tous ceux auxquels les divers sens nous donnent accès. Encore adolescent, émule des Rosny, avant de chanter « les effluves des prés, des bois et des jardins », notre enthousiaste avait entrepris de découvrir de subtiles harmonies jusque dans l'épaisse atmosphère des usines et des laboratoires. Là aussi, affirmait-il, « le charme souverain des odeurs doit régner » ! Exilé en une banlieue industrielle, où les soirs de novembre étaient si lugubres, ne s'était-il pas guéri, quant à lui, du Mal du Crépuscule (1).

A l'alerte fraîcheur des empyreumes bleus ?... (2)

(1) V. le chapitre de mon Hérédité romantique ainsi intitulé.

(2) Var : « Aux alertes odeurs d'empyreume et d'éther ».

Cette audacieuse notation de chromatisme olfactif montre que sa juvénile conviction sacrifiait à la mystique de l'analogie, — que son âge mûr va dénoncer tantôt : car (qu'on me pardonne cet innocent mystère !), mon poète inconnu n'est autre que le modeste signataire de la présente étude !

Louis ESTÈVE.

(FIN DU IIe CHAPITRE)

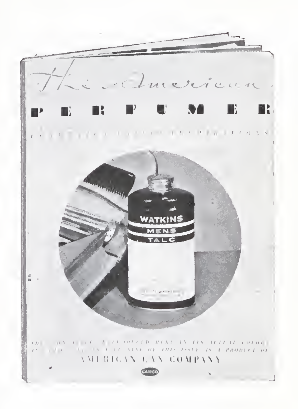
Voir aux chapitres suivants :

LES GRANDS THÈMES AROMAUX. — QUALIFICATIONS ET CLASSEMENTS (littéraires) DES ODEURS. — TRANSPOSITIONS MYSTIQUES ET SYMBOLIQUE OLFACTIVE.

Erratum. — No de Février 1937 de la P. M., p. 67, col. II, note 1 : Lire : « harmonie imitative.



Imprimerie des Missions Africaines, 150, cours Gambetta, Lyon   Le Gérant : F. ROUX





La seule publication américaine consacrée exclusivement aux industries de la parfumerie, aux préparations de toilette et cosmétiques.

Chaque numéro vous donne une peinture véritable des derniers événements et des récentes innovations.

Les articles sont écrits et signés par les spécialistes les plus autorisés.

Chaque fascicule vous renseigne sur :

LES PRÉSENTATIONS
LES PRODUITS ET LA PUBLICITÉ
LES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES
LES PROBLÈMES DE LA PRODUCTION
L'OUTILLAGE
LES MATIÈRES PREMIÈRES
LES MARQUES DE FABRIQUE ET BREVETS
LES DÉSIRS DU MARCHÉ
LA LÉGISLATION
LA DERNIÈRE HEURE INDUSTRIELLE
LES NOUVELLES DU CANADA

En supplément à ces informations et à ces indications pratiques, chaque numéro vous apporte des renseignements précieux sur l'industrie de la cosmétique et des produits de beauté.

La souscription annuelle pour la France est seulement de 4 dollars. Envoyez-nous un ordre et le dernier fascicule vous sera envoyé par retour.

The American PERFUMER

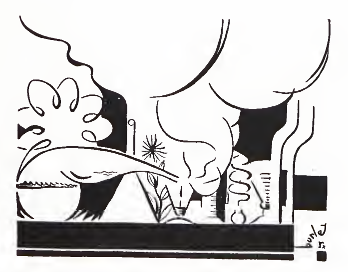
COSMETICS · TOILET PREPARATIONS

PUBLISHED MONTHLY BY ROBBINS PERFUMER Co., INC. 9 EAST 38 TH ST., NEW-YORK, N. Y.

Numéro 8
Août 1937
Le Numéro : 7 Fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale) 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 8 Le Numéro : 7 francs AOUT 1937

LA

PARFUMERIE MODERNE

Les arbres à encens et la récolte

Par A. ROLET

L'encens est une gomme-résine aromatique produite par les Boswélies (**Boswellia**), arbres de la famille des Térébinthacées-Bursé-racées. Son odeur s'exhale surtout par la combustions (encens : du latin incensum, chose brûlée).

Dans la littérature spéciale on peut aussi le trouver désigné sous les noms d'oliban (du latin olibanus), que d'aucuns estiment être le véritable encens de luban, de minéen, etc.

On en distingue trois sortes principales : l'encens d'Arabie, l'encens d'Afrique et l'encens de l'Inde. Selon divers auteurs le plus apprécié serait celui d'Arabie, selon d'autres, celui d'Asie.

LES ARBRES
LES BOSWELLIA

On cite principalement **Boswellia Carterii** Birdwood, **B. Freereana** Birdwood, **B. Bhan-Dajiana** Birdwood, **B. papyrifera** A. Rich, **B. thurifera** Roxburg (ou **B. sacra), B. serrata, B. glabra,** etc.

Les Boswellia se plaisent sur les montagnes calcaires, rocheuses, désertiques. Ils ont un port gracieux. Leurs feuilles, composées-pennées, sont réunies en bouquets. Leurs fleurs, blanches, petites, sont disposées en grappes simples. Leur écorce est plus ou moins papyracée.

Dans le Somaliland (Afrique orientale nord, vers le golfe d'Aden) leur hauteur est variable mais ne dépasse guère six à huit mètres.

« Les Boswellia se propagent, dit Gustave Heuzé, par leurs graines et accidentellement par des boutures faites à l'aide de jeunes pousses arrivées à l'état ligneux. Ils doivent être plantés dans des sols assez profonds et de bonne qualité. Les sujets ne fournissent de la gomme résineuse et odorante que quand ils ont au minimum de quatre à cinq ans de végétation. »

EN ARABIE

Dans ce pays on trouve le B. Carterii dans l'Hadramaout (sud de l'Arabie) ; les indigènes l'appellent mohr meddu. Il donne le luban makur, ou luban bedowi.

Le B. Freereana, le yegaar des indigènes, produit le luban meyeti, ou mati.

Le B. Bhan-Dajiana, mohr add pour les indigènes, fournit le luban shehéri.

D'après P. L. Simmonds, le plus précieux encens est le meyeti, puis vient le bedowi. Dans les deux sortes on préfère le plus pâle.

Pour G. Heuzé le meilleur encens de l'Arabie est récolté dans la baie septentrionale de la Mer Rouge, près de Thur. L'oliban pur du B. thurifera, projeté sur des charbons ardents, dégage une odeur très prononcée et très balsamique.

Dans l'antiquité l'encens provenait du pays de Saba, dans le Yémen actuel (sud-ouest de l'Arabie). Pline rapporte, dans son Histoire naturelle que l'encens employé dans l'antique Rome provenait des forêts de la partie montagneuse de l'Arabie.

EN AFRIQUE

Le Boswellia Carterii croît en Afrique dans le pays des Somalis (Somaliland-Golfe d'Aden). Une variété est le maghrayt d'Ishulaz.

Le B. Bhan-Dajiana et le B. Freereana sont localisés au Somaliland.

Il existe aussi de ces arbres en Abyssinie et dans la vallée du Nil.

D'après G. Heuzé l'encens récolté dans la vallée du Nil entre le Caire et Suez est inférieur en qualité à celui d'Arabie.

Le même auteur dit que le B. papyrifera est commun au Maroc, dans les forêts de l'Atlas, et le B. Carterii croît dans l'Afrique tropicale.

DANS L'INDE

L'encens de l'Inde est fourni par plusieurs Boswellia, comme B. serrata, B. thurifera, B. glabra.

Pour certains auteurs le vrai encens (oliban) serait donné par le B. thurifera des montagnes de l'Inde.

Le B. serrata Roxburg croît dans les montagnes arides de ce pays. C'est un arbrisseau à tête rameuse et à longues feuilles fermées.

Selon G. Heuzé le B. thurifera (ou B. sacra) est commun dans le Nagpore (Inde) et répandu dans les Indes orientales, où il fournit l'encens de l'Inde. Le B. serrata est cultivé en Asie.

ARBRES A FAUX ENCENS

Divers **Daniellia,** appartenant à la famille des Légumineuses, donnent, sur la Côte occidentale d'Afrique, une résine voisine des copals que les indigènes assimilent à l'encens et emploient en fumigations. Elle exsude de l'écorce à la suite des blessures que font les insectes.

Le **Daniellia thurifera** Beunet croît en Sénégambie, en Guinée française, au Sierra-Leone, en Casamance, à la Côte de l'Or, en Nigéria, à Fernando-Po, au Soudan français, etc.

Le **D. oblonga** Oliver se trouve en Guinée française, à la Côte d'Ivoire, en Casamance, à Fernando-Po, etc.

Le **D. Caillei** Chevalier est localisé en Guinée française.

On cite aussi, comme arbre fournissant un produit qui a quelque analogie avec l'encens, le **Commiphora africana** Engler, de la famille des Burséracées, qui croît dans les savanes s'étendant de l'Abyssinie au Soudan. Les indigènes l'appellent oanka, ou niattout, hamnout.

Ce Commiphora donne le bdellium d'Afrique, qui se rapproche plutôt de la myrrhe.

C'est un arbuste buissonnant et épineux, à feuilles trifoliées, de trois mètres au plus de hauteur. Ce serait Adanson qui, au XVIIIe siècle, l'aurait identifié.

Les **Protium** appartiennent à la famille des Burséracées, comme les Boswellia et les Commiphora. Ils donnent des résines employées quelquefois comme encens dans les pays d'origine.

L'encens de Cayenne ou tacamaque de Colombie, est fourni par le **Protium guianense** Marchand. On l'emploie dans les cérémonies du culte.

Le **P. heptaphyllum** Marchand et le **P. altissimum** March. donnent l'encens blanc.

En Guyane et au Brésil la sécrétion du P. heptaphyllum, ou résine couïma, comme hyowa, est souvent confondue avec celle du P. Altissimum. On les englobe sous les noms de protium du Brésil, d'élémi, d'almecegabranca, de tacamaque angélique, de carana blanche.

Dans les Antilles et en Guyane les protium sont des arbres forestiers.

En France on donne vulgairement les noms d'encens, petit encens, encensier, à diverses plantes qui dégagent une forte odeur, comme l'armoise palmée **(Artemisia palmata** Decand.), le romarin officinal **(Rosmarinus officinalis** Lin.), etc.

RÉCOLTE DE L'ENCENS

On pratique des incisions sur les troncs des Boswellia. Il s'en écoule un suc qui ressemble d'abord à du lait épais (oliban), coulant sous forme de larmes collées les unes aux autres. Sous l'action de l'air et de la chaleur solaire ce suc se dessèche, durcit et jaunit. Quand le produit est suffisamment sec, on le détache avec une lame de fer, on le ramollit à la chaleur pour en retirer les débris d'écorce.

Ce sont les jeunes arbres qui sont les plus productifs et qui donnent le meilleur encens. Les vieux arbres ne rendent qu'un liquide clair et glutineux, semblable au copal ; il exhale une forte odeur de résine.

Pline rapporte que dans la partie montagneuse de l'Arabie, les troncs des arbres étaient incisés deux fois par an, pendant la canicule et en automne. L'encens était ensuite traité dans les raffineries d'Alexandrie où les ouvriers travaillaient nus pour éviter tout vol du précieux aromate.

En Somali les incisions sur le Boswellia Carterii se pratiquent en février-mars. A l'intervalle d'un mois, et deux fois encore, on les approfondit après avoir enlevé les larmes. Ces dernières sont souvent recouvertes, d'une poussière grisâtre qui exhale une odeur de térébenthine.

D'après Rançon, en Haute-Gambie l'encens est récolté de décembre à mai.

On rapporte que le produit donné par le **Commiphera africana** est pilé après la récolte, ramolli à la chaleur pour en tirer les bouts de bois, ramolli une seconde fois dans le suc d'une espèce d'orange, fruit du Balsamocitrus, puis moulé. A sa sortie des moules la matière se présente en boules noirâtres qu'on livre au commerce.

Selon Gustave Heuzé c'est en février-mars que l'on pratique les incisions en Asie.

A. ROLET.





EAUX CAPILLAIRES

Les lecteurs de notre ouvrage « Aromathérapie » se rendent compte aisément de la position que nous prenons vis-à-vis des recettes de beauté à base de produits chimiques actifs ou curatifs : nous estimons que l'efficacité des huiles essentielles est telle qu'il est inutile, le plus souvent, de chercher, dans un autre domaine, des corps capables de rendre à la peau, au cuir chevelu et en général à toutes les parties du corps dont s'occupe le parfumeur-cosmète, tout l'éclat et l'attrait de la jeunesse.

Provisoirement, nous faisons une exception pour les Vitamines dont la constitution est très voisine des huiles essentielles, au point qu'on a pu dire que c'étaient des parfums à qui il manque l'odeur... et pour les hormones animales qui jouent dans les organismes supérieurs le même rôle que les huiles aromatiques dans les végétaux, c'est-à-dire un rôle de protection de l'individu et de l'espèce par une régularisation des fonctions vitales et de reproduction.

Un bon exemple de l'activité des huiles essentielles est cette formule d'astringent composé d'une partie d'eau de roses, d'une partie d'eau de lavande et d'une partie de sauge, que certains Instituts de Beauté reconnaissent plus actif que les solutions de corps chimiques, et toujours moins nocif. Dans beaucoup de cas, il faut le diluer avec de l'eau distillée pour en diminuer l'action.

L'arsenal médical, enrichi cependant de milliers de produits nouveaux depuis quelques années n'offrent pas des toniques de la peau tel que l'eau d'Ylang Ylang, des calmants comme le camphre, des excitants comme le bornéol, des vasoconstricteurs comme le menthol, des vaso-dilatateurs, des antiseptiques aussi parfaits que les corps essentiels. Au contraire, l'Aromathérapie gagne chaque jour du terrain et se substitue progressivement, en même temps que la médecine galénique à base de plantes, à la médication chimique.

La biologie donne le pas aux produits élaborés par les organismes végétaux ou animaux et écarte de plus en plus résolument les produits trop frustes des laboratoires de synthèse.

En Cosmétique, nous devons profiter de ces enseignements et utiliser le plus possible les produits des plantes en renonçant aux produits chimiques et c'est pourquoi la préparation des Eaux Capillaires doit avoir pour base l'usage des huiles essentielles auxquelles on ajoutera les corps nutritifs naturels tels que la cholestérine, la lécithine, les vitamines, les hormones et par exception le soufre, considéré comme aliment essentiel du poil.

Ajoutons-y quelques antiseptiques anti-moisissures, comme le Chloraseptate de soude, dérivé d'un acide aromatique ; mais écartons le formol, le sublimé, le chloral, la résorcine et tous ces produits dont sont friands certains chimistes jusqu'au jour où il sera démontré qu'il est possible d'obtenir par les aromates des effets aussi positifs que par leur usage. Et ce jour paraît se rapprocher de plus en plus.

L'alcool même apparaît comme un véhicule indésirable, n'ayant de méritoire que sa volatilité permettant le séchage rapide et portant bien l'odeur aux nerfs olfactifs.

Il déterge bien le cuir chevelu, mais pas davantage que les solvants modernes et notamment les alcools gras sulfonés ou les savons non mousseux de ricin, il le dessèche davantage. En fixant à 50° le titre minimum des lotions et eaux de cologne, le Monopole essaye de lutter contre cette désaffection de la clientèle pour l'alcool, il n'enrayera pas le mouvement. Si les eaux de Cologne, les eaux de Lavande sont par tradition des solutions alcooliques et qu'il sera désormais impossible de vendre à un titre inférieur à 50°, du moins toutes les spécialités vendues sous des dénominations spéciales, tous les hydrolats, toutes les eaux capillaires peuvent être « sans alcool » et aucune autorité ne peut imposer l'usage de ce solvant en parfumerie.

Les eaux capillaires sans alcool ont, le plus souvent, davantage de mérite que les produits alcooliques : jusqu'ici le praticien les redoutait parce qu'elles étaient difficiles à utiliser, elles coulaient dans le cou du client, aujourd'hui elles moussent autant et davantage que les lotions alcooliques, il est facile de les utiliser et leur mousse abondante est un indice visible de leur efficacité, ce qui ne manque pas de produire un effet psychologique favorable à priori. Sans alcool et sans savon, d'un pH physiologique, telles sont les eaux capillaires nouvelles que nous préconisons. Après de nombreux essais sur les dérivés du ricin, nous avons découvert un nouveau complexe sulfoné ayant des propriétés analogues quant à la conservation du cheveu, mais moins gras, plus mousseux et toujours limpide, même dilué dans l'eau de fontaine ordinaire.

Nous ne parlerons donc pas ici des lotions alcooliques, mais seulement des préparations obtenues à partir du « sulfodiol » corps nouveau permettant d'incorporer à l'eau ordinaire toutes les essences déterpénées et celles qui contiennent une faible proportion de terpènes, mais aussi toutes les vitamines, le cholestérol, la lécithine, les goudrons et huiles de cade et en général tous les corps susceptibles de concourir efficacement au

traitement des cheveux et du cuir chevelu.

L'eau de fontaine ayant un pH de 7,5 environ, une addition de 20 grammes de sulfodiol ramène ce pH à 6,5, les eaux capillaires obtenues sont donc physiologiquement aussi voisines que possible des sécrétions naturelles, mais, chaque fois que cela est nécessaire il est possible d'obtenir un pH plus élevé par une addition appropriée, sans risquer de détruire la solution.

Il ne faut pas croire, en effet, comme l'on dit certains auteurs que le pH de la peau est invariablement fixé entre 3,5 et 5,5 : des courbes établies sur des observations quotidiennes montrent des variations considérables qui semblent dépendre de nombreux facteurs, notamment de l'alimentation et de la fatigue. Au cours d'une même journée, il est même possible de relever plusieurs pH, aussi bien de la transpiration que de la salive. La peau est un organe régulateur et éliminateur des résidus des réactions internes : elle les réflète et en pâtit par des disgrâces qu'il convient de réduire au minimum. Le cuir chevelu, appelé à transpirer beaucoup et souvent, est le siège de réactions auxquelles il faut veiller et qui se traduisent par des séborrhées, des alopécies et leurs suites, notamment la calvitie et les infections microbiennes.

Les nouvelles lotions mousseuses, sans alcool, peuvent se diviser en plusieurs catégories : elles sont toujours détersives, ce qui est indispensable pour obtenir la propreté parfaite du cuir chevelu.

Nous en voyons sept catégories différentes dont plusieurs peuvent se combiner, elles sont :

Antiseptiques ;
Toniques ;
Excitantes ;
Lénitives ou calmantes ;
Astringentes ;
Nutritives et enfin alcalines si on le juge utile.

Les eaux capillaires aromatiques sont toujours plus ou moins antiseptiques du fait de la présence des huiles essentielles, elles sont toutes favorables à la vie des cellules, comme nous l'avons démontré : en général, l'effet décongestionnant est obtenu avec tous les parfums non rubéfiants.

Les lotions antiseptiques ont pour objet la stérilisation des cultures microbiennes qui peuvent avoir pris naissance sur le cuir chevelu irrité : l'hyperacidité laisse développer certaines spores analogues aux moisissures, l'hyperalcalinité favorise les proliférations microbiennes. L'essence déterpénée de thym et les huiles essentielles à Carvacrol sont considérées comme particulièrement antiseptiques, davantage même que le formol qui durcit la couche superficielle de la peau et l'insolubilise, alors que toute la technique de la cosmétique tend vers un résultat opposé. Nous conseillons d'ajouter aux divers thyms, de la lavande qui est décongestionnante et presque tout autant antiseptique. L'huile de cade est judicieusement conseillée dans les mêmes cas, elle ajoute un pouvoir excitant au pouvoir antiseptique.

Les essences déterpénées d'épices : girofle, bay, piment, cannelle, estragon, associées à l'essence d'iris naturelle ou artificielle donnent une eau capillaire à la fois efficace et d'une agréable nuance d'origan. L'essence de Basilic associée au muguet ou au lilas artificiels a une note particulière. Dans tous les cas il est possible d'ajouter au produit fini 1 à 2 grammes de chloraseptate de soude, antiseptique puissant dérivé de l'acide benzoïque.

La préparation suivante :

Mélange d'essences déterpénées	2 grs 5
Sulfodiol	20 —
Diéthylène glycol	2 — 5

correspond aux essences Solva du commerce et à la dose normale pour un litre d'eau ordinaire. On agite les produits ensemble, puis avec l'eau jusqu'à parfaite solution, puis on ajoute s'il y a lieu le chloraseptate et le colorant. Il est généralement inutile de filtrer.

L'eau capillaire obtenue est claire, transparente, mousseuse, détersive, très odorante.

Les eaux toniques sont du type de l'eau de Quinine et contiennent généralement un mélange de géranium et de girofle : nous conseillons l'adjonction d'eau distillée d'Ylang Ylang. Le goudron de Pin et le goudron de Norvège donnent des eaux colorées en brun et d'une odeur agréable et réconfortante.

Le mélange d'essence déterpénée de romarin, de bergamote, de mandarine, girofle et lavande reproduit l'eau de Hongrie autrefois si renommée pour ses propriétés dues au Bornéol du romarin.

Les eaux capillaires excitantes emploient souvent cette propriété du bornéol emprunté soit à l'essence de Pin du Tyrol, riche en acétate de bornyle, soit au bornéol cristallisé lui-même.

L'essence de Bay et celle de Piment jouissent aussi de propriétés excitantes, mais non rubéfiantes : on les additionne d'un peu de géraniol ou de bergamote : l'essence d'iris est également active, on la mélange aux précédentes.

Ces différentes essences peuvent être ajoutées à l'eau capillaire d'orties et de jaborandi obtenue par dilution de l'extrait dit « des Docteurs » et qui est à base de ces plantes préconisées pour la repousse des cheveux.

Toutes les essences déterpénées composées aux fleurs, dissoutes dans le sulfodiol (essences Solva) permettent d'obtenir des eaux capillaires mousseuses, détersives, anodines, facilitant la frisure, la coiffure, la mise en pli : on peut les rendre alcalines pour la permanente.

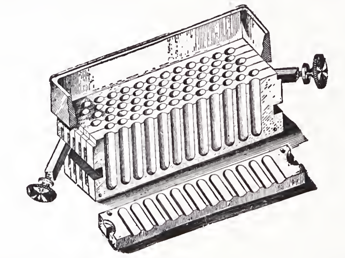
Dans les cas de prurit, il faut utiliser les eaux calmantes à base de fleur d'oranger et de camphre, additionnées ou non de lavande décongestionnante.

Les eaux astringentes contiendront des eaux de sauge sclarée, de menthe, de rose, aromatisées aux essences de serpolet et de lavande dissoutes dans le sulfodiol.

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS — CARRES

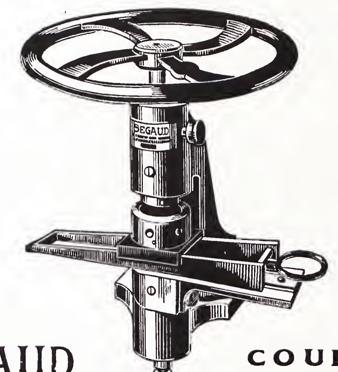


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SECHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

Catalogue illustré franco

COURBEVOIE

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DEFENSE 03-78

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-263

L'adjonction de 1 à 2 grammes de bile desséchée augmente le pouvoir détersif et le pouvoir antitoxique et donne une sorte de désincrustatant : on conseille l'usage de cette préparation après les massages palpe-roulé destinés à faire disparaître la cellulie, cause de nombreux cas de calvitie.

Enfin les eaux capillaires nutritives semblent devenir de plus en plus intéressantes, le cheveu, comme tous les autres organes, doit être alimenté par l'extérieur lorsque la circulation sanguine s'y ralentit. Les vitamines ont une action très favorable : au premier rang la pro-vitamine A ou Carotène, si agréable par son absence totale de de contrindication et par sa conservation parfaite : elle peut servir de colorant pour toutes ces eaux capillaires : le Carotène dissout dans le Polyglycol peut s'ajouter directement aux lotions.

La vitamine F, malgré son caractère gras est également soluble dans le sulfodiol : une dose de 10 à 20 centigrammes par litre d'eau n'est pas sans effet. La cholestérine, dissoute dans le polyglycol, la lécithine dissoute dans le diéthylène glycol s'y associent avec le plus grand fruit ; on obtient alors des complexes aussi parfaits et aussi efficaces que le permet l'état actuel de la biologie.

L'adjonction de sérum de cheval en poudre rend le produit plus isotonique et plus assimilable.

Enfin notons pour terminer que l'alcalinité des eaux capillaires nécessaire dans certains cas et pour certaines opérations de salon est obtenue par l'addition d'un peu de bicarbonate de soude, de borax ou de carbonate d'ammonium.

La fixation des odeurs considérées comme trop fugaces est obtenue par l'addition d'une petite quantité de sylvanol ou d'héliotropal ou du mélange des deux donnant une note ambrée.

EAUX CAPILLAIRES ANTISEPTIQUES

I. — A l'huile de Cade

Huile de Cade........... 1 gr.
Diéthyléneglycol......... 1 gr.
Sulfodiol................ 8 grs
Eau QS................. 1 litre

ou plus simplement, pour un litre d'eau, 10 grammes d'essence Solva « Cade »

II. — Au Thym

Essence dét. de Thym..... 1 gr.
Rhodinol................ 0,5
Diéthyléneglycol......... 2,5
Ess. de Lavande Montblanc 1 gr.
Sulfodiol................ 20 grs
Eau Q S................ 1 litre

III. — Aux Epices

Essences dét. de Girofle, Bay, Canelle, Estragon, Piment, aa............ 1 gr.
Sulfodiol................ 20 grs
Méthylionone........... 1 gr.
Jasmin artificiel.......... 0,5
Diéthyléneglycol......... 2,5
Eau QS................. 1 litre

IV. — Au Basillic

Essence dét. de Basilic..... 1 gr.
Sulfodiol................ 20 grs
Lilas Mystérieux 100 %.. 1,5
Diéthyléneglycol......... 2,5
Eau QS................. 1 litre

EAUX CAPILLAIRES DÉTERSIVES

V. — A tous parfums

Essence Solva........... 25 grs
Eau QS................. 1 litre

VI. — Tous parfums ambrés

Essence Solva........... 25 grs
Héliotropal............. 0,25
Sylvanol............... 0,25
Eau QS................. 1 litre

EAUX CAPILLAIRES TONIQUES

VII. — A la Quinine

Ess. de Quinine Solva..... 25 grs
Colorant rouge sang..... QS.
Eau.................... 1 litre

VIII. — Au Quinquina et à l'Ylang

Essence de Quinine Solva. 25 grs
Colorant rouge.......... QS.
Extrait de Quinquina..... 5 grs
Eau.................... 1 litre

IX. — Au Goudron

Essence de Goudron Solva 25 grs
Eau.................... 1 litre

X. — Eau de Hongrie

Essence dét. Romarin..... 1 gr.
— Lavande......... 0,5
Sulfodiol................ 20 grs
Mandarine girofle et bergamote aa............ 1 gr.
Diéthyléneglycol......... 2,5
Eau distillée de sauge...... 1 litre

XI. — Bay Rhum

Essence dét. de Bay...... 2 grs
Extrait d'arac artif........ 20 grs.
Diéthyléneglycol......... 2,5
Ess. dét. Bergamote....... 0,5
Sulfodiol................ 20
Eau QS................. 1 litre

XII. — Iribay

Essence dét. de Bay...... 1 gr.
Méthylionone........... 1 gr.
Diéthylène glycol........ 2,5
Essence d'iris liquide..... 0,5
Sulfodiol................ 20
Eau QS................. 1 litre

XIII. — Des docteurs

Essence Solva aux fleurs... 10 grs
Concentré des docteurs (Orties et jaborandi) ... 50 grs
Eau QS................. 1 litre

LENOIR & C[IE]

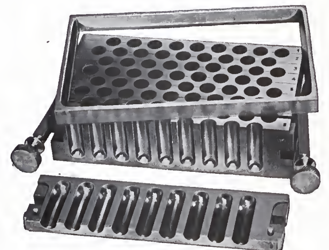
15, Rue Danton, 15

LEVALLOIS - PARIS

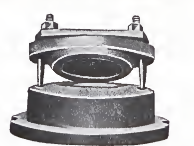
Téléphone :
PEREIRE 05-22



PRESSE



Moules à raisins pour les lèvres

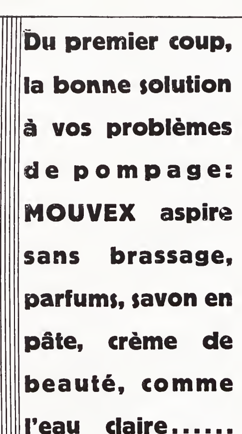


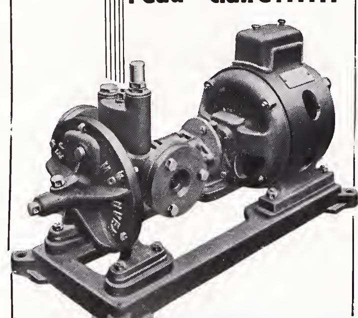
Moules à savon de toilette

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines intéressant la Savonnerie et la Parfumerie, telles que, Broyeuses, Peloteuses-Boudineuses, Presses de tous genres, Rabots, Coupeuses, Batteuses, Mélangeurs, Concasseurs, Machines à remplir, à fermer les tubes, etc...

Réparations de Machines de toutes Marques. Montages et Réglages sur place





LA POMPE QUI POMPE TOUT

MOUVEX

Demandez renseignements à
A. PETIT, Ing. Hydr., 5, r. du Sahel, Paris

K 228

EAUX CALMANTES ET ASTRINGENTES

XIV. — Au Camphre

Camphre................	0,5
Sulfodiol................	20 grs
Ess. dét. petit grain.......	2 grs
Diéthyléneglycol.........	2,5
Eau de fleur d'orange.....	1 litre

XV. — Menthe et Lavande

Menthe déterpénée......	0,5
Lavande Mont Blanc......	1,5
Diéthyléneglycol.........	2,5
Serpolet déterpéné......	0,5
Sulfodiol................	20 grs
Eau QS.................	1 litre

EAUX NUTRITIVES VITAMINÉES

VVI. — Au Carotène

Essence Solva aux fleurs...	15 grs
Polyglycol au Carotène.	5 à 10 grs
Eau QS.................	1 litre

XVII. — A la Lécithine et à la Cholestérine

Essence Solva aux fleurs..	15 grs
Polyglycol Lécithiné......	5 grs
Sulfodiol Cholestériné....	5 grs
Eau....................	1 litre

XVIII. — A la Vitamine F

Essence Solva aux fleurs...	15 grs
Sulfodiol................	10 grs
Polyglycol Vitaminé F....	5 grs
Eau QS.................	1 litre

Les lotions XVI, XVII et XVIIII peuvent être combinées entre elles et aux précédentes.

XIX. — Au Soufre

Essence Solva aux fleurs..	15 grs
Soufre dissous à 10 %...	5 grs
Sulfodiol................	10 grs
Eau QS.................	1 litre

Ces divers exemples pourraient être multipliés à l'infini nous ne présentons que des types dont le préparateur pourra s'inspirer à son gré, nous savons, par expérience que les recettes trop précises ne sont bonnes que pour les débutants et ce n'est pas à eux que notre revue s'adresse, mais surtout aux chimistes avertis qui n'ont besoin que d'exemples et non pas de leçons.

R. GATTEFOSSÉ.

FICHES TECHNIQUES

La recherche de la thujone. — J. B. Wilson. — J. Assoc. Off. Agr. Chem., p. 120, 1936.

Les règlements parfois très sévères auxquels est soumis la consommation de l'absinthe a donné beaucoup d'importance à la recherche de la thujone qui est un constituant de l'Artemisia absinthium.

L'auteur a constaté qu'une solution de 0,005 g. de ce corps dans 10 cm³ d'alcool à 65 % donne une réaction positive très nette avec l'essai de Legal. Toutefois avec une quantité de thujone de 0,001 à 0,00 2g l'essai devient douteux.

La méthode de Enz recommandée par l'auteur est la suivante : On ajoute 5 cm³ de réactif de semicarbazide (10 g. de chlorhydrate de semicarbazide et 12 g. d'acétate de sodium dans 1000 cm³ d'eau) à 100 cm³ de la solution de thujone dans l'alcool à 80 %. Après avoir laissé reposer une nuit, on chasse l'alcool par distillation sous pression réduite, jusqu'à ce qu'il reste un résidu de 15 cm³. On ajoute 10 cm³ d'eau, entraîne le liquide par la vapeur et recueille environ 15 cm³ de distillat. Ce distillat est lavé 2 fois à l'alcool et 2 fois à l'eau. Le résidu est acidifié par addition d'acide sulfurique et de nouveau entraîné à la vapeur. On recueille 20 cm³ et on extrait à l'éther. On ajoute 10 cm³ d'alcool à 75 % et on élimine l'éther par évaporation. On procède alors à l'essai de Legal sur la solution alcoolique.

A cet effet, on ajoute 1 cm³ d'une solution à 10 % de sulfate de zinc et 0,25 cm³ d'une solution à 10 % de nitroprussiate de sodium. On ajoute ensuite en agitant constamment 2 cm³ d'une solution à 5 % de soude, puis après 1 à 2 minutes, 1,5 cm³ d'acide acétique glacial. Il se forme un précipité rouge si la thujone est présente.

Les essences d'ylang-ylang et de cananga. — V. G. Fourman. — Am. Perf. t. 31, p. 59, 1936.

Ces deux essences proviennent des fleurs de la même plante, la seule différence étant due à ce que les plantes qui fournissent les deux essences sont cultivées dans des localités différentes.

Ces essences qu'elles soient obtenues par entraînement à la vapeur d'eau, ou par extraction à l'éther de pétrole, sont très sensibles à la lumière, ainsi qu'à la chaleur et à l'air et elles doivent être conservés dans des endroits obscurs dans des flacons parfaitement scellés.

Les propriétés de ces deux essences sont les suivants :

Ylang-Ylang. — Densité à 30° : 0,911 à 0,958 ; Pouvoir rotatoire : —27 à —49°7 ; Indice de réfraction : 1,4747 à 1,4940 ; Indice d'éther : 90 à 138.

Cananga. — Densité à 30° : 0,896 à 0,942 ; Pouvoir rotatoire : —27 à —87° ; Indice de réfraction : 1,4788 à 1,5082 ; Indice d'éther : 42 à 94.

On a pu isoler dans ces essences les constituants suivants : éther méthylique du paracrésol, l-linalol, géraniol, eugéro-isoeugénol, alcool benzylique, des éthers sels et des formiates, acétates, valérianates et salicylates.

L'essence distillée contient des sequiterpènes, mais on n'en trouve pas dans l'essence obtenue par extraction et on peut donc penser que ces produits se forment au cours de la distillation. Ces essences peuvent être employées en mélange avec le jasmin, le néroli, on les utilise pour la fixation des odeurs florales et en combinaison avec les parfums à base de violette.

Les fractions à bas point d'ébullition de l'huile essentielle de pin. — F. Solodkii et S. Malevskaya. — Le sokhim. Prom., t. 4, n° 10, p. 19, 1935.

L'huile essentielle contient dans sa fraction qui passe au-dessous de 180° 43 % de d-pinène, 20 % de Δ^3-carène, 13 % de l-limonène, environ 3 % d'alcool de formule $C^{10}H^{18}O$, 15 % de sesquiterpène et 3,5 % d'éthers sels.

Il semble que la composition de cette essence soit affectée par les conditions climatiques et géographiques. Pour l'examen de ce produit, les auteurs ont fait appel aux méthodes analytiques de Darmois-Dupon.

Le soufre organique et ses applications cosmétiques

L'emploi du soufre en thérapeutique remonte à la plus haute antiquité. Son rôle parasiticide et antiseptique est connu depuis longtemps, mais ce n'est que très récemment que son action kératoplastique s'est révélée.

Les applications du soufre aux produits de beauté étaient, il est vrai, sujettes à des difficultés qui rendaient l'emploi du soufre minéral décevant pour le cosmète. Le soufre minéral, en effet, étant peu assimilable, il était nécessaire d'employer de fortes doses qui rendaient l'action des métalloïdes sur les contenants fréquente et gênante. Nous ne parlerons pas des sulfures qui sont oxydables et instables. Quant au soufre colloïdal, il n'a pas réalisé tous les espoirs mis en lui à son apparition.

Le soufre organique, au contraire, jouit d'un préjugé favorable en raison de son état chimique. Le métalloïde sous la forme thiophénique réalise la forme idéale du soufre organique.

La raison de l'activité de ce soufre thiophénique réside dans sa parenté étroite avec celle des soufres vitaux de la cystine et de la kératine formant la pellicule épidermique. C'est pourquoi une huile soufrée artificielle est inactive à notre point de vue, car son métalloïde s'y trouve contenu sous la forme d'un élément d'addition et ne fait pas, à vrai dire, partie intégrante de la molécule comme le fait le soufre dans le noyau hétérocyclique caractérisant les composés thiophéniques.

L'histoire géologique des formations d'où l'on tire les produits naturellement soufrés nous apprend que les calcaires ou les schistes riches en dépôts organiques (fossiles ou plancton) contiennent du soufre vital fossilisé.

La remise à jour du soufre ainsi condensé par la carbonisation du minerai, permet de le revitaliser en quelque sorte, et de fournir à l'organisme le métalloïde sous une forme bien assimilable. Il nous est impossible d'insister ici sur les précautions très minutieuses et fort spéciales que comporte une semblable fabrication, tant pour extraire les huiles brutes que pour leur purification et leur transformation subséquente en dérivés d'applications diverses. Notons cependant, que, bien que l'huile ne préexiste pas dans la pierre et qu'elle en provienne par une sorte de distillation sèche, comparable à la réaction de Piria, l'on ne peut songer à nier une parenté très proche entre le soufre vital fossilisé dans le plancton et le soufre thiophénique.

Remarquons ici que seul le soufre sulfinique —S— est utile à l'organisme ; le métalloïde doit être entièrement non oxydé ; les dérivés thiophéniques répondent intégralement à cette condition, comme l'indique le schéma suivant :

$$\begin{array}{ccccc} R - & C & - & C & - R_{II} \\ & | & & \| & \\ R_{I} - & C & & C & - R_{III} \\ & & \diagdown \; S \; \diagup & & \end{array}$$

Remarquons, d'autre part, que le métalloïde se présente sous la même forme non oxydée :

Dans la cystine

$$\begin{array}{ccc} -H_2C - S - S - & & CH_2 \\ | & & | \\ NH_2 - CH & & CH - NH_2 \\ | & & | \\ COOH & & COOH \end{array}$$

et la cystéine

$$\begin{array}{l} CH_2 - SH \\ | \\ CH - NH_2 \\ | \\ COOH \end{array}$$

Ces quelques raisons, persistance de l'emploi des produits contenant du soufre thiophénique, origine naturelle et parenté étroite avec les acides thioaminés, dont on connaît l'importance biologique, nous semblent très suffisantes pour appuyer notre thèse relativement à la valeur du soufre thiophénique.

Les arguments ci-dessus sont irréfutables, c'est pourquoi nous estimons inutile de les compléter par des raisonnements d'analogie avec d'autres noyaux hétérocycliques que l'on rencontre dans l'économie.

Le soufre thiophénique peut être qualifié de « vital » en raison de son origine et de son état chimique non oxydé.

***

Les considérations qui précèdent expliquent l'intérêt qu'a suscité récemment l'apparition sur le marché de l'Huile H. S. O., mélange d'hydrocarbures renfermant 12 % de soufre organique à l'état thiophénique, tiré des huiles naturelles extraites des calcaires bitumineux de Saint-Champ (Ain).

Ce soufre thiophénique est dissimulé aux réactifs minéraux, donc très fortement fixé aux « restes carbures ».

Pour déceler le soufre sous son état métalloïdique, il faudrait briser le noyau thiophénique par l'action de réactifs très violents tels que le sodium, mais cette éventualité n'est pas à craindre dans les condi-



RHIZOCRETE

Beurre d'Iris Synthétique

Sous le nom de RHIZOCRÈTE, nous mettons sur le marché un beurre d'iris synthétique reproduisant l'odeur si particulière de l'essence d'Iris avec une fidélité remarquable, et pouvant être employé dans toutes les combinaisons où le produit naturel trouve sa place ——————————

Puissant fixateur en même temps qu'élément odorant très apprécié, nous ne doutons pas que RHIZOCRÈTE rendra de très précieux services en parfumerie. RHIZOCRÈTE est 100 0/0 odorant, ne contient ni acide myristique ni aucun « support » inodore ——————————

ETAB. POLAK & SCHWARZ

BOIS - COLOMBES (SEINE)



LALUE KOLEFF

DISTILLATEUR DE L'ESSENCE DE ROSE

DE BULGARIE



Distilleries Modernes à :

GABAREVO - KAZANLIK - RAHMANLIY

BULGARIE

AGENTS DÉPOSITAIRES

Georges DUTFOY
109, Boulevard Exelmans. — PARIS

Marcel VIAN
36, Rue Ste Calixte - MARSEILLE

tions normales avec les acides, surtout dilués.

L'Huile H. S. O. est une huile de caractère essentiel. Elle est soluble dans l'alcool à toutes proportions.

Elle est miscible à toutes les graisses et huiles d'origine minérale, végétale ou animale, les essences et parfums, et peut, de ce fait, s'incorporer facilement dans la plupart des compositions galéniques ou cosmétiques.

L'Huile H. S. O. s'emploie sous de très faible doses. Nous estimons qu'elle doit être incorporée à 4 % grand maximum, le pourcentage de 1 % étant même considéré comme très satisfaisant et pouvant, dans certaines compositions, descendre jusqu'à 0,5 % en raison de l'activité très grande du soufre thiophénique.

L'Huile H. S. O. du fait de sa richesse en soufre organique, est assimilée par l'épiderme d'une façon presque instantanée. C'est dire l'intérêt qu'elle présente au point de vue kératoplastique pour les applications galéniques ou cosmétiques. Ces applications sont extrêmement nombreuses (pommades, huiles de massage, dentrifices, lotions capillaires, crèmes de beauté, poudre, etc...) mais il appartient aux laboratoires de produits pharmaceutiques ou de produits de beauté de les mettre au point.

Toutefois, nous savons qu'a été réalisée et expérimentée avec succès une crème à base de stéarate de triéthanolamine dans laquelle a été incorporée 1 % d'Huile H. S. O. préalablement diluée dans neuf parties d'huile de vaseline.

Mode de préparation :

a) Dans un récipient étamé, ou mieux émaillé, introduire l'eau 398,5 parties, plus 100 parties pour l'évaporation.

b) Verser le stéarate, l'huile et la glycérine.

c) Chauffer à l'ébullition en agitant, on observe un épaississement. La fluidification des mousses, puis l'ébullition tranquille.

d) A ce moment, ajouter H. S. O. et laisser l'ébullition 30 minutes.

e) A ce moment, refroidir dans un récipient d'eau froide et battre suivant la consistance désirée.

f) Quand la crème prend, ajouter le parfum et bien mélanger. Continuer à chauffer pour finir au poids de 900 grammes.

g) Mettre en tubes ou en pots le lendemain, après avoir laissé reposer en marmite couverte non hermétiquement par un papier.

Dès les premières applications, cette crème s'est révélée décongestionnante par action vasoconstrictrice du soufre thiophénique ; on observe un net éclaircissement du teint.

Mais ce n'est là qu'une application entre cent de l'Huile H. S. O. Ses propriétés bienfaisantes pour l'épiderme doivent se manifester également dans toutes les pommades et huiles de massage, poudres, laits, huiles contre le soleil, lotions capillaires, savons, dentifrices, crèmes à raser, etc...

Voici, à titre indicatif, la composition de cette crème :

Stéarate de triéthanolamine en poudre Triet.........	150,0	en poids
Eau ordinaire (pas trop calcaire)....................	389,5	—
Glycérine à 30°Bé pure..........................	250,0	—
Huile de vaseline pure..........................	90,0	—
Huile H. S. O., N° 1..............................	8,0	en volume
Essence synthétique de lilas AC....................	12,5	—
	900,0	

FICHES TECHNIQUES

La Vitamine des aiguilles de pin. — F. Solodkii & A. Ryabinin. — Lesokhim. Prom., t. 5, n° 3, p. 14, 1936.

La teneur en vitamine O des aiguilles de pin, déterminée par la méthode de Tillmans, ne dépasse pas 0,3 %. Le traitement par la vapeur de ces aiguilles pendant une dizaine de minutes augmente la stabilité de la vitamine C.

Que l'extraction soit faite par l'eau ou par différents acides, on obtient la même proportion de vitamine. Pour concentrer la solution obtenue, on opère par évaporation, sans toutefois aller jusqu'à ébullition La solution concentrée de vitamine C marquant 40 à 43° est stable.

Cette solution contient d'autres substances et pour éliminer par exemple, les produits goudronneux de goût amer et les substances aromatiques, on pourra utiliser un mélange de 2 parties d'alcool et de 1 partie de benzène. Pour la clarification, on utilisera 1,5 à 3 volumes d'alcool pour 1 volume de concentré.

L'âge des aiguilles de pin semble avoir une grande influence sur leur teneur en vitamine C. Les aiguilles de pin recueillies en avril-mai contiennent 3 fois plus de vitamine C que celles recueillies en août.

L'emploi des terres rares dans la préparation des cosmétiques. — H. Janistyn. — Deut. Parfumerieztg., t. 22, p. 165, 1936.

Les sels de cérium possèdent des propriétés antiseptiques et toniques, l'oxyde peut former des laques colorées que l'on peut employer dans la préparation des poudres destinées à polir les ongles.

Les sels de thorium radio-actifs sont très légèrement toxiques, ils sont astringents, toniques et peuvent être employés pour la guérison de certaines affections de la peau. On peut les utiliser également dans la préparation des crèmes et des lotions. L'oxyde de thorium peut être utilisé dans la fabrication des poudres et crèmes dentifrices. On peut également faire appel à la propriété qu'il a de former des sels ot des gels, on peut l'utiliser enfin dans la préparation des crèmes sous la forme d'oléate ou de stéarate.

Les sels de lanthane possèdent des propriétés bactéricides, on peut les employer dans la préparation de certaines lotions de beauté. Les sels d'erbium sont toniques et astringents.


ETABts J.P.GRUSSEN
ROYAL
FLEXO
CAPES
BREVETÉ S.G.D.G.
MARQUE DÉPOSÉE
50. BOULd DE STRASBOURG · PARIS

Hydrolyse des savons dentifrices

Effet tampon et colloïdes de protection

M. André continuant sa campagne contre l'emploi du savon comme dentifrice, nous sommes amenés à compléter nos indications antérieures en donnant quelques précisions sur l'effet tampon des savons et de certaines solutions salines.

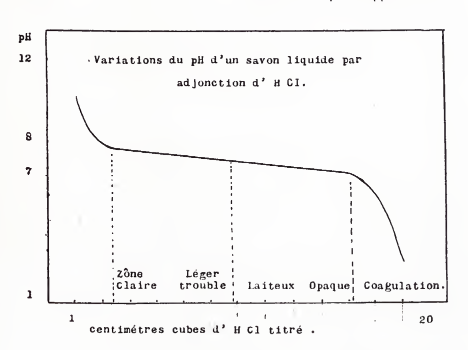
Reconnaissons toutefois que M. André ne présente plus l'hydrolyse comme un fait nouveau mais comme un fait ancien mais « méconnu ». Il le charge cependant de tout le mal, la formation d'alcali caustique (?) chaque fois qu'on dilue le savon, est pour lui l'origine d'une série de catastrophes dentaires. Si, en effet, on prend 5 cc.[3] de solution de savon d'un indice p H 7.5 et qu'on y ajoute 20 cc.[3] d'eau, le p H passe à 8.

En revanche l'addition d'un liquide acide à un savon donne des résultats différents. Or, la salive normale étant un corps de p H acide (5 à 7) il ne s'agit plus du même problème.

Les savons et surtout les savons liquides ont un pouvoir tampon notable, c'est dire que leur p H ne se modifie pas aussi rapidement que celui de l'eau ou des solutions salines ordinaires. Les solutions savonneuses ont la propriété de maintenir soit en solution vraie, soit en solution colloïdale des corps gras qui ne sont pas entrés en combinaison avec les alcalis. Un savon liquide peut donc contenir plus ou moins d'acides gras libres, sans cesser de rester homogène, jusqu'au moment ou, par excès d'acidité, le savon est détruit.

Si le savon contient de l'acide gras en solution, il est possible de l'additionner d'une certaine quantité d'alcali sans que le p H varie (c'est pourquoi les savons fins sont toujours « surgras ») à l'inverse une addition d'acide libère une portion d'acide gras qui reste en solution.

C'est ce qu'exprime le graphique suivant qui indique les états successifs d'un savon au fur et à mesure qu'on l'additionne d'acide chlorhydrique.



Le p H reste compris entre 7,5 et 8 pour changer brusquement au moment où tout l'acide gras se sépare.

Ce phénomène parfaitement visible dans le savon liquide doit être identique dans le savon en pains, la réaction étant plus lente, bien entendu que dans la solution.

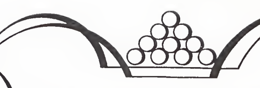
C'est pourquoi les savons surgras n'atteignent que difficilement un p H inférieur à 7,5.

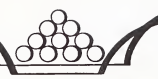
Un p H inférieur peut-être obtenu par l'introduction dans le savon d'une solution tampon à pouvoir étendu comme par exemple la solution de phosphates mixtes mono et diso-diques. Cette solution peut-être titrée à p H 6 par exemple et introduite dans le savon, en diminue le p H pour le ramener à 7 par exemple.

Un tel savon peut supporter une addition assez large d'acide ou d'alcali sans se modifier sensiblement, le graphique précédent est déplacé entre 7 et 7,5.

Dans ce cas, également, les grandes dilutions, tout en présentant le phénomène d'hydrolyse, n'atteignent jamais le point de virage de la phénolphtaléine (p H 8 environ) et par conséquent ne deviennent jamais alcalines.

Un savon « tamponé » au phosphate acide n'introduit donc dans la bouche aucune proportion d'alcali libre, celui qui est libéré par l'addition d'eau est absorbé par l'acide libre du mono phosphate de





soude qui passe à l'état de diphosphate.

Les quantités d'alcali libérées par l'hydrolyse étant très petites, la proportion de mono phosphate nécessaire est également très faible.

En se savonnant avec un savon acide tamponé, il n'y a pas de production d'alcali et les fabricants sérieux le savent depuis longtemps. S'ils n'ont pas jugé bon de le publier c'est que ces tours de mains ou secrets de fabrication sont généralement personnels et confidentiels.

Il est donc bien naturel que M. André n'en ait pas eu connaissance et que se bornant à des considérations théoriques, il n'ait pas vérifié par l'expérience l'inexactitude de ses affirmations.

En réalité, si l'on met quelques gouttes de savon dentifrice sur une brosse à dents, et qu'on se brosse la bouche on obtient les résultats suivants avec une salive cependant neutre :

Savon utilisé............	p H 7,7
Salive....................	— 7
Eau du lavabo...........	— 7,5
P H de la mousse sur la brosse................	— 7,5
1er rinçage.............	— 7,5
2e rinçage..............	— 7,5
3e rinçage..............	— 7,5

à aucun moment le p H n'a dépassé celui de l'eau de la conduite.

Autrement dit le phénomène d'hydrolyse ne s'est pas produit.

Utilisant une salive de p H 6 nous avons montré antérieurement que la neutralisation de la mousse hydrolysée se fait normalement.

Il est donc établi qu'un savon dentifrice convenable ne peut pas libérer assez d'alcali pour provoquer un phénomène fâcheux dans la bouche.

Par surcroît, le savon peut-être d'un grand secours en cas de salive alcaline. La salive alcaline est l'indice d'un trouble fonctionnel, elle s'accompagne généralement d'une odeur désagréable de l'haleine et d'hyperacidité stomacale. Par son pouvoir tampon, le savon neutralise la salive alcaline, enlève la mauvaise odeur, dissout le tartre alcalin déposé sur les dents et le « muguet » qui couvre la langue.

Ajoutons un mot sur le viscosité de la salive : celle-ci n'est pas modifiée par la présence de savon, des mesures sont en cours et seront publiées à l'occasion. Mais, les mucosités buccales ont la propriété d'agir comme « colloïde protecteur » contre toutes les attaques provoquées soit par un acide (jus de fruits, vin, vinaigre) et contre toutes celles que des alcalins pourraient éventuellement provoquer.

Les colloïdes protecteurs sont très efficaces, par exemple l'usage du sulfure de sodium comme épilatoire doit toujours se faire, sur l'être vivant, avec l'aide d'un tel colloïde.

Appliquée sur la peau, la solution de sulfure de sodium à 10 % la ramollit, elle rougit, se gonfle et devient le siège d'un prurit intense, si au contraire la solution de sulfure est additionnée d'un peu de gélatine ou de poudre de peau sulfurée, le poil se détache sans cuisson et sans rougeur de l'épiderme sous-jacent.

Instinctivement, nous employons la salive comme le font tous les animaux, pour faire cesser les cuissons, brûlures, piqûres d'insectes. Les plaies léchées cicatrisent rapidement.

La salive agit aussi comme solution tampon.

Le savon étant fortement sialagogue, il y a, au moment de son usage et après, une importante sécrétion de salive, celle-ci, s'il en était besoin aurait raison de toutes les actions pernicieuses des savons ou des alcalins.

Mais dans l'état actuel des choses, le savon ne peut pas être incriminé.

La chose est, par ailleurs, amplement démontrée : dans les journaux mêmes où M. André mène sa campagne s'étalent les placards de publicité de spécialités dentifrices recommandées par les plus hautes sommités médicales pour leur pouvoir cicatrisant et antipyorrheique. Ces spécialités sont soit à base de palmitate de soude soit à base de Ricinoléate de soude. M. André n'a certes pas l'intention d'entrer en conflit avec les savants qui ont démontré les propriétés de ces corps, ni avec les firmes pharmaceutiques qui en font le lancement et qui s'appuient sur l'autorité incontestable de laboratoires biologiques de premier ordre.

Et cependant qu'est-ce qu'un ricinoléate de soude pour un chimiste, sinon un savon sodique d'huile de ricin, un palmitate de soude, un oléate de soude, sinon un savon !

Sous leurs désignations chimiques ces corps sont incontestablement favorables aux dents et à la bouche tant par leur pouvoir antiseptique que cicatrisant et anti-pyorrhéique. Sous leur nom commun de savon, ils en sont les pires ennemis !

La cause semble définitivement entendue et la prose si élégante et si parfaitement oratoire de M. André méritait un autre sort. Il est fâcheux que les résultats techniques et cliniques vérifiés scientifiquement et irréfutablement soit si contrariants.

Nous avons parlé des dentifrices à base d'alcools gras sulfonés « sans savon » et mousseux. Bien des préparateurs, pour répondre au goût de leur clientèle, ont préparé des dentifrices en pâtes ou liquides, très moussants, très détersifs, ne s'hydrolisant jamais, ayant un p H de 6 environ, et dépourvus de goût de savon, répondant, en un mot à tous les désirs exprimés par M. André.

Nous verrons à l'usage s'ils ont autant d'avantages que les savons : ce n'est pas jusqu'ici l'avis unanime des usagers.

R. M. G.

Productos de Belleza

Par R.-M. GATTEFOSSÉ

Traductien de Juan MIRCADAL, Ing. Quim.

Un volume cartonné de 383 pages

Prix 12 pesetas ou valeur équivalente

INDICE

En vente à la " Parfumerie Moderne "

Spécifications américaines applicables aux savons de toilette

Il existe aux Etats-Unis une Société dénommée « American Society for Testing Materials » qui est un organisme semi-officiel, chargé d'établir chaque année des spécifications applicables à certains produits de grande consommation.

Pour chaque groupe de matières, des Comités techniques sont nommés ; composés des principaux représentants de l'industrie, et chaque année ces Comités étudient de nouveaux standards ou des modifications applicables à des standards déjà établis.

Dans le courant de 1936, le Comité D. 12 de cette Société, réuni sous la présidence de Harry P. Trevithick, a publié des spécifications applicables aux savons de toilette et a établi quelques définitions intéressant l'industrie du savon et des agents détersifs. Nous avons pensé qu'il serait utile de faire connaître aux industriels français, susceptibles d'exporter à l'étranger, les plus récentes spécifications américaines applicables à ces produits.

Nous commencerons tout d'abord par reproduire les définitions adoptées aux Etats-Unis.

1° Le savon est le produit formé par la saponification des matières grasses, des huiles, de la colophane ou de leurs acides par des bases organiques ou inorganiques ;

2° Un savon commercial est constitué d'un mélange de savons et d'une ou de plusieurs charges ;

3° Le savon anhydre est le produit de la combinaison des anhydrides d'acides gras et de la quantité correspondante de bases organiques ou inorganiques ;

4° Le savon en poudre est le savon commercial qui a été réduit en petites particules ;

5° La teneur en savon réelle d'un produit commercial est la quantité de savon anhydre qu'il contient.

Voici maintenant les spécifications applicables aux Etats-Unis aux savons de toilette.

Le savon de toilette doit être constitué de savon de haute qualité, aussi exempt d'eau que possible, coloré ou non et parfumé le plus généralement. Ce produit est vendu sous la forme de pains obtenus par la compression de savon en pâte, pains dont les dimensions sont fixées par les termes du contrat. Ce savon doit mousser abondamment lorsqu'il est mélangé avec de l'eau adoucie et froide.

Le pourcentage de matières volatiles (obtenu par chauffage à 105°) doit être indiqué par rapport au poids de savon tel qu'il est fourni par le fabricant. Par contre, tous les autres constituants du savon doivent être calculés par rapport à un savon contenant 15 % de matières volatiles.

Humidité et matières volatiles (par chauffage à 105°).

Les livraisons qui contiennent plus de 15 % de matières volatiles et d'humidité doivent être rejetées sans qu'il soit nécessaire de poursuivre l'examen.

Alcali libre, matières insolubles dans l'alcool et chlorure de sodium.

Le total de ces substances ne doit pas dépasser 1,7 %.

Alcali libre.

La proportion d'alcali libre calculé en soude caustique (NaOH) ne doit pas dépasser 0,1 %.

Matières insolubles dans l'eau.

La proportion de ces matières ne doit pas dépasser 0,4 %.

Matières saponifiables non saponifiées.

La proportion de ces matières ne doit pas dépasser 0,3 %.

Colophane, sucre et matières étrangères.

Le savon de toilette ne doit pas contenir de substances étrangères.

Savon anhydre.

La proportion de savon anhydre doit être au minimum de 83 %.

BASE D'ACHAT DES SAVONS DE TOILETTE

Les savons de toilette sont susceptibles d'augmenter ou de diminuer de poids suivant leur mode d'emballage, les conditions atmosphériques et les conditions de magasinage. Tout changement dans la teneur en humidité entraine un changement correspondant dans la teneur de savon anhydre.

Le savon doit être acheté sur la base de son poids net à condition que les matières volatiles, déterminées à 15°C, ne soient ni supérieures, ni inférieures à 15 %.

Si le produit contient moins de 15 % de matières volatiles, on déterminera sa teneur en savon anhydre et le vendeur sera en droit d'exiger une bonification, afin de tenir compte de l'excès de savon anhydre dépassant la proportion de 85 %.

G. G.

Le Libéralisme Anglo-Saxon en Parfumerie

Par le Docteur Herbert LAMBERG

L'origine de l'industrie anglaise de Parfumerie remonte à des époques lointaines. On peut dire que si l'exportation des usines anglaises n'a pas paru jouer un rôle prépondérant dans l'histoire de la Parfumerie au 18e et 19e siècle, les raisons en furent les suivantes :

D'abord la « Home-Industrie » anglaise ne produisait que des qualités destinées à sa propre clientèle impériale, puis, l'industrie des matières premières s'organisant rapidement dans les colonies anglaises, des spécialistes émigrés de la mère-patrie installèrent dans les pays d'outre-mer une industrie indigène.

De ce fait, les usines coloniales purent approvisionner très rapidement de vastes marchés exotiques avec toutes sortes de produits préparés selon les recettes anglaises, mais issus d'usines lointaines sous des raisons sociales exotiques. L'industrie de la parfumerie dans tous les Dominions était déjà tellement avancée, il y a une cinquantaine d'années par exemple, que les parfums indo-britanniques de Karachi pouvaient faire une concurrence sérieuse aux produits persans du Chiraz et depuis, ont pu barrer la route des Indes aux parfums persans. Quant aux marchés européens, les dirigeants de la « Home-Industrie » anglaise n'y apportèrent jamais un intérêt bien particulier. Ils reconnurent à temps que la conquête du marché impérial était infiniment plus importante et c'est pourquoi les agences anglaises qui s'étaient établies au commencement du 19e siècle à Hambourg, à Stockholm, à Copenhague, à Vienne et à Pétersbourg, disparurent peu à peu.

D'autre part ,une certaine entente d'exportation franco-anglaise relative au marché européen s'établit plus ou moins tacitement lorsque la jeune industrie allemande commença à conquérir une place importante sur les marchés de parfumerie de l'Europe Occidentale et centrale. On peut dire que de 1875 à 1890, il n'y eut presque plus de concurrence entre la France et l'Angleterre : les Français ayant accordé certains avantages aux produits très particuliers venant de l'Angleterre à ce moment-là et les Anglais, de leur côté, préparant assez peu les produits spéciaux fabriqués par les maisons françaises, grâce au développement de la fabrication des huiles essentielles de fleurs sur les côtes françaises de la Méditerranée.

Tandis que les parfumeurs français utilisaient de préférence, pour préparer des parfums coûteux, les huiles de fleurs produites sur le sol national, les Anglais utilisaient surtout les produits d'épices préparés sur les territoires coloniaux et développaient considérablement leur fabrication de savonnerie, de lotions et d'eaux de Cologne.

Cette politique, a dans un certain sens, continué à orienter les fabrications anglo-saxonnes de notre époque, Aujourd'hui encore l'industrie anglaise produit surtout les articles cités plus haut et dont la qualité n'a pas pu trouver encore de concurrence radicale en Europe occidentale. Il persiste toujours d'amicales relations d'appui mutuel entre les agents français et anglais se traduisant particulièrement par un important commerce d'entrepôts de produits anglais dans les agences françaises d'outremer, tandis que les agences anglaises, soit sur le marché insulaire, soit sur le marché des Dominions, aiment à pousser la vente des parfums de luxe français.

Aujourd'hui encore l'industrie de la parfumerie est répartie en Angleterre entre un grand nombre de petites fabriques et les parfums y sont fabriqués selon des recettes particulières qui sont la base solide de ces petites usines.

On pouvait dire autrefois que toute famille anglaise de haut rang « avait son odeur à elle » (Hamilton), mais on peut dire encore aujourd'hui que toute fabrique anglaise travaille toujours sur des recettes secrètes et personnelles. Ces recettes laissées en héritage avec autant de soin que les recettes de whisky en Ecosse et d'autres boissons nationales étaient presque toujours exécutées autrefois à l'intention de quelques familles de la noblesse ou de la haute bourgeoisie. Grâce à cette particularité, les usines anglaises jouissaient d'un appui solide et d'une clientèle fidèle et ne voyaient aucune nécessité de faire de la publicité en vue d'une vente à l'exportation.

Ce ne fut qu'à l'époque où la richesses de ces grandes familles ne suffit plus à assurer la prospérité des usines qu'il fallut chercher d'autres acheteurs et, à ce moment-la seulement (il y a à peine 30 ans) l'industrie anglaise s'efforça de prendre sa place dans le commerce universel.

Aujourd'hui les eaux de Cologne anglaises sont très demandées partout : elles sont excellentes et se vendent à des prix convenables.

En 1920 cette exportation avait une valeur de 2 millions 1/2 de livres sterling, en 1935, elle avait dépassé les 3 millions de livres.

En 1920, l'exportation représentant 38,7 % dont plus des 3/4 pour les pays exotiques. En 1935, ce coefficient atteignait 57 % dont 70 % pour les pays extra-européens.

On peut donc en conclure qu'il y a en général bien plus de ventes de produits anglais sur le marché universel qu'il y en avait autrefois.

Le loyalisme et le libéralisme anglais se traduisent en outre par des procédés qui rendent le concours anglais précieux à tous les pays, même à ceux qui sont directement ses concurrents ; ses méthodes peuvent être données en exemple à tous les jeunes pays producteurs.

Jamais un industriel anglais n'essayera de falsifier ou de reproduire de bons parfums étrangers et de les offrir sous des noms analogues dans les marchés qu'ils ont conquis.

Les experts parfumeurs anglais sont toujours prêts à vendre les bons articles étrangers en même temps que les leurs ,c'est-à-dire, de joindre les affaires d'entrepôts aux affaires de production.

Les commerçants parfumeurs anglais savent qu'il est bon de faire un « bloc »des produits européens opposé aux fabrications locales car les produits anglais n'ont pas plus de chance d'être vendus que les autres produits européens là où la production indigène a conquis le marché.

Enfin les fabriques de parfumerie anglaises ont toujours arrangé leur programme de production de façon à ne pas être obligées de prohiber les produits français, allemands ou russes ou de n'importe origine européenne.

Grâce à ces principes d'un libéralisme dont on ne trouve nulle part ailleurs un exemple aussi caractéristique, aucune mésentente quelconque n'a jamais menacé la production anglo-saxonne ; bien au contraire, l'alliance est restée tacite, les spécialistes français et allemands ont pu s'en louer, sans aucune arrière-pensée, lorsque les marchés exotiques ont été menacés par la concurrence japonaise.

La tactique anglaise a été la suivante : les agences anglaises ont acheté des lots importants de toutes sortes de produits européens de bonne qualité et, au moment où le concurrent japonais voulut commencer un dumping raffiné, il se trouva en face de l'agent anglais muni d'un énorme stock de marchandises qu'il lançait sur le marché menacé avec des méthodes commerciales différentes, mais encore plus efficaces.

Ainsi l'exportateur anglais a souvent donné un appui précieux aux intérêts européens : il faut souhaiter que le développement actuel de l'industrie britannique permettre de maintenir cette politique si favorable à tous.

Quelles que soient les exigences des industriels des autres pays, ces derniers peuvent toujours être convaincus qu'ils auront toujours affaire à un partenaire loyal et libéral et, par dessus tout, extrêmement influent sur tous les marchés et malgré cela, jouant franc jeu dans toutes les occasions.

Il est bon de faire cette constatation au moment où la fabrication de parfums nationaux se développe dans tous les pays du monde et où tous les exportateurs européens de parfumerie ont intérêt à agir d'un commun accord (tacite ou déclaré) avec les industriels britanniques.

FICHES TECHNIQUES

Composition du cuprocyanhydrate de cocaïne obtenu en partant d'eau de laurier-cerise. — P. Mesnard. — Bull. Soc. pharm. Bordeaux, t. 74, p. 127, 1936.

La petite quantité d'acide cuprocyanhydrique légèrement ionisé contenu dans l'eau de laurier-cerise ne précipite pas les sels d'alcaloïdes, mais les sels de l'acide formé par suite de l'attaque des alcalis contenus dans les récipients en verre peuvent donner naissance à des complexes alcaloïdaux insolubles.

Détermination de l'acidité dans les crèmes à barbe. — F. F. Gabel. — J. Am. Pharm. Assoc., t. 26, p. 134, 1937.

Les essais ont été entrepris par l'auteur en vue de contrôler la méthode qui est généralement adoptée pour déterminer l'acidité libre dans les crèmes à raser et d'essayer de mettre au point une méthode plus précise.

Les résultats qu'on obtient en employant le bleu de bromothymol comme indicateur, sont en moyenne inférieurs de 0,2 % à ceux que l'on obtient avec la phénolphtaléine. Comme la coloration rouge de la phénolphtaléine n'apparaît que pour un p H de 8,0, il est raisonnable de penser que les résultats donnés par le bleu de bromothymol sont plus précis, d'autant plus que le virage peut être plus facilement observé. L'auteur indique qu'il y aurait lieu de standardiser la méthode en ce qui concerne en particulier la quantité d'échantillon à examiner, le volume de la solution, l'emploi d'alcool neutre exempt de CO^2 et le contrôle de la température de la solution.

L'huile de ricin hydrogénée comme base pour la préparation des onguents. — G. W. Fiero. — I. Am. Pharm. Assoc., t. 25, p. 862, 1936.

Etude des avantages de l'emploi de l'huile de ricin hydrogénée pour la préparation des onguents.

On a constaté qu'on obtient d'excellents résultats en remplaçant la graisse de laine ou le pétrolatum par de l'huile de ricin hydrogénée molle ou en remplaçant la cire par l'huile de ricin hydrogénée dure dans la préparation des onguents.

On a même constaté que dans certains cas, les résultats obtenus avec l'huile de ricin hydrogénée ont été supérieurs.

Recherches sur l'essence de Skimmia laureola. — H. Wienhaus et .T C. Rajdhan. — J. prakt. Chem., t. 147, p. 113, 1936.

Voici entre quelles limites varient les propriétés physiques de 6 échantillons commerciaux, densité 0,8875-0,9220 ; indice de réfraction, 1,4647-1,4757 ; indice d'acide, 0 à 3,7 ; indice de saponification, 81,1 à 197,9 ; indice d'éther (calculé en $C^{10}H^{17}OOC\text{-}CH^3$), 28,4 à 69,3 ; teneur en $C^{10}H^{18}O$ 10,4 à 18,8 %.

L'essence contient environ 13 % de terpènes (d-l-pinène et d-B-phellandrène) 18 % de l-linalol et 63 % d'acétate de l-linalyle. Le résidu à point d'ébullition élevé contient de l'azulène et du bergaphène. On n'a pas trouvé d'alcools primaires ou secondaires, d'aldéhydes ou de cétones.

LES ANTISEPTIQUES ESSENTIELS

Par R, M. GATTEFOSSÉ

(SUITE)

0 Cultures négatives (tubes clairs) au bout de 72 heures au plus.

Donc, tandis que l'essence de citron tue le pneumocoque II en plus d'une heure et moins de 3 heures, l'aseptol agit entre 12 et 24 heures, la lavande également, le Saynil n'agit pas encore en 24 heures.

Streptocoque Hémolytique

Souche isolée d'une septicémie mortelle Pathogène pour le lapin. Culture de 24 heures sur bouillon ordinaire.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	0	0
Lavande.......	+	+	+	+	+	0
Saynil.........	+	+	+	+	+	0
Citron........	+	+	+	+	0	0

L'aseptol détruit donc les streptocoques entre 3 et 12 heures.

La Lavande entre 12 et 24 heures,

La Saynil entre 12 et 24 heures,

Le Citron entre 3 et 12 heures.

Staphylocoque doré

Souche provenant d'une amygdalite. Pouvoir pathogène pour l'animal non déterminé. Culture de 24 h. sur bouillon simple.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	+	+
Lavande.......	+	+	+	+	+	+
Saynil.........	+	+	+	+	+	+
Citron........	+	+	+	0	0	0

L'essence de citron détruit le staphylocoque entre 1 et 3 heures.

Méningocoque B

Souche récemment isolée d'une méningite cérébro-spinale mortelle. Culture de 24 heures sur bouillon ascite sérum.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	0	0	0	0	0
Lavande.......	+	+	0	0	0	0
Saynil.........	+	0	0	0	0	0
Citron........	0	0	0	0	0	0

L'aseptol détruit le méningocoque entre 15 et 30 minutes.

La Lavande entre 30 et 1 heure,

Le Saynil entre 15 et 30 minutes,

L'essence de Citron en moins de 15 minutes.

Bacille d'Eberth

Souche de collection servant au séo diagnostic.

Culture repiquée de 24 heures sur bouillon ordinaire.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	+	0
Lavande.......	+	+	+	+	+	+
Saynil.........	+	+	+	+	+	+
Citron........	+	+	+	0	0	0

L'Aseptol détruit le bacille typhique entre 12 et 24 heures.

La Lavande et le Saynil sont sans action en 24 heures,

L'essence de Citron agit entre 1 h. et 3 heures.

Bacille Paratyphique A

Souche de collection servant au séro-diagnostic des affections typhoïdes. Culture repiquée de 24 heures. sur bouillon ordinaire.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	+	0
Lavande.......	+	+	+	+	+	0
Saynil.........	+	+	+	+	+	+
Citron........	+	+	+	0	0	0

L'Aseptol détruit le bacille paratyphique A en 12 et 24 h. La Lavande également, le Saynil est inactif en 24 heures, l'essence de citron agit entre 1 et 3 heures.

Bacille Paratyphique B

Souche de collection servant au séro-diagnostic des affections typhoïdes. Culture repiquée de 24 heures, sur bouillon ordinaire.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	+	+
Lavande.......	+	+	+	+	+	+
Saynil.........	+	+	+	+	+	+
Citron........	+	+	+	+	0	0

L'essence de citron seule détruit le paratyphique B entre 3 et 12 heures, les autres sont inactives en 24 heures.

Colibacille

Souche isolée de l'urine d'un cas de colibacillose chronique (syndrôme entéro-rénal). Culture sur bouillon de 24 heures :

MACHINES A REMPLIR



boites, paquets, flacons, etc.

AVEC POUDRES DE RIZ, DE TALC, DE SAVON, ETC.

fondés en 1911

ETABLISSEMENTS

Ubaldo Triaca

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

PARIS

46, Rue de Naples VIII°



LES CAPES-EGA

MARQUE DÉPOSÉE



CAPES — BAGUES

CAPES EXTRA MINCES

posés sous les copsules à vis ossurent l'étanchéité absolue des flocons

TOUJOURS LIVRÉS SÈCHES

se conservent indéfiniment
Emploi rapide et économique

TUBES EGA

incossobles, opoques ou tronsparents
pour rouges à lèvres, poudres, schampoings, etc.

F. SOULAGE, 44, Rue de la Croix, 44 - NANTERRE

Usine fondée en 1910 — Tél. : Nanterre 11-39

Louis FUNEL

Distilleries d'Essences
au CANNET (A.-M.)
et CLAMENSANNE (B.-A.)

Siège Social :
LE CANNET-CANNES
(A.-M. France)



HUILES ESSENTIELLES de :

Néroly, Petit grain, Menthe, Lavande, Myrthe, Rose, etc.

ESSENCES COMPOSÉES pour EXTRAITS

— Cologne, eaux de toilette, savons, etc. —

Eaux de Rose et de Fleurs d'Oranger

ON DEMANDE DES AGENTS BIEN INTRODUITS

R. C. Cannes 4927

LISTE de nos

FICHES TECHNIQUES

Gratis sur simple demande

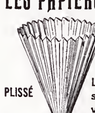
Prime intéressante à nos lecteurs

LES PAPIERS FILTRES PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANCS

A PLAT ET PLISSÉS

PLISSÉ



La composition de nos diverses sortes de papiers filtres, varie suivant la nature du liquide à filtrer.

PLAT



FILTRES PRAT-DUMAS

POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

Registre du Commerce de Bergerac, N° 5267

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol........	+	+	+	+	+	+
Lavande.......	+	+	+	+	+	+
Saynil.........	+	+	+	+	+	0
Citron........	+	+	+	+	0	0

Bacille diphtérique

Souche récemment isolée d'une angine diphtérique maligne germe hautement oxigéné. Culture sur bouillon de 48 heures.

	15 m.	30 m.	1 h.	3 h.	12 h.	24 h.
Aseptol.......	+	+	+	+	+	+
Lavande.......	+	+	+	+	+	+
Saynil.........	+	+	+	+	+	+
Citron........	+	+	+	+	+	0

L'essence de citron détruit le bacille diphtérique entre 12 et 24 heures, les autres sans action en 24 heures

CONCLUSIONS DES EXPÉRIENCES DU GROUPE 2

Action des vapeurs d'essences sur les cultures microbiennes

On a étudié l'action des trois essences à essayer et celle de l'essence de citron à titre comparatif, sur neuf espèces différentes de microbes pathogènes.

Dans l'ensemble l'action antiseptique des vapeurs de ces essences à la température ordinaire s'est montrée nettement plus faible que celle de l'essence de citron.

Pour le streptocoque, l'action de l'aseptie est semblable à celle de l'essence de citron.

L'aseptol agit mieux que la lavande et le saynil sur le méningocoque et le bacille d'Eberth.

Le saynil est supérieur à l'aseptol et à la lavande pour le colibacille et le paratyphique A.

Le staphylocoque, le paratyphique B, le bacille diphtérique ne sont pas détruits après 24 heures d'exposition aux vapeurs.

Nos conclusions indiquées au chapitre précédent sur les volatilités respectives des produits utilisés gardent donc toute leur valeur.

IV

Action bactéricide des essences à l'état liquide, par contact

La méthode utilisée par Morel, Rochaix et leurs continuateurs a été le plus souvent la méthode au fil, avec les modifications suivantes :

Les tests microbiens sont préparés comme il a été dit. Ils sont plongés directement dans l'essence étudiée pendant des temps déterminés, puis ensemencés. Mais une cause d'erreur paraît résider dans le fait que les tests, au moment où ils sont ensemencés en bouillon, retiennent une notable quantité d'essence et que par conséquent l'action des corps aromatiques se prolonge bien au-delà du temps apparent de contact. Pour éliminer cet excès on a plongé après le temps de contact le test égoutté dans de l'eau physiologique stérile et on l'y a laissé séjourner de façon à laisser l'eau imbiber le test et à le libérer des gouttelettes d'essence qui se seraient rassemblées à la partie supérieure. Mais, outre que la couche supérieure d'essence gêne la prise ultérieure du test pour l'ensemencement en bouillon, une partie des globules d'essence reviennent adhérer fortement le long de la paroi externe du test et on ne peut s'en débarrasser que par une vive agitation et en ensemençant le test aussitôt après. D'autre part, même après un séjour prolongé dans l'eau physiologique il reste entre les fibrilles de la cordelette-test, des globules d'essence, comme on peut s'en assurer au microscope et dont il est presque impossible de se débarrasser pratiquement. Les tests métalliques ne retiendraient pas suffisamment les cultures (Morel et Rochaix). Les auteurs se sont donc contenter de laver les tests dans l'eau stérile au sortir des bains d'essence en les agitant fortement. Il reste, il est vrai, dans les tests ensemencés. des gouttellettes d'essence qui paraissent constituer une source d'erreurs, mais en réalité on se rapproche ainsi de ce qui se passe dans l'organisme. Dans les circonstances normales, en effet, l'agent pathogène qui pénètre dans l'organisme, perd l'excès du désinfectant dont il est chargé sous l'influence du lavage par les liquides humoraux. Mais grâce aux phénomènes d'absorption il en retient une certaine quantité et l'effet bactéricide sera prolongé... (Morel et Rochaix).

En réalité et dans la pratique tout ne semble pas se passer aussi simplement. D'abord les essences sont de moins en moins employées pures, mais à l'état de dilution, d'émulsion ou de dispersion. Il semble que cet état de grande division, aussi bien que la nature du liquide utilisé, son pH et sa tonicité ont une grande influence sur les résultats.

Nous obtenons, sur les sujets en traitement, une activité antiseptique nette, avec des dilutions qui ne donnent aucune diminution d'activité à des cultures, en laboratoire.

De nombreuses causes d'erreur, et surtout la viscosité des huiles essentielles utilisées, cause de l'adhérence plus ou moins grande des produits aux tests-cordelettes semblent donc avoir affecté le classement obtenu, sans que toutefois l'importance des résultats en soit diminuée.

L'ordre d'activité des essences agissant à l'état liquide dans les conditions ci-dessus est le suivant :

Thym, citron, genièvre, menthe, goménol, orange, citronnelle, girofle, lavande, romarin, bergamote, eucalyptus, santal, anis et badiane.

et il n'est pas encore possible, à l'heure actuelle, de donner une explication valable de cet ordre.

Ruth E. Miller, de l'Institut de recherches du Collège

de Pharmacie à Philadelphie a employé des solutions d'essences dans un mélange sans activité antiseptique composé de 28 parties d'alcool, de 22 parties de glycérine, de 31 parties de prestone (diéthylène-glycol probablement) de 6 parties de savon et 13 parties d'eau. Ce mélange dissout de grandes quantités d'essence. Dans d'autres expériences on utilise un mélange solvant de 31 parties d'alcool, 31 parties d'eau et 31 parties de glycérine additionné de 6,6 parties de savon.

5 centimètres cubes de solution d'huile essentielle étaient mélangées avec 0 cm3, 1, d'une culture préparée depuis 24 heures. On transvasait ce mélange dans 10 cm3 de bouillon, après avoir laissé la culture au contact de l'huile essentielle pendant : 2, 4, 6, 8, 10, 20 et 30 minutes. L'incubation se faisait à 37° pendant 48 heures.

Les résultats seraient les suivants exprimés en coefficients de phénol :

Thymol	3.000
B. Naphtol	1.500
Eugénol	1.125
Eugénol 2°	450
Menthol synthétique	1.200
Aldéhyde cinnamique	800
Menthol	750
Cannelle de Chine	750
Cannelle de Ceylan	700
Sassafras	500
Lavande	500
Safrol	300
Salicylate de méthyle	250
Eucalyptol	250
Anéthol	200

Des mélanges complexes donnèrent des résultats infiniment supérieurs (jusqu'à 7.150) tandis que des préparations vieilles d'un an donnèrent des diminutions d'activité de 2 à 4 %.

J. J. Bryant détermina le pouvoir bactéricide par la méthode Lancet et indiqua leur coefficient phénolique, C. Phillip et P. Kuhn étudièrent l'action désinfectante des phénols tels que thymol et carvacrol et leurs dérivés de substitution chlorés : ils trouvèrent que le produit le plus actif serait le chlorocarvacrol.

Enfin, MM. Courmont, Morel et Rochaix ont fait d'importantes études sur l'action des huiles essentielles en solutions alcooliques étendues sur les cultures homogènes de bacilles tuberculeux humain.

Les cultures homogènes imaginées par MM. Courmont, et Arloing sont obtenues à partir de cultures habituées à des milieux artificiels et produisant une membrane grasse et humide sur pomme de terre, ensemencés ensuite en bouillon glycériné agité tous les jours. Pour chaque essai 25 cm3 de bouillon peptoné glycériné légèrement alcaliné (pH 8,2) ont été additionnés de solution alcoolique d'essence mesurée pour obtenir dans le bouillon des concentrations de 10,54, 2 et 1 pour mille ou, 0,8, 0,4 0,1 0,05, et 0,025 pour mille. Les ballons ainsi préparés et les ballons témoins ont été additionnés avec 3 gouttes de culture homogène de bacille tuberculeux humain (A 34) placés à une étuve et agités chaque jour.

Voici les résultats pour les produits classiques :

Dose nécessaire de phénol et de gaïcol pour obtenir l'infertilisation complète 0,8 pour mille.

Dose de Thymol 0,1 pour mille,

Dose d'Eugénol 0,05 pour mille,

Dose de menthe ou de menthol 0,4 pour mille.
Menthe, pipéritone, pouliot, menthone, pulégone, 0,8 pour mille.

Tous ces corps sont au moins aussi forts que le phénol et le gaïacol, le thymol est huit fois plus puissant, l'eugénol seize fois, les menthe et menthol deux fois, les autres constituants des menthes sont équivalents au phénol.

Les essais de culture « en voile » ont donné les mêmes résultats que les cultures homogènes.

Le Dr Sévelinge étudiant plus spécialement le pouvoir du menthol a confirmé ces indications en se servant des cultures diverses.

Enfin une autre série importante d'essais faits par M. Courmont, Morel et Bay ont donné à côté des chiffres indiqués plus haut d'activité sur le bacille tuberculeux humain, ceux d'autres essences.

Concentration pour mille nécessaire pour l'infertilisation complète :

Essence de Lavande	0.2
Essence d'Aspic	0.2
Essence d'Hysope	0.2
Essence de Marjolaine	0.4
Essence de Citron	0.2
Essence d'Orange	0.4
Essence de Niaouli	0.4

Le bacille tuberculeux est donc très sensible aux huiles essentielles. L'ordre de grandeur employé pour rendre infertiles des cultures de Bacille d'Eberth de Staphylocoque, de Proteus Vulgaris et de P. X. 19 est maintenue entre 2 et 7 pour mille (terpènes de menthe) et le plus souvent entre 2,5 et 3 pour mille pour la plupart des constituants oxygénés.

Nos propres expériences antérieures, et surtout nos essais cliniques nous avaient indiqué comme un excellent dosage infertilisant et antiseptique les solutions à 2 pour mille d'essences, et encore à l'heure actuelle ce sont ces dosages que nous indiquons le plus souvent, quoique des solutions beaucoup plus diluées aient une activité cicatrisante incontestable.

Nous pourrions citer encore de nombreux travaux sur la même question, mais ils se multiplient de telle façon que notre énumération serait toujours incomplète. On peut cependant accorder une mention spéciale aux études de l'Institut pharmaco-thérapeutique de Leyde et de l'Hygiénic Laboratory Pine Oil désinfectant, sur les emplois, comme désinfectants, des Huiles de Pin Américaines.

ESSENCE DE SANTAL D'AUSTRALIE (Codex)

(Santalum Spicatum) Garantie Pure

Distillée par PLAIMAR Ltd, PERTH (Australie Occ.)

BEFORE OPENING THIS CONTAINER SEE THAT THE SEAL IS UNBROKEN
PLAIMAR
REGD
TRADE MARK

Essence reconnue par ses qualités thérapeutiques

Le fixateur à l'arome doux et agréable

LIMITES DE L'ANALYSE

Densité à + 15°......	0.968 à 0.972	Codex français & B. P.
Alcool (en Santalol)...	90 % à 95 %	
Solubilité...........	1 dans 3 à 6 vol.	
Déviation polarimétrique	- 3° à - 9°	

Déviation polarimétrique pour la qualité " Standard " - 8°
» » » " Spéciale " - 15°

" PLAIMAR : Otto de Boronia - Araucaria - Eucalyptus - et

Pour renseignements, s'adresser aux Agents Généraux :
Etabl PLAISTOWE, 11 bis, rue Volney, Paris (2e) MAXWELL, PLAISTOWE et Cie Ltd
22A College Hill, Londres E. C. 4. Huiles essentielles, Matières premières, Produits chimiques

EXPORTATION D'HUILES ESSENTIELLES

GÉRANIUM D'ALGÉRIE

Eucalyptus - Menthe Pouliot - Thym - Cyprès

FEUILLES DE VERVEINE

Ancienne Maison Joseph BITOUN & Fils

Georges BITOUN Sr

Télégrammes :
Bitoun-Boufarik

BOUFARIK (Algérie)

Toutes nos essences sont garanties pures et d'origine.

" WIADOMOSCI DROGISTOWSKIE "

Organe officiel et obligatoire de l'**Association des Droguistes de la République Polonaise**

Poznan - Pologne, ul. Nowa 7

Wiadomosci Drogistowskie ", Revue hebdomadaire, avec ses additions mensuelles telles que : Foto Drogista
" Przeglad Perfumeryjny ". La Revue de la Parfumerie et Poradnik Kosmetyczny,

MATIÈRES COLORANTES
Drogueries

COLORANTS SPÉCIAUX
Matières premières p. Parfumeries-Savonneries

S. A. des Anciens Etablissements

GRANGÉ & PARENT

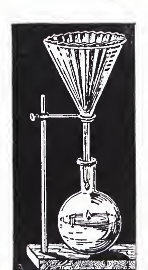
54, Rue des Francs-Bourgeois — PARIS (3e)

Téléphone : Archives 46-90

Tous Colorants Solubles
Corps gras

Produits inoffensifs
pour Denrées Alimentaires

FILTRES LAURENT



BREVETÉS S.G.D.G.

13, Rue des Envierges

PARIS (20e)

Fondée en 1872

Nombreuses médailles d'Or

Tél. : Ménil 70-35

PAPIERS A FILTRER

PLISSAGE MÉCANIQUE

Breveté S. G. D. G.

Papiers spéciaux pour la Parfumerie, pour la filtration des
ALCOOLS - HUILES ESSENTIELLES
CORPS GRAS - VASELINES, ETC.

LE FILTRE IDÉAL DU PARFUMEUR



rouge à lèvres "Virofix"

- Indélébile, transparent et non gras -

Cosmétique pour les Cils

Allonge et assouplit les cils. Ne pique pas
Ne coule pas. A base d'Huile de Ricine
En vrac ou conditionné à la marque du Client —

LE SPÉCIALISTE DES FARDS MODERNES :

PARFUMERIE AMOS

19, Rue Ste-Isaure, PARIS-18e

Tél. Mont. 82-06

M. Moureau, au laboratoire de Médecine expérimentale de la Faculté de Médecine de Bordeaux a étudié de son côté l'action des dérivés du Pin français sur le bacille tuberculeux et sur diverses autres bactéries. Les résultats mènent tous à la même conclusion. Il n'existe pas, à l'heure actuelle d'antiseptiques supérieurs aux huiles essentielles, et les produits de la houille, caustiques et nauséabonds, doivent être proscrits à l'avantage des produits issus des plantes aromatiques.

Ces résultats confirment nos propres indications et les mélanges aromatiques de divers constituants et essences que nous avons préconisés et préparés depuis longtemps, restent parmi les plus efficaces.

V

Action des Essences sur le bacille tuberculeux humain

MM. P. Courmont, A. Morel et I. Bay se sont attachés à l'étude de l'action des essences sur le Bacille tuberculeux humain : Les conditions physiques de l'action d'huiles essentielles en réalité peu solubles dans les bouillons de culture ont particulièrement attiré leur attention.

Pour chaque essai, 25 c.c. de bouillon peptonéglycériné, de réaction légèrement alcaline (pH = 8.2) ont été additionnés respectivement d'une solution alcoolique d'essence ou de produit chimique à 25 %, mesurée volumétriquement, pour obtenir des concentrations de l'antiseptique dans le bouillon, de 10-5-4-2 et 1 p. 1.000, ou d'une solution alcoolique à 2.5 % pour obtenir des concentrations de 0.8-0.4-0.2-0.1-0.05-0.025 0. 1.000.

Déjà Karwacki et Biernacki (Annales de l'Institut Pasteur 1925, p. 476) et Fabry (Ann. Inst. Pasteur 1926 p. 521) ont publié des résultats instructifs de recherches sur l'action inhibitrice de quelques-unes de ces substances vis à vis des Bacilles tuberculeux humains.

Premier groupe d'expériences

Nature de l'antiseptique	Concentration p. 1.000 minima pour infertilisation complète
Essence de Lavande	0.2
— d'Aspic	0.2
— Hysope	0.2
— Marjolaine	0.4
— Citron	0.2
— Orange	0.4
— Niaouli	0.4
Thymol	0.1
Phénol	0.8
Gaïacol	0.8
Eugènol	0.05

Deuxième groupe d'expérience

Nature de l'Antiseptique	Concentration p. 1.000 minima pour infertilisation complète
Essence de Menthe poivrée (Codex)	0.4
— — Italienne	0.8
— — pouliot	0.8
Menthol (Codex)	0.4
— synthétique	0.4
— liquide, extrait de l'essence de Menthe.	0.4
— de Menthe démentholée et déterpénée.	0.8
Terpènes d'essence de Menthe	0.8
Menthone	0.8
Pulégone	0.8
Pipéritone	0.8

chacun avec III gouttes de culture homogène de Bacille tuberculeux humain A 34, placés à l'étuve à 37° et agités chaque jour, pour assurer l'homogénéité des cultures. Le développement de celles-ci a été suivi de jour en jour .Les résultats ont été consignés pour le premier groupe après douze semaines et pour le deuxième après sept semaines. Ce sont ceux qui figurent dans les tableaux ci-joints, indiquant quelle est la concentration nécessaire à la manifestation nette de l'action infertilisante complète. Pour des concentrations inférieures à celles-ci, le développement a été parfois diminué ou ralenti.

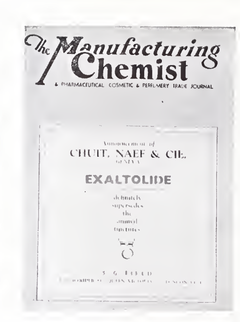
Conclusions. — De toutes les substances examinées dans ces deux séries d'expériences, qui seront étendues à d'autres antiseptiques, l'eugénol a le pouvoir infertilisant le plus fort, puis vient immédiatement après le thymol. Le gaïacol, médicament très utilisé dans le traitement de la tuberculose, s'est montré beaucoup moins actif, non seulement que ces deux précédents phénols, mais encore que les essences de Lavande, d'Aspic et d'Hysope.

Quant aux produits à odeur de Menthe, les alcools secondaires, appelés menthols, ont une activité moyenne, intermédiaire entre celle du thymol et celle du gaïacol. L'activité des terpènes et des cétones, autres constituants des essences de Menthe, et de certains Eucalyptus est plus faible, sans présenter de différence marquée d'une substance à l'autre.

Dans une seconde série d'expérience sur des cultures de tuberculose humaine, entraînée depuis des années à pousser en voile sur bouillon glycériné peptoné pour la fabrication de la tuberculine, les mêmes auteurs ont obtenu les résultats suivants, les chiffres indiquant quelle est la concentration nécessaire à la manifestation de l'action infertilisante complète. Pour des doses moindres, le développement des cultures en voile est aussi abondant que sur les témoins :

	pr. 1.000 c.c.
Phénol	0.4
Gaïacol	0.2
Thymol	0.025


BRASIL
PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936
NUM. 10


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG

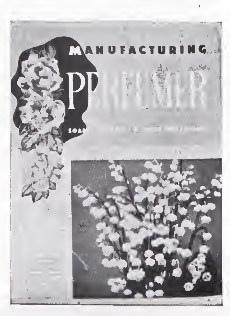

JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÆDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form! Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & CO
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG - GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
AÑO IV
BUENOS AIRES
MARZO 1936


KOSMETYKA
NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING
PERFUMER

Essence de thym à thymol	0.05
— de thym à carvacrol	0.2
— de sarriette	0.2
— de lavande	0.4
— d'aspic	0.8
— de citron	0.2
— d'orange	0.2
— de bergamote	0.2

Conclusions. — De toutes les substances examinées dans cette série, le thymol est celle qui a le pouvoir infertilisant le plus fort ; de même de toutes les essences celle de Thym à Thymol est celle qui a les propriétés inhibitrices les plus intenses. Le gaïacol, médicament très utilisé dans le traitement de la tuberculose, s'est montré beaucoujp moins actif.

Action des essences à l'état colloïdal

M. Morel Rochaix et A. Chevallier ont également étudié l'importance de l'état colloïdal dans les dispersions où les huiles essentielles ne sont pas à l'état de solution vrai.

Les résultats obtenus ont permis de mettre en évidence la diminution considérable du pouvoir infertilisant des essences quand elles passent de l'état moléculaire à l'état micellaire. Il est vraisemblable que cette diminution est en rapport avec la dispersion des essences, le contact réciproque des essences et des microbes étant évidemment moins étendu dans le cas de l'agglomération micellaire que dans celui de la dissolution moléculaire.

Cette notion ne devra pas être perdue de vue lorsqu'il s'agira d'action par contact.

Mais dans la plupart des cas la solution colloïdale d'huiles essentielles n'est recherchée que pour faciliter leur évaporation pour obtenir une action des vapeurs. En outre, l'activité des solutions colloïdales reste complète sur les tissus vivants dans le cas, par exemple, d'irrigation de plaies infectées : La seule action sur le microorganisme n'est plus recherchée mais l'action concomitante sur la phagocytose et la dynamisation cicatricielle des tissus.

Voici le tableau donné par les auteurs :

IV

TRAVAUX DE RUTH MILLER

Tout au début de son étude, l'auteur américain se trouva devant la difficulté résultant de l'insolubilité relative d'un grand nombre d'huiles essentielles dans l'eau. Même en opérant sur un alcool très dilué, par exemple sur un alcool à 30 ou 40%, on ne pouvait dissoudre que de très faibles quantités d'huiles essentielles. La question fut résolue et la difficulté écartée par l'emploi d'un mélange de 28 parties d'alcool, de 22 parties de glycérine, de 31 parties de prestone, de 6 parties de savon et de 13 parties d'eau.

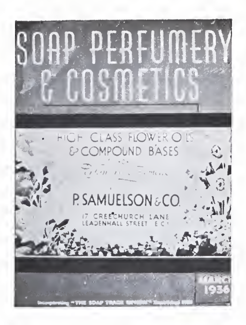
Un tel mélange en effet a la propriété de dissoudre des quantités importantes d'huiles essentielles et la quantité d'alcool qu'il renferme ne risque pas de modifier dans des proportions appréciables le pouvoir bactéricide de l'huile essentielle. Néanmoins, le pouvoir bactéricide du solvant seul fut déterminé, car on savait par ailleurs que le prestone lorsqu'il n'est pas dilué possède un certain pouvoir bactéricide. Enfin dans un certain nombre d'essais, on peut utiliser un solvant constitué uniquement de 6,6 parties de savon, de 31 parties d'alcool, de 31 parties d'eau et de 31 parties de glycérine. Dans ce cas, le pouvoir bactéricide du prestone ne jouait plus aucun rôle.

Le prestone est un produit dont la composition n'est pas donnée par l'auteur. Fabriqué aux Etats-Unis par la Carbide Union, il est employé pour empêcher la congélation de l'eau des radiateurs d'automobile, diéthylène-glycol, sans doute.

Dans le tableau ci-après, nous avons indiqué la liste des solutions d'huiles essentielles ou de certains produits utilisés dans la préparation des parfums synthétiques dont on a examiné le pouvoir bactéricide.

Dans le but de déterminer le pouvoir bactéricide de ces solutions, un certain nombre d'essais préliminaires furent entrepris en vue de déterminer jusqu'à quelle dilution maximum on pouvait étendre l'huile essentielle, cette dernière conservant néanmoins son pouvoir bactéricide. A cet effet, deux organismes furent employés comme test, le B. **typhosus** et la **Staphilo-**

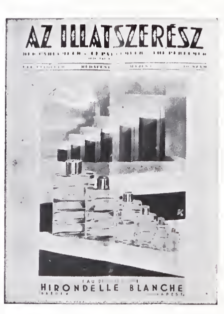
Nature des essences	Doses infertilisantes d'essence vis-à-vis du Bacille d'Eberth	Staphylocoque
1°) Essence de thym à thymol :		
Etat molléculaire	0 15 p. 1.000	0.15 p. 1.000
Etat colloïdal	1 p. 1.000	1 p. 1.000
2°) Essence de thym à carvacrol :		
Etat molléculaire	0.7 p. 1.000	0.7 p. 1.000
Etat micellaire	2 p. 1.000	2 p. 1.000
3° Essence d'**Eucalyptus citriodora :**		
Etat molléculaire	0.50 p. 1.000	0.50 p. 1.000
Etat micellaire	0.75 p. 1.000	0.75 p. 1.000

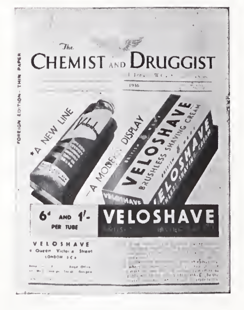

SOAP PERFUMERY
& COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS
& COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART
ET
COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

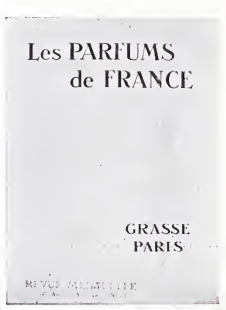

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
dei profumi
e delle piante officinali


THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All
THE BEST
PERFUMES
CONTAIN
SAMUELSON'S
AMBREINE
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The
CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION · THIN PAPER
1936
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
LONDON E.C.4


sollen sie bei
Ihnen finden!
Jetzt
alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery &
Essential Oil
Record
BUSH FOR
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40 ESTERS
W. J. BUSH & CO. LTD. ASH GROVE HACKNEY LONDON E.8

coccus albus. 5 c.c. de la solution d'huile essentielle plus ou moins diluée étaient mélangés avec 0 cmc. I d'une culture de ces organismes préparées depuis vingt quatre heures. On transvasait alors le mélange dans I 0 cmc. de bouillon après avoir laissé la culture au contact de l'huile essentielle pendant 2, 4, 6, 8, I 0, 20 et 30 minutes : l'incubation se faisait à 37° pendant quarante huit heures et les observations suivaient.

se reportera au tableau donné plus haut pour connaître la composition des solvants ayant servi à la préparation de ces solutions.

On a également recommencé ces essais en laissant s'écouler un certain laps de temps (I an) entre la préparation des solutions et la détermination de leur pouvoir bactéricide. On a constaté dans les solutions suivantes une diminution de l'efficacité : thymol à 2 % eugénol à 4 %, menthol à 4 %, mélange d'eugénol, d'eucalyptol et de menthol, mélange d'eugénol et d'eucalyptol, essence de cassie, aldéhyde cinnamique, essence de lavande, essence de sassafras, menthol synthétique, safrol, eucalyptol ou béta-naphtol.

Huile essentielle	Concentration	Solvant	
Eugénol	4 %	Alcool à 32°	
Eucalyptol	4 %	— 29°	
Salicylate de méthyle	2 %	— 28°	
Safrol	I %	— 28°	
Anethol	I %	— 38°	
Menthol	4 %	— 38°	
Menthol synthétique	I %	Solvant : eau-glycérine-alcool	
Thymol	2 %	—	—
Cannelle de Ceylan	2 %	—	—
Aldéhyde cinnamique	I %	—	—
Essence de Cassie (A)	2 %	—	—
Essence de Cassie (B)	2 %	—	—
Essence de sassafras	I %	—	—
Essence de lavande	2 %	—	—
Beta-naphtol	2 %	—	—
Eugénol	2 %	—	—
Eucalyptol	2 %	—	—
Menthol	I %	—	—
Menthol	05 %	—	—
Mèlange d'essences	0.95 %		
Anis, cassie eucalyptol, eugénol, menthol, sassafras			

On a constaté que trois solutions seulement conservaient leur pouvoir bactéricide après une dilution de cinq fois leur volume au minimum. Ces trois solutions étaient le thymol à 2 % qui, après une dilution de I à 25 détruit les bactéries en deux minutes, le bétanaphtol en solution à 2 % qui, après une dilution de I à 5 détruit les bactéries en 4 minutes, et l'eugénol à 4 % qui, après une dilution de I à 5 détruit également les bactéries en quatre minutes.

Les solutions que nous allons maintenant indiquer ont le pouvoir de détruire les bactéries en deux minutes lorsqu'elles ne sont pas diluées, tandis qu'une fois diluées dans le rapport de I à 5, elles n'empêchent pas le développement des bactéries dans les tubes de culture. Ces solutions sont : l'eucalyptol à 4 %, le salicylate de méthyle à 2 %, le safrol à I %, l'anéthol à I %, le menthol à 4 %, le menthol synthétique à I %, la cannelle de Ceylan à 2 %, l'aldéhyde cinnamique à I %, l'essence de cassie à 2 % (échantillons A et B) ; l'essence de sassafras à I %. L'essence de lavande à I %, le mélange d'essences définies plus haut, l'eugénol à 2 %, l'eucalyptol à 2 % et le menthol à I % (On

Par contre les solutions suivantes ne subissent pas de diminution de leur pouvoir bactéricide en fonction du temps : mélange d'eugénol et de menthol, essence de cassie (échantillon A), salicate de méthyle, anéthol, cannelle de Ceylan.

Dans le tableau ci-après on a indiqué le pourcentage d'essence et les dilutions de l'essence ou des essences dans chaque solution pour lesquelles il y a destruction des bactéries soit en 2,5 minutes, soit en I 5 minutes. Dans le tableau A, on indique pour quelle dilution de la solution d'essence il y a destruction des bactéries, le tableau B donne non pas la dilution de la solution, mais la dilution du principe actif lui-même pour laquelle il y a destruction des bactéries. Le tableau C donne enfin le pourcentage d'essence dans la solution dont la dilution est donnée dans la colonne A.

Finalement pour terminer, on a indiqué dans le

Solution	A	B
Thymol 2 %	0.55 p	27.6
Eugénol 4 % (premier essai)	0.38	9.7
Eugénol 4 % (deuxième essai)	0.11	2.7
Beta-Naphtol 2 %	0.22	11.4
Menthol 4 %	0.20	5.1
Essence de cassie 2 %, échantillon A	0.11	5.7
Essence de cassie 2 %, échantillon B	0.09	4.9
Aldéhyde cinnamique 1 %	0.06	6.1
Cannelle de Ceylan 2 %	0.06	—
Menthol synthétique 1 %	0.06	—
Eucalyptol 4 % (première année)	0.05	1.44
Eucalyptol 4 % (deuxième année)	0.02	—
Essence de lavande 2 %	0.05	—
Salicylate de méthyle de 2 %	0.03	1.76
Essence de sassafras 1 %	0.02	—
Safrol 1 %	0.019	—
Anethol 1 %	0.015	—
Mélange	A	
Eugénol 2 %	0 28	
Menthol 1 %	0.28	
Eucalyptol 2 %		
Eugénol 2 %	0.20	
Menthol O. 5 %		
Eucalyptol 2 %		
Eugénol 2 %	0.18	
Mélange d'essences 0.95 %	0.17	

tableau ci-dessous les indices ou coefficient de phénol pour les solutions décrites plus haut et pour leurs principes actifs. Dans la colonne A, on a donné le coefficient de phénol de la solution, dans la colonne B le coefficient de phénol de l'essence ou du principe actif.

Lorsque l'on compare les chffres qui sont donnés dans le tableau, on constate que lorsque deux ou plusieurs des essences ou de leurs principes actifs (en solution dans un solvant formé d'un mélange d'alcool, de glycérine, d'eau et de savon) sont mélangées, leur efficacité bactéricide est relevée.

Solution	2,5 minutes			15 minutes		
	A	B	C	A	B	C
Thymol 2 %	1/45	1/2250	0.044	1/60	1/3000	0.033
Eugénol 4 % (premier essai)	1/30	1/750	0.13	1/45	1/1125	0.088
Eugénol 4 % (deuxième essai)	1/5	1/125	0.8	1/18	1/450	0.22
Beta-Naphtol 2 %	1/15	1/750	0.13	1/30	1/1500	0.066
Menthol 4 %	1/10	1/750	0.4	1/30	1/750	0.130
Essence de cassie A 2 %	1/9	1/450	0.22	1/13	1/650	0.15
Essence de cassie B 2 %	1/5	1/250	0.4	1/15	1/750	0.133
Cannelle de Ceylan 2 %	n. dét.	—	2.0	1/14	1/700	0.14
Aldéhyde cinnamique 1 %	1/4	1/400	0.25	1/8	1/800	0.12
Menthol synthétique 1 %	n. dét.	1/0	1.0	1/12	1/1200	0.083
Essence de sassafras 1 %	n. dét.	—	1.0	1/5	1/500	0.20
Essence de lavande 2 %	n. dét.	—	2.0	1/10	1/500	0.20
Eucalyptol (Première année) 4 %	1/2	1/50	2.0	1/10	1/250	0.40
Eucalyptol (Deuxième année) 4 %	n. dét.	—	4.0	1/4	1/100	1.0
Salicylate de méthyle 2 %	1/2	1/100	1.0	1/5	1/250	0.40
Safrol 1 %	n. dét.	—	1.0	1/3	1/300	0.33
Anéthol 1 %	n. dét.	—	1.0	1/2	1/200	0.50

(A suivre)

Imprimerie des Missions Africaines 150, cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F. ROUX

N° 9 Le Numéro : 7 francs SEPTEMBRE 1937

LA PARFUMERIE MODERNE

Etude microscopique des cheveux ayant été soumis à l'indéfrisable

Par M. MOREL, ingénieur-chimiste, I. C. Lille

Directeur technique des Laboratoires Dolfar

I. — HISTORIQUE DE L'INDÉFRISABLE

C'est sous Louis XIV que l'ondulation indéfrisable fit ses premiers pas, car c'est à cette époque que les coiffeurs employèrent pour leurs perruques ce qu'on appelait « la frisure infernale ».

Ils enroulaient les mèches de cheveux autour de petits cylindres de terre cuite ; ceux-ci étaient serrées très fortement puis portés à ébullition pendant trois heures. Ils les laissaient alors sécher, puis les recouvraient de papier et les envoyaient chez leur boulanger qui les cuisait au four.

Par ce traitement un peu barbare, les cheveux conservaient leur frisure forcée.

C'est un procédé analogue qui fut mis en pratique sur le cheveu vivant, en 1905, par le coiffeur londonien **Nestlé.** Celui-ci, pour la première fois, mit à profit le chauffage électrique pour les frisures et les ondulations permanentes.

Or, depuis ces débuts, la technique de l'indéfrisable a fait, comme beaucoup de choses du reste, d'énormes progrès. Il va sans dire que, pour arriver à synthétiser complètement la frisure naturelle, pas mal d'accidents sont arrivés ; mais de nos jours, grâce à l'observation scientifique qui fut, si l'on peut dire, embrigadée dans le domaine de la coiffure, de pareils inconvénients n'arrivent plus, ou, du moins, ne devraient plus arriver. Car il existe des cheveux qui ne supportent pas la frisure forcée, ceci étant causé par une foule de phénomènes d'ordre physiologique qui ne sont pas traitables par le coiffeur, mais de nature purement médicale.

II. — NATURE DU CHEVEU

Or, pour bien connaître le cheveu, il ne suffit pas de l'observer simplement, de le toucher, de le peigner ; il faut pousser l'esprit d'observation beaucoup plus loin, il faut avoir recours à un appareil d'optique qui est le microscope.

Grâce à l'examen microscopique, il est possible de reconnaître les arrêts de développement, les malformations ou les maladies du poil, de noter les différentes variétés de forme, de couleur, de dimension des cheveux et des poils, selon la race, la carnation, l'âge et l'état de santé général. Le poil constitue un caractère anthropologique des plus importants.

Ce qui nous intéresse, nous coiffeurs, c'est de connaître :

1) la possibilité de friser un cheveu ;

2) l'action physico-chimique, sur ces cheveux considérés comme sains, qui servira à donner une frisure.

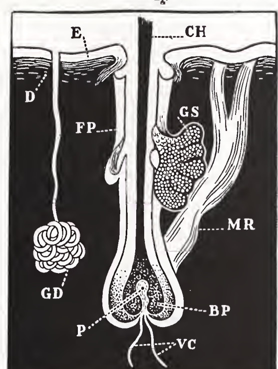
Or, cette action physico-chimique a plus ou moins d'effet suivant la nature du cheveu, c'est-à-dire, son état de santé.

L'examen du cheveu se fait dans la glycérine : cet examen, à lui seul, ne peut donner un diagnostic certain, les altérations des poils de causes diverses prenant souvent le même aspect qui est celui l'**athrepsie** pilaire, mais il renseigne surtout sur l'existence d'anomalies parfois visibles à l'œil nu.

Avant de connaître les anomalies, il est bon de connaître le cheveu normal.

Celui-ci est composé de trois parties : l'une, seule visible lorsque le cheveu est implanté sur la tête : la **tige ;** l'autre complètement caché dans l'épaisseur du cuir chevelu, occupe le puits qui, lui, forme le follicule pileux : c'est la **racine** qui s'implante sur la **papille** par le **bulbe,** partie renflée, creusée à sa partie inférieure en cupule coiffant la papille. Lorsque le cheveu est encore vivant et en voie de développement, le **bulbe est creux ;** quand le cheveu a cessé de croître et accomplit sa mue physiologique, le **bulbe** s'arrondit et se présente sous forme d'une masse foncée, noirâtre, recouverte d'une gaîne mince, de nature épidermique dentelée sur ses bords : il est dit alors **plein.**

FIGURE I



CH, cheveu — E, épiderme — D, derme — GS, glande sébacée — MR, muscle redresseur GD, glande sudoripare — FP, canal du follicule pileux — VC, vaisseaux capillaires — P, papilles — BP, bulbe pileux — PG, pigment.

Examinée dans la glycérine avec un grossissement de 200 à 400 diamètres, toute la partie du cheveu comprise entre le bulbe et l'extrémité libre montre une partie externe épidermicule formée d'une imbrication de cellules épidermiques lameleuses, sans noyau et sans pigment, qui souvent, vues par leurs bords, ressemblent à des filaments. En dedans de l'épidermicule est l'écorce, à cellules NUCLEES, fusiformes, pigmentées, très adhérentes entre elles. Au centre, l'axe du cheveu ou **moëlle,** cordon de cellules arrondies, nuclées, pigmentées, souvent dissociées par des bulles d'air.

A l'état normal, et vus à des grossissements moyens, les détails ci-dessus donnent les apparences suivantes :

1) Extérieurement, une limite nette se distinguant peu de la partie sous-jacente ;

2) En dedans et formant près des deux tiers de l'épaisseur du poil une colonne claire avec des stries fines de granulations irrégulières, c'est la partie corticale.

3) Au centre, un cordon mince, très pigmenté, composé de granulations foncées, constitue la moëlle. Elle se termine dans le bulbe et semble une émanation directe de la papille du poil.

III — ANOMALIES

Avant de rentrer dans les détails de l'action physico-chimique de l'indéfrisable, nous allons donner très succintement une idée générale des arrêts et anomalies de développement du cheveu.

Les arrêts et anomalies de développement comprennent :

les poils follets,
les cheveux incurvés,
les cheveux atrophiés,
la canitie,
la trichoptilose.

Poil follet. — C'est un poil ayant la structure habituelle du cheveu normal, mais ayant subi une réduction dans toutes ses parties et dimensions, surtout dans sa pigmentation. Il se rencontre dans les alopécies, pelades, calvities. C'est un cheveu nain dont l'existence est en rapport avec un vice de nutrition ou une altération papillaire. Ce cas n'est pas provoqué par un accident d'ondulation permanente : il estpurement d'ordre physiologique.

Cheveu incurvé, atrophié. — C'est un cheveu incurvé, et enroulé sur lui-même, mince, étroit, grèle, rachitique, avec ses caractères anatomiques habituels, avec modification en plus ou en moins du pigment, avec atrophie ou absence de bulbe, ichtyose avec renflements nodulaires, kératose pilaire.

FIGURE I bis



G = 250. — Cheveu blond décoloré détérioration due à un chauffage trop poussé et à l'action trop desséchante du produit à permanenter.

Ce cas se présente dans les figures I bis et II.

Dans la figure I, nous voyons des renflements, kératine attaquée très fortement, ceci étant du à l'action de l'eau oxygénée qui a servi à la décoloration, augmentée encore par l'usage d'un produit trop alcalin.

FIGURE 2



G = 250. — 1 et 2 pointes, 3 corps. Cheveu blond décoloré enroulé sur lui-même. Atrophie, kératose pilaire, degré de chauffage 190°. Produit desséchant.

Dans la figure II, nous voyons très bien le cheveu enroulé sur lui-même. Bien entendu, dans ce cas également, la kératine a été attaquée. D'autre part, l'observation de ce cheveu permet de déduire que les pointes sont beaucoup plus fortement enroulées que le corps même du cheveu. Ceci est bien la preuve qu'il est nécessaire de préserver les pointes par des corps gras : graisses, pommades ou huiles.

Nous avons fait des essais identiques sur des cheveux non décolorés, avec le même produit et la même température de chauffage : aucune détérioration ne s'est manifestée : ceci démontre que le cheveu décoloré, c'est-à-dire ayant perdu sa kératine, doit être considéré comme un cheveu gravement malade.

Dans ce cas, il est donc absolument indispensable de redonner au cheveu des matières grasses, telles qu'oléines, margarines et substances albuminoïdes indispensables à sa santé, contenues dans des huiles spéciales bien connues. Après deux ou trois massages, on s'aperçoit que le cheveu a repris de la vie : il est alors plus susceptible d'être permanenté.

FIGURES 3 ET 4





Les figures trois et quatre montrent un cheveu décoloré, abîmé par l'eau oxygénée, puis traité par des massages avec une huile très riche en oléine.

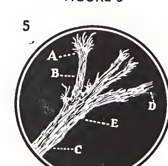
Cheveux blancs. Canitie. — Normalement, le cheveu a, dans sa couche **corticale** et surtout médullaires, des granulations pigmentaires très fines, en traînées (Fig. IX). D'après Metchenikoff, le pigment diffus disparaît et se trouve par place, inclus dans le système des leucocytes migrateurs dits PIGMENTOPHAGES qui entraînent le pigment dans le bulbe ou au dehors.

Enfin, pour terminer cette classification, nous avons la **trichoptilose.** C'est une **bifidite** ou fourche du cheveu avec caractères normaux de chaque branche. Cette anomalie serait due à un état de souffrance du cheveu : elle se voit généralement à son extrémité, et quelquefois, latéralement.

Cet état d'altération est un des plus graves et se rencontre fréquemment avec une mauvaise indéfrisable. Comme nous l'avons dit plus haut ce sont les pointes qui présentent les cas les plus typiques.

La figure V donne un cas de cheveu dans la trichoptilose.

FIGURE 5



Cheveu dans la trichoptilose. A.D. extrémités en pinceau — B Nodule simulant des spores — C, tige du poil dépigmenté — E, éclatement latéral.

Certaines solutions pour indéfrisables sont trop alcalines et, de ce fait, rendent le cheveu cassant. Cette frisure infernale devient l'enfer des cheveux travaillés entre deux shampooings par l'action d'une température trop élevée et brutale ; traités, de plus, par des doses d'alcalins exagérées, ils se coupent aux endroits ondulés et, comme les cheveux ne repoussent que d'un centimètre par mois, au bout de plusieurs mois, la partie frisée se trouve séparée de la racine par quelques centimètres de cheveu droit, d'où nécessité d'une nouvelle séance qui altère encore plus les cheveux. Les ondulations dites de mauvaise qualité provoquent la rupture des fibres les plus externes des boucles.

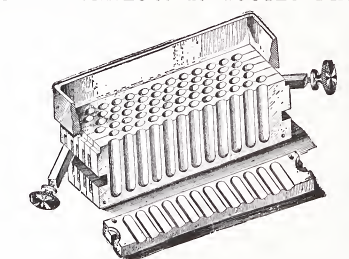
Enfin, comme nous l'avons dit plus haut, les excès d'alcalins employés réagissent sur la kératine et produisent la **maladie de la perle,** décrite par **Sabouraud** dans ses différents ouvrages de dermatologie.

MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS

RONDS

CARRES



OVALES

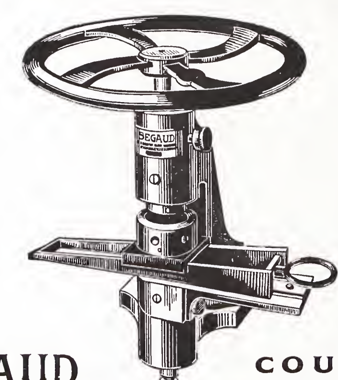
A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SECHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE

PRATIQUE



SIMPLE

RAPIDE

El. SEGAUD

Catalogue illustré franco

COURBEVOIE

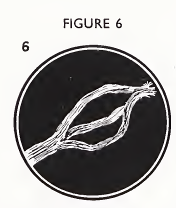
221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DEFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-263

FIGURE 6



Commencement de trichoptilose ou gonflement du cheveu formant la perle et suivi d'éclatement des fibres.

FIGURE 7



La trichoclasie a remplacé la trichoptilose et l'extrémité du cheveu prend l'aspect d'un balai.

A ce moment apparaissent, dans les derniers centimètres du cheveu, près de la pointe, des renflements clairs de faible volume, mais ayant néanmoins de deux à trois fois le diamètre du cheveu : les fibres s'écartent les unes des autres, se plient, se brisent à la moindre traction et l'extrémité du cheveu ne présente plus une section ronde ou ovale, mais elle prend l'aspect **en balai ;** et si l'on ne brosse pas les cheveux en allant de la racine vers la pointe, les fibres brisées s'écartent de plus en plus.

Les figures VI et VII donnent une idée exacte de cette transformation.

IV. — DÉTÉRIORATION PHYSICO-CHIMIQUE DU CHEVEU

Après ces généralités qui ont permis de comprendre les différentes façons dont le cheveu peut être détérioré, nous allons pouvoir faire une classification en tenant compte des différents agents qui interviennent.

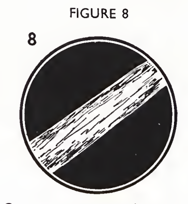
Comme nous l'avons dit plus haut, la détérioration du cheveu est provoquée par les agents physiques : chaleur, traction, et par les agents chimiques : action des produits.

Nous allons commencer par traiter la question : action physique.

Il va sans dire qu'une traction exagérée sur le cheveu détermine une rupture et il n'est nullement nécessaire de posséder un microscope pour s'en apercevoir.

Quant à l'action de la température, il en est tout autrement : une exagération de chauffe donnant le coup de grâce au cheveu, on peut parfois, l'appeler une **semi carbonisation** du poil. Nous donnons ci-dessous l'aspect de cheveux sains : brun et blond et d'un cheveu qui a été abîmé par un chauffage exagéré.

FIGURE 8



G = 750 Cheveu brun sain

FIGURE 9



G = 750 Cheveu blond sain

FIGURE 10

10

G = 750 Cheveux abîmés

Ceci représente le cas typique d'un mauvais travail et il ne devrait pas être permis de laisser la possibilité de telles actions entre les mains de certains coiffeurs (ceci étant purement d'ordre de défense corporative). Cet échantillon provient d'un des éléments de la corporation.

Le cheveu sain présente sur ses bords une régularité parfaite, la partie externe épidermicule, formée d'une imbrication, comme il a été dit plus haut.

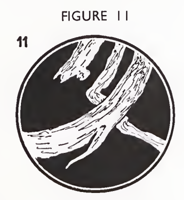
Près de la racine ,on aperçoit nettement la moëlle.

Les figures VIII et IX donnent l'aspect normal, c'est-à-dire, sans altération ni anomalie. Il n'en est pas de même de la figure X qui montre le cheveu abîmé par un excès de chauffage : les bords sont véritalement dentelés, exactement comme un morceau d'arbre sur lequel on aurait donné des coups de hache du haut en bas. Ceci n'a rien à voir avec les malformations indiquées plus haut : trichoptilose, etc. ; c'est une carbonisation semblable à celle d'un morceau de bois qui aurait brûlé superficiellement.

Il est malheureux de constater que ce cas n'est pas exception et qu'il se rencontre trop souvent. Il arrive au coiffeur, qu'après une indéfrisable faite dans de très mauvaises conditions, il ait la sensation que les cheveux sont comme de l'étoupe et cassent facilement. Automatiquement, alors, on aura l'aspect de la figure X : on verra des éclatements de fibres, des rétrécissements, des enflures, des indices de

rupture, des déchirures et bien souvent, autour des cheveux, des cristaux indiquant que la température a été portée à un tel degré que toute l'eau du produit s'est évaporée et qu'il s'est formé autour du poil, une véritable cristallisation due aux sels rentrant dans la composition des produits pour indéfrisables.

FIGURE 11



Cheveu blond décoloré.

La figure XI montre une altération d'un cheveu blond due, d'une part à l'excès de chauffage et, d'autre part, à l'action dite « mordante » du produit. Nous y voyons des déchirures, des rétrécissements, mais ce cas se rapproche nettement de la trichoptilose. Il faut bien se dire que lorsqu'on fait une permanente à un cheveu décoloré et qu'il présente au toucher la sensation de « gélatineux », nous obtiendrons cet aspect.

Afin de bien faire distinguer les anomalies, on a présenté le cheveu sous un fort grossissement (750 diamètres).

On aperçoit la partie externe du cheveu ayant subi une véritable dissolution, la matière kératinisée n'existe plus. Il est cependant possible de redonner de la vitalité au cheveu par massages avec des huiles spéciales riches en oléine, comme il a été dit plus haut.

Nous allons maintenant établir une nouvelle classification que l'on pourrait appeler « pratique » car elle est basée sur une série d'expériences tenant compte des différents facteurs rentrant dans l'élaboration de la permanente.

Ces facteurs sont :

1) Influence du chauffage selon la méthode sans fil et la méthode avec fil.

2) Influence de l'alcalinité et du pouvoir desséchant de certains produits.

Ces différents essais ont porté sur des cheveux blonds naturels, blonds décolorés et bruns. Nous avons opéré avec des produits pour indéfrisables bien déterminés et dont nous connaissons la valeur depuis plusieurs années, puis avec des solutions très alcalines : solutions d'ammoniaque, de soude caustique et de carbonate de soude. Chaque action des produits à différentes concentrations a été faite avec les deux méthodes de chauffage, à des températures différentes et sur les trois sortes de cheveux.

1) Action de l'ammoniaque à la température de 250°.

Expérience faite sur des cheveux sains bruns, aux concentrations de 25 %, 50 % et 75 % chauffage direct et indirect. En conclusion, on peut dire que l'action de l'ammoniaque sur un cheveu sain est presque nulle : bien entendu la kératine est légèrement attaquée, mais sans gravité. Il est donc démontré que l'ammoniaque, même à de fortes concentrations n'est guère toxique pour le cheveu.

Pour les cheveux blonds décolorés, il n'en est pas tout à fait de même : ceci est d'ailleurs normal. L'ammo-

SOLUTION	5 %	10 %	20 %
Cheveux bruns Sans fil	Altération nulle, très difficile à distinguer, même avec un très fort grossissement.	Altération peu importante mais se distinguant très bien, la kératine est attaquée, bords irréguliers.	Altération très nette, cas de trichoptilose, le corps est bien moins abîmé que la pointe. Figure XIII.
Cheveux bruns avec fil.	insignifiante	Mêmes observations que ci-dessus.	Semble plus mordu que dans le cas ci-dessus. Figure XIV.
Cheveux blonds décolorés Sans fil	extrêmement faible	Attaque très nette bords dentelés, mais sans excavations profondes.	Attaqué très fortement éclatement, trichoptilose très nette. Figure XV.
Cheveux blonds décolorés Avec fil	Extrêmement faible	Altération moins forte que par l'appareil sans fil.	Très attaqué, mais le cheveu se trouve rongé sans éclatement des fibres comme par le sans fil. Fig. XVI.

MANUFACTURE
DE PRODUITS CHIMIQUES DU

DAUPHIN

Téléphone : 138 et 76 part. **BOURGOIN (Isère)** Télégrammes Chimiques Bourgoin

MENTHOLS d'ESSENCES NATURELLES "CODEX"
RECRISTALLISÉ D. A. B. 6.

MENTHES : Glaciales
Italo Mitcham crue et triple rectification

HYDROXYCITRONELLAL 99/100%

MUGUÈNE
Succédané de l'hydroxy, résistant aux alcalis bouillants

DAUPHÉNONE
Nouveauté. Note Jacinthe très fleurie

La plus importante Production Mondiale en
GÉRANIOLS, Savons, Techniques, Extra, 100%
CITRONELLOLS
Droit 99/100%, Extra 99/100%
et leurs ETHERS
CITRONELLOL GAUCHE 99/100%
AMBROL absolu. Nouveauté

RHODINOLS

LINALOLS de SHIU et de BOIS DE ROSE
ACÉTATES de LINALYLE 93/94, 97/98 %

DAUFIXIOL Fixateur
BENZYLIDÈNEACÉTONE

TERPINE, TERPINÉOL, TERPINOL
ACÉTATE de TERPÉNYLE
99/100% d'odeur remarquable



LA CAPE "FLEXO"
se pose en 3 secondes telle qu'elle est livrée
à l'aide des
Appareils " FLEXO ", Btés S. G. D. G.
(2 types différents)
AUSSITOT APRÈS LE FLACON EST PRÊT A ÊTRE LIVRÉ

DEMANDEZ ÉGALEMENT

Royal-Capes coupées en bagues.

Royal-Capes imprimées sur le dessus et sur le côté



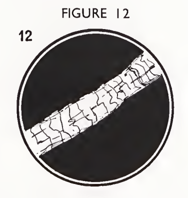
Royal-Capes à paroi extramince pour être posées sous la capsule à vis.

LIVRÉES SÈCHES LES ROYAL CAPES SONT PRÊTES A L'EMPLOI APRÈS 10 MINUTES DE TREMPAGE DANS L'EAU FROIDE
SÈCHENT EN 3 OU 4 HEURES

ETABLISSEMENTS
J.P.GRUSSEN
SOCIETE A R.L. AU CAPITAL DE 625.000 FR.
FABRIQUE de BOUCHONS en TOUS GENRES
FONDÉE EN 1875
50, Boulevard de Strasbourg
PARIS
TEL. BOTZARIS: 46-50

niaque à 25 % n'a pour ainsi dire pas d'action, mais à partir de 75 % on note une altération nette sans être profonde. La figure XII montre l'altération d'un tel cheveu. Pour la question de méthodes de chauffage on peut dire qu'il n'y a pas de comparaison à faire.

FIGURE 12



II) Action d'une solution de carbonate de sodium.

Expérience faite sur des cheveux blonds naturels, identiques aux cheveux sains. Nous utiliserons des solutions de concentrations 5 %, 10 % et 20 %. Le tableau ci-devant donne les différents résultats.

Les figures suivantes permettent de voir les différentes sortes d'attaque ;

FIGURES 13, 14, 15 et 16.









(superficielles, profondes) et donnant une idée réelle de la variation de l'altération du cheveu en fonction de l'alcalinité. Il n'existe pas dans le commerce, de solution à 200 grammes de carbonate de soude par litre, et ce serait une véritable catastrophe s'il en existait. Mais, par mélange de différents agents alcalins, il peut arriver que le cheveu soit singulièrement mordu. La figure XVII donne le cas du cheveu de la figure XVI traité par une huile riche en oléine : on distingue le cheveu abîmé, et, à côté, afin de faire la comparaison, le cheveu traité.

FIGURE 17



Au point de vue de l'altération du cheveu suivant la méthode de chauffage, certains auteurs disent que le chauffage progressif avec fils, altère beaucoup moins le cheveu que le chauffage brusque du sans fil. D'après de nombreuses expériences, faites avec des solutions alcalines différentes, à des températures diverses, on peut dire qu'**il est extrêmement difficile de faire une comparaison.** Pratiquement, il est impossible de dire si l'indéfrisable progressive abîme plus ou moins le cheveu, la détérioration provient de deux facteurs :

1) Un excés de chauffage (plus facile à éviter par le sans fil).

2) Composition de la solution frisante.

III. Action d'une solution de soude caustique.

Pour terminer les expériences avec alcalinité croissante, nous avons pris une solution de soude caustique à 2%, 10% et 20%. Ces essais ont porté exclusivement sur des cheveux sains. Le tableau ci-après nous résume ces indications.

FIGURE XVIII



Avec la solution de soude à 2% il se trouve que le cheveu serait moins abimé par le sans fil que par le chauffage direct : ceci ne se constate plus pour les autres essais. Le cas de la figure XVIII est celui d'un cheveu brun chauffé avec la solution indiquée à une température de 250°, il faut dire qu'à 150° le cheveu était moins abîmé, mais devait être néanmoins considéré comme un véritable cadavre capillaire.

SOLUTION	2%	10%	20%
Sans fils	Le cheveu est légèrement abîmé. Kératine un peu attaquée.	Fortement abîmé. Cassures. Déchirures. Dissotion de la partie externe.	Cheveu littéralement abîmé. Il semble qu'il ait subi une véritable dissolution qu'il a fortement diminué de largeur. Dans différentes observations, la moelle est par endroit fortement attaquée.
Avec fils	Déchirures, éclatements, parties externes nettement attaquées.	Identique au sans fil	Identique au cas ci-dessus le cheveu est réduit à l'état squelettique. La fig. XVIII montre une caractéristique de cette attaque chimique.

V — PROTECTION DES CHEVEUX PENDANT LA FRISURE

Une solution pour indéfrisable est toujours alcaline, aussi faut-il choisir celle qui n'est pas toxique pour le cheveu et c'est justement là que le coiffeur doit avoir entièrement confiance dans la valeur des produits qu'il utilise.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, il faut faire très attention quand il s'agit de friser un cheveu décoloré dont la kératine a été soumise à un véritable cataclysme. Or, pour cela, il faut une solution très peu alcaline (valeur d'une solution à 5% de carbonate de soude). Mais un autre phénomène se présente, c'est celui de l'action désséchante de certains sels qui se rencontre fréquemment dans les différentes compositions de solutions pour indéfrisables.

Mais il est très facile de se protéger de l'action un peu mordante des produits (surtout dans le cas de cheveux décolorés) par l'utilisation de sachets renfermant certaines matières grasses végétales qui sont solubles et qui pénètrent dans le cheveu, mélangées de certains corps aminés qui sont alcalins, mais absolument non toxiques pour le cheveu. Par de telles protections, il arrive fréquemment que le cheveu, au sortir de l'indéfrisable, se trouve plus souple et plus brillant qu'avant et vu au microscope, il présente une régularité parfaite, ce qui indique son bon état de santé.

La figure XVII donne une idée de l'action d'un tel sachet I n'a pas été garanti I I l'a été ; la comparaison se passe de commentaires.

Une autre cause de détérioration du cheveu qui n'est pas négligeable, c'est l'action de certains shampoings, en particulier les shampooings bon marché faits avec des savons industriels ayant une alcalinité qui est loin d'être égale à zéro et qui peut être plus forte qu'on se l'imagine par suite de l'hydrolyse du produit dilué. Ces shampooings sont à rejeter et sont aussi mauvais qu'une mauvaise solution pour indéfrisable quoique la chaleur n'entre pas en jeu.

Pour éviter un décapage trop poussé du cheveu lors de son nettoyage, il existe sur le marché des produits à conseiller, ce sont les shampooings aux alcools gras sulfonés, provenant du traitement des huiles de coco. Ils n'abîment pas les cheveux et différents examens microscopiques l'ont prouvé.

En conclusion, l'étude microscopique des cheveux soumis à l'indéfrisable nous donne des renseignements précieux dont il est souhaitable que le coiffeur profite, ce qui augmentera singulièrement son bagage professionnel.



L'Industrie de la Glycérine au Japon

Le Japon dispose de différentes matières premières pour la fabrication de la glycérine : huiles de poisson hydrogénées, huile de baleine, huile de soja, huile de coprah, suif, et huile de soja hydrogénée. Toutefois, dans la pratique, la glycérine est surtout obtenue comme sous-produit dans les fabrications suivantes :

— Fabrication des savons de toilette qui laisse 60 à 85 ‰ de glycérine
— Fabrication des savons de blanchissage qui fournit 56 à 70 ‰ de glycérine.
— Traitement de l'oléine et de la stéarine : 85 à 90 ‰.
— Industrie des bougies : 80 ‰.

C'est en 1883 qu'ont commencé au Japon les importations de glycérine avec 40 tonnes et jusqu'en 1916, la totalité des besoins du pays fut fournie par les importations. C'est en effet au cours de la guerre que la fabrication de la glycérine débuta au Japon, ce produit étant surtout utilisé à l'époque pour la fabrication des produits médicinaux, de la dynamite et de certains produits de beauté.

Au cours de la guerre fut fondée la Nippon Glycerin Industrial Company au capital de 3 millions de yen qui en 1923 fusionna avec la Godo-Yushi C° au capital de 6,3 millions de yen. Les acides gras obtenus dans les usines de ces sociétés après extraction de la glycérine étaient purifiés et employés pour la fabrication de la stéarine, de l'oléine et des savons. Toutefois, pendant les hostilités, l'industrie de la glycérine au Japon rencontra de grandes difficultés, car le Gouvernement britannique interdit à l'Australie d'exporter le suif nécessaire aux besoins de l'industrie japonaise, et ce n'est que plus tard qu'un accord anglo-japonais permit à nouveaux ces exportations, à condition que la glycérine provenant de la fabrication des savons en partant du suif retourne à l'Australie.

Ce sont ces difficultés dans l'approvisionnement des matières premières qui incitèrent le Ministère de la Marine du Japon à suggérer aux fabricants de produire la glycérine, en utilisant comme point de départ les huiles de poisson et les huiles de soja. Après 3 ans de recherche, cette fabrication put être mise au point et permit d'obtenir une glycérine d'excellente qualité. Voici comment depuis quel ques années, ont varié les importations et la production de la glycérine au Japon :

Année	Importations en tonnes	Production en tonnes
1927	1.786	2.144
1928	2.322	2.388
1929	1.199	2.653
1930	1.735	2.943
1931	1.743	2.868
1932	2.982	3.433
1933	1.127	4.930
1934	652	6.500
1935	159	7.000
1936	70	7.500

Après ces premières expériences de préparation de la glycérine en partant d'autres matières premières, la fabrication en fut également entreprise dans certaines usines spécialisées dans l'hydrogénation des huiles et un Cartel des producteurs fut alors créé. On estime qu'en 1937, la production doit atteindre 8.350 tonnes.

Les principales usines japonaises qui fabriquent de la glycérine sont les suivantes : Godo-Yushi, Kao Soap, Asahi Electrochemical, Lion Soap, Miyoshi Soap, Velvet Soap, Osaka Sansuiso, Naniwa Glycerol, Nippon Nitrogen, Hokkai Yushi, Marumiya, Shosen Yushi et Nippon Soda. Deux autres usines seront prochainement terminées, ce qui portera le nombre de fabricants de glycérine à 15.

La production de ces différents fabricants est en réalité estimée d'après les quantités de savon de toilette, de savon de blanchissage, d'oléine, de stéarine et de bougie fabriquées au Japon. On a par exemple admis qu'une boîte de 12 savons de toilette contient un poids de savon de 1,35 kg, qu'un paquet de savon de blanchissage pèse 22,5 k: et qu'une boîte de bougie contenant 40% de paraffine et 60% de stéarine pèse 24 kg.

Or on a des renseignements assez précis sur la production de ces différents produits. On sait par exemple qu'il a été fabriqué en 1936 : 11 millions de douzaines de savons de toilette, par un des Cartels des fabricants existant au Japon. 11 millions de douzaines par un autre Cartel d'Osaka et quelques millions par différents producteurs non groupés, ce qui porte la production totale des savons de toilette à 24.500.000 douzaines.

Or, on peut estimer en moyenne que la fabrication de 10.000 douzaines de savon de toilette fournit 30 tonnes d'une liqueur résiduaire contenant 3% de glycérine. Après

purification et distillation, on obtient ainsi 784 kg de glycérine à 99%. On peut donc calculer que l'industrie des savons de toilette fournit à elle seule 1.920 tonnes de glycérine. De même, on peut calculer la quantité de glycérine fabriquée en partant de la stéarine.

Voici d'après ces différentes approximations, comment se répartit la production de la glycérine au Japon :

Industrie productrice	Tonnes	%
Savons de blanchissage	3.500	41,64
Savons de toilette	1.920	22,84
Bougies	936	11,14
Acides gras	1.794	21,36
Stéarine et oléine	255	3,02
Total	8.405	

En ce qui concerne l'avenir de l'industrie de la glycérine au Japon, il faut signaler que ce pays est peut-être de ceux qui produisent la glycérine et le savon aux plus bas prix. Les matières premières dont le pays dispose sont en outre illimitées, puisqu'il existe des bancs de sardines très abondants autour des côtes du Japon, qui dispose également de l'huile de soja de la Mandchourie et de l'huile de baleine fournie par les pêcheurs. Citons en effet que la production des huiles hydrogénées atteint à l'heure actuelle 120.000 tonnes, ce qui représente une valeur de 38.580.000 yen, pour un capital investi de 35 millions de yen. Ces huiles hydrogénées ont été utilisées en 1936 dans les industries suivantes :

	Tonnes	%
Savon de blanchissage	45.000	37,6
Savon de toilette	10.000	8,4
Filature	3.000	2,5
Bougie	12.000	10,0
Huiles comestibles	4.800	4,0
Oléine et stéarine	2.500	2,1
Exportation	39.350	33,0
Glycérine	2.800	2,4

On ne sait pas exactement comment se répartit la consommation de la glycérine au Japon ; toutefois on peut admettre en première approximation les chiffres suivants :

	Tonnes	%
Dynamite et explosifs	4.175	50
Produits pharmaceutiques	2.088	25
Produits chimiques industriels	1.086	13
Cigares et cigarettes	1.002	12

G. G.

FICHES TECHNIQUES

Préparation de parfums synthétiques en partant de la citronelle de Java. — R. FORNET. — Seifensieder Ztg, t. 64, p. 131, 1937.

On trouvera dans cette étude la description de la préparation, en partant de la citronelle de Java des produits suivants : diméthylacétal de citronellal, diéthylacétal correspondant, isopulégone et pulégone, ces deux produits servant de matière première pour la préparation de la menthone, formiates, acétates, butyrates, isobutyrates, valériates et benzoates du géraniol et du citronellol, anthranylate de géranyle, éther méthylique de géranyle, citral et cinnamate de citronellyle.

***

La détermination de l'alcali libre dans les savons de toilette. — C. BAUSCHINGER. — Seifensieder Ztg., t. 63, p. 919, 1936.

La détermination de l'alcali libre dans les savons de toilette risque de présenter des erreurs quand ces savons contiennent des substances telles que des pigments comme l'oxyde de zinc, ou différents parfums qui peuvent réagir avec les acides ou avec les alcalis.

La présence d'agents synthétiques de lavage, ceux dont les radicaux gras ne peuvent être précipités par un acide constitue également une source d'erreur et il faut tenir compte de ces produits lorsqu on calcule la quantité totale d alcali combiné.

***

Désodorisant. — J. KALISH. — Drug., Cosmetic Ind., t. 40, p. 352, 1937.

La désodorisation du corps humain peut se réaliser :

1° en modifiant chimiquement les acides gras qui présentent une odeur désagréable,
2° en empêchant complètement la transpiration.

On peut modifier chimiquement les acides gras malodorants en neutralisant ces acides ou en exercant une action antiseptique qui empêche la décomposition de certaines substances qui donnent des produits malodorants. Les substances qui empêchent cette décomposition sont connues sous le nom d astringents. Ces produits doivent être vendus sous la forme de liquide, de poudre, de crême, de baume ou de bâtons. On trouvera dans l'original plusieurs formules de préparation de ces produits qui ont été vérifiées par l'auteur.



DESCOLLONGES FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

LYON-VILLEURBANNE
Place Croix-Luizet

PARIS (16e)
92, Avenue d'Iéna, 92

MUGUET ISOFLOR

LILAS ISOFLOR

ESSENCES ISOFLOR

Les plus parfaites reproductions
— du parfum des fleurs —

Mesure colorimétrique du pH des crèmes et de la peau

Nous ne prétendons pas revenir ici sur les méthodes de mesure colorimétrique du pH des solutions limpides, magistralement indiquées par divers auteurs (cf : bibliographie). Le problème qui nous intéresse et qui se présente souvent en parfumerie est celui de l'évaluation rapide et approximative, sans appareillage onéreux du pH d'un produit opaque ou pateux ou des surfaces cutanées, problèmes auxquels ne s'appliquent pas les méthodes de mesures ordinaires.

La méthode des feuillets colorés de Wulff est fort commode, mais malheureusement coûteuse, le matériel revenant à plus de 700 francs et les feuillets à 0 fr. 50 pièce.

D'autre part, dans l'étude des crèmes, une goutte d'indicateur mélangée à une petite quantité de mixture opaque donnera une couleur qui ne se prêtera pas à une évaluation subtile de la nuance : il sera possible de distinguer un rose d'un jaune ou un vert d'un bleu, mais les nuances allant du saumon au rose apparaîtront sous l'aspect d'une teinte brique peu caractéristique ; les nuances allant du jaune au vert donneront des tons olivâtres difficiles à évaluer. L'utilisation d'un réactif universel, à grande échelle de pH et à variation lente de couleur, très pratique pour les solutions devient impossible. Les réactifs de ce type qui donnent en solutions limpides une belle gamme de teintes allant du jaune or au rouge entre pH 6 et pH 2,5 donneront une teinte brique à partir de pH 6 et il ne sera pas possible d'évaluer un pH inférieur. Il en sera de même au-dessus de 8,5 dans la zone du bleu violacé.

Il devient donc utile d'utiliser des réactifs changeant nettement de couleur dans une zone restreinte, et de ne les utiliser que dans leur zone de virage. Le recoupement de plusieurs réactifs pour un même pH permettra de diminuer la zone d'intermination et d'atteindre une certitude suffisante.

Lubs et Clarc, Soerensen, Palitzsch, Vlés, Michaelis, La Motte, Lautenschlager, Rhône-Poulenc et d'autres auteurs indiquent toutes sortes de réactifs parmi lesquels on peut retenir les suivants :

Indicateur	pH	Virage
Violet de méthyle	0,1 à 3,2	Jaune violet
Rouge de crésol acide	0,2 à 1,8	Rouge jaune
Bleu de paraxylénol	1,2 à 2,8	Rouge jaune
Bleu de thymol	1,2 à 2,8	Rouge jaune
Pourpre de metacrésol	0,5 à 2,5	Rouge jaune
Tropacoline OO	1,3 à 3,2	Rose Jaune
Tropeoline	1,4 à 2,6	Jaune rouge
Extrait de choux rouge	2 à 4,5	Bleu rouge
Diméthylaminoazobenzole	2,9 à 4	Rouge jaune
Jaune La Motte	2,6 à 4,2	Rouge jaune
Orange de méthyle	3,1 à 4,4	Orange jaune
Bleu de bromophénol	3 à 4,6	Jaune bleu
Rouge Congo	3 à 5	Violet orange
Bleu de bromochlorphénol	3,3 à 4,8	Jaune bleu
Benzolsulfonate d'azonaphtylamine	3,5 à 5,7	Rouge orange
Paranitrophénol	4 à 6,4	Jaune incolore
Vert de bromocrésol bleu	4 à 5,6	Jaune bleu
Rouge de méthyle	4,2 à 6,3	Jaune rouge
Cochenille	5 à 6	Jaune pourpre
Pourpre de bromocrésol	5,2 à 6,8	Jaune rouge
Rouge de chlorphénol	5,2 à 6,8	Jaune rouge
Tournesol	5 à 8	Rouge bleu
Rouge de bromophénol	5,4 à 7	Jaune rouge
Bleu de bromothymol	6 à 7,6	Jaune bleu
Rouge neutre	6,8 à 8	Rouge orange
Phénolsulfone phtaléine	6,8 à 8,4	Jaune rouge
Rouge de crésol	7,2 à 8,8	Jaune rouge
Pourpre de métacrésol	7,6 à 9,2	Jaune violet
Alphanaphtolphtaléine	7,3 à 8,7	Bleu vert gris jaune
Métanitrophénol	7,2 à 8,8	Incolore jaune vif
Phtaléine du crésol	8,2 à 9,8	Incolore violet
Phénol phtaléine	8,3 à 10 ,	Incolore violet
Bleu de thymol	8 à 8,9	Jaune bleu
Bleu de xylénol	8 à 9,6	Jaune bleu
Violet de phénol	8 à 10	Jaune violet
Naphtol benzéine	8,5 à 9,8	Jaune vert
Pourpre La Motte	9,6 à 11,2	Pourpre rouge
Thymol phtaléine	9,3 à 10,5	Incolore bleu
Jaune d'alizarine R	10,1 à 12,1	Jaune orange
Violet La Motte	12 à 13,6	Rouge bleu

Dans l'examen des crèmes les colorants suivants nous ont donné des résultats satisfaisants. Les nuances indiquées entre parenthèses correspondent à la couleur obtenue dans une crème ou en présence d'une grande quantité de réactif ; les coloris ne portant pas d'indication spéciale sont les mêmes en solutions limpides.

Réactif	pH	Couleur
—	—	—
Bleu de thymol	1,1	Rouge
	1,8	Saumon (brique)
	2,1	Jaune rose (brique)
	2,7	Jaune ambré
	3	Jaune vif
Bromophénol bleu	2,7	Jaune
	3	Verdâtre
	3,3	Vert olive
	3,5	Vert bleu (grisâtre)
	3,8	Bleu verdâtre
	4,4	Bleu
	4,9	Bleu violet
Rouge de méthyle	5	Rouge
	5,4	Rouge (saumon)
	5,5	Jaune orange (rougeâtre)
	5,7	Orange (orange rouge)
	6,	Jaune d'or (orange)
Chlorphénol rouge	6,2	Citron (or)
Chlorophénol rouge	5	Jaune ambré
	5,5	Saumon (brique, éteint)
	5,8	Rose (brique)
	6	Rouge pourpre
	6,3	Violet
Bromothymol bleu	5,5	Jaune or
	6	Jaune verdâtre
	5,4	Vert
	6,6	Vert bleuâtre
	7,1	Vert bleu
	7,5	Bleu
Rouge de phénol	6,8	Jaune ambré
	7,1	Saumon (brique jaunâtre)
	7,6	Brique
	7,9	Rouge
	8,5	Violet
Rouge de crésol	7,3	Jaune
	7,6	Rose (brique jaunâtre)
	7,8	Brique
	7,9	Rouge
	8,2	Violet
Bleu de thymol	7,6	Jaune ambre
(Virages alcalins)	7,9	Jaune verdâtre
	8,2	Vert jaune
	8,4	Vert gris jaunâtre
	9	Gris bleu
	9,2	Bleu
Phtaléine du phénol	8,5	Violet, nettement visible dans une crème
Jaune d'alizarine	9,8	Jaune
	10	Orange (ambré)
	10,6	Saumon (orange)
	10,8	Rose (brique)
	11,5	Rouge

L'usage de plusieurs réactifs permet d'éliminer les erreurs, par exemple, si nous obtenons pour une crème les résultats suivants :

Roude de phénol : pourpre 7,7 à 8,2.
Bromothymol bleu : bleu 7.
Rouge de phénol : brique 7,2 à 7,9.
Bleu de thymol : jaune 7,9.

nous pouvons affirmer avec certitude que le pH réel est compris entre 7,7 et 7,9, pratiquement 7,8.

Solutions tampon

Les solutions tampon permettent d'établir les colorations des réactifs pour des pH donnés, les plus faciles à préparer sont les solutions de citrate et de borate de soude de Soerensen. On prépare les solutions mères avec lesquels on peut préparer par mélanges tous les pH de 1 à 12 (voir le diagramme de Soerensen).

Pour simplifier, nous posons que :
H Cl désigne la solution N/10 ;
NaOH désigne la solution N/10 ;
le terme Borate représentera la solution suivante :

Acide borique.....	12 grs 404
NaOH Normale...	100 cc.
Eau distillée QS....	1.000 cc.

On utilise de l'acide borique en paillettes et la courbe devant tomber à pH 3 pour une adjonction d'un volume égal de H Cl N/10, il est facile de vérifier l'exactitude du titre de la solution par le virage au chlorophénol rouge.

L'expression citrate représentera la solution suivante :

Acide citrique.....	21 grs 008
NaOH normale.....	200 cc.
Eau distillée QS....	1.000 cc.

La courbe des pH devant monter brusquement à pH 10 par une adjonction de volume égal de NaOH N/10 il est facile de vérifier l'exactitude de cette solution par virage à la phénolphtaléine. L'eau distillée à utiliser pour ces solutions doit être privé de CO2 par ébullition.

LENOIR & Cie

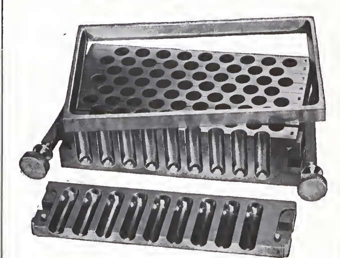
15, Rue Danton, 15

LEVALLOIS - PARIS

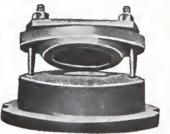
Téléphone :
PEREIRE 05-22



PRESSE



Moules à raisins pour les lèvres



Moules à savon de toilette

MATÉRIEL D'OCCASION

Machines intéressant la Savonnerie et la Parfumerie, telles que, Broyeuses, Peloteuses-Boudineuses, Presses de tous genres, Rabots, Coupeuses, Batteuses, Mélangeurs, Concasseurs, Machines à remplir, à fermer les tubes, etc...

Réparations de Machines de toutes Marques. Montages et Réglages sur place





La **Cape-Viscose** directement posée sur le goulot fileté ne gêne en rien - une fois sèche - le vissage du bouchon bakélite (ou métallique). Elle assure parfaite sécurité et garantie d'origine.



La **Bague-Viscose** posée sur bouchage métallique (ou bakélite) à la jonction goulot-bouchon, rend le bouchage hermétique et inviolable.

CAPES ET BAGUES VISCOSE

PARIS, 5 et 7, Avenue Percier - Élysées 92-61

SYNERGIE

Les solutions de phosphates sont plus difficiles à obtenir puisque le phosphate disodique du commerce cristallisé avec environ 6 molécules d'eau doit être effleuri pour donner le phosphate à 2 molécules seulement. Cette déssication dure parfois plusieurs semaines.

Pour l'usage des solutions tampon consulter le diagramme ci-dessous.

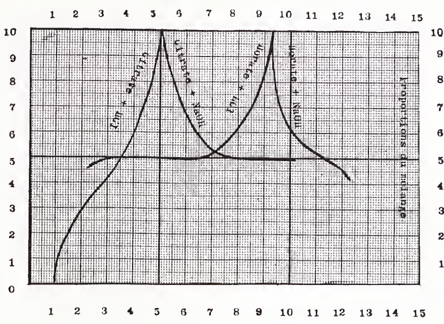


Diagramme des solutions tampon de Soerensen

Citrate et Borate .

Erreurs. Les causes d'erreurs sont peu nombreuses : l'erreur dite « d'albuminoïdes » se produit en présence de ces corps est inférieure aux erreurs dues aux appréciations visuelles des nuances obtenues. Par contre l' « erreur d'alcaloïde » est grave et toutes les mesures sont faussées, notamment en présence de quinine et de ses dérivés.

Mesure du pH de la peau. La méthode et les réactifs utilisés pour la mesure du pH des crèmes, des laits, des émulsions en général et de tous les produits opaques que nous venons d'indiquer est utilisable pour la mesure du pH de la peau. Pour obtenir une indication suffisante il suffit de mouiller la peau avec un peu d'eau distillée ; le pli du coude forme une petite cavité utilisable dans une région bien vascularisée et souvent humide naturellement. Sur l'eau qui a imprégné la peau on ajoute après quelques instants une ou deux gouttes de réactif approprié (bleu de bormothymol, chlorophénol rouge, rouge de méthyl, rouge de phénol, qui donnent des virages très nets.

Si l'appréciation de la couleur semble faussée par celle de la peau elle-même, il suffit de toucher la peau mouillée avec une piquette très propre : une partie du liquide monte dans le tube par capillarité et il est alors possible d'apprécier avec exactitude la teinte obtenue.

La mesure du pH d'un produit fini au contact de la peau donne des renseignements intéressants, il est alors possible de déceler l'importance de la réaction entre la peau et le produit.

La méthode indiquée ci-dessus est convenable, on remplace l'eau pure par le produit à examiner, suffisamment dilué d'eau distillée.

Ces différentes mesures rendront de grands services aux cosmètes, les médecins et surtout les dermatologues y trouveront également une source féconde de diagnose et de thérapie. De toute façon, la clientèle se prête volontiers à ces opérations et sy intéresse attentivement.

E. MAHLER.

BIBLIOGRAPHIE

Pozzi Escot. Le pH force d acidité et d'alcalinité. Dunod, 1926.

M. Koltoff. La détermination colorimétrique de la concentration des ions hydrogène. Gauthier Villard, 1926.

Léonor Michaelis. Manuel de technique de physico-chimie. Masson, 1925.

W. Mansfield Clark. The determination of hydrogen ions.

Koltoff et Furman. The use fo indicators.

Huybrecht. Le pH et sa mesure.

Rhone Poulenc. Notice sur la mesure du pH.

La Motte. The A B C of pH control.

S. P. L. Sôrensen. Biochem. Zeitschrift., 21, 131, 1909.

Herbert Lubs et W. M. Clark. Journal of Washington Acad., ofSciences 5,609, 1915.

Clarks et Lubs. Journal of Bacteriolog., 2, 1, 1917.

Michaelis et Chemant. Biochem. Zeitschrift, 109, 165, 1920.



PRÉPAREZ
VOTRE POUDRE DE RIZ

AVEC NOS CÉLÈBRES
MACHINES COMBINÉES
qui tamisent, mélangent, et parfument la poudre
AUCUNE POUSSIÈRE
toutes dimensions

Machines à malaxer les crèmes, les pâtes dentifrices, etc. Broyeurs divers, Machines auxiliaires pour la parfumerie.

ETABLISSEMENTS
Ubaldo Triaca
fondés en 1911
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
PARIS
46 Rue de Naples VIII°



LES CAPES-EGA
MARQUE DÉPOSÉE

CAPES — BAGUES

CAPES EXTRA MINCES
posés sous les capsules à vis assurent l'étanchéité absolue des flacons
TOUJOURS LIVRÉS SÈCHES
se conservent indéfiniment
Emploi rapide et économique

TUBES EGA
incassables, opaques ou transparents
pour rouges à lèvres, poudres, schampoings, etc.

F. SOULAGE, 44, Rue de la Croix, 44 – NANTERRE
Usine fondée en 1910 — Tél. : Nanterre 11-39

Louis FUNEL

Distilleries d'Essences
au CANNET (A.-M.)
et CLAMENSANNE (B.-A.)

Siège Social :
LE CANNET-CANNES
(A.-M. France)



HUILES ESSENTIELLES de :
Néroly, Petit grain, Menthe, Lavande, Myrthe, Rose, etc.

ESSENCES COMPOSÉES pour EXTRAITS
— Cologne, eaux de toilette, savons, etc. —

Eaux de Rose et de Fleurs d'Oranger

ON DEMANDE DES AGENTS BIEN INTRODUITS

R. C. Cannes 4927

LISTE de nos
FICHES TECHNIQUES
Gratis sur simple demande
Prime intéressante à nos lecteurs

LES PAPIERS FILTRES PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANCS
A PLAT ET PLISSÉS

PLISSÉ


La composition de nos diverses sortes de papiers filtres, varie suivant la nature du liquide à filtrer.

PLAT


FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)
Registre du Commerce de Bergerac, N° 5267

FOIRE DE LEIPZIG

Mécanisation cosmétique

De nombreuses entreprises allemandes de la mécanique de précision, des coutelleries, portant, plus que jamais, un intérêt particulier à la fabrication d'appareils et d'ustensiles, dont l'emploi se généralise au point de vue cosmétique et soins de beauté.

C'est ainsi qu'à la Foire d'Automne de Leipzig, qui s'est tenue du 29 Août au 2 Septembre, nous avons pu voir de nouvelles pinces-presselles, des couteaux, des ciseaux, spécialement conçus et exécutés pour les soins à donner aux mains, aux pieds, aux cheveux. On nous a présenté un rasoir mécanique liliputien, en étui, qui peut être inséré dans un sac de dame, en même temps que la glace ou le poudrier ; plus loin, un appareil électrique, pour l'épilage, qui, grâce à un courant galvanique, attaque le mal « à la racine », de nouveaux fers à friser électriques, pour le salon de coiffure, et chez lesquels le courant se coupe automatiquement, lorsqu'une température donnée est atteinte, ce qui évite de brûler les cheveux. En fin de compte, des appareils de massage et des vibrateurs, avec tampons en caoutchouc amovibles, pour l'éloignement des rides et des pattes d'oie. Il va sans dire, qu'à la Foire prochaine de Leipzig, les intéressés trouveront tout ce qui a trait à l'art cosmétique, en une variété de modèles et dans une présentation inégalée.

C'est ainsi que l'industrie de la savonnerie, à côté des savons de qualité, qu'elle fournit depuis nombre d'années, nous présentera une collection des plus complètes de figurines en savon. Grande variété de parfums et d'Eaux de Cologne.

Cristallerie, flaconnages, vaporisateurs, sous les formes les plus diverses, des vernis à lèvres à nuances individuelles, des vernis à ongles, ne s'écaillant pas, des poudriers à essuyage automatique de la glace, des crêmes de beauté contre les variations de la température, etc., etc...

FOIRE DE LYON

A UN FABRICANT INDECIS

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi tant d'industriels louent des stands à la Foire Internationale de Lyon, pourquoi ils quittent personnellement leur usine pendant onze jours pour venir à Lyon, pourquoi ils traversent la France et quelquefois plusieurs pays étrangers au début de Mars alors que le soleil printanier est encore bien timide, pourquoi ils reviennent fidèlement chaque année. ? '

Il faut croire qu'elle exerce sur eux un singulier attrait cette Foire de Lyon ! Cependant, d'aucuns sont chefs d'entreprises importantes et disposent d'une orgarisation de vente perfectionnée ; ils possèdent un réseau d'agents très qualifiés ; ils peuvent dépenser beaucoup pour la publicité. Pourtant, chaque année, au mois de Mars, leur maison a sa place au Palais de la Foire de Lyon.

D'autres, au contraire, sont de petits fabricants pour qui un voyage, un séjour à Lyon et les frais de participation à la Foire représentent une somme élevée par rapport à leur budget total. Cependant, eux aussi sont des adhérents fidèles.

C'est qu'ils trouvent les uns et les autres des avantages à présenter leur fabrication à la Foire de Lyon. Si bien organisée qu'elle soit, une maison ne peut faire visiter tous les commerçants ; il existe toujours quelque région qui échappe à sa prospection.

Comme la Foire est universellement connue, grâce à son ancienneté, grâce aussi à une propagande incessante et méthodique, tous les commerçants de France ont pris l'habitude de de venir s'y approvisionner à chaque Printemps. Beaucoup d'adhérents — et non des moindres — ont connu sur le marché lyonnais un très grand nombre de nouveaux clients et découvert des débouchés qu'ils ne soupçonnaient même pas.

Quant aux petits fabricants, comment pourraient-ils intéresser à leur production les importateurs, les acheteurs de grands magasins et de sociétés à succursales multiples, les négociants de tous les départements et de 35 pays étrangers ? A la Foire de Lyon, ils rencontrent une clientèle d'une capacité d'achat considérable ; ils font connaître leur maison à des milliers d'acheteurs ; ils notent des ordres qu'on ne serait jamais venu leur apporter chez eux ; ils assurent ainsi à leur usine ou à leur atelier du travail pour de longs mois. Combien de maisons n'ont-elles pas été « lancées » par la Foire de Lyon ?

Et vous, n'aimeriez-vous pas vous rendre compte personnellement des résultats que vous donnerait une participation à la Foire de Lyon ? Ne croyez pas surtout que cela entraînerait pour vous une dépense élevée. Sans engagement de votre part, l'Administration peut vous établir un devis dont la modicité vous étonnera.

Aussi, voudrez-vous certainement, en 1938, du 12 au 22 Mars, prendre part au vaste mouvement d'affaires provoqué par la Foire de Lyon. Retenez dès à présent votre stand et soyez persuadé que vous ne regretterez pas votre décision.

SYNDICAT DE LA PARFUMERIE

DE LYON & DE LA RÉGION LYONNAISE

LYON — 26, Place Tolozan, 26 – LYON

Lyon, le 6 Août 1937

HAUSSE DES PRIX

I° — Savons de toilette :

Le Comité national de surveillance des prix a décidé que les fabricants de savons de toilette sont autorisés à incorporer dans leurs prix une hausse maximum de 15%, sous réserve du contrôle des Comités départementaux.

Le pourcentage de hausse ci-dessus ne comprend pas l'incidence du relèvement de la taxe à la production et de la majoration des tarifs de transports (transports des marchandises du fabricant chez le client).

II. — Extraits,

Articles de parfumerie Alcoolisés et non alcoolisés :

Le Ministère du Commerce nous communique par téléphone en nous autorisant à en aviser nos adhérents par circulaire, que les hausses maxima suivantes ont été accordées par le comité national de Surveillance des prix qui nous adressera confirmation au début de la semaine prochaine :

a) pour les extraits......... 18%

b) pour les produits de parfumerie alcoolisés (eaux de Cologne, eaux de lavande, eaux de toilette, eaux et élixir dentifrices, lotions.. 15%

c) pour les produits non alcoolisés, (produits de beauté, crêmes, laits, fards, dentifrices................... 17%

Les fabricants n'ayant pas pratiqué de hausse de prix sur les articles des paragraphes b et c depuis le 1er Janvier 1937, sont autorisés à faire une majoration supplémentaire de 5% sur ces produits portant ainsi la limite maxima de hausse autorisée pour ces deux catégories à 20 et 22% respectivement.

NOTE IMPORTANTE

Les pourcentages de hausse autorisés pour les articles des paragraphes a, b, c, comprennent l'incidence du relèvement de la taxe à la production et de la majoration des tarifs de transports.

PETITES ANNONCES

Un parfumeur américain ayant un très large volume d'affaires dans tous les Etats-Unis, désire conclure un agrément avec un fabricant de parfums français.

Nous voulons acheter le parfum en vrac pour être mis en flacons à NEW-YORK. La Maison qui nous fournira devra nous donner le droit exclusif d'user son nom en Amérique.

Prière envoyer détails, prix et échantillons de parfums de fleurs aux :

BARTON Corp. 64, 68 Wooster Street, New-York, U. S. A.

Ingénieur Chimiste I. C. T., 8 ans pratique parfumerie et matières premières aromatiques (recherches et fabrication) nationalité roumaine, connaissant l'allemand et le russe, cherche situation. Prétentions très modestes, accepterait autre emploi. Excellentes références.

Ecrire M. Litvac, 19, impasse de la Poste, Livry-Gargan (S.-et-O.).

Demande de matériel, offres de maisons françaises et étrangères pour Broyeurs à trois rouleaux accouplés directement à des boudineuses.

Envoyez tarifs et prix sous P. B. N° 4.351.

FICHES TECHNIQUES

Les conditions nécessaires pour obtenir un bon savon à barbe. — H. J. Henk. — Seifensieder Ztg., t. 64, p. 25, 1937.

La glycérine est utilisée dans la préparation des savons à barbe par suite de l'action amollissante qu'elle exerce sur la barbe et de la propriété qu'elle possède de stabiliser la mousse. On peut toutefois remplacer la glycérine dans la préparation des savons à barbe par de la triéthanolamine seule ou en combinaison avec la Tylose.

* * *

Une modification de la méthode de Thorpe pour la détermination de l'alcool dans les parfums alimentaires et autres produits analogues A. BOHANES. — Chem. Obzor., t. II, p. 186, 1936.

Quand le produit examiné contient des éthers et des huiles éthérées, l'ancienne méthode de Thorpe donne des résultats trop élevés.

La méthode de l'auteur consiste à déterminer approximativement la teneur en alcool en mélangeant un échantillon du produit avec 10 cm³ d'une solution à 25 % de nitrite de sodium. L'augmentation du volume de cette solution est déjà une première indication de la teneur en alcool du parfum. Lorsque le volume des éthers et des huiles essentielles dépasse celui de l'alcool, il faut séparer ces éthers.

Dans le cas contraire, on ajoute 2 cm³ d'eau distillée à un échantillon de 50 ou de 100 cm³ du parfum et on distille le mélange jusqu'à ce que le volume du distillat soit 10 fois environ celui de l'alcool. On peut estimer alors que le distillat contient la totalité de l'alcool.

On place le distillat dans un entonnoir à décantation et on l'extrait successivement avec 50 à 80 cm³ d'éther de pétrole saturé de chlorure de sodium, 25 cm³ d'une solution saturée de chlorure de sodium et 30 cm³ de la même solution saturée. On recueille les solutions salines et on détermine l'alcool éthylique par distillation. Le deuxième lavage avec la solution de sel constitue en réalité un rinçage qui complète la première solution.

LES ANTISEPTIQUES ESSENTIELS

Par R. M. GATTEFOSSÉ

(SUITE)

IIe PARTIE

VII

ACTION SPÉCIFIQUE DE CERTAINS CORPS AROMATIQUES

Action des huiles essentielles de Pin

L'essence de pin est distillée en Amérique du bois du « Long Leaf Pine » qui donne simultanément des terpènes analogues à l'essence de térébenthine (térébenthine de bois) et de la collophane identique à celle qui est tirée en France du pin maritime.

Le bois distillé sert également à fabriquer de la nitrocellulose. On a réussi à préparer, à partir de la résine, l'acide abiétique et ses éthers dont les emplois sont de plus en plus nombreux et de l'essence de pin : du terpinéol, de la fenchone, de l'alcool fenchylique, du bornéol, etc...

Au résumé, on a installé autour des forêts de Long Leaf Pine, une industrie comparable aux industries landaises du pin, mais avec une organisation très moderne des laboratoires complets, si bien qu'il est possible de dire que l'on tire du bois résineux à peu près tout ce qu'il est possible d'en obtenir.

L'essence de pin est une huile essentielle blonde dont les caractéristiques sont les suivantes :

Densité à 15°5 : 0.925 à 0.943.

Indice de réfraction à 20° 1.479 à 1.486.

Rotation optique : 9.50

Elle est douée d'une agréable odeur térébenthinée pénétrante et persistante, elle est soluble dans l'alcool, dans le pétrole, dans la benzine et, en général, dans tous les solvants des huiles essentielles.

Cette essence est utilisée pour la flottation des minerais, pour les désinfectants, les insecticides, pour les vernis, comme dénaturant de l'alcool, etc...

Elle dissout parfaitement le caoutchouc vulcanisé, la résine, les gommes-éthers, le Kauri et la gomme damar et facilite, par conséquent, un certain nombre de préparations délicates de vernis qui exigeaient jusqu'ici soit une pyrogénation préalable des gommes, soit leur coction sous pression à haute température dangereuse.

L'industrie du papier emploie de l'essence de pin, celle de la colle l'utilise comme antiseptique et ses applications se multiplient, grâce à son prix modique et avantageux.

L'essence de pin américaine contient, à côté du terpinéol et de ses dérivés (terpinéol, terpinolène, terpinène), du cinéol, des alcool fenchyliques et isofenchyliques, du bornéol, du camphre, du méthyl-chavicol et des sesquiterpènes.

On en prépare un désinfectant en l'additionnant d'une petite quantité d'huile soluble ou de savon liquide et on obtient ainsi une huile de pin liquide analogue au crésol soluble du commerce, dont les propriétés bactéricides sont remarquables.

EXAMEN BIOLOGIQUE. — L'action désinfectante de l'huile soluble de pin a été étudiée de la façon suivante par l'Institut pharmaco-thérapeutique de Leyde.

Les bactéries furent d'abord mises en suspension dans une solution de chlorure de sodium, ensuite on ajouta des concentrations croissantes du désinfectant. Après des laps de temps déterminés, on ajouta ces mélanges à des ensemencements sur bouillon et les cultures. furent mises en étuves à 37° centigrades. Au bout de vingt quatre heures, et plus tard, on vérifia la croissance des cultures.

Pour le **Bacterium coli commun** et le **B. Proteus,** il a suffi de vingt quatre heures parce que ces bactéries se développent avec une telle rapidité qu'après vingt quatre heures, le résultat de l'expérience peut être tenu pour définitif. Tout au plus, se produisit-il, au bout de quarante huit heures et une seule fois un léger décalement dans la concentration limite infertilisante. Par contre, pour ce qui est du Bacille **Pyocyaneus,** ce n'est qu'au bout de quarante huit heures qu'on peut noter le résultat de l'essai parce que durant le second et parfois le troisième jour, il se produit une croissance facilement constatable dans des tubes qui, jusque là, étaient restés douteux ou stériles.

On chercha à quel degré de concentration l'huile de pin soluble tue les bactéries suivantes : **B. Coli commun, Proteus** et **Pyocyaneus** et **staphyloccoque Aureus.** Simultanément des essais comparatifs étaient faits avec du phénol.

On a désigné par le signe + les concentrations pour lesquelles il se produisit encore de la croissance.

Bacille Coli Commun

Ensemencé après un temps de contact de	Huile de Pin N° 1 Concentration %					Huile de Pin N° 2 Concentration %					Phénol Concentration %				
	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	0.6	0.8	1.0	1.2	1.4
5 minutes	+	+	+	+	—	+	+	+	+	—	+	+	+	+	—
10 —	+	+	+	+	—	+	+	—	—	—	+	+	—	—	—
20 —	+	+	+	—	—	+	+	—	—	—	+	+	—	—	—
30 —	+	+	+	—	—	+	—	—	—	—	+	+	—	—	—
1 heure...	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Bacille Proteus

Ensemencé après un temps de contact de	Huile de Pin N° 1 Concentration %					Huile de Pin N°2 Concentration %					Phénol Concentration %				
	0.1	0.11	1.125	0.14	0.16	0.1	0.11	1.125	0.14	0.16	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0
5 minutes	+	+	+	—	—	+	+	+	+	—	+	+	+	+	—
10 —	+	+	+	—	—	+	+	+	+	—	+	+	+	—	—
20 —	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—	+	+	—	—	—
30 —	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—	+	+	—	—	—
1 heure	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—
2 —	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+	+	—	—	—

Bacille Pyocyaneus

Ensemencé après un temps de contact de	Huile de Pin N° 1 Concentration %					Huile de Pin N° 2 Concentration %									
	0.4	0.6	0.8	1.	1.5	0.6	0.8	1.0	1.25	1.5	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0
5 minutes	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—	+	+	+	+	—
10 —	+	+	—	—	—	+	+	+	—	—	+	+	+	+	—
20 —	+	+	—	—	—	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—
30 —	+	+	—	—	—	+	+	+	—	—	+	+	+	+	+
1 heure	+	—	—	—	—	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—
2 —	+	—	—	—	—	+	+	+	—	—	+	+	—	—	—

Staphyloccoque aureus

La solution d'huile de pin à 4 % ne les tuait pas au bout de 5 minutes.

Des expériences précédentes, on peut déduire les coefficients suivants ramenés à l'efficacité du phénol (coefficients phénoliques)

Huile de pin contre le B. coli :
1.11 - 1.33 - 1.67.

Huile de pin contre le B. Proteus :
4.29 - 5 - 5.31.

Huile de pin contre le B. Procyaneus :
0.48 - 1 - 1.33.

L'Hercules powder Company a, de son côté, fait faire des essais par « Hygienic Laboratory Pine Oil



La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPÉRIALE
se posant avec la plus grande facilité
elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. d'ADELSHOFFEN, STRASBOURG-SCHILTIGHEIM

désinfectant » en utilisant les méthodes de l'U. S. Bureau of Chemistry.

La proportion de la culture par rapport à la solution désinfectante, a été de 0 cc. 5 de solution avec 5 cc. de culture, le milieu de culture était le Bouillon dit « Modified Hygienic Laboratory Brath », le pH était maintenu à 6,7, la température d'incubation à 37°. Le mode opératoire était celui qui est connu sous le nom de « Modified Rideal-Walker ».

Ces essais ont déterminé la concentration nécessaire en huile de pin solubilisée pour obtenir la mort en **cinq minutes** de tous les bacilles considérés.

Ces concentrations sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Bacillus pestis	2
— **cholera**	2
— **typhosus**	3.3
— **Para-typhosus A**	4
— **Para-typhosus B**	4
— **dysenteriæ**	5
— **coli**	3.3
— **enteritidis**	5
— **proteus**	5
Streptococcus hémolyticus	5
Streptococcus scarlatina	10
Bacillus diphteriæ	14
— **pyocyaneus**	10
Streptococcus non hemotyticus	10
Pneumococcus type II	
Streptococcus viridans	25

Le **Bacillus tuberculosis** a été essayé par injection sur un animal sensible (porc de Guinée) 1 pour cent d'huile de pin soluble a tué le bacille en trente minutes.

On peut donc prétendre justement que l'huile de pin est plus efficace que le phénol et le crésyl.

Associée à d'autres huiles essentielles agissant sur le staphyloccoque aurens, elle donne un désinfectant polyvalent de la plus haute importance pour l'hygiène publique.

ACTION DU MENTHOL
vis à vis de la tuberculose humaine.

M. Louis Sévelinge, docteur en pharmacie, a publié un fort intéressant travail sur ses recherches relatives au pouvoir infertilisant du menthol et de diverses essences de menthe.

L'importance de cette thèse n'échappera à personne : le menthol est, en effet, universellement utilisé sans qu'on ait jamais fixé son pouvoir bactéricide qui est, cependant de premier plan.

La méthode qui a donné le meilleur résultat est la méthode de Koch, dite « au fil ». Des cordelettes imprégnées de cultures en bouillon approprié, ont été suspendues au centre de tubes à essai stériles munis de bouchons de coton. Elles ont été desséchées dans cette position, pendant vingt quatre heures à 37°. Ces cordelettes ont été plongées directement soit dans l'essence de menthe, soit dans le menthol,puis ensemencées dans les milieux liquides appropriés qui étaient maintenus à l'étuve pendant soixante douze heures.

Mais une cause d'erreur paraît résister dans le fait que les tests, au moment où ils sont ensemencés dans le bouillon, retiennent une quantité notable d'essence, et l'action antiseptique de cette dernière se prolonge au-delà du temps apparent de contact. Les tests ont donc été lavés dans l'eau stérile au sortir des bains d'essence et agités fortement de manière à les libérer de la plus grande quantité d'essence absorbée. Il reste, il est vrai, dans les tests ensemencés, des gouttelettes qui semblent constituer une source d'erreur, mais en réalité, on se rapproche de ce qui se passe dans l'organisme. Dans les circonstances normales, en effet, l'agent pathogène qui pénètre perd l'excès du désinfectant dont il est chargé sous l'influence du lavage par les liquides humoraux. Mais, grâce aux phénomènes d'absorption, il en retient une certaine quantité, et l'effet bactéricide est prolongé, comme dans l'expérience ci-dessous :

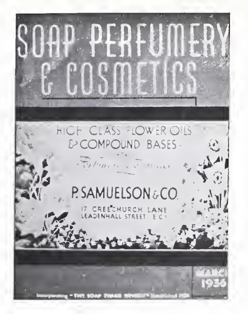
Les microbes utilisés furent : le bacille d'Eberth, le staphylocoque, le proteus vulgaris et le proteus X 19. En général, les cultures en bouillon peptoné dataient de vingt quatre heures, ou parfois de quarante huit heures au plus.

Le staphylocoque est un peu plus résistant : la menthe pouliot le détruit en trois heures et demie, ainsi que l'essence de menthe Codex et le menthol 36° ; pour les autres produits du menthol, le contact doit atteindre sept heures et plus ; les terpènes n'agissent pas : la menthone, en vingt quatre heures seulement. Le proteus vulgaris présente à peu près la même résistance, le proteus X 19 est tué en trois heures et demie par l'essence de menthe, par le menthol 36°, la menthe pouliot, la menthe déterpénée, la pulégone et la pipéritone ; en vingt quatre heures seulement par la menthone et les terpènes de menthe.

En définitive, l'ordre d'activité décroissante est le suivant :

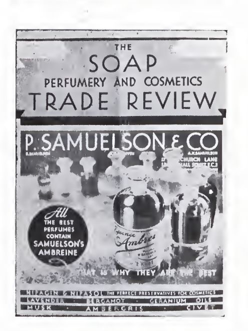
Essence de menthe pouliot ; Essence de menthe Codex ; Menthol Codex ; Menthol synthétique cristallisé ; Essence déterpenée de menthe ; Menthol liquide ; Essence de menthe italienne ; Pipéritone ; Pulégone ; Menthone ; Terpènes de menthe.

D'autres expériences ont été faites avec une technique différente. On a additionné d'essence en solution dans l'alcool des cultures microbiennes en bouillon peptoné. Les corps ou essences étaient en solution dans l'alcool 60°, à ce titre, l'alcool n'a pas d'action antiseptique marquée ; les cultures additionnées de cet alcool donnaient une culture positive après quelques minutes d'études. Cette preuve étant faite, la solution alcoolique d'essence était introduite dans des tubes renfermant

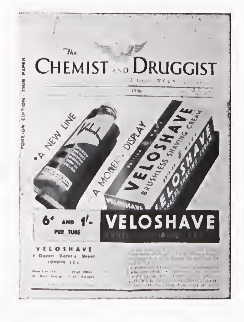

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS
& COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART ET COIFFURE
Édité par les Éditions ART ET COIFFURE

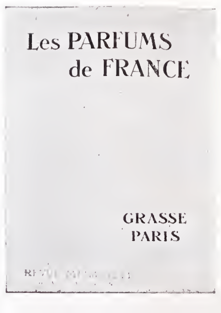

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
dei profumi
e delle piante officinali


THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
THAT IS WHY THEY ARE THE BEST
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The
CHEMIST AND DRUGGIST
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE


Blondinen suchen
sollen sie bei
Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40 ESTERS

10 centimètres cubes de gélose liquéfiée par la chaleur. Une agitation rapide assurait un mélange homogène qui était coulé dans une boîte de Pétri. Après un refroidissement, quelques gouttes de cultures jeunes étaient déposées à la surface et les boîtes étaient mises à l'étuve.

Un examen quotidien permettait d'éliminer les boîtes ayant donné des cultures, c'est-à-dire celles où l'essence n'avait pas arrêté la végétation.

Dans ces conditions et sur toutes les cultures, les résultats ont toujours été concluants pour des doses de deux pour mille en moyenne, la dose de un demi pour mille étant généralement insuffisante, et la dose de un pour mille donnant des résultats irréguliers. Menthone et terpènes de menthe se sont montrés cependant parfaitement inefficaces, ce qui prouve bien que les hydrocarbures n'ont pas de pouvoir spécifique à l'égard des microbes, ce qui a été établi par les travaux antérieurs de Gattefossé.

Le staphylocoque, qui est considéré comme un bacille résistant a été parfaitement détruit.

Action sur les cultures homogènes.

MM. les professeurs Courmont, Morel et Bay, ont fait d'importantes expériences sur des cultures homogènes de bacille tuberculeux humain.

Les cultures homogènes imaginées par MM. P. Courmont et Arloing sont obtenues à partir de cultures habituées aux milieux artificiels et produisant une membrane grasse et humide sur pomme de terre glycérinée, ensemencée ensuite en bouillon glycériné agité tous les jours.

Pour chaque essai, vingt cinq centimètres cubes de bouillon peptoné glycériné légèrement alcalin (pH 8.2) ont été additionnés de solution alcoolique d'essence mesurée pour obtenir des concentrations dans le bouillon de : 10.5 — 4 — 2 et 1 pour mille, ou 0.8 — 0.4 — 0.1 0.05 — et 0.025 pour mille.

Les ballons ainsi additionnés et les ballons témoins ont été ensemencés chacun avec trois gouttes de culture homogène de bacille tuberculeux humain A 34, placés à l'étuve 37°, et agités chaque jour pour assurer l'homogénéité des cultures.

Voici d'abord le résultat pour les produits classiques ;

Dose nécessaire de phénol et de gaïacol pour obtenir l'infertilisation complète : 0.8 pour mille.

Dose nécessaire de thymol : 0.1 pour mille.

Dose nécessaire d'eugénol : 0.05 pour mille.

Dose nécessaire de menthe Codex, menthol Codex, menthol liquide, menthol 36° : 0.4 pour mille.

Menthe italienne, menthe pouliot, menthe déterpénée, pulégone, pipéritone, menthone : 0.8 pour mille.

Tous ces corps sont égaux au phénol et au gaïacol ; tous les corps purs oxygénés de la série du menthol sont deux fois plus actifs : thymol est quatre fois plus actif que le phénol, l'eugénol est huit fois plus actif.

Les essais de « culture en voile » ont donné des résultats identiques. L'obtention des cultures en voile a lieu partant d'un milieu de bouillon glycériné. L'ensemencement se fait à la surface : on prélève un fragment de voile qui recouvre le liquide sur cultures pomme de terre glycérinés, on dépose ce voile à la surface du bouillon. Les bouillons étaient additionnés d'essences et, alors que les témoins présentaient un voile s'agrandissant et recouvrant toute la surface, les bouillons additionnés des produits de la menthe sont restés stériles après sept semaines d'abord, puis quatre mois, la dose étant de 0.4 pour mille. A la dose de 0.2 pour mille, les cultures furent positives, mais très faibles.

On se trouve donc en face d'une série de produits très actifs sur le bacille de la tuberculose et faciles à administrer, puisque les menthols et leurs dérivés sont parfaitement inoffensifs pour les hommes, même à des doses très élevées.

Cette série d'essais démontre, une fois de plus, que les produits naturels ou artificiels aromatiques ont une valeur qu'on oublie trop volontiers, et que la revue **Parfumerie Moderne** a été la première à signaler, et à étudier avec une persévérance qui est à louer, puisqu'elle dote l'art médical d'une thérapeutique facile à appliquer et fort efficace.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter d'avoir été les premiers à montrer la très grande importance, au point de vue hygiène, des produits odorants, et d'avoir orienté la thérapeutique dans une direction féconde, qui peut modifier d'une façon complète les traitements actuellement préconisés pour la plus terrible des maladies : la tuberculose. Les huiles essentielles et leurs constituants, convenablement utilisés, deviennent, grâce à nos travaux et à ceux qui nous ont suivi dans la voie que nous avions tracée il y a plus de vingt ans, des armes redoutables contre la contagion et contre l'infection : les milieux scientifiques qui ont, pendant longtemps, dédaigné nos indications parce qu'elles sortaient de milieux très intéressés à leur succès, sont désormais passionnés par ces recherches, et nous ne pouvons que remercier les professeurs lyonnais d'avoir secondé, avec la puissance de leurs moyens, nos premiers efforts.

ACTION BACTÉRICIDE
des Essences de Lavande et de Lavandin

Ces essences ont été particulièrement étudiées pa M. Lucien Giraud, Docteur en Pharmacie.

La technique utilisée a été celle de Koch, dite « au fil » sur des cultures de Bacille d'Eberth, de Staphylocoque et de Bacille dyphtérique.

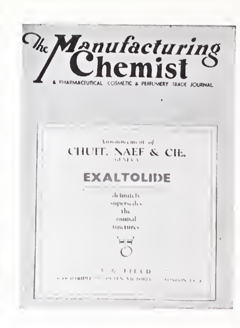
Les essences utilisées étaient de la récolte 1929

Lavandes : Type congrès de la Lavande
Type Quarré les Tombes

Pour la Récolte 1936 :
Type Congrès,
Type Quarré les Tombes,
Type du Pègue.



BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936
NUM. 10



The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE



SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG



JOURNAL DE LA DROGUERIE ET LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, ETC.
LA MEILLEURE POUDRE A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
USINES ET BUREAUX :
BRUXELLES



RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÄDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form! Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)



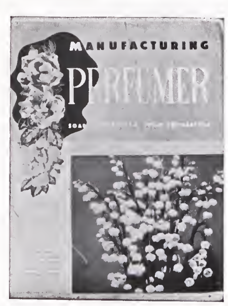
Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut seifenecht
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA – RIESA (ELBE)



CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES
MARZO 1936



50 gr.
KOSMETYKA NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH



MANUFACTURING PERFUMER

Les Lavandins étaient obtenus de cultures faites aux environs de Lyon, des types courants de commerce.
Voici les résultats de cette étude :

Bacille d'Eberth

Temps de culture à l'étuve à + 37° après ensemencement		Résultat des cultures après une exposition des tests aux **vapeurs** ayant duré : 1 h.	5 h.	8 h.	25 h.
Essence N° 1 1925	24 h.	+	—	—	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	—
Essence N° 1 1926	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	—	+	—	—
	72 h.	+	+	—	—
Essence N° 2 1926	24 h.	+	+	+	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	—
Essence N° 3 1925	24 h.	+	+	—	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	—
Essence N° 3 1926	24 h.	+	+	—	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	—

Test témoin = culture au bout de 24 heures d'étuve à + 37°

Staphylocoque

Temps de culture à l'étuve à + 37° après ensemencement		Résultat des cultures après une exposition des tests aux **vapeurs** ayant duré : 1 h.	5 h.	8 h.	24 h.
Essence N° 1 1925	24 h.	+	+	+	—
	48 h.	+	+	+	+
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 1 1926	24 h.	+	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 2 1926	24 h.	+	+	+	+
	48 h.	+	+	+	+
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 3 1925	24 h.	+	+	+	+
	48 h.	+	+	+	+
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 3 1926	24 h.	+	—	—	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	+

Test témoin = culture au bout de 24 heures d'étuve à + 37°

Action microbicide des essences de lavande à l'état liquide.

Il a été opéré sur les mêmes microbes en utilisant les mêmes essences.

TECHNIQUE. — Les tests microbiens ont été plongés directement dans l'essence étudiée pendant des temps déterminés puis lavés dans l'eau physiologique stérile, en les agitant fortement pour éliminer le plus possible les gouttelettes d'essence fixées sur les tests qui pourraient prolonger leur action microbicide.

Les résultats sont consignés dans les tableaux suivants :

Bacille diphtérique

Essence	Temps de culture à l'étuve à + 37° après ensemencement	Résultat des cultures après une exposition des tests aux **vapeurs** ayant duré : 1 h.	5 h.	8 h.	24 h.
Essence N° 1 1925	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 1 1926	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	+	+	—	—
	72 h.	+	+	+	—
Essence N° 2 1926	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	+	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 2 1925	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+
	72 h.	+	+	+	+
Essence N° 3 1926	24 h.	—	—	—	—
	48 h.	+	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+

Test témoin = culture au bout de 24 heures d'étuve à + 37°

Bacille diphtérique

Essence	Temps de culture à l'étuve à 37° après ensemencement	Résultat des cultures après un contact des tests avec les essences liquides ayant duré : 5 m.	15 m.	30 m.	1 h.	2 h.	5 h.	6 h.	8 h.	24 h.
Essence N° 1 1925	24 h.	+	+	+	—	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	—	—	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
Essence N° 1 1926	24 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—
Essence N° 2 1926	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—
Essence N° 3 1925	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
Essence N° 3 1926	24 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—

Test témoin = culture au bout de 24 heures.

Action infertilisante des essences de lavande

Les essences ont été diluées dans l'alcool à 60° de façon à pouvoir en introduire aisément dans des tubes de gélose préalablement liquéfiés. (Les témoins démontrent qu'à la dose utilisée, soit 1 pour 10 du milieu, l'alcool à 60° ne possède pas de pouvoir infertilisant sensible vis-à-vis des microbes étudiés).

Chacun de ces tubes recevait la dose d'essence de lavandin à étudier, puis était basculé dans une boîte de Pétri laissé à la température du laboratoire jusqu'à solidification. Les boîtes ainsi préparées étaient ensuite ensemencées avec quelques gouttes de culture de bacille d'Eberth. et de staphylocoque Les gouttes étaient ensuite étalées au moyen d'un agitateur évasé stérilisé en couche mince à la surface du milieu.

Pour le baccille de Loeffler, il a été utilisé le sérum de cheval coagulé, au lieu de gélose.

Les boîtes étaient ensuite placées à l'étuve à + 37° avec les témoins et examinées tous les jours.

L'auteur est parti de la dose de 5 pour 1.000 qu'avait indiquée Lucien Cavel (1) pour l'essence de Lavande dont il ne donne pa**j** la nature précise. Puis nous avons fait varier la dose initiale pour arriver aux résultats consignés dans le tableau suivant :

(1) Lucien Cavel. Sur la valeur antiseptique de quelques huiles essentielles. C. R. Académie des Sciences, 21 mai 1918.

Bacille d'Eberth

Temps de culture à l'étuve dà 37° après ensemencement		Résultat des cultures après un contact des tests avec les essences liquides ayant duré :								
		5 m.	15 m.	30 m.	1 h.	2 h.	5 h.	5 h.	8 h.	24 h.
Essence N° 1 .... 1925	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
Essence N° 1 .... 1926	24 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	+	—
Essence N° 2 .... 1926	24 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
Essence N° 3 .... 1925	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
Essence N° 3 .... 1926	24 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—

Test témoin = culture au bout de 24 heures.

(A suivre)



Imprimerie des Missions Africaines, 150, cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F. ROUX

LA PARFUMERIE MODERNE

CHIROSCOPIE PHYSIOLOGIQUE

Soigner les mains est une chose excellente, mais suffit-il de polir les ongles, de les vernir, et de donner à l'épiderme du satiné de la blancheur et de l'éclat ? Ne peut-on accorder aux mains plus d'attention ? M. Mangin Balthazar a apporté sur ce point d'utiles indications : elles peuvent (et nous l'avons maintes fois vérifié) renseigner d'une façon précise sur l'état de santé et sur l'équilibre physiologique, conditions de la conservation de la jeunesse.

L'état de la moyenne des individus, dit M. Mangin Balthazar (1) est bien le plus souvent un état pré-morbide, état intermédiaire entre l'état de santé et l'état de maladie, ou plus exactement un état indiquant, par certains indices, les faiblesses de l'organisme capable d'engendrer des maladies lorsque la résistance générale sera amoindrie. »

Connaître ce « point faible » est indispensable, puisque cette connaissance permet d'orienter l'activité dans un sens tel que les organes les moins robustes soient épargnés. Pour les traitements de beauté, la connaissance du « tempérament » est très utile, et la main semble porter, écrites en un langage facile à déchiffrer, des indications du plus haut intérêt.

La première planche de l'ouvrage cité, permet de se faire une idée nette de la topographie de cet organe : on y voit les « monts » à la base du pouce et sur le bord cubital de la main, les « monticules » à la base des doigts et les « lignes ». Celles-ci sont à tendance horizontale ou verticale : parmi les premières, la Solaire ou Ligne de Cœur, la Cérébrale ou Ligne de Tête et les racettes à l'intersection du poignet. Parmi les secondes, la Ligne de Vie à la base du pouce, la Saturnienne, ou Ligne de Chance, la Mercurienne ou Ligne d'Induition. Les signes qui ponctuent ces lignes sont le point, la fosse, la croix, l'étoile, l'île, le triangle, la grille, etc. Tous ces signes ont leur valeur, non pas en ce qui nous concerne, pour prédire les événements futurs, mais pour prévoir l'évolution du tempérament physiologique.

Chaque type de main, comme chaque type de visage, donne des renseignements précieux. M. Mangin Balthazar les a étudiés en se servant des diverses classifications en usage dans les milieux médicaux, nous avons donné, dans notre étude sur la Physiognomonie, la préférence aux types planétaires, nous utiliserons les mêmes pour l'examen des mains.

Le type « Soleil » a la main élancée, harmonieuse, ovale, s'effilant à l'extrémité des doigts ; ceux-ci sont élégants, légèrement noueux, droits relativement longs et portant des ongles larges et longs en forme d'amandes. La paume est ovoïde, rétrécie à la base. La peau en est fine, d'un coloris jaune ambré ou orange doré ; les monticules sont proéminents, surtout le solaire. Chez les hommes, on remarque des poils blonds dorés sur la face dorsale ; les attaches des poignets sont fines et délicates.

Le Solarien est généralement Hyperendocrinien, ses muqueuses sont sèches, son système nerveux fragile et tout son organisme est sensible aux rayons cosmiques, à commencer par ceux du soleil. Il souffre parfois de troubles sympathiques ou réflexes, d'insomnies, de névralgies, etc. Ne pas utiliser pour lui les crèmes hormoniques et produits opothérapiques, les seuls produits aromatiques suffisent amplement.

Le type « Lune » a la main courte,

(1) Introduction à l'étude de la Chiroscopie Médicale. Chez Auburtin, 99, boulevard Saint-Michel, Paris.

avec une paume longue, le contour général est celui d'un œuf. Les doigts courts, fuselés, terminés en fuseaux portent des ongles étroits en amandes, un peu mous, aux lunules bleutées. La paume allongée a une base large, elle est charnue mais non musclée. Son contact est frais, humide, un peu flasque ; les monticules sont discrets, le dos de la main est lisse et sans poil ; les lignes sont fines et superficielles.

Le lunarien souffre d'une hypotonicité générale et d'une hypoactivité de tempérament, il est sujet à des troubles des séreuses, des tissus conjonctifs et adipeux, des muqueuses. En général, excès de secrétions. Les produits homoniques agissent promptement sur ce type, les vitamines lui sont favorables, ainsi que les huiles essentielles.

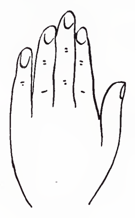
Le type « Jupiter » a la main ronde, des doigts charnus, aux extrémités carrées-arrondies ou rondes, avec des ongles rectangulaires d'un coloris rose prononcé. La paume est grande, épaisse, charnue, souple et tiède. La peau est satinée avec un coloris rose-vermeil plus ou moins marbré. Les monticules sont renflés, le dos de la main tiède ; les lignes nettes et bien inscrites.

Le jupitérien est un hyper-endocrinien hépatique à tendance congestive : il est sujet à des éruptions cutanées, à l'eczéma, à l'urticaire, à l'érysipèle. Il devient arthritique et est sujet à des troubles circulatoires par épaississement du sang. Les produits au soufre, les essences décongestionnantes : lavande, géranium, de labiées, aident à la circulation, fluidifient les humeurs, entretiennent l'antiseptie indispensable des surfaces.

Le type « Vénus » a la main courte, replète, potelée, au contour elliptique : les doigts sont courts, arrondis, épais et lisses, la phalange racine étant grassouillete et forte. Les extrémités digitales sont rondes ou légèrement coniques, avec des ongles en amandes, demi-longs, bien sertis, discrètement bombés, d'un coloris incarnat brillant, présentant les lunules bien dessinées. La paume est ovalaire arrondie, importante, épaisse, à plastique demi-molle, au contact chaud, assez humide. Le pouce est petit et épais, le fond de peau est velouté, agréable au toucher, doux à la caresse, le coloris est blanc à reflets incarnatins, les veines se voient par transparence.

La Vénusienne est hyper-thyroïdienne et hyper-ovarienne et présente souvent des troubles vasculaires (phlébites, varices, etc.), ou des maladies de l'appareil génito-urinaires. Tendance à l'engorgement des voies biliaires, des glandes, à l'albuminurie et à la glycosurie. La peau est sujette à l'urticaire : la psychologie est émotionnelle, sujette aux refoulements, sauf si la larme est facile. La gourmandise porte à l'obésité. Peau absorbant aisément les crèmes vitamineuses et odorantes. Soins intimes aromatiques à conseiller.

Le type « Mars » a la main carrée, au contour rectangulaire court, les doigts sont courts, musclés, aux extrémités carrées ou spatulées, avec des ongles courts ou très courts, de couleur rouge. La paume est carrée, grande, massive, pas très épaisse, musclée, au contact ferme, presque dur et chaud. Le pouce est court ou moyen avec une phalange racine longue, la peau est relativement épaisse, rougeâtre à grain grossier ;

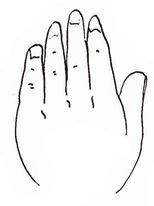




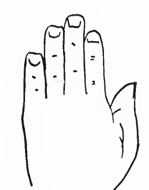
Soleil



Lune



Vénus



Mars

Maison Fondée en 1768

ÉTABLISSEMENTS

ANTOINE CHIRIS

Siège Social : **PARIS,** 51, Avenue Victor-Emmanuel-III (8e)

Usines : **GRASSE,** (Alpes-Maritimes)

ANTOINE CHIRIS Cy
147-153 Waverly Place
NEW-YORK
City



ANTOINE CHIRIS Ltd
6/8 Beauchamp Str.
Brrooke Str Holborn.
LONDON E. C. I.

PIERRE DHUMEZ & Co

Parfums Premiers



GRASSE

CODES : A.B.C. 5e et 6e Edition
PRIVÉ
A. Z.
LIEBER'S
BENTLEY

TÉLÉGRAMMES :
Anchirtoin. Smith LONDON — Archimède, PARIS
CABLES : Anchirtoin, LONDON — » GRASSE
CHIRIS, NEW-YORK — » MARSEILLE

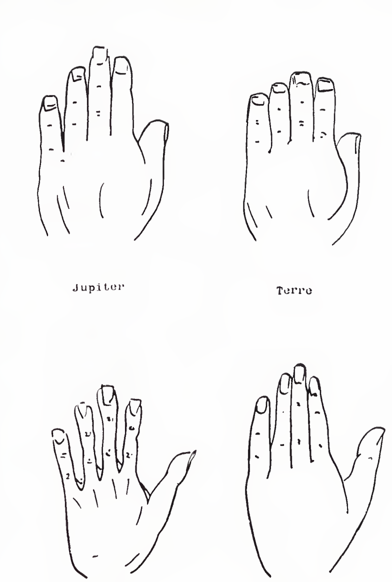
TÉLÉPHONES :
PARIS : Elysées 69-80, 54-40, 22-88. Inter 24
GRASSE : 00-06, 1-44
MARSEILLE : 62-91

les monticules sont peu étoffés. Le dos de la main présente une peau ridée à gros grains, les lignes sont profondes, peu nombreuses, courtes et rouges.

Le Marsien est hyper-surrénalien, hyper-splénique, hyper-sexuel, à tendance congestive, tendance aux maladies des voies respiratoires, à l'hypertrophie cardiaque, à l'arthritisme, à l'hypertension, au diabète, etc. On lui voit souvent des accidents éruptifs, des dermatoses érythémateuses de l'anthrax, etc. : il a besoin de Vitamine F et d'aromates adoucissants.

Le type « Terre » a la main carrée, courte, les doigts sont courts, massifs, osseux, aux extrémités épaisses, spatulées ou carrées, aux ongles épais, courts, larges, durs, déformés ou cassants. La paume est osseuse, musclée, plus large que longue, dense, sans relief, au toucher dur-sec, rugueux, sans chaleur. Le pouce grossier, large, est raide et peu détaché ; les monticules sont presque absents ; le dos de la main a la peau ridée, rèche, d'un grain grossier. Les lignes sont larges, profondes, mais peu nombreuses, réduites aux principales.

Le Terrien présente souvent une sécheresse muco-cutanée caractéristique, il est sujet aux callosités et parfois aux éruptions suintantes, cireuses (otites, blépharites) à la pelade, à la carie dentaire. Plus que le précédent encore, dont il est d'ailleurs l'exagération péjorative, il a besoin de vitamine F, de lécithine, d'adoucissants, de crèmes émolientes et grasses.



Le type « Saturne » a la main trapézoïdale, longue, grande, la portion la plus large semble être constituée par les doigts qui sont longs, gros et noueux, avec des extrémités rondes, carrées ou spatulées, larges, aux ongles longs, gris ou jaunâtres, en trapèze à la base. La paume est osseuse, musculeuse, longue, étroite au poignet, de plastique fibreuse, maigre, au contact frais et dur, souvent huileux, sans agrément, parfois sec. Le pouce est détaché, les monticules peu marqués, sinon déprimés, les lignes fines, profondes, nombreuses, accidentées. Le dos de la main présente une peau résistante, âpre, sans graisse.

Le Saturnien est hyper-endocrinien, sujet aux maladies des intestins, constipé, insuffisant hépatique, sujet à la sclérose, à la kératodermine et à de nombreuses disgrâces chroniques de la peau qui est sèche, kératinisée, teintée : A traiter systématiquement pour obtenir une souplesse et une vascularisation normales.

Le type « Mercure » a la main trapéziforme courte, aux doigts longs, légèrement noueux, plus larges aux racines, avec des extrémités indifférentes ou variées, des ongles courts, de coloris indécis, de forme légèrement triangulaire. La paume est plate, musculeuse, de plastique étoffée et tendineuse, au contact ferme, souple, sec, légèrement chaud. Le pouce est long et mince, très détaché. Le fond de peau est fine, compacte, les monticules estompés, sauf celui de Mercure, les lignes demi-profondes, longues et fines. La peau du dos de la main est relativement délicate, de grain ténu, un peu ridée.

Le Mercurien est parathyroidien, hypo-pancréatique, sujet aux into-

xications, notamment du système nerveux, aux spasmes, convulsions, douleurs, crampes, etc., à l'enrouement, à la laryngite, aux rhumatismes, à l'arthrite. Il se décalcifie aisément et en supporte les inconvénients, y compris le mal de Pott, les déviations de la colonne vertébrale, etc.

C'est un hypersensible aux médicaments, il fait facilement de l'intoxication pharmaceutique : éviter l'usage des produits chimiques et même des hormones : les lipoïdes et les essences lui sont favorables.

Les diverses indications de Mangin Balthazar doivent être complétées par la lecture de son ouvrage qui est nécessaire à tous ceux et à toutes celles qui ont l'occasion de traiter ou d'observer les mains de leurs clientes. La Chiroscopie, comme laphysiognomonie et l'étude des ongles, rendront les plus grands ser. vices aux spécialistes de la Beauté. Appliquer des traitements à coup sûr, sans tatonnement, connaître à la fois la psychologie de sa clientèle et ses tendances physio-pathologiques, c'est incontestablement le chemin du succès.

H. M. G.

L'ORIGAN AU MAROC

Cette plante très abondante en Méditerranée pousse également au Maroc à l'état spontané à demi altitude, et jusqu'au bord de la mer sur les crêtes.

Les peuplements sont abondants en zone espagnole, dans la région d'Ouezzan, dans le massif du Khatouat, et dans les forêts de Boulhaut et Mamora.

En général on rencontre la plante à l'état clairsemé autour des touffes de Doum (Palmier nain).

Cette plante très sèche a une tige dure de 30 à 50 centimètres de hauteur et des touffes de fleurs qui prennent à maturité une couleur franchement violette.

Il existe différentes variétés dont les déterminations nous ont été obligeamment communiquées par M. Miége, directeur du Centre de Recherches Agronomiques du Protectorat :

Origanum Elongatum Emb. et Maire.

Origanum Grossi. — Pau et F. Q.

Origanum Fort-Queri. — Pau.

Origanum Virens. — Hoffmg. et Link.

Origanum Compactum. — Benth.

Cette plante est exploitée pour la vente de la fleur sèche en herboristerie (valeur 100 frs les 100 kilogs) vers Marseille ou l'Amérique du Sud. Il peut être traité ainsi environ de 40 à 60 tonnes par an.

Mais ce qui nous occupe ici c'est

		D. 15°	I. R. 20°	Phénols %	Solubilité
		—	—	—	—
Pam	1934...	0,925	1,498	65	
—	1935...	0,927	1,498 +0°45'	62	Insol (2,4)
—	1937...	0,918	1,498	50	— (2,2)
— Tgr	35...	0,914	1,495	52	— (2,3)
Ess. Fraudée......		0,955	1,507	65	2,6 sans seuil

Constantes Analytiques normales

l'usage en essence qui occupe quatre producteurs organisés, répartis en divers endroits.

La saison de distillation commence à la maturité, à partir du 1er juin, lorsque la plante est suffisamment sèche pour donner du rendement et tous les phénols, car les essences à 50 % proviennent en général de plantes vertes.

Le ramassage se fait par les arabes et l'on installe des bascules en forêt, d'ou l'herbe est amenée à la distillerie.

On paie en général de 10 à 15 frs le quintal rendu.

L'appareillage le plus souvent assez sommaire, n'a rien de bien particulier et ressemble à la plupart des alambics utilisés pour ces sortes de distillation. On se sert aussi bien d'appareils à feu nu ou à vapeur constitués avec de vieux fûts que d'appareils modernes du type utilisé pour le géranium.

Le rendement est régulièrement de 1 % pour les plantes habituellement reçues à la distillerie et peut varier selon l'état de sécheresse de la plante.





L'essence incolore à la sortie des appareils s'oxyde très rapidement surtout si elle a été en contact avec des récipients en fer, et acquiert une couleur brun rouge qui la fait appeler le plus souvent improprement Thym Rouge, il est bon de noter qu'elle est exactement identique à celle d'Espagne dite Origano ou Tomillo Carrasqueno qui est surtout produite dans les montagnes environnant Malaga, et se rapproche énormément des origans de Palestine.

Il est malheureusement regrettable que certains distillateurs n'hésitent pas à remonter les essences à trop faible teneur de phénols en y ajoutant jusqu'à 30% de Carvacrol synthétique trop facilement reconnaissable à la différence des constantes et à l'odeur particulière, et il est nécessaire que les acheteurs contrôlent sérieusement leurs achats et ne se basent pas seulement sur le titre en Phénol.

Prix de l'essence. Cette essence qui revient au distillateur entre 30 et 35 francs le kilo a atteint des prix très élevés ces derniers temps, mais ceci n'est justifié qu'en raison du manque des produits d'Espagne et retombera aussi vite à un niveau normal d'environ 45 francs le kilo pour peu qu'on débloque les stocks considérables qui sont encore en Espagne nationaliste.

En résumé production hativement poussée par les circonstances mais devant par la suite réserver des déboires.

P. A. MULLER.
Ingénieur-chimiste, I. C. P.

LE PROFESSEUR L. RUZICKA

Dans sa séance du 28 mai dernier, la Société Chimique de France a décerné à M. le Dr Ruzicka le titre de Membre d'honneur et lui a remis à cette occasion une médaille à l'effigie de Lavoisier, témoignant, par ce geste symbolique, l'importance qu'elle attache aux travaux scientifiques de ce savant, attaché, comme on sait aux laboratoires Chuit Naef et Cie (Firmenich et Cie successeurs) de Genève.

Le Professeur Dr Ruzicka est né le 13 septembre 1887, à Vukovar, en Yougoslavie. Il fit ses études de chimie à l'Ecole des Hautes Etudes Techniques de Karlsruhe de 1906 à 1910 et resta dans cette ville en qualité d'assistant du Professeur H. Staudinger. En 1912, il suivit son maître nommé à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich où il fut lui-même chargé de cours en 1918. En 1923, il fut nommé professeur ordinaire à cette école. Il abandonna cette fonction en 1925 pour organiser le laboratoire de recherche de la maison Naef et accepta en 1926 la chaire de professeur de Chimie organique à l'Université d'Utrecht (Hollande). En 1929, il revint à Zurich et y occupa depuis la même chaire à l'Ecole Polytechnique Fédérale, tout en continuant sa collaboration avec la maison Naef comme directeur du laboratoire de recherche. Les travaux exécutés dans ce laboratoire, intéressent au premier chef d'industrie des parfums : citons entr'autres les synthèses du Nérolidol et du Farnésol, les travaux sur les cycles à grand nombre de chaînons (Exaltone, Exaltolide, Civettone) les recherches sur la Jasmone, les absolues d'Iris et de feuilles de violettier, et de plusieurs études encore en cours.



Le Professeur L. Ruzicka

Nous sommes heureux de nous associer aux félicitations nombreuses reçues par M. le Professeur Ruzicka à l'occasion de la Haute récompense qui lui a été décernée par la Société Chimique de France. Depuis longtemps, tous les parfumeurs français et du monde entier avaient apprécié la valeur des travaux de ce savant que l'illustre compagnie française vient de consacrer officiellement.

La maison Firmenich et Cie doit également se féliciter d'avoir pu s'attacher le concours d'un savant aussi accompli et aussi parfaitement capable de suivre la courbe ascendante imprimée à la fabrication des produits de synthèse par son fondateur M. Naef.

Fabrication du Terpinéol en partant du Pinène

par le procédé de l'acide formique

On sait que le procédé le plus couramment employé pour la fabrication du terpinéol en partant du pinène comme matière première, fabrication qui constitue un stade intermédiaire dans la fabrication du camphre synthétique, consiste à traiter du pinène avec de l'acide formique anhydre ou très concentré, en présence d'une petite quantité d'acide sulfurique. Dans ces conditions, il se forme du formiate de terpinyle, l'acide sulfurique agissant comme catalyseur dans cette réaction.

Le formiate de terpinyle ainsi obtenu est alors hydrolysé par traitement avec une solution aqueuse ou alcoolique caustique et il se forme dans ces conditions un mélange de formiate alcalin et d'α et de β-terpinéol, mélange dans lequel l'α-terpinéol domine. Il est facile de séparer le terpinéol du formiate alcalin et de l'eau ou de l'alcool.

Il faut enfin procéder à la récupération de l'acide formique. A cet effet, le formiate alcalin obtenu comme sous produit dans la réaction précédente, est traité par un acide fort et on récupère l'acide formique par distillation.

Un inventeur américain, D. H. Sheffield, a trouvé que l'on pouvait améliorer considérablement ce mode de préparation en traitant le pinène avec un mélange d'acide formique, d'une concentration à environ 60 à 75 % en poids et d'acide orthophosphorique de même concentration. La quantité d'acide phosphorique doit être dans le mélange égale à environ 20 à 40 % de celle de l'acide formique. Ce nouveau procédé a d'ailleurs été décrit dans un brevet anglais récemment publié (n° 468.785) appartenant à l'HERCULE POWDER Cie. Dans ce brevet, les indications complémentaires suivantes sont également données :

On agite le pinène, soit seul, soit en solution dans un solvant inerte, avec le mélange d'acides, on maintient la masse en réaction à une température qui doit rester inférieure à 50°C et qui de préférence doit être réglée au voisinage de 35°. Lorsque la réaction est terminée, ou tout au moins très près d'être terminée, on sépare les acides et on les recueille, afin de les utiliser pour le traitement d'une nouvelle quantité de pinène.

La couche huileuse que l'on obtient dans ces conditions est tout d'abord débarrassée de l'acide formique qu'elle contenait en solution. On peut par exemple pour cela opérer par distillation dans le vide, après addition d'eau et agitation. Il ne reste qu'une petite proportion de formiate de terpinyle dans l'huile et il est possible de séparer ce produit après élimination des huiles, en effectuant, par exemple, une saponification par les alcalis caustiques.

Ce traitement s'applique soit au pinène, soit à l'α-pinène, soit au pinène en solution dans un solvant ou dans un mélange de solvants inertes, comme par exemple l'essence de térébenthine.

Voici par exemple comment on peut réaliser dans la pratique une préparation de ce genre. On partira d'une solution de dipentène dans l'essence de térébenthine et on opèrera sur 2.000 gr. d'essence de térébenthine contenant 20 % de dipentène. On ajoute 1.000 gr. d'acide formique à 70 % en poids, puis 300 gr. d'acide orthophosphorique de même concentration. On agite le mélange d'acides et d'essence de térébenthine et on maintient la température de la masse entre 40 et 50°C pendant environ 8 heures. On laisse reposer le mélange et dans ces conditions les acides décantent et peuvent être séparés.

On ajoute alors 150 gr. d'eau, à la couche huileuse, afin d'éliminer par distillation dans le vide l'acide formique dissous, puis on traite cette couche huileuse par une solution à 25 % de soude caustique contenant 80 gr. de soude, afin de procéder à la saponification du formiate de terpinyle présent.

Les résultats de ce procédé permettent de compter sur une récupération de 96 % des acides utilisés et sur une production de terpinéol, d'un point d'ébullition compris entre 200 et 250°, d'environ 55 %.

Ce terpinéol est comme nous le disions plus haut, constitué généralement par un mélange d'α et de β-terpinéol dans lequel l'α-terpinéol prédomine. On notera que l'on peut augmenter le rapport α-terpinéol, β-terpinéol en diminuant la proportion d'acide formique employée par rapport à celle d'acide phosphorique. Le produit final contient environ 98 % d'alcools tertiaires.

G. G.

Produits pour l'hygiène intime

La santé des organes génitaux a une influence très nette sur la santé et sur la beauté féminine. Les déclanchements de sécrétions provoqués par un excès de flore bactérienne ou par une irritation vaginale, se traduisent généralement par un teint caractéristique et par un rictus particulier peu agréable.

Au contraire, leur parfait fonctionnement retentit favorablement sur tout l'organisme et se traduit par une euphorie très apparente. Il est donc nécessaire de généraliser les soins d'hygiène intime et de les préconiser au même titre, sinon davantage, que ceux de la bouche et des dents.

On trouve ces produits en assez grand nombre dans le commerce, ils sont généralement de deux sortes : les produits détersifs légèrement alcalins et les produits acides. Les premiers ont pour objet le nettoyage parfait de la cavité vaginale et sa désinfection, les seconds remplissent le même rôle, mais sont mieux supportés par la muqueuse dont le pH est acide et leur effet astringent est plus marqué.

Les formulaires classiques ont donné toutes sortes de recettes pour la préparation de ces produits, nous leur reprochons leur empirisme et leur composition dans laquelle entrent la plupart des produits chimiques ou pharmaceutiques, sans que la nécessité de ces adjonctions soit apparente.

En réalité, il faut employer et il suffit d'employer des produits à la fois détergents, c'est-à-dire nettoyant parfaitement, antiseptiques, cela va de soi, toniques et décongestionnants c'est-à-dire diminuant l'irritation locale, l'excessive circulation, l'inflammation s'il y a lieu et supprimant les prurits.

Ces résultats sont obtenus facilement au moyen des huiles essentielles mêlées à des excipients inoffensifs et il paraît tout à fait superflu de faire appel aux produits chimiques dont on a abusé jusqu'ici.

Les sels de mercure et de plomb sont toxiques et exfoliants, l'acide salicylique desquamant, le formol tannant (il transforme la muqueuse en parchemin) ; leur emploi est dangereux et à déconseiller. Les sels de soude, borax, carbonates, triphosphates, hypochlorites ne peuvent être utilisés qu'en complexe judicieusement dosés pour éviter des accidents désagréables.

Le pH de la muqueuse vaginale est généralement voisin de 5 avec des variations consécutives à l'état local ou général : cette acidité préserve la cavité de l'envahissement microbien, ces micro-organismes ne se développant rapidement que sur une couche alcaline de mucus : tout liquide dépassant 8,5 devrait être écarté : le bicarbonate de soude, les solutions de savon parfaitement neutres (pH 7,5 à 8) représentent les alcalins faibles types.

Le désinfectant le plus efficace, tant au point de vue bactérien qu'odorant est incontestablement l'essence de lavande déterpénée qui offre, par surcroît les avantages de son pouvoir cytophylactique, cicatrisant et décongestionnant. On peut lui associer le chloraseptate de soude, sel de l'acide benzoïque, sans danger, mais non pas plus efficace.

L'essence de lavande, par son large pouvoir de diffusion, pénètre en effet, dans l'économie et amène la décongestion et la désinfection de l'utérus, des trompes et des ovaires, sans aucun artifice supplémentaire.

Le pouvoir détergent des produits d'hygiène intime est nécessaire, car les mucus secrétés par les parois sont généralement épais, glaireux et toujours adhérents : seul un savon ou un détergent équivalent sont susceptibles de les diluer et d'opérer un nettoyage correct des replis du sac vaginal, sans engendrer de desquamation superficielle.

Le produit qui nous a donné les meilleurs résultats, même en clinique obstétricale est le savon liquide de potasse limpide, titré à 15 % d'acides gras et à 2 ou 3 % d'essence de lavande déterpénée.

Ce savon doit être parfaitement neutre : son pH étant ramené à 7,5 ou 8 au maximum au moyen d'acide phosphorique. Cet acide absorbant l'excès de potasse forme un phosphate mono sodique de pH très bas et à grand pouvoir tampon qui protège largement l'hydrolyse du produit et évite l'action alcaline de la potasse dégagée pendant la dilution : dilué dans 5 à 10 fois son poids d'eau tiède et employé en injection selon les méthodes courantes, il peut être additionné, si on le désire, de glycérine 5 à 10 %.

Un produit cristallisé, présenté en sachets ou en boîtes métalliques peut être obtenu avec le mélange suivant :

Bicarbonate de soude....	870 gr.
Alcools gras sulfoné en poudre................	100 gr.
Essence de Lavande déterpénée................	25 —
Chloraseptate de soude 20 a..................	5 —

Ce produit (pH 7,5 à 8) est à dissoudre dans l'eau chaude à la dose de 10 à 25 grammes par litre d'eau : il donne une solution limpide, mousseuse, détergente et parfumée qui est utilisée comme la précédente.

Les prurits du vagin étant généralement provoqués par des sécrétions alcalines, il va sans dire que l'emploi de liquides d'un pH du même ordre ne les supprimera pas et sera même susceptible de les

faire naître : il sera donc utile d'avoir recours à des solutions acides, c'est-à-dire de pH 4,5 à 6,5 capables de faire cesser les démangeaisons et d'arrêter les inflammations locales.

Sous forme de liquide, ce produit se prépare à partir des alcools gras sulfonés : le type normal est la solution à 10 ou 13 % d'alcools gras, à diluer dans 5 à 20 fois son poids d'eau chaude. Comme le savon liquide précédent, cette solution sera parfumée avec de l'essence de lavande déterpénée, davantage pour ses vertus que pour son parfum, et additionnée de 5 à 10 % de glycérine, si on le juge utile.

Le chloraseptate de soude est également soluble dans ce mélange dont le pH est de 5 à 6 et qui ne s'hydrolyse pas par dilution.

Sous forme pulvérulente, le mélange suivant donnera de bons résultats :

Phosphate mono-sodique	870 gr.
Alcools gras en poudre...	100 —
Essence de lavande......	20 —
Chloraseptate...........	10 —

Le pH de la solution dans l'eau est inférieur à 6,5. Bien entendu le phosphate trisodique, très alcalin, est dangereux.

Le thymol est parfois préféré à l'essence de lavande, d'abord parce qu'il est cristallisé et facile à réduire en poudre, et par conséquent, à mélanger aux produits secs. Il n'est pas question de lui dénier ses propriétés antiseptiques qui sont très réelles, mais le thymol est irritant, n'est pas décongestionnant, au contraire, et ne semble pas pouvoir reconstituer les tissus, puisqu'à haute dose il est nécrosant, comme tous les phénols.

La lavande thymolée, en revanche, est acceptable, très efficace quoique moins décongestionnante que la lavande pure ou additionnée de géranium. On peut remplacer les 20 grammes d'essence de lavande, par 10 grammes de mélange lavande thymol : 4/1.

A noter que les solutions d'huiles essentielles étendues et ne contenant plus les 2 pour 1000 qui sont utiles pour anihiler les cultures microbiennes « in vitro » sont encore très efficaces dans le corps humain.

L'essence de thym est légèrement rubéfiante (action des terpènes, du carvacrol et du thymol) elle augmente la circulation sanguine dans les muqueuses : cette notion pourra être retenue par le médecin traitant qui en tirera profit le cas échéant. L'essence de serpolet est moins vaso dilatatrice, le mélange serpolet, menthe pouliot est d'abord dilatateur, puis constricteur, sa bonne odeur de fleur des champs est agréable.

Le menthol, utilisé comme anesthésique donne une sensation pénible de froid, le camphre est vasoconstricteur et surtout calmant, ce qui peut avoir son intérêt contre les eréthismes nerveux. Le bornéol, au contraire est tonique et légèrement aphrodisiaque ; l'acétate d'isobornyle, et les essences de pin qui en contiennent sont efficaces et d'emploi agréable.

L'essence de moutarde, ou iso-sulfocyanate d'allyle est très antiseptique et antiferment, cependant son pouvoir révulsif la déconseille dans les cas de l'espèce.

Toutes les compositions à base de produits chimiques trop actifs présentent des inconvénients et nous sommes partisans de composer les produits pour les lavages de la cavité vaginale avec le même esprit que les produits pour les lavages de bouche. Les dentifrices à base d'huiles essentielles ont toujours donné des résultats supérieurs aux dentifrices chimiques, essayés en grand nombre depuis trente ans. Les savons dentifrices et notamment les savons liquides parfumées donnent des résultats incontestablement favorables, malgré la campagne de dénigrement dont ils sont l'objet : l'hydrolyse, qu'on leur reproche comme un crime, ne libère pas, en effet, assez d'alcali pour neutraliser les liquides acides sécrétés par les muqueuses.

Enfin, les alcools gras sulfonés forment une nouvelle classe de détergents acides faciles à utiliser, soit sous la forme de poudre, soit sous la forme de liquides, ils ne présentent pas le phénomène de l'hydrolyse et leur pH est convenable.

Dans cette série de spécialités, comme dans la plupart des autres réservées au parfumeur, nous restons résolument ennemis des complications et de l'usage des produits chimiques, puisque les méthodes les plus simples et les produits les plus appropriés à nos industries répondent exactement aux besoins. Une longue pratique de vénéréologie et d'obstétrique nous a montré que les produits à base d'essence surpassent nettement les produits chimiques pour l'usage visé.

Laboratoires P. M.

FICHES TECHNIQUES

Progrès réalisés dans le domaine des substances aromatiques en 1934. — S. Sabetay. — Riechstoffind. Kosmetik, t. 11, p. 205, 1936.

L'auteur passe en revue les progrès réalisés dans le domaine des parfums synthétiques qui ont permis de préparer les produits suivants :

Cyclogéraniol, cyclonérolidol, safranal et β-eujonone ; Aldéhydes non saturées α et β, par une nouvelle synthèse ; Synthèse des quinolines ; Chlorure de l'acide anthranilique avec possibilité de préparer des anthranilates de poids moléculaire élevé.

Extraction de principes aromatiques au moyen de solvants volatils. — Y. R. Naves. — Riechstoffind. Kosmetik, t. 12, p. 23, 1937.

L'auteur traite dans cette étude de la préparation des essences que l'on peut extraire des eaux parfumées et des jus de fruits.

On trouvera dans l'original un certain nombre de tableaux qui donnent les solvants les plus appropriés et les rendements que l'on peut obtenir en partant :

1° Des fleurs fraîches ;
2° Des herbes ;
3° Des plantes médicinales importées ;
4° Des résines, des gommes résines et des baumes ;
5° Des produits d'origine animale.

LES LOTIONS A 50°

Le décret du 8 juillet 1937 a imposé un minimum de 50° d'alcool éthylique pour les eaux de cologne, lotions et produits normalement alcooliques. Une circulaire additionnelle a fait connaître que certaines dérogations seraient apportées à cette mesure et que, notamment, certains produits pourraient contenir plus ou moins d'alcool, ou même pas du tout, le degré devant dans tous les cas être indiqué sur le récipient. Les modalités de cette indication sont laissées à l'appréciation du fabricant. Les produits visés par cette exception sont :

Lotions au pétrole, lotions détersives, lotions toniques pour les soins du visage et du corps, lotions recolorantes ou décolorantes, teintures, fixateurs pour cheveux, brillantines à deux corps, shampooings. Produits de beauté (crêmes, laits, etc. pour les soins de l'épiderme) vernis rouges liquides, dépilatoires, fards.

Cette énumération est incomplète et laissera place à des contestations : le parfumeur devra faire en sorte que les produits qu'il livre à moins de 50° d'alcool ou sans alcool, rentrent bien nettement dans cette liste, au besoin par l'apposition d'une contre étiquette explicative.

Il faut reconnaître que, dans une certaine mesure du moins, l'obligation d'indiquer le degré du solvant sur le récipient (mesure assez généralisée d'ailleurs) évite la concurrence de certains produits à faible degré d'alcool et de produits plus riches.

Qu'une Eau de Cologne à 60° normale se trouve en concurrence, sans que rien l'indique à l'acheteur, avec un article similaire à 30° (coûtant désormais 8 francs de moins par litre) était évidemment facheux. Rien dans l'aspect extérieur ne distinguait celle-ci de celle-là ; quant à la qualité, on ne l'apprécie qu'à l'usage et encore, le nombre de connaisseurs diminue-t-il de plus en plus.

L'Administration espère peut-être aussi augmenter la consommation de l'alcool, dissolvant dont les hauts prix éloigne de plus en plus le commerce. Son espoir sera probablement déçu car les progrès de la technique d'une part et les observations des hygiénistes d'autre part, condamnent les abus d'alcool dans la toilette. Les cas d'éthylisme chez les enfants lotionés se sont multipliés au point que certaines villes d'eau sont encombrées d'enfants malades de ce chef : on ne peut évaluer le nombre des adultes atteints car il est toujours possible d'incriminer la consommation du vin et de l'alcool.

Techniquement, aucun obstacle ne se dresse plus contre l'usage des alcools à bas titre ou même de l'eau, solvants dans lesquels il est désormais possible d'incorporer de larges quantités d'huiles essentielles déterpénées ou simplement rectifiées.

Jusqu'ici, de telles lotions offraient l'inconvénient de « couler » c'est-à-dire qu'employées en frictions pour les soins des cheveux (les solutions faiblement alcooliques ne moussant pas) elles s'évadaient des mains du praticien et des cheveux du client pour couler en rigoles fraîches le long du cou jusque dans le dos en provoquant des réactions diverses.

Nous avons déjà signalé le remède.

Mais il ne suffisait pas d'empêcher, les lotions à bas degré d'alcool de couler, il fallait parvenir à leur incorporer assez d'huiles essentielles pour que leur parfum soit au moins égal à celui des produits les meilleurs.

De nouveaux corps contenant à la fois des solvants puissants et des alcools gras moussants permettent désormais de dissoudre dans l'alcool dilué et même dans l'eau, toutes les compositions normales d'huiles essentielles d'essences déterpénées et de produits de synthèse, à l'exception cependant des muscs artificiels qui restent insolubles ou recristallisent après coup.

Pour les lotions à 50°, ces adjuvants sont aussi nécessaires que pour les lotions détersives ou toniques, à plus faible degré d'alcool ou sans alcool.

La lotion 50° normale mousse peu et dissout très peu d'essences.

En général, il est possible de dissoudre par litre d'alcool 50° environ 2 grs 5 à 3 grammes d'essences déterpénées ou de parfums de synthèse ou 1 à 2 grammes d'huiles essentielles naturelles avec un fort refus et des filtrages sempiternels.

3 grammes d'essences déterpénées correspondent il est vrai (dans le cas de l'eau de Cologne par exemple) à 20 grammes d'huiles essentielles non rectifiées, ce qui donne un parfum très suffisant, mais 1 à 2 grammes d'huiles essentielles brutes sont tout à fait incapables de donner à des lotions, sinon un bon parfum, du moins une propriété hygiénique quelconque.

Au contraire, si on dissout 3 à 5 grs d'huiles essentielles dans une certaine proportion de sulfodiol, on obtient un produit soluble dans les alcools dilués. Pour l'alcool 50°, un mélange à froid égal d'essences et de sulfodiol donne un complexe qui se dissout aisément et se transforme après filtration en une solution à la fois parfaitement limpide, très odorante et très mousseuse.

Pour la dissolution à 25°, il faut employer davantage de sulfodiol et pour la dissolution dans l'eau, 6 à 7 fois le poids d'essence.

Avec les complexes contenant des essences déterpénées, la puissance odorante devient assez considérable pour qu'il soit possible d'ob-

tenir à 50°, des préparations plus odorantes que les lotions à 80° du commerce.

Ce résultat doit être d'autant plus retenu que la notion de la valeur antiseptique, hygiénique et même médicamenteuse des huiles essentielles se fait une place plus considérable dans l'esprit des hygiénistes et des bactériologues et que, jour après jour, le nombre des applications thérapeutiques des corps odorants se multiplie.

Déjà en effet, certains médecins exigent pour le lotionnement des enfants et des malades des laits d'huiles essentielles rigoureusement sans alcool, qu'il est facile d'obtenir en dispersant dans l'eau, des essences naturelles, additionnées de 25% de leur poids d'Emulsol R. Les laits aromatiques à 2% ont une valeur thérapeutique et antiseptique indéniable et une stabilité parfaite.

Dans les solutions dentifrices pour le lavage des dents ou pour les Bains de Bouches, le sulfodiol permet l'incorporation de larges quantités d'huiles essentielles à l'alcool 50° ; l'économie de dissolvant est loin d'être négligeable puisque la qualité du produit final est améliorée par l'augmentation du pouvoir détersif du dentifrice. Le sulfodiol ne donne aux dentifrices aucun goût de savon.

Les produits alcooliques dont le degré minimum est fixé désormais en France à 50° minimum, pourront donc, à ce titrage en alcool, être de qualité égale ou supérieure aux produits classiques, ce qui permettra de lutter contre l'augmentation des prix autrement que par la fraude sur l'alcool qui, parait-il, n'a pas entièrement disparu.

FLORIANE.

SHAMPOINGS TRÈS MOUSSEUX

Les shampoings obtenus au moyen de savons liquides titrés le plus souvent à 18% d'acide gras (26 à 30 de savon pur) sont généralement considérés comme les produits donnant les meilleurs résultats au moindre prix. Additionnés de ricin cristal, ils donnent des shampoings surgras laissant le cheveu brillant, souple, sans emploi particulier d'huiles grasses ou d'imprégnateurs particuliers. Cependant, l'introduction sur le marché de shampoings d'alcools gras sulfonés, beaucoup plus mousseux a orienté la clientèle vers l'usage de ces spécialités nouvelles. A l'usage, ces nouveaux détersifs se sont montrés trop efficaces, capables d'éliminer toutes les matières grasses du cheveu, au point de rendre celui-ci sec et terne. Il a fallu ajouter à ces shampoings d'alcools gras des corps gras complémentaires : huiles émulsionnées ou non. Il en résulte des liquides troubles et d'un aspect peu agréable.

Le cours de plus en plus élevé des alcools gras sulfonés met désormais un obstacle à leur usage.

Mais il est possible de rendre les shampoings de savon très mousseux, par une addition relativement peu importante de solution d'alcool gras, et il est possible de leur conserver leur pouvoir nutritif du cheveu en continuant à les additionner de ricin cristal.

La préparation la plus recommandable est la suivante :

Savon liquide 12% d'acide gras (18 à 20 de savon pur)	800 gr.
Solution d'alcools gras sulfonés à 13%	150 —
Ricin cristal	50 —

Un produit plus visqueux est obtenu avec :

Savon liquide 12% d'acide gras	750 gr.
Solution d'alcools gras à 13%	150 —
Ricin cristal	100 —

Non filtrés, ces complexes sont troubles, mais s'éclaircissent par filtration sur papier dur ou aux filtres à colonnes.

La Parfumerie, l'Art Cosmétique et la Droguerie

à la dernière Foire d'Automne de Leipzig

La Foire d'Automne de Leipzig, en tant qu'articles de savonnerie, de parfumerie, de cosmétique et de droguerie, ne manque pas de jouer un rôle important, car elle permet de diriger le choix des intéressés, quant à la vente de la Noël et du Jour de l'An. C'est naturellement exprimer qu'elle est à l'origine d'un fort mouvement d'affaires et cette année encore l'afflux des visiteurs était particulièrement grand.

Ceux-ci, mis en présence des collections variées qui étaient exposées, n'ont pas regretté leur voyage, car les nouveautés ne faisaient pas défaut.

En savonnerie, les fabricants allemands, revenant à une conception plus discrète, en même temps que plus élégante des emballages, nous ont présenté un assortiment des plus complets en savons de toutes sortes, dans lesquels dominaient comme parfums, la lavande, la fleur de pommier, la rose-thé et le lilas. Nous avons également rencontré un choix intéressant de figurines en savon, notamment des marquises Pompadour, dont la partie supérieure était constituée en savon figurine, tandis que la robe à paniers, en habillage de cellophane de couleur, contenait des savons ronds. Les chiens Ric et Rac étaient également présents, ainsi que des policemen anglais, des anges, des Bonhommes Noël et des Saints Nicolas.

Dans le flaconnage, on revient aux figures géométriques de mode, qui se marient fort bien avec la taille du cristal, alors que les bouchons en bakélite et en polopas détrônent lentement les anciens bouchages en étain.

Pour les soins de beauté, grand assortiment de pinces à épiler, de couteaux, de ciseaux, sortant des célèbres coutelleries de Solingen.

Un rasoir mécanique liliputien peut être inséré dans le plus petit sac de dames. Un appareil électrique à épiler attaque le mal « à la racine ». Des fers à friser électriques, pour salons de coiffure, présentent un dispositif coupant automatiquement le courant dès qu'une température donnée est atteinte, ce qui empêche de brûler les cheveux.

Un nouveau vibrateur, pour le massage, qui fonctionne sans courant électrique, à la main, était exposé au Salon des Inventeurs.

Un récipient, dans le genre de ceux dont on se sert pour remplir les stylos en voyage, contient un liquide nouveau pour dissoudre les petites peaux sur les lunules des ongles. Nous avons vu de nouvelles houppes en tissu de velours, des étuis à rouge pour les lèvres, d'une forme véritablement moderne, ainsi que des serviettes à démaquiller fort pratiques.

D'autre part, les chimistes ont su composer, pour l'hiver, des crèmes protégeant ou nourrissant le derme, tandis que, pour l'été, d'autres préparations donnent un hâle bruni, sans qu'il soit pour cela nécessaire de s'exposer au soleil de la Riviera. Des eaux dentifrices et des pastilles dentifrices, que l'on fait dissoudre dans un verre d'eau, parfument l'haleine, tandis que certaines préparations et des brosses à dents d'une incurvation étudiée préviennent la carie des dents. Nous citerons encore des crèmes à raser, des sels pour le bain, des bains de mousse qui rafraîchissent l'organisme et le système nerveux. A propos de bains, nous avons également vu des thermomètres pour bains, incassables, en celluloïd, en aluminium et en matières plastiques nouvelles. Mentionnons pour terminer, de nombreux produits que la chimie allemande a inventés pour combattre les mites et tous les insectes destructeurs de nos penderies et de nos jardins.

Enfin, en dernier lieu, des bougies, qui, par leur structure, ne gouttent pas.

Certes, nous n'avons pas pu retenir tout ce qui, au cours de notre visite à travers les stands, constituait une innovation. Il y en avait de trop pour les mentionner, il y en aura encore plus à la prochaine Foire du Printemps !

L'ENCENS ET SES EMPLOIS

L'ENCENS

DANS LE COMMERCE

D'après P. L. Simmonds l'oliban du commerce, ou vrai encens, est le luban des Arabes et l'encens des Anciens.

L'**encens d'Arabie,** ou encens mâle, est le plus estimé parce qu'il entre facilement en combustion en répandant l'odeur la plus aromatique.

Il est en larmes régulières, ou en fragments irréguliers, onctueux, plus ou moins translucides, jaune pâle ou à peine rougeâtres, plus ou moins blancs intérieurement, à odeur très fragante.

Deflers a rapporté, de son voyage en Arabie, en 1887, l'oliban vrai, ou luban nitaych, l'oliban femelle et le luban andjhio. D'après M. A. Guillaumin il est très probable que ce sont là trois qualités du produit donné par le **Boswellia Carterii,** des synonymes de luban makur, de luban bedowi.

L'encens d'Arabie est désigné quelquefois sous le nom d'encens de la Mer Rouge.

Selon Gustave Heuzé le plus recherché est celui de Saba (Yémen actuel, au sud-ouest de l'Arabie).

D'après Pline l'Ancien, naturaliste romain, les Minéens, peuple d'Arabie, ont fait les premiers le commerce de l'encens. On s'explique ainsi que ce dernier soit parfois appelé minéen.

L' **encens d'Afrique,** ou encens femelle, est mou, plus résineux que l'encens mâle. Il a une odeur moins suave. Il se présente en larmes jaunes alliées à des larmes marron, ou rougeâtres. Elles se ramollissent entre les doigts et dans la bouche.

Le bdellium d'Afrique, donné par le **Commiphora africana,** est en morceaux arrondis de la taille d'un œuf de moineau à celui d'un œuf de poule. Il est de couleur rouge pâle ou gris brun ; quand il est pur sa teinte est jaune fauve. Sa cassure est résineuse, translucide. Son goût âcre et amer.

Les principaux marchés de l'encens d'Afrique sont Saint-Louis (Sénégal), Kayes (Haut-Sénégal-Niger), Médine (Soudan français), Bakel (Soudan français), El-Facher (Dar-Four, Soudan occidental).

L'**encens de l'Inde** est moins recherché que celui d'Arabie. On le trouve dans le commerce en larmes régulières de la grosseur d'une noisette, ou en morceaux irréguliers. Sa couleur est jaune rosé. Il est souvent couvert d'une efflorescence blanchâtre. Son odeur rappelle celle de la térébenthine. Sa saveur est amère.

Dans les bazars de Bombay et autres villes de la région on le vend sous les noms de gunda biroza, ou dup salai.

PROPRIÉTÉS ET COMPOSITION DE L'ENCENS

L'oliban, ou véritable encens, possède une agréable odeur balsamique qui ne se développe bien qu'à une température assez élevée. Sa saveur est légèrement amère et rappelle celle de la térébenthine. Il s'amollit quand on le mâche, adhère aux dents et blanchit la salive.

On trouve dans l'encens, d'après Droconnot, une huile volatile, une résine soluble dans l'alcool, une résine insoluble dans ce liquide et dans l'eau, une gomme soluble dans l'eau.

Trempé dans l'alcool il prend une teinte blanchâtre due à la dissolution de la résine. Hlasiwetz a donné pour formule, à cette résine, $C^{80}H^{30}O^{12}$.

Trempé dans l'eau froide, il se ramollit et prend aussi un aspect blanchâtre qui tient à la dissolution de la gomme. Cette gomme a beaucoup d'analogie avec la gomme arabique.

Comme la plupart des gommes-résines, l'encens doit probablement son parfum à un corps odorant particulier associé à l'acide benzoïque.

On le falsifie avec des larmes de diverses résines blanches. Pline rapporte, dans son Histoire naturelle, que l'encens d'Arabie se trouvait dans le commerce sous diverses qualités. Les sortes inférieures étaient mélangées avec de la résine ordinaire.

Par la distillation l'encens donne 3 à 8 % d'essence incolore.

D'après Stenhouse cette huile essentielle a pour densité 0,866. Elle bout à 179°4 et son odeur rappelle celle de la térébenthine. Suivant Kurbatow elle est composée de deux principes dont l'un $C^{10}H^{16}$, bouillant à 158°, est susceptible de donner avec l'acide chlorhydrique un camphre artificiel. Le second est une huile oxygénée.

On trouve dans l'essence des terpènes qui passent à la distillation à 162° du dipentène, du phellandrène (1).

Sous le nom d'**oleum thuris** l'essence d'encens figurait dans les tarifs de la ville de Berlin en 1754. Mais, dès 1589, le **Dispensatotium Noricum** la mentionnait. Elle était déjà connue du temps de Valerius Cordus.

---

(1) D'après S. Piesse, l'essence d'oliban est lévogyre, renferme du pinène gauche, du phellandrène, du dipentène et du cadinène.

Les emplois

Presque tous les peuples de l'Antiquité ont offert l'encens à leurs dieux. De nos jours on la brûle dans les églises catholiques pour les cérémonies funèbres et pour parfumer les autels. On l'emploie aussi dans les églises grecques de même que dans les mosquées.

EN PARFUMERIE

L'encens, a-t-on dit, est un perfum solaire qui au point de vue magique correspond à l'élément feu et au dernier jour de la semaine qui est le dimanche.

Seul ou associé au benjoin, au baume de tolu, au baume du Pérou et autres produits odoriférants, l'oliban entre dans les papiers, pastilles et liquides fumigatoires.

Papier fumigatoire anglais (Askinson) : tremper du papier non collé dans une solution aqueuse saturée de nitrate de potassium (salpêtre). Le laisser sécher puis le tremper dans la solution alcoolique suivante : benjoin : 150 gr. ; encens : 100 gr. ; bois de santal : 100 gr. ; essence de vétyver : 50 gr. ; essence de ray-grass : 10 gr. ; alcool à 95°, 1 litre.

Pastilles fum gatoires à la rose : gomme en poudre : 18 gr. ; encens : 18 gr. ; storax : 18 gr. ; nitrate de potassium : 12 gr. ; poudre de rose : 25 gr. ; charbon végétal pilé : 100 gr. ; essence de rose : 2 gr.

Pastilles fumigatoires à la vanille : gomme galbanum : 18 gr. ; encens : 18 gr. ; storax : 18 gr. ; nitrate de potassium : 12 gr. ; clous de girofle : 12 gr. ; poudre de vanille : 25 gr. ; charbon : 100 gr. ; essence de girofle : 1 gr. ; essence de vanille : 1 gr.

« Les pastilles modernes, disait S. Piesse, Chimiste-Parfumeur, à Londres, vers 1903, ne sont en réalité qu'une légère variante de l'encens des Anciens. Pendant longtemps on leur donna le nom d'osselets de Chypre. »

Cet auteur donne, dans son livre « Chimie des Parfums », le procédé suivant pour préparer le « papier à fumigations ».

« On trempe des feuilles de bon papier léger dans une solution de salpêtre, dans la proportion de 56 gr. de salpêtre pour 56 centilitres d'eau ; on les fait ensuite bien sécher.

« On fait dissoudre une gomme odorante, myrrhe, oliban, benjoin ou autre dans de l'esprit-de-vin rectifié jusqu'à ce que celui-ci en soit saturé ; avec une brosse on étend cette solution sur les deux côtés du papier, ou bien on plonge ce dernier dans la solution ; après quoi on le suspend en l'air où il sèche rapidement. On fait ensuite, avec des bandes de ce papier, en les roulant, des espèces de broches que l'on enflamme et que l'on souffle aussitôt. Le nitre contenu dans le papier est cause qu'il brûle tout doucement en répandant l'agréable parfum des gommes aromatiques. Si l'on presse deux de ces feuilles l'une contre l'autre avant que la surface soit sèche, elles se colleront et n'en feront qu'une seule. Coupées en bandes, elles forment ce qu'on appelle « allumettes odoriférantes » ou « broches parfumées »

Liquide fumigatoire : alcool à 95°, 1 litre ; iris : 200 gr. ; benjoin : 200 gr. ; cardamone : 60 gr. ; cascarille : 100 gr ; encens : 100 gr. ; storax : 25 gr.

Teinture, ou extrait, d'oliban : faire macérer 550 gr. d'oliban dans 5 litres d'alcool.

Le prophète Mohammed prescrivait de parfumer les demeures avec l'oliban et la sarriette.

Chez les Arabes on composait un parfum liquide à base d'encens pour le corps et les vêtements.

EN HYGIÈNE ET MÉDECINE

L'oliban ,ou encens mâle, est employé en pharmacie et médecine.

Les anciens Egyptiens se livraient à des purifications avec l'eau, l'encens et le natron (carbonate de soude naturel).

« On trouve dans les vieux livres de pharmacie, dit S. Piesse, sous le nom de **suffitus,** un certain mélange de résines qui, jeté sur les cendres encore chaudes, produisait une fumée que l'on regardait comme salutaire dans plusieurs maladies.

« C'est avec la même idée, ou tout au moins pour masquer la mauvaise odeur de la chambre des malades, que l'on se sert aujourd'hui de pastilles et de rubans de fumigation. »

D'après Malmonides les Anciens brûlaient de l'encens afin de masquer l'odeur qui s'élevait des animaux égorgés pour les sacrifices.

En Afrique, les indigènes brûlent dans leurs cases de l'encens d'Afrique pour en chasser les mouches. Ils lui attribuent aussi des propriétés désinfectantes, des propriétés excitantes des fonctions respiratoires et cérébrales.

Selon P. L. Simmonds « l'oliban était autrefois très renommé comme un remède souverain contre l'inflammation des yeux et comme un remède efficace dans la phtisie. On en mêlait souvent aussi au vin comme stimulant. »

Le prophète Mohammed conseillait aux femmes enceintes de manger de l'oliban, car s'il s'agissait d'un garçon il aurait le corps pur, et une fille la beauté du corps.

De nos jours on emploie l'oliban dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Il a été ordonné comme stomachique dans les dyspepsies atoniques.

L'encens paraît tenir ses propriétés stimulantes de son huile volatile et ses propriétés légères de sa résine.

En fumigations il sert à combattre les coliques utérines et les douleurs **a frigore.** On soumet la partie malade à l'action des fumées.

La poudre d'encens a été recommandée pour combattre la pustule maligne occasionnée par la piqûre d'une mouche charbonneuse. On étend sur un morceau de linge une pâte faite de fine poudre d'encens en larmes et de salive et on l'applique sur le mal. On renouvelle ce panse-

ment toutes les douze heures jusqu'à ce que commence le travail d'élimination. Ensuite on traite comme une escarre ordinaire.

Les propriétés adhésives de l'encens le font employer dans la préparation des emplâtres. Ainsi, étant considéré comme vermifuge, on mélange la poudre avec de l'eau-de-vie et applique le cataplasme sur l'estomac des enfants.

On l'utilise pour la préparation du diachylon.

On sait que les fumeurs invétérés sont exposés à des irritations, et même des ulcérations, de la muqueuse buccale et pharyngienne, capables d'éveiller l'éclosion du cancer. Il leur est conseillé de mâcher de l'oliban.

DANS L'ANTIQUITÉ

L'encens est une substance odoriférante dont il est souvent parlé dans les livres saints. C'est le lebonah de la Bible.

« Il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que ce fut à lui (Zacharie) d'entrer dans le temple du Seigneur pour y brûler l'encens. » (Luc).

« Et tu feras un autel pour y brûler de l'encens... Et Aaron y brûlera de l'encens tous les matins quand il arrangera les lampes, et le soir quand il allume les lampes il y brûlera de l'encens. » (Exode).

« Les Egyptiens faisaient une consommation prodigieuse de parfums pour le culte de leurs dieux. Aussi les Pharaons envoyaient-ils souvent leurs vaisseaux à la recherche des lieux qui produisaient l'encens et la myrrhe. Ils donnaient à ces pays les noms de Pount et de To-Nuter (terres divines. » (La Nature).

Les Hébreux recevaient sans doute d'Arabie l'encens qu'ils offraient sur leurs autels, et Jérémie dit, au nom de l'Eternel :

« Qu'ai-je besoin de l'encens qui vient de Saba, du roseau aromatique d'un pays lointain ? Vos holocaustes ne me plaisent pas et vos sacrifices ne me sont pas agréables. »

Hérodote, Théophraste, Plutarque, Athénée, puis Strabon, Dioscoride, Pline, parlent souvent de l'encens dans leurs écrits.

Hérodote rapporte que les Phéniciens l'apportaient aux Grecs qui, comme on le sait, joignaient aux fumées des victimes sacrifiées celles de substances odoriférantes. Il ajoute que pour le récolter, les Arabes faisaient brûler sous les arbres qui le produisent une gomme appelée styrax « afin d'écarter les innombrables petits serpents volants qui gardaient ces arbres. »

Au temps de Théophraste les rosiers et les arbres à encens étaient nombreux dans les plaines de Jéricho.

La mythologie grecque prétend que l'encens fut engendré par le Soleil, du corps de Leucothoé, son amante, enterrée vivante.

A l'époque où vivait Virgile l'encens qu'on brûlait dans les sacrifices venait de l'Orient.

On sait que les rois Mages offrirent à l'Enfant Jésus l'or, l'encens et la myrrhe.

Tertullien prétend que les premiers chrétiens employaient l'encens pour purifier les souterrains où la persécution les forçait de célébrer en secret les mystères de leur foi.

A. ROLET.

Les Arbres à Encens et leur Récolte

M. le Professeur Guillaumin, auteur d'un ouvrage sur les Burséracées et leur produit, et d'un article sur l'Encens (Parfumerie Moderne 1923), nous signale au sujet de l'article précédent de M. Rolet, qu'il ne connaît pas l'existence du Boswélia entre le Caire et Suez comme l'a indiqué Heuzé. En outre, le Boswélia papyrifera est spécifiquement abyssin et il n'en existe pas dans l'Atlas marocain. Le Boswélia Carterii existe en Arabie et dans le Somaliland et non dans les contrées de l'Afrique tropicale.

Nos remerciements au Professeur Guillaumin pour ces précieuses indications.

FICHES TECHNIQUES

Protection par l'escalol contre les coups de soleil. — P. Karl. — Riechstoffind. Kosmetilk, t. 12, p. 92, 1937.

L'auteur a déterminé, sur un certain nombre de substances et principalement sur des huiles, le pouvoir absorbant de ces produits pour les rayons solaires. Ces différentes substances se classent d'après la proportion de rayons solaires qu'ils absorbent dans l'ordre suivant : huile minérale blanche : 0 % ; huile de coprah : 23 % ; huile d'olive : 23 % ; huile de graine de coton : 26 % ; solution aqueuse à 1 % de bisulfate de quinine : 31 % ; solution aqueuse à 5 % de bisulfate de quinine : 98,5 % ; solution alcaline à 1 % d'esculetine : 94 % ; solution dans la glycérine à 2 % d'escalol WS : 96 %.

On trouvera dans l'original un certain nombre de formules d'emploi de ce produit pour la préparation des huiles, des crèmes, des lotions et des émulsions liquides.

LES ANTISEPTIQUES ESSENTIELS

Par R. M. GATTEFOSSÉ

(SUITE ET FIN)

Staphylocoque

Temps de culture à l'étuve à 37° après ensemencement		Résultat des cultures après un contact des tests avec les essences liquides ayant duré : 5 m.	15 m.	30 m.	1 h.	2 h.	5 h.	6 h.	8 h.	24 h.
Essence N° 1 1925	24 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
Essence N° 1 1926	24 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	—	—	—
Essence N° 2 1926	24 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	+	+	—	—
Essence N° 3 1925	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
Essence N° 3 1926	24 h.	+	+	+	+	—	—	—	—	—
	48 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—
	72 h.	+	+	+	+	+	—	—	—	—

Test témoin = culture au bout de 24 heures.

Ces diverses essences possèdent donc des propriétés microbicides marquées et sensiblement différentes suivant le mode d'action employé.

Elles peuvent se classer au point de vue de leur efficacité d'après les tableaux suivants :

		Eberth	Staphylocoque	B. Diphtérique
Essence de lavande 4.0 p. 1.000 N° 1 1925	24 h.	—	—	—
	48 h.	—	—	—
	72 h.	—	—	—
Essence de lavande 4.0. p. 1.000 N° 1 1926	24 h.	—	—	—
	48 h.	—	—	—
	72 h.	—	—	+
	6 j.	—	+	+
Essence de lavande 4.0. p. 1.000 N° 2 1926	24 h.	—	—	—
	48 h.	—	—	—
	72 h.	—	—	+
	4 j.	—	+	+

		Eberth	Staphylocoque	B. Diphtérique
Essence de lavande 4.0. p. 1.000. N° 3 1925	24 h.	—	—	—
	48 h.	—	—	—
	72 h.	—	—	—
Essence de lavande 4.0. p. 1.000. N° 3 1926	24 h.	—	—	—
	48 h.	—	—	—
	72 h.	—	—	—
Témoin... I c.c. d'alcool à 60°... pour 10 c.c. de gelose	24 h.	+	+	—
	48 h.	+	+	+
	72 h	+	+	+

Action microbicide des vapeurs d'essences de Lavande

Bacille d'Eberth	Staphylocoque	Bacille diphtérique
Essence N° 1 1926	Essence N° 1 1926	Essence N° 1 1926
Essence N° 1 1925	Essence N° 3 1926	Essence N° 2 1926
Essence N° 3 1925	Essence N° 1 1925	Essence N° 3 1926
Essence N° 3 1926	Essence N° 2 1926	Essence N° 1 1925
Essence N° 2 1926	Essence N° 3 1925	Essence N° 3 1925

Action microbicide des Essences à l'état liquide

Bacille d'Eberth	Staphylocoque	Bacille diphtérique
Essence N° 1 1925	Essence N° 3 1925	Essence N° 1 1925
Essence N° 3 1925	Essence N° 3 1926	Essence N° 3 1925
Essence N° 3 1926	Essence N° 1 1925	Essence N° 3 1926
Essence N° 1 1926	Essence N° 2 1926	Essence N° 2 1926
Essence N° 2 1926	Essence N° 1 1926	Essence N° 1 1926

Action infertilisante

Essence N° 3 1926 Essence N° 1 1925 Essence N° 3 1925
Essence N° 2 1926 Essence N° 1 1926

Il semble donc d'après ces résultats que dans le premier cas (essences agissant à l'état de vapeurs) celles de 1926 se soient montrées plus actives que vcelles de 1925. Dans le second cas (essences agissant par contact) il semble que ce soit le contraire.

Tout paraît s'être passé comme si dans les essences récentes, il y avait un principe volatil antiseptique qui diminue ou peut-être disparaît par le vieillissement.

Toutefois entre les différents plants, il est difficile de noter des différences vraiment appréciables.

En ce qui concerne l'action infertilisante, nous constatons que vis à vis du bacille d'Eberth, toutes les essences sont infertilisantes à 4 p. 1.000, que vis à vis du staphylocoque, seules nos essences (1-1925) (3-1925) et (3-1926) sont infertilisantes à la même dose. Vis-à-vis du bacille diphtérique, seule notre essence (3-1926) est infertilisante. Toutefois, il est à remarquer que pour les deux autres microbes, cas où l'essence ne s'est pas montrée absolument infertilisante, les cultures ont subi des retards de plusieurs jours, ce qui nous fait dire que nous n'étions pas éloignés de la dose infertilisante.

Donc notre Essence de Lavandin N° 3 (1926) serait la plus active au point de vue de l'action infertilisante.

On remarquera que nous avons étudié ici l'action de nos essences vis-à-vis de microbes bien déterminés. On ne peut donc établir aucune comparaison entre ces résultats et ceux obtenus par Lucien Cavel qui a opéré avec l'effluent d'une fosse septique renfermant un grand nombre de microbes indéterminés. Les résultats qu'il a obtenus auraient même pu être différents avec la même technique s'il avait utilisé des effluents provenant d'une autre fosse septique.

De plus, Lucien Cavel a étudié une essence de Lavande, mais il n'a pas désigné exactement quelle était cette essence, sa provenance botanique, etc... ce qui contribue encore à rendre toute comparaison difficile.

III[e] PARTIE

VIII

LA DÉSINFECTION PRIVÉE

L'expression « désinfection » laisse toujours, dans le public français, une impression désagréable : elle suggère soit des maladies putrides à odeurs infectes, soit des contagions terrifiantes, le terme « antiseptique » au contraire n'éveille que des images de cliniques et de salles d'opérations, enfin le mot « désodorisant » ne concerne guère que la chasse aux mauvaises odeurs.

Il n'existe donc pas de terme correct pour indiquer une opération par laquelle un particulier peut, sans difficulté ni ennui particulier, rendre sa maison tout entière saine et agréable, faire disparaître tout microorganisme provenant soit d'une maladie contagieuse, soit d'une visite de porteur de germe ou d'incubant, soit enfin de toute trace de circonstance fâcheuse capable d'avoir imprégné les appartements d'odeurs fâcheuses.

Et cependant le besoin existe. Et aussi, les produits convenables sont dans le commerce.

Chacun peut penser ce qu'il veut des microbes pathogènes et de leur importance dans la propagation des maladies, chacun peut se croire, grâce à son terrain particulièrement sain, à l'abri des attaques des infiniment petits, il n'en est pas moins exact qu'il est préférable de les détruire plutôt que les coloniser.

Un médecin plein de bon sens disait à ce sujet :

« Avec un bon fusil, vous qui n'avez pas peur, vous pouvez impunément vous promener dans les bois où gîtent les loups et autres animaux sauvages, mais vous trouverez séant de n'y emmener vos enfants et vos amis qu'après avoir purgé vos sylves de leurs indésirables hôtes ». C'est bien ce qu'il faut se dire en hébergeant dans sa propre demeure, après des amis ou des indifférents, possibles porteurs de germes à leur insu et au nôtre, nos enfants et les êtres les plus chéris. Et cependant, quoique les armes convenables soient à notre disposition, nous n'hésitons pas à les loger dans un appartement où nos pieds et ceux de nos visiteurs ont apporté, avec les poussières et les boues du dehors, des colonies dont nous ne soupçonnons pas la virulence. Les enfants se roulent sur les tapis, portent à leur bouche leurs doigts souillés, font de la poussière... et tout le monde absorbe des semences de maladies sournoises. Les mouches viennent de la ferme ou de l'hôpital, ou de la charogne voisine ; se posent sur nos mets : nous dégustons ensuite ces derniers sans dégoût.

Malades, incubants, porteurs de germes vont, viennent, déposent au hasard de leurs paroles crachottantes, de leurs mains encore moites d'une transpiration douteuse, des germes qui vont dormir pour se réveiller au moment où un courant d'air nous aura donné, avec un rhume de cerveau, une déficience appropriée à leur prolifération. Et voici la maladie.

Dans un appartement de Paris, il y a de 4.000 à 18.000 bactéries par mètre cube, dans le hall de la gare Saint-Lazare 325.000, dans les jardins du Luxembourg ; 130 à 8 heures du matin, à Berck 8 bactéries, à Chamonix 4.

Dans nos maisons, il y en a de 200 à 10.000, sans que nous le sachions.

En revenant du Salon de l'Automobile nous promenons avec nous quelques uns des 9 millions de bactéries par mètre cube que l'on y dénombre. Y a-t-il près de vous un chiffonnier, c'est 26 millions par mètre cube qu'il distille.

Enfin un tapis cloué contient en moyenne 9.400.000 bactéries au mètre carré, une table de travail 5 millions et un récepteur de téléphone 550 millions par mètre carré.

Il faut donc croire à la nécessité de désinfecter et le remède est à notre portée.

Récemment un médecin d'un grand hôpital de Paris, intéressé par nos travaux, préleva de l'air dans un de ses services et y dénombra 10.000 germes au mètre cube. Il mit de cet air dans un flacon avec quelques gouttes d'un parfum choisi. Après 20 minutes ; 40 % des microbes étaient détruits, après une heure il n'en restait plus que 20 %, plus que le dixième après trois heures et plus du tout après 9 heures.

Tous les parfums ne sont pas aussi efficaces et il faut évidemment choisir les meilleurs et les fabricants de désinfectants, de désodorisants, de bactéricides emploient, bien entendu, les plus efficaces.

Comment fait-on la désinfection d'un appartement ?

Il existe plusieurs méthodes d'application de nos moyens modernes de défense.

D'abord la vaporisation dans l'air de produits adéquats.

Par exemple de l'eau de Cologne vaporisée dans l'atmosphère au moyen d'un appareil à poire de caoutchouc est une bonne défense, mais l'alcool dont elle est formée et qui sert de solvant pour les essences végétales est un produit qui rentre pour les 4/5 de la valeur du produit final, grâce aux super-impôts dont il est chargé.

C'est pourquoi on utilise de préférence des Essences miscibles à l'eau d'excellentes odeurs, et qu'on mêle à de l'eau de fontaine de façon à éviter les droits prohibitifs. Ces solutions aromatiques peuvent être utilisées pour le lavage, pour l'arrosage en pulvérisations dans l'air et diffusées par tous les moyens mis à notre disposition.

Quelques cinémas, reconnaissables au premier « coup de nez » utilisent cette méthode, le Métropolitain de Paris est un des premiers à l'avoir pratiquée dès avant la guerre.

Ces produits aqueux ont un inconvénient, ils font ce que font toutes les eaux pulvérisées en goutelettes, ils agglomèrent la poussière et tachent les meubles cirés, les parquets et les tentures.

Au contraire, les mêmes huiles essentielles, dissoutes



ABONNEMENT ANNÉE 1938

Nous prions nos Lecteurs, d'avoir l'amabilité de nous couvrir, dès à présent, du montant de leur réabonnement année 1938, soit :

France et Colonies..	72 Frs
Etranger, pays adhérents................................	72 —
Etranger (non adhérents)................................	84 —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apportée aucune interruption dans le service de la revue.

dans certains dérivés du pétrole, tels que le Wite Spirit et le Kérosène, se diffusent parfaitement et ne tachent pas. Les insecticides à base de pyrèthre dont on fait un grand usage depuis dix ans sont à base de solvants pétroliques.

On vend donc aussi des désinfectants et des insecticides bactéricides qui peuvent être vaporisés, pulvérisés dans l'air et qui détruisent à la fois les microbes et les insectes ailés.

Une nouvelle variété de ces corps odorants, riches en huiles essentielles et contenant certaines matières non volatiles qui en fixent les propriétés. Ces imprégnateurs sont pulvérisés sur les tissus, tapis, tentures et les rendent auto-désinfectants. C'est-à-dire que tout microbe se déposant sur ces tissus est attaqué par les produits actifs et est détruit en peu de temps. Dès lors, les enfants peuvent se rouler à terre, avec chiens, chats et pieds, sans risquer d'en sortir atteints de maladies graves.

Enfin, une autre catégorie de désinfectants se présente sous une forme « automatique » c'est-à-dire ne nécessitant aucune intervention manuelle. Ce sont des blocs de Paradichlorobenzène, produit chimique à fort pouvoir d'évaporation. Ces blocs, s'ils contiennent une essence aromatique désinfectante, la volatilisent dans l'air, proportionnellement à la surface découverte et la désinfection est automatique.

Malheureusement, beaucoup de fabricants par économie, oublient d'y introduire l'huile essentielle indispensable et comptent que l'odeur propre du chlorobenzène est suffisante. C'est inexact, cette odeur, moins désagréable que celle de la naphtaline, chasse peut-être les insectes et les mites, mais est sans effet bactéricide.

Les électriciens ne sont pas restés en retard, ils ont imaginé diverses sortes de lampes à vaporisation. Les unes sont des lampes à alcool fonctionnant comme les lampes à capuchon de matière platinée : ils transforment l'alcool à brûler en formaldéhyde au moyen d'une résistance électrique. Certes, le formol est un puissant désinfectant, mais c'est aussi un tannant remarquable qui transforme, en rien de temps les muqueuses les plus délicates en parchemin mort et sans activité. Le formol ne doit pas être respiré, et les yeux souffrent profondément. Ces lampes doivent donc être écartées. D'autres contiennent simplement une lampe chauffante surmontée d'une coupelle dans laquelle on verse le parfum que l'on préfère, mêlé à de l'eau. Ce parfum peut être soit de l'eau de Cologne, soit une bonne lotion, soit un extrait à la mode, soit une essence miscible à l'eau et choisie pour son pouvoir bactéricide, lavande ou autre.

La lampe allumée chauffe, le produit distille et la désinfection s'accomplit sans bruit et sans ennuis.

La désinfection domestique est donc aisée, facile, peu coûteuse, elle est à conseiller chaque fois qu'on vit dans une atmosphère confinée (chambre de malade par exemple) dans un bureau trop fréquenté, dans un magasin, un atelier, partout où, sans atteindre la densité du hall de la Gare Saint-Lazare, le nombre des visiteurs et des microbes est important.

On peut s'offrir à volonté l'air de la montagne par les essences de pin du Tyrol ou les complexes à base de pin, de bruyère, de lavande, de thym, etc., dont les propriétés sont éminemment favorables, où l'air de la mer par des effluves de pin maritime, celle des jardins ou des serres exotiques, en choisissant judicieusement les odeurs convenables.

Les parfums ne sont jamais pernicieux pour la santé, nous l'avons établi de façon péremptoire, ils sont toujours favorables à toutes les cicatrisations, car les huiles essentielles dans les végétaux, jouent le rôle des hormones dans les corps animaux. Ne pas lutter contre l'invasion microbienne est donc à l'heure actuelle, une carence sans excuse.

Les avantages des désinfectants aromatiques

La plupart des produits désinfectants imitant lescrésyls si connus sont des savons associés à des huiles essentielles : ils possèdent non seulement le pouvoir bactéricide dont nous venons de donner les caractéristiques, mais aussi tous les avantages des huiles essentielles et des balsamiques.

Certains savons permettent de rendre émulsionnables toutes les huiles essentielles : il suffit d'en ajouter 25 parties dans 75 parties d'essence aromatique pour obtenir un liquide transparent formant avec l'eau un lait homogène et persistant.

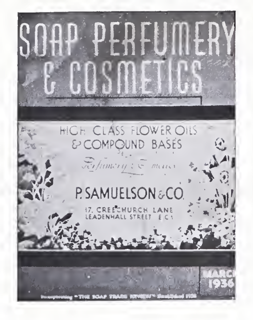
2,5 % de ces huiles miscibles dans de l'eau donnent des solutions contenant 20 % de corps efficient et nettement bactéricides.

1 % soit 10 grs par litre d'eau donne une solution désodorisante agréable.

Les récents travaux sur les complexes savons-essences nous donnent des indications précieuses sur les cas dans lesquels on peut employer ces liquides.

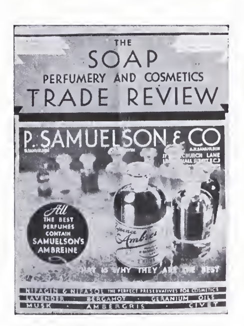
Il nous faut en retenir cette conclusion précieuse ; c'est que les antiseptiques essentiels possèdent tous les avantages des meilleurs bactéricides phénoliques, mais ne possèdent aucun de leurs inconvénients, en particulier la toxicité et la causticité des phénols. En outre, les propriétés bienfaisantes des huiles essentielles (propriétés qui se rapprochent nettement tant au point de vue chimique qu'au point de vue physiologique de celles des vitamines) donnent à ces antiseptiques une valeur d'utilisation qu'on chercherait vainement dans les produits antérieurement proposés pour ces usages.

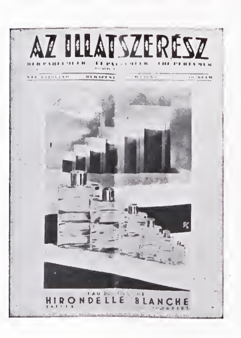
Dans les colonies l'antiseptie des plaies, même profondes, peut être obtenue par des lavages, irrigations et pansements humides au moyen de la solution aromatique dans de l'eau bouillie. Les pansements anti-

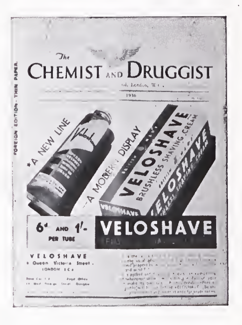

SOAP PERFUMERY
& COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS
& COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17, CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.1
MARCH
1936


ART
ET
COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

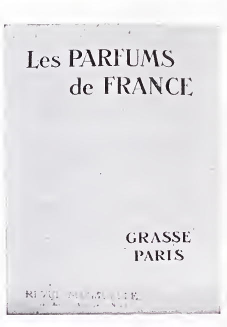

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
dei profumi
e delle piante officinali


THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All
THE BEST
PERFUMES
CONTAIN
SAMUELSON'S
AMBREINE
THAT IS WHY THEY ARE THE BEST
NIPAGIN & NIPASOL THE PERFECT PRESERVATIVES FOR COSMETICS
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


The
CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION · THIN PAPER
1936
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
Queen Victoria Street
LONDON E.C.4


Parfümerie-Zeitung
Was Blondinen suchen
sollen sie bei
Ihnen finden!
Jetzt
alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery &
Essential Oil
Record
BUSH FOR
ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40% ESTERS
W.J. BUSH & CO. LTD ASH GROVE HACKNEY LONDON E.8

septiques odorants sont également indiqués dans les cas de brûlures, abcès, furoncles, anthrax, panaris, phlegmons, lymphangites, plaies cancéreuses et gangréneuses ; la prolifération microbienne est rapidement arrêtée et le pouvoir cytophyllactique des essences donne aux tissus mortifiés une vitalité accrue qui accélère considérablement la cicatrisation. C'est le même pouvoir qui permet le pansement des plaies syphilitiques et des ulcères variqueux.

On peut affirmer que l'emploi des aromates comme antiseptiques dans tous les cas donne des résultats qui étonnent même les spécialistes les plus avertis et qui dépassent toujours de très loin ceux qu'on obtient par les liquides de Dakin, les sublimés, formol, eau oxygénée, etc.

Ajoutons que ces aromates miscibles sont insecticides et anti-virus et que par conséquent toutes les affections dues à la présence d'insectes sont radicalement et promptement guéries par leur emploi. Piqûres de guêpes, de mouches, de moustiques, d'aoutas, d'araignées et même de scorpions sont neutralisées : quelques gouttes sur la piqûre arrêtent la douleur, l'enflure et évitent l'infection. Certains aromates sont insectifuges ; leur solution appliquée sur la peau éloigne les insectes et évite les piqûres.

Les acares et les sercoptes sont tués par ces huiles qui jugulent par conséquent la gale chez les animaux comme chez les hommes. Tous les animaux qui craignent les piqûres d'insectes doivent être pansés avec les aromates miscibles purs ou dilués.

Mélangée à une graisse animale quelconque, ces corps donnent des pommades extrêmement actives pour tous les cas où une pommade antiseptique et insecticide est nécessaire.

On peut donc affirmer que, dans les colonies, les aromates miscibles dans l'eau sont les produits de première instance, les plus indiqués et les plus nécessaires et qu'ils doivent faire partie de la trousse individuelle du colon et de l'explorateur.

Les huiles volatiles comme l'huile de pin, agissent, en outre par leurs vapeurs : il suffit d'en faire évaporer une petite quantité, lentement à froid, ou rapidement à chaud pour éprouver aussitôt une agréable sensation dans toutes les voies respiratoires, sensation qui démontre les bienfaits que nos organes peuvent en tirer. Les essais de tous les spécialistes montrent que cette sensation correspond à une réalité, les poumons peuvent être rapidement débarrassés des microbes en même temps que les vapeurs aromatiques cicatrisent les plaies, l'ampleur du mouvement respiratoire est augmentée et l'oxydation des hématies accrue, certaines essences, comme celles du cyprès arrêtent les spasmes. En médecine vétérinaire ces effets sont déjà largement utilisés.

C'est ainsi d'ailleurs qu'agissent les effluves aromatiques des forêts de pins, aussi bien dans les montagnes qu'au bord de la mer. Le pin ozonise également l'air et le rend plus oxygéné, donc plus apte à entretenir la circulation du sang artériel.

Dans toutes les circonstances de la vie en commun, la désinfection est un devoir social, soit qu'on doive préserver sa propre santé, soit qu'on s'efforce de préserver celle des autres en détruisant les germes de maladie dont on peut être porteur.

CONCLUSIONS

Il n'est plus nié par personne, à l'heure actuelle, que les corps aromatiques sont les meilleurs, les plus parfaits et les plus efficaces des bactéricides. Par surcroît ils sont agréables et procurent cette sensation d'euphorie sans quoi la meilleure des prophyllaxies n'est pas complète.

Si les thérapeutes s'inquiètent à l'heure présente, des nombreuses conditions annexes qui facilitent, ou permettent ou évitent les maladies et surtout les maladies contagieuses, conditions météorologiques notamment et même cosmiques, il convient de ne pas perdre de vue les dispositions psychiques dont l'importance est primordiale. Les ambiances heureusement climatisées avec des corps aromatiques sont particulièrement conseillables à cet égard, nonobstant leur efficacité bactéricide supérieure à celle de tous les autres corps.

Dans la désinfection des mobiliers, literies ayant servi à des contagieux, les aromatiques joueront un rôle prépondérant. Dans le traitement des plaies, des purulences, dans la grande et dans la petite chirurgie, l'effet cytophyllactique des huiles essentielles s'ajoute à l'effet antiseptique comme nous l'avons démontré dans notre « Aromathérapie ».

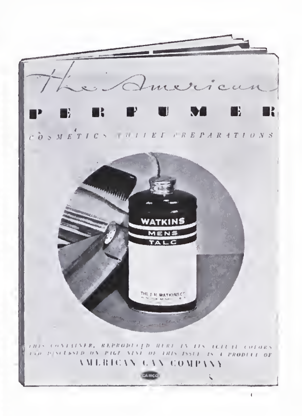
Enfin dans les pratiques d'hygiène quotidienne aussi bien qu'en vénéréologie et en obstétrique, l'emploi des huiles essentielles ajoute l'agréable à l'utile.

Une propagande congrue détruira sans peine le préjugé favorable assez répandu en faveur des odeurs nauséabondes considérées comme plus « pharmaceutiques » et plus antiseptiques que les autres.

La partie la plus difficile du chemin est parcourue et c'est parce que les produits aromatiques ont déjà pris une bonne place dans la vie quotidienne que nous publions ces lignes propres à faciliter leur expansion méthodique.

Nous nous félicitons d'avoir depuis trente ans préconisé leur emploi et multiplié les occasions de démontrer leur efficacité, nos efforts n'ont pas été vains et il est agréable à un précurseur de voir se réaliser lentement, mais sûrement, les rêves créés par son adolescente imagination.

R. M. GATTEFOSSÉ.


The American
PERFUMER
COSMETICS TOILET PREPARATIONS
WATKINS
MENS
TALC
AMERICAN CAN COMPANY
CANCO

BIBLIOGRAPHIE

1680 — Matthiole. Commentaires de Dioscorides. A. du Pinet. Lyon.
1796 — Carmichael. An account of the experiment. Cité par Guyton de Morveau. Nouveau Traité des moyens de désinfecter l'air. Paris, An IX.
1887 — Chamberland. Ann. de l'Inst. Pasteur. 1S3.
1888 — Cadéac et Albin Meunier. Recherches expérimentales sur l'action antiseptique des essences. Ann. Inst. Pasteur III. 188.
1890 — Nannotti. Recherches expérimentales et cliniques sur l'action de l'essence de girofle dans les affections tuberculeuses. Semaine médicale.
1893 — Bertrand. Le Gomenol. Bull. Gén. de Thér. Ann. de l'I. Pasteur.
1894 — Charrin. Action des essences sur le microbe du Choléra. Soc. Biol.
189S — Dujardin-Beaumetz et Maire. Bull. Gén. de Thérapeutique.
1898 — Dubousquet Laborderie. Communication sur les applications thérapeutiques du Goménol. Soc. de Thérapeutique.
1902 — Guegen. Pouvoir antiseptique du Goménol.
1907 — Rigaux. Le Goménol. Thérapeutique chirurgicale. Thèse Lyon.
1907 — Péju. A propos de l'action bactéricide de l'essence de térébenthine. Soc. de Biol.
1908 — Guégen. Pouvoir antiseptique et bactéricide du Goménol, Soc. de Biol.
1908 — Desgrez. Innocuité du Goménol.
1908 — Cabanès. Bull. Gén. de Thérapeutique. Nov.
1909 — P. Jucquelier. Action bactéricide des Parfums. Parf. Mod. Mars.
1910 — Martindale. Pharmaceutical Journal et P. E. O. R.
1910 — Classement des essences. Pouvoir antiseptique. Pharmac. Journal 11.609.
1911 — Vidal. L'embaumement. Parf. Mod. Janvier 5.
1911 — Lucas. Preservatix materials used by the ancient egyptian in embalming. Le Caire.
1912 — Trillat. La théorie miasmique et les idées du jour. Revue scientifique.
1912 — Blaizot et Caldagne. Pouvoir bactéricide de certaines essences. Parf. Mod. 108.
1912 — Cartaz. Pansements antiseptiques parfumés. La Nature et Par. Mod. 46.
1912 — E. Forgues. Les essences déterpenées contre la dyphtérie. Parf. Mod.
1913 — Holmes. F. M. Sur les Huiles d'eucalyptus. Pharmac. Journal.
1913 — Remèdes d'autrefois. Maloine. Paris.
1913 — R. Geinitz. Influence abtiseptique et narcotique des huiles essentielles. Sitzb. Abhand. Rostock. 4.66.
1914 — G. Antoine. Purification des vaccins au moyen de l'essence de girofle. Bull. Acad Riy. méd. Belge 27.984.9S.
1916 — Cairre. De la valeur et de l'emploi des antiseptiques pour le traitement des plaies de guerre. Thèse Bordeaux.
1916 — Doyen et Yamanouchi. La flore bactérienne et le traitement des plaies de guerre. Lyon Chirurg.
1916 — Leriche. De l'aseptie pure et des moyens physiques dans le traitement des plaies de guerre. Mars. Soc. de Biol.
1916 — Naoso Yoshida. Sur l'action antiseptique de l'essence de Cryptomeria Japonica. J. Pharm. Soc. Japan. 413-S71.
1917 — Reutter de Rosemont. Comment nos pères conservaient leurs corps.
1918 — Caneot. Etat actuel des antiseptiques. C. R. Soc. de Biol.
1918 — Lucien Clavel. Valeur antiseptique de certaines huiles essentielles. C. R. Acad. Sciences 166.827.
1918 — D. Mc Master. Pouvoir bactéricide des huiles essentielles. Philadelphia. J. Inf. Dis. 24.378.
1919 — I. R. Greig Smith. Proc. Leiman. Soc. of New. S. W. 44.72.
1919 — Bonnaure. F. Essai sur les propriétés bactéricides de quelques huiles essentielles. Thèse Lyon.
1919 — R. M. Gattefossé. Propriétés bactéricides de quelques huiles essentielles. Parf. Mod. 1S2.
1919 — E. Forgues. Le salvol dans quelques applications nouvelles. Parf. Mod. 34.
1920 — I. R. Greig. Smith. Pouvoir germicide de l'essence d'eucalyptus. Soc. of N. S. W. 44.311.
1920 — G. S. Stokvis. Pouvoir bactéricide des vapeurs d'essences. Cent. Bakl. Parasitenk. Abt. I. Amsterdam. 8S.16S.
1920 — L. Giraud. Le lavandin et son essence. Pouvoirs bactéricides. Thèse Lyon.
1920 — Durrans. Perfumery record. 11.391.
1920 — P. Meurisse. Asepsie et antiseptie. Parf. Mod. 68.
1921 — D. I. Macht et X. M. Kumkel. Action antiseptique de quelques fumées aromatiques. Proc. Soc. Exptl. Biol. Med. 18.68.
1921 — A. D. Hirschelder et L. J. Pankow. L'introduction d'un groupe ethory dans les composés aromatiques augmente-t-elle l'action bactéricide sur le pneumocoque et le gonocoque. Soc. Exptl. Biol. Méd. 19 ; 64.
1922 — G. Gatti et Cayola. Action thérapeutique des Huiles essentielles. Rev. Ital. Ess. Prof. 4 ; 16 et 4 ; 77.
1922 — Morel et Rochaix. C. R. Soc. Biol. Mai.
1922 — Penfold et Grant. Proc. Linnaen Soc. N. NS. W. 44.311.
1922 — Velu. Antiseptie par les essences en médecine vétérinaire. Parf. Mod. 133.
1923 — Penfold et Grant. Valeur germicide des principales essences d'eucalyptus. J. Proc. Roy. Soc. N. S. W. S7.80, S8.117, S7.211.
1923 — J. C. Delage. Emploi de l'essence de moutarde en œnologie. Ann. Fals. 16.483.
1924 — Otto Schôbb. Comparaison du pouvoir antiseptique du Chalmogra avec les autres essences. Phillipine J. Soc. 24.23.
1924 — Otto Schôbb et Hirosch Kusama. Pouvoir désinfectant des vapeurs organiques. Philippine J. Scien 24.443.
1924 — H. Bryant. Valeur détergente et antiseptique des Huiles Ess. P. E. O. R. 1S.426.
192S — A. Morel et Rochaix. Société de Biol. 7 Novemb.
1925 — Otto Shôbb. Effets antiseptiques des vapeurs d'huiles essentielles. Philippine. J. Scien. 26.S01.
192S — Penfold et Grant. Pouvoir germicide de quelques essences australiennes et de leurs constituants. J. Proc. Roy Soc. N. S. W. S9.346.
1926 — J. Marchand. Observations relatives à des cas d'infection vénérienne. Parf. Mod. 154.
1926 — Myers. J. Pharmacol. 27.248.
1926 — J. J. Bryant. P. E. O. R. et Chem. Zeitung.
1926 — Penfold et Grant. Proc. Linnaen Soc. N. S. W. 60.167. Valeur germicide de quelques essences australiennes.
1926 — T. Kuroda. Influence de la concentration des ions H sur l'action antiseptique de quelques phénols et composés aromatiques. Biochem Z. 169.281.
1926 — Plant et Miller. J. Pharmacol 26.149.

1927 — R. M. Gattefossé. Cicatrisation rapide des plaies par les Huiles essentielles. Parf. Mod. 12.
1927 — P. Courmont, A. Morel et I. Bay C. R. Biol. XCVI 1313.
1927 — J. M. Schaeffer & F. W. Tilley. Relations entre la constitution chimique et le pouvoir germicide des alcools et phénols J. Bact. 14.259.
1927 — A. Morel et Rochaix. C. R. Soc. de Biol. XVVI 1311 Mai.
1928 — Morel Rochaix et Sévelinge. R Soc. de Biol. XCVIII. 47
1928 — H. Leclerc : Propriétés antispasmodiques, antiseptiques, parasiticides et diurétiques de la lavande. Presse Médicale, p. 1133-1134. Sept. 5.
1928 — Ellery H. Harvey. Les huiles essentielles comme anti-enzymes. Am. J. Pharma. 100-524.
1928 — L. B. Kingery et A. Adkisson. Emploi d'huiles essentielles comme fungicides. Arch. Dermatol Syphil ; 17.499.
1929 — Rideal S. R. Action germicide de certaines essences Parf. Mod. 61.
1929 — Walter. Action antiseptique des Huiles essentielles. Riechstoffindustrie. 4.12.
1929 — George F. Reddisch. Méthode de dosage du pouvoir antiseptique. J. Lab. Clin. Med. 14.649.
1930 — A. Morel et Rochaix C. R. Soc. Biol. 19 Mai et 20 juin.
1930 — F. Pasteur. Sur le fenchone. Union Pharm. N° 6 71e V.
1930 — C. Phillip. Préparation de nouveaux désinfectants à base de thymol et de carvacrol. Arch. Hyg. 105.15.
1930 — Ph. Kuhn. Action des désinfectants à base de thymol et de carvacrol. Arch. Hyg. 18-28.
1930 — W. A. Collier et Y. Nitta. Action d'huiles essentielles contenant des éthers sur certaines bactéries. Z. Hyg. Infektionkrankh III.
1930 — P. K. De. Etude de la désinfection et de la stérilisation. De India. J. Med. Research. 18.83.
1930 — P. K. De et Subrahmanyan. Propriétés germicides de certaines Huiles essentielles indoues. India J. Med. research 17.1153.
1931 — Siegfrief L. Malowam. Action germicide des essences éthérées. Z. Hyg. Infektionkrankh. 112.93.
1931 — F. U. Rapp. Quelques emplois de l'ess. de Pin. Insec. Désinf. 7. N° 9. 93 ; 113.115.
1931 — C. Phillip et P. H. Kuhn. Production du thymol et du Carvacrol. Pharm. Press. Wiss. Prekt. Heft. 19.
1931 — Ruth. E. Miller. Activité bactéricide des Huiles essentielles. Am. J. Pharm. 103.324.
1931 — L. Sevelinge. Pouvoir bactéricide du menthol. Par. Mod. Mars et avril.
1931 — Irvine W. Humphrey. Emplois des produits du pin. Trans. Inst. Chem. Engrs London 9.40.
1932 — E. R. Miller. Efficacité bactéricide des huiles essentielles. Parf. Mod. 105.
1932 — R. M. Gattefossé. Usi terapeutici dell'essenza di bergamotto. Rome.
1932 — G. Genin. Emploi des huiles essentielles comme bactéricides Parf. Mod. 87.
1932 — Pierre Sassard. Essai de synthèse sur les propriétés et applications thérapeutiques du Sapolinol. Bull. Méd. Févr.
1932 — Micheli Mitolo. Action inhibitrice d'huiles essentielles sur les microorganismes. Bull. Soc. Ital. Biol. Sper. 7.220.
1932 — C. Forti. Action de certaines substances volatiles sur les leucocytes en vie. Boll. Ital. Biol. Sper. 7.234.
1932 — R. R. Read et Ellis Miller. Quelques substituts du phénol et leur activité germicide. J. Am. Chem. Soc. 54.1195.
1932 — T. Gordonoff et Janett. Thym et thymol comme expectirants et désinfectants pour la langue. Z. Ges. Expte. Med. 79.4861.
1932 — A. R. Penfold. Plantes australiennes antiseptiques. J. Chem. education 9.428.
1933 — Pont. Dentifrices et la Flore Bucale. Parf. Mod. Fév.
1933 — R. M. Gattefossé. Le Pouvoir antiseptique du Terpophène. Parf. Mod. Mai.



Imprimerie des Missions Africaines, 150, cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F. ROUX

LA

PARFUMERIE MODERNE

L'ASSIMILATION PAR LA PEAU

Jusqu'ici l'opinion des biologistes n'était pas exempte de doutes : les produits appliqués sur la peau étaient-ils absorbés par elle ou la traversaient-ils ? Pendant longtemps la peau a passé pour un revêtement imperméable à tout ingrédient posé à sa surface, et quelques manuels, même réputés et récents, l'ont répété au cours de cette année. Récemment, l'Amérique, réfractaire jusque-là, a fini par concéder l'adsorption de quelques produits actifs, tels que les vitamines et les hormones, et de certains autres corps, tels que lécithine, cholestérine, lanoline.

L'adsorption est ce phénomène particulier de combinaison passagère par les surfaces de contact, à laquelle met fin la simple action d'un solvant assez énergique.

Nous restions, devant les faits et devant des expériences, convaincus de la réalité d'une pénétration réelle dans l'organisme, ou d'une assimilation de maints produits utilisés en cosmétique.

Le Congrès de Chimie Biologique de Lyon (Octobre 1937) devait nous apporter la démonstration scientifique de cette constatation quotidienne.

M. St J. Przylecki, dans une communication fort remarquée intitulée « L'état des Biocolloïdes dans la Matière Vivante » exposa aux congressistes le résultat de ses propres recherches et des travaux de ses collaborateurs et assistants.

Quelle que soit la terminologie qui s'imposera dans l'avenir, nous emploierons celle qu'utilise l'auteur, elle est assez évocatrice pour donner au problème toute sa clarté.

M. Przylecki exposa tout d'abord que les colloïdes vivants qui constituent le corps des êtres animés sont : ou bien des corps simples formés d'une seule substance facile à déterminer, une glucose, une albumine, une graisse, un acide aminé, etc..., ou bien des complexes bio-chimiques formés de la liaison de plusieurs de ces corps entre eux avec ou sans addition d'un cristalloïde.

Les premiers sont, pour M. Przylecki, des « monocomponents », les seconds des « poly-components ».

Ces combinaisons ne sont pas de simples adsorptions et ne sont pas dues exclusivement aux forces électro-statiques et aux charges électriques qui rapprochent deux colloïdes de charges différentes, mais de véritables combinaisons chimiques. La communication de l'auteur en donne des preuves irréfutables empruntées aussi bien à la technique chimique classique qu'aux méthodes de mesures par les rayons X.

La nature même de ces combinaisons a pu être établie par des expériences de laboratoire qui confirment en tous points les essais faits, soit sur des animaux témoins, soit même en clientèle.

Nous ne nous étendrons pas sur cette démonstration qui sort du cadre de cette étude, mais noterons avec intérêt que les protéines, constituants principaux des tissus épidermiques, se combinent énergiquement avec les corps les plus employés en cosmétique.

Là encore, l'empirisme dont on a trop souvent accusé les parfumeurs comme d'une faute et qui n'est en réalité qu'une expérimentation consciencieuse en clientèle suivie d'observations précises, est entièrement approuvé par le laboratoire.

M. Przylecki cite parmi les complexes purement colloïdaux obtenus expérimentalement les « di-components » constitués par deux protéines, par une protéine et une polyose, et, parmi les complexes

mixtes, donne une large place à ceux qui résultent de la combinaison de la protéine aux lipo-protéines (lipoïdes phosphorés, ou phosphatides), acides gras, graisses, cholestérol, éthers de cholestérols, vitamine F, carotène), toutes matières utilisées par la cosmétique moderne.

Ces complexes peuvent d'ailleurs devenir des tricomponents tels que :

Protéine + Lécithine + Cholestérol.

Protéine + Acide gras + Cholestérol.

Protéine + Acide nucléique + Cholestérol.

Protéine + Lécithine + Polyose (type dextrine par exemple), etc...

Ou des quadricomponents du type

Protéine + Lécithine + Cholestérol + Glucide ou des complexes contenant encore davantage de constituants.

Ces combinaisons qu'il est possible d'obtenir en laboratoire peuvent, également être isolées des corps vivants, à la surface desquels ont été appliqués pendant assez longtemps des corps capables de réagir avec eux. Les conditions nécessaires à ces combinaisons sont désormais connues ; parmi les plus importantes, celles du pH semble particulièrement nécessaire, les graphiques données par l'auteur sont fort instructifs à ce sujet. Toutes nos indications antérieures sur ce sujet sont exactes et seront précisées par les essais en cours. Les graisses elles-mêmes qui paraissent cependant plus réfractaires à la combinaison que les acides gras, donnent avec certaines protéines des complexes renfermant jusqu'à 30% de graisse ; l'huile d'olive donne aussi avec les tissus cutanés, des composés qu'il est impossible de réduire complètement même par l'action de solvants énergiques.

La lécithine, graisse phosphatée, se combine énergiquement avec les protéines : la combinaison lécithine + albumine obtenue entre pH 3 à 8 ne se décompose jamais entièrement en ses constituants.

L'amidon, la dextrine, l'amylose, et la plupart des corps utilisés en parfumerie (sauf les dérivés du pétrole bien entendu), sont susceptibles de se combiner chimiquement avec les colloïdes de la peau.

Il ne s'agit donc pas, comme on l'a cru jusqu'ici, de pénétration à travers la peau ou d'absorption (ou adsorption), mais bien de combinaisons bio-chimiques stables. Dans la pratique, il convient d'en réaliser les conditions sans nuire au fonctionnement de l'épiderme. Et il est certain que l'emploi quotidien de très petites doses de cosmétique est la meilleure méthode capable de donner des résultats concluants.

Une crème de traitement à base de cholestérol, lécithine, graisses et vitamines ne doit pas être utilisée pendant 10 à 20 minutes le matin, en couche épaisse sur le visage. La réaction entre le cosmétique et la peau n'est pas instantanée, et l'effet obtenu est moindre que celui qui est donné par les applications d'une petite dose, le soir, avant de se coucher, dose parfaitement étendue par massage, ne laissant pas de trace graisseuse à la surface. Une telle micro-couche, constituée seulement par des produits actifs combinables aux protéines, fera plus d'effet, surtout si elle est renouvelée tous les soirs, qu'une couche épaisse utilisée pendant quelques instants et provoquant à ce moment « l'asphyxie cutanée » dont parlent, avec une force d'image remarquable, les notices des spécialistes.

Que les détracteurs des produits de Beauté ne nous opposent donc plus la théorie de l'imperméabilité de la peau : cette notion a vécu.

Mais en revanche, sachant que la substance vivante se combine aisément avec les produits actifs dont nous préconisons l'emploi, que les préparateurs s'efforcent de ne proposer que des articles parfaits. L'usage quotidien de spécialités nocives, même très faiblement, peut, pour les mêmes raisons, engendrer de sérieux désagréments.

R. M. GATTEFOSSÉ.

FICHES TECHNIQUES

Essence de feuilles de sapin Douglas. — C. H. Johsnon et R. A. Cain. — J. Am. Pharm. Assoc., t. 20, p. 406, 1937.

Les feuilles fraîches et les bourgeons donnent, avec un rendement de 0,8%, une essence constituée d'environ 75% de terpènes et de 19% de constituants à point d'ébullition élevé, comprenant principalement du sesquiterpène et un alcool.

Cette huile a approximativement la composition suivante : 12% de l-α-pinène : 7% de l-camphène, 33% de l-β-pinène, 18% de dipentène, 12% de géraniol (partiellement à l'état de caprate ou d'acétate), l'essence contient également un peu d'acide caprique, soit à l'état libre, soit à l'état combiné, de l'acide acétique uniquement à l'état combiné et les phénols, contenus dans la proportion de 0,07% sont constitués principalement, sinon entièrement d'acide salicylique.

Huiles essentielles — IV— Essences de plantes exotiques. — Essence de géranium. — V. A. Beckley. — E. African J., t. 2, p. 287, 1937.

Certaines récoltes de pelargonium radula fournies par des champs voisins de Kew donnent une essence de très bonne qualité, avec un rendement de 0,09 à 0,25% d'essence, tandis que d'autres récoltes provenant du Tanganyika et d'Afrique du Sud donnent une essence de moins bonne qualité. On trouvera dans l'original certaines caractéristiques de ces différents types d'essence.

Les feuilles de P. angulosum émettent une très forte odeur de rose lorsqu'on les frotte, mais si on les soumet à une distillation, il n'est pas possible d'en séparer l'essence, même après les avoir laissé fermenter toute une nuit. On peut, tout au plus, retirer une petite quantité d'essense par extraction du distillat par l'éther.

La coloration verte de l'essence de géranium qui est due à la présence du cuivre, résultant du contact de l'essence avec les parties des chaudières et des condenseurs dont l'étamage a disparu, peut être éliminée, sans diminution de la qualité de l'essence, en agitant cette dernière dans un entonnoir à décantation avec une solution à 0,5% d'acide tartrique.

LA PEAU ET LA DÉSINCRUSTATION

Lorsqu'il y a quatre ans la Société Pab mit entre les mains des patriciens de la beauté son appareil de désincrustation, elle ne supposait pas que l'appellation un peu barbare qu'elle avançait avec un peu d'hésitation, connaîtrait une telle fortune. Et si la méthode Pab est restée sans concurrence — et pour cause — le terme « désincrustation » plût par sa brutale précision. La publicité ne tarda pas à s'en emparer, et, en l'appliquant un peu à tort et à travers, finit par en dénaturer le sens.

« Désincrustation » actuellement n'a guère de signification que si le mot est suivi de Pab. Il y eut bien, certes, de timides essais de nettoyage de la peau à l'aide d'appareils électriques, mais sans succès. Le secret de la méthode Pab est bien gardé et de solides brevets protègent dans tous les pays les travaux des médecins, biologistes et chimistes qui ont collaboré à sa mise au point.

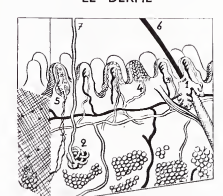
RAPIDE ESQUISSE DE QUELQUES FONCTIONS DE LA PEAU

La peau, organe membraneux qui recouvre tout le corps, se compose de deux parties bien distinctes : Le Derme et l'Epiderme.

Le Derme, ou couche profonde, est le siège même des fonctions de la peau. C'est dans ce tissu à la fois souple et très résistant que se trouvent les glandes sudoripares et sébacées, les follicules pileux, les vaisseaux capillaires, où se fait l'échange du sang entre les artères et les veines, les terminaisons nerveuses, les corpuscules du tact, etc...

L'Epiderme ou couche supérieure, se compose de cinq couches qui sont : 1° L'Assise Générative ; 2° Le Corps Muqueux de Malpighi ; 3° La Couche Granuleuse ; 4° La Couche Transparente ; 5° La Couche Cornée, ou Couche Superficielle.

LE DERME



1. Glande sébacée.— 2. Glande sudoripare. — 3. Vaisseaux capillaires., corpuscule du tact. 5.— Terminaison nerveuse. — 6. poil. — 7. Conduit excréteur de la glande sudoripare.— 8. Epiderme.

L'ÉPIDERME

1. Couche génératrice. — 2. Couche de Malpighi. — 3. Couche granulaouse.— 4. Couche transparente.— 5. Couche cornée.— 6, Poil.— 7. Canal d'une glanée sudoripare

Toutes les cellules dont sont constituées les différentes couches qui forment l'épiderme, ne diffèrent entre elles que par la forme et la consistance. Elles ont toutes la même origine. La cellule prismatique de l'assise génératrice devient cellule polyédrique du corps muqueux de Malpighi, pour finalement n'arriver à ne plus former qu'une lamelle cornée très mince qui sera éliminée par desquamation.

La peau est donc sans cesse le siège de transformations. Pendant toute la durée de la vie les cellules mortes de la couche superficielle de l'épiderme sont rejetées sans arrêt et remplacées par les cellules neuves évoluées.

VAISSEAUX CAPILLAIRES



Les ramifications capillaires s'en vont partout dans le derme porter aux cellules les matériaux dont elles on ont besoin.

Cette admirable manifestation de la vie organique, où dans la profondeur des tissus la cellule nait de la cellule pour l'entretien de la vie et la regénération de l'être, s'appelle la Mitose ou Caryocinèse.

La propriété élémentaire de tous les corps organisés est un pouvoir de combinaison et de décomposition, assimilation et désassimilation — c'est-à-dire la nutrition.

Le phénomène de la nutrition caractérise la vie. Un ralentissement dans la manifestation de ce phénomène amène l'atrophie des éléments

qui en font l'objet. L'arrêt total de la nutrition est synonyme de mort.

Toutes les cellules en perpétuelle regénération, et par excellence douées de ce pouvoir d'assimilation et de désassimilation, ont besoin d'éléments pour vivre. Formées d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, de soufre, de fer, de calcium, de phosphore, etc..., elles ont à compenser les pertes qu'elles subissent du fait de leur division ; et les cellules neuves doivent se constituer. Pour cela elles prennent les matériaux qui leur sont nécessaires dans le liquide, amené par les capillaires, qui circule à travers les tissus.

Mais l'apport des capillaires n'est pas suffisant ; et c'est dans la respiration cutanée — aussi minime soit-elle — qu'elles trouvent le complément d'oxygène dont elles font une ample consommation.

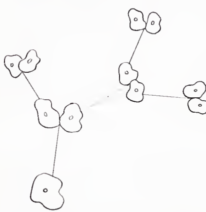
Les cellules au cours de leur rénovation, rejettent sans arrêt les déchets qui résultent de leur transformation. Ce travail de géant dans l'infiniment petit ne se fait pas toujours sans dommage. Certaines cellules meurent, d'autres sont mutilées, ce qui se traduit par des déchets qu'il faut éliminer avec les déchets qui proviennent des combustions qui ont lieu dans les tissus. Oxydations dont le dernier stade carbonique qu'exhale les innombrables orifices glandulaires. D'où la nécessité de posséder des conduits excréteurs d'une propreté absolue et vierge de toute incrustation.

Le vieillissement de la peau, échéance que l'on peut parfaitement reculer, mais que nul n'a le pouvoir d'éviter, est toujours prématuré. L'apparition des stygmates de la vieillesse, lié à des modifications profondes dans les tissus, ne coïncide pas ,chez la femme, avec le ralentissement des autres fonctions physiologiques.

Le processus en est bien connu : des rides d'abord peu visibles mais qui vont s'accentuant, se forment autour des yeux, à la lèvre supérieure, au front et finissent par sillonner tout le visage. Les tissus perdant leur tonicité s'affaissent, l'ovale harmonieux du visage disparaît, c'est le déclin.

Mais alors que chez la femme d'un âge avancé, à la fin de l'automne de la vie, ces manifestations sont normales et ne sont dues qu'au ralentissement progressif et inévitable de toutes les fonctions, elles sont toujours accidentelles chez la femme moderne et provoquées par une cause extrinsèque.

SCHÉMA DE LA DIVISION CELLULAIRE



Dans chaque cellule arrivée à maturité (et il y en a 5 à 6 millions par centimètre carré de peau) le noyau quitte le court instant de repos qui suit sa complète constitution. Après toute une série de modifications de transformations. il se divise en deux parties qui se séparent. Une nouvelle cellule est née.

L'INCRUSTATION

Il y a par centimètre carré d'épiderme environ 15 à 20 glandes sébacées et 100 à 150 glandes sudoripares ayant leur orifice à la surface de la peau.

Ce sont les secrétions des glandes sébacées qui donnent à la peau sa souplesse et entretiennent son élasticité.

L'altération de ces minuscules organes provoque à peu près toutes les petites misères du teint : Tannés, Comédons, Moluscum, etc... L'encombrement — l'Incrustation — des conduits excréteurs des glandes sudoripares et de la glande elle-même, en ralentissant l'évolution cellulaire amène le flétrissement prématuré du teint et précipite la déchéance.

Au cours du maquillage certaines particules des substances dont sont faits les fards arrivent à pénétrer dans les produits glandulaires. En général elles ne vont pas loin. Elles restent près de l'orifice et la transpiration les expulse assez rapidement, du moins lorsqu'il s'agit d'un apport que nous qualifierons d'accidentel. Mais chez la femme qui se maquille journellement, et qui conserve sur son visage un véritable enduit pendant 14 heures sur 24 au minimum, il en va tout autrement. Soit avec l'aide de la transpiration ; soit avec les graisses qui tapissent les canaux excréteurs glandulaires, ces particules arrivent à s'agglomérer et à s'incruster littéralement le long des parois des conduits et parfois même à remonter jusqu'au follicule. Est-ce à dire, comme d'aucuns le prétendent, que les fards sont à base de matières dangereuses ? Non. Heureusement. Les préparateurs de produits de beauté ont depuis longtemps éliminé complètement de leurs compositions toutes substances toxiques ou même simplement douteuses. Les fards ne sont nocifs que par leur action obstruante, rien de plus.

Il est facile de comprendre, quoique ce court exposé soit bien incomplet, ce qui se passe dans les tissus intoxiqués par incrustation :

Mauvaise irrigation capillaire.
Nutrition cellulaire insuffisante.
Division cellulaire ralentie.
Tissus privés de 50 % de leur vitalité ; d'où nous pouvons conclure

Libre et harmonieuse évolution cellulaire égalent : teint frais et persistante jeunesse. Un ralentissement dans cette évolution, c'est la dégénérescence rapide et la disparition inévitable de tout ce qui fait le charme d'un visage.

Par conséquent, exalter la mitose, c'est-à-dire intensifier le phénomène de la division cellulaire, c'est exalter la jeunesse, la beauté et la longévité du teint, puisque nous savons que les cellules flétries

sont remplacées sans arrêt par des cellules saines. Pour la même raison, contrarier l'évolution cellulaire c'est inévitablement précipiter l'apparition des stygmates redoutés de la vieillesse.

Tout ce que l'on peut dire d'autre n'est que littérature.

Pour qui veut être belle et conserver sa beauté, cette question est capitale.

L'usage journalier de fards par le temps qu'ils restent sur la peau sont préjudiciables à ses fonctions, voilà la vérité, il faut avoir le courage de le reconnaître ; et puisque la suppression des fards est une chose impossible, il reste un moyen de lutter contre ce qu'ils peuvent avoir de pernicieux :

C'est la « Désincrustation ».

Tant que la femme n'aura pas compris cette vérité, il lui faudra renoncer à l'espoir de prolonger la jeunesse de son visage des quelques quinze années qu'elle a su ravir au temps pour son corps.

C'est pour cela que nous voudrions pouvoir dire à chacune d'elles : employez donc vos fards préférés, puisqu'ils vous sont indispensables et qu'ils vous rendent plus jolie, mais de grâce, Madame, pensez aussi à prolonger cette beauté que vous leur demandez de mettre en valeur !

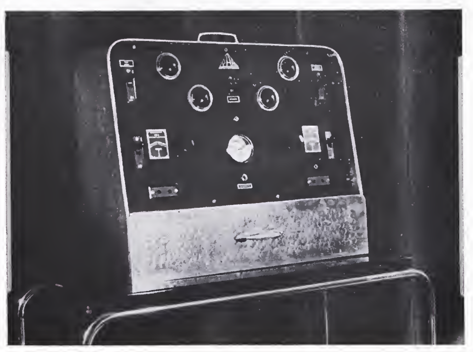
Pour cela, périodiquement, faites désincruster votre peau et vous aurez la joie indicible de conserver longtemps — plus longtemps que vous ne pouvez le supposer — un visage intact et sans rides, paré de tout ce qu'il fait l'attrait de la jeunesse, et en harmonie avec un beau corps.

Mais en quoi consiste donc la désincrustation ?

Oh ! en quelque chose à la fois de très simple et de très complexe.

1° Action d'un courant galvanique à bas voltage sur une préparation crémeuse. Sous l'influence du courant certains éléments dissociés s'en vont liquéfier les amas durcis incrustés dans les conduits glandulaires. D'autres éléments excitent les glandes sudoripares qui se mettent à secréter.

2° Effluvation de haute-fréquence sur une autre préparation. Un nouvel élément né de l'action de la H. F. sur le produit et doué de propriétés diffusibles considérables, volatilise au sein même des tissus et dans les replis les plus profonds des follicules, la plupart des déchets qui



L'appareil de désincrustation PAB



Dans le laboratoire de la Société PAB l'assistante de M. GUINOT va procéder à une désincrustation à l'aide de l'appareil étalon.



ETABts J.P. GRUSSEN
ROYAL
FLEXO
CAPES
BREVETÉ S.G.D.G.
MARQUE DÉPOSÉE
50. BOULd DE STRASBOURG. PARIS

s'y trouvent et désagrège les amas insolubles.

3° Application d'une crème physiologique destinée à hydrater les tissus après les deux opérations précédentes.

L'opération n'est nullement pénible. La faiblesse des courants utilisés les rend presque imperceptibles. La patiente accuse parfois un léger picottement qui n'a rien de désagréable et qui ne dure jamais longtemps. Le visage sort frais, et reposé d'entre les mains de l'opératrice et le maquillage après la désincrustation est ravissant.

La désincrustation est donc mieux qu'un traitement de beauté, c'est une nécessité imposé par les exigences de notre siècle. Toute femme, qui se maquille, même légèrement, devrait se faire désincruster.

Il est évident qu'il ne faut pas demander à la désincrustation plus qu'elle ne peut donner. Elle ne fait pas de miracles. Elle ne peut rendre en une séance son éclat à un visage flétri, même prématurément. Elle ne prétend que nettoyer la peau. Mais la bien nettoyer, et par là donner à la femme le teint qu'elle devrait naturellement avoir, en le lui conservant le plus longtemps possible. Ce n'est déjà pas si mal. Cela sera mieux encore le jour où le cosmète aura compris que la désincrustation n'est pas son ennemie, mais bien son auxiliaire.

R. GUINOT.

FICHES TECHNIQUES

Huile essentielle de Phyllocladus alpinus. — L. H. Briggs. — J. Soc. Chem. Ind., t. 56, p. 137 T, 1937.

Des feuilles de Phyllocladus alpinus récoltées en septembre 1934 ont été soumises à un entraînement par la vapeur d'eau et ont donné, avec un rendement de 0,17% une huile volatile qui se solidifie complètement par refroidissement en se transformant en une matière cristalline qui fond entre 65 et 75°.

Par purification, par cristallisation dans l'alcool éthylique ou dans l'alcool méthylique, on peut séparer un produit fondant à 96°5 dont le pouvoir rotatoire dans le chloroforme est de + 15°8, qui contient 88,1 % de carbone et 11,7% d'hydrogène, et qui correspond par conséquent à la formule $C^{20}H^{32}$.

On pense que ce produit est un diterpène, dénommé phyllocladène.

On peut préparer de l'isophyllocladène en chauffant une solution de phyllocladène à 10% dans l'alcool absolu. Le phyllocladène en solution dans l'acide acétique peut être hydrogéné en présence d'un catalyseur au palladium.

Fabrication de poudres de beauté. — H. W. Avis. — Riechstoffind. Kosmetik, t. 11, p. 195, 1936.

Une bonne poudre de beauté doit posséder les propriétés suivantes :

1° Etre d'un poids moyen ;
2° Avoir une texture fine ;
3° Etre pratiquement opaque ;
4° Avoir des propriétés de cohésion ;
5° Etre adsorbante ;
6° Donner un toucher agréable à la peau ;
7° Etre d'une application facile ;
8° Etre mate et avoir une coloration stable, ainsi qu'une odeur agréable.

L'auteur étudie ensuite les différentes matières que l'on peut employer dans la préparation des poudres de beauté et donne deux formules pratiques.

Huiles volatiles peu connues — V— Essence de feuilles de baies. — A. M. Burger. — Riechstoffind. Kosmetik, t. 12, p. 99, 1937.

On a examiné un échantillon de cette essence et on a enregistré les propriétés suivantes : densité à 20° : 0,905 ; pouvoir rotatoire à 20° : 18°1, une partie de cette essence est soluble dans 2,5 parties d'alcool à 70°.

Ce produit est constitué d'un mélange d'eucalyptol, d'alcool terpénique, comprenant en particulier du terpinéol, du linalol et du géraniol, ces alcools étant soit libres, soit combinés à l'état d'éthers des acides acétique et valérique. On trouve également de l'eugénol, de l'éther méthylique et de l'acétate de méthyle. On a envisagé l'emploi de cette essence comme parfums pour les savons et pour les eaux dentifrices.

Essence de vétiver de Jamaïque. — Anonyme. — Perfumery Essent. Oil Rec. t. 28, p. 123, 1937.

L'échantillon d'essence de vétiver examiné par l'auteur ressemble à l'essence de Réunion commerciale, elle est très satisfaisante pour la fabrication des parfums et des savons.

L'entraînement par la vapeur d'eau des racines de vetiver présente certaines difficultés spéciales, dues au point d'ébullition élevé de l'essence et à sa faible volatilité dans la vapeur d'eau. Les racines séchées à l'air fournissent en général de 1,2 à 3,3% d'essence, mais dans certains échantillons, le rendement n'a pas dépassé 0,5%.

L'odeur persistante de l'essence de vétiver rend celle-ci particulièrement indiquée comme fixateur. Des traces de cette essence suffisent pour fixer les parfums à base de rose et d'oponax ; en proportion plus importante ; l'essence de vétiver peut être employée en mélange avec l'essence de Patchouli, comme base pour la préparation des parfums du type oriental.

La composition chimique de l'huile essentielle d'un nouveau type d'anis, pimpinella anisetum Boiss. — N. P. Kiryalov. — Bull. applied Botanique, U. R. S. S., n° 15, p. 241, 1936.

Cette essence contient 84 à 87% d'anéthol, 12 à 15% de méthylchavicol et 0,5 à 1% d'un produit d'un point d'ébullition élevé, de densité 0,9252, d'indice de réfraction 1,5257 et qui semble apparemment constitué par un mélange d'anéthol et d'un sesquiterpène.

Analyse des parfums par extraction au moyen de vapeur. — Y. R. Naves. Docum. Sci., n° 50, p. 303, 1936.

On trouvera dans l'original la description d'un appareil qui permet de séparer la fraction volatile des huiles essentielles concrètes, en entraînant cette fraction au moyen de vapeur surchauffée et en opérant sous pression réduite.

L'opération s'effectue sous la pression de 30 à 35 mm. de mercure et elle demande de 20 à 40 minutes. Le distillat est extrait au moyen d'éther de pétrole d'un point d'ébullition de 45-50°.



MOUSSE INNOXA
PARIS
ETABLISSEMENTS
BETTS & BLANCHARD
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 Fr.
LA BASTIDE BORDEAUX
BOITE POSTALE N°17
TUBES SOUPLES
IMPRESSIONS DE LUXE
CAPSULES ET BOUCHAGE
EN MÉTAL PLASTIQUE
BOUCHONS STILLIGOUTTES
STILLIGOUTTE
EN MATIÈRE PLASTIQUE
tous les coloris
BREVETÉ TOUS PAYS
démonté
monté

La détermination de la teneur en éthers-sels des huiles essentielles

Le Sous-Comité nommé par la Société des chimistes analystes anglais vient de publier dans un rapport portant le nº 13 un certain nombre de recommandations concernant la détermination des éthers-sels dans les huiles essentielles. Il résulte d'un nombre considérable d'essais effectués par les membres de ce Sous-Comité que si ces recommandations ne sont pas suivies à la lettre et que si en particulier, le mode opératoire n'est pas standardisé d'une façon absolue, des erreurs importantes peuvent être enregistrées lorsque l'analyse est effectuée par différents laboratoires.

Pour procéder à la détermination des éthers-sels les réactifs suivants sont nécessaires :

Alcool à 90º.

Solution de potasse alcoolique de concentration d'environ N/10 préparée en diluant de la potasse alcoolique de concentration d'environ N/2 au moyen d'alcool à 90º. On titre exactement cette solution avec un acide N/10 en employant la phénolphtaléine comme indicateur.

Solution de potasse alcoolique de concentration d'environ N/2 obtenue en dissolvant 33 g de potasse chimiquement pure dans 1 litre d'alcool à 95º, on laisse reposer et clarifie par décantation ou filtration.

Acide sulfurique ou acide chlorhydrique N/2.

Solution à 0,2 % de phénolphtaléine dans l'alcool à 60 %.

Mode Opératoire

Le mode opératoire recommandé par le Sous-Comité est le suivant : On part de 2 g d'essence ou de toute autre quantité appropriée, de telle sorte que la quantité d'alcali ajoutée soit au moins double de celle qui est nécessaire pour la saponification. L'échantillon est pesé avec soin dans le flacon à saponification, on ajoute 5 cm³ d'alcool fraîchement bouilli et neutralisé et on titre l'acidité libre au moyen de la solution alcoolique de potasse N/10 en utilisant la phénolphtaléine comme indicateur dans la proportion de 0,2 cm³ (voir note 1).

D'après les résultats de dosage, on calcule l'indice d'acide du produit, c'est-à-dire le nombre de mg de potasse qu'il faut pour neutraliser 1 g. d'essence. A la solution neutralisée contenue dans le flacon, on ajoute alors 20 cm³ de potasse alcoolique N/2 et on fait bouillir le mélange au condenseur à reflux pendant 1 heure (voir note 2). Au bout de ce temps, on titre immédiatement l'excès d'alcali au moyen d'acide N/2, après avoir ajouté 0,5 cm³ de phénolphtaléine comme indicateur.

Au même moment, on a effectué une détermination à blanc, en faisant bouillir pendant 1 heure dans le condenseur à reflux 5 cm³ d'alcool, 20 cm³ de potasse alcoolique N/2 et 0,2 cm³ de solution de phénolphtaléine. On titre immédiatement avec de l'acide N/2, après avoir ajouté 0,5 cm³ de solution de phénolphtaléine. Dans le cas de l'essence de bergamote, la coloration rose peut réapparaître après repos. On ne tiendra pas compte de ce phénomène (voir note nº 3).

La différence entre les résultats de ces dosages permet de calculer la teneur en éthers-sels en appliquant la méthode habituelle de calcul et en faisant usage d'un facteur approprié. Pour les éthers les plus courants, ces facteurs sont les suivants :

Acétate de bornyle : 0,0981 ; acétate de géranyle : 0,0981 ; acétate de linalyle : 0,0981 ; acétate de menthyle : 0,0991 ; acétate de santanyle : 0,1311 ; salicylate de méthyle : 0,0760 ; tyglate de géranyle : 0,1181 ; benzoate de linalyle : 0,1290.

Note nº 1. — Avec l'essence de Wintergreen, l'acidité libre doit être déterminée dans une opération à part, en agitant 5 g. de l'essence avec 25 cm³ d'eau et en effectuant le dosage avec une solution aqueuse de soude ou de potasse caustique N/10. On utilise une solutions à 0,04 % de rouge de phénol dans l'alcool à 20º comme indicateur. La saponification doit être effectuée sans neutralisation préliminaire de la soude libre et du volume d'alcali nécessaire pour la saponification, on retranche la quantité de base nécessaire pour neutraliser l'acidité libre.

Note nº 2. — Avec l'essence de Wintergreen, l'ébullition doit être poursuivie pendant 1 heure 1/2.

Note nº 3. — La question de l'examen de l'essence de bergamote fera l'objet d'un rapport ultérieur.

Précision de la Méthode

Les membres du Sous-Comité chargé de l'étude de cette méthode ont eu l'occasion d'effectuer dans leurs laboratoires privés des essais comparatifs et ont procédé chacun dans leur domaine particulier à l'analyse d'un même échantillon d'essence. D'après la comparaison des résultats obtenus, on peut admettre, en appliquant strictement le mode opératoire précédemment décrit, que l'erreur maximum que l'on peut commettre ne doit pas dépasser $\pm$ 0,7 %.

G. G.

Les crayons pour les yeux en Allemagne

D'un article anonyme, paru dans Riechstoffindustrie (XII. Numéro 2), nous extrayons les indications suivantes sur la fabrication du crayon pour les yeux :

Les bases utilisées sont les matières grasses habituelles animales, végétales et minérales, par exemple la lanoline, le beurre de cacao, la cire du Japon, l'huile d'olives, la cire d'abeilles, la cérésine, la parrafine, la vaseline et l'huile de vaseline. Les huiles hydrogénées d'arachides et de ricin, le beurre de cacao hydrogéné sont également utilisés pour la préparation de ces crayons. Notons qu'il est nécessaire d'ajouter aux graisses animales environ 0.2 pour cent d'un agent de conservation comme le Para-oxy-benzoate de soude. Le but à obtenir est l'obtention d'un crayon dont le point de fusion reste suffisamment élevé quoique conservant un « gras » suffisant ; la trace laissée par un fard solide n'étant pas toujours proportionnelle à son point de fusion. Les crayons durs destinés à laisser un trait fin s'effaçant difficilement (par exemple dans le cas de sourcils épilés complètement) doivent avoir un point de fusion très élevé pour conserver leur pointe.

Le ramollissement de la pâte est observé à l'étuve dont la température est augmentée de 3 en 3 degrés toutes les dix minutes à partir de 28 centigrades. On prend ensuite la précaution de laisser le crayon pendant trois heures à l'étuve à 38° afin d'observer qu'il ne se produit aucun suintement de liquide. Les pigments sont ceux qu'utilise déjà l'industrie pour la fabrication des crayons gras de couleurs pour dessinateurs : ils doivent avoir un point spécifique aussi faible que possible. On obtient les variations de couleurs en utilisant les Stéarates de couleurs basiques. Il n'y a rien à signaler de particulier pour l'emploi d'un parfum plutôt qu'un autre. La préparation n'est pas difficile : on fond d'abord les corps gras possédant le plus haut point de fusion au bain-marie, puis on ajoute successivement les autres corps gras dans l'ordre décroissant de leurs points de fusion respectifs. On ajoute ensuite les constituants liquides, ce qui permet d'éviter toute surchauffe nuisible. Enfin les pigments sont ajoutés à la masse autant que possible au moyen d'un moulin maintenu à température constante. Le moulage se fait ensuite dans des tubes démontables d'où les mines sont sorties pour être habillées suivant l'usage, soit dans deux coquilles de bois de cèdre, soit dans un enroulement de bandes de papier.

Voici quelques formules :

I

Acide stéarique..........	225 grs
Cire B. J. (I. G.)........	675 —
Lanoline..............	300 —
Huile de vaseline blanche	300 —
Pigment noir...........	180 —

II

Cire blanche...........	120 grs
Cérésine................	30 —
Paraffine molle..........	40 —
Suintine................	40 —
Huile de vaseline ou huile d'olives...............	60 —
Pigment brun..........	15 —

III

Cérésine................	150 grs
Cire d'abeilles...........	75 —
Beurre de cacao.........	75 —
Vaseline................	25 —
Huile de vaseline.......	25 —

Pigment en quantité suffisante.

La T. S. F. à la Parfumerie Moderne

Le 5 octobre dernier le micro de Lyon La Doua était installé dans le Laboratoire de démonstration de la « Parfumerie Moderne » et successivement un certain nombre d'appareils nouveaux furent mis en marche tandis que des explications sur leur fonctionnement et leur résultat étaient données aux auditeurs. Puis, M. Malher présenta ses élèves : cobayes et lapins blancs, les uns teintés de couleurs fugaces, les autres de teintures indélébiles, d'autres enfin ayant supporté des traitements aux épilatoires, aux crêmes hormoniques et vitamineuses, etc...

Séance de vulgarisation et de notoriété en faveur du matériel moderne et des produits de beauté selon les formules à la mode.



M. E. Mahler au micro

FOIRE DE LYON

POUR VENDRE A L'ETRANGER

Les statistiques récemment publiées ont montré le déficit de notre balance commerciale.

Mais ce déséquilibre ne peut se poursuivre longtemps. Les nombreux visiteurs étrangers que l'Exposition Universelle a attiré chez nous se sont rendu compte que l'industrie française continuait de produire avec méthode et ténacité. Ils se sont aperçus que notre technique allait se perfectionnant. Ils ont constaté enfin que nos prix de vente, traduits en monnaie de leur pays, étaient fort séduisants.

De retour dans leur pays, nos hôtes étrangers exprimeront leur désir de retrouver chez eux ces articles français dont ils s'étaient désaccoutumés au cours de ces dernières années. Or, malgré des difficultés douanières et monétaires, nous conservons faculté de commercer avec de nombreuses nations. Elles nous vendent et il est naturel qu'elles nous achètent.

Nous verrons donc prochainement les grands commerçants de ces pays reprendre le chemin de la France. Ils y viendront certainement au moment de la prochaine Foire de Lyon (12-22 Mars). Ils savent en effet que cette Foire est un véritable marché d'échantillons, qu'elle réunit l'élite de la production française et fournit, avec le plus riche approvisionnement, la plus certaine documentation sur l'évolution du commerce international.

La Foire de Lyon, de son côté, qui a toujours eu foi dans les destins de son Economie, a soigneusement maintenu le contact avec tous ces acheteurs qui, avant les années de restriction, apportaient à nos industriels de si fécondes possibilités d'affaires.

Elle se préoccupe dès maintenant de leur venue et prépare en leur faveur des arrangements internationaux qui permettront d'obtenir, par mesure de réciprocité, de très importantes facilités de transport sur les réseaux européens.

Les Foires ont toujours été un moyen de briser les difficultés qui, au long des siècles, ont restreint les échanges entre les peuples laborieux et entreprenants. La Foire de Lyon, résolument, poursuit cette tradition.

Non seulement elle s'efforce d'amener à ses adhérents un nombre toujours plus important d'acheteurs étrangers, mais elle peut, grâce à son organisation internationale, renseigner ses vendeurs et les guider sur les chemins toujours difficiles de l'Exportation.

Aussi, les producteurs français ne peuvent-ils trouver un moyen plus rapide, plus certain et plus économique, de se créer une clientèle étrangère, que de participer à la Foire de Lyon. Mais il ne faut pas qu'ils tardent à prendre leur décision. En effet, les acheteurs étrangers ont coutume de ne pas entreprendre leur voyage d'affaires sans s'être, au préalable, renseignés sur le nombre et l'importance des maisons qui auront leur stand à la Foire de Lyon.

Que les vendeurs en tiennent compte. Dans tous les domaines, pour réussir, il faut se préparer.

PETITES ANNONCES

Les méthodes modernes de préparation des alcools aliphatiques

INTRODUCTION

Jusqu'à ces dernières années, la plupart des alcools aliphatiques supérieurs étaient peu répandus ; on ne pouvait les obtenir que suivant des procédés trop onéreux pour pouvoir être introduits dans la pratique industrielle. On extrait cependant de l'alcool cérylique ($C^{26}H^{53}OH$) de la cire de Chine, de l'alcool mélissique ($C^{30}H^{61}OH$) de la cire d'abeilles, de l'alcool cétylique ($C^{16}H^{35}OH$) du sperma-ceti (blanc de baleine), etc. Mais ces produits reviennent très cher, ce qui limite considérablement leur emploi.

On a récemment mis au point des méthodes synthétiques qui permettent de préparer certains alcools aliphatiques supérieurs dans de bien meilleures conditions économiques. Ces procédés vont constamment se perfectionnant, ce qui permet d'accroître la variété des produits nouveaux mis sur le marché.

On a constaté que les alcools aliphatiques supérieurs possèdent des propriétés très intéressantes et qu'ils sont susceptibles de trouver de nombreux emplois à condition que leurs prix de vente ne soient pas trop élevés.

En sulfonant ces alcools, on obtient des produits solubles dans l'eau et possédant un pouvoir détersif élevé. Ils sont de plus en plus employés dans l'industrie textile.

Les alcools aliphatiques supérieurs trouvent également d'importants débouchés dans l'industrie des cosmétiques. Ils possèdent en effet un pouvoir émulsionnant considérable et peuvent servir à préparer des émulsions du type huile-eau particulièrement stables. Les alcools en C^{16} et leurs homologues supérieurs, préparés synthétiquement suivant les méthodes dont nous parlerons ci-après, peuvent remplacer, dans la préparation des crêmes, l'alcool de sperma-ceti. Ils ont sur lui le gros avantage d'être d'un prix beaucoup moins élevé. L'industrie prépare actuellement divers alcools aliphatiques supérieurs convenant à des usages déterminés. Ils permettent de faire varier la consistance des crêmes obtenues. Elles sont plus douces lorsque l'on utilise pour leur préparation un alcool n'ayant pas un poids moléculaire trop élevé.

Les alcools supérieurs ont la propriété intéressante de ne pas rancir, tout en étant des corps gras. Ils sont absorbés par la peau beaucoup plus facilement que la vaseline qu'ils tendent de ce fait à remplacer dans ses usages pharmaceutiques.

Nous passerons ci-après en revue les diverses méthodes synthétiques de préparation industrielle des alcools aliphatiques supérieurs qui ont été récemment introduites dans la technique ou qui sont actuellement à l'étude.

I. — PRÉPARATION DES ALCOOLS ALIPHATIQUES A PARTIR DES ACIDES OU DE LEURS DÉRIVÉS

a) **Hydrogénation des acides.** — Les sources naturelles d'alcools aliphatiques sont médiocres ; elles se résument en quelques cires d'où leur extraction est onéreuse. Les acides correspondants sont par contre très abondants ; ils existent sous forme de glycérides dans les corps gras.

On a mis au point, au cours de ces dernières années, des procédés industriels qui permettent de transformer, par hydrogénation catalytique, les acides gras en alcools correspondants, conformément à l'équation :

$$R.COOH + 2H^2 = R.CH^2OH + H^2O$$

La transformation a lieu dans des conditions variant suivant l'acide traité, mais toujours sous une pression d'au moins 250 atmosphères et à une température de l'ordre de 300°.

Il est particulièrement intéressant de préparer par ce procédé de l'**alcool laurique** $CH^3(CH^2)^{10}.CH^2OH$. Suivant un brevet de l'I. G. Farbenindustrie A.-G. (1) on part, pour ce faire, de l'huile de coco que l'on saponifie pour obtenir l'acide laurique $CH^3(CH^2)^{10}.COOH$. Celui-ci se transforme, par hydrogénation, en alcool laurique. Il se forme également de petites quantités d'alcools à 16 et à 18 atomes de carbone. On peut réaliser par le même procédé, les transformations suivantes :

Acide myristique
$CH^3(CH^2)^{12}COOH$
Alcool myristique
$CH^3(CH^2)^{12}.CH^2OH$
Acide palmitique
$CH^3(CH^2)^{14}.COOH$
Alcool cétylique
$CH^3(CH^2)^{14}.CH^2OH$
Acide stéarique
$CH^3(CH^2)^{16}.COOH$
Alcool octodécylique
$CH^3(CH^2)^{16}.CH^2OH$
Acide ricinolénique
$CH^3(CH^2)^5.CHOH.CH^2.CH : CH(CH^2)^7.COOH$
Alcool octodécanediol
$CH^3(CH^2)^5.CHOH.(CH^2)^{10}.CH^2OH$

En ajoutant aux catalyseurs certaines substances qui en tempèrent l'action, on peut réaliser une hydrogénation partielle des acides gras de manière à les transformer en

alcools non saturés : hydrogéner le groupe carboxyle sans toucher aux doubles liaisons.

On peut également hydrogéner l'acide abiétique, principal constituant de la colophane, de manière à le transformer en alcool abiétique. Ce dernier a la consistance du miel, il est presque incolore et fortement réfringent. On peut le rendre soluble dans l'eau en le sulfonant.

b) **Hydrogénation des sels et des esters des acides gras.** — Au lieu de soumettre à l'hydrogénation un acide gras libre, on peut aussi soumettre à ce traitement un de ses sels ou, mieux, un de ses esters. On utilise le plus souvent des esters éthyliques et on obtient un mélange d'alcool éthylique et d'alcool supérieur, suivant l'équation :

$$R.CO.OC^2H^5+2\ H^2=$$
$$R.CH^2OH+C^2H^5OH$$

Voici quelques exemples de transformations d'esters en alcools extraits des récents brevets d'invention :

Laurate d'éthyle
$CH^3(CH^2)^{10}.CO.OC^2H^5$
$CH^3(CH^2)^{10}.CH^2OH+C^2H^5OH$
(alcool laurique).
Myristate d'éthyle
$CH^3(CH^2)^{12}.CO.OC^2H^5$
$CH^3(CH^2)^{12}.CH^2OH+C^2H^5OH$
(alcool tétracédylique).
Palmitate d'éthyle
$CH^3(CH^2)^{14}.CO.OC^2H^5$
$CH^3(CH^2)^{14}.CH^2OH+C^2H^5OH$
(alcool hexadécylique).
Stéarate d'éthyle
$CH^3(CH^2)^{16}.CO.OC^2H^5$
$CH^3(CH^2)^{16}.CH^2OH+C^2H^5OH$
(alcool octodécylique).

Les éthers éthyliques peuvent, dans tous ces cas, être remplacés par les sels de calcium des acides gras.

Rôhm et Haas (3) décrivent la préparation d'un catalyseur à base de cobalt et d'argent, convenant bien à l'hydrogénation des acides gras et de leurs esters. On dissout dans l'eau un mélange de nitrates d'argent et de cobalt, évapore à sec la solution et grille le mélange intime des deux sels de manière à les transformer en oxydes.

c) **Réduction des esters par un métal alcalin.** — Au lieu de réduire catalytiquement les esters, on peut également les traiter par un métal alcalin en présence d'un alcool à bas poids moléculaire. Les éthers mentionnés ci-dessus se prêtent en particulier à cette réaction. On obtient les alcools sous forme d'alcoolates insolubles. Ils se séparent généralement sous forme colloïdale, ce qui complique le traitement ultérieur du produit de la réaction. La Société américaine E. I. Du Pont de Nemours (4) a breveté un procédé permettant d'éviter cet inconvénient. Il consiste à effectuer la réaction en présence d'un éther aliphatique. Les alcoolates à haut poids moléculaire sont plus ou moins solubles dans les éthers aliphatiques. Ils le sont toujours suffisamment pour que leur séparation ait lieu sous forme cristalloïdale. On prépare, par exemple, pour fabriquer l'octanediol, une suspension de 130 grs de sodium dans 900 cc. d'éther du diéthyglycol, la chauffe à l'ébulition et lui ajoute une solution de 301 grs de ricinoléate de méthyle et de 176 grs d'alcool amylique dans 500 cc. d'éther du diéthylèneglycol.

2. — PRÉPARATION DES ALCOOLS ALIPHATIQUES A PARTIR DES ALDÉHYDES ET DES CÉTONES.

a) **Hydrogénation des cétones.** — On sait que l'acide acétique et ses homologues se transforment en cétones lorsqu'on distille leurs sels de calcium :

$$(R.COO)^2Ca=R.CO.R+CaCO^3$$

En hydrogénant les cétones ainsi obtenues, on obtient des alcools secondaires ayant (2n—1) atomes de carbone si l'acide dont on est parti en avait n :

$$R.CO.R+H^2=\begin{matrix}R\\R\end{matrix}\!\!>CH.OH$$

On peut traiter de cette manière les acides laurique, palmitique, stéarique et oléique (5). L'hydrogénation réussit particulièrement bien en présence d'un catalyseur au platine.

b) **Hydrogénation des aldéhydes.** — Si l'on calcine le sel de calcium d'un acide aliphatique en présence de formiate de calcium, il se forme une aldéhyde :

$$(R.COO)^2Ca+(HCOO)^2Ca=$$
$$2\ CaCO^3+2\ R.CHO$$

Les aldéhydes peuvent, comme les cétones, être hydrogénées en alcools :

$$R.CHO+H^2=R.CH^2OH$$

On prépare de cette manière des alcools ayant le même nombre d'atomes de carbone que les acides dont on est parti.

On peut naturellement transformer en alcools des aldéhydes préparées de tout autre manière. Ainsi, l'aldéhyde crotonique, qui se fabrique industriellement à partir de l'acétaldéhyde, peut être transformée en alcool crotylique, $CH^2.CH : CH.CH^2OH$. Si, au lieu de l'hydrogéner catalytiquement, on l'hydrogène biochimiquement en la traitant par de la levure en fermentation, la double liaison est également saturée et l'on obtient de l'alcool butylique (6).

3. — PRÉPARATION DES ALCOOLS ALIPHATIQUES A PARTIR DES OLÉFINES

Les oléfines, hydrocarbures aliphatiques comportant une double liaison, peuvent être transformés en alcools par hydratation. C'est sur ce principe qu'est basée la synthèse de l'alcool éthylique à partir de l'éthylène qui semble prendre une importance industrielle dans les pays pauvres en alcool de fermentation :

$$CH^2 : CH^2+H^2O=CH^3.CH^2.OH$$

Nous ne nous en occuperons pas ici. Mais les homologues supérieurs de l'alcool éthylique peuvent être

préparés par la même méthode. On ne peut pas l'appliquer à la préparation d'alcools à poids moléculaires très élevés, tels que ceux que permet d'obtenir l'hydrogénation des acides gras ou de leurs esters. Mais elle convient bien à la préparation des alcools comportant 2 à 6 atomes de carbone.

a) **Hydratation en passant par les sulfates d'alcoyle. —** Les oléfines utilisées sont généralement des sous-produits du raffinage ou du craquage des pétroles. Deux procédés peuvent être m s en œuvre pour les hydrater. On peut les dissoudre dans de l'acide sulfurique, ce qui les transforme en sulfates d'alcoyle s'hydrolysant facilement par action de l'eau. On peut également les traiter directement par de l'eau ou de la vapeur d'eau. Il faut alors opérer sous pression et en présence d'un catalyseur.

Ainsi, la Doherty Research Co (7) prépare un mélange d'alcools secondaires tels que les alcools amylique, heptylique, octylique, etc., à partir des gaz qui se forment lors du craquage des pétroles. On les dissout dans de l'acide sulfurique, puis traite par l'eau la solution de sulfate d'alcoyle obtenue.

Dans un récent brevet, la British Celanese Ltd. (8) décrit un appareillage permettant une exécution rationnelle de ce procédé. Les oléfines sont absorbées par un acide fort. La solution obtenue est additionnée d'eau et introduite dans la partie supérieure d'une colonne chauffée extérieurement. Les vapeurs d'alcool montent en entraînant l'eau, tandis que l'acide descend et s'écoule, concentré, par le bas.

b) **Hydratation directe. —** L'hydratation directe des oléfines a lieu en présence de certains catalyseurs et sous pression. On a tout d'abord utilisé comme catalyseurs des oxydes métalliques. La Société N. V. de Bataafsche Petroleum M.J. (9) décrit un procédéd'hydratation consistant à traiter des gaz de craquage par de l'eau contenant 3 à 5% d'acide sulfurique et du sulfate de zinc. On opère sous plus de 200 atmosphères de pression et à 285° dans un appareil de cuivre et obtient ainsi de l'alcool isopropylique et de l'alcool butylique secondaire. On peut également utiliser, comme catalyseur, des métaphosphates de métaux divalents (Cu, Ni, Cd, etc.) et de métaux trivalents (Fe, Al, Cr, etc.), dans la proportion 1 : 2 (10).

c) **Préparation des alcools halogénés à partir des oléfines. —** Un récent brevet de l'I. G. Farbenindustrie A.-G. (11) décrit un procédé intéressant de préparation des alcools chlorés. Il consiste à traiter les oléfines par du formaldéhyde et un hydracide halogéné. Il se forme intermédiairement du méthamol halogéné qui réagit avec les oléfines suivant l'équation :

$$Cl.CH^2.OH + R_1.CH : CH.R_2 = R_1.(Cl).CH.CH.(CH^2OH).R_2$$

La présence d'eau favorise la réaction .Elle peut également être accélérée par un catalyseur tel qu'un halogénure métallique. Les alcools obtenus ont un atome de carbone de plus que les oléfines dont on part. On prépare, par exemple, suivant ce procédé, du γ-chlorbutanol $CH^3.CHCl.CH^2.CH^2.OH$ à partir du propylène.

4. — SYNTHÈSE DES ALCOOLS SUPÉRIEURS A PARTIR DU GAZ A L'EAU

On sait que l'on prépare industriellement le méthanol à partir du gaz à l'eau (mélange d'oxyde de carbone et d'hydrogène préparé en traitant, vers 1.000°, du coke par de la vapeur d'eau), suivant l'équation :

$$CO + 2\ H^2 = CH^3.OH$$

Parallèlement au méthanol, il se forme toujours des alcools à poids moléculaires élevés. Par un choix judicieux du catalyseur et des conditions de l'opération, on peut orienter la réaction principalement dans cette dernière voie. Il résulte d'une étude de Botchorova, Dolgov et Petrova (12) que la température optimum est de 400 à 425°, c'est-à-dire un peu plus élevée que dans la fabrication du méthanol. Il est important de bien choisir le rapport des deux gaz soumis à la réaction. Les meilleurs résultats ont été obtenus avec $CO : H^2 = 1 : 1$. On a utilisé avec succès deux catalyseurs ayant les compositions : ($8\ ZnO.V^2O^5.KOH$) et ($8\ ZnO.Al(OK)^3.O, 1\ V^2O^5$). Dans ces conditions, le produit brut de la réaction renferme 35% d'alcools supérieurs à côté de 25% de méthanol.

La production d'alcools supérieurs à partir du gaz à l'eau a également été étudiée par Morgan et Taylor 13). Ils ont constaté qu'un catalyseur, obtenu en mélangeant des quantités équimoléculaires de nitrates de manganèse et de chrome, oriente vers la formation presque exclusive de méthanol. Mais si l'on ajoute à ce catalyseur de la rubidine ou de la césine, le produit de la réaction contient une forte proportion d'alcools supérieurs. Il en est de même si l'on utilise comme catalyseur un mélange de chromite basique de zinc et d'un sel de cobalt.

5. — TRANSFORMATION DES ALCOOLS A BAS POIDS MOLÉCULAIRES EN HOMOLOGUES SUPÉRIEURS

Lorsque l'on traite des alcools à faibles poids moléculaires par des catalyseurs agissant tout à la fois comme agents de déshydratation et de condensation, on peut les transformer en leurs homologues supérieurs. Ainsi, l'A. G. fûr Zellstoff-und Papier-fabrikation indique, dans un récent brevet 14), que l'on obtient des alcools supérieurs en traitant de l'alcool éthylique, à haute température et sous forte pression, par un catalyseur consistant en un oxyde alcalino-terreux activé par moins de 5% d'un métal libre.



La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPÉRIALE
se posant avec la plus grande facilité
elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE, 67 R. D'ADELSHOFFEN, STRASBOURG SCHILTIGHEIM

CONCLUSION

Il y a une quinzaine d'années, les alcools aliphatiques supérieurs étaient des produits relativement rares ; seuls quelques-uns d'entre eux pouvaient être obtenus industriellement et à des prix relativement élevés qui limitaient beaucoup leurs possibilités d'utilisation. L'alcool méthylique s'obtenait par traitement du pyroligneux et les alcools éthylique, propylique et butylique par fermentation.

Actuellement, on prépare des quantités considérables de méthanol par synthèse à partir du gaz à l'eau. Des synthèses industrielles de l'alcool éthylique sont au point ; elles n'ont pas trouvé d'applications jusqu'ici du fait du bon marché de l'alcool de fermentation ; mais elles ne tarderont vraisemblablement pas à être appliquées dans certains pays. Les homologues supérieurs se ptéparent de plus en plus par synthèse.

Les divers procédés dont nous venons de parler permettent de préparer des alcools à partir des matières premières suivantes :

1. — Acides gras à hauts poids moléculaires extraits des huiles et des graisses.

2. — Oléfines obtenues comme sous-produits lors du raffinage et du craquage des pétroles.

3. — Coke par l'intermédiaire du gaz à l'eau.

Ces procédés ont permis, d'une part de diminuer — dans certains cas très fortement — les prix de vente des alcools, et d'autre part d'enrichir la variété de ceux dont on peut disposer industriellement. Cette industrie nouvelle est du reste encore dans sa période de jeunesse et il est à prévoir que de nombreux progrès seront réalisés au cours des prochaines années.

C'est surtout l'industrie textile et celle de la parfumerie qui bénéficient de ce progrès et tirent parti des nouveaux alcools mis sur le marché. A cette dernière, ils permettent tant de fabriquer des esters à odeurs inédites que de profiter des propriétés émulsifiantes des termes supérieurs de la série pour la fabrication des cosmétiques.

Y. MAYOR.

BIBLIOGRAPHIE

(1) I. G. Farbenindustrie A.-G., Br. suisse 169.559, 1931.
(2) Id., Br. suisse 169.231, 169.232, 169.233, 169.234, 1931.
(3) Rôhm et Haas, Br. fr. 802.542, 1936.
(4) E. I. Du Pont de Nemours, Br. fr. 810.983, 1936.
(5) I. G. Farbenindustrie A.-G., Br. all. 589.946, 1931.
(6) Fischer et Wiedmann, Liebig's Ann. **535**, 260.
(7) Doherty Research Co., Br. amér. 1.873.006, 1930.
(8) British Celanese Ltd., Br. ang. 428.792, 1933.
(9) N. V. De Bataafsche Petroleum Mj., Br. ang. 433.868, 1934
(10) G. F. Horsley, Br. amér. 2.015.073, 1933.
(11) I. G. Farbenindustrie A.-G., Br. fr. 812.292, 1936.
(12) Botcharova, Dolgov et Petrova, J. Khim. Prom., **12,** 1249 (1935).
(13) Morgan et Taylor, C. R. Chem. Eng. Congress, Londres, juin 1936.
(14) A. G. für Zellstoff-und Papierfabrikation, Br. all. 637.909, 1931.

FICHES TECHNIQUES

Synthèse de produits aromatiques ayant l'odeur du jasmin. — W. Issa-Kulianz. — Riechstoff Ind. Kosmetik, t. 11, p. 84, 1936.

L'auteur a étudié la synthèse de la tétrahydrojasmone en utilisant la méthode de Treff et Werner à laquelle il a apporté quelques améliorations.

Il a constaté que la semicarbazone de la 3-méthyl-2-amylcyclopentanone a un point de fusion de 142° qui est donc différent de la valeur citée par d'autres auteurs. Le rendement obtenu en appliquant la nouvelle méthode décrite par l'auteur est donc de 45 %, alors qu'en appliquant le procédé de Treff et Werner, on obtenait seulement un rendement de 18 %.

L'auteur a enfin préparé un nouvel isomère de la 3-méthyl-2-amylcyclopentanone qui a une odeur semblable, mais plus forte. Il s'agit de la 3-méthyl-2-isoamylcyclopentanone dont les constantes sont les suivantes : point d'ébullition sous 8 mm : 98/99° ; densité à 20° : 0,8938 ; indice de réfraction à 20° : 1,4537. La semicarbazone de ce produit fond à 156/157°.

Extraction des principes aromatiques par les solvants volatils. — R. Y. Naves. — Riechstoff. Ind. Kosmetik, t. 11, p. 135, 1936.

La première partie de cette étude est un exposé historique de la question comprenant 24 références.

Dans la seconde partie, l'auteur rappelle que le choix d'un bon solvant pour l'extraction des produits aromatiques dépend d'un certain nombre de facteurs dont les principaux sont : le prix du produit, les qualités techniques, sa sécurité d'emploi.

Les différents solvants que l'on emploie industriellement ont été étudiés à plusieurs points de vue et on trouvera dans l'original un tableau qui indique la solubilité de seize principes aromatiques dans l'éther de pétrole, le benzène, le toluène, l'alcool éthylique et l'éther sulfurique.

Il faut enfin tenir compte dans le choix d'un solvant, de la qualité du parfum que l'on récupère après extraction.

Teinture de cheveux. — M. Kenamm. — Riechstoff-Ind., Kosmetik, t. 12, p. 70, 1937.

On étudie dans cet article les phénomènes qui sont la cause de l'aspect grisâtre que prend la chevelure après teinture. Les colorants que l'on emploie peuvent se diviser en deux groupes : colorants végétaux et colorants chimiques. Pour chacun de ces groupes, on donne des formules d'emploi.

Le mal sec des Citronniers

Nos études sur la Sicile et la Calabre ont fait quelques allusions au mal étrange et implacable qui décime les arbres fruitiers de l'Italie méridionale. Au cours de notre voyage, nous avons fait divers prélèvements de branches et de terre et avons proposé aux organismes intéressés notre concours pour l'étude de la maladie. Le mal est connu, nous a-t-on répondu et le remède est trouvé. Or aux dernières nouvelles reçues d'Italie, le « mal secco » continue ses ravages sur les citronniers et il a fait son apparition en Calabre où l'on commence à voir des branches de bergamotier malades. Les bigaradiers sont également touchés, aussi bien en Sicile qu'en Calabre et la maladie se répand sur la côte nord, vers Milazzo et Barcellona : on n'espère plus que Floridia, Sortino, Noto soient épargnés.

Nos photographies montrent l'aspect caractéristique des arbres atteints du « mal secco » : les feuilles sont petites, jaunâtres, tombent ; celles des rameaux restent parfois plus longtemps en place que les autres. Parfois, l'année qui précède la mort, des rameaux ou des branches mères se déssèchent pendant que l'étage inférieur conserve encore des feuilles vertes. Les branches mères peuvent aussi mourir les unes après les autres au cours d'une ou de plusieurs années. Les branches présentent alors des écoulements gommeux, des piqûres de scolytes, ou bien un anneau noir se forme sur une branche et gagne comme un champignon.

De nombreuses hypothèses ont été formulées sur la mort si rapide des arbres et on a pu croire à une maladie cryptogamique contagieuse. C'est pourquoi les arbres morts sont arrachés et brûlés : un règlement avait même prévu l'arrachage de tous les arbres dans les jardins atteints dans la proportion de 25 %.

De nombreux auteurs se sont occupés de la question, bien entendu, mais nous n'avons pas eu communication de tous les travaux faits à cette occasion. L'étude de M. Guido Ajon, un spécialiste de l'Agrumiculture et Président de l'Institut scientifique des produits de Catane, semble cependant résumer assez bien l'opinion italienne : l'auteur met en comparaison la méthode rationnelle de culture des arbres à fruits et celle qui est pratiquée pour l'obtention de citrons pendant une longue durée annuelle : une bonne méthode serait à son avis de laisser revenir le citronnier à un état rustique pendant lequel il se fortifierait. Le mal secco est selon M. Ajon une maladie parasitaire d'origine cryptogamique, déterminée par le « Deuterophoma tracheiphila Petri ».

L'étude de M. Guido Ajon énumère les tentatives qui ont été faites pour arrêter l'extension du mal, les tentatives d'électroculture, la stérilisation des terres avec des produits chimiques, le traitement avec



Aspect de citronnier atteint du mal sec

ABONNEMENT ANNÉE 1938

Nous prions nos Lecteurs, d'avoir l'amabilité de nous couvrir, dès à présent, du montant de leur réabonnement année 1938, soit :

France et Colonies	72 Frs
Etranger, pays adhérents	72 —
Etranger (non adhérents)	84 —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apportée aucune interruption dans le service de la revue.

des insecticides tels que la nicotine, etc.

On a proposé d'introduire des variétés de citronniers indiens, de nouveaux porte-greffes, des combinaisons de greffes intermédiaires, etc. Le bigaradier étant le porte-greffe principal, on le remplacerait par l'oranger doux plus résistant, ou bien on grefferait de l'oranger doux sur la bigaradier, et le citron sur les greffons d'oranger doux.

En résumé, tout le monde constate que le mal sec est dû à une diminution de la résistance de la plante elle-même : le citronnier actuel serait maintenant trop éloigné du type primitif.Pour lui rendre sa vigueur il faudrait une méthode qui serait imposée à la collectivité des cultivateurs par un organisme scientifique substituant une méthode rationnelle aux tentatives tout empiriques qui se sont manifestées jusqu'ici.

Pour très incomplet qu'il soit, car la place nous est limitée, ce résumé montre assez le désarroi de l'Agrumiculture italienne qui se trouve devant un cataclysme analogue, à bien des égards, à celui qui détruisit autrefois les vignobles français, lors de l'attaque du phylloxéra.

Et c'est pourquoi, pensant être utiles à nos voisins, nous nous faisons un plaisir de noter nos propres observations et les conclusions que nous tirons des études et des méthodes françaises, sur des sujets analogues. Notre opinion est toute désintéressée, puisque les prix fort intéressants proposés aux savants qui apporteront le remède sont déjà distribués, selon l'avis que nous en avons reçu de la Cameria Agrumaria.

L'hypothèse d'un trouble pathologique des racines semble devoir être exclus puisque les racines ne commencent à brunir que longtemps après la mort de l'arbre (lire à ce sujet : Prillieux et Delacroix. Bull. Min. de l'Agriculture 1900).

Si l'influence de l'humidité provoquée par des arrosages intensifs peut être invoquée dans certains cas, l'influence de la sécheresse ne doit pas être éliminée non plus. L'alternance de saisons sèches et d'arrosages semble activer la naissance du mal. Mais puisque les bergamotiers commencent à être atteints, eux qui ne sont pas soumis



Prélèvement de terre au pied d'un citronnier mort

à la production forcée, il paraît bien qu'une cause plus générale doive être invoquée.

Il semble que le sol, sur lequel on cultive depuis de longues années la même variété d'arbres devienne incapable de les nourrir. L'examen auquel nous nous sommes livrés ne laisse sur ce point aucun doute. Un dépérissement des arbres fruitiers, dans des conditions identiques a été étudié par M. Guittonneau, Directeur de la station centrale de microbiologie agricole à l'Institut des recherches Agronomiques. Il s'agissait alors du prunier d'Agen : la maladie sévissant plus sévèrement dans les centres les plus réputés de l'aire de culture qu'à la périphérie de cette zone. « Si les régions les plus anciennement cultivées sont les premières atteintes, disait avec autorité M. Guittonneau, cela peut signifier soit que les parasites y ont pullulé plus qu'ailleurs, soit que les terrains de plantations séculaires se sont progressivement appauvries en un ou plusieurs éléments fertilisants indispensables à la vie des arbres fruitiers. »

L'arrosage systématique a l'inconvénient de lixivier le sol au point de le priver très rapidement de tous ses éléments solubles. Seuls les minéraux insolubles, dont la solubilisation est faite par les radicelles elles-mêmes, peuvent devenir nutritifs, mais le renouvellement des

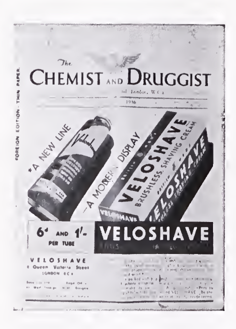

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
MARCH 1936

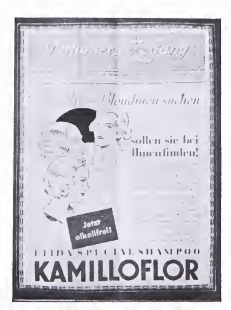

ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

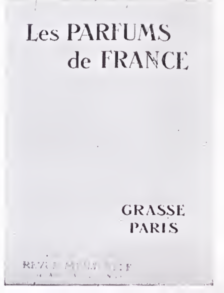

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
del profumi
e delle piante officinali


THE SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
Essence Ambre
LAVENDER · BERGAMOT · GERANIUM OILS
MUSK · AMBERGRIS · CIVET


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE


FOREIGN EDITION · THIN PAPER
The CHEMIST AND DRUGGIST
1936
A NEW LINE
A MODERN DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/- PER TUBE
VELOSHAVE
VELOSHAVE
4 Queen Victoria Street
LONDON E.C.4


Ihre Blondinen suchen
sollen sie bei Ihnen finden!
Jetzt alkalifrei!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40 ESTERS
W. J. BUSH & CO. LTD ASH GROVE HACKNEY LONDON E.8

surfaces n'est guère possible, la multiplication des radicelles ne l'est pas davantage, la carence alimentaire s'établit progressivement.

Selon le procédé de M. Guittonneau, nous avons prélevé de la terre à l'endroit où un arbre venait d'être arraché après sa mort : nous avons pu constater la diminution considérable du taux d'acide phosphorique. L'azotabacter, caractéristique de la teneur en phosphore de l'humus ne s'y développe pas : la carence en acide phosphorique, sinon en autres éléments fertilisants, semble donc prépondérante dans le mécanisme du mal secco, les attaques parasitaires s'expliquent par la dégénérescence de l'arbre et sa moindre résistance. Le pH de la terre épuisée reste voisin de 7,5 alors qu'il est plus faible dans les terres nutritives où les arbres continuent à pousser.

Il semble bien que le remède indiqué par M. Guittonneau puisse être appliquée aux citronniers italiens comme aux pruniers Agenais c'est-à-dire l'emploi systématique de phosphates solubles et mobiles permettant une régénérescence du terrain.

La question des « carences minérales » des terrains et celle de leurs conséquences sur l'alimentation général du bétail n'est pas nouvelle, elle a été traitée en partie dans la thèse de M. Lacombe et R. M. Gattefossé (Contribution à l'étude de l'influence des sels minéraux sur l'état général des bovins 1936). Toutes les terres de cultures s'épuisent en éléments solubles, les adjonctions inconsidérées d'engrais chimiques ont provoqué des réactions locales dont le retentissement sur la composition des plantes, puis par contre coup sur l'alimentation des animaux et des hommes ne peut être constaté que progressivement. Le « mal secco » n'est qu'une de ces manifestations localisées, momentanément tragique au point de vue commercial ; bien d'autres changements, même dans la physiologie des êtres vivants et dans les conséquences pathologiques de leur déséquilibre minéral, n'ont pas d'autres causes.

De plus en plus fréquemment, l'épuisement des terrains, leur mauvaise orientation chimique, causera d'autres désastres : les hommes qui les auront provoqués parviendront certainement à y mettre fin.

Souhaitons que ce rappel de travaux français soit profitable à nos amis de Sicile et de Calabre.

R. M. GATTEFOSSÉ.

FICHES TECHNIQUES

Observations sur la teneur en menthol de l'essence de menthe japonaise. — A. F. Sievers et M. S. Lowman. — J. Am. Pharm. Assoc., t. 26, p. 286, 1937.

Cette étude a été effectuée dans le but de démontrer la variation de la teneur en menthol de l'essence de menthe japonaise fournie par des plantes cultivées au cours d'époques successives dans une même localité.

Les nouveaux renseignements obtenus depuis 1928 ont confirmé les résultats déjà trouvés par les auteurs et montrent qu'en plantant de nouveaux champs en utilisant les mêmes graines et à condition de partir de graines fournies par des plantes donnant un rendement satisfaisant en essence, les résultats sont excellents, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à des graines fournies par des plantes d'autres régions.

Huiles essentielles fournies par les feuilles de certaines espèces de Languas. — A. J. Ultée. — Rec. trav. chim., t. 56, p. 409, 1937.

L'huile essentielle fournie par les feuilles de Languas romburghiana (avec un rendement de 0,01 %) présente les caractéristiques physiques suivantes : densité à 16°5 : 0,9171 ; indice de réfraction : 1,4940 : pouvoir rotatoire : 2°58 ; indice d'acide : 1 ; indice d'éther : 53 ; indice de saponification : 54.

Cette essence donne par distillation 52,5 % d'une fraction contenant du terpène et du cinéol, 9,5 % d'une fraction contenant du camphre et du bornéol, 22,6 % d'une fraction contenant du cinnamate de méthyle et 15,4 % de résidu. On a également trouvé dans cette essence de l'α-pinène et du β-pinène.

L'essence obtenue avec un rendement de 0,02 % des feuilles ou avec un rendement de 0,13 % des rhizomes de L. speciosa a les caractéristiques physiques suivantes : densité : 0,9320 ; indice de réfraction : 1,4858 ; pouvoir rotatoire : 14°26 ; indice d'acide : 5 ; indice d'éther : 20 ; indice de saponification : 25. Elle donne par distillation : 53,6 % de fraction, terpène-cinéol, 13,3 % de fraction camphre-bornéol, 15,8 % de fraction cinnamate de méthyle et 17,3 % de résidu.

Les feuilles de L. schumanniana donnent une essence de densité : 0,9154 ; un indice de réfraction de 1,4890 ; un pouvoir rotatoire de 32°70 et un indice d'éther de 14. Elle contient 8,98 % de camphre. Le rendement de cette essence est de 0,01 % en partant de feuilles et de 0,08 % en partant des rhizomes.

Les feuilles de L. malaccensis donnent avec un rendement de 0,07 % une essence ayant une densité de 1,0411 ; un pouvoir rotatoire de 2°93 et un indice de réfraction de 1,5525. Cette essence contient de l'α-pinène, du β-pinène, du cinnamate de méthyle, ce dernier produit dans la proportion de 76 %. Le rendement de cette essence est de 0,07 % en partant des feuilles et de 0,048 % en partant des rhizomes.

Technologie des cosmétiques. — B. Solf. — Riechstoff Ind. Kosmetik, t. 11, pp. 92-93, 1936.

La préparation des cosmétiques comprend un certain nombre de préparations essentielles dont les principales sont décrites et étudiées par l'auteur :

1° Dissolution et filtration ;
2° Agitation et émulsification ;
3° Malaxage ;
4° Pulvérisation (broyage et tamisage) ;
5° Compression, opération qui diffère suivant qu'il s'agit de produits liquides, de produits pâteux, de poudre ou de produits compacts.

La question de la préparation de produits cosmétiques liquides a été plus particulièrement étudiée.

Les Colorants employés en Parfumerie

Avant d'étudier les colorants des parfumeurs et des cosmètes, il est nécessaire d'exposer en peu de mots quelques généralités concernant les matières colorantes.

ORIGINES

On en distingue quatre principales :

1° **Colorants d'origine animale. —** Le plus connu d'entre eux est le Carmin de Cochenille, mais on peut rappeler cependant la Pourpre Antique et le Kermes animal.

2° **Colorants d'origine végétale. —** On utilise surtout en Parfumerie la Chlorophile verte, la Xantophile jaune, l'Œnocyanine et l'Alcanine rouge, le Brou de noix brun (surtout dans leurs qualités solubles dans les huiles) puis le Henné, et, moins fréquemment : Indigo, Safran, Carthame, Curcuma, Rocou, Rhubarbe de Chine, Bois jaune, racine d'Orcanette, Orseille, Garance, Bois de Campêche, Rouge de Hollande, Sandragon, Rahtania, Ponceau, etc...

3° **Colorants minéraux naturels. —** Ils sont extrêmement solides à la lumière, se sont généralement des terres et des Oxydes métalliques (Cf. pigments).

4° **Colorants synthétiques**
a) **Minéraux. —** Par exemple les oxydes, les hydroxydes, et des complexes ou des composés sulfureux.
b) **Organiques. —** Ces derniers sont les plus nombreux et constituent la majorité des matières colorantes utilisées à l'heure actuelle.

SOLUBILITÉ

Ces divers colorants peuvent se classer selon leur solubilité dans les véhicules habituels, on distingue alors :

1° **Pigments insolubles. —** Colorants minéraux naturels, colorants minéraux artificiels et laques formées par la fixation d'un colorant sur un support insoluble.

2° **Colorants solubles dans l'eau. —** Ces colorants doivent être dissous dans l'eau distillée, car ils forment aisément des dérivés calcaires insolubles et qui précipitent des solutions.

3° **Colorants solubles à l'alcool. —** Le plus souvent il s'agit de colorants solubles dans l'alcool dilué et dans l'eau, les colorants à dissoudre dans l'alcool pur peuvent être rangés dans le paragraphe 5 suivant.

4° **Colorants solubles aux gras. —** On entend par colorants solubles aux gras ceux qui donnent des solutions stables avec des acides gras et les huiles végétales ou animales. Ceux qui sont solubles directement dans les huiles de paraffine et dans les dérivés du pétrole sont complètement différents des précédents.

5° **Colorants solubles dans des produits divers. —** Ce sont, par exemple, les colorants utilisés pour colorer les vernis à ongles. Ils sont solubles dans l'alcool absolu et dans l'acétone, l'acétate d'amyle, l'acétate d'isobutyle, etc... '

CLASSIFICATION DES COLORANTS SYNTHÉTIQUES

Les différentes industries ont adopté des classifications répondant à leurs besoins. Pour la Parfumerie la classification de Cerbelaud est commode : il distingue sept groupes différents :
1) Colorants basiques,
2) Colorants neutres,
3) Colorants acides,
4) Colorants sulfonés,
5) Colorants organols,
6) Colorants pigments,
7) Stéarates et oléates colorants.

Schultz en indique 19 :
1) Dérivés nitrosés (ou groupe de la quinone oxime)
2) Dérivés nitrés,
3) Dérivés azoïques,
4) Dérivés du stilbène,
5) Groupe des Pyrazolones,
6) Groupe du diphénylméthane,
7) Groupe du triphénylméthane,
8) Groupe du Xanthène,
9) Groupe de l'acridine,
10) Groupe de la quinoléine,
11) Groupe du thiazol et du thiazobenzène,
12) Groupe de l'indamine, de l'indoaniline et de l'indophénol,
13) Azines,
14) Oxazines,

15) Thiazines,
16) Colorants au soufre,
17) Colorants quinoniques et cétoniques,
18) Groupe de l'indigo du thioindigo et colorants indigoïdes,
19) Groupe du noir d'aniline, du diphénilène, et colorants par oxidation.

COLORANTS POUR PARFUMERIE

Comportement vis-à-vis de la peau. — Certains colorants teignent la peau d'une façon presque indélébile cette propriété très favorable pour les rouges à lèvres, par exemple, devient génante dans les poudres et dans les fards gras : ce sont les colorants basiques. Les colofants acides, au contraire, sont éliminés par un simple rinçage. Ce sont les colorants basiques que l'on utilise pour nuancer les cheveux, car ils se fixent assez bien sur la kératine.

Solidité à la lumière. — Elle varie considérablement avec le milieu, les tables de solidité utilisées pour les textiles ne donnent même pas des points de comparaison utilisables. En général les colorants basiques sont assez peu solides à la lumière.

Charges électriques en solution colloïdale. — Certains colorants donnent des pseudo-solutions dont la charge électrique est variable avec certains facteurs tels que le pH de la solution. Dans le cas de mélange de solutions colloïdales de charges contraires, il pourra se former des floculations et la filtration sur papier filtre chargée négativement en présence d'eau pourra amener des surprises.

Les colorants du parfumeur :

1° **Colorants pour lotions et extraits. —** Un kilog de colorant en poudre étant suffisant pour 10.000 litres au moins de solution, la solubilité peut paraître toujours convenable, mais le plus souvent le préparateur préfère se servir de solutions concentrées qu'il utilise ensuite en titrant par centimètres cubes ou par gouttes. Les solutions concentrées à 20 ou 50 p. 1.000 sont toujours assez difficiles à obtenir et il est préférable de se contenter de solutions à 10 p. 1.000 qui, donnant moins de dépôt, changent moins de concentration. Les colorants basiques étant peu solides à la lumière, il convient d'éviter les mélanges dans lesquels l'un des constituants est moins solide que l'autre : la destruction de l'une des couleurs amène un changement de nuance qui peut être beaucoup plus désagréable qu'un simple éclaircissement.

2° **Colorants solubles aux gras. —** Il existe toute une série de colorants solubles dans les graisses et dans les huiles végétales ou animales, et les tarifs des spécialistes en offrent une grande variété. On les emploie concurremment aux colorants végétaux qui sont moins concentrés, plus coûteux, mais plus solides.

Les colorants basiques se combiennt aux acides gras et forment des oléates et des stéarates qui sont solubles dans les huiles comme les précédents.

Dans les rouges pour lèvres et dans diverses préparations, on emploie simultanément des pigments insolubles couvrants et des colorants basiques solubilisés aux acides gras ou non, les principaux sont les éosines, les rhodamines les chrysoïdines (privés d'arsenic) et d'autres dérivés de fluorescéine. Les Auramines ne résistent pas à une température supérieure à 70° centigrade.

Colorants solubles dans la paraffine. — On emploie le plus souvent les Stéarates ou les Oléates de colorants basiques, mais il est nécessaire que les huiles minérales contiennent une certaine proportion d'huiles végétales pour maintenir le colorant en suspension. Quand ce mélange est impossible, notamment pour les huiles très légères, on emploie des colorants directement solubles, comme par exemple le Brun brillant R, le Vert 242 143, le Rouge B pour laques acétyle le Brun 65 77 N N, le Bleu B, l'Orange 4A, le jaune A 202, et le Ponceau L B. Les colorants pour huiles de ricin sont particuliers et rentrent plutôt dans la catégorie suivante.

Colorants pour vernis à ongles. — Ces colorants sont solubles comme il a été dit dans l'alcool absolu, l'acétone, les acétates, etc... On les trouve dans le commerce sous des désignations diverses ; colorants pour vernis Nitro, pour vernis Acétyl, etc. Leur solubilisane présente aucune difficulté, on peut en faire des solutions concentrées. Certains d'entre eux, notamment les rouges, présentent en dilution le phénomène du dichroïsme (fluorescence). Ce phénomène augmente avec la concentration jusqu'à un point maximum, puis décroît et disparaît. Le dichroïsme disparaît d'ailleurs complètement lorsque le vernis est sec. Les colorants non dichroïques ont des nuances un peu moins pures. Parmi les dichroïques, citons : Rouge foncé 1.181, Rouge mixte 1.184, Orangé 1.713.

Colorants non dichroïques : Ecarlate 1.728, Groseille 1.827, Rouge vif 1.854, etc...

Les colorants opaques pour vernis sont des suspensions de laques particulières.

Colorants pour savons. — Il y a plusieurs cas à considérer :

1° Savons colorés par broyage,
2° Savons colorés pendant l'empâtage,
3° Savons liquides.

1° Les savons en pains ou en poudre se colorent, pendant le broyage, au moyen de solutions concentrées, les solutions doivent être filtrées pour éviter les points foncés. Bien des colorants ne résistent pas à la lumière, notamment les bleus ; les savons teintés de jaune et de bleu virent du vert au jaune après quelque temps d'exposition. C'est pourquoi on emploie beaucoup la

chlorophyle naturelle malgré son prix élevé. Les colorants pour savons résistent aux alcalis.

2° Lorsque le savon n'est pas destiné à être broyé, mais simplement coupé après l'empâtage et frappé, les colorants dissous dans l'eau donnent des nuances sales et grisâtres. La présence simultanée, pendant l'empâtage, de matières colorantes et d'alcali caustique chaud donnent des réactions fâcheuses. On utilise alors de préférence des colorants basiques que l'on dissous directement dans l'huile avant l'addition de lessives. Les couleurs restent vives et franches, sauf pour les verts qui doivent être végétaux. La dose moyenne est de 1 kilog de poudre de colorant basique pour 10.000 kilogs de savon, c'est-à-dire pour 5.000 kilogs d'huile, environ.

3° **Savons liquides.** — Il y a deux cas à considérer, les savons légèrement alcalins que l'on colore avec des solutions de colorants pour savons broyés. Mais pour les savons neutres et sur-gras dont le pH est inférieur à 8,5, les colorants doivent être à la fois solides aux alcalis et aux acides et résistant à la floculation. Jusqu'ici les colorants utilisés dans ces sortes de savons pâlissent sans cause apparente après un temps plus ou moins long, et d'une façon irrégulière.

Colorants pour liquides de mise en plis. — Ces colorants doivent être solides aux alcalis et aux ions sulfureux et hypo-sulfureux. On les trouve parmi les colorants solides au soufre, recherchés en teinture comme résistant au rongeage.

PIGMENTS

Les pigments insolubles peuvent être classés en cinq catégories :

1° Pigments minéraux naturels,
2° Pigments minéraux artificiels,
3° Pigments végétaux,
4° Pigments animaux,
5° Laques.

Pigments minéraux naturels. — Les ocres sont des produits d'efflorescence des feldspaths ferrugineux dont la couleur provient de la présence d'oxyde de fer, d'hydroxyde de fer, d'oxyde de manganèse mêlés à des sylicates et à d'autres composés du calcium, du baryum, etc... L'ocre jaune contient peu de manganèse, mais une assez forte proportion de limonite. L'ocre rouge contient une forte proportion d'hématite.

La terre de Sienne contient de l'hydroxyde de fer et de la limonite, par brûlage on obtient toute une variété de nuances plus ou moins foncées. Le Bol rouge ou Bol d'Arménie contient beaucoup de fer, on l'emploie le plus souvent brûlé dans les compositions de couleur chair.

Le Safran de Mars est un sous-carbonate de fer. Les terres vertes : terre de Bohême, terre Véronèse, terre du Tyrol sont des sylicates complexes de magnésie et d'alumine.

Tous ces colorants sont inoffensifs et d'une incomparable solidité à la lumière, ils manquent malheureusement de pureté de tons.

Pigments minéraux artificiels. — Il convient d'exclure de cette série tous les sels toxiques, tels que les de plomb, sel de Mercure, d'Arsenic, d'Antimoine et dans certains cas, sels de cuivre. L'ocre artificiel ou jaune de Mars s'obtient par l'action d'une solution de Sulfate de fer sur des lames de zinc ; brûlé, il donne toute une série de colorants tels que le rouge d'Espagne, le rouge Anglais, le rouge Vénitien, le Colcotar, etc...

Le Sulfure de Cadium donne des nuancesx allant du jaune au brun ; le bleu de Molibdène a pour formule M O 2, 2 M m 0 3 ; le jaune de Tunxtène est un sel Tungsti-sodique, le bleu de Tungstène a pour formule W 3 0 8 ; le bleu de Cobalt, très solide à l'attaque des agents sodiques, est un aluminate complexe de Cobalt ; le jaune de Nickel s'obtient par précipitation du Sulfate de Nickel par le phosphate de soude. Quant à l'Outremer, qui donne toute une série de bleu et même des roses et des mauves, c'est un composé complexe probablement un sylico-sulfate d'aluminium, de calcium et de sodium. Les noirs sont le plus souvent obtenus par la combustion incomplète de certaines huiles ou même de l'acétylène.

Tous ces pigments artificiels ont des couleurs plus vives que les terres naturelles.

Pigments d'origine végétale. — Ils sont peu nombreux et de plus en plus remplacés par les laques synthétiques. Ce sont des laques ou précipitations insolubles sur des terres ou des oxydes : la pourpre française est une laque d'orseille, le rouge végétal (vermillon d'Espagne, rouge de carthame, rouge en tasse) est une laque de Carthame sur talc ; la laque de Garance est un précipité insoluble sur pigment blanc.

Pigments d'origine animale. — Ils sont également peu nombreux, la laque Florentine (laque de Paris, laque Vénitienne, laque ponceau), est une précipitation de Carmin de Cochenille sur un hydrate d'alumine ; la laque de Kermès, d'une belle couleur bordeaux, est également une précipitation sur le même hydrate.

Laques. — Les laques sont des précipitations d'un colorant synthétique sur un porteur incolore donnant un produit insoluble et qui, en principe, ne devrait pas dégorger, c'est-à-dire ne devrait pas colorer les eaux de lavage. Il faut, bien entendu, éliminer tous les porteurs toxiques comme par exemple l'acétate de plomb. On emploie le plus souvent la baryte, le talc, le kaolin et même la craie lavée (blanc de Troie, carbonate de chaux) l'oxyde de Titane, l'Oxyde de Zinc, l'oxyde de Thorium, la magnésie, l'hydrate d'Alumine, le phosphate de baryum, le phosphate d'aluminium, le sulfate de Baryum, le sulfate de Strontium. On a proposé égale-

ment pour cet usage les oxydes des terres rares : Cérium, Lanthane, Praséodyme, etc... mais la nécessité d'utiliser des corps aussi coûteux ne paraît pas démontrée.

Sans rentrer dans le détail des tours de mains, on peut dire que les laques se font de trois façons principales dans les cas suivants :

A) Colorant se fixant directement sur le porteur ; emploi de colorants basiques se fixant sur des argiles contenant des ions siliciques : auramine, rhodamine, vésuvine chrysoïdine, fuchsine, violet de méthyle, bleu victoria, etc...

B) Colorants acides précipités par le chlorure de baryum ou le sulfate d'alumine, on peut citer par exemple ; les jaunes quinoléine, kiton, naphtol, la tartrasine, l'oranger 2 et oranger R, ponceau S, laque écarlate, fucshine acide A RR, le violet de benzine 5 P N, le vert acide B, la nigrosine K, etc...

C) Enfin les colorants basiques, se fixant directement sur certaines argiles ou ocres ou précipitées par le tannin en présence de tartre d'hémétique, de sulfate d'aluminium ou de tartrate double de potassium ou d'aluminium. Citons pour être complet une dernière forme de laque obtenue au moyen de colorants de copulation, ce sont le plus souvent des colorants azoïques, les laques sont très résistantes à la lumière et ne dégorgent pas.

Colorants fugaces pour cheveux. — Les colorants fugaces ne sont pas des teintures permanentes, mais seulement des nuançages destinés à donner à la chevelure un reflet de courte durée que supprime le premier shampoing ou même simplement quelques jours d'exposition à la lumière. On emploie pour cet usage des colorants basiques en solution dans l'alcool fort, ou plus simplement dans de l'eau distillée légèrement acidée par 1 à 2 p. 1.000 d'acide acétique. Parmi ces colorants, citons : bleu de méthylène, bleu Victoria, bleu Victoria 3 B extra, Rhodamine B extra, Fucshine diamant, Violet R., Violet 5 B O, Violet solide nouveau 3 B.

Le bleu de méthylène employé seul laisse un reflet vert, sans élégance. On le corrige soit avec un peu de rhodamine, soit avec d'autres colorants donnant des nuances mauves ou violettes qui s'allient très joliment avec la nuance des cheveux. Les solutions colorées sont appliquées au vaporisateur, le fondu se forme sous le casque pendant le séchage et permet des effets vraiment originaux.

CONCLUSIONS

Cet exposé extrêmement succint n'a pas la prétention de donner toutes les indications d'un ouvrage complet, il permet du moins aux praticiens parfumeurs de se faire une opinion précise sur le genre et la nature des multiples matières colorantes qui lui sont offertes le plus souvent sous des noms de fantaisie, qui ne permettent pas de discrémination préalable.

Il est toujours utile de savoir de quoi on se sert, c'est ce en quoi cet aticle offrira un indéniable intérêt pour nos lecteurs.

E. MALHER.

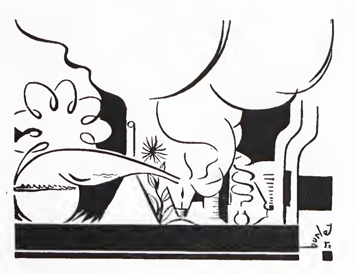


Imprimerie des Missions Africaines, 150, cours Gambetta, Lyon — le Gérant : F. ROUX

Numéro 12
Décembre 1937
Le Numéro : 7 fr.

LA PARFUMERIE MODERNE

Sommaire



Abonnement (12 mois), France et Colonies, 72 Francs
Etranger (convention postale, 72 fr., autres pays, 84 fr.

N° 12 Le Numéro : 7 Francs DÉCEMBRE 1937

LA PARFUMERIE MODERNE

EXPOSITION "1937"

L'« Expo » vient de fermer ses portes.

Manifestation incontestablement grandiose et bien digne de notre civilisation, faisant avec une exactitude assez grande le « Point » du progrès scientifique et industriel.

Satisfaisante pour l'ensemble des visiteurs tardifs (puisque seuls ils purent la voir dans sa totalité), elle a laissé au promeneur solitaire et philosophe l'impression d'une immense école où l'on aurait mis sous les yeux de jeunes « apprentifs » la somme des connaissances acquises. Rien ne manquait : graphiques, photographies, expériences faciles et « amphis » mis à la portée de toutes les cervelles, soit par des conférenciers (quelques uns, d'ailleurs, doués d'un accent étranger indéfinissable), soit par des discoureurs mécaniques passablement fatigués quand vint le dernier mois.

A vrai dire, l'observation la plus surprenante était de voir le nombre considérable de visiteurs paraissant comprendre, et, visiblement, comprenant !... Si le nombre des illettrés n'a pas diminué, en revanche, le nombre des individus dont les connaissances s'étendent de l'optique à la biologie, en passant par l'électricité et cent autres sciences plus ou moins abstraites, a augmenté dans une inquiétante proportion.

Nous disons inquiétante, car notre époque semble placée sous le signe de l'analyse et du détail : nulle part une pensée synthétique, morale ou simplement d'éthique élémentaire n'a paru se superposer à l'étude poussée jusqu'au détail micrographique des choses et des phénomènes.

Est-ce bien ici l'endroit de faire l'éloge de la synthèse et de la métaphysique, non, sans doute ; mais l'événement, parfaitement en dehors de notre cadre professionnel, permet toutes les digressions.

Nous ne saurions mieux faire que de citer dans cette intention les phrases que le Dr Delore a écrit dans son dernier ouvrage (1).

« Nous vivons, dit-il, une époque de profondes transformations. Cette époque remet en question l'ordre établi sur lequel nous avons vécu et bien des choses que nous pensions assurées dans notre orgueil de l'âge moderne ; elle nous montre la relativité de nos points de vue, de nos conceptions. Des notions, des dogmes qui paraissaient intangibles, chancellent : des préjugés, des valeurs fausses s'écroulent. La fermentation est partout, et le même phénomène se manifeste dans tous les domaines : économique, politique, scientifique, social, philosophique. Nous sommes amenés à nous demander s'il n'y a d'autres façons de concevoir certains problèmes de la vie, d'autres méthodes pour les aborder, d'autres réponses pour les résoudre...

« Or, certaines tendances se font jour à travers des troubles actuels et des apparences souvent contraires.

(1) Tendance de la Médecine contemporaine.

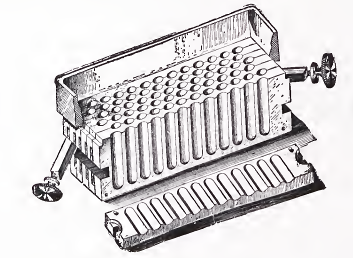


MOULES pour CRAYONS, RAISINS, FARDS

de TOUTES FORMES et de TOUTES DIMENSIONS



RONDS — CARRES

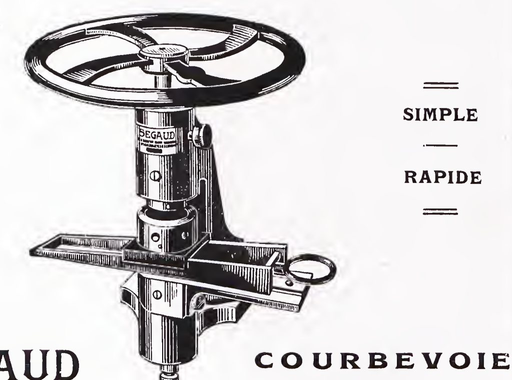


OVALES — A PANS

NOUVELLE PRESSE A COMPRIMER LES POUDRES COMPACTES SECHES

BREVETÉE S. G. D. G.

PUISSANTE — PRATIQUE



SIMPLE — RAPIDE

El. SEGAUD

Catalogue illustré franco

COURBEVOIE

221, Bd Saint-Denis

Téléphone : DEFENSE 03-76

Expon Interle des Arts Décoratifs
Paris 1925
MEDAILLE D'ARGENT

Reg. du Comm. Seine 216-268



données est encore dans l'enfance.

« Le travail en équipe n'est pas encore organisé.

« Le divorce s'est affirmé entre la raison pure et l'intuition, l'intelligence et l'esprit. La pensée et la vie ont été séparées, la pensée a été poussée dans le monde des abstractions et de l'irréel, la vie privée de la pensée s'est confinée dans le matérialisme intégral.

« L'époque qui vient sera sous le signe de la synthèse.

« Les anciens étaient arrivés, en certains domaines, plus loin que nous, parce qu'ayant l'esprit d'universalité ils étaient mieux à même de comprendre les rapports de toutes choses, l'unité et la philosophie de chaque question.

« Un retour bien compris à l'activité de synthèse est nécessaire »...

« C'est une compréhension plus profonde du caractère mouvant, dynamique de la vie : c'est un retour à une observation plus vraie des lois de la nature. C'est enfin un sens plus juste du passé et un effort pour associer ce qui doit être gardé aux exigences du passé.

« Tout cela menant à l'intelligence d'un « Nouvel Humanisme ». Sur tous les plans on peut constater aujourd'hui les méfaits de l'esprit de division, de dissociation, et la nécessité de synthèse, d'unification. Et de même que sur le plan social et économique, un moment viendra où il faudra bien réagir contre les excès de la séparativité, de même sur le plan scientifique, on sera amené à réagir contre les abus de l'esprit analytique...

« La science est dominée par les progrès et les théories de la physique. Celle-ci est la première dans l'histoire des sciences comme dans leur hiérarchie logique. La chimie évolue vers la physique, la physiologie tourne vers la physique, d'autres sciences tendent également plus ou moins vers la physique : on peut concevoir que, dans un avenir certes encore lointain, la plupart des sciences s'intégreront dans une physique générale de la vie.

« Les caractères synthétiques des théories physiques actuelles, leur soif d'harmonie, leur tendance à l'unité sont évidentes. Tout se tient, il y a une interdépendance, une solidarité universelle des êtres et des choses.

« Le progrès et la science aboutissent à une physique transcendentale universelle. Les théories scientifiques modernes ouvrent une fenêtre sur la métaphysique. On ne peut plus opposer la science et la métaphysique : celle-là se prolonge dans celle-ci.

« Il serait déraisonnable de travailler au progrès de la théorie physique si cette théorie n'était le reflet de plus en plus net, de plus en plus précis, d'une métaphysique : la croyance à un ordre transcendant à la physique est la seule raison de la théorie physique (Duhem, La Théorie Physique, son objet, sa structure).

« De même les mathématiques conduisent à la métaphysique...

« Beaucoup de savants arrivent à admettre que la matière est Nombre, comme le soutenaient les pythagoriciens.

« En définitive, il n'y a pas de fossé irréductible entre le matériel et l'immatériel, le pondérable et l'impondérable, de domaine de la raison pure et celui de l'esprit...

« Esprit philosophique et culture générale vont de pair. Or, notre époque montre une baisse de la culture générale. Certes la période actuelle n'est guère propice aux occupations de pensée d'ordre universel...

Mais :

« L'âge moderne a oublié la parole des initiés et la Science de l'Homme à laquelle toutes les autres sciences devraient être subor-






Th. Muhlethaler S.A.

NYON (Suisse)

PRIMAVERAL

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE :
G. CAVADINI
30bis, Rue Rivay, LEVALLOIS - PERRET (Seine
TÉLÉPHONE : PEREIRE 06-04



Reproduit l'odeur exquise et agréable des effluves printanières où s'harmonisent Muguets et Lilas. Très bien fixé et ne colorant pas, le PRIMAVERAL convient admirablement dans les crèmes de jour et de sport.








Lorsque l'œuvre de la Science positive est achevée, l'esprit n'est pas satisfait, dIt un autre philosophe et il ajoute : « Les Sciences positives arrivent à déterminer avec rigueur des lois de plus en plus générales : ces lois expliquent un grand nombre de faits, mais restent inexpliquées. La métaphysique cherche les raisons et les causes, elle est une Science de Tout, de l'Absolu, du Nécessaire, des Principes et des Causes. »

Il manquait à l' « Expo » un Palais de la Métaphysique.

L'esprit en semble manquer à notre époque.

Et le résultat se montre !

Tandis que l'homme instruit devient indifférent à la chose publique, dans la Société assoiffée de mystique, un élan vers des utopies se substitue à la soumission à des lois générales, dont seuls les esprits supérieurs peuvent être dépositaires. Ainsi naît l'irrespect pour des classes intellectuelles qui « savent quelque chose » mais ne savent ni se guider, ni guider les autres.

La hiérarchie croule avec la discipline.

Le malheur est que le désordte de notre temps portera ses fruits dans un avenir non immédiat.

Nietszche et sa Doctrine de Puissance enthousiasment encore nos voisins après soixante ans : les fautes commises par le patronat de 1836, le patronat actuel les paye, cent ans après l'œuvre de Karl Marx.

La carence sociale de 1937 portera ses fruits dans cinquante ans, quel rachitisme collectif engendrera-t-elle?

Les Techniciens ont fait l'exposition, elle est leur œuvre... ne sont-ils capables que de cet exposé didactique ?

N'ont-ils pas la sensation que des pensées plus hautes sont seules capables de conditionner l'humanité de demain ? Leur responsabilité dans la chute verticale de la spiritualité pure m'apparaît énorme.

Donnant des ordres, prenant des responsabilités, ne sont-ils pas capables d'envisager les répercussions de leurs initiatives, non seulement dans l'instant qui passe, mais dans l'avenir ? Enfants de nos pères qui grinçons des dents parce qu'ils ont mangé des fruits verts, continuerons-nous à manger d'âpres fruits toute notre vie pour que nos descendants pendant sept générations continuent à souffrir ?

Nous appelons avec angoisse l'Exposition de la Synthèse après avoir visité celle de l'Analyse.

Telles sont les réflexions qu'a éveillé en nous la visite de « l'Expo 1937 ». Nous avons admiré, mais nous avons aussi espéré l'ascension des travailleurs de l'esprit vers des régions plus hautes. Y aura-t-il assez de techniciens de la Synthèse philosophique pour répondre à cet appel ? L'avenir nous le dira.

Professionnellement, l'Exposition 1937 ne nous a rien apporté de nouveau, et la participation de la Chimie et de la Distillerie a été modeste.

L'exposition de la Coiffure et de la Parfumerie qui s'est tenue entre temps a eu un plus vif éclat, du moins dans notre petit monde qui se soucie peu — (comme tous les autres d'ailleurs) —, du monde futur.

Nos numéros de Noël, dans des temps meilleurs, contenaient des œuvres humoristiques dont les auteurs, à l'heure actuelle, sont absorbés par des devoirs plus immédiats ; les « jeunes » ne pensent plus à la plaisanterie, ainsi s'excuse cet article « en marge » et qui sans doute, n'aura pas de lendemain... Comme l' « Expo » ??

R. M. GATTEFOSSÉ.

FICHES TECHNIQUES

Carnet de formules du fabricant de savons. — Savons à barbe. — K. Pfaff. — Riechstoff. Ind. Kosmetil, t. 11, p. 110, 1936.

On trouvera dans l'original un certain nombre de formules concernant la préparation des produits suivants :

Savons à barbe en barre (6 formules).
Savons en poudre (2 formules).
Crèmes à barbe (6 formules).
Savons liquides (5 formules).

Cet article est également intéressant par le fait qu'il contient une table qui donne la quantité de potasse sous forme de solution à 50°Bé qui est nécessaire pour saponifier la plupart des matières grasses employées pour la fabrication des savons.

Formules controlées pour la fabrication des crèmes à barbe. — J. Kalish. — Drug, Cosmetic Ind., t. 40, p. 658, 1937.

Une crème à barbe doit être constituée par un mélange à base de savon ayant la propriété de former une mousse abondante pour faciliter la coupe de la barbe et qui doit en outre présenter les caractéristiques suivantes :

1° Etre de coloration blanche ;

2° Suffisamment molle pour pouvoir être expulsée d'un tube métallique en étain.

3° Avoir une structure crèmeuse plutôt qu'une structure pâteuse afin de se mélanger facilement avec l'eau ;

4° Etre capable de produire rapidement une mousse épaisse formée de petites particules contenant des quantités importantes d'eau, être persistante et ne pas sécher sur la figure ;

5° Etre capable de maintenir perpendiculaire à la surface de la peau les poils de la barbe ;

6° Etre sans action irritante sur la peau.

L'auteur étudie les principaux produits que l'on emploie pour la préparation de ces crèmes et examine plus particulièrement la question de l'emploi des acides gras libres dans la préparation de ces produits plutôt que des matières grasses. On a étudié plus particulièrement la combinaison d'acides oléiques myristiques et stéariques avec les acides gras de l'huile de coprah, de l'huile de palme, de l'huile d'olive et du suif. Ces mélanges d'acides gras peuvent être saponifiés par la potasse, la soude et la triéthanolamine.

Essence de menthe poivrée obtenue en Hongrie. — P. Rom. — Pharm. Monatsh, t. 18, p. 6, 1937.

L'auteur a examiné quatre échantillons d'essence obtenus l'un en 1934, le second en 1935 et les deux derniers en 1936. Le rendement varie de 0,26 à 1,60 %. Le point de fusion du produit cristallin est de 14 à 16°, la densité de 0,8951 à 0,9029 ; l'indice de réfraction de 1,4590 à 1,4618, le pouvoir rotatoire de —37°5 à —40°5.

L'essence contient 4,8 à 8 % d'éther menthylique, 81,1 à 83,4 % de menthol total. Son indice d'iode est compris entre 44,2 et 48,6.

On a également examiné des huiles démentholées recueillies dans les mêmes années ; elles ont les constantes suivantes : densité : 0,8876 à 0,8977, indice de réfraction : 1,4600 à 1,4620, pouvoir rotatoire : —25 à —30°. Elles contiennent 7,7 à 13,2% d'éther de menthyle et 46,8 à 52,2 % de menthol total.

Conférences de Perfection

M. Louis Ferasson, Président de la Chambre de Commerce de Paris, a présidé, le 12 octobre, dans l'ancien Hôtel de la Chambre de Commerce, 2, place de la Bourse, la séance inaugurale des « Conférences de Perfectionnement Commercial ». Le nombre et la qualité des assistants témoignaient de l'intérêt que portent les commerçants à cette nouvelle initiative de la Chambre de Commerce.

M. Louis Ferasson, Président de la Chambre de Commerce de Paris, M. Fouquet-Lapar, Membre de cette Compagnie, Président de la Commission administrative des Conférences de Perfectionnement Commercial, M. Rousseau, Président du Cercle de la Librairie et du Syndicat des Editeurs, M. Nicolas, Administrateur de « Vendre », Délégué National des Directeurs Commerciaux de France, ont exposé le but, le programme de ces Conférences et le profit que les auditeurs peuvent en attendre.

Cette soirée s'est terminée par la présentation d'un film de M. Marc Cantagrel, Professeur de Technologie à l'Ecole Supérieure de Commerce de la Chambre de Commerce de Paris.

LES MASQUES DE BEAUTÉ

Il n'est guère possible, généralement, de fixer avec précision l'époque à laquelle certains fards ou cosmétiques furent employés d'une façon courante pour la toilette, car les femmes se servaient déjà, deux mille ans avant J.-C., pour embellir leurs corps, des résines et des poudres qui étaient employées pour le service des cultes dans les temples. L'idée n'est pas nouvelle...

Pour les masques, par contre, puisque c'est cette spécialité qui nous occupe cette fois, on peut être assez affirmatif. Ils datent à coup sûr de l'Egypte pharaonique. Ils faisaient, en effet, partie des rites du culte d'Isis.

Cependant nous n'avons guère de précisions sur leurs compositions qu'à partir de l'an IV après J.-C., époque à laquelle « L'Oesype », nous dit Ovide, fut introduite à Rome, par des voyageurs venant d'Athènes. Il nous explique en effet, dans son formulaire, que cette cire de suint — l'ancêtre de la lanoline moderne par conséquent — était mélangée à du miel, des œufs, de la corne de bœuf pulvérisée, de la gomme, de la farine d'orge, des fèves pilées, de la céruse, des bulbes de narcisse, de la poudre d'iris, des excréments d'oiseaux de mer... pour rendre le visage brillant et supprimer les taches de rousseur... déjà !

Après Ovide nous pouvons suivre presqu'à la trace les masques de beauté dans le cours des siècles. Quelle est la femme célèbre qui n'a pas possédé une recette de masque, gardée presque toujours jalousement, d'ailleurs !

Poppée, femme de Néron, n'a paraît-il confessé la sienne que quelques jours seulement avant de recevoir, de celui pour qui elle endurait son « délicieux supplice », le coup de pied dans le ventre qui devait la tuer.

Elle gardait sur son visage, dit la légende, pendant des jours entiers, pendant des nuits entières, pour ne l'ôter qu'à l'arrivée de l'Empereur aimé, une mixture dont la base était le lait fourni par le fameux troupeau d'ânesses qui la suivait toujours dans ses déplacements. C'est, semble-t-il, le premier masque à la caséïne connu. La formule n'en fut retrouvée que sous Henri III et fit les délices des Mignons...

Lucien, le grand peintre des mœurs grecques, dans son portrait de la « Grande dame Romaine » nous donne une formule à base de mie de pain qui « rendait le teint transparent ».

Phiale, le magicien, préparait pour ses clientes ridées une sorte de cataplasme à base de farine de riz et de fèves pilées — ancêtre de nos mud-packs modernes.

Le parfumeur de Cléopâtre, Archigénès, et Criton, celui de Plotine, la femme de Trajan, nous ont laissé les premières bases des crèmes épaisses astringentes.

A la cour de Catherine de Médicis, René le Florentin, fut obligé de créer des masques adoucissants pour atténuer les effets corrosifs des vapeurs mercurielles du diabolique sublimatoire qu'il avait inventé pour rosir la peau.

Diane de Poitiers porta les premiers masques détersifs... elle avait dix-sept ans de plus que Henri II lorsque celui-ci en fit sa favorite.

Gabrielle d'Estrée, Anne d'Autriche, ...encore des masques caséinés. Louis XIII, Mazarin, Richelieu, Ninon de Lenclos... masques à la farine d'amandes. Mme du Barry... des applications nocturnes d'escalopes crues (Hormones).

Sous la révolution même, et malgré les discours de Mercier, Mme Tallien et Mme Récamier entretinrent leur teint avec des masques de beauté...

Nous voyons ainsi que, de tous les temps, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, les femmes ont attaché une grande importance aux masques. D'où leur vient cette faveur ? La réponse est simple. Ils ont toujours été une nécessité.

La peau a déjà suffisamment contre elle d'agents de destruction naturels, sans que l'on vienne encore en ajouter d'artificiels. C'est pourtant ce qui se passe depuis le jour où l'on résolut de masquer la décrépitude naturelle par un « éclat emprunté ». Si le soin n'est pas pris de donner à cet « éclat emprunté » une base scientifique et, disons le mot, médicale.

Au temps des patriciennes, et même beaucoup plus tard, il y avait encore des excuses : l'ignorance, l'insuffisance de la technique. Si les femmes employaient des produits nocifs, irritants, voire vénéneux (céruse, vermillon, cuivre brûlé, sulfure de plomb, sulfure d'antimoine) qu'auraient-elles pu employer d'autre ?

Mais, dans nos temps modernes, où la cosmétique s'est élevée à la hauteur d'une véritable science, quelles excuses donner sinon la délicieuse inconscience de nos gracieuses compagnes, l'esprit souvent sans mesure de nos jeunes sœurs et amies nées de la guerre ?

Pourquoi ces expositions trop prolongées aux rayons brûlants du soleil des plages,... ou plus simplement des lampes à ultra-violets ?

Pourquoi ces applications de solutions de permanganate ou d'huiles

bon marché, acides, mal traitées, voire malodorantes ?

Pourquoi ces mixtures amaigrissantes, non contrôlées, plus ou moins louches, qui procurent peut-être la sveltesse, mais abîment le teint ?

Pourquoi, en un mot, l'emploi de tous ces produits lancés par de soi-disant fakirs, brahmanes ou prêtres hindous, produits tout aussi dangereux que ceux de l'antiquité puisqu'ils contiennent des dérivés nocifs ou de véritables poisons comme les sels de mercure, l'hydrate de plomb, le formol, l'antipyrine, la silice, les sels de bismuth ?

Pourquoi même l'emploi de produits bons en soi, mais utilisés à tort ou à contre-temps, sans les conseils, le contrôle d'un médecin, d'un pharmacien spécialistes, d'un chimiste, d'un parfumeur expérimentés ?

Pourquoi ? Il n'y a pas, semble-t-il de meilleure réponse que celle faite il n'y a pas bien longtemps par un académicien philosophe : Abel Bonnard, à propos de la mode « les femmes ont l'extrême courtoisie d'assurer qu'elles se parent en pensant aux hommes, mais si c'est ce sentiment qui les engage dans l'immense tournoi des robes, il est bien vite oublié ». Les femmes, dit-il encore, à peu près, semblent obéir à un « despote insensé » qui est un mélange de snobisme et d'esprit d'imitation sans contrôle « Ma meilleure amie se fournit dans telle Maison, elle est enchantée de tel produit, je l'adopte ».

Toute une éducation de la clientèle semble nécessaire. Elle devrait avoir pour premier axiome « Le meilleur produit s'il ne convient pas à la peau exerce toujours une action malfaisante ».

Après tant d'erreurs accumulées, après tous ces soi-disant traitements incohérents, les résultats ne se sont pas fait attendre. Plus de régénérations cellulaires, plus d'élimination des débris épithéliaux, des tissus épidermiques devenus flasques, des muscles peauciers ne réagissent même plus à l'action de la pesanteur... des bajoues, des poches sous les yeux, des doubles mentons, des rides ! !...

La mort dans l'âme on chercha des remèdes.

Jadis la coupable, ou l'ignorante acceptait le « délicieux supplice ». A notre époque, il fallait de l'expéditif.

Il est évident qu'une culture physique rationnelle du visage complétée par des massages faits par un spécialiste arrive à fortifier les muscles, à leur rendre force et élasticité ; il est évident également que par des applications patientes et régulières de produits réellement nourrissants, scientifiquement étudiés (et partant, garantis d'une innocuité absolue) scientifiquement choisis suivant la vraie nature de l'épiderme à traiter, on redonne rapidement santé et vigueur aux cellules déficitaires. Mais l'impatience est la caractéristique des temps modernes. On veut, en quelques jours, réparer les erreurs de toute une saison, voire de toute une jeunesse. Il faut faire vite. Alors, c'est la recherche de l'intervention brutale : le scapel, les corrosifs...

La chirurgie esthétique a fait de merveilleux progrès. Certains spécialistes habiles font disparaître rapidement les rides en pratiquant quelques incisions. C'est un travail d'art, mais le scalpel n'a jamais pu redonner la vie à des cellules mortes. Au bout d'un certain temps la peau se relâche, se replisse. Tout est à refaire.

Les corrosifs ? celles qui n'avaient pas voulu soigner leur peau n'hésitèrent pas à la supprimer complètement en la faisant brûler littéralement.

Certes l'acide lactique dilué en 1/100, l'acide salicylique à 2.50 % dans la glycérine, l'acétone pur au 1/6, font leur office de kératolytiques et détruisent toute la couche superficielle de la peau ; mais, la couche remplaçante est trop fine, n'a pas le temps d'acquérir l'élasticité qui est la caractéristique d'un tissu adulte sain... et les rides ne tardent pas à revenir, profondes, horriblement profondes.

Il fallait trouver un remède.

Savants, biologistes, hygiénistes, chimistes se mirent hardiment à la tâche.

On étudia les effets des sels radio-actifs découverts par Curie ; ceux des catalyseurs manganiques de Bertrand, ceux des hormones d'animaux divers. On expérimenta avec les sels de Thorium de Frouin. On essaya de stabiliser le complexe calcium de la peau au moyen des vitamines A. On créa des lotions réalisant des agents thérapeutiques potentialisées de haute valeur, en essayant d'appliquer aux plantes la théorie de Bourgi selon laquelle l'introduction simultanée dans l'organisme de plusieurs médicaments appartenant au même genre pharmacologique principal, produit, lorsque ces médicaments appartiennent à des sous-groupes pharmacologiques différents, un effet supérieur à la somme des constituants du mélange pris isolément... Les résultats furent partout intéressants et très prometteurs pour l'avenir, mais au bout de quelques années il n'y avait encore nulle part de certitudes absolues.

Il ne restait donc plus, pour l'immédiat, qu'à remettre en vigueur les anciens procédés en les faisant bénéficier toutefois des progrès de la science moderne. Les masques, après une courte éclipse, étaient, justement, remis à l'ordre du jour.

Contrairement à ce qui se passe habituellement, pour toute « nouveauté » en matière de cosmétiques, les trois grands centres de production : Paris, New-York, Londres, présentèrent tous, alors, des masques de boues radio-actives.

Ces masques eurent peu de succès, et ce fut justice. Le procédé était sale et anti-hygiénique, et même dangereux. Un lavage sérieux était nécessaire après chaque application ; la stérilisation était impossible si on ne voulait pas altérer les boues ; la compression exercée sur les vaisseaux sanguins étant insuffisante, on ne pouvait pas éviter l'hyperhémie par suite de la rupture d'équilibre entre la circulation superficielle et



la circulation profonde. Pendant toute la durée des applications les cardiaques ressentaient de déplorables « coups de pompe » et toutes les patientes sortaient de l'opération littéralement congestionnése.

En somme, le but poursuivi — qui est d'ailleurs l'un des principes des masques — était le suivant : sous l'influence de la chaleur, provoquer une sudation aussi abondante que possible entraînant la fusion du sébum accumulé, augmenter la sécrétion graisseuse, déboucher les pores et déterger les comédons.

On pensa alors à utiliser les procédés que le Dr Barthe de Sandfort avait vulgarisés en France en 1906 — et même pour certains dès 1900, — et tous les Instituts de Beauté se mirent à faire de la paraffithérapie.

Les progrès étaient très appréciables. Aucune impression désagréable au contact de ce liquide onctueux, propre, absolument stérilisé (puisqu'on peut impunément chauffer la paraffine à plus de 115° sans l'altérer), des applications possibles à des températures de l'ordre de 50° (puisqu'avec la paraffine — dépourvue de toute humidité la sensation de chaleur ressentie est toujours d'une quinzaine de degrés au-dessous de l'indication fournie par le thermomètre), donc sudation très abondante ; aucun « coup de pompe » à craindre, la forte pression cirique de la paraffine empêchant toute dilatation des vaisseaux périphériques et, partant, toute rupture d'équilibre. La pellicule nacrée enlevée, le visage apparaissait tout couvert d'une transpiration abondante, mais absolument blanc et net. Aucun lavage n'était nécessaire.

Il y avait cependant un inconvénient. Il était impossible de faire subir à la peau un « traitement » véritable. Aucun dérivé médicamenteux ne pouvant être introduit dans ce support.

Il fallait trouver encore mieux.

Indiquons en passant qu'il existe encore aujourd'hui toute une école restée fidèle au principe des cataplasmes appelés actuellement mudpacks. Ceux-ci sont appliqués non plus directement sur la peau, mais en consistance de gelée coulante sur des carrés de gaze ou des feuilles de caoutchouc.

L'avantage de ce système sur les précédents est justement qu'il permet de faire pénétrer des pommades curatives dans la couche superficielle de l'épiderme. L'effet de congestion par hyperhémie n'est pas évité, mais on le combat au moyen d'applications de glace pilée faites sur le visage préalablement enduit de crèmes grasses du type dit de nettoyage, ne contenant aucune trace d'eau. L'opération est conduite très rapidement pour éviter les gelures de l'épiderme qui, lui, est sursaturé d'eau.

Après l'échec partiel de la paraffithérapie que nous avons signalé plus haut on utilisa — l'Angleterre surtout — les terres de Fuller. Ces argiles smectiques se mélangent bien aux liquides et, fait important, peuvent contenir de nombreuses substances médicamenteuses. Malheureusement les couleurs désagréables de ces préparations ne plurent pas à la clientèle.

Le Kieselgur fut aussi employé, mais il se révéla trop peu adhérent. De plus, il durcissait les masques trop secs et il absorbait assez mal les produits ajoutés.

Après tous ces essais sur lesquels nous nous sommes volontairement étendus pour bien marquer les tendances du début, chaque centre de production reprit son indépendance habituelle, tout au moins quant à la technique, car, malgré tout, les bases restèrent communes.

Suivant leur destination, les masques prirent alors les noms d'astringents, adoucissants, blanchissants, raffermissants, sucrés et détersifs. C'est cette classification que nous allons adopter pour donner rapidement quelques indications sur chacune des catégories. Toutefois afin d'essayer de donner un caractère pratique à cette histoire rapidement résumée des masques nous ne parlerons que des composants encore employés de nos jours.

Pour plus de détails, nous renvoyons nos lecteurs à la très intéressante étude que R. Cerbelaud a consacrée à ce sujet et à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts, tant pour la conduite de nos premiers essais, que pour la rédaction de cet article.

Les masques astringents : Le support idéal pour cette catégorie de masques est incontestablement le kaolin colloïdal qui fournit un gel très homogène et dont on peut régler à volonté la consistance en y ajoutant plus ou moins de lanoline, de vaseline cholestérinée ou non, de la stearine, etc...

Les produits astringents habituellement employés sont de deux sortes :

A) Les astringents forts, comme l'acétate ou l'acétotartrate d'alumine, l'acide lactique, le sulfate d'alumine, le sulfate double d'alumine et de potasse (alun).

Nous conseillons d'employer avec mesure l'hydrate d'alumine, l'acétate d'alumine, le tanin, car le premier produit un mauvais retrait et donne au visage un aspect rugueux très laid, le second donne un gauffrage peu agréable à l'œil, le troisième a l'inconvénient de tacher la peau et de lui donner un aspect frisé.

Quant au chlorure d'aluminium, il est à écarter complètement car il donne des gerçures à aspect dartreux.

B) Des astringents légers comme l'oxyde de zinc, le carbonate de chaux, l'eau distillée d'hamamélis, l'eau distillée de fleurs d'oranger, l'eau distillée de rose, etc... sans oublier les jus de fruits.

Deux bonnes compositions astringentes sont les suivantes :

a) Masque léger pour peau grasse : amidon de riz, farine d'orge, styrax, acide lactique, glycérine, eau d'hamamélis.

b) Masque astringent fort pour peau grasse et peau sèche ; kaolin colloïdal, carbonate de chaux, sul-

fate d'alumine, sulfate de magnésie, glycérine, eau d'hamamélis.

Les masques adoucissants : Ils se divisent en plusieurs catégories suivant la nature du support employé. Les principales sont :

1º Masques amylacés ;

2º Masques albumineux et caséineux ;

3º Masques gélatineux ;

4º Masques à base d'huile ou de stéarates alcalins ;

5º Masques mucilagineux.

La première catégorie concerne les masques à base d'amidons, de farines (arrow-root, tapioca) de fécules, etc...

Les seconds masques sont à base d'albumine, de caséine, de glycérolés de jaunes d'œufs, de lait, de lécithines (œuf, soja, etc...).

La troisième catégorie concerne les masques à base de colle de poisson, de gélatine, de grénetine, etc...

La quatrième a pour base l'huile d'amandes douces, l'huile d'olives, l'huile de paraffine cholestérinée, le beurre de cacao, et toutes les crèmes aux stéarates de potasse, de soude, de triéthanolamine, etc...

La cinquième concerne les masques à base de suc de concombres, de guimauve, de mucilages d'algues, de mucilages de coing, de psyllium, etc...

Là encore, les combinaisons peuvent varier à l'infini.

Le prototype commercial, si nous pouvons dire, des masques adoucissants — celui qui fut le plus employé — (sauf en Amérique) est incontestablement le masque à la caséine. En effet, contrairement à ce qui se passe pour les masques à base de kaolin colloïdal, qui demande une certaine habileté pour la préparation — un masque ne doit pas sécher trop vite (25 à 30 minutes) et ne doit pas non plus être trop coulant — le masque à la caséine ne demande aucun soin particulier. l'émulsion se fait facilement. Cela justifia sa vogue chez les petits fabricants. Malheureusement il est d'une conservation limitée. Au bout de quelques jours il fermente et porte une odeur fétide, et, d'autre part, s'il adoucit et nettoie fort bien l'épiderme, ses qualités biologiques sont très restreintes. On doit lui préférer de beaucoup le masque au kaolin colloïdal.

De bonnes compositions adoucissantes pour peaux grasses sont les suivantes :

a) Caséine faiblement boratée ou phosphatée, glycérine, eau distillée de rose ou autre.

b) Kaolin colloïdal, stéarine, glycérine, eau de rose ou autre avec traces de triéthanolamine pure.

Les masques gélatineux ont été employés surtout en Amérique. Leur principal avantage est qu'ils se détachent d'un seul coup, et c'est d'un effet psychologique très grand sur la clientèle.— Disons cependant pour être véridique qu'ils servent admirablement de support au camphre — très utile pour effacer le rictus ,surtout si on l'associe à de l'eau distillée de fleur d'oranger.

Une bonne composition pour peau sèche et peau grasse est la suivante :

Gélatine, gomme adragante, oxyde de zinc ou titane, glycérine, eau distillée de rose ou autre.

Les masques mucilagineux sont de rendements très différents et demandent à être sérieusement « corrigés ». Le mucilage de gomme adragante donne un masque séchant trop vite et tirant trop sur l'épiderme. Le glycérolé de gomme adragante est déjà meilleur car il est extrêmement adoucissant : il a, par contre, le défaut de ne pas blanchir la peau. Les mucilages les plus recommandables sont certainement ceux d'algues marines, surtout si on les additionne de 5 % d'oxyde ou de péroxyde de zinc.

Nous avons obtenu d'excellents résultats avec la composition suivante qui convient aussi bien pour peau grasse que pour peau sèche :

Kaolin colloïdal, amidon de maïs, oxyde ou péroxyde de zinc, stipine, eau de rose.

Les masques raffermissants : Ils se divisent en deux catégories :

a) Masques en même temps raffermissants et blanchissants.

Ils sont à base d'oxyde de zinc ou de titane, de peroxyde de magnésium ou de zinc, associés au kaolin colloïdal.

Signalons en passant que l'eau oxygénée doit être proscrite comme blanchissant. Elle est presque infailliblement décomposée même en milieu acide par les produits pulvérulents des masques et peut déterminer de la desquamation ou des érythèmes.

b) Masques en même temps raffermissants et adoucissants : Ils comprennent toutes les compositions à base de jus de fruits sur support de kaolin colloïdal. Les jus de fruits ont l'avantage d'être, en outre, faiblement astringents et donnent un teint du plus bel aspect. On ne doit évidemment employer que que des jus vivants préparés dans le vide et non fermentés. Les plus recherchés sont :

Les jus de tomates (à employer au 1/10º maximum).

Les jus de citron (à employer au 1/5º maximum).

Les jus de fraises, les jus de coings.

Les trois derniers ont le défaut de moisir facilement. Il est indispensable de leur adjoindre un léger antiseptique.

Remarque importante : Les jus de fruits ne doivent jamais être associés à des masques à la caséine. Ceux-ci ne supportent, en effet, aucun mélange avec les acides quels qu'ils soient, organiques ou minéraux. L'émulsion serait dissociée.

Les fabricants anglais ont employé avec succès la composition suivante :

Terre de Fuller, jus de citron, eau de Witch Hazel.

Quelques fabricants allemands ont lancé des masques blanchissants à base de sous-acétate de plomb. Ils ont l'inconvénient, pour beaucoup de femmes qui ne supportent pas le plomb, de causer de vives démangeaisons et souvent des irritations graves.

Nous répéterons, sans nous lasser, que tous les produits nocifs, quelqu'efficaces qu'ils soient, doivent être proscrits radicalement. Ils ne peuvent qu'amener des ennuis sé-

rieux et faire du tort ,en définitive, à la profession.

De bonnes compositions aux fruits, employées en France sont les suivantes :

a) Kaolin colloïdal, jus de tomate, eau d'hamamélis.

b) Kaolin colloïdal, jus de fraises, jus de citron, eau d'hamamélis.

Les masques sucrés : Ils nous viennent d'Amérique et ont presque toujours le miel pour base. Ils ont la propriété de rendre le visage extrêmement brillant. Il n'y a pas grand danger si le miel est très pur. On ne risque qu'une légère efflorescence passagère de la peau par suite de la déshydratation des cellules superficielles sous l'action hypertonique du miel. Mais si le miel est insuffisamment raffiné, ou de mauvaise qualité — ce qui arrive souvent — il contient presque toujours de l'acide phénylacétique qui donne infailliblement de l'irritation.

Les masques dits sucrés, ont été lancés par des artistes de cinéma, qui ont l'habitude, comme on le sait, d'employer sur le front, le nez et le menton un maquillage luisant pour se faire photographier, car cet artifice donne plus d'éclat au visage. La mode a été essayée à la ville. Le maquillage donne évidemment une apparence de vigueur juvénile, mais il est difficile à porter. Il ne faut pas avoir beaucoup plus de vingt-cinq ans, ou les paraître au maximum...

Disons d'ailleurs qu'il est inutile d'employer des masques au miel pour arriver à ce résultat « brillant ». Il suffit de faire un simple mélange de crème de jour et de poudre au ton de l'épiderme ; d'étaler ce mélange sur le visage, d'enlever le surplus et d'unir avec du papier à démaquiller. La beauté est faite, et sans danger pour la peau. Si l'on tient absolument à un masque, une bonne composition de remplacement est la suivante :

Glycérolé d'amidon fluide, farine très fine d'amandes, parfum de miel synthétique.

Les masques détersifs : Ils ont généralement pour base le sublimé au 1/1000°, l'acétone pur au 1/6, l'acide salicylique au 1/100°, sur support de kaolin colloïdal.

On a également utilisé — paraît-il — les combinaisons phénol-soufre, phénol-camphre et la pepsine. Nous avouons ne pas avoir de renseignements précis sur ces procédés. Etant fortement hostile à la pratique du peeling que nous estimons barbare et inutile, nous n'avons pas suivi les essais faits dans cet ordre d'idées.

Pour les compositions que nous avons recommandées plus haut, nous avons indiqué si elles convenaient pour peau grasse ou peau sèche. Il est indispensable, en effet, de tenir compte, avant d'appliquer un masque, de la nature de l'épiderme. Il faut suivre obligatoirement la loi des cosmétiques :

Masque gras sur peau sèche,
Masque sec sur peau grasse.

Pour les visages à peau neutre, ou ce qui arrive de plus en plus, à peau mixte, on peut alterner sans inconnient et même avec profit.

Il est également indispensable de tenir compte du pH des masques.

De bonnes limites sont les suivantes :

8 à 9 maximum pour peau grasse,
4,5 minimum pour peau sèche.

Nous ne sommes pas partisans de parfumer les masques, mais la clientèle a parfois des exigences auxquelles il faut se soumettre. Il est indispensable, bien entendu, d'éviter alors tous les parfums naturels ou synthétiques qui risquent de colorer ou d'irriter la peau, en particulier l'hydroxycitronellal, la vanilline. On peut presque toujours employer l'alcool phényléthylique ou le rhodinol sans grave inconvénient.

La clientèle a souvent exigé aussi des masques colorés. Il est nécessaire de faire un choix sérieux des colorants pour ne pas tacher la peau. On ne doit pas oublier surtout qu'en présence d'alcalins il peut se produite avec certains dérivés des effets de mordançages, une véritable teinture presque indélébile. Règle générale, employer plutôt des colorants basiques, des terres ou des laques de carmin. Le noir animal est très utile pour les masques à la caséïne car s'il y a un début de fermentation il absorbe la mauvaise odeur dégagée.

Certains auteurs ont systématiquement dénigré les masques. Nous pensons que c'est un tort, car les masques ont eu le grand mérite de faire la liaison à un moment où il n'y avait rien d'éprouvé à leur substituer. D'ailleurs, leur action est réelle, tout au plus, pourrait-on leur reprocher de ne redonner fraîcheur et éclat que pour un temps trop limité.

Ne soyons ni ingrats, ni impatients. Aujourd'hui les biologistes — en France tout au moins — paraissent d'accord pour rechercher le rajeunissement des tissus épidermiques au moyen des sucs orchitiques ou ovariens, et au moyen des sérums hémopoïétiques. On peut donc dire, sans crainte de démenti, que dans un temps très proche, grâce aux patients travaux de ces chercheurs, des régénérateurs réels puissants et antitoxiques de la cellule épidermique seront parfaitement au point et que l'on pourra retarder d'une manière certaine l'apparition des manifestations extérieures du vieillissement.

L. LEDUC,



LE GAÏAC

Par A. ROLET

S. Piesse écrivait, dans son « **Histoire des Parfums** », sous le titre Gayac : « Par distillation du bois d'un arbre originaire de l'Amérique du Sud, et appartenant à une espèce non encore déterminée, on obtient une essence douée d'une odeur agréable, rosée, d'un emploi avantageux en savonnerie ». Et dans sa « **Chimie des Parfums** » : « Le bois qui fournit l'essence de gaïac n'est pas déterminé avec certitude, au point de vue botanique ».

Nous trouvons dans « **La Médecine végétale** », du Dr A. Narodetzki : « Gayac, Jasmin d'Afrique, **Guaiacum officinale,** famille des Rutacées. — Arbre qui croît aux Antilles et à la Jamaïque. Son bois est dur, pesant, d'un jaune verdâtre qui brunit à l'air, d'une saveur âcre, amère, résineuse, d'une odeur aromatique. La résine est dure, brun verdâtre et se colore en bleu par l'air ozonisé. Son odeur est faible, sa saveur est âpre ».

Paul Hubert, dans son ouvrage « **Plantes à parfum** », dit que « **Le Gaïacum officinale** » est une essence à grains serrés. Le bois est très dur et résineux. Sa râpure est d'un jaune assez foncé et devient verdâtre à la lumière. Son goût est âcre, repoussant. Racine pivotante. Mais l'essence de bois de gaïac provient du **Bulnesia sarmienti,** de la famille des Zygophyllacées ; c'est un arbre d'une cinquantaine de pieds de hauteur ; il est indigène dans la province de Gran Chaco, sur le cours moyen du Rio Berjemo, en République argentine. Rio Berjemo, ou plutôt Rio Vermejo. Nous lisons dans le Larousse, au mot gaïac : « Genre de Zygophyllacées d'Amérique à bois très dur et résineux ».

D'après certains auteurs le **Bulnesia sarmienti** croît à la Jamaïque, à Saint-Domingue, dans de nombreuses îles de l'Amérique, dans les forêts de l'Afrique occidentale. Il exige une terre meuble, profonde et riche.

LA DISTILLATION ET L'ESSENCE. — Le bois arrive, dit-on, dans le commerce depuis 1892 sous le nom de palo balsamo.

La râpure donne à la distillation 5 à 6 % d'essence. On falsifie la râpure avec celle tirée du buis.

L'essence est un liquide visqueux qui s'épaissit lentement en une masse cristalline. Dès qu'elle est solidifiée elle ne fond qu'entre 40 et 50 degrés.

Elle se dissout dans l'alcool à 70 degrés. Son poids spécifique est de 0,965 à 0,975 ; son pouvoir rotatoire 6 à 7 degrés, à la température de 30 degrés, son indice de saponification 3,9.

A part l'acide benzoïque $C^7 H^6 O^2$ et le gaïol $C^{15} H^{26} O$, ses constituants sont mal connus.

D'après S. Piesse l'essence de bois de gaïac a une odeur très agréable, rosée, rappelant celle du thé. Elle est solide à la température ordinaire. Elle est formée de deux portions : l'une, solide, inodore, est un alcool sesquiterpénique, le gaïol, l'autre est liquide et odorante.

La résine ,ou gomme de gaïac, est reconnaissable à son odeur suave caractéristique. Elle embaume quand on la pétrit dans la main, ou si on la projette sur des charbons incandescents.

EMPLOI. — L'essence de gaïac est employée en parfumerie pour reproduire le parfum de rose-thé, et aussi pour falsifier l'essence de rose. On l'emploie encore pour la préparation de liqueurs odontalgiques. Elle est utilisée aussi en savonnerie.

La résine de gaïac entre dans certains élixirs, eaux et poudres dentifrices. Ainsi : badiane 72 gr., benjoin 6 gr., quinquina 10 gr., clous de girofle 10 gr., cochenille 3 gr., résine de gaïac 3 gr., cannelle 10 gr. Laisser macérer durant 15 jours ; filtrer et ajouter 16 gr. d'essence de menthe.

Vinaigre dentifrice : racine de pyrèthre 60 gr., cannelle fine 8 gr., girofle 8 gr., vinaigre blanc 2.000 gr. alcool de cochléaria 60 gr., eau vulnéraire rouge 125 gr., résine de gaïac 8 gr. On concasse les substances et on les fait macérer dans le vinaigre. On fait dissoudre la résine de gaïac dans l'eau vulnéraire et l'alcoolat de cochléaria. On réunit les liqueurs et on filtre.

Poudre dentifrice antiseptique Le Gendre : acide borique pulvérisé 2 gr. 5, chlorate de potasse pulvérisé 0 gr. 75, gaïac 1 gr. 5, craie pulvérisée 4 gr., carbonate de magnésie 4 gr., essence de rose 1 goutte.

Poudre dentifrice Le Foulon : prendre parties égales de cochléaria, raifort, gaïac, quinquina, menthe, pyrèthre, ratanhia, acore.

La résine de gaïac entre dans la préparation bien connue de l'eau de Botot, dont la technique est relativement compliquée.

Elle est aussi utilisée en médecine. Tisane sudorifique : gaïac râpé 30 gr., salsepareille 15 gr., séné 15 gr., sassafras 5 gr., réglisse 5 gr., eau 1 litre. Faire bouillir et réduire à 500 gr. ; passer et prendre dans la journée.

On peut se servir de la teinture de gaïac comme gargarisme dans les



La Cape Impériale couronne vos produits...
LA CAPE IMPERIALE
se posant avec la plus grande facilité
elle est...
INVIOLABLE, ÉTANCHE
INSOLUBLE, IMPERMÉABLE,
INCASSABLE, ININFLAMMABLE
Toutes ses qualités en font l'indispensable capsulage étanche s'appliquant à tous les produits présentés en flaconnages.
Demandez le catalogue à : LA CAPE IMPÉRIALE 67 R. d'ADELSHOFFEN STRASBOURG SCHILTIGHEIM



Julien Guigue
Essences de Lavande

angines, en la mélangeant à un peu d'eau tiède.

Le Dr Narodetzki dit dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, que l'on emploie le bois râpé et la résine de gaïac pour combattre la goutte, les rhumatismes, les scrofules, les maladies de la peau et surtout les maladies syphilitiques rebelles. La tisane se prépare par décoction à 50 gr. dans un litre d'eau. La teinture se donne à la dose de 2 à 8 gr. et la résine, en poudre ou en teinture, à dose un peu plus faible.

Apozème de gaïac (un apozème est une décoction de substances végétales) : gaïac râpé 25 gr., follicules de séné 5 gr., semences de fenouil 5 gr., réglisse 10 gr. Faire bouillir dans 1 litre d'eau et réduire à 500 gr. ; passer et prendre dans la journée.

Mixture résino-savonneuse : résine de gaïac 5 gr., savon amygdalin 15 gr., alcool à 90° 120 gr. Faire dissoudre la résine et le savon dans l'alcool. Dose 4 gr. par jour dans une tisane, contre la goutte et les rhumatismes.

Ratafia des Caraïbes : tafia 3.000 gr., résine de gaïac 60 gr. (le tafia est de l'eau-de-vie fabriquée avec les écumes et le sirop de sucre de canne). Faire digérer pendant quinze jours ; à prendre 15 gr. par jour contre la goutte.

A. ROLET.

LE SASSAFRAS

Le Sassafras **(Laurus sassafras, Sassafras officinalis)** est un arbre appartenant à la famille des Lauracées (ou Laurinées), qui peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur.

Sa tête est étalée et forte ; ses racines, fortes également, sont ramifiées et traçantes. Ses feuilles sont caduques, nombreuses, alternes, trilobées, à lobes aigus, et d'un vert gai. Les fleurs, petites et en bouquets, produisent des baies ovales et bleuâtres.

Le sassafras redoute les sols humides. On peut le multiplier à l'aide de ses semences. Elles sont très lentes à germer, aussi préfère-t-on souvent employer les rejetons émis par les racines, ou des marcottes faites avec des pousses de deux ans. Mais pour obtenir un grand nombre de sujets ce procédé est insuffisant. L'arbre n'exige pas de soins spéciaux

LES PAYS. — Le sassafras est originaire de l'Amérique septentrionale, notamment de la Caroline. Outre ce dernier Etat on le rencontre, aux Etats-Unis, en Floride, en Pensylvanie, au Maryland, en Virginie, dans les Etats de New-England, de New-York, etc.

On le dit abondant au Brésil, au Guatémala, dans les districts de Zapata et de Chinquimala, et à Van-Diemen,

Il aurait été introduit en Europe au commencement du XVIIIe siècle, où on le cultive dans les jardins botaniques et plus rarement dans les parcs et les grands jardins.

En France, dit Gustave Heuzé **(les Plantes industrielles),** il est d'une culture facile parce qu'il résiste au froid, dans le Nord. D'après le même auteur il végète très bien à Harcourt (Eure).

UTILISATION. — On utilise les racines, l'écorce, le bois, les feuilles, pour les principes aromatiques qu'ils renferment.

On distille principalement les racines et l'écorce. D'après G. Heuzé le bois est poreux, léger, mais il est moins odorant que l'écorce qui dégage un parfum suave et très agréable. On distille la râpure du bois, mais comme elle perd son parfum avec le temps il est indispensable de ne râper le bois qu'à mesure des besoins. Selon le même auteur c'est par la distillation des racines que l'on obtient l'essence de sassafras.

D'après S. Piesse **(Histoire des Parfums)** cette dernière est extraite de l'écorce des racines ou des racines elles-mêmes ; mais le rendement de l'écorce est beaucoup plus élevé que celui de la racine.

On a écrit que cette dernière contient 2,5 % d'une essence jaune.

Aux Etats-Unis on parle de rendements de 1 à 8 % mais sans spécification de la partie de l'arbre.

Les feuilles renferment aussi une essence ; S. Piesse dit qu'elle ne se trouve pas dans le commerce.

L'ESSENCE. — Selon l'auteur que nous venons de citer **(Chimie des Parfums)** l'essence de sassafras est une huile incolore, jaunissant à l'air, possédant une forte odeur aromatique. Sa densité est à 0 degré, voisine de 1,0815 ; elle est légèrement dextrogyre : $\alpha = +3$ degrés 5 minutes sous 100 mm. Elle contient une petite quantité de terpène, 80 % environ, de safrol, un peu d'eugénol, du camphre droit, enfin des sesquiterpènes non définis.

Le safrol est donc le principal constituant de l'essence de sassafras. On peut l'extraire de cette dernière. Il bout à 232 degrés et fond à 8 degrés.

D'après Auguste Perret **(La Parfumerie)** le pipéronal se prépare en traitant le safrol par la potasse. Le safrol est l'allylméthène dioxy, 3, 4, benzène ; par la potasse il se transforme en isosafrol, corps que l'on peut encore obtenir en dédoublant par la chaleur l'acide méthylène homocaféïque (Mordrev). L'isosafrol peut être oxydé et se transformer alors dans l'aldéhyde correspondante, ou pipéronal.

S. Piesse dit : « Le safrol n'a pas d'intérêt pour le parfumeur, son odeur étant plutôt désagréable. Mais il est intéressant comme matière première de la fabrication de l'aldéhyde pipéronylique, ou héliotropine ».

Nous lisons autre part que le safrol est utilisé aujourd'hui en savonnerie.

D'après G. Heuzé l'essence des racines de sassafras est une huile volatile plus lourde que l'eau, à odeur forte spéciale. Elle est d'abord limpide mais plus tard elle prend une nuance jaune et ensuite une teinte rouge.

Elle serait très peu soluble dans l'alcool et renfermerait du safrène ($C^{10}H^{16}$), un alcool : le safrol et une substance volatile ayant les caractéristiques d'un phénol.

On a donné comme caractères de l'essence crue de sassafras de Victoria, poids spécifique à 15 deg. 5, 1,0425, indice de réfraction à 14 deg., 1,5172 à 1,5628, rotation optique + 7 deg.

EMPLOI. — En parfumerie l'essence de sassafras entre dans une composition d'huile parfumée. Pour 5 kilos d'huile de vaseline, par exemple, employer 100 gr. d'essence de romarin, 50 gr. d'essence de sassafras, 80 gr. d'essence de girofle, 70 gr. d'essence de verveine des Indes, 15 gr. d'essence de pin maritime.

L'essence des racines sert à parfumer les savons et les pommades et à faire des extraits.

Le bois entre dans l'eau athénienne pour les cheveux : eau de rose 4 lit. 5, alcool 0 lit. 56, bois de sassafras 125 gr., potasse perlasse 28 gr. Faire bouillir le bois dans l'eau de rose dans un vase en verre ; laisser refroidir, ajouter la potasse et l'alcool. A la place de la potasse on peut employer du bois de Panama.

Les fruits de sassafras sont utilisés pour faire des sachets, en raison de leur odeur.

L'essence des racines est aussi employée en confiserie et en pharmacie.

La racine est fébrifuge et sudorifique.

Tisane sudorifique : gaïac râpé 30 gr., salsepareille 15 gr., séné 15 gr., sassafras 5 gr., réglisse 5 gr., eau 1 litre. Faire bouillir et réduire à demi-litre ; passer et prendre dans la journée.

Les feuilles séchées et pulvérisées sont utilisées comme condiment.

A. ROLET.

Ecole Technique de soins de Beauté du Dr PEYTOUREAU

Les examens publics, théoriques et pratiques de fin d'études du deuxième cycle de l'année 1937 ont eu lieu le 18 octobre, au Siège de l'Ecole, 9, rue Auber, à Paris.

Ont été définitivement reçus :

Mlle Stella LANGSAM (de Paris).
Mme Mauricette BAUCHER (de Paris).
Mlle Madeleine CRAPPIER (de Paris).
Mme Fanija LEVINSONS (de Riga).

FORMULAIRES DESFORGES

L'éditeur Desforges vient d'inaugurer par trois petits formulaires sa nouvelle série publiée sous la Direction de notre collaborateur Chaplet.

Il s'agit de petits ouvrages de poche (12 × 14 c/m) donnant sous une forme très condensée mais cependant explicite, des indications pratiques sur certaines fabrications. L'un des formulaires s'intitule, par exemple :

24 Formules pour la préparation des Eaux de Cologne, par René Le Florentin.

Il donne, en effet, un certain nombre de formules typiques et la manière d'en créer des variantes.

Un autre opuscule est désigné sous le titre suivant :

33 Formules de valeur très faciles à réaliser en petit et en grand et permettant à tous de prérarer des Savons, par René Le Florentin.

Peut-être les débutants éprouveront-ils davantage de mécomptes à se faire savonnier plutôt que parfumeur, mais à tout il faut un apprentissage, possédât-t-on le meilleur des manuels.

Le troisième ouvrage qui nous a été envoyé contient :

63 Formules permettant de préparer des Colles, par A. Chemist.

Ce formulaire ne sera pas dédaigné, même par les chimistes à qui il donnera les indications pratiques et empiriques assez peu enseignées dans les écoles.

La collection A. Chaplet rendra donc de grands services, et nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite.

HORMONES VÉGÉTALES

A la suite de la publication de notre ouvrage « Aromathérapie », nous avons reçu diverses communications. Nous publions celle qui suit, sous réserve des travaux ultérieurs qui fixeront la nature et la composition des hormones végétales. M. Gavrilovith doit faire sur ce sujet des communications aux Sociétés Savantes, nous les publierons en temps utile.

Tout récemment la science c'est enrichie d'une série de matières nouvelles très intéressantes : les hormones des plantes. A vrai dire déjà, depuis quelques années, on pensait qu'à côté des vitamines devrait exister une série des hormones spécifiquement végétales.

C'est à Gavrilovitch qu'on doit la vraie découverte et identification de ces hormones. L'isolement des hormones à l'état cristallisé peut ne pas présenter un intérêt capital au point de vue de l'application thérapeutique, mais il est d'un intérêt considérable au point de vue scientifique.

Les plantes phanérogames (ayant les organes sexuels apparents) possèdent trois catégories d'hormones, au moins, qui sont, suivant Gavrilovitch : 1° Hormones florales (sexuelles) mâles et femelles ; 2° Hormones embryonaires (germinatives) ; et 3° les harmozones ou hormones de croissance. L'auteur a mis en évidence l'interdépendance des hormones de plantes, semblable à leur interdépendance dans le règne animal, mais en plus il a constaté deux phénomènes d'une importance capitale : le premier concerne le potentiel de chaque hormone. Les hormones de plantes ont un potentiel variable mais rigoureusement réglé suivant un cycle propre à chaque famille. Ainsi par exemple au moment où l'hormone sexuelle est au plus fort de son potentiel, les autres hormones de la même plante ont leur potentiel réduit considérablement, et vice-versa dès que les pollens et l'ovaire arrivent à la maturité, le potentiel des autres hormones commence à décliner, de façon que le total des potentiels des divers hormones d'une plante est toujours le même. La deuxième constatation concerne la création même des hormones : l'hormone germinative donne naissance aux hormones de croissance, lesquelles donnent naissance aux hormones sexuelles, lesquelles ensuite à leur tour donnent naissance aux hormones germinatives et ainsi de suite. Il est probable qu'à la base même, ou à côté de ces trois hormones on trouvera une protohormone qui règle le développement et le potentiel des hormones. En tout cas Gavrilovitch a constaté qu'une hormone quelconque des plantes conserve indéfiniment le potentiel tel qu'il a été au moment d'extraction de l'hormone, sous la seule condition que l'hormone doit être soit complètement isolée. Mais si on ajoute à cette hormone le suc frais de la plante, le potentiel change suivant le cycle de la plante qui a fourni le suc. L'auteur emploie ce traitement pour suractiver les hormones cristallisées, en même temps qu'une irradiation par les rayons ultra-violets (de 1000 à 3000 Angstrom).

En ce qui concerne la mesure, l'auteur propose une mesure simple et pratique : une unité correspond à un micromilligramme d'hormone pure cristallisée, étant entendu que l'extraction doit avoir lieu au moment du cycle le plus favorable à chaque espèce d'hormone.

Les hormones cristallisées pures se présentent sous forme de cristaux isomorphes, quelle que soit la fleur qui les fournit. Les cristaux, à l'état pur, ne sont pas solubles dans l'eau, faiblement solubles dans l'huile. Pour obtenir la solubilité récessaire on les dilue dans un éther supérieur et, par un procédé breveté, on recristallise tout et on obtient ainsi les hormones solubles dans l'eau ou dans l'huile.

Envers les rayons ultra-violets, les hormones de plantes et notamment les hormones florales se comportent comme les vitamines. Les hormones florales mâles ont une faible radicactivité.

Parmi les nombreuses applications nous retiendrons surtout leur action biodynamique et pharmacodynamique dermatologique.

Extrêmement actives par la voie transcutanée et transmuqueuse, elles provoquent un remarquable raffermissement de la peau, stimulent le métabolisme des cellules dermiques et agissent comme un agent actif de rajeunissement. D'autre part les hormones florales règlent la sécrétion sébacée et agissent avec la même efficacité dans les deux cas opposés : peau sèche et peau seborhéique.

Dans un prochain article nous reviendrons sur la question de l'application pratique des hormones de plantes.

M. B.

Fabrication des Poudres de Toilette

Les poudres de toilette modernes ont profité, comme les autres produits de beauté, des découvertes récentes relatives aux fonctions physiologiques de la peau. On utilise moins qu'autrefois des poudres d'origine végétale telle que l'amidon, et, en revanche, on utilise davantage de poudres obtenues par voie de synthèse, telles que les stéarates de zinc, de magnésium, d'alumine, de titane, etc...

Les nouveaux kaolins sont souvent utilisés à cause de leurs pouvoirs adhésif et adsorbant qui sont trèsélevés, mais en revanche, comme ils sont souvent traités par des électrolytes pour leur purification électrique, leur pH est souvent élevé et atteint jusqu'à 9, ce qui est excessif pour une poudre hygiénique. Une poudre de beauté diluée avec un peu d'eau distillée ne doit pas dépasser pH 6.9 à 7, et, autant que possible, il est préférable de s'en tenir à un pH plus bas. Les kaolins électrolytiques sont souvent très transparents et ne « couvrent » pas beaucoup, c'est-à-dire ne dissimulent pas la nuance naturelle de l'épiderme. Néanmoins, cette propriété peut être utilisée pour certain « fonds de teint » en poudre. Les sels de zinc sont toujours considérés comme très favorables à la peau, les sels de titane comme à peu près indifférents. En revanche, on constate que l'addition d'une petite quantité de soufre porphyrisé permet de combattre un certain nombre d'accidents de la peau.

On emploie de moins en moins les tamis à brosses tournantes qui forcent les matières pulvérulentes à travers les mailles d'un calibre déterminé ; on leur préfère les appareils « cyclones » qui, d'une part, provoquent une pulvérisation très poussée par le choc de marteaux tournant à une très grande vitesse (5.000 à 7.000 tours à la minute), et dont la rotation engendre un courant d'air qui est utilisé pour classer les poudres par densité. L'air soufflé à travers la poudre entraîne les portions les plus légères dans un sac à poussières placé au-dessus du broyeur, tandis que les refus sont reçus dans un récipient placé à la partie inférieure et doivent repasser dans le moulin. Bien entendu, les colorants sont introduits dans l'appareil en même temps que les matières pulvérulentes, si bien que le mélange est parfaitement homogène ; les parfums peuvent être également introduits pendant l'opération.

Les poudres peuvent se diviser en plusieurs catégories, on pourra considérer, par exemple :

1 — Les Poudres parfumées inertes,

2 — Les Poudres douées de propriétés physiologiques,

3 — Et enfin les Poudres spéciales telles que les poudres désodorisantes, anti-solaires, astringentes, etc...

POUDRES INERTES

Les poudres inertes sont généralement divisées en poudres lourdes et poudres légères, ou en poudres grasses et poudres sèches, ou bien encore en poudres couvrantes et poudres transparentes. Voici quelques formules données à titre purement indicatif, car il est toujours possible de varier dans une très large mesure les proportions de constituants.

Poudres légères

Amidon de riz ou de maïs.........	250 grs
Carbonate de Magnésie............	200 —
Stéarate de Magnésie.............	100 —
Oxyde de zinc....................	100 —
Talc.............................	200 —
Kaolin...........................	100 —

Poudre lourde :

Amidon...........................	200 —
Carbonate de chaux précipité......	200 —
Talc.............................	200 —
Kaolin...........................	200 —
Stéarate de zinc..................	50 —
Carbonate de Magnésie............	150 —

Poudre sèche :

Carbonate de Magnésie............	250 —
Amidon...........................	150 —
Talc.............................	150 —
Kaolin...........................	200 —
Stéarate de zinc ou de Magnésie....	50 —
Carbonate de chaux...............	200 —

ABONNEMENT ANNÉE 1938

Nous prions nos lecteurs, d'avoir l'amabilité de nous couvrir, dès à présent, du montant de leur réabonnement année 1938, soit :

France et Colonies	**72** Frs
Etranger, pays adhérents	**72** —
Etranger (non adhérents)	**84** —

Cette demande est soumise à leur ATTENTION, afin qu'il ne soit apporté aucune interruption dans le service de la revue.

Poudre grasse :

Amidon	150 grs
Talc	150 —
Stéarate de Magnésie	350 —
Oxyde de zinc	100 —
Kaolin colloïdal	250 —

Poudre transparente :

Kaolin colloïdal	450 —
Amidon de riz	200 —
Talc	300 —
Stéarate de zinc	50 —

Poudre couvrante :

Stéarate de zinc	200 —
Stéarate de titane	50 —
Oxyde de titane	100 —
Oxyde d'alumine	50 —
Kaolin ordinaire	100 —
Carbonate de Magnésie	200 —
Oxyde de zinc	50 —
Amidon	250 —

Ces proportions peuvent être, comme nous l'avons dit, très largement modifiées : M. F. Chinson donne pour les poudres minérales les formules suivantes :

Poudre légère :

I

Talc	810 grs
Oxyde de Titane	50 —
Stéarate de zinc	60 —
Carbonate de chaux	80 —

II

Talc	640 —
Oxyde de zinc	200 —
Stéarate de Magnésie	80 —
Carbonate de chaux	80 —

III

Talc	620 —
Kaolin	220 —
Stéarate de zinc	80 —
Carbonate de chaux	80 —

Poudre demi-lourde :

I

Talc	790 —
Oxyde de titane	70 —
Stéarate de Magnésie	50 —
Carbonate de chaux	90 —

II

Talc	540 grs
Kaolin	300 —
Stéarate de zinc	70 —
Carbonate de chaux	90 —

Poudres lourdes :

I

Talc	780 —
Oxyde de titane	80 —
Stéarate de zinc	40 —
Carbonate de chaux	100 —

II

Talc	520 —
Oxyde de zinc	320 —
Stéarate de Magnésie	60 —
Carbonate de chaux	100 —

M. Janistyn donne la formule suivante :

Kaolin colloïdal	500 —
Amidon de riz	100 —
Blanc de titane	300 —
Oxyde de zinc	90 —
Carbonate de magnésie	10 —

d'autre part, Poucher donne une formule de :

Poudre pour les pays chauds :

Kaolin colloïdal	250 grs
Talc	350 —
Stéarate de Magnésie	50 —
Carbonate de chaux	100 —
Oxyde Magnésium	150 —
Oxyde de zinc	100 —

Ces exemples peuvent être multipliés à l'infini, mais chaque préparateur a ses préférences et modifie à son gré les recettes des formulaires. Il en est de même pour les colorations, car les désignations des matières colorantes varient avec chaque fabricant, nous en donneront cependant quelques-unes à titre d'exemples.

Colorants pour poudre :

Naturelle :

Laque chair O	500 grs
Jaune de Cadium moyen	244 —
Ocre O	125 —
Mandarine L	120 —
Laque électrique foncée	11 —

Chair :

Laque mandarine L	855 grs
Jaune de Cadium moyen	145 —

Rose-thé :

Laque mandarine L	360 grs
Jaune de Cadium moyen	640 —

Ocre :

Laque mandarine L	232 grs
Jaune de Cadium moyen	675 —
Jaune de Cadium foncé	30 —
Rouge géranium L	47 —
Bleu O	46 —

Ocre rosé :

Mandarine L	520 grs
Jaune de Cadmium moyen	480 —

Ocre jaune :

Laque mandarine L	286 grs
Jaune de Cadmium moyen	714 —

Rachel :

Laque mandarine L	205 grs
Jaune de Cadmium moyen	670 —
Rouge Géranium L	85 —
Bleu O	40 —

Coucher de soleil :

Laque mandarine L	525 grs
Jaune de Cadmium moyen	475 —

Syrienne :

Ocre jaune L	650 grs
Ocre O	90 —
Mandarine L	222 —
Jaune de Cadmium foncé	27 —
Laque Alizarine L	7 —
Laque rose L	4 —

Mauresque :

Jaune de Cadium moyen	470 grs
Laque mandarine L	295 —
Ocre rosé O	60 —
Bleu O	90 —
Laque électrique foncée	85 —

Pour les poudres compactes et les fards en plaquettes, on utilise des complexes un peu différents et à une dose plus élevée, par exemple 200 grs par kilo, au lieu de 30 à 80 pour les poudres ordinaires. Par exemple :

Rose :

Laque rose L	610 grs
Jaune de Cadmium clair	390 —

Corail :

Laque rose L	500 grs
Jaune de Cadmium clair	500 —

Confusion :

Laque géranium L	175 grs
Bleu O	200 —
Ocre O	160 —
Orange O	445 —

Framboise :

Laque géranium L	325 grs
Bleu O	415 —
Ocre O	260 —

Brunette :

Laque géranium L	180 grs
Bleu O	335 —
Ocre O	485 —

POUDRES PHYSIOLOGIQUES

Quoi qu'on ait attribué à l'oxyde de zinc des propriétés cicatrisantes intéressantes, il n'est pas niable qu'on peut obtenir de bien meilleurs résultats en augmentant dans certaines poudres, la teneur en essences cytophylactiques, telles que l'essence de Lavande. D'autres essences ont égalementdes propriétés utilisables : la Verveine et le Thym accélèrent la circulation superficielle, le Romarin est tonique et le camphre calmant. L'ambre gris est toujours conseillable, car il prédispose à l'euphorie, le Néroli et le Petit grain partagent avec le Camphre la propriété de diminuer les rictus, et enfin la Myrrhe, la Tanaisie et, en général, les essences cétoniques sont favorables au fonctionnement de toutes les glandes. Ces quelques exemples d'Aromathérapie montrent que l'on peut communiquer aux cosmétiques des propriétés intéressantes. Mais elles ne sont pas les seules, on peut introduire dans les poudres des produits susceptibles de se combiner avec les constituants de l'épiderme, et c'est ainsi que l'alcool cétylique pulvérisé, la lanoline solidifiée par le Carbonate de Magnésie, la Vitamine F. incorporée au kaolin, le Carotène cristallisé utilisé concurramment avec les colorants, la cire d'abeilles elle-même (cicatrisante) communiquent aux poudres de toilette des propriétés physiologiques qui ne doivent pas être négligées.

On peut, par exemple préparer une poudre grasse spéciale pour peaux très sèches ou pour les enfants, qui contiendra les produits suivants :

Talc	720 grs
Kaolin	150 —
Stéarate de Magnésie	50 —
Oxyde de titane	50 —
Alcool cétylique ou lanoline cholesestériné	30 —

Ces exemples pourraient être multipliés, mais la plupart des constituants utilisés dans les crèmes de beauté peuvent être introduits dans les poudres physiologiques.

Les poudres acides pour peaux très alcalines peuvent être obtenues, soit par addition d'acide borique, soit, de préférerce, par addition de phosphate monosodique (0.5 à 1 %).

Quelques auteurs préconisent les poudres légèrement radio-actives contenant par exemple de 10 à 30% de carbonate ou de sulfate de strontium.

Les poudres contenant de l'extrait d'Hamamélis passent également pour avoir des propriétés astringentes H. Janistyn préconise l'addition d'extrait de feuilles d'Hamamélis évaporé dans le vide et l'associe à l'essence de Lavande ; nous indiquerions nous-mêmes une addition d'essence de rose naturelle de Bulgarie, qui a les mêmes propriétés.

POUDRES SPÉCIALES

Poudres désodorisantes. : Les poudres désodorisantes sont bien employées dans beaucoup de pays, notamment en Amérique, et, pour obtenir ce résultat on introduit dans les mélanges toutes sortes de produits chimiques, qui sont sans doute efficaces, mais dont l'emploi prolongé doit amener à la longue des accidents cutanés assez sérieux. Nous ne donnons donc les formules qui suivent que sous toutes réserves, en conseillant de diminuer considérablement les doses indiquées pour les premiers essais. Parmi les produits les plus utilisés, signalons l'acéto-tartrate d'aluminium (alumnol), le chinosol, les dérivés de la formadéhylde, l'acide salicylique, le stéarate de magnésie, le gel de silice, l'hydroxyde d'aluminium, les peroxydes de zinc et de magnésium, le salicylate de zinc, l'oxy-quinoléine-sulfate, et même l'acétanilide, l'hexaméthylène-tétramine et le chlore-thymol. Les doses indiquées varient de 0.5 à 10%, mais nous estimons que des qualités beaucoup plus faibles doivent donner des résultats suffisants. Notons que les peroxydes donnent généralement des pH extrêmement élevés, et que l'acide salicylique est un kératolytique énergique qui dissout littéralement les couches cutanées superficielles. Il y a donc lieu d'être très prudent, et de faire des essais progressifs avant d'adpoter une formule de poudre désodorisante.

Poudres anti-solaires. — Les poudres anti-solaires sont des préparations dans lesquelles on introduit des ingrédients capables d'arrêter les rayons ultra-violets. Les inventeurs supposent, probablement, que les produits de ce genre se dissolvent dans le sébum naturel en quantités suffisantes pour former à la surface de la peau le film protecteur de l'épaisseur voulue pour arrêter les rayons nocifs. Les produits utilisables sont, comme pour les crèmes, la méthyl-ombelliférone, la méthyl-oesculétine, le salycilate de menthyl, quelquefois l'anthracène chimiquement, pur associés aux formules de poudres ordinaires, additionnées ou non de sels de bismuth et de pigments destinés à donner à la peau l'aspect bruni nécessaire sur les plages ensoleillées et sur les pistes de ski.

Donnons encore une mention aux poudres astringentes contenant des produits chimiques tels que stéarate d'aluminium, sulfate d'alumine, carbonate de zinc, sulfo-carbonate de zinc, sulfate de béryllium, alun et tanin. Nous faisons les mêmes réserves que précédemment pour ces poudres très actives dont il est probable que les résultats nocifs ne peuvent être observés qu'à la longue.

En revanche, les poudres contenant du soufre natif ou du soufre organique associé au goudron et à l'huile de cade, les poudres au camphre, les poudres à la cholestérine, peuvent avoir des emplois en dermatologie et pour les soins à donner aux petits accidents cutanés d'origine précise. Il est bon, toutefois de ne les conseiller qu'après un avis du médecin, car il est incontestable que les produits actifs associés à des poudres extrêmement fines ont une efficacité considérable.

POUDRES COMPACTES

Les poudres compactes n'ont pas perdu leur intérêt grâce à leur petit volume qui leur permet de tenir une place peu importante dans le sac des femmes, toujours très encombré. Les poudres compactes sont obtenues, soit par compression, à l'état sec, soit par moulage accompagné de compression à l'état humide. Les formulaires classiques indiquent que la matière agglomérante est généralement formée de 15% de dextrine, 10% de gomme arabique dissoutes dans 75 parties d'eau, ou bien par un gel de gomme adragante à 5%. Les fabriques Américaines utilisent actuellement un nouvel agglomérant appelé aquarésine, qui semble donner de bons résultats : nous ne nous étendrons pas sur les formules de ces sortes de poudre, qui ont été données dans tous les manuels. En revanche, les poudres comprimées à sec paraissent plus intéressantes, l'agglomération est obtenue par une addition d'une cire naturelle ou artificielle, comme il résulte des formules suivantes :

Poudre compacte à la cire :

I

Talc...............................	300 grs
Carbonate de chaux...............	310 —
Kaolin colloïdal....................	250 —
Oxyde de zinc....................	60 —
Sous-carbonate de bismuth.........	25 —
Cire Dermine pulvérisée...........	55 —

II

Kaolin colloïdal	300 grs
Talc	140 —
Carbonate de Magnésie	200 —
Carbonate de chaux	230 —
Oxyde de Titane	50 —
Sulfate de baryte	40 —
Cire Dermine en grains	40 —

La cire d'abeille blanchie est souvent remplacée par l'alcool cétylique, l'alcool stéarique ou même l'acide stéarique additionnés d'une petite quantité d'huile de paraffine pour en augmenter le pouvoir agglutinant.

Certaines presses permettent d'obtenir des compactes sans addition particulières de produits agglomérants : on reproche quelquefois à ces compactes d'être un peu dures, mais si la houppe est faite en conséquence, les résultats n'en sont pas moins intéressants.

Voici quelques formules de poudres :

I

Talc	150 grs
Oxyde de titane	200 —
Kaolin colloïdal	200 —
Carbonate de Chaux	200 —
Sulfate de Baryum	150 —
Carbonate de Magnésie	100 —

II

Kaolin colloïdal	300 grs
Oxyde de zinc	350 —
Talc	200 —
Carbonate de Chaux	100 —
Stéarate de Magnésie	50 —

Bien entendu, ces poudres doivent être pulvérisées le plus finement possible et colorées selon les procédés habituels. Nous n'ajouterons rien en ce qui concerne le parfumage, tous les préparateurs ont leurs préférences à ce sujet.

Nouveaux constituants. — L'arsenal du Cosmète s'est enrichi depuis quelques années d'un certain nombre de matières premières dont l'emploi s'est déjà généralisé à l'étranger. Parmi ceux-ci les oxydes et les sels de certains métaux rares paraissent doués de certaines vertus qui permettront de les utiliser en quantités croissantes. L'oxyde de béryllium, le carbonate et le stéarate du même métal permettent d'obtenir des poudres très adhérentes. Le carbonate de béryllium est beaucoup plus volumineux que le carbonate d'aluminium. Certains composés du zirconium offrent des propriétés analogues. Le salicylate de Beryllinum et les salycilates de Lanthane et de Cérium sont volumineux, insoluble dans l'eau, doux au toucher, sans goût et sans odeur. Ils ne sont ni irritants, ni toxiques, et peuvent s'utiliser dans tous les cosmétiques. Parmi les éthers d'acides gras, on signale aussi les Undecanates de Magnésium et de Zinc qui remplacent avantageusement les Stéarates des mêmes métaux. Ils sont très blancs, très volumineux et très adhérents.

POUDRES DE RIZ LIQUIDES

Lorsque parurent les premières « poudres liquides », ce fut un éclat de rire, tant l'opposition de ces deux termes paraissait paradoxale ; il est certain que les premières désignations, telles que « Blanc de Perle » ou « Blanc liquide » paraissaient beaucoup plus logiques. Cependant, la vogue que rencontrèrent ces produits et le succès qu'ils trouvèrent auprès de la clientèle incitèrent les Parfumeurs à en généraliser la fabrication.

Voici la formule d'un Blanc de Perle du siècle dernier :

« Prendre deux kilogs de blanc d'argent n° 1 ajouter 3 litres d'eau de roses, 2 litres d'eau distillée. Bien délayer et écumer cinq à six fois avant de mettre en flacons. Il faut faire cette dernière opération tandis que le produit est encore dans le mortier. »

Il est probable que le Blanc d'Argent dont il est question était un Blanc de Zinc plus ou moins additionné, comme c'était alors l'usage, de céruse. Il est certain que seul l'emploi d'un oxyde de zinc absolument pur serait tolérable actuellement. Cependant, le Blanc de Zinc offre sur la céruse l'inconvénient de blanchir et surtout de couvrir beaucoup moins.

A l'eau distillée de fleurs, on ajoute maintenant un léger pourcentage de glycérine (environ 10%) pour éviter l'effet astringent des eaux de fleurs. En Amérique on utilise un certain nombre de substituts de la glycérine, notamment les glycols. On a également tendance à substituer à l'oxyde de zinc des oxydes plus blancs, tels que l'oxyde de Titane, le bismuth et ses sels, du kaolin colloïdal qui facilite la suspension, du carbonate de chaux précipité et d'autres blancs en poudre capables de donner des suspensions parfaitement blanches. En effet, un certain nombre de produits qui, à l'état pulvérulent semblent d'un blanc éclatant, deviennent gris lorsqu'ils sont en suspension dans l'eau. Ceux qui ont été additionnés de bleu d'Outremer pour compenser leur teinte jaune présentent notablement cet inconvénient.

Un certain nombre de produits hydrophyles sont parfois ajoutés à ces poudres liquides et les transforment ainsi en laits fond de teint, c'est ce qui se passe lorsqu'on ajoute des Laurate de glycol, stéarate de Triethanolamine, Laurate de morpholine, alcool cétylique et autres émulsifiants. Mais, le plus souvent, on se contente d'ajouter une petite quantité de teinture de benjoin et quelquefois de stéarate de zinc ou de magnésium.

La plupart des formules actuelles sont à base de Kaolin colloïdal de qualité parfaitement purifiée en vue de former un gel naturellement blanc ou, au contraire, blanchi par addition d'oxyde de Titane.

Voici quelques formules qui peuvent servir de base :

Type normal

I

Kaolin colloïdal	60 grs
Oxyde de zinc	110 —
Glycérine	50 —
Eau	780 —

II

Kaolin colloïdal	60 grs
Carbonate de chaux précipité	30 —
Oxyde de zinc	60 —
Glycérine	30 —
Eau	820 —

Astringent

III

Kaolin colloïdal	60 grs
Amidon de riz	30 —
Carbonate de chaux	30 —
Oxyde de Titane	30 grs
Glycérine	60 —
Alcool	50 —
Eau	740 —

Emollient

IV

Kaolin colloïdal	90 grs
Amidon	30 —
Oxyde de Titane	30 —
Glycérine	50 —
Mucilage	20 —
Eau	780 —

Le mucilage utilisé peut être celui que l'on extrait par macération des grains de coing ou d'autres graines (psyllium).

Notons que les préparations limpides qui, par évaporation donnaient à la surface de la peau une légère efflorescence blanche simulant la poudre doivent être complètement rejetées. En effet, il s'agit de solutions d'acétanilide dans l'eau (antipyrine ou phénazol) ; ces préparations sont dangereuses, quoiqu'on dise, à cause de leur usage presque quotidien.

Pour la transformation des blancs liquides en fond de teint, se reporter aux notices spéciales sur la coloration des poudres et des laits gras.



Imprimerie des Missions Africaines, 150, Cours Gambetta, Lyon Le Gérant : F. ROUX

" SAUF VARIATIONS "

Adr. Télégr. : COGIGNOUX-LYON

R. C. Lyon B. 9965

GIGNOUX & Co

LYON, 20, Cours Morand

PARFUMERIE

Téléphone : LYON-LALANDE 29-85

Chèques Postaux : Lyon 298-69

KAOLIN COLLOÏDAL

En poudre fine impalpable, électrolytique, chimiquement pur

Poudre de texture exceptionnellement fine, d'un grand pouvoir couvrant et absorbant.
Améliore Poudres de visage, poudres compactes, poudres liquides.
Crèmes dentifrices, savons de toilette, etc.

			Le kilo
Qualités	**COLLOID KAOLIN** permanent, super blanc 777, stable à la glycérine, densité 350, par 100 kilos.....	Fr.	10 »
	COLLOID KAOLIN N° 000, Blanc, densité 350.............................. —	—	8 »
	COLLOID KAOLIN D. O. — — 450.............................. —	—	6 »
	KAOLIN N° 100.. —	—	3 »

(Logement en fûts de 50 et 100 kilos)

KAO-GEL

Epaississant. Suspensif. Emulsionnant. Détersif.

KAOLIN EXTRA COLLOIDAL, poudre impalpable, reste en suspension dans l'eau, donne des gels par addition d'eau ou de liquides aqueux.

Pour fabrication de Pâtes à l'eau, d'Emulsions, Embrocations diverses, Savons et Lotions détersives, etc...

Par 10/20 kilos...................................le kilo, Fr. **20 »**
Par 100 kilos.................................... — — **15 »**

(Logement en sacs compris.)

Circulaires techniques de nos KAOLINS sur demande.

René Cerbelaud, dans son Formulaire de Parfumerie, Tome III, qui vient de paraître, décrit pages 224 et 225 NOS KAOLINS COLLOIDAUX et les précise dans beaucoup de ses Formules, notamment de Masques pour le visage, de Composants pour Poudres, Fards et Compacts, de Poudres et Pâtes dentifrices, Solutés et Lotions, etc..., etc.

BLANCS DIVERS

BLANCS CHIMIQUES PRÉCIPITÉS

légers, poudre impalpable, pour Poudres, Fards, Produits de Beauté. par 100 kilos

BLANC TIANE GEOS.........................	le kilo, Fr.	**15 »**
BLANC TIANE 1.............................	—	**15 »**
BLANC TIANE NEIGE.........................	—	**15 »**
BLANC PERMANENT...........................	—	**15 »**
BLANC D'ALUMINE extra-léger..................	—	**20 »**

BLANCS CHIMIQUES PRÉCIPITÉS (pâte)

par 100 kilos

GEL D'ALUMINE, pâte, extra-léger, translucide.	le kilo, Fr.	**8 »**
GEL DE BARYUM, pâte, lourd couvrant, opaque.	—	**8 »**
GEL DE CALCIUM, pâte, moyen couvrant, opaque	—	**8 »**
GEL DE KAOLIN, pâte, colloïdal, émulsionnant.	—	**6 »**
GEL DE SILICE, pâte, opale léger, translucide...	—	**12 »**
GEL DE TITANE (Tanos), sol. liquide colloïdale.	—	**18 »**

BLANCS NATURELS ET PRÉCIPITÉS (poudre fine extra)

Alumine, Baryum, Bismuth, Calcium, Kaolin, Magnésie, Silices, Silicates, Talcs, Titane, Zinc.

AMIDONS

de Riz, premier Blanc, garanti pur, sans bleu.
de Froment — — —

BISMUTH (Sels de)

Oxychlorure ou **Blanc de Perle, Sous-Nitrate.** employés dans les poudres de visage, les poudres liquides et cosmétiques pour la peau.
Sous-Gallate et **Tannate,** comme toniques et astringents.

CARBONATES par 100 kilos

de Chaux, poudre tamis N° 250............	le kilo, Fr.	**1 50**
de Chaux, précipité, lourd................	—	**3 50**
de Chaux, précipité, extra-léger N° 1........	—	**3 50**
de Chaux, précipité, extra-léger, permanent 0, stable à la Glycérine......................	—	**5 »**
de Magnésie, précipité, extra-léger...........	—	**7 50**
de Strontiane, précipité......................	—	**12 »**

SEL-ZINC, adjuvant pour Poudres :

Base scientifique pour poudre de visage. Incorporé dans les poudres à une dose moyenne de 10 % au plus, le **Sel-Zinc** donne une poudre légère et plus volumineuse, plus douce et avec le plus grand pouvoir adhérent qui laisse au teint une apparence mate. La poudre étale mieux et fournit moins de poussière quand on se sert de la houppe. Son application est de plus longue durée que celle de toute autre poudre. Une poudre de visage composée de **Sel-Zinc** est caractérisée par :

— une application facile,
— une adhérence parfaite,
— la conservation de son parfum.

Par 10 kilos.................................. le kilo, Fr. **130 »**

SILICE PRÉCIPITÉE COLLOIDALE

Extra-légère, densité 60 gr. au litre, poudre extrêmement fine, hautement absorbante. Disperse au maximum les parfums............par 10/25 kilos...... le kilo, Fr. **50 »**

SILICE NATURELLE 99 % (Kieselghur) par 100 kilos

Poudre fine, extra-blanche, tamis 200..... le kilo, Fr. **5 »**
(Prix spéciaux par quantités.)

STEARATES

Alumine....................	par 10/25 kilos, le kilo,	Fr.	**22 »**
Magnésie....................	—	—	**22 »**
Zinc........................	—	—	**22 »**
Triéthanolamine............	—	—	**50 »**

TALC par 100 kilos

Extra » 00000 ».....................	les 100 kilos, Fr.	**290 »**
Geo's extra, ventilé, résidu nul au tamis 200, une des qualités la plus pure au monde......	les 100 kilos, Fr.	**450 »**
Mat..............................	—	**450 »**

TITANE par 100 kilos

Bioxyde de Titane pur, grand pouvoir couvrant, constitue la base de poudres et crèmes dont l'usage est très favorable à l'épiderme : effets antiprurigineux et kératoplastiques..................................	le kilo, Fr.	**18 »**
Blanc de Titane N° 50 (Sulfate Ba et Ti O2)..	—	**15 »**
Blanc de Titane N° 25 (Sulfate Ba et Ti O2)..	—	**12 »**

ZINC par 100 kilos

Oxyde de Zinc garanti pur poudre extra-blanc,	le kilo, Fr.	**8 50**
Oxyde de Zinc N° 1, poudre fine blanche....	—	**7 50**

Acétate, Borate, Carbonate, Lactate, Salicylate, Sulfate Chlorure, Stéarate, Tannate.

AGGLOMÉRANT pour Fards : le kilo, Fr. **60 »** (sauf variations), **donne des fards remarquables.**

(Sauf variations)

ACIDE LAURIQUE Le kilo
pour Shampooing liquide .... Fr. 30 »

ALCOOL ALLYLIQUE PUR 95/98% .... 125 »

ALCOOLS GRAS SULFONÉS

SULFOLOR (laurique) moussant, poudre et pâte. 60 »
SULFOCETOL (cétyloléique) non moussant, pâte et poudre .... 40 »
SULFOCET (cétylique) .... 40 »
SULFOLIC (alcool oléique neutralisé), pâte... 35 »

CETOL

ALCOOL CÉTYLIQUE pur .... 60 »

Emulsionnant remarquable, donnant des émulsions infiniment stables ayant la propriété de retenir l'eau en grandes proportions.

Emollient excellent, donne des crèmes douces, homogènes, pénétrantes et stables, d'une texture veloutée.

CIRES

BLANC DE BALEINE (Spermaceti).

CERESINE.

CERINOL, base pour Crèmes, et Huiles à l'eau pour onguents divers à base d'eau, garantie sans savon............ 50 »

Fournit à la peau tous les principes nutritifs, pénètre facilement et profondément dans la peau sans laisser de traces brillantes de graisse.

On peut obtenir une émulsion solide avec 70/85 % d'eau, en raison de la grande quantité de Cholestérine qu'il contient.

CHOLESTÉRINE PURE.

CHOLESTÉRINE TECHNIQUE .... 60 »

Tous sels de **Cholestérine:** Stéarate.
Laurate.
Adipate, etc...

CIRE D'ABEILLES pure, en rondelles .... 18 »
CIRE DERMINE, en grains .... 45 »
CIRE DE LAINE, composée des alcools gras de Lanoline. Donne les mêmes résultats que Lanoline mais permet une absorption beaucoup plus considérable d'eau.......... 50 »
CRÉMOLINE, se présente comme la cire en pains. Peut absorber jusqu'à 90 % d'eau. Donne des crèmes consistantes, blanches et stables du type « huile dans l'eau »..... 60 »
PARAFFINE en cubes, pour massages.................. 30 »
STÉARINE en plaques.................................. 18 »
STÉARINE en poudre................................... 20 »

COLORANTS POUR PARFUMERIE

Colorants pour Poudres de riz, Compacts et Fards.
— **pour Bâtons à lèvres.** Spécialité : Rose au gras indélébile.
— **pour Dentifrices.**
— **pour Vernis à ongles.**
— **pour Laits de perles.**
— **pour Lotions diverses.**

EAU OXYGÉNÉE

LIQUIDE, à 20, 110 et 130 Volumes ;

SOLIDE, poudre et comprimés, à 130 Volumes, utilisée dans maintes préparations de toilette pour ses propriétés antiseptiques et de Blanchiment. Pour Lotions, pâtes et dentifrices liquides ; produits blanchissant la peau et les ongles et les crèmes au Peroxyde. (Voir **Teinture Cheveux).**

GLYCOLS et dérivés :

Ethylène Glycol.
Di-Ethylène Glycol.
Stéarate de Di-Ethylène Glycol.
Myristate de Di-Ethylène Glycol.
Laurate de Di-Ethylène Glycol.

HUILE ANTI-SOLAIRE brunissante

Les propriétés protectrices de « Protector » varient avec la dose utilisée qui peut aller jusqu'à 6 %.
Protector .... *le kilo*, Fr. 600 »

BASES CONCENTRÉES POUR LAIT DE BEAUTÉ

Crème N° 10 se diluant à 10 % t 100 gr. pour
Poudre N° 10 se diluant à 10 % t 1 litre de lait

Mettre dans l'eau bouillante — Agiter quand le lait est tiède on obtient un lait de beauté adoucissant
nourrissant
blanchissant
et détersif.

Prix: Crème et poudre .... le kilo, Fr. 50 »

LANOLINE anhydre, hydratée, désodorisée.

PECTINE Citrus titre 100 et titre 160.

PRODUITS POUR CONDITIONNER

CAPSUL FLUID, pour capsulage à froid par simple trempage en qualité Métal / Email / Translucide } toutes couleurs, *le litre*......... 36 »

RUBAN ADHÉSIF
Cellophane transparente et opaque / **Sur toile** } en toutes couleurs et dimensions

SAVONS

Poudre de savon pure .... Fr. 15 »
Saponine pure, poudre .... 125 »
Savon liquide potassique ou sodique .... 8 »
Savol Hydra, liquide, pour Shampooings, non mousseux. 30 »

SULFONATES D'ALCOOLS GRAS

(Voir **Alcools gras sulfonés).**

SULFORICINATES

d'Ammoniaque .... Fr. 8 »
de Soude .... 8 »
Ricinoléate de soude .... 12 »

SULFURES POUR DÉPILATOIRES

Baryum épuré, jaune clair .... Fr. 25 »
Sodium (mono) .... 20 »
Strontium épuré, gris blanc .... 35 »

TRIÉTHANOLAMINE Liquide

Teinte claire, pure .... Fr. 60 »

TRIÉTHANOLAMINE Solide

Stéarate de Triethanolamine, poudre .... Fr. 50 »

VERNIS POUR ONGLES

Colorés toutes teintes .... *le litre*, Fr. 60 »
Nacrés — — .... — 130 »
Incolore .... — 55 »

Flacons échantillons conditionnés
avec bouchon bakélite et pinceau :
Nacré .... *le flacon*, Fr. 7
Coloré, toutes teintes .... — 5

COLORANTS pour Vernis à ongles.
Rouge vif « Orga » .... Fr. 175
Vermillon « Orga » 140
Mandarine « Orga » 130

EMPLOI. — Chauffer au bain-marie un litre d'Acétone. Vers 40° C., ajouter 5 grammes de colorant. Agiter et laisser reposer 24 heures. Filtrer et verser goutte à goutte dans le vernis à colorer.

SOLVANT pour enlever le vernis
par 5/10 litres, le litre.............. Fr. 45

ÉMULSIONNANTS. (Voir aussi à Cires.)

Alcools gras sulfonés.
Cétol (alcool cétylique).
Cholestérine et composés.
Ethylanol (Ethylène-diamine).
Gommes : Agar-Agar, Adragante, Caroubes, Karaya, Mousse d'Islande, Semences de Coings.
Kao-Gel, solution colloïdale.
Lanoline.
Méthyl Cellulose et dérivés.
Oléate d'Ammoniaque.
Oléine blonde.
Pectine citrus, titres 100 et 160.
Poudre de savon.
Stéarate de Triéthanolamine.
Tanos, solution colloïdale de Titane.
Triéthanolamine. Etc., etc.

ÉMULSIONS

Notre service de Laboratoire, spécialisé dans les travaux d'émulsions, peut pratiquement résoudre tout problème d'Emulsions. Nous les préciser, nous indiquant nature des produits et doses exactes.

PRODUITS DIVERS POUR PARFUMERIE

Acétate d'Amyle, pur.
Acétone, pure.
Acide borique.
Acide oléique.
Albumine.
Alcoolats.
Alun en cristaux, poudre.
— **en Blocs,** nus ou mis en boîtes carton ou aluminium.
Anti-Mites :
Parazène, poudre.
Tetrol, liquide.
Baume du Pérou.
Baume du Canada.
Benjoin du Siam, larmes.
Benzyl Salicylate.
Beurre de Cacao, pur.
Bicarbonate de soude.
Borate de soude.
Borax.
Carmin fin, mi-fin, extra pur,
Carbonate d'ammoniaque.
Carbonate de soude.
Caséine.
Clous de girofle.
Chlorure d'aluminium.
Chlorophylle.
Cholestérine et ses sels.
Collodions.
Concombre pommade.
Dégraissant : Perline.
Ether sulfurique 65 et 66°.
— **isopropylique.**
Formol 40%.
Gélatine, plaques et poudre.
Glycérine.
Glycérolé d'amidon.
Glycols divers.
Gommes.
Hexachloréthane.
Huile d'amandes douces.
— **de noyaux.**
— **d'olives.**
— **de paraffine.**
— **de vaseline.**
Insecticides :
Extraits de Pyrèthre concentrés.
Lavande, fleurs.
Lecithine de l'Œuf.
— **du soya.**
Lycopode, tri tamisé.
Marjolaine, bouquets.
Mélisse, feuilles.
Menthol cristallisé extra.
Noix de galles, poudre.
Oléates, Oléine.
Paradichlorobenzène et dérivés : Mono, Ortho...
Perborate de soude.
Perozoyle.
pour blanchiment des huiles, cires, graisses, etc.
Persulfol
pour blanchiment des savons mous et durs.
Peroxydes, baryum, strontium, magnésium, zinc, calcium.
Psyllium.
Pyrèthre, extraits concentrés.
Salicylates.
Soude, sels de soude.
Stéarates divers.
Salicylate de soude cristallisée.
Sulfate d'alumine.
Sulforicinates.
Tannins.
Teintures alcooliques.
Triethanolamine.
Vaselines.
Vaseline cholestérinée, etc...

KAO-GEL

Epaississant. Suspensif. Emulsionnant. Détersif.

KAOLIN extra colloïdal, poudre impalpable, reste en suspension dans l'eau, donne des gels par addition d'eau ou de liquides aqueux.

QUELQUES APPLICATIONS ET UTILISATIONS DE " KAO-GEL "

— Employé comme base pour des pommades et des onguents, **KAO-GEL** allie les fonctions de « véhicule support » et d'émulsifiant avec celles d'agent de nettoyage et d'absorption.

Aucune autre substance inorganique ne formera des pâtes d'une telle douceur, d'une si parfaite homogénéité avec une si faible proportion de solides. Ces pâtes ne fermentent pas, ne se décomposent pas ; elles ne changent pas de consistance selon les variations de température, elles s'enlèvent facilement par simple lavage à l'eau des surfaces où elles auront été appliquées.

Des pâtes très épaisses peuvent facilement être transformées de gel visqueux en gel fluide à n'importe quelle consistance. Les gels obtenus sont stables et restent stables. Cependant, en cas de suspensions peu épaisses, ils peuvent devenir floconneux (être précipités) sous l'action d'acides ou d'alcalis forts.

De petits pourcentages de **KAO-GEL** améliorent la texture des crèmes et des pâtes ordinaires et leur permet de retenir plus d'eau.

— Dans les préparations liquides, il « porte » les particules solides en suspension.

— Sous sa forme de poudre, il possède des propriétés d'adhérences qui le font adhérer à la peau. La poudre, avec ou même sans addition d'humidité, peut facilement donner des comprimés solides ou des tablettes. Lorsqu'elle est humidifiée légèrement, elle devient très visqueuse et en séchant produit une forte liaison.

— **KAO-GEL** a une fonction des plus utiles comme agent de distribution et de dispersion d'autres substances qui se trouvent sous la forme colloïdale. Par exemple des sels métalliques ou autres peuvent être dissous dans l'eau ou l'alcool et mélangés avec un gel de **Kao-Gel.** Après séchage, ces mélanges ont une surface couvrante et d'absorption énorme, parce qu'ils contiennent des myriades de particules de **Kao-Gel.** Des poudres ainsi fabriquées peuvent être appliquées en pâtes, gels ou émulsions.

— Une autre application du même principe est l'incorporation au **Kao-Gel** de produits liquéfiables à chaud, sous forme fondue. La substance, après refroidissement, est subdivisée en molécules colloïdales. Elle acquiert ainsi une activité beaucoup plus grande, beaucoup plus énergique, parce qu'olle a été absorbée dans les parcelles ultra-microscopiques du **Kao-Gel.**

« René Cerbelaud », dans son Formulaire, Tome III, écrit : Le gel obtenu de « KAO-GEL » permet d'éviter la Glycérine et même le Glycéré d'Amidon de blé qui, jusqu'ici, était le seul produit permettant d'obtenir des pâtes dentifrices stables. »

Et l'on peut voir aussi que le prix n'est pas comparable : un gel à 20 % (20 p. **Kao-Gel** dans 80 p. eau) coûtant seulement 20 × 15 = **3 francs** le kilo.

Emulsions antiseptiques à base de **KAO-GEL** et de substances anti septiques désinfectantes.

Poudres ou Pâtes Médicinales, à base de **KAO-GEL** et Antiseptiques spécialement antiseptiques halogénes.

Agent thérapeutique et fongicide, composé de Sulfures et de **KAO GEL:** pâte à base de mercure, **Kao-Gel** étant alors un agent protecteur d la peau. Pommades pour maladie de la peau à base de **Kao-Gel,** Formo Glycérine, etc...

Dentifrices, composés principalement de **Kao-Gel,** Carbonates (chaux et Magnésie, Silice précipitée colloïdale, Silice naturelle extra-blanc (Kieselguhr), Glycérine, etc... et autres produits.

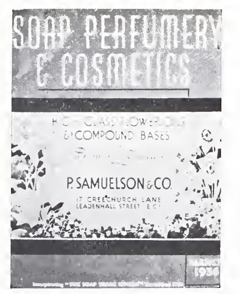
Pâtes et Crémes : Kao-Gel avec d'autres ingrédients formant des pa sements faciaux, des crèmes toniques de la peau, des onguents et des cata plasmes thermofuges, **des pâtes et poudres antiphlogistiques,** des far mastic pour cils, **des masques de beauté gras et secs,** des embrocation laits de beauté, de toilette, etc...

Absorbant, agent de pénétration et de gélatinisation dans les pro duits cosmétiques : Emulsion, suspension et dispersion des pigment huiles, cires, crèmes, graisses. Agent agglutinant adhérent, épaississar Excipient pour Pommades, diluant pour Drogues. A sec dans les Shampooin Poudre de Visage, Poudres diverses.

Export : nos prix s'entendent base de change : Lstg = **100 frs**

GIGNOUX & Co,

Fabricants à Lyon

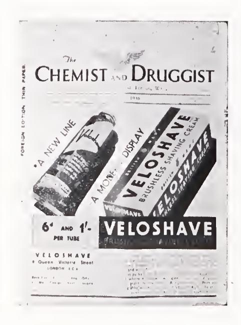

SOAP PERFUMERY & COSMETICS
HIGH CLASS FLOWER OILS & COMPOUND BASES
P. SAMUELSON & CO.
17 CREECHURCH LANE
LEADENHALL STREET E.C.
1936


ART ET COIFFURE
Edité par les Editions ART ET COIFFURE

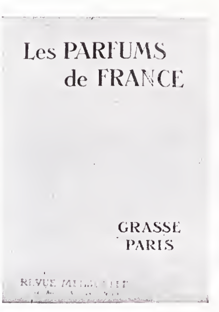

RIVISTA ITALIANA
delle essenze
del profumi
e delle piante officinali


THE
SOAP
PERFUMERY AND COSMETICS
TRADE REVIEW
P. SAMUELSON & CO
All THE BEST PERFUMES CONTAIN SAMUELSON'S AMBREINE
LAVENDER
BERGAMOT
GERANIUM OILS
MUSK
AMBERGRIS


AZ ILLATSZERÉSZ
HIRONDELLE BLANCHE

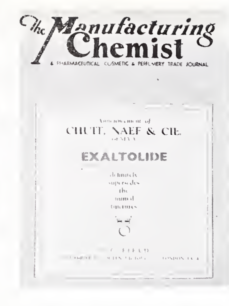

The
CHEMIST AND DRUGGIST
FOREIGN EDITION THIN PAPER
A NEW LINE
A MODEL DISPLAY
VELOSHAVE
BRUSHLESS SHAVING CREAM
6d AND 1/-
PER TUBE
VELOSHAVE

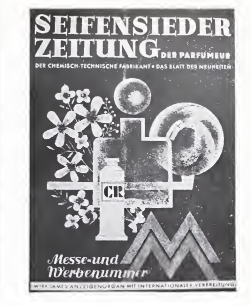

Blondinen suchen
sollen sie bei
Ihnen finden!
KAMILLOFLOR


Les PARFUMS
de FRANCE
GRASSE
PARIS


The Perfumery & Essential Oil Record
BUSH FOR ARTIFICIAL
Lavender
OIL
40 ESTERS


BRASIL PERFUMISTA
BP
ORGÃO OFICIAL DO SINDICATO DOS INDUSTRIAIS PERFUMISTAS
VOL. I
FEVEREIRO — 1936


The Manufacturing Chemist
& PHARMACEUTICAL COSMETIC & PERFUMERY TRADE JOURNAL
CHUIT, NAEF & CIE.
EXALTOLIDE


SEIFENSIEDER ZEITUNG DER PARFUMEUR
DER CHEMISCH-TECHNISCHE FABRIKANT • DAS BLATT DER NEUHEITEN
CR
Messe-und Werbenummer
WIRKSAMES ANZEIGENORGAN MIT INTERNATIONALER VERBREITUNG


JOURNAL DE LA DROGUERIE
ET
LA REVUE CHIMIQUE
NET
RÉCURE
VAISSELLE
BAIGNOIRES
MARBRES
MEUBLES PEINTS
PLANCHERS, etc.
LA MEILLEURE
POUDRE
A RECURER
DEMANDEZ
Prix et Echantillons Gratuits
BRUXELLES


RIECHSTOFF INDUSTRIE UND KOSMETIK
Nummer 8
WÄDENSWIL
Jahrg. X
Klassisch die Form! Klassisch der Duft!
L. Givaudan & Co., A.-G. - Vernier-Genf (Schweiz)


Deutsche Parfümerie-Zeitung
Die Seifen-, Oel- und Fett-Industrie
10 Mai 1936
HEIKO
LAVENDELÖL künstl. H. & Co.
RM. 16.— d. kg
NEUHEIT!
Vorzüglicher Ersatz für das echte Öl
Besonders stark und natürlich im Geruch
Absolut säurefrei
HEINE & Co
AKTIENGESELLSCHAFT
LEIPZIG · GRÖBA - RIESA (ELBE)


CAPA
REVISTA OFICIAL
CAMARA ARGENTINA DE PERFUMERIA, AGREMIADA A LA BOLSA DE COMERCIO
BUENOS AIRES
MARZO 1936


KOSMETYKA NOWOCZESNA
MAJ 1936
Palm Beach
PALM BEACH


MANUFACTURING
PERFUMER

LA
PARFUMERIE MODERNE

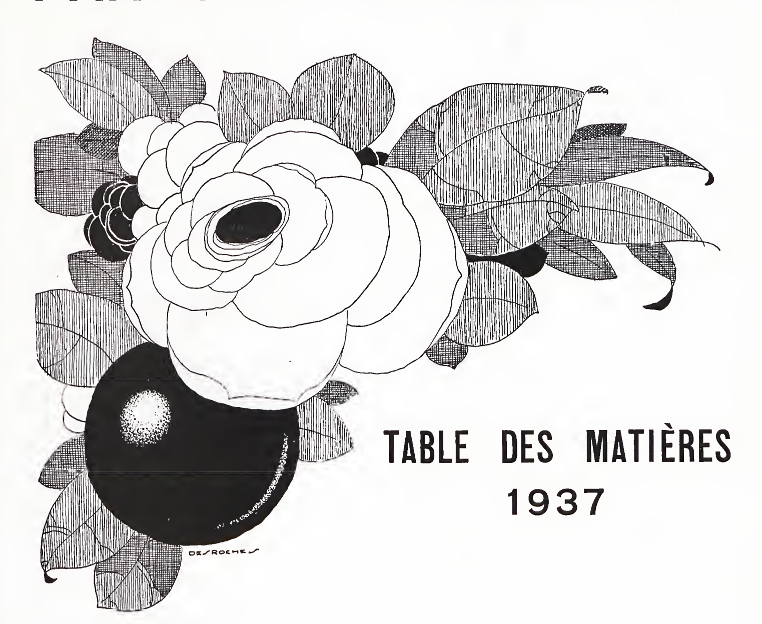


TABLE DES MATIÈRES
1937

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ :

15, Rue Constant, — LYON

12, Rue Jules-Guesde, Puteaux — PARIS

Abonnement (12 mois) : France et Colonies, 72 fr.

Etranger (convention postale : 72 fr. ; autres pays, 84 fr.

1937 TABLE DES MATIÈRES 1937

HUILES ESSENTIELLES

CULTURES ET PLANTATIONS

ACTION PHYSIOLOGIQUE DES HUILES ESSENTIELLES

FOIRES ET SYNDICATS

BIBLIOGRAPHIE

SAVONNERIE

ANALYSES. TRAVAUX CHIMIQUES

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

PARFUMERIE & COSMÉTIQUE. PRODUITS DE BEAUTÉ

MATÉRIEL

VARIÉTÉS. BIOGRAPHIES

INDEX ALPHABETIQUE

A—B

C

D

E

F—G

H

I

L

M

O

P

R

S

T

V

TABLE DES GRAVURES